



**HAL**  
open science

**Pratiques langagières et parcours migratoires.  
Sociolinguistique ethnographique de la migration  
française à Toronto (Canada)**

Gilles Forlot

► **To cite this version:**

Gilles Forlot. Pratiques langagières et parcours migratoires. Sociolinguistique ethnographique de la migration française à Toronto (Canada). Linguistique. Université catholique de Louvain, 2005. Français. NNT: . tel-01389817

**HAL Id: tel-01389817**

**<https://theses.hal.science/tel-01389817>**

Submitted on 29 Oct 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN  
Faculté de philosophie et lettres  
Institut de linguistique



**PARCOURS MIGRATOIRES ET PRATIQUES LANGAGIÈRES**

**Sociolinguistique ethnographique de la  
migration française à Toronto (Canada)**

*Promoteur :*  
Professeur Michel FRANCARD

*Co-Promoteur :*  
Professeur Normand LABRIE  
(Université de Toronto)

Thèse de doctorat présentée  
en vue de l'obtention du grade de  
docteur en philosophie et lettres

*par* **Gilles FORLOT**

**Louvain-la-Neuve**

**2005**

**THÈSE SOUTENUE PUBLIQUEMENT**

**le 4 octobre 2005**  
**à la Faculté de philosophie et lettres**  
**de l'Université catholique de Louvain**  
Louvain-la-Neuve, Belgique

*Devant le jury suivant, présidé par M. Jean-Claude POLET, professeur à l'Université catholique de Louvain :*

M. Ludo **BEHEYDT**, professeur à l'Université catholique de Louvain et à l'Université de Leyde (Pays-Bas)

Mme Josiane **BOUTET**, professeure à l'Université de Paris VII et à l'IUFM de Paris

M. Guy **JUCQUOIS**, de l'Académie Royale de Belgique, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain

M. Normand **LABRIE**, professeur à l'Université de Toronto, vice-doyen à la recherche

M. Michel **FRANCARD**, professeur à l'Université catholique de Louvain, pro-recteur de l'université

Mme Silvia **LUCCHINI**, professeure à l'Université catholique de Louvain

## Résumés en français et en anglais (en quatrième de couverture) :

Cette étude anthropologique d'un groupe de Français immigrés à Toronto vise à démontrer que les pratiques langagières et les parcours migratoires sont en interaction dans la production de l'identité d'acteurs sociaux expatriés. Ces migrants de France s'inscrivent dans des processus d'intégration sociale qui subissent l'influence de leurs pratiques langagières, c'est-à-dire que les choix et les contraintes linguistiques auxquels ils font face au foyer, au travail et dans leurs relations sociales participent de façon importante de la production de leur identification dans cette nouvelle société. La thèse pose les questions fondamentales de la rétention de leur identité française d'origine, de leur éventuelle convergence vers la culture majoritaire anglo-canadienne et de leurs conduites et attitudes vis-à-vis de la minorité franco-ontarienne. On examine les différentes expériences et les événements qui jalonnent les parcours migratoires et façonnent les affiliations ethno-identitaires et les conduites sociolinguistiques relevées dans les entretiens et observées sur le terrain. On identifie ainsi des formes variées d'affiliations ethnoculturelles, y compris le choix fréquent d'une identification désethnicisée.

Les origines françaises "hexagonales" de ces gens et la légitimité que cette appartenance essentialiste leur apporte aux yeux de la majorité anglo-canadienne les mettent dans une situation paradoxalement aussi avantageuse que désavantageuse, particulièrement sur les marchés de l'emploi torontois. Dans un pays bilingue comme le Canada, la langue est souvent considérée comme un bien, une marchandise et de nombreux Français adhèrent à ce principe de "marchandification" de la langue, ce parce que cette dernière leur procure non seulement de l'emploi, mais aussi de l'importance et du pouvoir au sein de la minorité francophone qui les a accueillis. Simultanément, cela leur permet de garantir le succès de leur trajectoire migratoire. Cependant, ce choix peut engendrer des conflits avec les autres membres de la minorité francophone, notamment les Franco-Ontariens et les Québécois. D'où une méfiance mutuelle qui repose non pas sur le passé historique, mais sur le contrôle potentiel de ce marché linguistique.

La recherche montre que pour les immigrants français de Toronto, la capitalisation des compétences linguistiques peut se révéler plus difficile et générer davantage de tensions qu'ils ne l'imaginaient en prenant la mesure des possibilités qu'offre la métropole économique du Canada. Malgré tout, beaucoup d'entre eux s'efforcent de faire fructifier leur capital linguistique au mieux, minimisant ainsi les risques d'échec de leur trajectoire migratoire et maximisant les rendements de ce capital. En même temps et de façon quelque peu contradictoire, la capitalisation de la langue française impose à ces immigrants des contacts accrus avec l'anglophonie et avec les Canadiens allophones. Ce type d'adaptation, les changements qu'elle produit dans l'identification et les tensions issues de la quête de légitimité apportent une partie des réponses à la participation limitée des Français à l'univers canadien francophone de Toronto.

*In this anthropological study of a group of French immigrants in Toronto, the aim is to show that migration processes and language practices are in close interaction with regard to the production of identity for social actors who have resettled in a distant country. French migrants undergo various forms of social adaptation which are partially influenced by their linguistic and discursive practices. It means that their choices and constraints in terms of language at work, at home and outside the home contribute considerably to the production of who they have become in this new society. Fundamental questions are raised in the dissertation: To what extent do these immigrants remain French? Have they become Anglo-Canadians? What are their attitudes and behaviours towards the Franco-Ontarian minority? The research inquires into the experience and the events which shape the various symbolic affiliations and sociolinguistic conducts expounded in the interviews and observed out in the field. It thus identifies different and shifting sorts of "ethnocultural" affiliations, as well as the frequent tendency to opt for a non-ethnicized approach of social relationships.*

*Those people's French origins, with the legitimacy that this essentialist sense of belonging brings to them in the eyes of the English Canadian majority, puts them in paradoxically advantageous and disadvantageous situations, in particular on the Toronto job market. In an officially bilingual country such as Canada, language is often regarded as a commodity. Many French immigrants partake in this "commodification" of the French language because it provides not only employment opportunities, but also importance as well as power in the French-speaking "host" minority. Furthermore, it assures them that their migration path will be successful. However, this option creates the possibility for conflict with other members of the French-speaking minority such as the Franco-Ontarians and the Québécois. Hence a mutual defiance which lies not in historical events but rather on the potential control of the linguistic market.*

*The research shows that for French immigrants in Toronto, capitalizing on one's language skills can actually prove more difficult and produce more tensions than they thought when they realized the opportunities the Canadian economic metropolis offered. Many of them endeavour anyhow to make the most out their linguistic capital, thus minimizing the risks of a failed migration path and maximizing the returns it may bring. Simultaneously and quite paradoxically, capitalizing on the French language often means increased interactions with anglophones or other non French-speaking Canadians. This pattern, the changes it entails, as well as the tensions arising from the quest for legitimacy partially account for the limited involvement of immigrants from France in the French-speaking Canadian circles in Toronto.*



## TABLES DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS .....	VIII
INTRODUCTION GÉNÉRALE - <b>Genèse et présentation de recherche</b> .....	1
<b>PREMIÈRE PARTIE. MISE EN CONTEXTE: TERRAIN ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE</b> .....	<b>6</b>
<b>CHAPITRE 1.</b> .....	<b>7</b>
<b>PERSPECTIVES HISTORIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES: LA FRANCOPHONIE TORONTOISE</b>	
1-1. Introduction .....	7
1-2. La francophonie canadienne .....	8
1-2.1. Composition de la francophonie canadienne .....	8
1-2.2. L'évolution de la francophonie canadienne .....	9
1-3. Population et francophonie en Ontario .....	11
1-4. Colonisation, immigration et peuplement au Canada et en Ontario .....	14
1-4.1. Survol historique .....	14
1-4.2. L'immigration au Canada, ou le peuplement d'un pays .....	17
1-5. La ville de Toronto .....	23
1-5.1. Données géographiques et démographiques sur la ville et ses banlieues .....	23
1-5.2. Toronto, mégapole multi-ethnique .....	24
1-5.3. Un plurilinguisme torontois ? .....	29
1-5.3.1. La langue maternelle .....	29
1-5.3.2. La rétention linguistique .....	32
1-5.3.3. La langue au travail .....	36
1-6. La francophonie, la France et les Français à Toronto .....	41
1-6.1. La francophonie torontoise .....	41
1-6.1.1. Les locuteurs de langue maternelle française .....	42
1-6.1.2. Origines des locuteurs de français langue maternelle .....	43
<i>La population née en Ontario</i> .....	43
<i>Les migrants venues d'autres provinces</i> .....	44
<i>Les immigrants francophones</i> .....	45
<i>Francophones d'ici, francophones d'ailleurs</i> .....	47
1-6.2. Toronto, la France et les Français .....	48
1-6.2.1. Les Français de Toronto : statuts et visibilité .....	48
1-6.2.2. Données et définitions démographiques .....	49
1-6.2.3. Portraits sociologique et socioprofessionnel .....	52
<i>Distribution en sexes et en âges</i> .....	52
<i>Structure de la famille</i> .....	53
<i>Niveau d'éducation</i> .....	53
<i>Activité professionnelle et chômage</i> .....	54
<i>Catégories socioprofessionnelles et salaires</i> .....	55
1-7. Synthèse et conclusions .....	57

<b>CHAPITRE 2.</b> .....	59
<b>OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE</b>	
2-1- Introduction .....	59
2-2. Objectifs de la thèse .....	60
2-2.1. Un objectif heuristique .....	60
2-2.2. Un objectif social .....	60
2-2.3. Le chercheur et son terrain : éthique, plaidoyer ou responsabilisation? .....	62
2-3. Méthodologie de la recherche et travail ethnographique de recueil de données .....	64
2-3.1. Les entretiens .....	65
2-3.1.1. Approche théorique .....	65
<i>Les pièges de la mystification</i> .....	65
<i>Un instrument aux multiples facettes interprétatives</i> .....	67
2-3.1.2. L'entretien et la nature de la relation intervieweur-interviewé: difficultés ...	73
<i>Une situation perçue comme artificielle</i> .....	73
<i>Un exemple de question tabou : la mort</i> .....	74
<i>Position institutionnelle, statut culturel et pratiques sociales des interlocuteurs</i> .....	75
2-3.1.3. L'entretien et son protocole .....	79
<i>Le corpus de 1994-1995</i> .....	79
<i>Les entretiens de 1999 : un groupe pilote</i> .....	82
<i>Le groupe principal : les entretiens de 2002</i> .....	85
2-3.1.4. L'analyse des discours : choix méthodologiques .....	90
2-3.2. L'observation directe et participante .....	92
2-3.2.1. Types et objectifs de l'observation directe .....	92
2-3.2.2. Observation et éthique de la démarche .....	93
2-3.2.3. Les lieux d'observation .....	95
<i>L'Institut Molière</i> .....	95
<i>L'Établissement Hexagone</i> .....	96
<i>Les bureaux de traduction Cholet et Dupré</i> .....	96
2-3.2.4. Protocole et pratique de l'observation directe .....	98
2-4. Synthèse et conclusions .....	100

<b>Chapitre 3.</b> .....	104
<b>L'ANALYSE DES PROCESSUS MIGRATOIRES</b>	
3-1. Introduction .....	104
3-1.1. L'École de Chicago .....	104
3-1.1.1. Assimilation et cycles .....	105
3-1.1.2. Extension des cycles au pays d'origine .....	106
3-1.1.3. Apports et limites de l'École de Chicago .....	108
3-1.2. L'adaptation et la « nouvelle ethnicité » .....	109
3-1.3. La sociolinguistique et la sociologie de l'immigration .....	115
3-1.3.1. La focalisation de la recherche sur les processus d'adaptation .....	115
3-1.3.2. Le migrant comme émigré et immigré .....	116
3-1-4. L'analyse sociolinguistique des parcours .....	118
3-1.5. Organisation du chapitre .....	120
3-2. Les composantes pré-migratoires .....	121
3-2.1. Définitions et positionnement théorique .....	121
3-2.1.1. La migration et ses protagonistes .....	121
3-2.1.2. La migration et ses processus .....	124
<i>La trajectoire</i> .....	124
<i>Le parcours</i> .....	125
<i>Le substrat et le contact</i> .....	126
<i>Le projet migratoire</i> .....	126
<i>Trajectoire et expérience migratoires</i> .....	127
<i>Clôture et (ir)réversibilité du parcours</i> .....	127
3-2.2. Des cultures prémigratoires facilitatrices .....	127
3-2.2.1. Une culture de la mobilité .....	128
3-2.2.2. Une culture de la diversité .....	130
<i>La diversité par le métissage</i> .....	130
<i>La diversité par les langues</i> .....	131
3-2.3. Le projet migratoire : entre rationalité et construction mythique et illusoire .....	135
3-2.3.1. Vers une quête de l'ailleurs et de l'altérité .....	136
« <i>Essayer autre chose</i> » .....	137
« <i>Apprendre autre chose</i> » .....	139
3-2.3.2. Les femmes et le projet migratoire .....	141
3-2.3.3. Le « Rêve du nouveau monde », ou les variations du « Rêve américain » ...	147
3-3. Les pratiques langagières comme mécanismes générateurs de la migration .....	151
3-3.1. La langue comme outil de gestion du risque .....	151
3-3.1.1. Le français comme « minimisateur » de risques .....	152
3-3.1.2. Le bilinguisme comme capital culturel et économique .....	155
3-3.2. La question de la réversibilité du projet migratoire .....	157
3-3.2.1. Rôle des langues dans les migrations à réversibilités renouvelées .....	157
3-3.2.2. L'anglais en France, ou quel rendement pour la migration? .....	158
3-3.2.3. Réversibilité/retour et la question des enfants: aspects sociolinguistiques ....	160
3-4. Synthèse et conclusions .....	162
<b>CHAPITRE 4.</b> .....	164



4-1. Introduction .....	164
4-2. Définitions des pratiques langagières .....	165
4-2.1. Des pratiques .....	165
4-2.2. Le langagier, ses pratiques et la structuration sociale .....	166
4-3. Identité et adaptation : définitions et positionnement théorique .....	168
4-3.1. L'identité, complexité et polymorphie d'un concept .....	168
4-3.2. Quand l'identité se fait culturelle et sociale .....	170
4-3.2.1. Une structuration identitaire constante .....	171
4-3.2.2. Subjectivisme vs. objectivisme : le continuum identitaire anthropologique ..	172
4-3.2.3. Des frontières entre groupes à la pluralité identitaire .....	173
4-4. Les pratiques sociales communautaires, ou le poids de l'implication .....	175
4-4.1. De la communauté .....	175
4-4.2. La « communauté française » de Toronto : les formes de l'implication .....	180
4-4.2.1. Des événements déclencheurs .....	181
<i>Au hasard des rencontres</i> .....	181
<i>Scolarisation et transmission</i> .....	182
4-4.2.2. Les dimensions professionnelles de l'implication communautaire .....	184
4-4.2.3. Une communauté double : entre besoin et rejet identificatoires .....	189
<i>Le besoin, moteur de l'implication?</i> .....	189
<i>Le rejet d'une certaine France : ne pas rester « dans [s]on petit milieu »</i> .....	190
4-4.3. Les Français et l'anglophonie : quelle implication pour quelle identité?.....	192
4-4.3.1. La dimension linguistique de l'implication .....	192
<i>Des objectifs pré-migratoires aux conduites d'implication</i> .....	193
<i>L'accès à l'anglophonie torontoise, ou l'émergence d'un paradoxe identitaire</i> .....	198
4-4.3.2. Langue et marginalisation : le cas des femmes .....	200
4-4.4. La dynamique parallèle : apprentissage de l'anglais et capitalisation du français ....	210
4-4.4.1. La capitalisation du bilinguisme .....	210
<i>Le bilinguisme, un atout malgré soi?</i> .....	210
<i>Un atout construit dans le discours des anglophones</i> .....	212
4-4.4.2. Capitalisation des langues et professionnalisation .....	213
<i>Profession : Français?</i> .....	214
<i>Le marché des langues et du français à Toronto</i> .....	217
<i>Entre légitimation et dévalorisation du marché linguistique</i> .....	222
4-4.5. Langue et identification : la francophonie torontoise et la migration française .....	226
4-4.5.1. Éparpillement, indifférence et implication .....	227
<i>« On fréquente pas les mêmes milieux »</i> .....	227
<i>« Les francophones sont très indépendants »</i> .....	228
<i>Perception des conséquences de la dispersion : aliénation et perte de pouvoir</i> .....	229
4-4.5.2. Les formes du militantisme pro-francophone .....	233
<i>Trajectoires familiales et devoir de transmission</i> .....	234
<i>« Donner ce qu'on a à donner », ou apporter sa pierre à l'édifice</i> .....	236
<i>De l'intégration à la prise de pouvoir : étude de cas de trois parcours</i> .....	239
4-5. Synthèse et conclusions .....	243
4-5.1. Complexité et mutabilité des parcours .....	244
4-5.2. Des profils .....	245

<b>TROISIÈME PARTIE : L'ESPACE DE LA LANGUE</b> .....	<b>249</b>
<b>CHAPITRE 5.</b> .....	<b>251</b>
<b>ESPACES ET TERRITORIALISATION DES PRATIQUES LINGUISTIQUES</b>	
5-1. Introduction .....	251
5-2. Les pratiques linguistiques au quotidien .....	251
5-2.1. La famille, haut lieu idéologique de la construction identitaire migratoire .....	252
5-2.2. Les familles et le français : entre militantisme et repentance .....	254
5-2.2.1. Les parents français : de l'ethnocentrisme endolingue à la diversité .....	256
<i>Construire coûte que coûte l'identité par le français</i> .....	256
<i>Construire une identité bilingue et biculturelle</i> .....	259
5-2.2.2. Le rôle de la langue dans les couples francophones et exogènes .....	262
<i>La négociation d'identité multiple par la langue</i> .....	262
<i>La place de l'anglais</i> .....	263
<i>Les familles recomposées et la gestion des langues</i> .....	266
5-2.2.3. Les pratiques linguistiques et la descendance .....	270
<i>Etude de cas n° 1 : les regrets de Félicien</i> .....	271
<i>Etude de cas n° 2 : l'émigration, ou l'histoire familiale dérobée</i> .....	274
5-2.2.4. Les conflits linguistiques : régulation et compromis .....	275
5-2.3. « L'anglais, ça s'attrape ; le français, ça s'apprend » .....	281
5-3. L'école, la langue et l'identité .....	287
5-3.1. Investissement francophone et éducation .....	288
5-3.1.1. L'éducation de langue française, entre confiance et méfiance .....	288
5-3.1.2. Dé-localisation vs. re-localisation des espaces communautaires .....	290
<i>La dé-localisation progressive des espaces classiques de socialisation</i> .....	290
<i>La re-localisation d'espaces pré-migratoires</i> .....	290
5-3.2. La fondation de l'Etablissement Hexagone .....	291
5-3.2.1. Un acte de territorialisation de pratiques communautaires .....	291
5-3.2.2. Rouages et dysfonctionnement de l'homoglossie .....	295
5-3.2.3. Fonctionnement et tensions communautaires à l'école .....	299
<i>Le point de vue de l'autorité de tutelle</i> .....	301
<i>Les enseignants : surmonter les divisions</i> .....	302
<i>Les Comités administrateurs, ou les crises du pouvoir</i> .....	302
5-3.2.4. Gestion des interactions et prises de position par la distribution spatiale .....	304
5-4. Synthèse et conclusions .....	308
<b>CHAPITRE 6.</b> .....	<b>311</b>
<b>LANGUE ET DISCOURS SUR LA LANGUE, OU LA CONSTRUCTION DISCURSIVE DES IDENTITÉS</b>	
6-1. Introduction .....	311
6-2. L'univers des représentations : définitions et positionnement théorique .....	313
6-2.1. Les représentations sociales : origine d'une notion .....	313
6-2.2. L'univers des représentations : attitudes, stéréotypes, idéologies et imaginaires .....	314
6-2.3. Langues, normes, imaginaires et représentations .....	316
6-2.4. Représentations, insécurité linguistique et regroupement symbolique .....	317
6-2.5. Représentations et réalité : retour sur un problème épistémologique .....	319
6-3. La langue française, construction d'un objet en discours .....	321

6-3.1. La langue maternelle en migration : les construits pré-migratoires .....	321
6-3.2. Les représentations dans la migration: miroir déformant, fossilisation, simplification .....	325
6-3.3. La langue française et les discours de sens commun .....	327
6-3.4. Réflexivité d'une pratique : conscientisation et objectivation de la langue .....	330
6-3.4.1. Le dire difficile, ou la mise en mots hésitante .....	330
<i>Silence, hésitations, évitements</i> .....	330
<i>Balisage des énoncés stéréotypiques</i> .....	334
6-3.4.2. La langue française, aspect de l'identité .....	335
<i>Identité et conscience du biais dans le discours métalinguistique</i> .....	336
<i>La langue, un trait identitaire essentiel qui vous « poursuit »</i> .....	337
6-4. La langue française au Canada : entre objectivation et discours identitaire .....	340
6-4.1. Le discours catastrophiste : genèse et fonctionnement .....	341
6-4.1.1. Un discours construit dans l'expérience migratoire .....	341
6-4.1.2. Un discours sur la langue ou un discours sur les locuteurs? .....	343
6-4.1.3. Qualité de la langue et insécurité : inversion d'une dynamique? .....	345
6-4.2. Insécurisation, stigmatisation et tendance « territoriolectale » .....	347
6-4.2.1. l'Institut Molière .....	348
6-4.2.2. Cholet Traductions, espace de légitimation du français canadien? .....	350
6-4.3. La qualité de la langue française au Canada : prudence et hésitations discursives....	355
6-4.3.1. Le discours prudent, reflet d'une trajectoire d'adaptation .....	356
6-4.3.2. Quand ne pas dire, c'est faire .....	357
6-4.4. Du français canadien : discours métalinguistique et rationalisation .....	359
6-4.4.1. 200 ans de solitude... .....	359
6-4.4.2. La langue française au Canada : origines, traditions et hyper-modernité .....	360
6-4.5. Le discours épilinguistique : un acte générateur de distinction identitaire .....	362
6-5. Synthèse et conclusions .....	365
<b>CHAPITRE 7.</b> .....	<b>368</b>
<b>LES TRACES LINGUISTIQUES DE LA MIGRATION</b>	
7.1. Introduction .....	368
7-2. Les pratiques bilingues : approche dynamique et multiplexe .....	369
7-2.1. Langues, bilinguisme et bilingualité : pour une approche dynamique .....	370
7-2.2. À la découverte de ce que dit l'autre : la dimension linguistique .....	371
7-2.2.1. Les ajustements langagiers .....	371
7-2.2.2. Le parler bilingue .....	373
7-2.2.3. L'étiollement linguistique .....	375
7-2.3. Mise au point méthodologique: émergence des discours et production de l'énonciation	378
7-3. Le discours métalinguistique auto-évaluatif .....	381
7-3.1. La question du point de vue : qui regarde? .....	381
7-3.1.1. Développement d'une conscience métalinguistique .....	381
7-3.1.2. Le regard des autres, ou « le rappel à la norme » .....	384
<i>Perception et insécurité par rapport aux détenteurs de la norme</i> .....	384
<i>La tendance à l'hypercorrection</i> .....	386
<i>Mise en perspective de la parole normative hexagonale</i> .....	388
<i>L'interview comme « espace témoin »</i> .....	389
7-3.2. Migration, rôle de la L2 et évolution linguistique de la langue maternelle .....	391

7-3.2.1. Le français et le travail éducatif, ou l'émergence d'un paradoxe .....	392
<i>Le volume de la production langagière</i> .....	393
<i>Activité éducative en français et interactions</i> .....	394
7-3.2.2. Le changement linguistique et son difficile aveu .....	399
7-3.3. La transformation de la langue au sein de la francophonie torontoise .....	404
7-3.3.1. Légitimation / délégitimation des formes linguistiques .....	406
7-3.3.2. Être acteur dans la francophonie .....	408
<i>Segmenter pour se protéger: être français d'un côté, canadien de l'autre</i> .....	408
<i>Manipuler les formes linguistiques à son avantage, ou l'art de devenir franco-ontarien</i> .....	410
7-3.4. Quand parler, c'est devenir .....	412
7-3.4.1. Un aspect linguistique du changement identitaire : le français canadien .....	413
7-3.4.2. Langue et migration, ou la construction consciente d'un sens .....	417
 7-4. Synthèse et conclusions .....	 420
 <b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	 424
 <b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	 430
 <b>Liste des tableaux et figures</b> .....	 467
 <b>ANNEXES</b> .....	 469
Annexe n° 1 : cartes 1 à 11 .....	470
Annexes n° 2 :	
2A) Grille d'entretien (directives) .....	475
2B) Renseignements biographiques, entretiens de 1999-2002 : les femmes .....	478
2C) Renseignements biographiques, entretiens de 1999-2002 : les hommes .....	479
Annexe n° 3 : le projet migratoire: motivations, mécanismes et perception de la réversibilité...	480
Annexe n° 4 : Les conventions de transcription .....	484
Annexe n° 5 : Les transcriptions des 35 entretiens réalisés en 1999 et 2002 .....	485 + CD

## AVANT-PROPOS

Ce travail n'existerait pas sans les gens qui en sont au cœur. Il s'agit non seulement des trente-cinq personnes interviewées en 1999 et 2002, mais aussi des dizaines qui m'ont rempli un questionnaire, qui m'ont donné leur autorisation d'utiliser des données ethnographiques les concernant, ou qui m'ont manifesté leur intérêt, parfois leur enthousiasme, pour cette entreprise. Je ne peux citer leurs noms, mais que tous ces gens soient tous chaleureusement remerciés ici.

Je dois aussi beaucoup à de nombreuses personnes qui m'ont apporté un appui moral, un partage intellectuel ou un soutien logistique pendant ce parcours de recherche.

Pour commencer, ma gratitude va aux professeurs Michel Francard et Normand Labrie, respectivement promoteur et co-promoteur de cette thèse. Leur soutien inébranlable, leurs conseils efficaces et leur lecture attentive des étapes intermédiaires de ce travail ont été d'un appui inestimable.

Je remercie en outre les autres membres de mon comité d'encadrement, Mme Silvia Lucchini et MM. les professeurs Ludo Beheydt et Guy Jucquois pour les échanges constructifs que nous avons eus et pour leurs nombreux et précieux conseils de lecture ou de rédaction. J'inclus aussi dans ces remerciements Mme le professeur Josiane Boutet pour ses commentaires très utiles sur la version préliminaire de ce document.

Ma gratitude va aussi à ceux qui m'ont apporté un soutien logistique de grande importance aux différentes étapes de la réalisation de ce travail :

- au *Centre de recherche en éducation franco-ontarienne* (CREFO) de l'université de Toronto, pour son accueil à de multiples reprises ces dernières années ;
- à Roselyne Roy et Sandrine Grawacz pour l'aide aux transcriptions ;
- à Carsten Quell et Alexandra Schorah, Naoko Hirose et Alex Püttner, ainsi que Claudia Dos Santos et Hebert Pereyra pour leur accueil durant mon travail de terrain de 2002 ;
- à Garance Neuilly pour son aide et sa disponibilité ;
- à M. Hughes Goisbault, Consul Général de France à Toronto en 2002, pour son écoute et les documents qu'il a mis à ma disposition.

Et enfin, merci à Valérie, pour son aide, sa patience, ses encouragements sans faille...

Je remercie aussi l'*Institut Universitaire de Formation des Maîtres* du Nord / Pas-de-Calais pour les deux années (2003-2004 et 2004-2005) d'aménagement de service dont j'ai pu bénéficier afin de poursuivre et de terminer cette recherche doctorale.

Pour finir, certains, depuis plus ou moins longtemps, m'ont toujours encouragé et ont su partager avec moi leur expérience, leurs idées, leurs doutes, leurs désaccords, etc. Je pense en particulier à Anelise Araujo, à Monica Heller, à Patrice Rémia, à Mark Finkelstein, à Carsten Quell, à Alexis et Valérie Niemtchinow...

Merci enfin à mes parents, pour leur curiosité et leur soutien.

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE :**

### **GENÈSE ET PRÉSENTATION DE RECHERCHE**

#### *Historique et grandes lignes du travail*

Cette recherche émane d'une expérience personnellement vécue, celle de l'émigré français en Ontario pendant plusieurs années, entre 1989 et 1997. Si cette expérience confère l'introspection et les intuitions souvent utiles à la recherche en sciences humaines, comme l'a bien montré Fasold (1990 : 47-50), la volonté de dépasser cette introspection et d'y travailler de façon scientifique ont aussi animé ce travail. J'ai voulu, par une approche ethnographique et qualitative, examiner l'histoire et les parcours de femmes et d'hommes dont la migration contemporaine n'a été que très peu étudiée, quel qu'en soit le lieu. La distance d'objectivation nécessaire permettront à ce travail de dresser un portrait que j'espère juste de cette « communauté » française de Toronto. Si l'on considère que cette dernière est avant tout caractérisée par l'hétérogénéité, on doit aussi se résoudre à analyser attentivement le concept de communauté et de lui apporter ici une définition spécifique.

En émigrant, une personne emporte ses valeurs culturelles, ses pratiques sociales et sa ou ses langues. C'est en arrivant à destination, dans la nouvelle ville, la nouvelle région ou le nouveau pays, que cette personne se trouve confrontée à la nécessité de faire le tri parmi les bagages culturels qu'elle a apportés. Certains jetteront tout pour s'approprier la nouvelle culture, d'autres se réfugieront derrière ce qu'ils refusent en réalité de laisser derrière eux : leurs acquis et leurs valeurs culturelles, linguistiques et plus globalement langagiers. Entre ces deux comportements qui peuvent s'entrevoir comme les deux extrémités d'un continuum de l'adaptation, de nombreux migrants ont des comportements sociaux et langagiers évolutifs, qui oscillent entre l'ancienne et la nouvelle culture et qui relèvent de toute façon de processus.

Parmi les changements principaux provoqués par la migration, la langue joue un rôle prépondérant, car les trajectoires sociales et les pratiques langagières quotidiennes semblent s'influencer mutuellement. Nous sommes ici au cœur de ce que ce travail entend montrer. Il conviendra d'abord d'établir que les déstabilisations et les reconfigurations des pratiques langagières en migration relèvent d'une étude nécessairement pluridisciplinaire, qui réunit à la fois les processus cognitifs régissant les phénomènes d'adaptation, la dynamique de l'insertion sociale à la société d'accueil et une optique anthropologique qui examine la question du rapport entre ethnicité et intégration. Cependant, ce travail est avant tout une entrée langagière dans un problème social, car l'étude de la migration ne saurait se satisfaire d'une approche

uniquement sociologique : les hypothèses utilisées ici mettront en relief le rôle de la langue dans les processus cités ci-dessus.

Sur un plan scientifique, cette thèse de doctorat trouve ses sources dans un travail engagé depuis 1994, qui a donné lieu en 1995 à un exposé plus linguistique que celui-ci ne se propose de l'être. Ici, je suggère, plutôt que d'analyser des formes, de découvrir en quoi les interactions complexes entre pratiques sociales et pratiques langagières peuvent produire le sens d'actes sociaux comme la migration. En exposant plus loin les objectifs de ce travail, je montrerai que cette recherche a une visée sociale, en ce qu'elle examine comment l'immigration et son pendant, l'adaptation, provoquent des conflits et des solidarités dans lesquels les pratiques langagières ont un rôle essentiel à jouer.

### *Théorie de la migration et portraits de migrants*

Il s'agira d'un côté de broser le portrait d'un groupe de personnes originaires de France qui se sont installés à Toronto, la capitale économique du Canada, entre 1945 et 1999. Comme on le verra dans la partie dédiée à l'histoire démographique et migratoire de cette ville (chapitre 1), la capitale ontarienne offre un terrain fertile de recherche, car elle est à la fois anglophone, pluri-ethnique, plurilingue et comporte une minorité francophone active et revendicatrice. Ainsi, le simple fait d'être francophone confère au groupe étudié ici un statut à part dans l'immigration torontoise, celui de minorité reconnue aux niveaux municipal (Toronto), provincial (l'Ontario) et fédéral (le Canada). L'acceptation de ce statut reste bien sûr une question de choix ou de négociation des migrants eux-mêmes, transplantés dans une société par principe non assimilationniste.

En définissant le langagier comme la somme de ce qui relève des actes de communication et des contenus grammatical, phonologique, kinésique et culturel qui servent à conclure des contrats énonciatifs, je fonderai mes analyses sur la thèse principale que les pratiques langagières (au sens large donc du langagier *et* du linguistique) et l'intégration ethno-sociale s'influencent mutuellement. Mes hypothèses sont d'abord que l'insertion du migrant dans la société d'accueil dépend de critères tant internes à l'expérience du migrant (son histoire, ses attentes, ses représentations, son expérience du bilinguisme, etc.) qu'externes aux choix conscients qu'il effectue (ségrégation ou hétéro-acceptation, prestige de la culture d'origine, rejet de la francophonie par une partie de la population, tensions à l'intérieur de cette « communauté » francophone, etc.).

D'autre part, je soulignerai que le sentiment d'appartenance aux sociétés d'accueil (le Canada anglais) et de départ (la France) a un fonctionnement paradoxal, dans la mesure où il

est à la fois intrinsèquement lié à la communauté, mais repose aussi sur une dynamique avant tout individuelle. Cela posera bien sûr le problème fondamental des notions de groupe ethnique et de communauté. Alors que certains chercheurs (Reitz, 1990 ; De Vries, 1984) affirment que le maintien (en d'autres termes, la rétention) linguistique promeut la cohésion du groupe ethnique et en est même la condition *sine qua non*, j'avancerai sur ce terrain avec davantage de prudence, à la lumière des 45 témoignages recueillis et des situations d'interactions observées pendant deux ans dans quatre lieux où intervenaient des Français émigrés. Je poserai le problème de la relation entre l'individu et le groupe, adhérant davantage à l'idée exprimée par Le Page et Tabouret-Keller (1985) d'*actes identitaires*<sup>1</sup>, ou même d'actes d'identification, dans lesquels se reconstruisent et se co-construisent identité et ethnicité dans le discours. On peut supposer que les définitions mettant en avant la nature « groupale » ou collective de l'ethnicité montrent leurs carences dans la mesure où elles partent de l'idée de la distinction nette entre deux groupes dans les sociétés d'accueil et d'origine, ou de déplacement de groupes unis.

En conséquence, j'avancerai qu'il n'y a pas à proprement parler de communauté française à Toronto au sens où l'entendent certains sociologues de la migration et de l'ethnicité. Si elle existe, elle se caractérise en tout cas par la fragmentation et des processus de regroupement aussi évolutifs que ne l'est l'identité en construction d'un migrant. Si ces expatriés français partagent une histoire nationale et culturelle et une langue communes, il convient de souligner que la migration est faite d'un avant, d'un pendant et d'un après temporels et spatiaux. Ce sont ces moments et ces espaces, localisés ou non, qui lui donnent son dynamisme.

#### *Du rapport entre parcours migratoires et pratiques langagières*

La situation torontoise appellera bien entendu des commentaires particuliers. La migration française (et dans certains cas francophones plus généralement) en Ontario se distingue par le passage du migrant d'une francophonie majoritaire à une anglophonie majoritaire, mais aussi à une francophonie minoritaire qui dispose d'un statut « protégé » par diverses lois fédérales et provinciales. Le processus d'adaptation d'un Français immigré dans cette grande métropole nord-américaine est donc non seulement lié à des questions économiques, sociales et culturelles, mais aussi linguistiques : Toronto lui offre en effet la possibilité de mettre à profit deux types de capital culturel et linguistique (au sens de Bourdieu, 1982) : sa langue française d'un côté, sa culture et son origine françaises de l'autre.

---

<sup>1</sup> Tentative de traduction de l'anglais « identity acts », à comprendre comme actes langagiers visant à la fois l'identification et l'affirmation de l'identité.



Ainsi, en partant du principe que la migration doit être saisie de façon dynamique et évolutive, je poserai qu'elle se compose à la fois d'une *expérience* pré-migratoire et d'un *parcours* migratoire. J'avancerai aussi que l'identité et la langue sont d'une part liées par la combinaison de cette expérience et de ce parcours et d'autre part – de façon aussi importante – par le *projet* d'intégration auquel se rattache le migrant. Même lorsque ce projet est expressément formulé au moment de l'arrivée dans le pays d'accueil, il n'est jamais statique et immuable.

#### *Pour une démarche anthropolinguistique de la migration*

Deborah Cameron (1980, citée par Le Page 1997 : 31) rappelait la vision grossière et naïve de la sociolinguistique quantitative, qui malgré son nom ne savait pas relier le linguistique au social. G. Williams (1992 : 92) a lui aussi critiqué la tendance de la sociolinguistique à baser ses travaux sur des critères principalement linguistiques, alors que le lien qui unit langue et communauté est l'interaction. À notre époque, les cloisonnements disciplinaires sont sans doute moins forts et il convient donc d'œuvrer pour évacuer les concepts d'uniformité linguistique et d'uniformité sociale, ce pour laisser place à l'idée que l'hétérogénéité des pratiques est la règle, sur les plans social et langagier. De surcroît, ce mouvement doit participer de l'effort de la recherche pour mettre en pratique le principe bakhtinien de l'association, non de la disjonction, de l'étude des structures de la langue et de celle des interactions sociales et verbales (Boutet, 1994 : 3).

Blanchet prône une approche ethno-sociolinguistique permettant de rendre compte à la fois du linguistique (les structures linguistiques), de l'interactionnel (le dialogue et la négociation énonciative), du socioculturel ainsi que de son volet ethno-identitaire et, pour finir, de la signification et de l'interprétation symboliques des usages de la langue (Blanchet : 2000 : 72). Il résume sa réflexion en soumettant à son lecteur la nécessité d'une « linguistique de la complexité » (*ibid.*), expression générique qui illustre bien que pratiquer une langue ne relève pas que de la linguistique, mais d'un réseau complexe et interactif entre les diverses disciplines parfois trop compartimentées des sciences de l'homme.

Ce travail s'inscrit dans ce courant de recherche, et procède d'une démarche avant tout anthropologique, ou comme l'exprime Monica Heller (1999a ; 2002), d'une ethnographie sociolinguistique et d'une sociolinguistique ethnographique. Les personnes qui se sont prêtées à l'enquête seront perçues dans leur individualité, mais leur discours permettra de révéler des profils de pratiques sociolangagières. Ce que je veux, ce n'est pas modéliser de façon illusoire et stérile des parcours, mais déterminer comment les gens qui les accomplissent construisent

en discours, grâce à leur histoire, leur vécu et leurs représentations, une appartenance à un nouveau groupe social, une nouvelle culture, un nouveau pays, etc. J'aspire aussi à découvrir quelle(s) identité(s) que leur migration crée en termes de statut social, avec toutes les questions de domination, de reproduction et de transmission des normes sociales et du capital linguistico-culturel qui s'y rattachent.

## **P**REMIÈRE PARTIE

### **M**ISE EN CONTEXTE :

#### **LE TERRAIN ET LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

Cette première partie est constituée des deux premiers chapitres. Le premier d'entre eux servira à mettre cette étude dans ses contextes géographique, démographique et démolinguistique. J'y montrerai le développement historique de la ville de Toronto et sa transformation progressive en l'une des villes les plus multiculturelles du monde. On examinera aussi l'émergence dans la ville d'une francophonie qui, bien que de taille modérée, dispose d'un statut légal particulier en regard des autres langues minoritaires et qui, de par sa composition, reflète bien le pluriculturalisme de la capitale ontarienne. Ce chapitre vise aussi à situer, démographiquement, sociologiquement, les quelques milliers de Français qui élu domicile dans la métropole torontoise, tant vis-à-vis de la francophonie minoritaire dont ils font partie que de la masse de langue anglaise qui les entoure.

Dans le second chapitre, je déclinerai les différents objectifs de ma recherche. La thèse doit aussi poser des questions s'articuler autour de problèmes heuristiques, sociaux et éthiques et y répondre à mesure que la démonstration avance. En entreprenant une nouvelle étude, l'une des questions essentielles que se pose le chercheur, qu'il parte sur le terrain ou qu'il reste dans son laboratoire, est celle de la maîtrise de la complexité méthodologique qui accompagne sa recherche. C'est pourquoi les considérations sur le travail ethnographique et la réflexion entourant mes prises de position méthodologiques occuperont une large place dans ce deuxième chapitre.

# CHAPITRE 1

## PERSPECTIVES HISTORIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES : MULTICULTURALISME ET FRANCOPHONIE À TORONTO

### 1-1. INTRODUCTION

Dans ce chapitre, je propose de faire une synthèse historique du développement et de l'évolution de la francophonie torontoise<sup>2</sup>. L'exposé portera en priorité sur cette réalité dans la ville de Toronto, ce pour deux raisons principales. La première tient simplement à l'ampleur de la tâche, car en effet, le Canada est un vaste pays, dont l'histoire ne se limite pas à ses 150 années d'existence (1867-2007). Le souci de me centrer sur le sujet de cette thèse me pousse donc à me contenter d'un résumé des grandes lignes de l'histoire du peuplement français au Canada et d'une présentation synthétique de la distribution des populations francophones dans ce pays.

La seconde raison, plus importante à mes yeux, tient de la nature diverse des populations francophones au Canada. En effet, la dynamique de l'opposition majorité/minorité ne joue pas dans toutes les provinces de la même façon. Le Québec a, par exemple, une distribution linguistique inverse à celle de l'Ontario. Historiquement et malgré les changements d'ordre politique intervenus dans les années soixante et soixante-dix (Heller, 2002, entre autres), le Québec a toujours eu une population à large majorité francophone, dénombrant 5,7 millions de locuteurs de langue maternelle unique française unique sur les 7,1

---

<sup>2</sup> Dans ce chapitre, les données démographiques sont, sauf indications contraires, issues du dépouillement du recensement de la population canadienne effectué en 2001. Elles sont disponibles en ligne sur le site [http://www.statscan.ca/francais/Pgdb/popula\\_f.htm](http://www.statscan.ca/francais/Pgdb/popula_f.htm). Le recensement canadien ayant lieu tous les cinq ans, certaines de mes données ne sont disponibles que dans celui de 1996, voire celui de 1991.

millions d'habitants que compte la province (Statistique Canada, recensement de la population de 2001).

À l'opposé, tant géographiquement que démographiquement, la Colombie-Britannique, sur une population totale de plus de 3,8 millions d'habitants, ne compte que 63 630 locuteurs de langue française (langue maternelle unique ou multiple), dont 27 765 d'entre eux l'utilisent comme langue principale au foyer (soit 43,6 % des francophones et 0,7 % de la population totale). C'est dire que les profils linguistiques des différentes provinces canadiennes peuvent difficilement être abordé ici sans prendre un volume inconsidéré ; aussi, je me pencherai essentiellement sur les rapports démolinguistiques entre les communautés francophones, anglophones et allophones au Canada et plus particulièrement en Ontario.

## **1-2. LA FRANCOPHONIE CANADIENNE**

### ***1-2.1. Composition de la francophonie canadienne***

Allaire (1999) rappelle justement combien la francophonie canadienne est difficile à cerner par sa variété, sa superficie et surtout par la complexité de sa composition. Il suffit pour s'en convaincre, de constater la variété des noms qui sont donnés à cette francophonie et à ses membres (Allaire, 1999 : 13) : francophonie canadienne, Canada français, francophonies du Canada, communautés francophones et acadiennes, Franco-canadiens, Canadiens français... sans même faire référence aux communautés francophones de chaque province<sup>3</sup>. Sur le plan de l'appartenance identitaire des francophones de l'Ontario, Danièle Juteau posait déjà en 1980 la question suivante : « Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens français, Franco-Ontariens, Ontariens : qui sommes-nous ? » (Juteau-Lee, 1980<sup>4</sup>)

Dans un pays comme le Canada, pour ces raisons géographiques (deuxième pays du globe en superficie), mais aussi du fait d'une colonisation qui fut différente d'une région à l'autre, on peut s'attendre à une grande variété dans les pratiques linguistiques des régions en question. Pour une superficie de plus de 9,2 millions de kilomètres carrés, quelque 327 fois la Belgique et 18 fois la France, la population est peu dense sur l'ensemble du territoire, mais regroupée le long de la frontière avec les États-Unis, avec de grandes villes plus ou moins

---

<sup>3</sup> À l'est et hors du Québec, la francophonie se compose des Franco-Ontariens ou, si l'on emploie un terme plus ancien, des Ontariens (en Ontario), des Franco-Manitobains (au Manitoba), des Fransaskois (en Saskatchewan), des Franco-Albertains (en Alberta), des Franco-Colombiens (en Colombie-Britannique), des Franco-Yukonnais (dans le territoire du Yukon), et des Franco-Ténois (dans les territoires du Nord-Est et au Nunavut). À l'ouest du Québec, on trouve bien sûr les Acadiens dans les trois provinces maritimes (le Nouveau-Brunswick essentiellement, mais aussi la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard) et les Franco-Terre-neuviens (à Terre-neuve et au Labrador). Voir la carte n°1 en annexe.

<sup>4</sup> Cet article a été réédité dans Juteau, 1999 : 39-60.

proches de cette frontière, telles que Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton et Vancouver.

Ce portrait rapide illustre mal la réalité d'une francophonie fort diversifiée. En 2001, le Canada comptait 29 639 035 habitants<sup>5</sup>, dont 6 864 615 francophones<sup>6</sup>, c'est-à-dire quelque 22,6 % de la population totale<sup>7</sup>. Pour les démographes de Statistique Canada, la langue maternelle s'entend comme la langue apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance et encore comprise par le répondant au moment du recensement. Cette définition a son importance attendu que souvent, les usages de la langue au foyer et au travail – deux autres questions que posent les recenseurs – ne sont pas forcément en correspondance avec la possession de cette langue maternelle. Le paysage des francophonies canadiennes varie considérablement d'une province à l'autre, comme l'indique le tableau suivant :

**Tableau 1:** Population des 10 provinces et 3 territoires de Canada et francophonie<sup>8</sup>, 2001

Province ou territoire	Population totale	Population francophone N et % de la pop totale		% de francoph. par rap.à la pop. francoph. totale
Terre-Neuve et Labrador	508 080	2 520	0,49 %	0,03 %
Île-du-Prince-Édouard	133 385	6 105	4,57 %	0,08 %
Nouvelle-Écosse	897 570	36 740	4,09 %	0,53 %
Nouveau-Brunswick	719 710	242 060	33,63 %	3,52 %
Québec	7 125 580	5 844 070	82,01 %	85,13 %
Ontario	11 285 550	533 965	4,73 %	7,77 %
Manitoba	1 103 695	47 560	4,30 %	0,69 %
Saskatchewan	963 150	19 520	2,02 %	0,28 %
Alberta	2 941 150	65 990	2,24 %	0,96 %
Colombie-Britannique	3 868 875	63 630	1,64 %	0,92 %
Yukon	28 520	975	3,41 %	0,01 %
Territoire du Nord-Ouest	37 105	1 060	2,85 %	0,01 %
Nunavut	26 660	435	1,63 %	0,006 %
<b>Total du Canada</b>	<b>29 639 035</b>	<b>6 864 630</b>	<b>23,16 %</b>	<b>100 %</b>

Source : Statistique Canada, recensement de la population de 2001.

### 1-2.2. L'évolution de la francophonie canadienne

<sup>5</sup> Quasiment 32 millions en 2005, selon les projections de Statistique Canada (Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0001).

<sup>6</sup> Chiffre issu de l'addition des recensés déclarant le français comme langue maternelle unique (6 703 325), comme langue maternelle avec l'anglais (112 575), comme langue maternelle avec une autre langue (38 630) et comme langue maternelle avec l'anglais et une autre langue (10 085).

<sup>7</sup> On pourrait ajouter à ces francophones 153 000 personnes déclarant comme langues maternelles le français et l'anglais, ou le français et une autre langue non officielle (au Canada), ou encore le français, l'anglais et une autre langue non officielle.

<sup>8</sup> Le mot « francophone » fait référence aux personnes ayant déclaré la langue française comme *langue maternelle unique*, comme *langue maternelle avec l'anglais*, comme *langue maternelle avec une autre langue* ainsi que comme *langue maternelle avec l'anglais et une autre langue*. Par exemple, pour le Canada, le chiffre total de francophones est composé des locuteurs du français langue maternelle unique (6 703 325), de cette langue comme langue maternelle avec l'anglais (112 575), de ceux qui possèdent le français comme langue maternelle avec une autre langue (219 860) et enfin comme langue maternelle avec l'anglais et une autre langue (10 085).

Sans remonter aux fondements de la fédération canadienne, on se rappellera le rôle joué par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, que le Premier Ministre canadien Lester B. Pearson avait créée en 1963 afin d'enquêter sur les relations entretenues par les deux groupes linguistiques correspondant à ce que l'on appelait les « peuples fondateurs », les Anglais et les Français. Dans le climat d'incertitude politique mentionné plus haut, le nouveau Premier ministre du Canada, Pierre Trudeau se servit du rapport de la Commission royale susmentionnée pour faire adopter en 1969 la *Loi sur les langues officielles*, qui reconnaissait à l'anglais et au français les mêmes droits au niveau fédéral, en vertu de la présence sur le territoire des descendants des deux peuples fondateurs. Ceci permit aussi de contrecarrer les velléités québécoises de séparatisme et de revenir au fondement de la composition biculturelle (et donc bilingue) canadienne énoncée dans l'article 133 de la Constitution de 1867<sup>9</sup> (Allaire, 1999 : 26).

En 1988, le Parlement vota une modification à la *Loi sur les langues officielles* qui donnait davantage de pouvoir aux agences et ministères fédéraux pour qu'ils assurent le développement des langues officielles des communautés du pays, en axant la politique sur l'épanouissement des minorités francophones hors Québec et la minorité anglophone dans cette province<sup>10</sup>. Entre-temps, le gouvernement fédéral, sous l'impulsion de Trudeau, fit rapatrier la constitution canadienne qui n'était jusqu'alors qu'une loi du Parlement de Westminster en Angleterre, en vue de l'adoption d'une constitution renouvelée qui incluait la *Charte canadienne des droits et libertés*. Cette dernière se fixait dans son article 23 des objectifs clairs en termes d'éducation et réaffirmait que les deux langues officielles du Canada étaient le français et l'anglais, créant ainsi des privilèges et des droits égaux à leurs locuteurs au niveau fédéral. La Charte ajoutait que le même système s'appliquait désormais à la province du Nouveau-Brunswick, qui devenait de ce fait la seule province légalement bilingue du pays.

Cette Charte fut aussi interprétée comme donnant le droit aux populations minoritaires francophones ou anglophones à la gestion de leur propres affaires scolaires. Après quelques tractations juridico-politiques initiées par des parents d'élèves franco-albertains (Allaire, 1999 : 29), la Cour Suprême du Canada reconnut le droit aux communautés de gérer leurs

<sup>9</sup> 1867 est l'année où est signé l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*, qui fait du Canada un dominion à quatre provinces : l'Ontario (Haut-Canada), le Québec (Bas-Canada), la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Entre 1870 et 1949, 6 provinces et 2 territoires s'y ajoutent ou sont créés, la dernière province à rejoindre la fédération étant Terre-Neuve. Ajoutons que les Territoires du Nord-Ouest ont cédé la partie orientale de leur terre en vue de la création du territoire du Nunavut le 1<sup>er</sup> avril 1999.

<sup>10</sup> L'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* de 1988 stipule que « le gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne ».

propres conseils scolaires de façon homogènes, c'est-à-dire de créer des conseils scolaires francophones et anglophones. Ainsi, l'Ontario réorganisa ses conseils scolaires et créa en 1998 des conseils scolaires francophones publics et leurs équivalents catholiques sur l'ensemble de son territoire (Labrie et Lamoureux, 2003b ; Labrie *et al.*, 2003). L'école en français est au cœur de la survie de cette langue dans les provinces où elle est minoritaire, et l'Ontario, où une population de plus en plus multiculturelle la fréquente, ne fait pas exception (Heller *et al.*, 2003).

### 1-3. POPULATION ET FRANCOPHONIE EN ONTARIO

Le tableau suivant donne les chiffres et les statistiques issus des recensements de 1996 et 2001 sur les nombres et proportion d'Ontariens qui déclarent le français comme étant leur langue maternelle (ou l'une de leur langue maternelle). Cette vaste province de 916 733 kilomètres carrés se divise en cinq régions : l'est, le centre, le sud-ouest, le nord-est, et le nord-ouest (*cf.* la carte n° 2 de la province en annexe n° 1)

**Tableau 2 :** Chiffres, pourcentages et rétention<sup>11</sup> de la langue française, 1996-2001

Région	Population totale 1996	Population francophone 1996 → 2001	Écart 1996-2001	Rétention linguistique (pop. francophone) 1996 → 2001	
					Écart 1996-2001
Est	1 478 160	221 100 → 226 705	+2,5 %	71,1% → 69,8 %	-1,3 %
Centre	7 008 625	126 650 → 140 550	+11,0 %	34,3 % → 33,0 %	-1,3 %
Sud-Ouest	1 440 510	35 870 → 34 320	-4,3 %	29,6% → 26,9 %	-2,7 %
Nord-Est	582 160	148 955 → 138 585	-7,0 %	69,2 % → 66,5 %	-2,7 %
Nord-Ouest	244 120	9 760 → 8 780	-10,0 %	40,1 % → 38,3 %	-1,8 %
<b>Ontario</b>	<b>10 753 000</b>	<b>542 340 → 548 940</b>	<b>+1,2 %</b>	<b>58,9 % → 56,5 %</b>	<b>-2,4 %</b>

Source: Office des affaires francophones (d'après Statistique Canada, Recensements de la population de 1996 et 2001)

Comme on le constate, la francophonie est représentée dans chacune de ces régions, de façon plus ou moins volumineuse et du fait de raisons socio-historiques différentes. Ce qui ressort de ce tableau est aussi la tendance générale, dans chaque région, à voir la rétention de la langue française s'effriter dans la population francophone, ce même dans les régions dont la population a augmenté (Est et Centre).

<sup>11</sup> La rétention linguistique, qui dans la terminologie de l'Office des affaires francophones porte le nom de « conservation », est le fait de pratiquer sa langue maternelle au foyer familial. Inversement, le transfert est le fait de passer à une autre langue (souvent majoritaire) que sa langue maternelle. Ainsi, le taux de rétention linguistique est le pourcentage de locuteurs qui pratiquent leur langue maternelle au foyer. Par exemple, le tableau ci-dessus montrent qu'en 2001, seuls 56,7 % des francophones (personnes déclarant le français comme langue maternelle première) de l'Ontario parlaient français à la maison.



L'est représente la première région francophone de l'Ontario. Elle doit sa forte teneur francophone à sa proximité avec la frontière québécoise et au centre urbain qu'est Ottawa, capitale fédérale officiellement bilingue. Cette proximité avec le Québec explique au moins partiellement l'établissement d'un grand nombre de francophones. La capitale fédérale attire depuis longtemps une population nombreuse et instruite de langue française, ce qui explique aussi qu'une bonne partie des francophones de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (17,1 % de la population totale de cette municipalité régionale en 1996) était, en 1996, née à l'extérieur de la province (Allaire, 1999 : 116).

Le nord-est, même si les chiffres de la francophonie y accusent une légère baisse, demeure en chiffres absolus et en pourcentages de la population totale, la seconde région francophone de la province. Elle se caractérise aussi par l'immensité de son territoire et donc par la dispersion de sa population, toutes langues confondues. C'est surtout l'industrie minière, l'exploitation forestière, l'agriculture, le bois, ainsi que les pâtes et papiers qui composent l'activité industrielle de cette région. Ces activités ont su attirer dès le XIX<sup>e</sup> siècle un grand nombre de Québécois à la recherche de prospérité, de terres ou simplement de travail pour assurer leur survie. On estime qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, près d'un million de Québécois ont émigré de leur province vers l'ouest canadien, l'Ontario et vers les États-Unis, laissant ainsi derrière eux des régions surpeuplées telle que la vallée du Saint-Laurent, dont les terres étaient presque entièrement occupées (Dorais, 1990 : 131-132). Ainsi, entre 1860 et 1960 environ, l'agriculture et l'extraction minière ont donné lieu à d'importants mouvements de migrations interprovinciales, auxquelles bon nombre de Québécois ont participé, exportant ainsi leur langue et leur culture. La mine a aussi constitué la base de l'urbanisation du nord de l'Ontario (Heller, 2003 : 46-47)

Au nord-ouest de la province, on compte une francophonie plutôt modeste, elle aussi issue des mouvements de migration professionnels du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est ce qui explique que la région portuaire de Thunder Bay compte 3 385 francophones<sup>12</sup>, soit plus de 38,5 % des personnes de langue française de cette région Nord-Ouest. Quelques villes plus petites se démarquent par la forte proportion de leur population francophone, comme Manitowadge (19,3 %) et Marathon (12,1 %), respectivement ville minière et ville papetière. C'est par ailleurs l'industrie forestière qui a eu un impact important sur l'installation de francophones dans les villes de Geraldton (23,4 % de la population de la ville) et Longlac (55,4 %).

---

<sup>12</sup> Ces chiffres portent ici sur la Région métropolitaine de recensement (RMR), autrement sur Thunder Bay et les municipalités environnantes.

La région sud-ouest constitue 6,6 % de la population francophone de la province. La cité de Windsor, centre manufacturier et universitaire de la région, est située sur la frontière américaine à quelques kilomètres de la ville de Détroit et compte 7 955 francophones, soit 3,8 % de la population<sup>13</sup>. D'autres communautés francophones subsistent, comme celle de la ville de Tecumseh (Jackson, 1975). Cette région sud-ouest se distingue aussi par le fait que bon nombre de francophones qui y résident, surtout dans les zones agricoles fertiles situées entre Windsor et Chatham, descendent des colons du Detroit, constituant à ce titre les plus anciennes implantations françaises de l'Ontario (Dorais, 1990 : 134 ; Allaire, 1999 : 121).

Le centre est la région au cœur de mon étude, car elle est celle de la métropole torontoise. Cette région, avec ses plus de sept millions d'habitants, est la plus peuplée de la province et, si on la compare à d'autres sous-divisions provinciales au Canada, la plus importante du pays en termes quantitatifs. Ce faisant, c'est près de 25 % de la population canadienne et près de 70 % de celle de l'Ontario qui demeurent dans cette région. Elle se compose géographiquement du « croissant doré » – adaptation libre de son nom en anglais, « Golden Horseshoe », littéralement « fer à cheval doré » – qui s'étale de l'est de la ville d'Oshawa à la péninsule du Niagara et comprend aussi la région de Penetanguishene (cf. annexe n° 1, carte n° 3).

Si les francophones du centre ne constituent qu'une infime partie de la population totale (1,8 %), cette région abrite une partie importante de la francophonie ontarienne (140 550 personnes, soit environ 23 %). Au cœur de cette région se trouve le « croissant doré », où quelques municipalités se démarquent par leur pourcentage assez élevé de francophones. Le Gouvernement provincial a par exemple « désigné » des régions, à savoir des zones où des services en français doivent être accessibles au public. Par exemple, on compte 42 780 francophones dans la métropole torontoise<sup>14</sup> (1,7 % de la population métropolitaine), 8 070 à Hamilton (1,6 % de la population municipale), 6 255 à Welland (12,9 % de la population de cette ville), 10 570 à Mississauga (1,7 % de la population municipale) et 4 440 à Brampton (1,4 % de la population de la ville).

Le reste de la population se trouve situé dans d'autres communautés du centre de l'Ontario, comme celles du comté de Simcoe où trois villes se démarquent par leur importante population de langue française : Penetanguishene, où près de 16,6 % de la population est francophone (1 385 personnes), Tiny où la population francophone constitue 13,2 % des 9 015

---

<sup>13</sup> À noter que pour ce qui est de la RMR de Windsor, la population francophone est de 14 590 personnes, soit 4,8 % de la population.

<sup>14</sup> Ces chiffres proviennent des analyses de l'Office des affaires francophones, qui définit la métropole torontoise comme l'amalgame des villes de Scarborough, East York, North York, York et Toronto.

habitants du comté) et Essa où 6,7 % des 16 760 résidents de ce comté sont de langue française.

L'histoire du peuplement de cette région centre diffère quelque peu de celui du reste de la province en ce sens que l'attraction due à la croissance rapide de la région aux niveaux industriel, administratif et éducatif a créé une migration intra-provinciale, en particulier du nord-est et du nord-ouest de la province. Allaire parle à ce propos d'une « migration des cerveaux en provenance du nord » (Allaire, 1999 : 119) et de conditions économiques devenues médiocres dans le nord, avec un important chômage dans des villes comme Sudbury (*ibid.* : 122), où 29,5 % de la population est francophone (45 430 personnes sur une population de 153 890 habitants de la RMR de Sudbury).

De même, il y a eu – et il y a toujours – une migration inter-provinciale, car de nombreux Québécois se sont installés dans le « croissant doré » pour les opportunités professionnelles qui s'y présentaient. Pour finir – et c'est au cœur de la préoccupation de cette thèse –, la migration internationale, autrement appelé l'immigration, a toujours été élevée dans le centre de l'Ontario. La population du « croissant d'or », particulièrement celle de la métropole torontoise, est particulièrement diversifiée et multiculturelle. Parmi les milliers d'immigrants installés dans cette mégapole, un certain nombre de francophones, originaires d'Afrique, des Antilles, du Moyen-Orient, d'Asie et d'Europe composent un paysage francophone fort hétéroclite, comme je montrerai plus bas (section 1-5.1). Il n'en reste pas moins que pour beaucoup, le fait français à Toronto demeure plutôt invisible, selon l'expression de T. R. Maxwell (1977). Ce phénomène s'explique par une colonisation, un peuplement et une immigration qui n'ont guère été favorables aux francophones à travers l'histoire de l'Ontario et de sa capitale.

## **1-4. COLONISATION, IMMIGRATION ET PEUPEMENT AU CANADA ET EN ONTARIO**

### ***1-4.1. Survol historique***

Si les premiers colons à s'installer sur le site furent des Français, le peuplement rural puis urbain de la région de Toronto fut avant tout anglais. Ainsi, les premiers contacts avec les explorateurs de France n'eurent guère de conséquence sur le développement du sud-ouest de l'Ontario. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque les Rois de France<sup>15</sup> comprirent l'intérêt qu'il y avait pour le royaume d'intensifier les commerces de pelleteries et de la pêche avec ces contrées où personne, encore en 1600, ne vivait à demeure (Mathieu, 1991 : 45), ils

---

<sup>15</sup> De François I<sup>er</sup>, roi de 1515 à 1547, à Henri IV (1589 à 1610).

dépêchèrent quelques expéditions visant à implanter sur le sol du futur Canada une colonie permanente. L'entreprise fut longue, mais la ténacité de Samuel de Champlain, qui dirigea le premier groupe de colons, finit par s'avérer payante. Arrivés en 1604, les colons s'installèrent en Acadie, à Port Royal, alors que d'autres, sous l'impulsion de Champlain fondèrent quatre ans plus tard la ville de Québec, qui n'était jusqu'ici qu'un simple poste de traite (Giraud, 1981 : 12-13). Québec servit de point de départ de cette colonie que l'on appela la Nouvelle-France et, *ipso facto*, à la colonisation.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Nouvelle-France se compose de trois colonies : l'Acadie, c'est-à-dire les terres des régions atlantiques que la France perd dès 1713, la Louisiane fondée en 1699 par le montréalais Pierre Le Moyne d'Iberville et le Canada qui désigne la vallée du Saint-Laurent et les Pays d'en Haut, à savoir la région des Grands Lacs (Linteau, 1997 : 22). Après avoir orienté ses efforts d'abord sur l'Acadie (Giraud, 1981 : 12), puis sur la région du Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, Champlain entreprit de « descendre » vers le sud-ouest, le long du fleuve Saint-Laurent vers la région des lacs. En 1615, alors qu'il se trouvait à mi-chemin sur le parcours (fluvial) qu'utilisaient depuis des générations les Amérindiens pour passer du lac Ontario au lac Huron, Champlain envoya son jeune interprète Étienne Brûlé vers le sud, jusqu'au bout du chemin de portage que les Indiens utilisaient pour leur commerce de fourrure avec les Anglais et les Hollandais. Cette route, les Amérindiens algonquins qui la pratiquaient l'appelaient « Toronto ». Étienne Brûlé est donc considéré comme le premier Européen à avoir vu le lac Ontario, de l'embouchure de la rivière Humber, c'est-à-dire à l'emplacement où se trouve maintenant la ville de Toronto (Maxwell, 1977 : 18). Ce nom, qui faisait référence jusqu'alors à la route joignant les deux lacs (Toronto signifiait « chemin de portage »), fut à l'usage restreint à la désignation de l'embouchure de la Humber, où un village indien existait et où allait se développer la ville (*ibid.*)

Les Français y installèrent un poste de traite des fourrures en 1720, mais l'abandonnèrent dix ans plus tard devant la stagnation du commerce de la pelleterie dans la région. En 1750, ils revinrent pour asseoir leur contrôle sur ce commerce entre les Indiens et les colonies anglaises, puis construisirent un embryon de ville, Fort Rouillé<sup>16</sup>. Cependant, alors que les Français cherchaient à s'implanter, les colons anglais, appuyés par les troupes de la couronne, achevaient leur colonisation. En 1754 et 1755, les Anglais conquièrent l'Acadie et s'y installèrent définitivement. La guerre entre France et Angleterre éclata en 1756 et les défaites s'accumulèrent pour les troupes françaises : Louisbourg, Fort Frontenac puis Fort Duquesne tombèrent aux mains des Anglais en 1758. L'année suivante, la célèbre bataille des

<sup>16</sup> Bien que « Fort Toronto » fût le nom couramment employé à l'époque, son nom officiel était « Fort Rouillé », du nom du ministre français de la marine et des colonies (Maxwell, 1974 : 18).

plaines d'Abraham permit au général Wolfe de mettre en déroute les troupes françaises du marquis de Montcalm qui protégeaient la ville de Québec. Celle-ci tomba donc aux mains des Anglais en 1759 et la capitulation de Montréal en 1760 sonna le glas de la Nouvelle-France, qui passa sous domination britannique. Son avenir fut scellé en 1763 par le traité de Paris qui céda la Nouvelle-France à l'Angleterre. Le statut de la province fut clarifié par le *Quebec Act* de 1774, mais l'ensemble du territoire canadien colonisé était désormais régi par les lois anglaises. Il s'ensuivit un rapide déclin de la présence française dans la péninsule de l'Ontario, c'est-à-dire le sud-ouest de la province.

En 1787, le Gouverneur Général de la colonie anglaise, Lord Dorchester, se rendit compte de l'importance stratégique et commerciale du site, du fait de son port et du rôle qu'il allait jouer dans la colonisation prévue à l'ouest. Dorchester fit ainsi acheter l'emplacement aux Indiens Mississauga, en le destinant à devenir rapidement une implantation. En 1791, l'Angleterre prit la décision de doter le Canada d'une constitution. Prenant déjà conscience des risques de tensions ethniques et religieuses (Giraud, 1981 : 44), le gouvernement britannique décida par le *Constitutional Act* de diviser le pays en deux parties dont chacune serait représentée par sa propre assemblée. Ainsi furent fondés le Bas-Canada, la partie française du pays qui gardait Québec pour capitale, et le Haut-Canada dont la capitale serait le village de Newark.

Toronto vit ses premiers colons s'installer en 1793, et le Lieutenant Gouverneur Simcoe, conscient à son tour de l'importance stratégique-militaire et commerciale de cette ville, en fit la capitale du Haut-Canada, la rebaptisant York (Maxwell, 1977 : 18). La ville connut un essor commercial et industriel important durant le siècle suivant et la population passa de 456 habitants en 1803 à 2 500 en 1815. Cette même année, on n'y dénombrait qu'une vingtaine de familles françaises. L'emplacement, découvert puis abandonné par les Français, présenta dès sa fondation un aspect on ne peut plus britannique<sup>17</sup>, qu'elle garda jusqu'au milieu du vingtième siècle.

En 1850, la ville, redevenue Toronto, dominait l'économie du Haut-Canada et comptait déjà une population de plus de 30 000 habitants. En 1851, la population se composait de 91 % de Britanniques<sup>18</sup>, taux qui atteignit 93 % en 1893. Dès le début du vingtième siècle, ce taux diminua progressivement, jusqu'à 69 % en 1951. Cette décennie marqua le changement réel de la configuration démographique de la ville, avec l'arrivée massive d'une immigration non britannique et non anglophone. A la fin des années 1950, il n'y avait plus que 52% de la

---

<sup>17</sup> Ou, selon les mots exacts de Maxwell (1974: 18) : « York possessed a thoroughly British character from the very beginning ».

<sup>18</sup> « Britannique » signifie ici anglais, gallois, écossais et irlandais.

population d'origine britannique dans la ville de Toronto et 61 % dans l'agglomération (Maxwell, 1977 : 19).

#### ***1-4.2. L'immigration au Canada, ou le peuplement d'un pays***

D'abord longtemps dominée par une rivalité coloniale et impériale franco-britannique, l'histoire de l'immigration canadienne avant l'indépendance de 1867 se subdivise en trois grandes périodes (Kelley et Trebilcock, 1998 : 21-22). La première période est présentée comme celle du premier contact de 1497 à la conquête de la Nouvelle France en 1760. On parlait plutôt d'une colonisation et d'une implantation effectuées au gré des conflits entre Anglais et Français, conflits qui n'étaient souvent que le reflet des rivalités qui avaient cours en Europe. Une deuxième période, de 1783 à 1812, fut largement dominée par l'influence des événements liés à guerre d'indépendance aux États-Unis. La période vit l'arrivée massive de réfugiés loyalistes et d'Américains à la recherche de nouvelles terres, mais cessa lors de la guerre de 1812 entre le Canada et les États-Unis. Toutefois, cette trentaine d'années suffit à doter le Canada d'une importante population d'origine britannique, surtout dans les deux nouvelles colonies que furent le Nouveau-Brunswick et le Haut-Canada<sup>19</sup>. Après une vingtaine d'années de stagnation après la guerre américano-canadienne, la troisième période de migration intense eut lieu de 1830 à 1850 et vit l'installation massive d'immigrants d'origine britannique qui fuyaient une situation économique dépressive due aux changements internes à la société et à l'économie de la Grande-Bretagne (nouvelles pratiques agricoles, changements technologiques, famines, etc.).

Après la proclamation de la Confédération du Canada en 1867, un premier recensement fut entrepris en 1871. On y dénombrait 3,6 millions d'habitants, dont 32 % étaient d'origine française, 70 % d'origine britannique<sup>20</sup> et 6 % d'origine allemande. Les 2 % restants incluaient 30 000 Hollandais, 21 500 Noirs et 23 000 Autochtones<sup>21</sup>. Il est à noter qu'à l'époque de la confédération, 79 % de la population était née au Canada et la démographie migratoire était très variable d'une province à l'autre. Par exemple, seul un résident du Québec sur douze était immigrant, alors qu'un sur trois l'était en Ontario. Notons enfin que la migration française, même sous le régime royal de la Nouvelle France, ne se composait que d'une dizaine de milliers de personnes et disparut presque entièrement lors de la confédération.

L'impact des événements aux États-Unis et des déplacements de réfugiés loyalistes en Ontario fut significatif (Kelley et Trebilcock, 1998 : 40-41), car si la propension des réfugiés à s'installer dans le Haut-Canada lors de la guerre d'indépendance fut somme toute limitée aux

<sup>19</sup> Le Haut-Canada est l'ancêtre de l'Ontario actuel.

<sup>20</sup> Parmi lesquels 26 % d'origine écossaise, 24 % d'origine irlandaise et 20 % d'origine anglaise et galloise.

<sup>21</sup> Kelley et Trebilcock (1998 : 22) rappellent à juste titre que les recenseurs omirent de se rendre dans les endroits les plus reculés, ce qui eut un effet sur le décompte des populations amérindiennes, que l'on estime en réalité à une centaine de milliers. De plus, certains groupes ne furent pas recensés, alors que l'on sait que des immigrants chinois vivaient déjà au Canada avant la Confédération de 1867.

alentours de 5 000 à 7 000 loyalistes, le Lieutenant-Gouverneur de la Province de l'époque (1791), John Graves Simcoe, se lança dans une entreprise de promotion de la colonie, l'ouvrant ainsi aux Américains à la recherche de terres arables à bon marché. L'acquisition de terres pouvait aussi se faire selon un principe consistant en la promesse de développer une terre de 200 acres, en y construisant une maison, un chemin et une clôture. Ainsi, la région située au nord du lac Ontario, celle du grand Toronto actuel, fut progressivement peuplée d'immigrants agriculteurs américains jusqu'en 1812. Notons que 10 % des immigrants du Haut-Canada de l'époque étaient d'origine allemande, arrivés de diverses façons et pour différentes raisons (*ibid.* : 41). Par exemple, 12 000 mercenaires allemands recrutés par les Anglais étaient basés au Canada, dont 2 500 restèrent à la fin de la guerre d'indépendance. D'autre part, des groupes religieux et pacifistes tels les Quakers et les Mennonites arrivés aux États-Unis furent attirés par le Haut-Canada après que le Lieutenant-Gouverneur Simcoe leur eut promis une exemption de service militaire.

De 1812 à 1867, c'est vers le Haut-Canada que l'immigration fut la plus forte. La population décupla en une quarantaine d'années, passant de 95 000 en 1812 à 952 000 en 1851, dépassant pour la première fois celle du Bas-Canada (Norrie et Ooram, 1991 : 178). En Grande-Bretagne et en Irlande, les motifs de l'expatriation dépassaient une simple attirance pour les Amériques. Il s'agissait de contrecarrer la forte augmentation de la population qui avait eu lieu à l'issue des guerres napoléoniennes, une sévère récession économique et une misère grandissante (Kelley et Trebilcock, 1998 : 44). Dans les années 1837, des rébellions canadiennes-françaises eurent lieu, notamment sous l'impulsion de Louis-Joseph Papineau, qui était depuis 1815 le « speaker » de l'Assemblée du Bas-Canada. À la suite de ces troubles, particulièrement la Rébellion de 1837, Lord Durham fut nommé par Londres Haut Commissaire et Gouverneur Général de l'Amérique du Nord britannique et fit un rapport à la Couronne afin de trouver des solutions aux difficultés existantes. Ce rapport eut un impact considérable : Durham proposa la fusion des entités du Bas-Canada et du Haut-Canada en un seul gouvernement, précurseur du gouvernement fédéral du Dominion. Ainsi, ces mesures participèrent de l'absorption des Canadiens français dans un Canada uni et, partant, d'un objectif d'assimilation de ces derniers.

La famine de 1847 en Irlande précipita l'expatriation massive d'Irlandais vers New York principalement, mais aussi vers le Canada. Des fonctionnaires chargés de l'immigration et de la promotion de l'agriculture de ce pays furent envoyés à Liverpool, en Angleterre, en 1859 et en Allemagne l'année suivante, même si dans ces mêmes années, Bas et Haut-Canada entraient dans une importante période d'industrialisation. Naissait aussi un sentiment



d'expansionnisme, c'est-à-dire de découverte et de peuplement de l'ouest du pays. Kelley et Trebilcock (1998 : 53 et 63-64) notent toutefois que si les arrivées étaient nombreuses, les départs vers les États-Unis à partir du Canada l'étaient aussi : on estime à 1 500 000 les arrivées au Canada entre 1867 et 1892, mais la plupart de ces migrants n'étaient qu'en transit vers les États-Unis. De surcroît, dans cette deuxième moitié de XIX<sup>e</sup> siècle, il y eut davantage de départs du Canada que d'arrivées, car nombre de migrants, mais aussi de résidents canadiens, se trouvèrent déçus par les perspectives qu'offrait le jeune Dominion.

Une politique énergique de recrutement et de persuasion fut mise en place et des agents d'immigration travaillant pour le Dominion furent placés dans toute l'Europe, notamment à Dublin, Belfast et Glasgow. Le service pour les Îles Britanniques fut ensuite centralisé à Londres en 1880 lorsque le Haut-Commissariat du Canada<sup>22</sup> y fut ouvert. Les difficultés que rencontrèrent en premier lieu les agents canadiens furent la concurrence de leurs collègues américains et les restrictions, voire l'interdiction, imposées par certains pays européens à l'émigration : la Russie l'interdisait, alors que l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, l'Autro-Hongrie et les pays scandinaves n'autorisaient pas la propagande ou la publicité pour l'immigration (*ibid.* : 78-80). Les bureaux d'immigration de Paris et d'Anvers se révélèrent plutôt inefficaces alors que ni la France ni la Belgique ne s'étaient ouvertement opposés à l'émigration. Toutefois, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, face aux visées expansionnistes allemandes, la France émit des restrictions à la promotion de l'expatriation, ressentant le besoin d'avoir une armée forte et nombreuse (*ibid.* : 100).

Au tournant du siècle, le Canada connut une croissance industrielle qui eut bien sûr un impact sur le paysage économique, social et donc démographique du pays. De 1896 à 1914, trois millions d'immigrants arrivèrent au Canada<sup>23</sup>. En 1891, le pays comptait 4,8 millions d'habitants. La population passa à 5,4 millions d'habitants en 1901 et augmenta de 30 % jusqu'en 1911 où l'on dénombrait déjà 7 millions de personnes. En 1931, le Canada comptait 10,1 millions d'habitants. « L'immigration, anémique dans les années 1890 » (Linteau, 1997 : 76), explosa dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, car le Canada était perçu comme le dernier endroit en Amérique du Nord où les terres subsistaient en abondance, alors que le territoire américain venait d'achever son occupation. En 1911, 22 % de la population du pays était née à l'étranger. C'est aussi à cette période que la configuration industrielle et économique du pays changea, surtout au Québec et en Ontario. Les ressources naturelles étaient utilisées dans la métallurgie, les mines, les pâtes et papiers et l'hydroélectricité ; la production manufacturière

---

<sup>22</sup> Le Haut-Commissariat, en anglais *High Commission*, est l'ambassade d'un pays du Commonwealth dans un autre pays de cette organisation.

<sup>23</sup> De 17 000 entrées en 1896 aux 400 000 installations de 1913 (Kelley et Trebilcock, 1998 : 112).

se développa, aussi bien dans l'industrie légère (textile, alimentation, tabac...) que dans l'industrie lourde comme la production d'acier, l'équipement ferroviaire, la construction automobile, etc. (Linteau, 1997 : 77).

L'immigration eut un effet évident sur la composition ethnique du pays. En 1867, 60 % de la population était d'origine britannique, 30 % d'origine française et seulement 7 % de descendance européenne autre. En 1921, les habitants du Canada d'origine européenne autre que française et britannique constituaient 15 % de la population du pays (Kelley et Trebilcock, 1998 : 112). De plus, la distribution sur le territoire subit d'importants changements, avec une augmentation sensible de la population urbaine. En 1891, 30 % de la population vivait dans des villes de plus d'un millier d'habitants et vingt ans plus tard, la moitié de la population était considérée comme urbaine. De 1901 à 1910, Montréal connut une croissance démographique de 50 %, Toronto de 81 %, Winnipeg de 200 %, Edmonton de 600 % et Vancouver de 300 % (*ibid.* : 112). En 1931, Montréal comptait un million d'habitants et Toronto n'était pas loin (Linteau, 1997 : 78), cependant que le pays était désormais peuplé pour 18 % d'une population d'origine européenne autre que britannique et française.

C'est à cette époque que le Canada devint une société que l'on peut considérer multiethnique (*ibid.* : 81). Le pays connut un accroissement significatif de l'urbanisation, l'arrivée importante d'immigrants d'origine européenne autre que britannique (et française) ainsi que de nombreux Chinois dans l'ouest, le développement de communautés rurales compactes sur le plan ethnique (Ukrainiens dans les Prairies, Hollandais, Allemands et Mennonites en Ontario, etc.) et enfin la formation de quartiers spécifiques dans les villes (Italiens, Irlandais, Juifs...), notamment à Toronto<sup>24</sup>. Le tableau suivant illustre bien l'évolution des origines géographiques des migrants au Canada entre la période qui précède 1961 et celles des quatre décennies suivantes :

---

<sup>24</sup> Pour une étude des divisions et ségrégations ethnospatiales et linguistiques montréalaises, on se reportera aux travaux de Laur, 2002 ; 2003.

**Tableau 3** : Régions de naissance des immigrants (résidents permanents ou citoyens canadiens) au Canada sur cinq périodes, d'avant 1961 à 2001.

Région de naissance	Immigrants 2001	avant 1961	Période entre 1961 et 1970	Période entre 1971 et 1980	Période entre 1981 et 1990	Période entre 1991 et 2001
<b>Total</b>	<b>5 448 480</b>	<b>894 465</b>	<b>745 560</b>	<b>936 275</b>	<b>1 041 500</b>	<b>1 830 680</b>
<b>Europe</b>	<b>2 287 560</b>	<b>809 330</b>	<b>515 675</b>	<b>339 065</b>	<b>266 185</b>	<b>357 845</b>
Europe du Sud	715 370	207 900	232 255	126 095	55 620	93 500
Royaume-Uni	606 000	217 175	160 005	126 030	60 145	42 645
Europe du Nord / Ouest (hors RU)	494 825	248 830	86 820	56 345	45 595	57 235
Europe de l'Est	471 365	135 425	36 595	30 595	104 825	164 465
<b>Asie</b>	<b>1 989 185</b>	<b>28 855</b>	<b>90 415</b>	<b>311 960</b>	<b>491 725</b>	<b>1 066 230</b>
Asie de l'Est	730 600	18 325	36 360	97 610	155 070	423 235
Asie du Sud-Est	469 105	2 240	14 095	107 445	159 660	185 665
Asie du Sud	503 895	3 845	26 600	77 230	101 110	295 110
Asie centrale, Ouest + M-Orient	285 585	4 445	13 360	29 675	75 885	162 220
<b>Caraïbes / Bermudes</b>	<b>294 050</b>	<b>6 990</b>	<b>42 740</b>	<b>91 475</b>	<b>68 840</b>	<b>84 005</b>
<b>Amérique centrale / Sud</b>	<b>304 650</b>	<b>5 910</b>	<b>17 155</b>	<b>62 925</b>	<b>102 655</b>	<b>116 005</b>
États-Unis	237 920	34 805	46 880	62 835	41 965	51 435
<b>Afrique</b>	<b>282 600</b>	<b>4 635</b>	<b>23 830</b>	<b>54 655</b>	<b>59 710</b>	<b>139 770</b>
<b>Océanie et autre</b>	<b>52 525</b>	<b>3 950</b>	<b>8 870</b>	<b>13 910</b>	<b>10 415</b>	<b>15 380</b>

Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 1996 et 2001

Ces chiffres appellent quelques commentaires. En premier lieu, on constate une forte décroissance de la migration européenne, qui ne représente plus de 1991 à 2001 que 19,5 % de la migration totale au Canada. Toutefois, on note que ce sont les Européens de l'Est, c'est-à-dire ceux des anciens satellites de l'URSS, qui constituent les arrivées les plus importantes. On constate aussi une reprise de la migration du sud de l'Europe (notamment des pays de l'ex-Yougoslavie). Ces migrations sont liées à divers facteurs d'ordre économique et politique, notamment des effets d'attraction et de répulsion que je n'ai pas la place de développer ici, mais qui seront développés dans le chapitre 3 dans le cadre des parcours migratoires de la population française que j'étudie.

C'est incontestablement l'Asie qui fournit au Canada son plus fort contingent d'immigrants<sup>25</sup>. Depuis le recensement de 1981, l'immigration provenant de toutes les parties de l'Asie est en hausse. On remarque notamment que l'Asie orientale ainsi que la partie méridionale du continent asiatique, c'est-à-dire le sous-continent indien, sont deux sources

<sup>25</sup> Je prends ici le Canada dans sa globalité, sans entrer dans les détails qui différencient notamment la situation migratoire anglo-canadienne de la situation québécoise. Il faut toutefois savoir que l'immigration asiatique a une tendance nette à l'implantation dans les provinces anglophones du pays.

importantes de la migration canadienne. La très forte croissance de l'immigration chinoise, qui compose l'essentiel des ressortissants de l'Asie de l'Est, se révèle frappante : alors que l'on comptait 155 070 immigrants nés dans cette région dans la période 1981-1990, les recenseurs en ont dénombré 423 235 entre 1991 et 2001.

L'Afrique, pour sa part, fournit une immigration en hausse, particulièrement dans la dernière décennie (1991-2001), mais elle reste somme toute modeste. Ceci s'explique par le fait que la migration africaine est souvent composée de réfugiés (Somaliens à Toronto par exemple, Algériens au Québec, Ruandais, etc.), groupe de migrants par nature scrupuleusement limité par les services d'immigration et qui constitue rarement pour le pays d'accueil la population éduquée et qualifiée qu'il recherche et représente une population généralement peu prisée par l'opinion publique.

Les années soixante-dix ont vu de nombreux pays des Caraïbes devenir indépendants et, profitant pour certains de l'adhésion de leur pays au Commonwealth, nombre de citoyens de ces pays ont choisi le Canada comme terre de destination. C'est ainsi que la ville de Toronto abrite désormais une importante communauté antillaise (anglophone) et organise son célèbre carnaval des Caraïbes en juillet, où de nombreux immigrants originaires de Trinidad et Tobago, de Jamaïque, des îles de St Kitts et Nevis et d'autres anciennes colonies britanniques antillaises se retrouvent pour célébrer leur(s) culture(s) d'origine et affirmer leur ethnicité dans ce haut lieu du multiculturalisme canadien.

Dans ce paysage migratoire d'après-guerre, comment situer les Français? Comme beaucoup d'autres Européens, ils ne font pas partie des populations *a priori* menacées par une guerre, une dictature, ou une dépression économique les faisant basculer dans la misère, même si certains ont pu connaître des difficultés économiques (*cf.* Dimitri, Sabine<sup>26</sup>), ou de logement, au sortir de la seconde guerre mondiale (*cf.* Marie). Il sera donc intéressant de s'attacher à faire ressortir les raisons de la migration, dont on peut émettre l'hypothèse qu'elles sont d'origines diverses, souvent liées à des mouvements familiaux ayant eux-mêmes pour source la recherche d'un confort personnel accru ou d'une expérience personnelle enrichie<sup>27</sup>. Le chapitre 3 abordera ces sujets en détail.

---

<sup>26</sup> Ces prénoms français, comme d'autres que l'on trouvera tout au long de ce travail, sont ceux des quarante-cinq participants interviewés pour cette étude. Les personnes qui portent ces prénoms – bien sûr fictifs – seront présentées dans le chapitre suivant.

<sup>27</sup> Margolis (1994 : 258-275) souligne la nuance importante, dans certaines communautés, entre « immigrants » et « sojourners » (des gens de passage, qui séjournent). Selon elle, par exemple, la population brésilienne de New York ne se perçoit pas comme immigrante, mais seulement comme migrante temporaire (« sojourners »).

## 1-5. La ville de Toronto

### *1-5.1. Données géographiques et démographiques sur la ville et ses banlieues*

La ville de Toronto est située sur la rive nord du lac Ontario. Comme je l'explique dans la partie 1-3 (*cf.* aussi annexe n° 1, cartes 3 et 4), la région au centre duquel elle se trouve est appelée le « Golden Horseshoe », sorte de croissant qui longe le lac Ontario et qui est le poumon économique de la région. L'agglomération fait l'objet de trois définitions urbaines : au centre, géographiquement et historiquement, on retrouve la ville de Toronto (« City of Toronto »), appelée désormais, quoique l'expression semble maladroitement calquée sur l'anglais, « cité de Toronto ». Autour de la ville d'origine, on appelle communément la banlieue proche le « Toronto métropolitain » (« Metropolitan Toronto » ou « Metro Toronto ») et en dernier lieu, la grande banlieue, c'est-à-dire l'agglomération du grand Toronto, qu'on appelle en anglais « Greater Toronto Area » (GTA). On note la disparition en 1998 du Toronto métropolitain au profit de la fusion des six communes (*cf.* tableau 4) qui le composaient en une « mégacité », faisant ainsi bondir les chiffres de la population de 600 000 habitants avant la fusion à 2 300 000 après.

La région du Grand Toronto (GTA) comptait au recensement de 2001 plus de cinq millions d'habitants, représentant plus de 17 % de la population du Canada et absorbant le quart de la croissance démographique actuelle nationale (Consulat Général de France, 2002 : 49). Cette agglomération torontoise est donc sans conteste la plus importante du Canada. La cité de Toronto se place d'ailleurs en cinquième position parmi les villes d'Amérique du Nord<sup>28</sup>. Dans les pages qui suivent, les références géographiques se feront tantôt à la région métropolitaine de recensement (RMR), tantôt à la région du Grand Toronto (GTA), ce en fonction des sources dont proviennent les statistiques. Ces dernières sont le plus souvent issues des recensements quinquennaux de la population et je me baserai donc sur les chiffres de la ville de Toronto (la municipalité de Toronto, autrement dit le centre, qui n'a plus désormais d'existence légale), ceux de la communauté urbaine de Toronto (l'ancien Toronto métropolitain) et les chiffres de la région métropolitaine de recensement (RMR). Une clarification sur la situation géo-administrative plutôt complexe de la mégalopole est présentée dans le tableau suivant et à l'annexe n° 1 (cartes n° 4, 5, 6 et 7)

---

<sup>28</sup> Les géographes des Amériques considèrent que le Mexique fait partie de l'Amérique du Nord. Ainsi, les quatre villes les plus peuplées sont, dans l'ordre décroissant, Mexico, New York, Los Angeles et Chicago.

**Tableau 4** : *Divisions administratives de la région torontoise*

Lieu connu sous le(s) nom(s) de	Composition	Population 1996 • 2001
Ville de Toronto, Municipalité de Toronto (Cf. carte 4)	Le centre, municipalité dissoute en 1998	653 734 • 676 352
Toronto métropolitain ; Communauté urbaine de Toronto (CUT) ; Cité de Toronto (CT) (Cf. carte 5)	Anciennes municipalités de : <i>Scarborough, Toronto, East York, North York, York, Etobicoke</i>	2 385 421 • 2 481 494
Région métropolitaine de recensement (RMR, en anglais « Metropolitan Census Area », CMA) (cf. carte 6)	Cité de Toronto + municipalités, comté, villes et réserve indienne <sup>29</sup>	4 232 905 • 4 647 960
Région du grand Toronto (RGT, en anglais « Greater Toronto Area, GTA ») ; Grand Toronto (Cf. carte 7)	Cité de Toronto + municipalités régionales de York, Peel, Halton et Durham au complet.	4 628 883 • 5 081 826

### ***1-5.2. Toronto, mégapole multi-ethnique***

Jusqu'au milieu des années quatre-vingts, Toronto a donné l'image d'une ville terne et sans intérêt. Les anecdotes et les citations, outre celles de nos interviewés, foisonnent, qu'elles viennent de représentations populaires ou de bons mots d'écrivains ou d'artistes. Par exemple, les Montréalais ont longtemps raillé leur rivale en l'appelant parfois « Boronto<sup>30</sup> » et les Québécois se livraient souvent, entre les deux guerres, à la plaisanterie de la remise des prix : le grand gagnant du concours recevait un voyage d'une semaine à Toronto, le lauréat du deuxième prix se voyait attribuer deux semaines à Toronto et celui du troisième prix gagnait un séjour de trois semaines dans cette ville !

Les écrivains ne furent pas en reste : le romancier américain John Dos Passos parla d'une ville abominable (« a beastly place »), le poète britannique Rupert Brooke se lamenta du fait que Toronto « resterait de tout temps ce qu'elle est, mais en plus grand » et le physicien polonais Leopold Infeld, assistant d'Albert Einstein, confia ironiquement qu'il devait être agréable de mourir à Toronto, car la transition entre la vie et la mort devait se faire en douceur et sans douleur dans cette ville silencieuse. Ernest Hemingway, qui exerça ses talents

<sup>29</sup> Dans le détail et au plus petit niveau administratif (cf. cartes n° 4 et 7, en annexe n° 1), la RMR de Toronto était composée en 2001 des entités suivantes : Ville d'Ajax, ville d'Aurora, ville de Bradford West Gwillimbury, cité de Brampton, ville de Caledon, réserve indienne des Premières Nations Chippewas de Georgina Island, ville d'East Gwillimbury, ville de Georgina, ville de Halton Hills, comté de King, ville de Markham, ville de Milton, cité de Mississauga, ville de Mono, ville de Tecumseh, ville de Newmarket, ville de Oakville, ville de Orangetown, cité de Pickering, ville de Richmond Hill, cité de Toronto, comté de Uxbridge, cité de Vaughan, ville de Whitchurch-Stouffville.

<sup>30</sup> Mot valise associant la racine « bor(e)- » qui dénote l'ennui (d'où le verbe « bore », les adjectifs « boresome » et « boring » ainsi que le nom « boredom ») au nom « Toronto ».

d'écrivain journaliste au *Toronto Star* dans les années vingt, manifesta souvent son envie de quitter la ville de peur d'y mourir d'ennui<sup>31</sup>...

En revanche, une formule célèbre, fréquemment reprise à leur compte par les Torontois, est attribuée à Peter Ustinov. Il voyait dans Toronto une « New York habitée par des Suisses » (Consulat Général de France, 2002 : 50). Ces mots illustrent bien la nouvelle identité de la ville : une diversité et une ouverture identiques à celle de la métropole américaine, un sens des affaires et des finances que partagent les Suisses et les New-yorkais, ainsi qu'un cadre et une qualité de vie équivalents à ceux des Helvètes. Toronto laisse parfois au promeneur qui la visite pour la première fois l'impression qu'il a fait un grand voyage et qu'il a parcouru plusieurs pays, plusieurs continents. En déambulant dans les rues de la ville, on est impressionné par la multitude de visages et de groupes ethniques qui mettent leur appartenance en évidence, par des enseignes lumineuses, des sonorités, des ambiances, des saveurs et des langues diverses.

Cette configuration urbaine est bien sûr due à l'immigration et ne saurait être particulière à Toronto. Harney (1981 : 1) rappelle d'ailleurs à ce sujet que l'ancienne hégémonie anglo-celtique d'avant-guerre, que l'on retrouvait aussi à Adelaide et Melbourne en Australie, a fini par laisser place à un paysage humain d'immigration comparable à ceux, plus anciens, de New York, São Paulo ou Buenos Aires. Ce changement drastique est intervenu dans les années soixante-dix. Alors qu'il n'y avait que 1 % d'habitants « non blancs », de nombreux immigrants non européens sont arrivés et se sont installés dans la ville, qui compte désormais plus d'un tiers de personnes appartenant aux « minorités visibles<sup>32</sup> » et en tous cas 43,7 % de résidents nés à l'étranger<sup>33</sup>. Notons aussi ce chiffre important : 42 % de la population canadienne dite de « minorité visible » vit à Toronto (Consulat Général de France, 2002 : 50), ce qui laisse supposer que les réseaux de socialisation pour les immigrants sont très largement urbains et que l'Ontario (et le Canada en général) a en fait deux visages. S'opposent un multiculturalisme à prédominance urbaine (et par là même une urbanité à prédominance multiculturelle) et une ruralité issue « ethniquement » pour l'essentiel de l'ancienne migration d'origine anglo-saxonne – française au Québec et dans certaines régions hors Québec – ou européenne blanche (Allemands, Néerlandais, Ukrainiens, Scandinaves...)

La ville de Toronto possède ainsi des quartiers que l'on appelle « ethniques »<sup>34</sup>, comme les anciens quartiers chinois (« Chinatown »), portugais (« Portugal Village »), italiens

---

<sup>31</sup> Ces anecdotes sont relevées et citées dans l'introduction du Guide Fodor's de Toronto, 1992 : xx.

<sup>32</sup> Sont désignées « minorités visibles » les personnes qui ne se définissent pas comme blancs.

<sup>33</sup> Ce chiffre porte sur la RMR de Toronto lors du recensement de 2001.

<sup>34</sup> Cf. les trois exemples fournis dans les cartes 8, 9 et 10 situées en annexe n°1.

(« Little Italy » et « Via Italia ») ou grec (l'avenue Danforth, entre les rues Chester et Pape). D'autres regroupements sont plus récents, comme le quartier coréen situé avenue Bloor, entre les rues Bathurst et Christie, ou encore la forte densité résidentielle et commerciale tamoule et sri-lankaise située autour des rues Parliament et Sherbourne (entre les rues Wellesley et College). Ces aires géographiques constituent les emplacements historiques d'habitation où chaque communauté, en arrivant, élisait domicile pour faciliter ses rapports sociaux, pour trouver du travail plus facilement ou pour rester en contact avec sa communauté, ou pour toutes ces raisons à la fois.

Toronto est toujours la ville canadienne qui reçoit la majeure partie des immigrants et si ce type de rassemblement ethnique existe toujours, plusieurs facteurs en réduisent désormais l'intensité. On constate en effet que la population immigrante se répartit géographiquement un peu différemment, en prenant maintenant la direction de banlieues et de quartiers pas toujours marqués ethniquement, mais plus simplement résidentiels<sup>35</sup>. Soit ces immigrants sont poussés par de simples pressions de géographie urbaine qui les empêchent de s'installer dans « leurs » quartiers ethniques (surpopulation, chômage, etc.), soit ils ont atteint un revenu suffisant pour s'offrir une maison en banlieue (les Italiens et les Juifs de North York, ainsi que Chinois de Markham, au nord de Toronto, en constituent de bons exemples). En se référant à New York, Body-Gendrot (1991) explique la transformation du paysage urbain par le fait que les « quartiers peuplés par les immigrants européens ont vieilli, les enfants ont émigré vers les banlieues et la baisse du prix des loyers a alors permis aux immigrants récents de s'y loger » (Body-Gendrot, 1991 : 77 ; Calvet, 1994 : 46).

Dès sa fondation, Toronto a servi de rempart contre l'expansionnisme des colonies américaines et une majorité des loyalistes impériaux qui peuplaient la ville nourrissaient et entretenaient un sentiment anti-américain ainsi que, du fait de leur foi protestante, une hostilité envers la population majoritairement catholique d'origine française. Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, les traditions pro-britanniques et protestantes furent rigoureusement respectées et défendues par une communauté homogène dans la ville (Maxwell, 1977 : 20). L'arrivée des Irlandais eut plusieurs conséquences importantes. D'abord, une implantation définitive de la foi catholique dans la ville de Toronto, dont ils prirent le contrôle au dépend des Canadiens français ; d'autre part, l'immigration de nombreux protestants d'Irlande du Nord eut pour effet

---

<sup>35</sup> Il est certain que l'immigration chinoise a été si importante ces dernières années que sa distribution géographique a continué de produire un effet de regroupement, que cela soit au centre de Toronto ou dans ses lointaines banlieues, comme Markham. Cette donnée démographique est d'ailleurs l'objet de représentations parfois négatives, y compris dans le discours de mes informateurs. Par exemple, Céline tient les propos suivants, aux lignes 488-490 de son interview : « Ce qu'on commence à se dire // c'est que la communauté chinoise devient extrêmement importante au Canada / pis moi je dis en riant à des amis je dis "vous savez dans cinquante ans je ne serai plus là mais y aura un premier ministre chinois / mais il représentera le Canada" ».



de cristalliser l'animosité entre protestants et catholiques. L'implantation d'une forte communauté italienne au milieu du XX<sup>e</sup> siècle permit aux catholiques d'atteindre 26 % de la population torontoise en 1961.

Quelques décennies plus tard, une toute autre configuration migratoire se fait jour. Elle révèle les importants changements migratoires intervenus dans l'ensemble du Canada, comme je l'ai illustré et analysé plus haut (section 1-4.2). La région métropolitaine de Toronto (Métro Toronto) telle qu'elle existait encore au recensement de 1996 comptait 2 363 875 habitants, dont 1 124 415 immigrants et 40 855 résidents non permanents. Ces derniers se composaient pour la plupart d'étudiants, de personnels détachés par leur pays d'origine (diplomates, enseignants, ingénieurs, gens d'affaire, etc.) ou d'autres personnes ne bénéficiant pas d'un visa les autorisant à demeurer de façon permanente au Canada. On peut de surcroît imaginer que très peu de résidents illégalement installés dans le pays répondent au questionnaire du recensement. Pour ce qui est de la division chronologique de cette immigration torontoise recensée, elle se présente ainsi jusqu'au recensement de 1996 :

**Tableau 5** : *Population immigrée par période d'avant 1961 à 1996, Cité de Toronto et RMR*

	<i>Cité de Toronto</i>	<i>RMR de Toronto</i>
<b>Population totale (1996)</b>	2 385 421	4 232 905
<b>Population immigrante totale (1996)</b>	1 124 410	1 772 125
<b>Population immigrée avant 1961</b>	165 660	264 510
<b>Pop. immigrée entre 1961 et 1970</b>	151 560	269 705
<b>Pop. immigrée entre 1971 et 1980</b>	210 425	360 145
<b>Pop. immigrée entre 1981 et 1990</b>	280 930	436 825
<b>Pop. immigrée entre 1991 et 1996 (avril)</b>	315 465	440 935

Source : *Statistique Canada, recensements de 1996 et des périodes citées.*

On constate donc une augmentation sensible de l'immigration dans le Toronto métropolitain, et ce particulièrement depuis le début des années quatre-vingt, quand la ville sort de l'ombre, s'ouvre à l'extérieur et devient le moteur économique du Canada. Il est à noter que les 4 % d'augmentation de la population entre le recensement de 1996 et celui de 2001 (la communauté urbaine passe de 2 385 421 à 2 481 494 habitants) doit beaucoup à l'influx migratoire que subit toujours la ville. Si l'on observe maintenant les chiffres de la région métropolitaine de recensement, plus étendue et plus peuplée, mais moins marquée par l'immigration qui se concentre globalement dans ce qu'on appelait jusqu'en 1998 le Toronto Métropolitain (ou Municipalité métropolitaine de Toronto), les chiffres révèlent les deux phénomènes suivants : parmi les immigrants résidant encore dans la RMR, les Britanniques et les Italiens, ayant constitué durant des années la migration la plus importante, restent les plus

nombreux. Cependant, une importante migration asiatique est venue s'adjoindre à ces groupes d'Européens et elle est certainement en train de modifier le paysage ethnique torontois, comme le révèlent les trois tableaux suivants :

**Tableau 6 :** Population immigrante totale et 10 principaux lieux de naissance, RMR de Toronto, 1996<sup>36</sup>

		Nombre	%
	Total	1 772 905	100,0
<i>Lieu de naissance</i>			
1	Royaume-Uni	158 070	8,9
2	Italie	146 515	8,3
3	Hong Kong	110 990	6,3
4	Inde	99 930	5,6
5	Rép. Pop. de Chine	87 615	4,9
6	Jamaïque	86 910	4,9
7	Portugal	82 105	4,6
8	Philippines	80 860	4,6
9	Pologne	74 220	4,2
10	Guyana	60 705	3,4

Source : *Statistique Canada*, [www.statcan.ca/francais/census96](http://www.statcan.ca/francais/census96) et tableau n° 93F0023XDB96003 au catalogue.

**Tableau 7 :** Population ayant immigré avant 1961 et 10 principaux lieux de naissance de ces immigrants, RMR de Toronto, 1996

**Tableau 8 :** Population ayant immigré entre janvier 1991 et avril 1996 et 10 principaux lieux de naissance de ces immigrants, RMR de Toronto, 1996

<b>Tableau 7</b>		Nombre	%
	Total (d'avant 1961)	264 630	100,0
<i>Lieu de naissance</i>			
1	Italie	67 665	25,6
2	Royaume-Uni	58 630	22,2
3	Allemagne	21 700	8,2
4	Pologne	15 490	5,9
5	Grèce	10 110	3,8
6	Pays-Bas	9 345	3,5
7	Hongrie	8 335	3,1
8	Ukraine	6 390	2,4
9	États-Unis	5 430	2,1
10	Autriche	4 375	1,7

<b>Tableau 8</b>		Nombre	%
	Total (1991-1996)	441 035	100,0
<i>Lieu de naissance</i>			
1	Hong Kong	48 535	11,0
2	Sri Lanka	36 735	8,3
3	Rép. Pop. de Chine	35 330	8,0
4	Philippines	33 210	7,5
5	Inde	33 185	7,5
6	Pologne	18 605	4,2
7	Jamaïque	16 780	3,8
8	Guyana	13 195	3,0
9	Viêt-Nam	12 290	2,8
10	Trinité-et-Tobago	11 375	2,6

Source : *Statistique Canada*, [www.statcan.ca/francais/census96](http://www.statcan.ca/francais/census96) et tableau n° 93F0023XDB96003 au catalogue.

Les deux tableaux qui précèdent montrent avec clarté que Toronto a depuis quelques décennies changé de visage, au sens propre comme au sens figuré. Se promener dans la ville révèle l'aspect hautement multiculturel et multiracial – si tant est qu'on accepte ce terme – de la métropole économique du Canada. Dans les entretiens avec les Français de mon corpus, cet

<sup>36</sup> Au moment où je termine cette recherche (été 2005), les seules analyses complètes (et accessibles) de la composition de l'origine géographique des francophones de Toronto sont celles issues du recensement de 1996.

aspect multiculturel est souvent considéré comme un atout, mais certains (Céline, Paul, Régine, Luc, par exemple) soulignent aussi les défauts d'une telle configuration, en ce qu'elle borde la ghettoïsation que beaucoup – à tort ou à raison – imaginent être le lot des mégalofoles américaines.

La constitution de quartiers<sup>37</sup> démontre une tendance à reconstruire, chez certains groupes d'immigrants, des réseaux qui se fondent essentiellement sur la proximité géographique, car celle-ci permet le soutien communautaire nécessaire à la survie dans le nouveau pays. On trouve dans ces quartiers lieux de cultes, écoles, centres culturels, restaurants, magasins ou supermarchés dits ethniques et la présence d'un voisinage de la même origine ethnique offre aussi la possibilité de faire usage de pratiques langagières proches de celles du pays d'origine, ne serait-ce que dans la pratique quotidienne de la langue d'origine au foyer, mais aussi en dehors de celui-ci (dans la rue, au magasin, au centre culturel...). Soulignons toutefois qu'un tel quartier n'existe pas pour les francophones, qui constituent, comme le montrera la section 1-6 de ce chapitre, un groupe très hétérogène quant à ses origines géographiques, ses pratiques culturelles et son sentiment d'appartenance<sup>38</sup>. Malgré cette spécificité francophone, la ville de Toronto, pour le Torontois comme pour le touriste, projette l'image d'un espace plurilingue.

### ***1-5.3. Un plurilinguisme torontois ?***

#### **1-5.3.1. La langue maternelle**

Face à ce visage multiculturel de la métropole ontarienne, on doit se poser la question de la réalité et surtout de la vitalité de son plurilinguisme. L'importance de cette question réside notamment dans son rapport au statut et la vitalité de la langue française elle-même dans la capitale ontarienne. À la lecture des résultats du recensement concernant l'immigration et les naissances à l'étranger, il semble *a priori* évident que bon nombre de Torontois sont bilingues voire plurilingues. Bien sûr, comme on le verra ultérieurement, la réalité des interactions langagières dépasse l'apparence figée de la statistique linguistique telle que la présente ce chapitre. L'usage des langues dépend de nombreux facteurs qui vont bien au-delà de la simple présence de deux interlocuteurs capables de parler cette même langue : des

---

<sup>37</sup> Les cartes 8, 9 et 10 (annexe n° 1) donnent illustrent les cas grecs, indien et portugais. .

<sup>38</sup> La section 5-3 du chapitre 5 montrera toutefois qu'au milieu des années quatre-vingt-dix, les Français de Toronto ont tenté de territorialiser un espace linguistico-éducatif en fondant l'Établissement Hexagone. Mes observations dans ce lieu me portent toutefois à croire qu'il ne s'agissait pas pour tous d'un investissement identitaire à proprement parler. J'y reviens ultérieurement.

questions de prestige, de domination, de négociation sont en jeu et l'on ne peut oublier que « la ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes » (Mondada, 2002 : 72).

En 1996 et 2001, on recensait dans la RMR de Toronto les langues maternelles suivantes, y compris le français et l'anglais, deux langues au statut officiel. Il s'agit, dans un ordre décroissant, des douze langues les plus importantes en nombre de locuteurs ayant déclaré une seule langue maternelle.

**Tableau 9** : Les langues maternelles des habitants de la RMR de Toronto en 1996

**Tableau 10** : Les langues maternelles des habitants de la RMR de Toronto en 2001

Tableau 9	Recensement de 1996	
	Nombre	
	<i>Population de la RMR</i>	
<i>Réponses uniques</i>		4 135 915
1	Anglais (langue officielle)	2 562 680
2	Chinois	286 460
3	Italien	202 440
4	Portugais	107 795
5	Polonais	79 620
6	Espagnol	72 795
7	Pendjabi	64 630
8	Tagalog	58 255
9	Français (langue officielle)	52 360
10	Grec	49 230
11	Allemand	47 495
12	Arabe	35 485

Tableau 10	Recensement de 2001		
	Nombre		
	croissance		
<i>Population de la RMR</i>			4 647 955
<i>Réponses uniques</i>			4 556 475
1	Anglais (langue officielle)	2 684 195	+ 4,74 %
2	Chinois	348 010	+ 21,48 %
3	Italien	195 960	- 3,30 %
4	Portugais	108 935	+ 1,05 %
5	Pendjabi	95 950	+ 48,46 %
6	Espagnol	83 245	+ 14,35 %
7	Polonais	79 875	+ 0,32 %
8	Tagalog	77 220	+ 32,55 %
9	Français (langue officielle)	57 485	+ 9,78 %
10	Grec	50 165	+ 1,89 %
11	Arabe	46 575	+ 31,25 %
12	Allemand	43 665	- 8,06 %

Source : Statistique Canada, Recensements de la population 1996 et 2001

On constate à partir de ces tableaux un certain nombre de phénomènes sur lesquels on peut s'interroger. Les groupes d'immigrants anciens tels que les Italiens ou les Allemands sont en recul du simple fait que ces populations de premières générations sont désormais vieillissantes et diminuent d'un recensement à l'autre. Les Portugais, les Grecs et les Polonais, quant à eux, issus d'une immigration plus récente, sont stables au niveau des nombres.

Ce qui frappe dans ce tableau est la forte prédominance des langues de la Chine<sup>39</sup>, qui se retrouvent ici sous l'en-tête « chinois », ainsi que la croissance importante du pendjabi<sup>40</sup> (+ 48,4 %), du tagalog (+ 32,5 %) et de l'arabe (+ 31,2 %), preuve de l'attraction de Toronto pour les candidats indiens (notamment ceux de langue pendjabi), philippins et arabophones (surtout du Moyen-Orient) qui postulent à l'immigration et obtiennent des visas de résidents permanents.

<sup>39</sup> Le recensement de 2001 propose quatre catégories aux répondants : cantonais, mandarin, hakka et chinois « sans distinction ». À ce recensement, le chinois sans distinction arrive en tête (165 120 personnes) devant le cantonais (145 490), le mandarin (35 315) et le hakka (2 085). Il est à noter que les Sino-Mauriciens de Toronto, souvent locuteurs du français, parlent en grande majorité ce dernier dialecte chinois (Chambon *et al.* : 4-5).

<sup>40</sup> Cette orthographe est celle utilisée par Statistique Canada pour faire référence à la langue parlée par les ressortissants de la région (et de l'état indien) du Panjab (ou Penjab, Punjab ou encore Pendjab), au nord du monde indien et au pied de l'Himalaya.

Le statut des deux langues officielles est bien sûr particulier, ce pour plusieurs raisons. D'abord, l'anglais, bien entendu largement majoritaire, est non seulement la langue de bon nombre de Torontois d'origine anglo-saxonne (Britanniques, Irlandais, Américains), mais aussi celle de pléthores d'enfants dont les parents sont souvent tentés de cocher la case « anglais » ou la case « anglais et langue non officielle » lors du recensement. En effet, on compte 91 480 réponses multiples à la question concernant la langue maternelle (environ 2 % de la population), dont 77 430 réponses « anglais et langue non officielle » (soit 1,67 % de la population totale, mais 84,6 % de la population déclarant posséder plusieurs langues maternelles), contre 4 585 réponses « français et langue non officielle » (0,1 % de la population totale et 5 % de la population de langues maternelles multiples). Pour finir, seules 1 655 personnes dans la RMR ont déclaré posséder comme langues maternelles l'anglais, le français et une autre langue non officielle, soit 0,04 % de la population totale et 1,8 % de la population ayant coché la case correspondant aux langues maternelles « multiples ».

Cette hégémonie de l'anglais n'a rien de surprenant, la ville étant par son histoire et son développement anglophone. Ce qui doit interroger ici est son statut de ville plurilingue, car de tels chiffres peuvent jouer en la défaveur des mesures visant à encourager le multiculturalisme (et le plurilinguisme) dans la ville ainsi que celles qui protègent la langue de la minorité francophone, même si ses nombres, au niveau de la langue maternelle, sont en hausse de près de 10 % entre 1996 et 2001. Dans les statistiques des recensements, le français fait l'objet d'un traitement particulier du fait de son statut officiel.

Au recensement de 1996, le français était la langue maternelle (unique) de 52 360 résidents de la région métropolitaine de recensement, soit 1,7 % de la population totale, mais le pourcentage passait à 2,2 % de la population de l'ancienne municipalité de Toronto (la ville elle-même, sans ses banlieues amalgamées en 1998), ce qui indiquait une légère tendance de la population francophone à favoriser le centre de la ville plutôt que les banlieues. D'ailleurs, bien que les chiffres de la population francophone soient en baisse, la division géographique demeure identique et progresse même pour ce qui est de la zone centrale couverte par l'ancienne municipalité de Toronto. Un pourcentage plus important de locuteurs du français langue maternelle ou bilingues ayant déclaré deux langues maternelles (le français et l'anglais) résident au centre de la ville, comme l'indique le tableau suivant :

**Tableau 11** : Population de langue maternelle française ou bilingue anglais-français, 3 secteurs de Toronto

Divisions de Toronto :	Pop. totale <sup>41</sup>	Pop. francophone	% de francoph.	Pop. bilingue français-anglais	Total francoph., bilingues inclus	% de francoph., bilingues inclus
RMR	4 647 955	57 490	1,23 %	7 810	65 300	1,40 %
Cité	2 456 805	30 525	1,24 %	4 375	34 900	1,42 %
Munic. dissoute	667 325	13 080	1,96 %	1 725	14 805	2,21 %

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada (Profils des communautés, 2001)

Au recensement de 1996, 79 % des francophones torontois étaient nés au Canada, mais seulement un tiers (33,9 %) de ceux-ci en Ontario. Les 23,3 % restant étaient originaires de l'étranger<sup>42</sup>. Ainsi, la langue française de Toronto est elle-même pour ainsi dire multiculturelle, étant donné qu'elle provient en grand nombre des autres provinces du Canada et de l'étranger. Cela permet dès lors de postuler que les pratiques langagières en sont modifiées, tributaires qu'elles sont des nombres et de la pluralité des origines, surtout dans un milieu urbain comme celui de la capitale de l'Ontario où la diversité est la règle : diversité des origines ethniques, diversité des langues, diversité des variétés de la même langue, diversité des interactions exolingues. À ce titre, les pratiques langagières de l'une des composantes importantes de la francophonie torontoise feront l'objet d'une description et d'une analyse ethnographique détaillée dans les chapitres suivants.

### 1-5.3.2. La rétention linguistique

J'ai déjà utilisé cette notion plus haut (section 1-3) en définissant le taux de rétention linguistique comme le pourcentage de gens ayant déclaré une langue maternelle donnée qui affirme avoir recours à cette langue au foyer familial. Une étude démolinguistique du plurilinguisme torontois ne peut bien sûr se satisfaire des chiffres concernant la ou les langues maternelles des répondants, même si celles-ci doivent s'entendre comme étant encore comprises au moment du recensement. Une langue « comprise » ne signifie pas une langue pratiquée, c'est pourquoi les recenseurs de Statistique Canada interrogent la population sur la langue parlée au travail (cf. section 1-5.3.3) et sur la « langue parlée à la maison (langue d'usage) » en la définissant ainsi : « langue que le recensé parlait le plus souvent à la maison ou de façon régulière au moment du recensement ».

Les chiffres des recensements autorisent la formulation d'hypothèses sur les taux de rétention linguistique des différentes communautés migrantes. En effet, il est logique que le

<sup>41</sup> Population ayant répondu à la question « quelle est votre première langue apprise et encore comprise? » (une ou plusieurs langues)

<sup>42</sup> Ces chiffres, les seuls en ma possession au moment où je rédige ces lignes, proviennent d'analyses fines effectuées par l'Office des affaires francophones du Gouvernement de l'Ontario, sur la base du recensement de 1996 de Statistique Canada. En 2001, des analyses moins détaillées sont disponibles sur le site de l'Office des affaires francophones (<http://www.ofa.gov.on.ca>).

foyer reste le dernier bastion de pratique de la langue d'origine et que si elle disparaît à la maison (souvent au profit de l'anglais), il y a fort à parier qu'elle ne résiste pas non plus dans les milieux scolaire et professionnel, où de toutes façons l'anglais est souvent langue de travail et d'interaction. Un bémol à ces propos doit être apporté à plusieurs niveaux. D'abord, la pratique unilingue de la langue d'origine ne peut souvent se faire que lorsque le couple est endolingue, c'est-à-dire de même langue d'origine. Dans le cas inverse, une pratique bilingue voire trilingue peut avoir lieu, ou simplement un transfert vers la langue dominante. D'autre part, le cas des francophones de Toronto est un peu particulier, car l'utilisation du français à la maison peut avoir le soutien, pour les enfants et les étudiants du moins, de la pratique de cette langue à l'école et à l'université.

On pourrait donc parler d'un spectre d'usage linguistique presque complet qui permet aux francophones de vivre dans leur langue, ce qui est plus difficilement le cas pour les autres communautés ethnoculturelles torontoises, même si certaines (les Chinois, les Grecs, les Portugais ou les Polonais par exemple) tentent de créer des réseaux de lieux de pratiques de leur langue : centres communautaires, programmes scolaires d'enseignement des langues ancestrales (« Heritage Languages », à savoir les langues d'immigration), offices religieux, clubs sportifs, etc.

Par conséquent, pour examiner avec exactitude les usages linguistiques domestiques, il convient de considérer les pratiques bilingues ou plurilingues familiales, ce que les chiffres du recensement permettent partiellement. Le tableau suivant, composé à partir des chiffres du recensement de la population de 2001, rappellent les chiffres concernant la langue maternelle et les rapprochent de ceux de la pratique au foyer :

**Tableau 12 : Langues maternelles et rétention linguistique dans la RMR de Toronto en 2001**

Position en nombre	Recensement de 2001	De langue maternelle	Utilisant cette langue au foyer	% de rétention linguistique	Position en termes de rétention
	<i>Population de la RMR</i>	4 647 955			
	<i>Réponses uniques</i>	4 556 475	3 605 875	79,1	
1 <sup>e</sup>	<i>Anglais (langue officielle)</i>	2 684 195	2 902 975	108,2	1 <sup>e</sup>
2 <sup>e</sup>	Chinois	348 010	190 295	54,7	2 <sup>e</sup>
3 <sup>e</sup>	Italien	195 960	51 805	26,4	14 <sup>e</sup>
4 <sup>e</sup>	Portugais	108 935	37 055	34,0	4 <sup>e</sup>
5 <sup>e</sup>	Pendjabi	95 950	49 180	51,3	3 <sup>e</sup>
6 <sup>e</sup>	Espagnol	83 245	27 520	33,0	7 <sup>e</sup>
7 <sup>e</sup>	Polonais	79 875	25 535	31,9	13 <sup>e</sup>
8 <sup>e</sup>	Tagalog	77 220	17 500	22,7	17 <sup>e</sup>
8 <sup>e</sup>	<i>Français (langue officielle)</i>	57 485	9 870	17,2	Indisponible
9 <sup>e</sup>	Grec	50 165	12 635	25,2	15 <sup>e</sup>
10 <sup>e</sup>	Arabe	46 575	15 520	33,3	6 <sup>e</sup>
11 <sup>e</sup>	Allemand	43 665	1 940	4,4	Indisponible

Source : Statistique Canada, recensement de la population de 2001

La position du français et celle de l'allemand ne sont pas disponibles du fait de leur taux assez bas de rétention qui les rejette en bas du classement. Ajoutons à cette liste des pourcentages assez élevés de rétention linguistique parmi les populations récemment immigrées dans la RMR de Toronto et dont la langue maternelle ne figure pas dans les dix premières de la RMR. En réponses uniques, on retrouve le tamoul (36 225 personnes, 5<sup>e</sup> position en termes de rétention), le russe (22 915, 8<sup>e</sup>), le persan (21 020, 9<sup>e</sup>), l'ourdou (20 255, 10<sup>e</sup>), le vietnamien (19 660, 11<sup>e</sup>), le coréen (18 950, 12<sup>e</sup>) et pour en terminer avec cette liste non exhaustive, le gujarati (11 635 personnes, en 16<sup>e</sup> position).

Ce qui ressort de ces chiffres est la forte tendance des populations récemment immigrées, originaires de Chine et du sous-continent indien surtout, à non seulement maintenir la langue d'origine au foyer, mais aussi en faire la langue unique d'interaction familiale. À l'inverse, les populations d'origine européenne passent plus facilement à la langue du pays d'accueil ou ont des pratiques linguistiques multiples. Si à peu près un tiers des lusophones, des hispanophones et des locuteurs du polonais maintiennent la langue maternelle comme langue unique au foyer, seul un quart des italophones et des Grecs le font, tandis que moins de 5 % des germanophones ne pratiquent que l'allemand à la maison. Dans ce dernier cas, il faut souligner que l'immigration est ancienne ; de surcroît, il est possible que le taux de transfert qui apparaît dans les résultats du recensement soit déformé par un nombre en réalité surestimé de personnes d'origine allemande se considérant de langue maternelle allemande dans la métropole torontoise.

Les parties du tableau ci-dessus relèvent de deux domaines réellement différents. D'abord, la langue maternelle, si elle permet souvent à un locuteur de s'exprimer dans cette langue<sup>43</sup> n'est pas (ou n'est que peu) indicatrice des pratiques langagières. En effet, la langue maternelle est une donnée, un constat que l'on fait au moment où l'on doit réfléchir à son parcours linguistique, par exemple le jour d'un recensement. Elle ne dérive pas d'un choix, d'une négociation quelconque, elle est imposée au locuteur par son histoire. En réalité, le seul aspect langagier intervenant ici est bel et bien le choix à opérer au moment où l'on doit cocher la case du questionnaire et cet acte est aussi révélateur du questionnement de tout un chacun (en particulier du migrant) sur qui il est linguistiquement. Par exemple, le Torontois de parents grecs, qui a appris la langue de ses parents et qui la parle, doit évaluer par lui-même la dose de « maternité » de ses langues : cochera-t-il la case « grec », la case « anglais », la case « anglais et langue non officielle »? Le recensement ne donne qu'un portrait final de la population et se

---

<sup>43</sup> Mais pas forcément, si on prend la définition stricte de Statistique Canada, qui ne mentionne que la capacité à comprendre cette langue. Ainsi, les enfants de migrants peuvent souvent, à juste raison dans ce cas, cocher la case correspondant à la ou aux langues maternelles de leurs parents, ou opérer des choix multiples.



prête à une étude macro-linguistique qui n'entre donc qu'imparfaitement dans le cadre de cette étude.

Cependant, le recensement, quoique forcément détaché de la réalité de l'interaction quotidienne, brosse un portrait global, reproduit une image arrondie fort utile du pays, des provinces et des villes canadiennes. Il a de ce fait un objectif social : il est déterminant dans les décisions prises aux niveaux politique, économique et, dans le cas qui m'intéresse, linguistique et scolaire. Les politiques linguistique et scolaire d'une province, d'une ville, d'une région sont souvent orientées à partir des résultats des recensements.

Tout comme pour la langue maternelle, le fait de choisir quelle langue parlée à la maison doit être cochée le jour du recensement est aussi un acte langagier, voire identitaire, car il n'obéit pas seulement à une logique purement mathématique. Le recensé, inconsciemment peut-être, émet un choix et donc des priorités par rapport à, si l'on rappelle la définition de Statistique Canada, ce qu'il estime être la « langue qu'[il] parlait le plus souvent à la maison ou de façon régulière au moment du recensement ». Parfois, ce choix est facile à faire, quand une seule langue est parlée. Dans d'autres cas, ce choix est complexe à effectuer : la langue parlée à la maison dépend en effet des situations sociales et interlocutives, des choix que les locuteurs effectuent eux-mêmes sur le plan langagier, de variables chronologiques (scolarisation des enfants, arrivée de membres de la famille, etc.), spatiales (déménagement, changement de quartiers, recomposition de réseaux sociaux qui peuvent influencer sur les pratiques linguistiques du domicile) et, pour ne pas omettre de citer le domaine qui intéresse cette recherche au premier chef, de variables migratoires ayant trait à l'adaptation au nouveau pays.

Cependant, il faut considérer les statistiques des langues utilisées à la maison comme essentielles, car elles mettent au jour les populations qui ont tendance à chercher le regroupement (géographique, social, mais aussi conjugal, une fois sur place), comme les immigrants de Chine<sup>44</sup> et des différentes parties du sous-continent indien, ainsi que les populations vieillissantes de migrants, dont les taux de rétention baissent avec le temps et les générations. Ces dernières tentent malgré tout de maintenir la langue maternelle comme langue unique du foyer (ou déclarent le faire lors du recensement), telles les populations européennes qui n'émigrent plus guère vers le Canada comme les Italiens, les Portugais<sup>45</sup>, les

---

<sup>44</sup> À ce titre, le taux de rétention comme langue unique du foyer est de 61,1 % pour le cantonais, de 53,4 % pour le mandarin alors que celui du Hakka n'est que de 24,9 %, suggérant ainsi que les locuteurs de cette dernière langue font des transferts vers un autre dialecte chinois ou vers l'anglais, ou vers les deux.

<sup>45</sup> Dans le cas de la langue portugaise, il convient de signaler que si les Portugais sont les lusophones de loin les plus nombreux à Toronto, la ville abrite aussi une migration de langue portugaise plus récente, notamment celle de la « colonie » brésilienne (cf. Grosner, 1995). D'autre part, un certain nombre d'Angolais, de Mozambicains et de Capverdiens, bien qu'ils soient souvent bilingues ou plurilingues, sont susceptibles de cocher les cases

Grecs et les Polonais. Bien sûr, la langue du foyer n'est pas seule à indiquer certaines formes de rétention ou, à l'inverse, de transfert linguistique. Il est possible, depuis le recensement de 2001, de voir se dessiner les communautés linguistiques non seulement en famille mais au travail.

### **1-5.3.3. La langue au travail**

Depuis 2001, les recenseurs de Statistique Canada interrogent les répondants sur la ou les langues qu'ils utilisent au travail, sur une échelle allant de « régulièrement » à « uniquement », en passant par « à égalité » et « surtout »<sup>46</sup>. Ces chiffres sont intéressants dans la mesure où ils indiquent la vitalité d'une communauté de langue maternelle dans une sphère qui dépasse la sphère privée. Ils permettent aussi d'indiquer la prégnance et le dynamisme économique d'une communauté donnée par rapport aux nombres de locuteurs de cette langue et aux nombres d'immigrants originaires des pays où on la parle. Pour finir et en ce qui concerne la francophonie, elle donne une autre perspective à l'analyse démographique des locuteurs de cette langue et à son dynamisme aux niveaux professionnel et économique. En effet, on constate une assez forte présence du français sur le marché du travail torontois, certes loin derrière l'anglais, mais aussi loin devant les autres langues fortement représentée à Toronto. Aussi, c'est bien sûr le statut particulier du français en tant que langue d'une région désignée et langue officielle du Canada qui produit cet effet. Ainsi, le français n'est sans doute pas réservé à l'usage de la communauté des francophones comme peuvent l'être le cantonais, le pendjabi ou le coréen à leurs cercles ethniques spécifiques, langues dont l'usage est probablement fortement lié à une relation client-marchand qui se noue au sein de niches de marché plus ou moins ethniques. Dans le cas du français, on peut imaginer que les interactions interprovinciales (avec le Québec surtout) puissent jouer un rôle, ainsi que les domaines de la traduction et de l'éducation, qui feront l'objet de développements ultérieurs dans ce travail (sections 5-3.2 et 6-4.2). Le tableau suivant présente de façon synthétique la fréquence d'utilisation des langues parlées au travail.

---

concernant la langue portugaise au recensement.

<sup>46</sup> Pour des détails, voir [www.statscan.ca/français.Pgdb/defdemo44a\\_f.htm](http://www.statscan.ca/français.Pgdb/defdemo44a_f.htm).

**Tableau 13** : Fréquence d'utilisation de la langue au travail dans la RMR de Toronto, 2001

Langues parlées au travail	TOTAL de la fréquence d'utilisation	Uniquement	Surtout	À égalité	Régulièrement
Anglais	<b>2 692 890</b>	2 413 945	197 010	42 695	39 240
Français	<b>70 150</b>	2 655	5 765	9 710	52 020
Chinois	<b>42 565</b>	12 940	7 735	4 110	17 780
Cantonais	<b>33 375</b>	10 495	6 770	2 770	13 340
Italien	<b>32 285</b>	1 890	2 030	4 630	23 735
Portugais	<b>23 560</b>	4 335	3 590	2 880	12 755
Espagnol	<b>18 780</b>	1 420	1 535	2 675	13 150
Pendjabi	<b>15 230</b>	2 325	1 485	2 615	8 805
Mandarin	<b>8 015</b>	2 090	1 420	655	3 850
Coréen	<b>6 820</b>	1 265	1 470	675	3 410
Vietnamien	<b>5 275</b>	910	570	575	3 220
Allemand	<b>4 075</b>	110	220	580	3 165
Autres langues	<b>79 975</b>	7 310	7 850	11 905	52 910
(Langues chinoises)	(83 955)	(25 525)	(15 925)	(7 535)	(34 960)

Source : Statistique Canada, recensement de la population 2001

Une mise en perspective s'impose en vue de la lecture de ce tableau. En effet, la seconde position du français a une caractéristique particulière, en ce qu'elle s'explique non par l'existence de nombreux lieux où elle serait langue véhiculaire (au contraire, seuls 2 655 personnes n'utilisent que le français au travail), mais plutôt par la présence et le besoin potentiel de recourir à cette langue dans le milieu professionnel. C'est ce qui explique qu'elle est, derrière l'anglais, de loin la langue dont les répondants déclarent avoir le plus recours avec régularité. D'autre part, l'addition des langues chinoises, comme l'indique la dernière ligne du tableau, donne des résultats impressionnants. En réalité, ceux-ci sont à l'image de la vitalité des communautés chinoises dans le domaine professionnel des services à leur propres communautés, au Canada et dans leur pays d'origine<sup>47</sup>, ce que reflètent aussi les fortes proportions d'utilisation unique du chinois au travail.

Néanmoins, l'amalgamation des nombres d'utilisateurs du chinois au travail que l'on serait tenté de faire – ce n'est pas le cas de Statistique Canada – n'est pas satisfaisante dans la mesure où ces locuteurs parlent des langues qui ne sont pas mutuellement intelligibles. Ainsi, il est possible que les locuteurs du mandarin (région de Beijing), du cantonais (région de Hong Kong et de Guanzhou), du hakka (sud de la Chine et Singapour) ou du fu-jian (ou fu-kien, parlé à Taïwan) ne puissent se comprendre dans des interactions professionnelles orales et

<sup>47</sup> D'où de fortes tendances transnationales (Portes, 1997 ; voir aussi chapitre 5).

aient donc recours à l'anglais (ou à leur connaissance d'une autre langue chinoise) comme langue véhiculaire.

Avant de clore cette partie, il doit être désormais possible de répondre à la question que posait le titre de cette sous-section : Toronto est-elle une ville plurilingue? Sur un plan strictement urbain, c'est-à-dire si l'on « écoute parler » la ville, si l'on observe l'affichage en se promenant dans ses quartiers, la multitude des langues et les nombres importants de leurs locuteurs le montrent. Toutefois, ce sont les citoyens qui parlent et qui interagissent avec le langage et avec la ou les langues. Les recensements canadiens permettent de vérifier – selon les réponses que fournissent les recensés, bien sûr – la possession d'un bilinguisme ou d'un trilinguisme impliquant la langue d'origine et les deux langues officielles que sont l'anglais et le français. Les enquêtes interrogent les recensés sur leur connaissance de l'anglais ou du français et définissent cette variable ainsi, selon la formulation exacte du recensement de 2001 de Statistique Canada : la connaissance des langues officielles « indique si le répondant peut soutenir une conversation en français seulement, en anglais seulement, en français et en anglais, ou dans aucune des deux langues officielles du Canada. » Ainsi, le recensement brosse un portrait du bilinguisme langue d'origine/langue officielle lorsque les répondants sont concernés. Cela ne concerne pas seulement les immigrants, mais aussi leurs enfants et tous les apprenants d'une langue étrangère non officielles, mais cela donne une bonne idée du potentiel plurilingue de la population torontoise. Le tableau suivant expose les chiffres des locuteurs connaissant l'une des ou les deux langues officielles du Canada, pour les recensements de 1996 et de 2001 :

**Tableau 14** : Connaissance des langues officielles dans la RMR de Toronto en 1996 et 2001 (en N et en %)

<i>Recensement de 1996 et 2001</i>	<b>Total des locuteurs</b>	<b>Connaissent anglais seulement</b>	<b>Connaissent français seulement</b>	<b>Connaissent français et anglais</b>	<b>Ne connaissent ni anglais ni français</b>
<i>RMR Toronto 1996</i>	4 232 905	3 698 530 • 87,3 %	3 510 • 0,08 %	339 485 • 8,0 %	191 375 • 4,5 %
<i>RMR Toronto 2001</i>	4 647 955	4 069 010 • 87,5 %	4 070 • 0,08 %	393 415 • 8,4 %	181 460 • 3,9 %

Source: Statistique Canada, recensements de la population 1996 et 2001 ( [www.statcan.ca/francais/Pgdb/popula\\_f.htm#car](http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/popula_f.htm#car) )

Avec les statistiques fournies jusqu'à présent, il est possible de faire plusieurs constats et de tirer plusieurs conclusions de ce tableau. D'abord, chaque catégorie est en hausse, à l'exception de celle des personnes qui ne parlent ni anglais ni français, qui est passée de 4,5 % de la population totale en 1996 à 3,9 % de cette même population en 2001. Cette baisse significative peut être attribuée à une hausse de la population migrante possédant des rudiments d'une des langues officielles qui fait écho à la volonté du ministère de l'immigration canadien de faciliter l'insertion de ces immigrants dans leur terre d'accueil.

Une hypothèse dont la validité fait peu de doute est que la grande majorité de ces locuteurs qui ne parlent ni le français ni l'anglais sont des immigrants, car il est très probable que les Autochtones<sup>48</sup> vivant dans la RMR de Toronto maîtrisent au moins l'une des deux langues officielles. En langues maternelles uniques, on ne recense en 2001 que 110 locuteurs de langue cri et 10 locuteurs d'inuktitut, les seuls donc à être potentiellement non francophone et non anglophone. Cette hypothèse se confirme lorsque l'on constate qu'aucun de ces locuteurs de cri ou d'inuktitut ne pratique sa langue maternelle comme langue unique au foyer.

La conclusion que l'on peut tirer des chiffres de ce tableau est que la population de Toronto est donc fortement anglicisée, qu'elle l'est d'ailleurs de plus en plus, mais qu'elle est aussi hautement bilingue voire plurilingue. En effet, si seulement 3,9 % des Torontois (RMR) ne connaissent ni le français ni l'anglais et que cette même population est composée en 2001 de 2 032 960 immigrants (1 772 125 en 1996), soit 43,7 % (38,1 % en 1996) de la population<sup>49</sup>, on peut en déduire que 96,1 % des immigrants<sup>50</sup> de la RMR sont capables de soutenir une conversation dans l'une des deux langues officielles. Ainsi, on peut désormais évaluer la population de la RMR qui ne maîtrise pas l'anglais à 185 530 locuteurs allophones et francophones, c'est-à-dire 3,9 % de la population en 2001, pourcentage en baisse par rapport au chiffre de 4,6 % du recensement de 1996.

Pour finir et avant d'aborder les pratiques linguistiques francophones et françaises à Toronto, on comparera avec profit, comme je l'ai fait ci-dessus, non seulement la rétention linguistique et la connaissance de l'anglais des populations migrantes avec celles des francophones et des Français de Toronto, mais aussi leurs taux de pratiques unilingues, bilingues ou plurilingues en famille. Pour terminer cette démonstration du plurilinguisme torontois, on peut souligner que sur plus de 4,5 millions d'habitants de la région métropolitaine, près de 707 675 personnes, soit 15,2 % de la population, utilisent une ou plusieurs autres langues que l'anglais (français inclus) au foyer et que 1 042 080 personnes utilisent deux ou plusieurs langues au foyer dont l'anglais, soit 22,4 % de la population totale. D'autre part, 340 105 personnes ont recours à une autre langue que l'anglais, à l'exclusion ou en complément de celle-ci au travail, ce qui représente 14 % de la population active occupée (2 413 100 personnes), ce qui démontre encore une fois que le plurilinguisme touche toutes les sphères de la vie torontoise et fait de cette ville un espace réellement multiculturel.

---

<sup>48</sup> Les autochtones sont les membres de ce que l'on appelle au Canada les Premières nations, c'est-à-dire les communautés amérindiennes.

<sup>49</sup> Ajoutons que des 2 456 805 résidents de la cité de Toronto, 1 214 630 sont nés à l'étranger, soit un pourcentage encore plus important que dans la RMR : 49,3 % (47,1 % en 1996).

<sup>50</sup> 100 % des immigrants auxquels on soustrait les 3,9 % de la population qui ne maîtrisent aucune des deux langues officielles.

Si j'ai affirmé ci-dessus que seuls 3,9 % des Torontois de la RMR ne pouvaient soutenir une conversation en anglais, j'ai aussi inféré des chiffres du recensement qu'une grande partie des immigrants étaient bilingues, voire plurilingues. Ceci se trouve confirmé par les taux élevés d'utilisation d'autres langues que l'anglais (mais incluant aussi cette dernière langue dans le cas de pratiques familiales plurilingues) : bien que 62,5 % des habitants de la RMR n'utilisent que l'anglais au foyer, cela ne signifie pas qu'ils ne sont pas bilingues ou plurilingues, car l'anglais sert souvent de « lingua franca » familiale en situation de migration. Cela montre aussi que 37,5 % de la population utilisent une autre langue que l'anglais (15,2 % de la population en incluant le français, autre langue officielle, et 14,9 % sans compter celui-ci) ou utilisent l'anglais et une autre langue à la maison (1 037 305, soit 22,3 % de la population). Le tableau suivant, composé d'après diverses données du recensement de 2001, servira de synthèse à cette présentation de pratiques linguistiques des Torontois de la région métropolitaine :

**Tableau 15** : *Connaissance de l'anglais et pratiques linguistiques dans la RMR de Toronto en 2001*

	Nombre	%
Population totale	4 647 955	100
N'utilisent que l'anglais au foyer	2 902 975	62,6
Utilisent l'anglais et une/plusieurs autres langues au foyer	1 037 305	22,3
<i>Total des utilisateurs de l'anglais au foyer</i>	<i>3 940 280</i>	<i>84,8</i>
Utilisent une/plusieurs langues au foyer, à l'exclusion de l'anglais	707 675	15,2
Ont l'anglais pour langue maternelle	2 684 195	57,7
Ont l'anglais et une/plusieurs autres langues pour langues maternelles	86 895	1,9
<i>Total des habitants ayant au moins l'anglais pour langue maternelle</i>	<i>2 771 090</i>	<i>59,6</i>
N'ont pas l'anglais pour langue maternelle	1 876 865	40,4
N'utilisent jamais l'anglais au travail	70 860 <sup>51</sup>	2,9 <sup>52</sup>
Ne connaissent pas l'anglais	185 530	3,9

Source : *Statistique Canada, recensement de 2001*

Ce qui ressort de ce tableau, c'est que contrairement à une idée qu'entretiennent certains visiteurs de passage à Toronto (et certains de mes interviewés), il n'est pas évident que nous ayons affaire qu'à un multiculturalisme et un multilinguisme de surface, où ghettoïsation et repli sur sa communauté seraient de rigueur. En effet, même si la ville regorge de quartiers dits « ethniques » (*cf.* ci-dessus), les chiffres du recensement montrent un fort taux de pratique de la langue majoritaire, l'anglais, ce qui est un indice d'intégration – au moins linguistique – des populations migrantes et de légitimation *de facto* du statut véhiculaire de l'anglais est bel et bien la langue de Toronto.

<sup>51</sup> Il est possible que ce chiffre soit sous-estimé, car il est obtenu par l'amalgamation de tous les locuteurs actifs ayant déclaré l'utilisation unique d'une autre langue que l'anglais au travail. Ainsi, les gens pratiquant deux langues autres que l'anglais dans ces circonstances ne sont pas comptés ici.

<sup>52</sup> Ce pourcentage est celui de la population torontoise active occupée de la RMR.

D'autre part, les chiffres révèlent une pratique importante d'autres langues dans les familles, voire celle d'un bilinguisme (ou un trilinguisme si l'on inclut l'anglais), ce qui montre non seulement que la ville a un visage multilingue, mais aussi que sa population a dans les faits une telle pratique quotidienne. On notera d'ores et déjà qu'à côté de ces chiffres qui donnent l'image d'une ouverture de la ville au plurilinguisme, les résultats du recensement annoncent un taux assez faible de pratique et de rétention linguistique chez les francophones de la région métropolitaine de Toronto. L'objet de la partie qui suit sera d'examiner cette francophonie, en analysant la composition de celle-ci et en soulignant la place des Français en son sein.

## **1-6. LA FRANCOPHONIE, LA FRANCE ET LES FRANÇAIS À TORONTO**

Au même titre que les lusophones et les hispanophones, on aura du mal ici à parler de peuples unis par l'ethnie ou la culture, attendu que le lien principal – examiné ici en tout cas – est la langue. Ainsi, la partie qui suit examine la composition de la francophonie torontoise et distingue, d'une façon opératoire appliquée à cette étude, entre francophones, Français expatriés et Français immigrés. Soulignons tout de suite que la francophonie torontoise est en réalité un amalgame méthodologique (et utile) de la pratique de la langue française dans la Ville-Reine, mais que la réalité des interactions et des actes identitaires dans cette « communauté » est sensiblement plus complexe que ce que nous indiquent les résultats des recensements.

### ***1-6.1. La francophonie torontoise***

La présentation faite plus haut de la francophonie ontarienne et de la rétention linguistique des francophones de la province ne peut pas à proprement parler trouver son équivalent dans la mégapole torontoise, car dans cette dernière, bon nombre de francophones sont des migrants, soit intraprovinciaux (des Franco-Ontariens du nord venus s'installer à Toronto par exemple), soit interprovinciaux (des Québécois ou des Acadiens), soit bien sûr internationaux, comme les nombreux immigrants francophones que comptent la ville. Ainsi, la francophonie torontoise est une composition à visages multiples, d'origines diverses, répondant à des dynamiques migratoires et identitaires qui ne sont pas nécessairement similaires ni même comparables. Démographiquement, la francophonie torontoise se révèle fortement minoritaire, d'abord si l'on prend en considération les locuteurs de français langue

maternelle, mais surtout si l'on considère les taux d'utilisation du français à la maison, qui permet de calculer la rétention linguistique.

### 1-6.1.1 Les locuteurs de langue maternelle française

Il convient d'abord de poser que le terme « francophone » est trop vague à ce stade pour pouvoir être employé de façon efficace et précise. En effet, j'ai jusqu'à maintenant séparé, comme le font les statisticiens canadiens, les locuteurs d'une langue maternelle et les utilisateurs de cette langue au foyer. À cela, on pourrait ajouter les utilisateurs de cette langue au travail. Il va sans dire que les membres de chaque groupe ne sont pas forcément les mêmes. Rien n'indique qu'un francophone de langue maternelle utilise cette langue à la maison ou, le cas échéant, dans sa vie professionnelle, et inversement. D'autre part, au vu de la composition multiethnique et multilingue de Toronto, il n'est pas étonnant qu'un certain nombre de recensés répondent avoir plusieurs langues maternelles. Cela touche bien sûr les francophones, comme par exemple les Africains, les Antillais ou les Mauriciens, pour qui le français peut-être la langue institutionnelle, mais qui ont pour L1 une autre langue vernaculaire et sont de ce fait bilingues ou plurilingues. Comme le montre le tableau suivant, les francophones bilingues (du point de vue de la langue maternelle en tous cas) représentent un pourcentage non négligeable de 19,6 % de la population de langue maternelle française dans la RMR.

**Tableau 16** : Population francophone torontoise : langues maternelles déclarées en 2001

	RMR de Toronto	% pop. Totale	% pop. de LM française
<b>Population totale</b>	<b>4 647 955</b>	<b>100 %</b>	
<b>De langue maternelle française</b>	<b>71 535</b>	<b>1,5 %</b>	100 %
<i>Dont français langue unique</i>	<i>57 485</i>	<i>1,2 %</i>	<i>80,4 %</i>
<i>Dont : bilingues ou plurilingues</i>	<i>14 050</i>	<i>0,3 %</i>	<i>19,6 %</i>
☒ <i>Dont LM française et anglaise</i>	<i>7 810</i>	<i>0,16 %</i>	<i>10,9 %</i>
<i>Dont LM française + autre langue</i>	<i>4 585</i>	<i>0,09 %</i>	<i>6,4 %</i>
<i>Dont LM française, anglaise + autre langue</i>	<i>1 655</i>	<i>0,03 %</i>	<i>2,3 %</i>

Source : Statistique Canada, recensement de 2001

On constate toutefois que les possesseurs du français comme langue maternelle unique sont très majoritaires dans la région métropolitaine de recensement. Ceci a un impact non seulement sur la rétention linguistique de cette « communauté », mais aussi sur la façon dont la perçoivent les autres groupes linguistiques de la ville. En effet, alors que seuls 1,2 % des Torontois ont le français pour langue maternelle (langue unique), ils bénéficient de droits linguistiques et scolaires dont ne profitent pas les locuteurs du Chinois, qui comptent pour 7,5 % de la population totale, les italophones (4,5 %) ou les lusophones (2,3 %). Même si cela n'engendre pas à proprement parler de tensions entre la communauté francophone et les



communautés ethnoculturelles de la RMR, cela pose la question intéressante de l'origine réelle de ces francophones de Toronto.

### **1-6.1.2. Origines des locuteurs de français langue maternelle**

Pour cette partie de l'étude, je me base sur les analyses démolinguistiques faites par l'Office des affaires francophones du gouvernement de l'Ontario qui, à partir des résultats du recensement de 1996, différencie la cité de Toronto (ci-après CT) et la Région du grand Toronto (désormais RGT), autrement dit la très grande banlieue telle qu'elle est définie dans le tableau 4. Dans la RGT, on recensait en 1996 un total de 71 320 francophones, définis comme de langue maternelle française, en réponses uniques ou multiples, c'est-à-dire cochant le français comme leur seule ou l'une de leurs langues maternelles. Dans la CT, les chiffres atteignaient 34 210 personnes répondant à cette même définition<sup>53</sup>.

#### *La population née en Ontario*

Je ferai pour l'instant référence à ces personnes en les appelant les Franco-Ontariens. Le terme est sujet à débat, mais est simple d'utilisation à ce stade de l'analyse. Près de 80 % des francophones de la RGT étaient nés au Canada, dont environ 34 % en Ontario. Cela indique par conséquent que la francophonie du grand Toronto est à majorité canadienne de naissance, mais seulement à un tiers franco-ontarienne, ce qui contraste avec les chiffres provinciaux qui montrent que les deux tiers des francophones de l'Ontario sont pour leur part nés dans cette province. En rappelant que ces chiffres incluent la population torontoise, on peut donc conclure sur ce point en disant que le pourcentage de Franco-Ontariens est beaucoup moins élevé à Toronto que dans le reste de la province.

Dans la cité de Toronto, des conclusions semblables peuvent être tirées, avec une accentuation de la part non canadienne de naissance de cette francophonie. Alors qu'elle est de 20 % dans la RGT, elle dépasse les 26 % dans la CT, faisant baisser le pourcentage de gens nés en Ontario à 30 % alors qu'il est de 34 % dans la RGT. On peut d'ores et déjà constater que l'apport des immigrants à la francophonie torontoise est significatif; il l'est d'autant plus que l'on se trouve au centre de la conurbation. Cela semble logique, attendu que la grande métropole (RGT) comme la cité de Toronto (CT) attirent industries et investisseurs et, du même coup, immigrants internationaux et migrants interprovinciaux.

---

<sup>53</sup> Les pourcentages présentés ci-après sont arrondis pour faciliter la lecture du texte, mais sont reproduits à l'exact dans le tableau de synthèse qui suit l'analyse.

### *Les migrants venus d'autres provinces*

Les migrants interprovinciaux de langue française sont assez nombreux dans la RGT et dépassent même assez largement les résidents nés en Ontario. En effet, face au tiers de Franco-Ontariens qui composent la francophonie de la RGT, on recense près de la moitié des francophones qui sont nés au Canada, mais dans une autre province, dont un gros contingent de Québécois. Ces derniers constituent près du tiers des francophones de la RGT et sont donc presque aussi nombreux que les habitants nés en Ontario. Par ailleurs, plus de 10 % d'Acadiens vivent dans la RGT, alors qu'un peu plus de 2 % de ces francophones sont originaires des minorités francophones que l'on trouve dans les autres provinces des Prairies et de l'ouest canadien, comme le Manitoba ou l'Alberta.

Dans la CT, on peut faire le constat que la part plus importante de la migration internationale fait – logiquement – baisser les pourcentages des migrants interprovinciaux. En effet, le regroupement géographique traditionnel qui permet de se créer un réseau de connaissances dans sa propre communauté joue en la faveur de la métropole de Toronto, bien que cette configuration soit en train de changer avec les nombreux déménagements d'immigrants vers les banlieues lointaines (*cf.* les Chinois de Markham). D'autre part, pour beaucoup d'immigrants, les services aux communautés ethnoculturelles sont généralement situés plus près du centre « historique » de la ville que dans les lointaines périphéries<sup>54</sup>. En dernier lieu, la taille de la région métropolitaine de recensement et *a fortiori* celle ou de la Région du grand Toronto, fait réfléchir plus d'un immigrant lorsqu'il prépare son installation. Il est possible d'envisager que pour nombre d'immigrants, les 630 kilomètres carrés de la cité de Toronto ressemblent plus à une ville de taille « humaine » que les 5 902 kilomètres carrés de la RMR de Toronto<sup>55</sup>, où les distances entre domicile, lieu de travail et lieux de divertissements peuvent avoir un impact non négligeable sur les réseaux sociaux, comme l'indique d'ailleurs les témoignages de Jacqueline et d'Isabelle au sujet de leur choix d'église, ou encore de Félicien et Luc au sujet des grandes distances et des tracas de circulation qui en découlent.

---

<sup>54</sup> À l'exclusion des francophones, qui ne sont de toutes manières pas considérées comme une minorité ethnoculturelle et qui bénéficient d'établissements scolaires, publics ou catholiques, dans les banlieues (Chambon *et al.*, 200 : 51 ; Labrie et Lamoureux, 2003a)

<sup>55</sup> Pour illustrer ces grandes distances, prenons ces exemples : environ quarante kilomètres séparent la mairie de la cité de Toronto de celle de Mississauga ; il faut environ une heure et trente minutes pour aller en transports publics du croisement des rues Yonge et Bloor (centre ville de Toronto) à la résidence de deux de nos interviewés, à Mississauga pour l'un et à Markham pour l'autre.

### *Les immigrants francophones*

La francophonie canadienne semble plus facile à analyser que celle des immigrants. En effet, les premiers se divisent, *grosso modo*, entre francophones de langue maternelle française et francophones possédant un bilinguisme fonctionnel. Dans les autres cas, on considère – et les chiffres des recensements le montrent, que les locuteurs sont soit anglophones soit allophones. En d'autres termes, s'il est dans certains cas difficile de définir ce qu'est un francophone, la logique et l'usage canadien veulent qu'on circoncrive ce terme aux gens scolarisés en partie ou totalement en langue française.

Le cas des immigrants est plus complexe, car l'attribut « francophone » semble reposer sur quatre définitions générales : une première façon de voir les choses est de considérer le francophone comme une personne de langue maternelle française. Dans une deuxième acception, l'usage du français à la maison est suffisant pour identifier un francophone<sup>56</sup>. Ainsi, un allophone ou un anglophone devient potentiellement francophone dans l'usage qu'il fait de ses langues. Une troisième vision de la francophonie est celle qui consiste à prendre en compte la connaissance – déclarée – du français au moment de l'immigration. La quatrième définition de la francophonie peut renvoyer à la provenance d'un pays dit francophone. Ainsi, le Ministère canadien de la Citoyenneté et de l'Immigration, qui gère les entrées dans le pays, possède des sources intéressantes sur le degré de connaissance des deux langues officielles par les gens qui immigreront. L'écologie linguistique entourant la langue française a donc de multiples facettes et pour cette partie de l'étude, j'ai décidé d'employer une définition large de ce qu'est un francophone à Toronto, en optant au moins pour l'une des quatre définitions ci-dessus, ou une combinaison de celles-ci.

Dans la RGT, le recensement de 1996 dénombrait près de 15 000 locuteurs de français langue maternelle (unique ou non) nés hors du Canada, ce qui constituait un cinquième (20,3 %) de cette population francophone totale ainsi définie. De ces étrangers francophones<sup>57</sup>, les plus nombreux étaient les Africains, également divisés entre Maghrébins et Africains subsahariens : 2 405 francophones de chaque groupe étaient recensés (soit un total de 4 810 Africains francophones), c'est-à-dire près de 7 % de la francophonie totale et 33,2 % de la francophonie non canadienne de naissance (16,6 % pour chacun des deux groupes). Si ces chiffres sont importants, il semble essentiel de ne pas omettre que les Africains de Toronto sont souvent plurilingues et qu'ils ne recomposent pas forcément des réseaux sociaux basés sur cette appartenance à un continent, ce pour des raisons culturelles, historiques et linguistiques.

<sup>56</sup> Ces deux caractéristiques linguistiques sont utilisées par Statistique Canada pour définir la francophonie.

<sup>57</sup> Rappelons que les pays et continents cités ci-après sont ceux de naissance.

L'autre groupe présent en grand nombre dans la RGT est constitué des personnes nées en France<sup>58</sup> : 3 610 personnes étaient ainsi recensées, soit 5,1 % de la population francophone totale et 24,9 % des francophones d'origine étrangère. Cela en faisait, en 1996, le groupe « ethnique » le plus important de l'immigration francophone de la région métropolitaine de Toronto. On note aussi une petite présence moyenne-orientale se déclarant francophone, composée essentiellement de Libanais (510 sur les 855 immigrants francophones nés au Moyen-Orient), ainsi que 885 Antillais, dont une part importante de Haïtiens (485 d'entre eux résident dans la RGT). Pour finir, on remarque que 1,6 % de la francophonie de la RGT est composée d'Européens, mais l'Office des affaires francophones (OAF) ne donne pas davantage de détails sur cette composition<sup>59</sup>.

Pour ce qui est de la CT, la part des francophones nés à l'extérieur du Canada est encore plus importante que dans la RGT : 26,5 % contre 20,3 %, ce qui tend à confirmer l'hypothèse que le centre ville a un plus grand potentiel attractif que la banlieue, malgré des loyers plus élevés et un cadre de vie peut-être moins agréable à certains. De nouveau, les immigrants venus d'Afrique sont les plus nombreux si on les réunit dans leur appartenance continentale, représentant 8,5 % de la population francophone de la CT, avec une présence légèrement plus importante des Subsahariens que des Nord-Africains. Ici aussi, le groupe d'origine le plus important de l'immigration franco-torontoise est celui des Français, qui sont au nombre de 2 435 personnes, soit 7,1 % de cette population francophone. On note aussi que la tendance de ce groupe à résider dans la CT est nette : 65,5 % des francophones nés en France de la RGT vivent dans la cité de Toronto, alors que le taux pour le reste de la population immigrante francophone se situe aux alentours de 60 %, à l'exception des Libanais dont seulement 50 % vivent dans la CT.

En taille, le troisième « groupe » francophone immigrant de la CT est celui des Européens (690 personnes, soit 2 % du total des francophones nés hors du Canada). Les statistiques sur les Français et les différentes façons de les interpréter seront étudiées en détail plus loin. Voici, sous forme de tableau, un récapitulatif de l'immigration francophone à Toronto, si l'on accepte le lieu de naissance comme indicateur probable d'une immigration<sup>60</sup> :

**Tableau 17** : *Pays de naissance des immigrants ayant déclaré le français comme LM (simple ou multiple)*

<sup>58</sup> Les personnes originaires de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon sont comptabilisées dans cette population française.

<sup>59</sup> Il est probable, en procédant à la recherche des pays qui ne sont pas mentionnés sur la liste de l'OAF, que cette immigration se compose de Belges, de Suisses et de Luxembourgeois, ainsi que de gens ayant déclaré le français comme leur ou l'une de leurs langues maternelles.

<sup>60</sup> On notera ici que Statistique Canada comptabilise les personnes de citoyenneté canadienne nés à l'étranger comme nés au Canada.

Francophones nés à l'étranger	Région du Grand Toronto	Cité de Toronto
<i>Total</i>	<b>14 495</b>	<b>9 080</b>
	(20,3 % de la population francophone de la RGT)	(26,5 % de la population francophone de la CUT)
<b><i>Dont francophones nés :</i></b>		
À Haïti et dans les Caraïbes	885 (1,3 %)	650 (1,8 %)
En France	3 610 (5,1 %)	2 435 (7,1 %)
En Italie	230 (0,3 %)	115 (0,3 %)
En Pologne	210 (0,3 %)	140 (0,4 %)
Au Portugal	160 (0,2 %)	85 (0,2%)
En Roumanie	175 (0,2 %)	155 (0,5 %)
Dans d'autres pays européens	1 470 (2,1 %)	910 (2,6 %)
Au Liban	510 (0,7 %)	255 (0,7 %)
Au États-Unis	405 (0,6 %)	220 (0,6 %)
Au Vietnam	290 (0,4 %)	195 (0,6 %)
En Afrique du Nord	2 405 (3,4 %)	1 400 (4,1 %)
En Afrique subsaharienne	2 405 (3,4 %)	1 525 (4,4 %)

Source : *Analyse de l'Office des Affaires francophones, Gouvernement de l'Ontario, selon Statistique Canada, recensement de 1996*

### *Francophones d'ici, francophones d'ailleurs*

La nuance entre migrants interprovinciaux et immigrants est de taille. Certes, les premiers comme les seconds sont amenés à opérer des recompositions dans leurs relations sociales et leurs pratiques quotidiennes tant linguistiques que culturelles. Les migrants venus d'autres provinces comme les immigrants peuvent en être affectés, mais le processus qui régit la migration interprovinciale n'est pas de nature à créer les mêmes phénomènes de choix identitaires face au Canada : le migrant québécois ou acadien est canadien sur le papier, qu'il le soit ou non dans son sentiment d'appartenance et, malgré certaines différences culturelles plus ou moins importantes (notamment linguistiques, historiques et de ce fait souvent politiques), ses référents restent globalement nord-américains.

De son côté, l'immigrant va devoir doser son sentiment d'appartenance en fonction des zones géographiques et sociales où il est amené à évoluer : le Canada, l'Ontario, Toronto, son quartier, son entreprise, son cercle d'amis, son centre communautaire ou son association culturelle, sa langue première et sa nouvelle langue, etc. S'il est vrai que dans une certaine mesure, tous ces choix interrogent aussi le migrant francophone venu d'une autre province, ce dernier reste finalement légalement chez lui, titulaire de la force symbolique que lui confère son extraction de l'un des deux peuples fondateurs du pays. De son côté, l'immigrant devra recréer son chez-soi, au sens légal comme dans l'acceptation identitaire du terme (*cf.* chapitres 4, 6 et 7 à ce sujet).

### ***1-6.2. Toronto, la France et les Français***

Dans l'esprit collectif français, le Canada reste un pays apprécié et une destination prisée par de nombreux habitants de l'« Hexagone ». D'ailleurs, un grand nombre de Français font le voyage tous les ans et reviennent avec d'impérissables souvenirs de leurs « cousins canadiens ». Pour dépasser cette image d'Épinal des relations entre Français et Canadiens, il convient d'ores et déjà de préciser que ces gens sont avant tout des touristes et que leur destination principale est la province du Québec. En d'autres termes, même s'ils rapportent avec eux amitiés et souvenirs, ces Français ne sont pas animés par la fibre migratoire et ne formulent donc aucun projet de changer de vie en s'expatriant. Cependant le poids symbolique de ces touristes n'est pas négligeable, en ce qu'ils façonnent en quelque sorte l'image du Canada en France – dans sa version franco-québécoise du moins (*cf.* chapitre 3) – et parce que les moyens de transport rapides et modernes confèrent parfois au voyage touristique un rôle décisif dans le choix de partir de celui qui hésitait encore.

#### **1-6.2.1. Les Français de Toronto : statuts et visibilité**

Comme je le développerai dans la section 4-4.2.3, il convient d'établir que deux types de populations étrangères – parmi les Français, mais aussi dans beaucoup d'autres « communautés » – cohabitent en général, sans forcément se fréquenter. D'un côté, on trouve des personnes expatriées au sens administratif du terme, c'est-à-dire envoyées par leur pays (diplomates, enseignants, étudiants, etc.). D'un autre côté, les immigrants semblent, pour ce qui les concerne, davantage impliqués dans des questions d'adaptation sociale, linguistique et identitaire issues de leur « implantation » sur une nouvelle terre. Cette seconde catégorie est celle sur laquelle porte ce travail.

Cette recherche, à son origine, a été motivée par un certain nombre d'intuitions. Le premier constat que j'ai pu faire est que les Français, en s'expatriant dans un pays étranger pour s'y installer et pour y vivre, ne se réunissent qu'occasionnellement, qu'ils ne forment pas de quartiers particuliers, contrairement à d'autres groupes d'immigrants, comme les Italiens ou les Chinois par exemple. D'autre part, ils ne semblent pas tisser de réseaux sociaux français, ni même francophones (Lindenfeld, 2002). Ce constat, général et quelque peu superficiel, émane souvent du touriste. Cependant, en observant le cas des Français de Toronto, un phénomène de nature similaire apparaît : il y a des Français à Toronto, mais on ne les voit pas. La France existe à Toronto, par le biais d'écoles qu'elle subventionne ou soutient (l'Établissement Hexagone, le Lycée International Francophone de l'Ontario ; *cf.* plus loin, section 2-3.2.3), par ses branches de l'Institut Molière, par les succursales de ses entreprises (Air liquide, Lafarge, Elf, Axa, AGF, SCOR, BNP Paribas, Société Générale pour ne mentionner que les plus

importantes), ses boutiques (Hermès, Cartier et d'autres noms internationalement connus...). Mais les Français, eux, semblent invisibles<sup>61</sup>.

### 1-6.2.2. Données et définitions démographiques

Ici, j'ai recours à une comparaison de l'évolution du nombre de Français en Ontario et à Toronto à partir des trois derniers recensements de la population canadienne (1991, 1996, 2001) et des statistiques du Consulat Général de France. En 1991, le recensement de la population née en France annonçait un chiffre de 9 960 ressortissants résidant dans l'Ontario, dont une majorité d'adultes entre 25 et 64 ans et avec un nombre légèrement plus élevé de femmes que d'hommes. Le Consulat Général de France recensait, le 31 décembre 1992, 4 480 ressortissants immatriculés, c'est-à-dire des Français qui se sont inscrits aux services consulaires. En 1993, ce chiffre était stable, à 4 492 ressortissants (Consulat Général de France, 1994a) et se maintenait à 4 549 en 1994<sup>62</sup>.

Soulignons dès maintenant quelques problèmes de méthodologie démographique. Une des raisons possibles de la différence entre les statistiques canadiennes et celles du Consulat Général de France est que le service de l'état civil de l'Ambassade de France à Ottawa recense de son côté, en les immatriculant, les ressortissants français de la région de la capitale canadienne, dont une partie réside en Ontari<sup>o</sup>, ce qui peut contribuer à « gonfler » les chiffres. Cependant, cette immatriculation auprès des services consulaires n'est pas obligatoire. D'autre part, en 1996, les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan ont été rattachées à la circonscription consulaire de Toronto, ce qui a fait augmenter les chiffres des immatriculés de plusieurs centaines de personnes (Consulat Général de France, 2002 : 42). En gardant en mémoire ce redécoupage, voici, sous forme de tableau, les chiffres de l'immatriculation de 1993 à 2001 :

**Tableau 18** : Nombres d'immatriculés au Consulat Général de France de Toronto, 1993-2001

Année (au 31 déc.)	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
N. d'immatriculés	4 492	4 549	4 462	4 883	5 117	5 347	5 419	5 007	4 995

Source : Consulat Général de France à Toronto (document interne), 2002

La répartition géographique avancée par les services consulaires français est la suivante : 95 % des immatriculés résident en Ontario (soit, en 2001, 4745 personnes, contre 9 % au Manitoba et 2 % en Saskatchewan), 73 % du total des immatriculés habitent dans le Grand Toronto – soit 3 647 personnes – et 55 % dans la ville de Toronto (la CT), soit 2 747

<sup>61</sup> Cette phrase fait référence au livre de T. R. Maxwell paru en 1977, *The Invisible French*, qui étudie plus globalement des locuteurs de langue française jusqu'aux années soixante-dix. Voir aussi Margolis, 1998.

<sup>62</sup> Notons que de nos jours, le Canada et la France autorisent leurs citoyens à posséder la double nationalité.

personnes (Consulat Général de France, 2001 : 2). Ces mêmes services estimaient en 2001 et en 2002 le nombre de Français dans la circonscription (c'est-à-dire l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan) à 8 000 ressortissants non immatriculés en plus des quelque 5 000 inscrits sur les listes du Consulat (Consulat Général de France, 2001 : 1), soit un total de 13 000 Français. En appliquant la répartition valable pour les immatriculés et exposée ci-dessus, l'on obtient pour 2001 les chiffres et estimations suivants :

**Tableau 19** : Détails des immatriculations au Consulat Général de France à Toronto en 2001

	Nombre de Français immatriculés au CGF	Nombre de Français non immatriculés estimé	Nombre total de Français (estimation)
Circonscription consulaire totale (ON + MA + SK)	4 995	8000	12 995
Ontario (95 %)	4 745	7 600	12 345
Grand Toronto (73 %)	<b>3 647</b>	<b>5 840</b>	<b>9 487</b>
Cité de Toronto (55 %)	<b>2 747</b>	<b>4 400</b>	<b>7 147</b>

Source : Consulat Général de France, 2001 et 2002

Bien que l'on puisse être français sans être né en France, que l'on puisse le devenir par naturalisation ou par filiation, les estimations (deuxième et troisième colonnes du tableau ci-dessus) avancées par les services consulaires français à Toronto paraissent quelque peu exagérées si l'on considère que le recensement de 1996 n'identifie que 7 065 personnes nées en France et résidant en Ontario... Cela signifierait que ces 7 045 Ontariens nés en France ne représenteraient que 54,3 % des Français présents dans la province et que donc près de 5 000 Français, soit environ plus de 45 % d'entre eux, le sont devenus par naturalisation (filiation et naturalisation) ou qu'ils sont nés hors de France. Le consulat explique ce chiffre élevé « par le taux important de doubles nationaux franco-canadiens au sein de la communauté (environ 65 %) » (Consulat Général de France, 2002 : 44).

Notons de surcroît que la population française immatriculée à Toronto est jeune, composée à 57 % de personnes de moins de 40 ans et de 25 % de mineurs. Comme la tranche d'âge la plus nombreuse est celle des 30-39 ans (18 %), il est logique que la seconde soit celle des enfants de moins de six ans (9 %). Ainsi, il est possible qu'un certain nombre de ces jeunes Français ne soient en effet pas nés en France, ce qui aurait pour conséquence de fausser les chiffres de Statistique Canada dans l'optique de cette étude. Si tel était le cas, cette population n'est donc pas constituée exclusivement d'immigrants ; ceci permettrait de dépasser le clivage immigrés/expatriés expliqué ci-dessus pour en créer un autre, plus complexe : les Français immigrés de France vs les Français de nationalité canadienne non immigrés vs les Français immigrés d'un autre pays que la France. En effet, le consulat rappelle qu'en 2001, 68 % des 4 995 immatriculés, soit 3 396 personnes, étaient en possession des deux



nationalités française et canadienne, dont une majorité d'enfants. Toutefois, les représentations des gens que j'ai interviewés et observés maintiennent un schéma classique de division entre les Français immigrés et les Français envoyés en mission et installés momentanément. Je développerai ce point ultérieurement, particulièrement dans la section 4-4.2.

Pour ne pas se perdre dans des problèmes de méthodologie statistique insolubles et peu utiles à mon propos ici, j'opterais pour la solution qui consiste à recouper les données de Statistique Canada, celles du Consulat Général de France et celles de recherches effectuées sur la francophonie ontarienne (par exemple celles de Sabourin, 1986 ou de Quell, 2002). On arrive toutefois ici ni à un chiffre précis ni à une définition de ce qu'est un Français sur le plan linguistique. En effet, concernant ce dernier point, un Français peut très bien avoir été naturalisé, dès l'enfance (par transmission parentale) ou à l'âge adulte (par mariage) et ne pas avoir par conséquent le français comme langue maternelle. D'autre part, un citoyen français de naissance, originaire du territoire français, pourra avoir une autre langue maternelle, soit parce qu'il est enfant de migrants en France (Portugais, Marocains, Vietnamiens, Comoriens, etc.), soit parce qu'il possède une langue (majoritaire souvent) d'un département ou territoire de la République Française (deux personnes originaires de la Martinique et de Tahiti auront probablement comme langue maternelle respectivement le créole martiniquais et le tahitien). Pour finir, il pourra avoir été scolarisé à l'étranger ou socialisé (et dans de plus rares cas, éduqué) dans une langue dite régionale de l'Hexagone<sup>63</sup>.

Quant au nombre de Français résidents dans le Grand Toronto, je suis dans l'obligation de m'en tenir à une fourchette entre les chiffres des immatriculés au Consulat Général de France et ceux de Statistique Canada obtenus lors des différents recensements, de 1991 à 2001. En prenant les précautions d'usage, on fera des estimations plus modestes que celles des services consulaires en avançant que le nombre de Français dans le Grand Toronto doit se situer entre 5 000 et 7 000 personnes, partant du principe qu'un bon nombre de ces Français ne sont pas forcément nés en France.

### **1-6.2.3. Portraits sociologique et socioprofessionnel**

Les analyses qui suivent s'inspirent de deux sources majeures : les statistiques précises du recensement de 1991 compilés en 1994 concernant la population née en France et résidant dans ce qu'on appelait avant 1998 la communauté urbaine de Toronto qui porte désormais

---

<sup>63</sup> C'est le cas, dans une certaine mesure, d'Odette (pour le breton) ou de Lionel (pour le lorrain). On m'a aussi rapporté le cas, dans une petite ville à l'ouest de Toronto, de deux frères qui ne communiquent qu'en breton. Concernant cette même communauté, on citera aussi le cas des Bretons de Manhattan, à New York, dont une partie est longtemps restée bretonnante.

l'appellation de « cité de Toronto ». J'ai eu d'autre part recours aussi aux données des services consulaires français de Toronto concernant les Français immatriculés dans la circonscription consulaire (Consulat Général de France à Toronto, 2001). Même s'il ne s'agit pas exactement de la même population, comme je l'ai expliqué plus haut, il est intéressant de procéder à des comparaisons entre ces différentes sources.

#### *Distribution en sexes et en âges*

En 1991, la population française était masculine à un taux de 48 % de la population née en France, alors que les femmes étaient donc majoritaires avec 52 %. Dix ans plus tard, les chiffres des immatriculés au Consulat confirment ces chiffres, avec 54 % de femmes et 46 % d'hommes. En 1991, les tranches d'âge les plus représentées étaient, pour les deux sexes, les 40-44 ans (15,2 % des femmes et 14,1 % des hommes) et les 25-29 ans (12,5 % pour les deux sexes). Le consulat constatait lui aussi en 2001 un fort taux de ressortissants entre les âges de 30 et 39 ans (18 %). Globalement donc, la population française immigrée (et les immatriculations le confirment) est majoritairement adulte et jeune, avec 57 % des immatriculés âgés de moins de 40 ans et, pour le recensement de 1991, un taux de 45,8 % de Français âgés entre 25 et 44 ans. Le tableau suivant présente un état numérique de la circonscription consulaire de Toronto, attendu que 73 % de ces immatriculés résident dans le Grand Toronto :

**Tableau 20** : *Nombre de Français expatriés et immigrés selon l'âge et le sexe, circonscription consulaire de Toronto, 2001*<sup>64</sup>

<i>Statut</i>	<i>Expatriés</i>		<i>Immigrés</i>		<i>Total</i>		<i>Total général</i>
	H	F	H	F	H	F	
Âge ↓ Sexe →							
- de 6 ans	1	2	228	232	229	234	463
De 6 à 18 ans	7	4	412	362	419	366	785
18 ans et plus	17	16	1647	2067	1664	2083	3747
Total	25	22	2287	2661	2312	2683	4995
Total général	47		4948		4995		(4995)

Source : Consulat Général de France à Toronto, 2001

On remarque dans ce tableau, comme dans les chiffres des recensements canadiens, une proportion plus élevée de femmes adultes à Toronto. Ce phénomène s'explique sans doute par le fait que les mariages mixtes concernent davantage les femmes françaises que les hommes et que celles-ci décident de rejoindre leur époux au Canada avant ou après le mariage. Le taux d'exogamie est donc plus élevé chez les femmes, ce que corroborent non seulement les résultats de mon questionnaire, mais aussi l'étude de Lindenfeld sur les Français aux États-

<sup>64</sup> « Expatrié » signifie ici que le ressortissant est envoyé en mission par le ministère française des Affaires étrangères ou par une entreprise française. Ces résidents doivent donc retourner en France à la fin de leur contrat.

Unis (2002 : 44). D'autre part, on constate qu'un nombre significativement plus élevé de femmes que d'hommes entreprennent des carrières administrative et enseignante, c'est-à-dire souvent des carrières où un profil littéraire et la maîtrise ainsi que la capitalisation des deux langues officielles sont requises. Les profils socio-économique et socioprofessionnel des Français sont développés plus loin.

### *Structure de la famille*

Pour ce qui est des immatriculations en 2001, la structure familiale typique est celle d'un couple accompagné de deux enfants, c'est-à-dire celle que l'on retrouve souvent dans les pays industrialisés avancés tel que le Canada. Comme on peut s'y attendre, le recensement de 1991 était conforme à cette description, avec 24,6 % de femmes mariées (de plus de 15 ans) sans enfants, 18,8 % de femmes mères d'un enfant, 35 % mères de deux enfants et 21,5 % mères de trois enfants ou plus. Quant au statut marital, les statistiques de 1991 recensaient parmi les répondants nés en France résidant dans la CT 32,6 % de célibataires (de plus de 15 ans, jamais marié(e)s), 46,9 % de personnes légalement mariées, 9,9 % de gens divorcés ou séparés et 4,9 % de veufs et veuves.

### *Niveau d'éducation*

Même si celui-ci est généralement perçu comme crucial pour la réussite professionnelle, on se doit aussi de souligner en premier lieu, comme le fait Lindenfeld (2002) dans son enquête, qu'en général, l'accès aux postes de responsabilité ou aux fonctions bien rémunérées n'est pas toujours corrélé avec le diplôme obtenu ou l'université où ont été effectuées les études, mais à l'acquisition d'une éducation, spécialisée ou non, dans le pays d'accueil. L'anecdote courante de celui qui débute dans la vie professionnelle canadienne est d'expliquer comment il s'est vu rétorquer, en postulant à un emploi, que son problème principal est qu'il n'a pas d'expérience canadienne (*cf.* le témoignage de Félicien). Ainsi, un des réflexes est souvent de suivre ne serait-ce qu'un cours d'anglais pour se familiariser avec les us et coutumes de la vie sociale canadienne, en espérant aussi favoriser son entrée dans la vie professionnelle.

Ni les recensements canadiens ni les chiffres du Consulat ne mentionnent où et dans quelles circonstances les diplômes ont été obtenus. On sait seulement que des 3 335 personnes nées en France et âgées de plus de 15 ans, 30,5 % (soit 1 020 d'entre eux) ont obtenu un diplôme universitaire (équivalent à la licence française), alors que 14,2 % ne possèdent qu'un diplôme d'études secondaires (le baccalauréat français, par exemple), que 11,2 % ont effectué

des études secondaires (de 16 à 18 ans) sans obtenir de diplôme et que 4 % n'ont pas fait d'études secondaires.

Le recensement de 1991 indique les hommes privilégient le domaine technologique et des métiers du génie et des sciences appliquées (33,6 % des hommes titulaires d'un titre post-secondaire) ainsi que le commerce, la gestion et l'administration des affaires (19,6 %). Les femmes, quant à elles, sont nombreuses à être titulaires d'un diplôme de lettres, de sciences humaines et de disciplines connexes (28,9 %). Un pourcentage non négligeable d'entre elles a aussi effectué des études d'enseignement, de loisirs et d'orientation (15,7 %), mais elles sont plus nombreuses à avoir étudié le commerce, la gestion et l'administration des affaires (19,4 %, chiffre identique à celui des hommes). Ces orientations scolaires et universitaires se reflètent bien souvent dans les profils socioprofessionnels.

#### *Activité professionnelle et chômage*

Cette population immigrée est peu touchée par le chômage. En 2000, 1,9 % des immatriculés actifs étaient au chômage, alors que ce pourcentage était redescendu à 1,06 % en 2001. Parallèlement, les taux canadien, ontarien et torontois étaient respectivement, en 2001, de 7,2 %, 6,1 % et 5,9 %. Ajoutons que 49,6 % des actifs sont des femmes, qui occupent essentiellement des postes d'employées (40 % des femmes actives) ou exercent des professions intermédiaires (25 %). Le recensement de 1991 offre de nombreux détails et sans doute un portrait plus exact (bien que plus ancien) des profils socioprofessionnel et socio-économique des Français, ou du moins des immigrants nés en France.

En terme d'activité, on distingue d'abord le groupe 15-24 ans, qui se caractérise par un taux d'inactivité significatif, notamment du fait d'un pourcentage élevé de population scolaire et universitaire dans cette catégorie. Le taux d'activité n'est que de 55,7 % pour les deux sexes, mais il est beaucoup plus important chez les femmes : 65,1 % contre 48,1 % pour les hommes. Les jeunes femmes françaises entrent donc rapidement dans la vie active et sont donc moins enclines à se lancer dans des études supérieures juste après leurs études secondaires. Le chômage atteint parmi cette jeune population un taux assez élevé de 20,4 % (19,2 % pour les hommes, 21,4 % pour les femmes).

Dans le groupe des 25 ans et plus, ce qui correspond davantage à la réalité du marché du travail, la population active des deux sexes est de 80,3 %, qui se découpent en 87,7 % chez les hommes et seulement 74 % parmi les femmes. Cette différence s'explique sans doute partiellement par le fait que le pourcentage de personnes âgées de 60 ans et plus, donc

potentiellement en retraite et considérées comme inactives, est plus importants chez les femmes (15,2 %) que chez les hommes (10,6 %) <sup>65</sup>.

Le taux de chômage était globalement inférieur au taux canadien <sup>66</sup> : alors qu'il atteignait 8,5 % pour les deux sexes, les hommes étaient sensiblement plus affectés par le chômage (9,6 %) que les femmes (7,9 %). On notera aussi que les femmes (de plus de 15 ans) qui ont un ou des enfants subissaient un très faible taux de chômage de 3,8 %, alors que celles qui n'ont pas d'enfants sont de leur côté victimes d'un taux assez élevé de 13,5 %. Ceci s'explique sans doute par le fait que la première catégorie comporte un certain nombre de femmes à la retraite et que la deuxième catégorie regroupe certainement le plus de jeunes femmes dont la carrière professionnelle n'a pas débuté.

#### *Catégories socioprofessionnelles<sup>67</sup> et salaires*

Comme je l'ai dit plus haut, le consulat recensait en 2001 un taux d'activité de 56 % (dont 88 % dans le tertiaire), avec une majorité d'employés (31 % des actifs), de cadres et professions intellectuelles (19 %), puis des chefs d'entreprises, des artisans et des commerçants (6 %). Selon le recensement de 1991, les domaines et industries les plus représentés parmi la population active totale française de plus de 15 ans étaient les suivantes, en ordre décroissant : l'enseignement (15,8 %), les services aux entreprises (13,8 %), le commerce de détail (10,7 %), les industries manufacturières (9,9 %), puis l'industrie de l'hébergement et de la restauration (7,5 %).

Les occupations respectives des hommes et des femmes donnent une bonne idée de la continuité entre études et carrières professionnelles et des choix effectués qui correspondent d'ailleurs à la distribution dans le pays d'origine. Les hommes étaient le plus souvent, en ordre décroissant, directeurs, gérants, ou administrateurs (23 %), travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques (9,9 %), travailleurs spécialisés dans les services (9,9 %), professionnels des domaines artistiques et littéraires (9,5 %), travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage (7,5 %), etc.

Les femmes, quant à elles, occupaient majoritairement les fonctions d'employées de bureau (23,5 %), enseignantes et personnels assimilés (18,4 %, alors que seuls 5,5 % des hommes travaillaient dans ce domaine), directrices, gérantes et administratrices (17,2 %), travailleuses spécialisées dans les services (10,6 %), professionnelles des domaines artistiques

---

<sup>65</sup> Si l'on prend les personnes de plus de 65 ans, qui est l'âge légal et réel de la retraite au Canada, les pourcentages sont de 6,1 % parmi les hommes et de 10 % parmi les femmes.

<sup>66</sup> Il s'agit ici des chiffres de 1991, année du recensement de la population canadienne.

<sup>67</sup> Je reprends ici les catégories adoptées par Statistique Canada.

et littéraires (8,6 %). Le tableau qui suit sert de récapitulatif et de comparatif entre les professions des hommes et celles des femmes :

**Tableau 21** : Professions principales des hommes et les femmes de la CT nés en France, 1991

Professions	Total (N et % de la pop. active)	Hommes (N et % des hommes actifs)	Femmes (N et % des femmes actives)	Répartition Hommes / Femmes (en %)
Directeurs, gérants administrateurs et assimilés	510 • 20,1 %	290 • 23 %	220 • 17,2 %	56,8 % / 43,2 %
Travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques	160 • 6,3 %	125 • 9,9 %	35 • 2,7 %	78,1 % / 21,9 %
Enseignants et personnels assimilés	305 • 12,0 %	70 • 5,5 %	235 • 18,4 %	23,0 % / 77,0 %
Professionnels des domaines artistiques et littéraires et personnels assimilés	230 • 9,0 %	120 • 9,5 %	110 • 8,6 %	52,2 % / 47,8 %
Employés de bureau et travailleurs assimilés	380 • 15,0 %	80 • 6,3 %	300 • 23,5 %	21,1 % / 78,9 %
Travailleurs spécialisés dans les sciences sociales et les domaines connexes	65 • 2,5 %	15 • 1,1 %	50 • 3,9 %	23,1 % / 76,9 %
Travailleurs spécialisés dans la vente	200 • 7,8 %	95 • 7,5 %	105 • 8,2 %	47,5 % / 52,5 %
Travailleurs spécialisés dans les services	260 • 10,2 %	125 • 9,9 %	135 • 10,6 %	48,1 % / 51,9 %
Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage	135 • 5,3 %	95 • 7,5 %	40 • 3,1 %	70,4 % / 29,6 %
Travailleurs du bâtiment	45 • 1,7 %	45 • 3,5 %	0 • 0 %	100 % / 0,0 %
Personnel d'exploitation des transports	45 • 1,7 %	45 • 3,5 %	0 • 0 %	100 % / 0,0 %
<b>Population active de 15 ans et plus</b>	<b>2535 - 100%</b>	<b>1260</b>	<b>1275</b>	<b>49,7 % / 50,3 %</b>

Source : Recensement du Canada (*Profil de la population née en France*), Statistique Canada 1991

Pour terminer, il convient de souligner les importantes différences de revenus entre les hommes et les femmes de plus de 15 ans. Si les bas revenus concernent probablement les mineurs employés à diverses tâches visant à leur apporter un argent de poche ou les étudiants qui cherchent à payer leurs frais de scolarité en travaillant deux ou trois mois l'été, les véritables revenus professionnels laissent apparaître un important décalage entre salaires masculins et féminins : le revenu annuel moyen des hommes nés en France étaient en 1991 de 42 675 dollars canadiens alors que celui des femmes n'étaient que de 26 635 dollars canadiens. Ce décalage s'explique sans doute par le pourcentage plus important d'hommes travaillant dans des métiers générateurs de revenus supérieurs, tels que la direction ou la gestion d'entreprise ou l'ingénierie. Les femmes, quant à elles, étant nombreuses à être employées de bureau ou enseignantes, reçoivent des salaires moyennement élevés. De plus, comme elles sont aussi plus nombreuses à être retraitées, il est possible que leurs revenus fassent baisser la moyenne des revenus féminins.

Le revenu médian est d'ailleurs un meilleur indicateur du niveau de vie que le revenu moyen, car ce dernier prend en considération les salaires très élevés d'un chef d'entreprise comme ceux très bas d'un garçon ou d'une fille de seize ans qui distribue des brochures publicitaires le week-end pour se faire de l'argent de poche. Ainsi, en 1991, le revenu médian des hommes était de 33 306 dollars canadiens, alors que celui des femmes était de 22 384

dollars canadiens. La différence entre revenu médian et revenu moyen chez les femmes laisse supposer une proportion moins élevée de hauts salaires. En effet, 48,7 % des femmes indiquaient obtenir des revenus entre 15 000 et 39 999 \$CAN, alors que seuls 36,9 % des hommes recevaient ces revenus. En revanche, les salaires supérieurs à 40 000 \$CAN constituaient 41,8 % des revenus masculins tandis qu'ils ne concernaient que 21,6 % des revenus féminins.

## **1-7. SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS**

De ce chapitre, il ressort que Toronto, depuis l'installation des premiers colons à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, a connu une croissance démographique très importante, articulée autour de deux types d'implantation : la colonisation et l'immigration. Cette dernière, initiée assez tôt au XIX<sup>e</sup> siècle, a eu deux visages clairement distincts. Une première phase a donné à Toronto un aspect très britannique, mais cette configuration a commencé à changer dans les années 1950, avec l'arrivée de forts contingents d'immigrants européens non britanniques, notamment les Italiens, les Allemands ou les Polonais. Au début des années 1960, Toronto n'était plus une ville à majorité britannique et présentait un visage déjà multiculturel, qui n'a cessé de se développer jusqu'à nos jours. Actuellement, la population provient de toutes les parties du monde, mais les ressortissants des pays d'Asie (Chinois, Sri Lankais, Indiens, Philippins) sont devenus les immigrants les plus nombreux depuis le début des années 1990.

Bien sûr, les résultats des recensements fournissent l'explication essentielle de la multiplicité des langues parlées dans la métropole canadienne. Ce chapitre a montré que bien que les langues y soient nombreuses et bel et bien vivantes, l'anglais demeurent – et devient pour les immigrants – la langue véhiculaire principale (seuls 3,9 % des résidents de la région métropolitaine de recensement ne parlent pas anglais) et que de fait, beaucoup de Torontois sont bilingues ou plurilingues, comme en attestent le demi million, ou presque, de locuteurs (au moins réguliers) d'une autre langue que l'anglais au travail dans la RMR.

Dans ce contexte à la fois multilingue et anglo-dominant, j'ai tenté de circonscrire la réalité démographique francophone de la ville en montrant d'abord qu'elle ne correspondait pas à la configuration dans le reste de l'Ontario. Dans les autres régions que celle de la capitale provinciale, la population de langue française est très majoritairement franco-ontarienne de souche, alors que Toronto révèle ici aussi un visage multiculturel. En effet, si un tiers de la population francophone torontoise est née en Ontario, près de 50 % cette population est issue d'autres provinces, notamment du Québec. Cela fait bien comprendre la part

importante de l'immigration de langue française dans la métropole, ainsi que, de ce fait, ses origines diverses : on y trouve des Antillais et des Libanais, mais la grande majorité d'entre eux sont des Africains du nord, des Africains subsahariens et des Européens, dont environ, selon mes calculs et estimations, entre 5 000 et 7 000 Français.

Cette population française, il convient de le rappeler, se compose surtout d'immigrants, devenus citoyens du Canada ou titulaires d'un visa permanent de résidence. Ceux que l'on appelle les « expatriés », c'est-à-dire les ressortissants envoyés par une entreprise ou un ministère français, sont peu nombreux (moins de 1 % de la population immatriculée), mais jouent un rôle non négligeable dans la vie de la « communauté » (économie, diplomatie, culture, éducation), comme on le verra dans les chapitres suivants. Les Français immigrés, qui sont l'objet de ce travail de recherche, composent des familles (endogames ou exogames) qui ne se démarquent pas du schéma classique au Canada (un couple et deux enfants). Ils sont quasiment tous alphabétisés et ont un niveau d'éducation assez élevé, ce qui a un impact non négligeable dans le déroulement de la carrière, l'investissement dans la scolarisation et la conscientisation de pratiques langagières bilingues.

Le taux de chômage de cette population d'origine française est inférieur à celui du Canada. Les choix professionnels se distinguent clairement d'un sexe à l'autre, car les hommes se dirigent principalement vers des carrières professionnelles de gestion administrative et de direction en entreprise, ou encore des professions scientifiques. Les femmes, de leur côté, s'engagent dans des professions moins génératrices de revenus : elles sont majoritairement employées de bureau ou enseignantes. Ces caractéristiques professionnelles permettent d'ores et déjà l'ébauche d'un portrait sociolinguistique, puisque dans leurs professions, les femmes misent davantage que les hommes sur leurs compétences linguistiques bilingues et sur leur connaissance du français.

Pour finir, ce chapitre a aussi fait comprendre l'hétérogénéité et la diversité de la francophonie torontoise. Sa dispersion et la tendance à la migration individuelle des Français de Toronto produisent des effets que les chapitres suivants démontreront. On saisit aussi désormais ce que signifie l'invisibilité de cette « communauté » francophone dont parlait Maxwell (1977), ainsi que certaines difficultés posées par le travail de terrain.



## CHAPITRE 2

### OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

#### 2-1. INTRODUCTION

Ce chapitre vise à présenter ce qui a motivé l'entreprise de cette thèse. À l'origine se trouve, à l'instar de tout travail universitaire, un objectif heuristique. Il émane en partie d'une introspection et d'une expérience personnelle, mais aussi du fait que cette population transplantée, dans sa réalité contemporaine, n'a fait l'objet que de rares études. Il y a donc aussi, au-delà de cette quête pour en savoir plus des parcours de chacun, un objectif social qui vise à faire prendre conscience que les questions langagières peuvent avoir une importance fondamentale dans la décision et le déroulement de la migration.

Pour mener à bien cette enquête, il m'a fallu mettre au point une méthodologie de nature ethnographique que je présenterai dans ce chapitre. Comme nous le verrons, un certain nombre de questions éthiques et déontologiques se sont posées lors du déroulement de mon travail de terrain. L'exploré vise à répondre à ces questions. D'ailleurs, la durée de cette enquête de terrain doit ici faire l'objet d'une brève présentation. Angliciste de formation, je suis arrivé pour la première fois au Canada anglais en 1989. Je me suis intéressé aux questions sociolinguistiques concernant la francophonie minoritaire en 1993, décidant d'entreprendre une recherche de DEA que je décris plus bas entre 1994 et 1995. À l'issue de cette recherche, j'ai assumé des fonctions enseignantes et administratives dans une école de Toronto jusqu'en 1997. En septembre 1997, j'ai obtenu un poste d'enseignant du secondaire dans une école de Montréal, où je suis resté jusqu'en août 2000. Ces nouvelles fonctions dans l'enseignement secondaire m'ont quelque peu éloigné de la recherche, bien qu'à des moments sporadiques correspondant souvent à des périodes de vacances, j'aie pu me replonger brièvement dans mon projet doctoral. Rentré en France en septembre 2000 pour assurer un enseignement secondaire en 2000-2001, puis supérieur à partir de septembre 2001, je n'ai pu réellement me réinvestir pleinement dans ce projet que depuis septembre 2002.

Voici qui explique donc en grande partie la durée de mon contact avec le terrain. Les désavantages de cette durée ne sont qu'apparents, essentiellement liés à l'accaparement que la question des Français de Toronto semble avoir occupé dans mon esprit entre 1993 et 2005 ! En réalité, ce contact continu a progressivement construit une connaissance désormais profonde de cette communauté et mûri ma réflexion sur plusieurs années.

## **2-2. OBJECTIFS DE LA THÈSE**

### ***2-2.1. Un objectif heuristique***

J'ai indiqué plus haut que ce travail examine la relation entre des questions sociolinguistiques et un phénomène social aux multiples ramifications, la migration. Au vu de la méthodologie utilisée, qui est exposée ci-après et qui se base sur un travail de terrain de nature ethnographique (questionnaires, entretiens, observation), mon approche tentera de fédérer des champs d'études qui sont souvent perçus de façon parallèle ou cloisonnée, dans le cas par exemple où la langue est exclue des travaux de la sociologie ou des études migratoires. Comme Blanchet le prône une approche ethno-sociolinguistique doit permettre de mettre au jour une « linguistique de la complexité » (Blanchet, 2000 : 72).

Ce travail s'inscrit dans ce courant de recherche et procède d'une démarche anthropologique visant à faire du terrain le lieu privilégié de construction et d'analyse des données, ou comme l'exprime Heller (1999a ; 2002), d'une ethnographie sociolinguistique critique<sup>68</sup>. En premier lieu, les personnes qui se sont soumises à l'enquête seront perçues dans leur individualité, puis leur discours permettra de déterminer comment elles co-construisent, avec leur entourage, leur appartenance à un nouveau groupe social, à une nouvelle culture, à un nouveau pays, à une nouvelle ville, à une ou plusieurs nouvelles langues. Cette découverte des discours permettra aussi d'étudier le nouveau rapport que leur migration crée en termes de statut social et identitaire, ainsi que toutes les questions de reproduction, de transmission des normes et du capital (linguistiques et culturels), ainsi que les questions de pouvoir et de domination qui se rattachent à la construction de parcours migratoires.

### ***2-2.2. Un objectif social***

Ainsi, l'objectif n'est pas qu'heuristique. Il vise plus globalement à comprendre comment fonctionnent les processus migratoires en lien avec les questions fondamentales de langues souvent éludées dans les travaux sur la migration. À plus long terme je l'espère – sans tomber dans une naïveté excessive –, on pourra peut-être prendre conscience (ou faire prendre conscience) que les questions de pratiques linguistiques ont un rôle à jouer dans l'établissement et le maintien de rapports fonctionnels entre certaines populations migrantes et celles avec lesquelles elles entrent en interaction sur la terre d'accueil. D'ailleurs, un des domaines clés

---

<sup>68</sup> Cf. le titre de ses ouvrages : *Linguistic Minorities and Modernity : A Sociolinguistic Ethnography* (1999) et *Éléments d'une sociolinguistique critique* (2002).

dans la recherche en sciences humaines et sociales en Europe depuis les années quatre-vingt-dix est bel et bien la question migratoire, pour des raisons liées d'abord à la construction progressive de l'Union Européenne et ensuite au bien-être de populations – migrantes ou autochtones – appelées à cohabiter sur un même territoire. Au Canada, ces questions se posent depuis longtemps de façon ouverte, depuis que le pays s'est découvert un visage pluri-ethnique et s'est constitué un multiculturalisme qui a remplacé la vision biculturaliste traditionnelle.

D'autre part, une approche novatrice de la francophonie minoritaire s'impose et se construit d'ailleurs petit à petit chez les chercheurs canadiens. La « francitude » (Heller 2002 : 153) de cette partie torontoise du Canada français mérite qu'on y jette un œil attentif, car la francophonie de cette ville, l'une des plus multiculturelles du monde occidental, est bien davantage qu'une masse informe de locuteurs de la langue française. Elle se définit par une multitude d'expériences, d'identités, d'affiliations symboliques et de types de fidélité aux origines, tant celles du pays « source » (la France, ou tout autre pays francophone) que celles qui ont construit la vieille notion de Canada français. Cette notion traditionnelle se transforme au gré de l'évolution des rapports entre l'État, la société et l'individu (Heller, 2002 ; Heller et Labrie, 2003b ; Labrie et Heller, 2003)<sup>69</sup>. Pour finir, un des objectifs de cette thèse est aussi de comprendre ce que recoupe la notion de fait français, ou de « francité », dont la complexité et la fragmentation méritent qu'on s'y arrête.

Ce travail, enfin, en dressant un profil du fonctionnement social de ces Français émigrés de Toronto, montrera que dans les discours se construisent une prise de recul par rapport à la société d'origine (la France), où le concept de citoyenneté semble être plus fort que celui d'identité et où le sentiment d'appartenance est souvent craint parce qu'il est synonyme de « communautarisme ». D'immobiles à immigrants, de Français à francophones minoritaires, de citoyens hexagonaux à expatriés à la culture binationale, voire dans certains cas transnationale (Basch *et al.*, 1994 ; Appadurai, 1996; Kennedy et Roudometof, 2001), voilà ce que deviennent ces acteurs sociaux dont cette recherche fait le portrait.

---

<sup>69</sup> M. Heller montre bien que le fléchissement de l'emprise de l'État et, partant, l'augmentation du libéralisme individualiste ont un impact sur les pratiques langagières dans la mesure où les biens linguistiques et culturels se « commodifient », en faisant l'objet d'une capitalisation (Heller, 2002 : 150-164)

### 2-2.3. *Le chercheur et son terrain : éthique, plaidoyer ou responsabilisation?*

Certains chercheurs en sciences sociales, notamment des sociologues, des anthropologues et des sociolinguistes, ont dans les années quatre-vingt-dix dessiné les contours d'une recherche qui mettrait en évidence et surtout prendrait en compte la différence de statut et de position sociale entre le chercheur et l'enquêté (Cameron *et al.*, 1992 ; 1993). Le chercheur, face à son terrain, n'a pas particulièrement l'impression de détenir un quelconque pouvoir et, de façon peut-être plus essentielle, ne prend pas conscience de la perte ou de la carence de pouvoir d'un interviewé ou d'un groupe de personnes sur lesquelles il enquête (Cameron, 1998 : 23-24). Certains chercheurs se sont donc penchés sur la question d'un positionnement des enquêteurs dans trois directions. D'abord, une recherche dans laquelle on enquête *sur* des gens est une position traditionnelle de l'approche positiviste, où l'enquêté est envisagé comme un objet d'étude et traité avec le respect qui lui est dû. Cette position, classique à de maints égards, est considérée, dans les termes des chercheurs que je mentionnais plus haut, d'*éthique* (« ethics », dans la terminologie de Cameron *et al.*, 1993), au sens où le souci constant est celui de la protection de la population étudiée.

Le deuxième type de recherche de terrain est celui qui correspond à l'établissement d'un *plaidoyer* (« advocacy ») en faveur du groupe sur lequel on enquête. Il s'agit ici non seulement de travailler *sur* une population, mais *pour* elle. Dans certains cas, le chercheur peut constituer une ressource en termes de soutien et d'aide pour la population qu'il étudie, mais qu'il entend aussi défendre. Cette situation se trouve surtout dans le cas d'individus ou de groupes dominés. Cameron (1998) rappelle justement le travail fondamental de certains sociolinguistes américains, qui dans le sillage de William Labov, ont entrepris l'étude et la défense du parler véhiculaire des Noirs américains, dans des systèmes scolaire et judiciaire (Labov, 1982) qui leur étaient peu favorables (Cameron, 1998 : 24-25).

Une approche originale de la démarche ethnographique est née des travaux du groupe de chercheurs que je mentionnais plus haut (Cameron *et al.*, 1992; 1993). Elle offre une troisième voie de travail sur un groupe donné. Ici, le souci est non seulement d'enquêter *sur* et *pour* une population, mais aussi *avec* elle. Le chercheur prend ici un engagement de *responsabilisation*, mot français qui ne rend pas efficacement le sens du terme anglais « empowerment » utilisé par Cameron *et al.* (1992 ; 1993), engagement qui permet aux deux parties, les chercheurs et les enquêtés, de construire ensemble par la négociation l'accès au savoir que permet l'enquête. Par exemple, Cameron explique son travail avec de jeunes Antillais britanniques, et comment, par la négociation sur les procédures de l'enquête, elle leur

a permis de s'approprier un savoir sur l'émergence de leur créole et sur sa légitimité linguistique (Cameron, 1992 ; 1998 : 26-27).

En prenant connaissance de ces travaux et en réfléchissant sur les objectifs de ma recherche, je me suis demandé en quoi ce travail pouvait dépasser le niveau « éthique » (au sens de Cameron *et al.*, 1992 ; 1993). En d'autres termes, était-il possible que cette recherche m'amène, par une empathie envers les personnes que j'observais et que j'interrogeais, à pratiquer un plaidoyer (« advocacy »), voire une forme d'« empowerment » de cette population ? *A priori*, la réponse est négative, pour plusieurs raisons. D'abord, le plaidoyer (« advocacy ») et la responsabilisation (« empowerment ») s'appliquent plus facilement à des groupes ou des individus en situation de ségrégation ou de domination forte, ce qui n'est pas le cas de ces hommes et ces femmes de France venus s'installer à Toronto. Les contraintes et les désagréments que peuvent imposer la migration de groupes de classes moyennes et supérieures ne semblent pas, comme on le découvrira au chapitre 4, créer des situations où les membres de ces groupes peuvent collectivement se sentir dominés et opprimés.

La deuxième raison me semble inhérente à la migration elle-même. Dans une société multiculturelle comme celle que l'on trouve à Toronto, certaines populations optent pour le regroupement communautaire (les Portugais, les Tamouls, les Chinois, les Jamaïcains, etc.) tandis que d'autres, pour des raisons variées, perçoivent la migration de façon différente au sein même de ce que l'on a du mal à appeler leur communauté (les Français, les Espagnols, les Brésiliens, les Argentins, etc.). En d'autres termes, les Français de Toronto sont invisibles, selon l'expression de Maxwell (1977)<sup>70</sup>. Ils le sont d'abord parce qu'ils se construisent des parcours différents auquel le regroupement ethnoculturel ne saurait répondre parfaitement ; ensuite, ils se constituent parfois une identité de Franco-Torontois (voir chapitres 4 et 7) dans une francophonie ontarienne qui a elle-même bénéficié des effets d'une prise de responsabilité et de pouvoir plus ancienne.

En somme, ce travail, par certains côtés auto-anthropologique (Jackson, 1987 ; Strathern, 1987), puisqu'il reflète aussi partiellement une expérience et des intuitions de l'ancien membre de cette « communauté que je suis, se devait de suivre le paradigme « éthique » et ne pas s'engager dans un plaidoyer sur la défense de ce qui aurait été en fait un contresens : une prétendue identité française migrante<sup>71</sup>. Déjà titulaires de formes avancées de pouvoir, ne serait-ce que par le capital linguistique et culturel qu'ils transportent, les Français de Toronto n'avaient (et n'ont) aucunement besoin d'« empowerment ». Comme le rappelle

---

<sup>70</sup> T.R. Maxwell appliquait d'ailleurs cette expression à l'ensemble des francophones de Toronto.

<sup>71</sup> On verra aux chapitres suivants qu'il y a dans cette migration française des formes variées de restructurations identitaires, des identifications différentes, ce qui crée ainsi cet effet de fragmentation de la « communauté ».

Cameron, une étude des élites ne nécessite pas d'aller au-delà d'une démarche de recherche « éthique ». Tout ceci ne signifie pas que certains informateurs, rencontrés ou interviewés, n'ont pas souffert, à un moment de ce processus qu'est le parcours migratoire, d'un sentiment de discrimination ou d'aliénation qu'ils imputent à leur statut de migrants (voir par exemple les témoignages de Denis, Yvonne, Donatien ou Isabelle). Ma propre posture d'immigrant, mon origine française, mes années passées à Toronto et finalement mon statut de chercheur m'apportaient à la fois la capacité à anticiper les réactions et « empathiser » avec les gens que j'étudiais, mais aussi à m'obliger à trouver la distance nécessaire pour ne pas rompre l'équilibre entre subjectivité de la connaissance et objectivité<sup>72</sup> du regard que toute étude, en particulier « auto-anthropologique », requiert. C'est le sens que j'ai donné ici à l'*éthique* de ma recherche de terrain.

### 2-3. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET TRAVAIL ETHNOGRAPHIQUE

Pour bâtir cette thèse, il m'a fallu, en partant de mon vécu et de certaines intuitions, construire une argumentation scientifique basée sur un travail ethnographique. J'ai dit dans l'introduction que le discours était le lieu essentiel de la construction de l'identité telle qu'elle apparaît aux yeux et aux oreilles de l'enquêteur, ainsi que le véhicule d'une partie des signes de celle-ci. Ceci répondait d'ores et déjà à l'une des questions essentielles que je m'étais posées, à savoir celle du choix des instruments de recueil des données. Face à la priorité que j'allais donner au discours et l'interaction comme actes identitaires, deux instruments s'avéraient indispensables : l'entretien et l'observation.

Il fallait de surcroît donner à mon approche qualitative les instruments méthodologiques qui allaient donner à mon étude une objectivité, une validité et une fiabilité (Lessard-Hébert *et al.*, 1997 ; Edge et Richards, 1998) qui lui permettraient de dépasser les discours de sens commun et d'éviter les contresens. J'ajoute dès maintenant qu'aucune prétention de représentativité diachronique ou géographique n'a été recherchée, puisque le discours et les observations sont inscrits dans un espace-temps et un contexte bien précis.

---

<sup>72</sup> L'objectivité, c'est aussi « la décision de prendre un risque intellectuel, le risque d'être réfuté » (Kirk et Miller, 1986, cité dans Lessard-Hébert *et al.*, 1997 : 43), c'est-à-dire la tentative, dans les recherches qualitatives comme quantitatives d'ailleurs, de fournir une objectivation du monde qui se soumet à des formes de contrôle empiriques et sociales (*ibid.*, 44). Ce contrôle est exercé, selon moi et dans l'optique éthique que j'ai adoptée, par trois instances : d'abord, les données et des analyses se confrontent à ma propre expérience ; ensuite, elles se soumettent au contrôle d'autres membres du monde de la recherche et enfin, elles se construisent (pendant l'interview par exemple) et se vérifient (à la fin de la recherche) par leur confrontation à la population sur laquelle j'ai travaillé. Ainsi, je me suis engagé de faire connaître les résultats de cette recherche à tous ceux qui en avaient manifesté l'envie, au risque bien sûr, d'en voir les analyses invalidées ou contestées par les acteurs concernés. Voir à ce sujet le témoignage de Maryon MacDonald sur les retours très négatifs du mouvement militant breton suite à son travail ethnographique de thèse sur ce milieu (MacDonald, 1987 : 134-136).

### **2-3.1. Les entretiens**

L'entretien (ou interview) est un outil méthodologique de recueil de données très répandu dans les sciences sociales et en sociolinguistique, à tel point qu'il a fait l'objet de maintes études et de théorisations diverses<sup>73</sup>. Il ne s'agit pas ici de retracer tout l'historique épistémologique de cet outil de méthodologie, mais de voir ce que la réflexion autour de la méthode peut apporter à l'analyse du contenu qui en émane. À partir d'une vision ethnographique complexe du questionnement s'inspirant notamment des analyses de Briggs (1996) et de Mondada (1996 ; 1998a ; 1998b ; 2000), on peut montrer que l'entretien fournit de riches enseignements et des opportunités d'analyse. Il convient toutefois aussi d'examiner en quoi la situation d'interaction issue de cet outil méthodologique est spécifique, c'est-à-dire en quoi elle soulève des phénomènes – que d'aucuns appellent des biais – qu'il faut savoir identifier et prendre en compte dans l'analyse.

#### **2-3.1.1. Approche théorique**

##### *Les pièges de la mystification*

On peut percevoir dans l'entretien, selon Briggs (1986 : 2-3), une sorte de mystification. Celle-ci, dans le cas qui concerne ma recherche, provient de deux phénomènes principaux. D'abord, l'entretien est avant tout un exemple de métacommunication, par lequel les interlocuteurs transmettent et partagent des informations qui dépassent le simple niveau référentiel – au sens que donne à ce mot Jakobson (1963) – et requièrent ainsi certaines compétences métacommunicatives (Hymes, 1984) que se doit de posséder l'enquêteur. Ainsi, l'information transmise risque souvent d'être reçue de façon incomplète ou erronée si l'intervieweur est incapable de décoder les répertoires méta-communicatifs utilisés par le répondant. Notons que l'inverse peut être vrai : l'interviewé se soumet à des questions dont il ne perçoit parfois ni le sens ni l'enjeu de son interlocuteur.

En deuxième lieu, l'entretien doit être identifié comme acte de communication spécifique et à part entière, c'est-à-dire avec sa structure et son « identité » d'événement communicatif (Hymes, 1972 ; Saville-Troike, 2003 : 108-134). Ceci a deux incidences. Les artifices pour faire oublier la présence du microphone ou même celle de l'intervieweur<sup>74</sup> et

<sup>73</sup> On trouve par exemple, pour se limiter ici à quelques publications récentes dans le monde francophone, les travaux de A. Blanchet et Gotman (1992), de Richard-Zappella (1996), de Mahmoudian et Mondada (1998), de Calvet et Dumont (1999) ou de P. Blanchet (2000).

<sup>74</sup> Certains intervieweurs entament parfois le dialogues par une petite discussion anodine ou rituelle (le temps qu'il fait, la santé, le bâtiment dans lequel on se trouve, etc.). D'autres, particulièrement dans le cadre d'études portant sur la langue, ne prennent en compte le dialogue qu'après une dizaine ou d'une quinzaine de minutes,

ceux qui ont pour but de réduire la vigilance, qu'elle soit métalinguistique (Labov, 1976) ou plus globalement métacommunicative, donnent parfois l'illusion que les propos fournissent davantage de réalité, de vérité quant aux contenus des questions et des réponses. Il convient de ne pas être aveugle ici : même les discussions anodines sur l'état d'esprit ou de santé (« ça va ? », « comment allez-vous ? ») sont des co-constructions discursives issues des situations sociales et interlocutives présentes au moment de l'énonciation, donc par essence non objectives, forcément biaisées par les différentes composantes contextuelles. Le chercheur en sciences sociales qui pose l'une des deux questions ci-dessus n'obtiendra pas la même réponse que le psychologue clinicien ou le médecin, parce que la question ne sera pas construite sémiologiquement de la même façon par les interlocuteurs. Même le silence d'un locuteur peut altérer la construction du sens d'une interaction et, dans le cas inverse, la présence d'une personne étrangère ou supplémentaire change – ou biaise, comme le disent certains – les données (Mahmoudian, 1998 : 16).

Ainsi, dans l'entretien, le contenu des questions et celui des réponses sont en rapport non seulement au niveau sémantique, la réponse s'inspirant évidemment de la question par son contenu, mais aussi par l'arrangement des tours de parole mis en place, c'est-à-dire l'alternance des questions et des réponses (Mondada, 1981 : 58-59), ainsi que sur les plans interactionnel et social. Il y a donc lieu de prendre garde, dans l'interprétation du contenu de l'interview, au contexte, au co-texte<sup>75</sup>, à la situation d'énonciation, aux positions sociales, aux objectifs interactionnels de chacun des intervenants<sup>76</sup> et à la nature de la relation intervieweur-interviewé.

La seconde incidence est à la fois que le paradoxe de l'observateur se dissout par le simple fait que ce dernier est perçu comme un participant à part entière de l'interaction (Mondada, 1996 : 220), interaction durant laquelle les interlocuteurs, y compris l'enquêteur, construisent collectivement une version du monde (Mondada, 2000 : 90). En conséquence, la réduction des biais n'a plus qu'un sens relatif, car ceux-ci sont inhérents à toute situation dialogique et donc constitutifs de tout acte de parole lié à un contexte. De nouveau, position sociale, accent de l'interlocuteur, lieu de l'entretien, etc., sont autant de situations constituant

---

considérant que la vigilance s'est relâchée.

<sup>75</sup> Dans un souci de clarté terminologique, certains linguistes énonciativistes ont forgé le mot « co-texte » pour renvoyer à l'*entourage linguistique* d'un élément ou d'un énoncé, alors que le « contexte » se définit comme la *situation* dans laquelle cet élément ou énoncé survient (Ducrot, 1995 : 764). Maingueneau précise que si l'on ne restreint pas la notion de texte aux unités verbales, il faut donc étendre la notion de co-texte aux actions des interactants et aux éléments d'ordre kinésique qui accompagnent leurs énoncés (Maingueneau, 1996 : 26).

<sup>76</sup> Dans mon étude, à deux exceptions près où les répondants étaient accompagnés de leur conjoint, il n'y avait que deux intervenants, l'intervieweur et l'interviewé.



de prétendus « biais » qui atténuent la plausibilité de l'existence d'une parole reflétant une image « réelle » ou « vraie ».

Sachant que le langage est une interprétation et une re-présentation de la réalité, c'est cette mystification du chercheur, qu'il soit sociologue, anthropologue ou sociolinguiste que Briggs (1986 : 39-60) dénonce, en soulignant que le modèle de la communication de Jakobson<sup>77</sup> s'applique avec force à la situation d'entretien. Aux composantes jakobsoniennes classiques de la communication que sont le message, le référent, le code, le canal et les locuteurs en présence (Jakobson, 1963), on doit ajouter les données externes que constituent les rôles sociaux, les buts interactionnels, la situation sociale et le type d'acte communicatif auquel on a affaire.

Dans leur étude sociolinguistique sur les créoles, Le Page et Tabouret-Keller (1985) répondent à ceux qui reprochent à leurs interviews de ne pas recueillir une langue authentique que c'est justement ce prétendu biais qui doit être utilisé au bénéfice de leur théorie : « tous les énoncés sont affectés par l'auditoire, le thème et le lieu, et (...) l'individu crée les schémas de son comportement langagier afin de ressembler aux membres du ou des groupes avec lesquels il souhaite à l'occasion s'identifier, ou afin de se différencier des gens desquels il souhaite se distinguer » (1985 : 181)<sup>78</sup>.

De surcroît, l'interview est certes par nature complexe à mener et à décrypter, mais sa compréhension et son utilisation à des fins analytiques reposent aussi sur un point de vue méthodo-heuristique adopté par le chercheur. En d'autres termes, l'entretien ne se contente pas d'être une démarche mettant en scène deux interlocuteurs, c'est aussi une position presque philosophique et idéologique sur ce que représente cette méthode pour le chercheur.

### *Un instrument aux multiples facettes interprétatives*

Ce positionnement fait que le discours de l'entretien devient ainsi un objet d'analyse que les interlocuteurs co-construisent dans leur interaction. Cette dernière fabrique un objet de discours qui, selon une conception que développe Mondada (1996 ; 2000), ne préexiste pas à son énonciation, mais est construite en et par elle. En effet, les principes fondateurs des approches énonciatives en linguistique nous apprennent que la dynamique de la conversation, dont l'entretien est une variante, est en négociation constante durant son déroulement. Même la paire adjacente « question/réponse » est re-négociée (*ibid.* : 223), attendu qu'elle repose sur

---

<sup>77</sup> Revu par Hymes dans son célèbre modèle S.P.E.A.K.I.N.G. ; il s'agit d'une modélisation de l'interaction qui prend en compte le cadre (*Setting* en anglais), les participants (*Participants*), les finalités (*Ends*), les thèmes et formes (*Acts*), la tonalité (*Key*), les instruments (*Instrumentalities*), les normes (*Norms*) et le genre (*Genre*) de l'interaction (Hymes, 1972 ; Bachmann *et al.*, 1991, 72-76).

<sup>78</sup> Ma traduction de Le Page et Tabouret-Keller (1985 : 181).

un déséquilibre entre questionneur et répondant qui oblige ce dernier à se conformer aux thèmes proposés et construire un discours à partir de ceux-ci. Par exemple, la gestion des tours de parole (Sacks *et al.*, 1974 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 159-192, entre autres) tout comme l'occupation du territoire discursif en termes de débit de parole par exemple (Barbériis, 1999 : 133-134) reflètent un continuum de conduites langagières qui oscillent entre la volonté de s'approprier la direction de l'interaction et la soumission complète à la hiérarchie enquêteur/répondant. J'illustrerai ces phénomènes, constatés aussi bien dans les entretiens que dans les observations faites dans les réunions où d'importantes décisions devaient être prises (voir section 5-3.2)<sup>79</sup>.

Ainsi, mener et analyser une interview, c'est énoncer des principes épistémologiques. Comme le rappelle Mondada, concevoir le langage comme un simple véhicule d'informations ou à l'inverse le concevoir « comme une médiation symbolique qui structure les objets de discours qu'elle construit » (Mondada, 1996 : 220-221) conduit à donner à l'entretien une fonction et une interprétation différentes. Dans la première conception, les propos sont pris de façon extérieure à leur énonciation et comme ayant une valeur de généralisation, d'explication et de descriptions (*ibid.*). On pourrait ajouter que cette version de l'interaction donne à l'entretien une simple valeur informative-référentielle, qui doit être comprise par rapport à sa situation d'énonciation pour donner lieu à des analyses complexes.

La seconde optique, perçue comme non complémentaire parce que quasiment inverse, est analysée et mise en avant par les ethnométhodologues et par certains sociolinguistes. Pour Mondada (1996 ; 2000), l'entretien est autre chose qu'un simple moyen de recueillir de l'information, de la stabiliser, de la généraliser. En effet, l'information se construit dans l'entretien, le propos y fabrique sa propre intelligibilité, le dire et le faire sont traités conjointement. En d'autres termes, le discours des acteurs sociaux ne reflète pas seulement ce qui se passe ou se ressent, mais constitue ce qui se passe (Widmer, 1985 : 65, cité dans Mondada, 1996 : 20). Le discours de mes informateurs devrait donc, de ce fait et dans cette optique, se concevoir comme une construction identitaire en train de se façonner par ce discours même.

Cependant, cette optique novatrice, malgré l'éclairage épistémologique qu'elle apporte, prête le flanc à des critiques sur son aspect radical, car si le discours organise le « faire », il ne faut pas oublier non seulement que l'activité verbale oriente le discours, mais aussi que les contextes dans lesquels émergent à la fois le dire et le faire sont aussi à interpréter. D'autre part, considérer que les représentations sociales sont des procédures construites en situation

<sup>79</sup> Pour des exemples et analyses des renégociations discursives des espaces dans des contextes francophones canadiens, on peut lire Heller, 2002 ; Heller et Labrie, 2003a.

pour répondre au contexte spécifique de l'entretien (Richard-Zappella, 1996 : 14)<sup>80</sup>, c'est postuler que les représentations sociales ne peuvent être préconstruites, *a fortiori* pré-verbalisées, avant l'énonciation. Or, le discours identitaire ne me semble pas pouvoir être réduit à son auto-construction dans l'énonciation, car on évacue de la sorte l'hypothèse que les préjugés culturels puissent être conceptualisés d'avance et réalisés verbalement dès que l'occasion s'en présente, par exemple dans un acte de parole comme l'entretien. On éliminerait ainsi les énoncés issus du sens commun, les vérités au sens et à la formulation partagés, voire les poncifs entendus et entretenus dans la presse ou la parole d'une communauté donnée.

En d'autres termes, c'est tout le pan verbal préconstruit des représentations sociales et sociolinguistiques qui n'est plus pris en compte dans une approche où seule l'interaction construit l'information. Il est toutefois acceptable, à mes yeux, de considérer que l'aspect polyphonique (Bakhtine, 1977) du discours descriptif ou représentationnel crée, dans ces discours, un écho avec ce qu'autrui a dit, ce que l'on a soi-même dit auparavant et avec ce qui a été entendu dans le passé. En ce sens donc, la polyphonie des discours permet de penser que c'est dans l'interaction comme pratique récurrente et quotidienne que se construit le sens des paroles que l'on prononce. Par exemple, j'ai souvent entendu, dans mon corpus comme dans mes interactions quotidiennes en France et au Canada, que « les Français sont râleurs », que « l'anglais est une langue efficace » ou que « le français est une belle langue ». Il s'agissait d'autant d'actes communicatifs qui certes répondaient à un questionnement précis de ma part pendant l'interview et donc s'ajustaient aux différents co-textes (ou contextes situationnels, à savoir la présence de l'enquêteur, la volonté de produire un discours légitimant, etc.), mais participaient aussi d'une expérience *vécue* et *réfléchie* quotidiennement, dont la réalisation discursive n'attendait peut-être qu'un questionnement précis de ce type pour s'extérioriser.

J'opterai ici une position qui conçoit donc que l'interview sur les pratiques sociolinguistiques est un espace discursif où la parole se construit dans l'énonciation tout en libérant simultanément un contenu préconstruit. Ici, l'adjectif « préconstruit » est à prendre pour une variante d'« historique », au sens où dans chaque histoire individuelle, des images se construisent sur la base – partiellement du moins – d'expériences et façonnent nos souvenirs, nos préjugés et nos représentations de l'autre. En ce sens, le contenu, c'est-à-dire la valeur informative-référentielle de l'entretien, ne saurait être ignoré.

Par exemple, dans l'exemple qui suit, Aurélie (identifiée par L) laisse échapper deux énoncés représentationnels qu'elle semble avoir « engrangés » depuis longtemps, mais se rattrape en veillant à ce que sa position, qu'elle souhaitait soigner en discours, soit bien

<sup>80</sup> Il s'agit, dans l'introduction de l'ouvrage qu'elle dirige, de la présentation par Richard-Zappella de la contribution de Mondada.

comprise – c’est-à-dire validée dans l’interaction – par le co-énonciateur, en l’occurrence l’enquêteur (L0)<sup>81</sup> :

**Exemple 1 : Aurélie**

- 1 L euh j’aime cette : diversité j’aime aussi quand même ce respect des cultures / |-mm-| / euh: / même à un point que je me dis / c-t-extraordinaire j’espère que jamais ils auront le même problème que la France a eu / |-mm-| / euh:: électoralement parce que **les les Canadiens français sont très très euh: / le euh le terme m’échappe là / mais euh / ils acceptent beaucoup** |-mais-| **très tolérants**
- 2 L0 mm c’est intéressant parce que quand vous me quand vous faites référence aux Canadiens vous parlez souvent des Canadiens français
- 3 L ah les Canadiens / les Canadiens en général les Canadiens
- 4 L0 en en général oui oui
- 5 L en général pardon
- 6 L0 je voulais savoir si c’était un lapsus ou XX |-non non c’était un lapsus c’est c’est-| particulièrement les canadiens français
- 7 L non non les Canadiens en général parce que les / **les Québécois sont racistes / souvent euh ont tendance à: à réagir très euh / très raide**
- 8 L0 vous parlez des Québécois chez eux au Québec |-oui-| ou installés ici en Ontario
- 9 L euh au Québec |-au Québec-| au Québec / euh **ils sont racistes / non je devrais me reprendre /// les Québécois // je pense que pour eux dans leur province se sont battus pour avoir // maintenir le français / donc je retire carrément raciste je pense que c’était très mal placé / je pense que eux / se sont tellement battus pour maintenir / leur Québec** [Aurélie : 379-400]

Cet extrait est très intéressant à plus d’un titre. D’abord, il en dit long sur les représentations d’une locutrice fortement impliquée dans le monde franco-ontarien, mais j’aurai l’occasion de revenir sur cette analyse dans les parties concernées (*cf.* sections 4-4.5 et 7-3.4). Par ailleurs, on retrouve au niveau discursif une illustration de cette double fonction du discours dans la dynamique questions/réponses. Certes, Aurélie construit, travaille son discours dans l’interaction, mais les traces d’un pré-discours sont bien là. Elle éprouve le besoin de se reprendre à deux reprises, car elle estime, après une remarque de l’enquêteur L0, avoir commis un lapsus en parlant des Canadiens français plutôt que des Canadiens en général (tours de parole 3, 5 et 7). Elle reconstruit ainsi l’intelligibilité de son propos au sein de son énoncé, mais on comprend bien, même sans analyse freudienne, que le (prétendu) lapsus révèle une image préconstruite sociale et discursive de son opinion.

Ce phénomène est encore plus parlant lorsqu’elle juge les Québécois. Au tour de parole 7, elle tient un discours (« les Québécois sont racistes ») et le justifie dans la seconde qui suit (ils « ont tendance à: à réagir très euh / très raide »). Après une intervention de L0 qui la

---

<sup>81</sup> Dans les transcriptions, L0 est l’intervieweur et L est l’interviewé. Les segments marqués en gras sont ceux qui sont considérés comme significatifs et les énoncés entre les signes |- et -| font référence aux intrusions du discours de l’autre dans celui du locuteur. La numérotation à gauche de l’extrait indique les tours de parole. En fin d’extrait, le nom de l’interviewé et les numéros de lignes renvoyant à la transcription de l’extrait sont indiqués entre crochets. Les conventions de transcription et l’explicitation des sigles se trouvent en annexes.

questionne sur le contexte géographique sur lequel portent ses énoncés précédents, elle recule et se livre à une correction qui va jusqu'à solliciter le retrait de l'énoncé, ou plutôt la non validation de celui-ci par l'interlocuteur. Sorte de lapsus culturel, cet énoncé était inscrit dans l'histoire d'Aurélie et est ainsi réalisé en discours. Mais ce discours est sans doute subitement perçu par Aurélie comme inadapté au type d'interaction avec un inconnu, car il viole les règles du versant contextuel interne à l'entretien-interaction : on ne doit pas parler ainsi des autres – des Québécois en l'occurrence – devant quelqu'un qu'on ne connaît pas.

De surcroît, elle considère sûrement ce discours comme inapproprié à son discours sur l'ouverture culturelle et à sa vision à la fois franco-canadienne et transnationale (Basch *et al.*, 1994 ; Hannerz, 1996) de sa migration. Son discours est aussi construit et contrôlé par les fonctions qu'elle exerce dans la communauté franco-ontarienne, à savoir le versant contextuel externe à l'interview, celui qui fait qu'elle ajuste son discours à sa position sociale. C'est le double sens du segment situé au tour de parole 9, « je pense que c'était très mal placé » : « mal placé » dans le contexte de l'entretien, dans la relation intersubjective interviewée/enquêteur, « mal placé » par rapport à la relation qu'elle se doit d'entretenir avec les Québécois dans le contexte socioculturel franco-ontarien. Partant, elle exprime le désir de retravailler son discours, à deux reprises : « je devrais me reprendre » (tour de parole 9), premier signe d'une reconstruction du discours qu'elle opère quelques secondes plus tard, en disant « je retire carrément ».

Sur le même sujet, une autre locutrice, Céline, travaille son discours de façon explicite, c'est-à-dire en prenant la précaution d'en orienter l'interprétation à l'avance : elle ne souhaite pas que l'on valide ses énoncés d'une façon qu'elle jugerait erronée. Ce « on », c'est non seulement l'intervieweur, mais les valeurs sociales et discursives qu'il véhicule. Céline sait bien que la parole universitaire est publiable, qu'elle est reproductible, interviewable (voir section suivante, 2-2.1.2.). Sur le mode quasi performatif du « je ne suis pas raciste, mais... », elle tient ces propos :

### Exemple 2 : Céline

- 1 L0 oui / euh quelle est votre vision / succinctement évidemment / quelle est votre vision de l'avenir du Canada / ou de l'avenir de la ville enfin vous pouvez me parler des deux / alors ça peut être la vision de l'avenir politique économique: ethnique du du pays
- 2 L euh:: /// **il faut que je fasse attention à mes propos parce que ça pourrait être considéré comme raciste mais ce n'est pas raciste c'est une réalité qui est en train de se passer** // euh le Canada pour l'instant est un pays officiellement bilingue et je souhaite qu'il le reste / |-mm-| / mais pour ça il faudrait que le gouvernement fédéral / euh favorise beaucoup plus l'immigration francophone à l'extérieur du Québec / ah oui / pis là on garderait un pays bilingue ce qu'il n'a pas fait / jusqu'à présent / euh par contre le Canada est un pays du Commonwealth // puis euh: / pendant plusieurs années euh tous les pays comme bon ben Hong Kong comme l'Inde

comme les: / les îles euh de du de toutes les îles anglaises du sud ont amené une immigration assez conséquente /// ce qu'on commence à se dire // c'est que la communauté chinoise devient extrêmement importante au Canada / pis **moi je dis en riant à des amis je dis vous savez dans cinquante ans je ne serai plus là mais y-aura un premier ministre chinois** / mais il représentera le Canada mais qu'est ce que ça veut dire // |-mm-| / **je sais pas** [Céline : 481-491]

Dans le premier énoncé du tour de parole 2, on retrouve non seulement le segment explicite « il faut que je fasse attention à mes propos », mais aussi de longues hésitations et des « euh » qui révèlent ce travail sur le contenu et les formes du discours. À l'approche de la fin de son tour de parole, Céline a de nouveau recours aux longues pauses et se projette dans l'avenir d'une façon qui lui permet de ne pas engager sa responsabilité à la fois sur le plan historique en tant que citoyenne (« je ne serai plus là ») et sur le plan discursif en tant que locutrice (« je dis **en riant** à mes amis »). Ce rire déclaré lui permet de ne pas soumettre le contenu de son énoncé à une validation sur le mode du sérieux et le co-énonciateur devra se contenter d'interpréter cet énoncé comme une plaisanterie. Ce discours, ici clairement rapporté, est donc une réinterprétation des propos qu'elle dit avoir avec ses interlocuteurs.

Ainsi, on se trouve dans l'entretien face à un discours multidimensionnel sur le plan de l'analyse. Simultanément, il reflète et façonne une identité en construction<sup>82</sup>, mais en même temps qu'il dépend d'un environnement spatio-socio-temporel, il apporte des informations sur celui-ci. Cet environnement reflète l'inscription de l'interviewé dans une réalité spatiale (« où je suis »), temporelle (« quand je parle ») et sociale (« à qui et pourquoi je parle »). Ceci reflète bien sûr les principes de base de l'énonciation et signifie que l'entretien est à la fois à considérer comme médiateur symbolique structurant les objets de discours, mais aussi véhicule producteur d'objets de discours finis, analysables tels quels.

Cette approche de l'entretien que j'ai décidé d'adopter est liée au fait que cet outil méthodologique produit du texte oral, et tout texte est analysable en lui et pour lui. Les composantes du discours à analyser sont à la fois les pratiques langagières (dans ou hors de l'entretien) et le discours comme produit fini. Si ce dernier laisse apparaître des paradoxes et des hésitations, c'est bien le signe de cette identité multiple et complexe qui se structure au moment de l'énonciation, mais aussi en même temps d'une identité hésitante et instable, comme le trahissent les propos figés par la transcription. Dans cette approche, l'intervieweur et l'interviewé sont tous les deux soumis à des pressions, et la nature de leur relation joue un rôle important sur la production des discours.

---

<sup>82</sup> J'expliquerai plus loin que je considère l'identité comme en construction constante et inscrite dans un réseau de contextes : lieux, interactants, choix, contraintes... Il est vrai cependant que cette identité est saisie de façon éphémère par le chercheur, au travers de quelques instruments méthodologiques. Ici, elle s'incarne dans le rôle d'interviewés qu'acceptent de « jouer » mes interlocuteurs.

### 2-3.1.2. L'entretien et la nature de la relation intervieweur-interviewé : difficultés

L'extrait de l'échange avec Aurélie analysé ci-dessus montre qu'on ne peut parler réellement de paradoxe de l'observateur. Il se passe même le contraire, puisqu'elle semble dire ce qu'elle pense avant de se corriger. Certains biais sont toutefois créés par la situation de l'interview. La locutrice montre à quel point la présence de l'intervieweur et de son magnétophone exigent un ajustement des énoncés à un discours légitime reflétant une position sociale donnée. Toutefois, comme je l'ai dit plus haut, le biais n'est pas à prendre comme un obstacle à l'obtention d'une vérité de toute façon subjective, car il faut rejeter « la croyance qu'il existerait un lieu d'authenticité de la parole qui se situerait hors interaction » (Brès, 1999 : 66). L'entretien, en l'occurrence semi-directif, est un objet de discours et, à ce titre, un élément de recherche objectivée créant une situation dialogique où deux intervenants interagissent l'un sur l'autre.

#### *Une situation perçue comme artificielle*

La question que se pose l'enquêteur est alors celle de son rôle dans cette relation triangulaire et dynamique (parce que constamment négociée) l'unifiant à l'interviewé et à l'acte de création d'un discours. L'entretien est une situation d'interaction à part entière qui est néanmoins souvent perçue comme non naturelle, comme artificielle. En premier lieu, la situation même de l'entretien peut être perçue comme gênante par l'interviewé, qui considère la présence de l'enregistreur comme un obstacle à la tenue d'une interaction « naturelle ». En effet, il ne s'agit pas simplement de la peur du microphone<sup>83</sup>, mais de l'image même de ce qu'est l'interaction pour un répondant. Les chercheurs en sciences sociales, particulièrement les sociolinguistes, ont beau théoriser le phénomène de l'interaction dans l'interview en disant qu'il s'agit simplement d'un des genres de la négociation énonciative, les répondants se sont souvent constitué de leur côté une image plus « classique » de cette interaction entre deux personnes.

Cette interaction prend généralement la forme simple d'un dialogue entre deux personnes ou plus, alors que l'entretien du chercheur implique la présence de composantes supplémentaires : un agencement questions-réponses spécifique et un matériel visant à capturer le discours (Mondada, 1998a). Si selon l'adage populaire, les écrits restent et les paroles s'envolent, ce n'est pas le cas dans l'entretien et comme l'ont montré les deux extraits précédents, les interviewés en ont bien conscience. Certains expriment aussi leur gêne ou l'obstacle à la conversation naturelle que créer la présence

---

<sup>83</sup> Quand il analyse le paradoxe de l'observateur, Labov parle de « mike fear » (peur du micro).

intrusive du magnétophone. Dans l'extrait suivant, Nadine le fait savoir à son mari qui traverse la pièce où nous nous trouvons :

**Exemple 3 : Nadine**

- 1 L tu sors ? [*à son mari (L2) qui entre dans la pièce*]
- 2 L2 hein ?
- 3 L tu sors ?
- 4 L2 euh: éventuellement j'allais sortir mais euh: / je peux rester euh
- 5 L non non mais euh euh / non euh c'est une interview (*rire léger de L0*)
- 6 L2 hein ?
- 7 L non non non non c'est
- 8 L2 c'est fini ton interview ?
- 9 L non mais / c'est parce que / **il enregistre alors il faut pas qu'on ait une conversation entre nous** (*rires de L0*)
- 10 L2 pardon / je m'excuse / je fais que passer [Nadine : 187-197]

On perçoit ici l'image que Nadine s'est construite d'une interview : le calme est de rigueur, les interruptions ne sont pas les bienvenues. Il y en aura quelques unes, que Nadine tentera de réduire à leur minimum (deux appels téléphoniques, l'entrée de son fils et ici le passage de son mari). Dans d'autres cas, rares dans ma recherche, j'ai à quelques reprises pu ressentir un léger malaise face à certains thèmes ou certaines réactions d'interviewés, au point d'hésiter à continuer sur le même sujet.

*Un exemple de question tabou : la mort*

Dans l'exemple suivant, je relance Madeleine (tour de parole 3), sans me rendre compte que par cet acte réactif de type référentiel (Blanchet et Gotman, 1992 : 82-83) je la force à me livrer le secret d'un événement douloureux récent. Elle met du temps avant de « se confesser », après être passée par quelques hésitations (les « euh ») et par des précautions (tour de parole 4) qui visent davantage à la protéger elle que moi. Dès qu'elle m'en donnera l'occasion, nous changerons de sujet (tour de parole 5) :

**Exemple 4 : Madeleine**

- 1 L0 vous m'avez parlé un petit peu des étudiants que vous recevez alors au niveau professionnel qu'est-ce que vous faites là maintenant
- 2 L **ben** pour l'instant je suis en vacances
- 3 L0 ah je veux dire depuis un an ou deux qu'est-ce que
- 4 L **ben là cette année euh bon c'est un peu difficile cette année pour moi / je finissais mon doctorat tout ça / euh / c'était un petit peu dur cette année parce que euh je sais pas ce que Charlotte vous a dit euh / mon mari est mort l'été dernier / est décédé euh / brutalement donc je me suis retrouvée toute seule donc au mois de septembre avec les enfants / et euh / donc c'était un petit peu dur / j'ai fini mon doctorat puis je pense enseigner / parce que quand j'ai eu mes enfants j'ai arrêté d'enseigner / donc pendant euh: six ans quoi / et puis euh / donc euh et puis j'ai enseignais des cours des langues et puis des cours de littérature bon je dois que / depuis sept huit ans que j'avais pas enseigné euh j'avais commencé à enseigner à York / (...) / mais j'ai postulé**



- pour plusieurs postes |-oui / oui oui-| donc j'attends de voir et puis je continue quoi / le plus d'expérience que j'ai donc avec euh XX le plus euh / voilà donc un jour je vais décrocher un poste euh / quelque part |-oui-| faudrait que je déménage sûrement mais
- 5 L0 **on en parlera tout à l'heure quand vous me parlerez de Toronto** parce que XX euh: / est-ce que vous avez une vague idée ça fait combien de temps ans que vous habitez à Toronto
- 6 ça fait huit ans [Madeleine : 141-160]

De même, Marie (1994) explique avec quelques difficultés que la mort de son mari a remis en cause le sens de sa migration : elle ne se sent plus la force de rentrer en France, mais en même temps, sa présence au Canada a perdu sa signification originelle qui était de se construire une vie à deux à l'étranger.

En tant qu'intervieweur, je me suis rendu compte après la première série d'entretiens menée en 1999 que je me souciais beaucoup du bien-être de mon interlocuteur. Mais vouloir en faire trop crée un biais supplémentaire à l'interview qui par là même se transforme en obstacle à l'analyse : celui d'une illusion de véricité. Demander à l'interviewé de parler normalement, de ne pas s'en faire, de ne pas s'occuper du microphone, c'est précisément attirer son attention sur ces obstacles inhibiteurs de la parole, mais c'est aussi focaliser l'entretien non sur le contenu du discours en construction, mais sur les relations entre les conditions et le contenu du discours qui se crée. En d'autres termes, on doit éviter de surconscientiser l'interviewé sur le fait que le discours qu'il s'apprête à tenir se fera dans des conditions non ordinaires de la conversation. Ainsi, que l'on considère que le paradoxe de l'observateur est inévitable<sup>84</sup> car intrinsèque à l'entretien ou que l'on perçoive, pour la même raison, ce paradoxe comme non pertinent (Mondada, 1996 : 220), on doit veiller davantage au discours paradoxal de l'observateur qui attire l'attention sur les conditions d'émission d'un discours pour en limiter – vainement – les effets biaisants.

#### *Position institutionnelle, statut culturel et pratiques sociales des interlocuteurs*

Dans l'interview, le malaise peut provenir de la position institutionnelle qu'occupe l'intervieweur. Celle-ci peut être de nature intellectuelle, lorsqu'on interroge des répondants qui ont un sentiment d'infériorité culturelle ou intellectuelle et qui se soucient de fournir les « bonnes » réponses, sous la forme d'énoncés légitimants. Barberis identifie ce phénomène au sein de l'interview comme un clivage par le discours légitime (Barberis, 1999 : 133), qui représente finalement une sorte de convergence (Juillard, 1997 : 101) où l'interviewé tente de trouver l'adéquation correcte à son statut de rôle de répondant, c'est-à-dire à celui dont la fonction est de donner des réponses satisfaisantes, voire attendues, par l'enquêteur.

<sup>84</sup> Sauf dans le cas, discutable sur le plan déontologique, des enquêtes à microphone caché. Voir Laroussi, 1996 : 71-77.

Dans l'extrait qui suit, Dimitri fait souvent l'aveu de son manque d'éducation, aveu que l'on retrouve quand le thème de l'entretien porte sur son propre déroulement (tour de parole 1). Cela a pour effet de créer une inquiétude de la part de l'interviewé de ne pas être capable d'apporter (ou d'avoir apporté) les informations qu'il se représente comme souhaitées par l'enquêteur (tour de parole 3) :

**Exemple 5 : Dimitri**

- 1 L1 alors // moi je dirais que ma sœur est bilingue /|-ah oui-| / par rapport à moi |-oui oui-| / **c'est toujours pareil / on revient à l'histoire de l'étude** / |-oui oui-| / **de: de l'éducation** de / de X |-okay oui-| / **c'est que ce côté-là qui m / en fait qui m'a manqué** |-mm okay-| / **you know**
- 2 L0 parfait oui // ben écoutez Dimitri je vous remercie c'est terminé
- 3 L1 ouais je suis / je suis bien content (*rires de L1 et de L0*) / you know / **j'espère que je vous ai donné assez d'informations mais bon** / |-oui-| **je vous ai dit / je suis pas un**
- 4 L0 ça me suffira moi c'est-à-dire que je pose les mêmes questions à tout le monde / et j'ai des réponses de vraiment de de nature totalement différente je vais arrêter la cassette maintenant là [Dimitri : 762-769]

Dans des cas comme celui-ci, je tentais de rassurer mes interlocuteurs, mais je constatais que le décalage allait au-delà de la simple interaction, qu'elle était issue de mon statut de chercheur interviewant une personne consciente d'une différence d'origine socioculturelle. Durant l'interview de Dimitri, le désir de gagner la confiance de l'enquêteur était perceptible et on peut interpréter l'énoncé « ouais je suis / je suis bien content » (tour de parole 3) de deux façons : soit Dimitri exprime son soulagement que l'énoncé se termine, soit il exprime sa satisfaction d'avoir le sentiment d'avoir réussi, malgré le doute que laisse planer la demande de confirmation qui suit (« j'espère que je vous ai donné assez d'informations », tour de parole 3). En d'autres mots, est-il « bien content » que cela soit terminé, ou « bien content » d'avoir rempli son rôle de répondant ? Le rire qui suit peut laisser penser que nous avons, lui et moi, d'abord fait la première interprétation.

La position institutionnelle dont je parle plus haut peut toucher non seulement à l'image éducative et culturelle normée que je projetais, mais aussi à celles concernant certaines pratiques sociales. Depuis quelques années, le multiculturalisme torontois s'efforce de faire respecter, outre la variété des langues parlées et l'origine ethnique, la liberté de choix en matière de vie de couple et de pratiques sexuelles (Labrie et Grimard, 2000 ; 2002 ; Dalley et Campbell, 2003). Je ne connaissais pas Sabine avant l'entretien, mais une autre enquêtée m'avait parlé d'elle en me signalant, sans me donner plus d'explications, que m'entretenir avec elle serait intéressant pour mon corpus du fait qu'elle était homosexuelle.

J'expliquais ce conseil qu'on m'avait donné par une hypothèse que j'avais moi-même émise de mon côté. Je pressentais que ce choix de vie est sans doute plus aisé à assumer dans

une grande ville canadienne que dans une ville française et donc qu'il pouvait constituer un facteur d'attraction important ou en tous cas participer d'une décision de s'implanter à Toronto. Sabine était donc une informatrice précieuse. Cependant, durant la première partie de l'entretien, elle a gardé le silence sur une pratique sociale peut-être perçue par elle-même comme moins légitime aux yeux de l'Européen que j'étais qu'à ceux d'un Canadien. Ce n'est qu'au bout de quarante-cinq minutes, lorsque j'ai dû retourner la cassette dans le magnétophone, l'entretien étant donc momentanément interrompu, que Sabine m'a « révélé » son homosexualité, sans doute parce qu'elle ressentait elle-même que cela constituait un facteur essentiel d'adaptation et d'attachement à cette métropole multiculturelle où elle vivait désormais.

Je lui ai alors demandé si cela ne la dérangeait pas de le redire au microphone, ou du moins qu'on en parle un peu (tour de parole 1). Nous avons eu un court échange pour réamorcer le dialogue, mais aussi pour en réorienter le thème :

#### Exemple 6 : Sabine

- 1 L0 je l'ai relancée hein la cassette *|-oui okay-|* **ça te dérange pas**
- 2 L oui oui mais **c'est comme tu veux hein** *|-c'est-à-dire que:-|* **si c'est important dans ton truc tu vois**
- 3 L0 est-ce que c'est important non et euh / euh **c'est peut-être important si tu veux dans ton adaptation** à la vie euh torontoise / **est-ce que tu penses que ça a une importance**
- 4 L ben c'est différent parce que le fait que je vis avec une femme des fois on est accepté ou est pas accepté mais moi ça fait euh / dix ans que je suis avec des femmes euh / pour moi c'est:
- 5 L0 oui / non mais **ce que je veux dire par là / est-ce que tu penses que** ça / Toronto t'a facilité ta vie euh: sociale / plus que la France ne l'aurait fait
- 6 L c'est plus ouvert à Toronto / oui [Sabine : 585-596]

Sabine émet elle-même l'hypothèse que « c'est » important pour l'entretien lui-même (tour de parole 2, ou « c'est » renvoie à sa vie de couple), alors qu'en tant qu'intervieweur, je considère pour ma part que ce détail est essentiel pour que nous construisions tous les deux le sens de cet entretien et de l'interprétation qui s'ensuivra. Je lui demande donc de valider l'information avec moi (tour de parole 3 : « c'est peut-être important si tu veux... » ; « est-ce que tu penses que... »). Les soucis d'interprétation correcte que je manifeste font basculer le discours du domaine référentiel au domaine modal, en ce sens que la relance n'est plus simplement du domaine de l'interprétatif, mais de l'évaluatif par les deux segments « est-ce que tu penses que » (tours de parole 3 et 5).

À d'autres moments, je ressentais le malaise des interviewés par rapport au thème de l'entretien. Parfois, il s'agissait d'un sujet qui replongeait les répondants dans une histoire douloureuse, comme je l'ai illustré avec l'exemple de Madeleine ci-dessus. Dans d'autres circonstances, les histoires et les trajectoires personnelles avaient souffert de certaines étapes,

et revenir dessus semblait inapproprié aux interviewés. Par exemple, François, dont le parcours de vie a été marqué par des conflits politiques qui l'ont souvent poussé à partir ou à fuir<sup>85</sup>, aspire désormais à une retraite paisible, c'est-à-dire à ne pas se soucier de politique, qu'elle soit française, canadienne ou torontoise. Ceci explique le contenu et la forme (rire trahissant son malaise) de l'énoncé suivant, situé aux lignes 235-236 de son interview : « (...) en France on peut pas vous foutre dehors facilement il a des progra avec avec les syndicats les unions enfin bon / je discuterai pas là-dessus parce que / c'est difficile / (*rire léger de L*) ». On retrouve ici un balisage marquant la clôture souhaitée du thème en question (« enfin bon / »), puis la déclaration de l'évitement du sujet (« je discuterai pas là-dessus ») faite de façon ferme par l'investissement personnel de l'interviewé par le « je », marque d'une prise en charge de la responsabilité de la réorientation souhaitée du thème.

Toutefois, une des caractéristiques de l'entretien, qu'il soit semi-directif ou non-directif, ressort clairement ici. Étant à l'initiative de l'entretien, j'ai en tant qu'intervieweur le rôle de solliciteur de la parole et des réponses, et inversement, dans ce jeu asymétrique auquel nous nous prêtons tous deux, François se soumet comme tous mes interviewés à cette « mission dialogale réactive » (Brès, 1999 : 63) qui l'oblige à répondre aux questions en suivant les thèmes que j'impose. Ainsi, ne pas répondre ou souhaiter ne pas aborder un thème est perçu par le répondant comme une violation de notre contrat, ce qui explique un certain nombre de techniques discursives d'évitement. N'ayant pas la place d'entrer ici dans les détails, je me contenterai de souligner que ces techniques se concrétisent souvent par des baisses d'intensité de la voix, par des formes d'oralisation de l'agacement (dans les mots utilisés comme dans les tics oraux)<sup>86</sup>, ou des feintes verbales par lesquelles l'interview esquivé le questionnement en poussant l'enquêteur à changer de sujet.

---

<sup>85</sup> Il s'agit, dans les lieux où il vivait au moment des événements, d'abord de l'occupation allemande en France durant la seconde guerre mondiale, ensuite de l'« arabisation » du Maroc après l'indépendance, puis de la « Révolution tranquille » québécoise dans les années 1960-1970.

<sup>86</sup> Les tics oraux les plus fréquents sont les silences, les « euh » et les occlusions labiales, mais aussi les marques explicites d'irritation que sont les soupirs et les claquantes palatales ou dentales.

### 2-3.1.3. L'entretien et son protocole

Ce bref portrait des difficultés souvent rencontrées dans l'entretien montre combien il faut être attentif à leurs conséquences dans l'interprétation des résultats. Pour des raisons évidentes, on ne peut être confronté à toutes ces informations avant de procéder aux entretiens, puisqu'elles émergent dans le discours. Ayant effectué mon travail de recueil de données par interviews en trois temps<sup>87</sup>, j'ai pu avant de démarrer la troisième phase ajuster la formulation ou le contenu de certaines questions, ré-agencer l'ordre d'apparition de certaines d'entre elles, en ajouter ou en supprimer en fonction d'abord de leur productivité, de leur efficacité et par rapport aux objectifs de mon travail (sensiblement différents du DEA à la thèse) et à des hypothèses qui avaient évolué entre la deuxième phase – la phase pilote de la thèse, pour ainsi dire – et la dernière étape, qui compose le cœur du corpus d'entretiens.

#### *Le corpus de 1994-1995*

La recherche d'interlocuteurs a donc démarré dès 1994. Comme à cette époque je ne travaillais pas encore dans le « milieu » français à proprement parler<sup>88</sup>, il me fallait rapidement trouver des répondants, Français immigrés, pour constituer mon corpus en quelques mois. J'ai donc opté pour la méthode, simple de prime abord, de me promener dans la ville de Toronto, à la recherche d'enseignes françaises : magasins de mode et de vêtements, parfumeries, boulangeries, pâtisseries, restaurants<sup>89</sup>... Après avoir contacté de la sorte quelques commerçants, j'ai rapidement pu effectuer les premiers entretiens, qui duraient à l'époque une trentaine de minutes.

Ces interviews avaient lieu soit immédiatement, soit quelques heures après le premier contact, sur le lieu de travail du répondant. À la recherche d'une situation d'interaction peu formelle, autour d'un café, sur le banc d'une galerie marchande ou assis sur le perron du magasin ou de l'immeuble, je souhaitais créer, dans la mesure du possible, des conditions de production d'un parler relâché et marqué, le cas échéant, par des traces du bilinguisme (voir chapitre 7). Mon hypothèse était que si un parler bilingue pouvait émerger en situation

---

<sup>87</sup> *Étape 1*) Hiver 1994-1995 : 12 entretiens (dont 10 retenus) pour le corpus de DEA. *Étape 2*) Février 1999 : 6 entretiens exploratoires pour la thèse. *Étape 3*) Juin et juillet 2002 : 29 entretiens pour la thèse. J'explique dans l'introduction de ce chapitre (section 2-1) les raisons pour lesquelles trois années séparent les entretiens exploratoires et les interviews principaux de la thèse.

<sup>88</sup> Je travaillais à l'Institut Molière-ouest, établissement de petite taille et fréquenté par une population d'origine diverse, et sans lien véritable avec les représentants de la France à Toronto. La notion de milieu, par opposition à celle de communauté, me paraît productive ici : on définira le milieu comme étant surtout fréquenté, et souvent exclusivement géré, par des Français expatriés, notamment par les services diplomatiques.

<sup>89</sup> Recherche la plus souvent fructueuse, malgré quelques enseignes trompeuses : un restaurant français tenu par des Algériens, une crêperie tenue par un Juif marocain, un chocolatier tenu – j'aurais pu m'y attendre ! – par une Belge...

d'interview, le locuteur s'était donc approprié cette forme linguistique pour ses interactions quotidiennes à Toronto, avec d'autres bilingues bien sûr.

En tant qu'intervieweur débutant et comme j'y allais à l'intuition et au culot, je me suis évidemment retrouvé, par rapport aux données ultérieures de 1999-2002, avec un corpus moins varié fait d'entretiens plus courts et moins complets, essentiellement axés sur l'apport de précieuses informations de nature linguistique (Forlot, 1995 ; 1996 ; 1999c). Pour que l'on comprenne bien les procédures et les corpus différents entre le DEA de 1994-1995 et la thèse (le groupe-pilote de 1999 et le groupe principal de 2002), je présente ici les interviewés du DEA :

**Tableau 22** : Les dix interviewés en 1994-1995 (groupe du DEA)

<i>Prénom (fictif)</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>A Toronto depuis</i>	<i>Profession</i>
<b>Gérard</b>	1949	1972	Restaurateur
<b>Jean</b>	1939	1956	Restaurateur
<b>Jérémy</b>	1962	1989	Cafetier / crêpier
<b>Alain</b>	1929	1957	Commerçant
<b>Joseph</b>	1947	1969	Restaurateur
<b>Pierre</b>	1940	1984 (Arrivé aux É.-U. 1962)	Restaurateur
<b>Michel</b>	1954	1978	Pâtissier
<b>Martine</b>	1936	1968	Commerçante dans le prêt-à-porter
<b>Coralie</b>	1963	1986	Employée de librairie
<b>Marie*</b>	1934	1957	Comptable

*Modalités de recueil des données :*

1) Exploration du terrain et sélection aléatoire des informateurs dans les annuaires téléphoniques (francophone et annuaire des pages jaunes) et par repérage des enseignes (de l'automne 1994 à l'hiver 1994-1995)

2) Sollicitation d'une interview et interview de 20 à 37 minutes (hiver 1994-1995)

\* *Locutrice d'abord observée, puis interviewée en décembre 1994.*

À la lecture de ce tableau, on constate en effet que neuf sur les dix interviewés occupaient des métiers du commerce dont la visibilité m'avait permis de les contacter facilement. Le fait qu'ils aient eu pignon sur rue<sup>90</sup> n'était d'ailleurs pas anodin, car c'était non seulement leur compétence de restaurateur ou de pâtissier qui était souvent recherchée, mais aussi leur origine française. On peut supposer que le prestige dont jouissent la gastronomie et la mode françaises dans le monde anglophone, pour les quatre restaurateurs, le cafetier et le pâtissier, ainsi que pour Martine, gérante d'un magasin de mode pour enfants, a contribué grandement au succès et donc à l'intégration de ces informateurs dans la société torontoise. Je postule dès maintenant, sans grande originalité, que l'intégration d'un immigrant dans sa

<sup>90</sup> L'usage du passé se justifie ici par le fait que certains ont désormais pris leur retraite, ou se sont reconvertis. Dans le secteur du commerce, le dynamisme économique et la mobilité socioprofessionnelle importante à Toronto expliquent ces changements et ces reconversions.

société d'accueil passe en partie par sa réussite sociale (et financière), ce qui était le cas pour la plupart de ces informateurs de 1994-1995.

En outre, on note aussi avec intérêt que ce succès est en grande partie dû à leur origine « ethnique »<sup>91</sup>, en quelque sorte à leur « francité ». Ainsi, je me trouvais souvent face à des gens qui avaient fait le choix du Canada comme terre d'accueil, comme nouveau pays, mais dont le choix provenait majoritairement d'une réussite du projet migratoire lié à l'origine pré-migratoire. Le chapitre 3 développera une théorisation et une analyse du rapport entre période pré-migratoire et parcours de migrant.

Les caractéristiques de mon corpus de 1994-1995 m'ont obligé à faire des retouches pour éviter ou contourner les biais méthodologiques suivants : le corpus était insuffisant pour dresser un portrait plus diversifié (quand bien même celui-ci porterait sur les commerçants français à Toronto), les catégories socioprofessionnelles étaient insuffisamment variées et de nature essentiellement commerciale ; pour finir, il y avait un déséquilibre entre le nombre d'hommes (sept) et de femmes (trois). Ce déséquilibre numérique entre sexes était lié non pas à un choix de ma part, mais à la méthode de recueil des données par l'interview. Pour le cas des commerces de la gastronomie, c'est-à-dire une grande partie des entretiens de 1994, le premier contact se faisait plutôt en réel qu'au téléphone : j'allais sur les lieux, je poussais la porte de ces commerces, plus souvent dirigés par des hommes que par des femmes, à l'exception des magasins de vêtements. Ces dernières travaillaient parfois avec leur époux, souvent à la gestion et à la comptabilité, n'étant ainsi pas immédiatement accessibles au moment du premier contact.

Ainsi, le travail de terrain de 1994 m'a apporté de nombreux renseignements précieux, non seulement comme je l'ai dit plus haut en termes de résultats et de contenu du corpus, mais aussi par les modifications et les ajustements de la méthodologie ethnographique. En embrayant sur le travail de la thèse, j'ai su qu'il fallait adopter une approche différente des informateurs. Le filtrage par le questionnaire allait se révéler indispensable car il me permettrait de sélectionner les informateurs à partir de catégories que je souhaitais voir apparaître dans le corpus et diminuer une éventuelle surreprésentation de tel ou tel groupe professionnel. Je voulais aussi respecter un équilibre convenable, en termes de représentativité, entre les sexes et les âges des répondants.

De surcroît, de nouvelles questions, liées à une problématique différente, émergeaient. Par exemple, le corpus de DEA, ne serait-ce que par sa simple composition, montrait bien que certains informateurs avaient utilisé à leur profit leur origine ethnique et leur langue. Être

<sup>91</sup> Par commodité, j'emploie ce terme (parfois contesté ou polémique) pour faire simplement à l'origine en termes géographiques et linguistiques.

français était pour eux devenu un capital professionnel. Il était donc judicieux de poser la question aux autres, de savoir en quoi la « francité » et la langue française pouvaient être cultivés et investis en tant qu'atout pour la réussite sociale ou professionnelle. Par exemple, une de mes hypothèses était que les enseignants et les traducteurs se trouvaient dans un cas similaire à celui des cuisiniers ou pâtisseries, comme Varro (1984) l'a montré au sujet d'Américaines installées en France et devenues, presque « logiquement », professeurs d'anglais (cf. section 4-4.4.2). Comme aucun enseignant ni traducteur ne figurait dans le corpus de 1994, il fallait procéder à une recherche de ce type de répondant pour vérifier, au travers de leur discours sur leur trajectoire torontoise, l'hypothèse de cette capitalisation de la langue. Ainsi, les entretiens que je souhaitais mener pour la thèse se devaient d'être sensiblement plus approfondis et tenter de circonscrire les notions de processus, de parcours et de trajectoires dans la migration (voir chapitre 3)

#### *Les entretiens de 1999 : un groupe pilote*

Après le travail de terrain de 1994 ayant donné lieu à la rédaction du DEA de 1995, ma situation professionnelle avait changé. J'évoluais à présent dans le milieu français, en tant que réviseur en traduction et en tant qu'enseignant de français langue seconde. Cette connaissance du milieu m'a offert un accès rapide, dès l'été 1998, à de nombreuses coordonnées de personnes immigrées à Toronto. Avec les contacts que j'avais, je pouvais constituer un corpus plus varié que celui du DEA, dépassant ainsi le domaine du commerce ayant pignon sur rue. D'autre part, mes objectifs et mes hypothèses avaient changé. Je ne travaillais plus tant sur les pratiques linguistiques que sur les conduites, attitudes et représentations langagières des Français expatriés, à savoir sur leurs pratiques langagières (voir section 4-2).

Contrairement à la première phase du travail ethnographique (DEA, 1994-1995), la seconde phase de ma présence sur le terrain a consisté en l'administration d'un questionnaire visant à repérer et sélectionner les futurs interviewés. Les axes thématiques de ce questionnaire étaient les suivants : (A) la détermination sociale ; (B) les pratiques linguistiques, culturelles et sociales quotidiennes ; (C) les représentations sociolangagières<sup>92</sup>.

---

<sup>92</sup> Plus précisément, les questions se regroupaient ainsi autour des domaines suivants : (A) 1- l'origine ; 2- la scolarisation et l'éducation ; 3- les situations administrative et professionnelle actuelles ; (B) 4 - les connaissances linguistiques pré-migratoires et post-migratoires ; 5 - les pratiques linguistiques au travail et au domicile ; 6 - les réseaux sociaux des répondants ; 7 - l'exposition des répondants aux médias ; (C) 8 - les représentations qu'ont les répondants des langues à Toronto ; 9 - leurs représentations du bilinguisme individuel et ses effets.

En partant du principe que les répondants rempliraient le questionnaire dans l'ordre d'apparition des questions, j'ai estimé utile de prendre la précaution, dont les effets sont cependant difficiles à mesurer, de ne pas regrouper les questions sur le langage afin que les futurs interviewés ne se doutent pas que mon objectif principal portait sur les pratiques langagières. J'avais donc fait éclater l'axe (B) en plaçant le domaine 5 avant le domaine 4, laissant en suspens l'équilibre entre données sociales classiques du sondage et questions précises sur les pratiques linguistiques. Je laissais ainsi revenir le thème du linguistique plus loin, allégeant selon moi l'axe thématique et le



Pour administrer ce questionnaire, j'ai eu recours à une liste que j'avais affinée à 170 noms environ. La majorité des envois s'est faite par la voie postale et certains questionnaires ont été distribués de main à main. Les enveloppes contenaient un ou plusieurs questionnaires, une feuille de présentation du travail et une enveloppe timbrée pour le retour. Certains envois ont été faits de façon collective, c'est-à-dire que plusieurs personnes ciblées résidaient ou travaillaient à l'adresse indiquée.

Le but du questionnaire n'était double qu'en apparence. En effet, s'il permettait peut-être d'établir un portrait général, là n'était pas mon but. J'ai inscrit ce travail dans un changement de paradigme (Rampton, 2000) par rapport à une sociolinguistique classique, à savoir dans une optique qualitative et dans la découverte des dynamiques qui émanent des discours et de leur circulation (Heller, 2002 ; Heller et Labrie, 2003a ; 2003b) dans un monde « hyper-moderne ». Aussi, le questionnaire<sup>93</sup> devait donc servir à entrer en contact avec un groupe de personnes afin d'en sélectionner un échantillon non pas représentatif, mais varié en vue de mener des interviews. Après avoir dépouillé les 52 questionnaires revenus après le premier envoi d'août 1998, j'ai décidé de retourner à Toronto<sup>94</sup> en février 1999 pour interviewer un premier groupe de six personnes, qui m'a servi de groupe pilote pour affiner par la suite la formulation, l'efficacité et donc la rentabilité de ma grille d'entretien. Je connaissais une des interviewées, mais d'après mes informations, les six ne se connaissaient pas, du moins ne savaient pas que je réalisais cette enquête.

Pour des raisons d'emploi du temps, il m'a fallu réaliser cinq des six entretiens en trois jours. Cela permettait aussi de limiter les communications possibles entre répondants. La sixième interview a eu lieu quelques jours plus tard avec Régine, la répondante que je connaissais<sup>95</sup>, dans un bureau d'une des universités torontoises. Les cinq autres entretiens ont eu lieu au domicile des répondants, dans un double souci de facilité pour eux (ils n'avaient pas à se déplacer par de rudes journées d'hiver, sur des routes souvent enneigées) et de pénétration dans l'univers familial et privé, susceptible – du moins en avais-je fait l'hypothèse – de libérer la parole sur leurs pratiques et attitudes sociolangagières et leurs parcours migratoires, autant de sujets d'ordre privé. Le groupe pilote se composait de personnes qui m'avaient renvoyé un questionnaire, car ce dernier était le critère de sélection. Les six personnes, trois hommes et

---

rendant peut-être plus anodin. Ainsi, je souhaitais limiter les effets du biais issu de l'agencement des questions par le chercheur et du choix légitimant du répondant.

<sup>93</sup> Aussi, j'admets la pertinence de la critique qui me reprochera l'investissement important en temps et en argent pour l'unique objectif de trouver des répondants qui ne m'étaient pas connus et qui n'évoluaient pas dans la sphère publique. Si j'ai atteint mon objectif, il y a tout de même là, je le concède, une faible rentabilité de cet instrument méthodologique.

<sup>94</sup> Je résidais à cette époque à Montréal, depuis septembre 1997.

<sup>95</sup> Ceci explique le tutoiement dans la transcription.

trois femmes, dont deux enseignants, un cuisinier, une femme au foyer, une secrétaire et une cadre traductrice sont succinctement décrites dans le tableau suivant :

**Tableau 23** : Les six locuteurs interviewés en 1999 (groupe pilote de la thèse)

<i>Prénom (fictif)</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>A Toronto depuis</i>	<i>Profession</i>
<b>François</b>	1923	1967 (Arrivé à Montréal en 1957)	Cuisinier à la retraite
<b>Lionel</b>	1962	1984	Enseignant du primaire
<b>Marc</b>	1943	1966	Enseignant du primaire puis directeur d'école à la retraite
<b>Catherine</b>	1920	1945	Femme au foyer
<b>Jacqueline</b>	1937	1989	Cadre traductrice dans une entreprise anglophone
<b>Régine</b>	1960	1980 (5 ans en France dans les années 1990)	Secrétaire dans le milieu éducatif francophone

*Modalités de recueil des données :*

- 1) Questionnaire de 49 questions principales envoyé en été 1998.
- 2) Sélection des informateurs en novembre/décembre 1998.
- 3) Sollicitation d'une interview et interview de 50 à 80 minutes en février 1999.

Il est à noter que le questionnaire avait chez certains éveillé une curiosité bienveillante et aucun informateur, à ce stade, ne m'avait refusé l'entretien. Dans son étude ethnographique sur les Français de l'ouest des États-Unis, Lindenfeld fait le même constat en indiquant qu'elle n'a essuyé aucun refus d'interview (2002 : 44-45), ce qui laisserait à penser que notre sujet d'étude commun, les Français en Amérique du nord, est perçu comme original non seulement par la communauté scientifique, mais aussi par les intéressés. Certains d'entre eux ont d'ailleurs verbalisé leur curiosité pour l'étude, comme en témoigne bon nombre de questionnaires retournés avec des annotations correctives ou simplement des commentaires sur l'intérêt de l'étude, ainsi que sur le souhait que je leur en fasse parvenir les conclusions.

Parfois, certains informateurs me faisaient part de leur interrogation amusée sur les raisons et l'utilité d'un tel travail : « Mais pourquoi vous faites ça ? Qu'est-ce que ça vous apporte ? », commente Donatien avec le sourire, avant que je ne mette en marche le magnétophone. Ainsi, la curiosité ne portait pas seulement sur le contenu de la recherche, mais aussi sur ses origines, ses motivations, ainsi que sur sa méthodologie ethnographique. Les interrogations des informateurs portaient aussi sur l'intérêt que pouvait susciter cette étude dans le monde scientifique et plus généralement dans la société civile.

#### *Le groupe principal : les entretiens de 2002*

Ce deuxième groupe d'entretiens, que l'on pourrait nommer « groupe principal » par opposition au groupe pilote de 1999, a été constitué pour plusieurs raisons. D'abord, des raisons personnelles et professionnelles (*cf.* section 2-1) m'avaient empêché de mener ces

entretiens avant l'été 2002. Ensuite, mon affiliation universitaire ayant changé, il me fallait recevoir l'aval du comité encadrant ce travail de recherche. Finalement, de mon côté, cette période de maturation a été positive en ce qu'elle a permis à mes hypothèses de s'affiner et de se recentrer sur les relations entre pratiques sociolinguistiques et parcours migratoires. Je m'étais moi-même réinstallé en France en juillet 2000, ce qui me permettait de réfléchir à mon propre parcours migratoire, à cette trajectoire qui allait du projet pré-migratoire au retour et à la réadaptation au pays d'origine (voir chapitre 3).

Du côté des répondants qui m'avaient renvoyé le questionnaire, il y avait un avantage indéniable à laisser – certes involontairement ! – ce laps de temps s'écouler. En effet, certains points du questionnaire abordaient les comportements linguistiques, les attitudes et jugements de valeur linguistiques, les pratiques bilingues, le rapport à la norme et l'évaluation de celle-ci. Comme l'entretien visait à développer certains de ces points cruciaux dans l'étude sociolinguistique, la distance temporelle a sans doute permis d'éviter la simple reproduction du discours du questionnaire, que certains ne se souvenaient d'ailleurs pas (ou quelquefois vaguement) avoir rempli trois ans auparavant. Ce faisant, si je n'obtenais pas forcément un discours libre de toute contrainte, je recevais en tout cas des réponses qui me permettaient de mettre à jour ou de préciser les informations personnelles qu'apportait le questionnaire de 1998.

En 2002, il me fallait entre 25 et 30 interviewés pour obtenir un corpus oral fourni et illustratif de divers parcours migratoires. Comme je l'ai déjà dit, la liste préliminaire des répondants au questionnaire que j'avais obtenue à l'automne 1998 comportait 52 personnes, dont 22 hommes et 30 femmes. Elle était à ce stade en deçà de mes espoirs de retours, mais momentanément suffisante pour établir une liste d'interviewés potentiels. En étudiant les profils émergeant des questionnaires, j'ai ciblé 28 répondants, 10 hommes et 18 femmes, dont les questionnaires méritaient d'être approfondis.

Je soupçonnais en outre qu'il y aurait une différence entre l'identification d'une personne à contacter, le contact réel par téléphone et la réponse positive apportée à la demande d'interview, même si, comme je le montre plus haut, le travail sur les groupes du DEA (1994-95) et sur le groupe pilote (1999) avait révélé un taux nul de refus d'entretien. Ainsi, je misais sur la technique bien connue de la « boule de neige », par laquelle je comptais demander à

chaque interviewé s'il pouvait me suggérer le nom d'un ou plusieurs Français immigrés susceptibles d'être intéressés par mon étude ou du moins de m'accorder un entretien.

Sur les 28 répondants ciblés, je me suis comme prévu heurté à plusieurs obstacles. D'abord, les premiers contacts avec les interviewés étant téléphoniques, certains numéros n'étaient plus attribués, pour diverses raisons : plusieurs avaient probablement déménagé dans Toronto, d'autres avaient quitté la province de l'Ontario ou tout simplement le Canada<sup>96</sup>. Ensuite, le début de ce travail de terrain, à la fin du mois de juin 2002, coïncidait aussi avec le début des vacances d'été, durant lesquelles la population ciblée voyage, rentrant parfois en France ou profitant du beau temps pour passer quelque temps dans des résidences secondaires plus ou moins éloignées de Toronto. À partir de ma liste de personnes à contacter pour un entretien, à l'exclusion des trois hommes et des trois femmes déjà interviewés en 1999, j'ai finalement réussi à entrer en communication avec cinq femmes – que j'ai interviewées – et sept hommes, dont cinq ont accepté de m'accorder un entretien<sup>97</sup>. Tous les autres informateurs, 19 en tout (10 femmes et 9 hommes) ont été contactés sur place, essentiellement par la méthode de la « boule de neige » décrite plus haut.

Un point de méthodologie reste à préciser. Comme ces derniers ne figuraient pas sur ma liste initiale, ils ont donc rempli le questionnaire à la suite de l'entretien et non avant comme l'ont fait les 6 interviewés de 1999 et les 10 premiers interviewés de juin et juillet 2002. La différence entre les deux approches ne semble avoir modifié d'aucune façon le déroulement de l'entretien, car le groupe des 10 interviewés en 2002 ayant répondu au questionnaire de 1998 semblait en avoir globalement oublié le contenu. D'autre part, du point de vue du questionnaire, l'objectif initial de repérage d'une population à interviewer se transformait, pour ceux qui recevaient le document après l'interview, en simple instrument de compilation de renseignements biographiques et géographiques (date de naissance, lieu de naissance, nombre d'enfants, statut marital, etc.) qu'il aurait été fastidieux de collecter durant l'interview. Les deux tableaux suivants présentent succinctement les 10 interviewés de 2002 repérés sur la liste de contact, puis les 19 interviewés contactés par le jeu des réseaux sociaux (ou l'effet « boule de neige ») :

---

<sup>96</sup> J'ai su plus tard que deux répondants étaient rentrés en France pour prendre leur retraite, et deux autres avaient déménagé dans d'autres provinces, l'un en Alberta, l'autre au Québec.

<sup>97</sup> Les deux autres hommes ont décliné mon offre, l'un parce qu'il partait en vacances en France le surlendemain, l'autre parce qu'il se déclarait trop occupé au moment de ma recherche de terrain.

**Tableau 24 : Les dix locuteurs de la liste de contact interviewés en 2002**

<i>Prénom (fictif)</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>A Toronto depuis</i>	<i>Profession</i> <sup>98</sup>
<b>Marcel*</b>	1942	1970 (Arrivé à Montréal en 1969)	Architecte
<b>Félicien</b>	1943	1966 (Arrivé à Montréal en 1965)	Informaticien / Professeur d'informatique, à la retraite
<b>Mathieu</b>	1959	1991	Directeur/Vice-président d'une compagnie d'informatique
<b>Patrice</b>	1927	1976	Ecclésiastique, à la retraite
<b>Paul</b>	1969	1995	Professeur de FLE pour adultes / traducteur à son compte
<b>Isabelle</b>	1940	1984 (Arrivée en Ontario en 1970)	Professeur de philosophie et sciences sociales dans une école franco-ontarienne
<b>Mélo die*</b>	1949	1970	Professeur institutrice dans une école primaire franco-ontarienne
<b>Maya</b>	1960	1990 (Séjour en France 1992-1998)	Éducatrice de jeunes enfants puis gérante de pâtisserie
<b>Charlotte</b>	1966	1991	Doctorante en littérature française / professeur de FLE et d'ALE à temps partiel dans une école secondaire francophone
<b>Odette</b>	1960	1988 (Arrivé en Ontario en 1982)	Professeur de FLM/FLS et personnel de direction dans une école primaire et secondaire francophone

*Modalités de recueil des données :*

- 1) Questionnaire de 49 questions principales envoyé en été 1998.
- 2) Sélection des informateurs en mai et juin 2002.
- 3) Sollicitation d'une interview et interview de 50 à 80 minutes en juin et juillet 2002.

\* *Mélo die est l'épouse de Marcel.*

Ce tableau laisse entrevoir encore quelques défauts dans la composition de la population à étudier. En effet, on constate ici une surreprésentation du monde enseignant : six des dix interviewés sont professeurs, dont trois de français (FLM, FLS, FLE) et quatre des cinq femmes sont enseignantes. Comme on a vu dans le premier chapitre (*cf.* section 1-6.2.3, tableau 21), ce phénomène s'explique essentiellement par le fait que les Françaises immigrées à Toronto ont recours à leur capital culturel et linguistique pour le mettre à profit sur le marché du travail torontois et généralement anglo-canadien, demandeur de compétences bilingues (Chambon *et al.*, 2001 ; Labrie *et al.*, 2001)<sup>99</sup>. Si l'on considère que le monde enseignant est de toute façon déjà majoritairement féminisé dans le primaire et le secondaire, il n'est pas étonnant que les Françaises ayant une éducation et les compétences adéquates cherchent à exercer dans le monde scolaire franco-ontarien. Ceci vaut d'ailleurs aussi pour les hommes, dans une province accordant un crédit important à un français international et perçu comme normé (Heller, 1999a ; 2000). Ainsi, comme on le verra à la section 4-4.4, certains Français,

<sup>98</sup> FLE signifie *français langue étrangère*, FLS *français langue seconde*, et FLM *français langue maternelle*. Le même fonctionnement s'applique à ALE, qui signifie *anglais langue étrangère* et ainsi de suite.

<sup>99</sup> Voir aussi, pour d'autres terrains, Varro, 1984 ; Gebauer et Varro, 1995.

mais majoritairement des Françaises, se retrouvent enseignants, souvent de langue française, alors que leurs projets professionnels et leurs études initiales en France ne les y destinaient pas. Une deuxième cause de cette représentation importante du milieu éducatif et enseignant dans le corpus vient de la composition même de la liste de contact. Y figuraient un grand nombre de noms et d'adresses de personnes françaises et canadiennes qui avaient laissé leurs coordonnées et manifesté leur intérêt pour la création et le fonctionnement de l'Établissement Hexagone, une école d'origine française que je présente un peu plus loin (voir aussi la section 5-3.2).

Le moyen essentiel pour équilibrer le corpus en termes de professions et de sexes allait être, comme je l'ai dit plus tôt, le recours au réseautage, c'est-à-dire à la technique de la « boule de neige ». En interviewant les dix premiers locuteurs de 2002 (j'avais d'ailleurs aussi des noms qui provenaient des entretiens de 1999), j'ai obtenu de fil en aiguille un nombre important de contacts, parmi lesquels j'ai eu l'occasion de choisir, en fonction bien sûr des contraintes de temps que j'avais et des absences éventuelles des répondants. Le tableau suivant présente les 19 derniers locuteurs qui composent le corpus de l'été 2002 :

**Tableau 25 : Les dix-neuf locuteurs contactés sur place par réseautage et interviewés en 2002**

<i>Prénom</i>	<i>Né(e) en</i>	<i>A Toronto depuis</i>	<i>Profession</i>
<b>Firmin</b>	1971	1999	Professeur de mathématiques, école secondaire francophone
<b>Dimitri</b>	1960	1987	Concierge et travailleur du bâtiment occasionnel
<b>Richard</b>	1969	1997	Responsable de la vie scolaire et extra-scolaire, école secondaire francophone
<b>Clément</b>	1949	1974 (a vécu deux ans à Ottawa)	Traducteur, à son compte
<b>Daniel</b>	1955	1975	Géologue, sans emploi au moment de l'entretien ; traducteur à son compte
<b>Pascal</b>	1953	1975	Courtier en imprimerie, à son compte
<b>Denis</b>	1948	1992 (Arrivé à Montréal en 1973)	Professeur de philosophie et de FLM, école secondaire francophone
<b>Luc</b>	1955	1980 (a vécu 4 années à l'étranger)	Employé d'une association, rédacteur d'un document annuel sur la francophonie torontoise
<b>Donatien</b>	1945	1969 (retour en France [6 mois] et séjour à Montréal [6 mois])	Président d'une petite société de conception graphique
<b>Ségolène</b>	1960	1981	Secrétaire de direction, assistante du directeur général d'un organisme franco-ontarien
<b>Amandine</b>	1942	1968	Coordinatrice des services en français, organisme provincial
<b>Madeleine</b>	1968	1993	Mère au foyer, universitaire (littérature française) sans emploi
<b>Nathalie</b>	1977	1999 (arrivée à Sudbury en 1998)	Gardiennne d'enfants à domicile
<b>Yvonne</b>	1927	1980 (arrivée à Montréal en 1960)	Professeur de FLS, à son compte
<b>Elise</b>	1955	1981	Responsable du service traduction dans une

			entreprise multinationale
<b>Auréli</b>	1950	1978 (arrivée d'abord à London)	A occupé de nombreuses fonctions, dans le milieu franco-torontois ; administratrice scolaire
<b>Nadine</b>	1938	1963	Retraitée ; ancienne responsable d'une association culturelle française au Canada
<b>Céline</b>	1937	1972	Retraitée, ancienne directrice d'un centre de spectacle francophone puis d'un organisme franco-ontarien
<b>Sabine</b>	1965	1986	Éducatrice pour jeunes enfants, milieu franco-torontois ; animatrice d'un club sportif (anglophone)

*Modalités de recueil des données :*

- 1) Établissement d'une liste de contact à partir des indications des interviewés des tableaux 2 et 3 (juin/juillet 2002)
- 2) Sélection immédiate des répondants, sollicitation d'une interview et interview de 50 à 80 minutes en juillet 2002.
- 3) Questionnaire de 49 questions principales remis à l'issue de l'entretien (à renvoyer par la poste) (juillet/août 2002)

Le corpus révèle ici aussi que certains interviewés ont occupé de multiples fonctions : Dimitri, Amandine, Auréli et Céline sont tous les quatre arrivés en Ontario sans qualification professionnelle particulière. Les trois femmes, qui avaient tout de même suivi un enseignement universitaire généraliste, ont rapidement évolué dans le monde franco-torontois, s'engageant dans la lutte pour la reconnaissance des droits francophones dans la province de l'Ontario. Saisissant ainsi les opportunités offertes par les différentes étapes de la reconnaissance officielle de la minorité linguistique francophone<sup>100</sup>, les trois femmes ont profité à leur avantage du développement des services scolaires, culturels, administratifs et médicaux en français à Toronto.

Dans cette micro-économie commerciale de la langue (Delamotte, 1999 ; Duff et Labrie, 2000), les changements de fonctions et de postes sont souvent rapides et les trois femmes en question ont profité des perspectives de progrès social et professionnel offertes dans le domaine. Dimitri, quant à lui, a occupé de multiples fonctions en tant qu'homme à tout faire. Bricoleur et débrouillard, bien que maîtrisant mal la langue anglaise, il a beaucoup évolué parmi les Italiens de Toronto, travaillant dans le bâtiment, effectuant de petits travaux ponctuels avant de trouver un poste fixe dans une école francophone, en tant que concierge et *factotum*. Toutefois, cette fonction lui procure des revenus qu'il estime insuffisant pour vivre à Toronto et il continue à l'occasion d'exercer ses compétences de bricoleur lors de son temps libre. Ces entretiens ont révélé des histoires de vie complexes et dynamiques qui n'entrent que très partiellement dans des tableaux bien sûr (cf. tableaux 28a et 28b).

<sup>100</sup> Au niveau fédéral, la *Loi sur les langues officielles*, votée en 1969 et modifiée en 1988 ; en Ontario, la *Loi sur les services en français* adoptée en 1986, entrée en vigueur en 1989.

### **2-3.1.4. L'analyse des discours : choix méthodologiques**

Dans cette description méthodologique, une nuance de taille s'impose : « faire parler » ne signifie pas tout à fait « laisser parler ». En effet, j'ai déjà évoqué les spécificités de l'entretien et du discours particulier qui en émane, notamment qu'il s'agissait, parce que je les faisais parler, d'un discours méta-identitaire et métalinguistique généré, sollicité par l'intervieweur que j'étais. Certes, il s'agit d'une forme discursive légitime, à l'instar de toute autre, mais elle produit un contenu qu'il faut interpréter pour ce qu'il est, c'est-à-dire de paroles issues d'une interview. Il m'a cependant semblé inutile d'aller aussi loin que de recourir à des techniques de codage linguistique comme celle de l'analyse propositionnelle du discours (APD), dans laquelle certains psychologues et sociopsychologues postulent que chaque texte est composé d'un ensemble de propositions qui représentent les unités sémantiques d'analyse. Chacune de ces celles-ci serait ainsi constituée d'un argument et d'un prédicat et dévoilerait un modèle argumentatif permettant de reconstituer le sens d'un énoncé et, plus globalement, du texte (écrit ou oral) soumis à l'analyse (Ghiglione et Blanchet, 1991). Ainsi, l'adoption de cette approche implique que le discours construit un monde référentiel en structurant les différents objets de et dans ce monde (Blanchet et Gotman, 1992).

Inspirée de l'anthropologie structurale de Lévi-Strauss, notamment des combinatoires oppositionnelles auxquelles elle a recours (notamment dans l'univers symbolique), une autre approche, l'analyse des relations par opposition (ARO), a été développée par Raymond (1968) afin de mettre en lumière de façon précise la structure idéologique dans laquelle s'inscrivent les choix et projets d'un individu. Le postulat de cette approche est ici que la production langagière est construite autour d'opposition de termes et l'analyse consiste en l'identification et la classification des objets linguistiques signifiants (substantif, verbe...) et signifiés (ce que l'on dit sur les objets signifiants avec des adjectifs et des adverbes), puis la mise au point de séries de mots clés visant à produire une compréhension de l'univers idéologique du locuteur (Demazières et Dubar, 1997 : 40-41). Outre que les tenants de l'ARO émettent des hypothèses sur la construction du sens sur un modèle structuraliste par oppositions binaires, le défaut de cette méthode, aussi rigoureuse, précise et empirique soit-elle, est qu'elle ne vise pas à comprendre les positionnements évolutifs d'un acteur social dans son monde, mais « à saisir le cliché, l'instantané et le fragment d'un univers commun » (Blanchet et Gotman, 1992 : 115).

Forts des expériences de modélisations du discours de l'entretien sociologique offertes par l'APD et l'ARO, des sociologues français ont critiqué l'approche trop illustrative ou purement restitutive des analyses d'entretiens dans les sciences sociales. Par une démarche inductive, Demazière et Dubar (1997) ont proposé de mettre au point une méthode de



traitement du discours s'inspirant de l'analyse structurale du récit. Le postulat est donc que le sens d'un entretien se trouve dans sa mise en mots et, partant, que l'examen du « sens d'un entretien engage une conception du langage et donc de son analyse » (*ibid.* : 92). Si on peut être d'accord sur le fait que l'analyse de l'usage que le locuteur fait de la langue permet d'établir le sens de ce qu'il dit, on peut émettre des doutes – dans le cadre de ce travail sur les Français de Toronto – sur l'objectif de classer des discours plutôt que des acteurs sociaux (*ibid.* : 98). En effet, le but de cette thèse est de comprendre certains actes et positionnements – idéologiques et ethno-identitaires – décelables non seulement dans ce qui est dit et sollicité dans l'entretien, mais aussi vécu, constaté dans la relation qu'entretiennent l'intervieweur et ses interviewés, ainsi que l'enquêteur et son terrain.

Cette nécessité de ne pas accorder à l'interview la fonction « suprême » de créatrice exclusive de sens m'a par conséquent poussé à ne pas opter pour un découpage analytique systématique des entretiens et une catégorisation avancée des actes langagiers et objets linguistiques qui s'y trouvent. En ce sens, mes choix interprétatifs se situent plutôt dans une oscillation entre l'analyse par entretien et l'analyse thématique (Gotman et Blanchet, 1992). Dans la première, les processus de la construction biographique dans le parcours migratoire sont mis au jour d'une façon pour ainsi dire « historicisante » ; dans l'analyse thématique, le corpus et l'analyse qui en est faite sont construits autour d'une cohérence des thèmes des entretiens. Cela permet de dévoiler les similitudes et les différences entre les parcours migratoires et les pratiques langagières qui s'y inscrivent.

Il convient d'ajouter ici que le sens des processus reliant la migration au langagier ne se révèle pas uniquement dans les discours des entretiens. Un accompagnement de cet instrument méthodologique d'élicitation et de construction discursive de représentations semblait par conséquent indispensable dans ma démarche qualitative (Wolfson, 1986 : 697). C'est pourquoi j'ai opté pour une posture d'observateur dans les différents lieux que j'ai pu fréquenter durant mes années torontoises. Une exposition longue à la « communauté » française m'offrait l'occasion de vérifier et de confronter des interprétations qui pouvaient s'avérer inexactes ou incomplètes à l'écoute des seuls entretiens. Il en allait de la crédibilité et de la transférabilité de cette recherche (Edge et Richard, 1998 : 344-346).

## 2-3.2. *L'observation directe et participante*

### 2-3.2.1. Types et objectifs de l'observation directe

Depuis le moment où je me suis rendu compte de la valeur du terrain qui s'offrait à moi à Toronto, en 1993, jusqu'à la fin de ma vie torontoise en 1997, j'ai été confronté à une multitude de situations de contact avec des Français, des francophones et des anglophones. Comme je sentais que les lieux de ma vie professionnelle offrait un cadre d'étude, mais que je n'en avais pas encore circonscrit les contours exacts, j'avais pris la décision de tenir un journal ethnographique de bord, où je notais mes impressions sur les interactions auxquelles je prenais part et où je compilais les éléments de parler bilingue qui ont fait l'objet de mon étude de DEA<sup>101</sup>. J'ai eu, entre juillet 1992 et août 1997 (date à laquelle j'ai pris d'autres fonctions à Montréal), l'occasion de participer à différentes formes de vie française à Toronto. J'étais impliqué tantôt de façon active, comme dans des assemblées, des réunions, des comités d'administration, tantôt de manière plutôt passive en tant que client ou usager (librairies, services officiels du consulat), visiteur (musées, expositions) ou spectateur (concerts, conférences, films, etc.) dans des espaces où pouvaient converger des locuteurs d'origine française.

Après mon étude linguistique de DEA, j'ai pris conscience qu'il fallait que je combine mon statut de migrant et mon activité de chercheur sur les gens partageant ce même statut à Toronto, mais il fallait que l'un n'empiète pas sur le bon fonctionnement de l'autre et inversement. En ce sens, pour des raisons d'éthique, mais aussi des motifs inhérents à mes fonctions professionnelles quotidiennes, je me distinguais donc des sociologues intervenant *incognito* sur leurs lieux d'études, qu'ils le fassent de manière indétectable ou qu'ils revêtent des habits d'ouvrier (Roy, 1954), de brancardier (Peneff, 1992) ou de serveuse et de client de bar (Mann et Spradley, 1979). Tous ces vêtements sont en réalité factices et le sociologue ne les porte que par rapport à l'objectif de recherche qu'il s'est fixé. Dans mon cas, si j'étais dans un bureau de traduction ou dans une école, ce n'était pas pour faire la « taupe » ethnographique, mais bel et bien pour travailler comme réviseur ou professeur.

Un travail ethnographique légèrement différent, proche de ma propre façon d'observer, est celui dans lequel le chercheur participe à partir d'une fonction qu'il exerce déjà au sein du lieu d'observation. Par exemple, Masson (1994 ; 1997) profite de son statut d'enseignant à temps plein dans un lycée pour y observer de façon masquée les phénomènes de négociation

---

<sup>101</sup> Parmi les études par observation très connues, on citera Malinowski (1922), Lewis (1969) et Hoggart (1970).

de l'ordre scolaire<sup>102</sup>. Pour ma part, j'ai eu recours à ce type d'observation, directe et participante, dans plusieurs lieux qui répondaient aussi – et avant tout – à la nécessité de vivre au jour le jour. Cette nécessité m'imposait la fréquentation d'un type particulier de lieux : des écoles et des bureaux de traduction, car telles étaient mes formations. « Faire d'une pierre deux coups », comme dans le cas de Masson, me semblait incontournable et la difficulté allait résider à la fois dans l'objectivation du sujet d'étude et dans le respect de l'éthique du chercheur.

### **2-3.2.2. Observation et éthique de la démarche**

J'ai déjà parlé d'éthique dans la section 2-2.3 de ce chapitre. Il s'agissait d'éthique au sens que lui donnent Cameron *et al.* (1992 ; 1993), l'opposant, dans la démarche qualitative, à ce qui relève du plaidoyer en faveur des gens sur lesquels on enquête (« advocacy ») ou même de l'accès au pouvoir et à la responsabilisation (« empowerment ») que peut entraîner le travail de recherche pour ces gens. En ce sens comme au sens général, l'éthique renvoie au souci de ne pas nuire aux personnes ou aux groupes sur lesquels on écrit.

Lorsque mes préoccupations ethnolinguistiques et sociolinguistiques se firent jour en 1993, je m'étais résolu de porter un regard sur les interactions et écouter les formes de la ou des langues qui étaient utilisées. En ce sens, on peut dire que l'observation m'a permis de comprendre les espaces communautaires où j'intervenais, ce jusqu'en 1997. Tant que cette observation me servait à élaborer des hypothèses ou des problématiques, elle restait cantonnée à ma mémoire et à mon journal de bord. Mais pour cette thèse, les questions de validité et de fidélité (ou fiabilité) des analyses issues du matériau récolté (Lessart-Hébert *et al.*, 1997 : 53-55) allaient rapidement m'obliger à procéder à ce que d'aucuns nomment une procédure de triangulation des données (Van der Maren, 1987 : 51 ; Lessart-Hébert *et al.*, 1997 : 50) par laquelle ces dernières sont confrontées à partir d'une variété de techniques de recueil. Cela signifiait que le journal de bord que j'avais tenu jusqu'à présent devait devenir un instrument non pas annexe de recueil des données, mais essentiel à ma démarche qualitative.

Même si mes observations portaient pour l'essentiel sur des situations d'interactions (réunions officielles ou rencontres informelles), il était évident qu'elles mettaient en jeu des acteurs et que l'observation des situations d'interactions rendait bien sûr inévitable le regard sur les gens qui en étaient à l'origine. C'était donc là que surgissait le problème éthique : la majorité des situations mettaient en scène des personnes qui ne savaient pas qu'à l'issue de la rencontre, j'allais reporter dans mon journal de bord un certain nombre de phénomènes

<sup>102</sup> Les travaux de D. Roy, de J. Peneff, de B. Mann et J. Spradley, et de P. Masson sont décrits dans Arborio et Fournier, 1999 : 15-22.

observés. Pour résoudre ce problème éthique, j'ai envisagé plusieurs solutions, à utiliser de façon conjointe.

La première est un principe d'affirmation de bonne foi, c'est-à-dire l'affirmation, ici même et lors de mes rencontres ultérieures avec certaines de ces mêmes personnes, que ma présence dans toutes interactions auxquelles j'ai participé avec eux étaient guidées avant tout par la mission qui m'avait été confiée dans la situation. Cela signifiait qu'au Comité administrateur de l'Établissement Hexagone, j'étais administrateur avant toute chose, qu'à l'Institut Molière, je m'acquittais de ma mission d'enseignement du mieux possible et que dans les bureaux de traduction où j'ai travaillé, mon regard ethnographique n'a jamais supplanté mes tâches de révision. En d'autres termes, j'étais administrateur, professeur et réviseur avant d'être ethnographe.

La seconde solution<sup>103</sup> était plus pratique et visait à faire *a posteriori* ce qu'un observateur « à temps complet » (ce que je n'étais pas encore) aurait fait avant de commencer son travail de terrain : prendre contact avec les personnes qui s'étaient trouvées dans les situations d'interactions et leur soumettre une lettre de présentation de mon travail, tout en leur demandant l'autorisation d'utiliser les données les concernant. Tous les acteurs de ces situations ont été contactés et une majorité m'a envoyé en retour le formulaire m'autorisant à utiliser les données de ces interactions. Il est à noter que si tous n'ont pas répondu, aucun n'a répondu de façon négative. Dans le doute, j'ai décidé d'enlever du corpus les situations qui concernaient des gens qui n'avaient pas répondu à ma lettre de sollicitation, ou du moins de ne pas les mentionner dans mes descriptions<sup>104</sup>.

La troisième solution relève de l'évidence déontologique et recoupe les deux techniques précédentes. Il s'agissait pour moi, tant dans les entretiens que dans l'observation, de rendre la reconnaissance des individus impossible. Aussi, tous les noms et prénoms ont été changés, les noms d'établissement (écoles, entreprises) sont fictifs, ainsi que certaines dates. Il importait de rendre opaque non l'analyse, mais les acteurs de façon que dans cette communauté transplantée de petite taille, les acteurs ne puissent reconnaître les autres et se reconnaissent peut-être difficilement eux-mêmes.

Toutefois, je n'ai rien à cacher. J'ai proposé aux acteurs qui ont co-construit avec moi ce travail une quatrième gage de sincérité. La présentation honnête des données (Edge et Richards, 1998 : 351) n'est pas réservée à la communauté scientifique. Elle s'applique aussi

---

<sup>103</sup> Suggérée par le comité d'encadrement de ma thèse, en particulier Normand Labrie.

<sup>104</sup> Il est toutefois indéniable que cette décision, ainsi que le brouillage volontaire des pistes pour éviter de nuire aux enquêtés (Arborio et Fournier, 1999 : 112-113), biaisent l'analyse dans la mesure où l'absence d'un acteur ou le recours à des artifices déforme la situation d'interaction réellement observée.

aux sujets qui en sont à l'origine et s'il est difficile, pour des raisons logistiques liées au déroulement de ce travail universitaire, d'envisager de soumettre ces données et leurs analyses à toutes les personnes intéressées avant la fin de ce travail, je me suis engagé auprès d'eux, les interviewés comme les observés, à leur divulguer les résultats de ce travail. Cette déontologie du chercheur de terrain est cruciale non seulement pour la protection et l'anonymat des gens sur lesquels il travaille, mais aussi pour garantir et pérenniser leur confiance (Arborio et Fournier, 1999 : 114) et donc ouvrir d'autres portes aux sociologues, anthropologues ou sociolinguistes qui entendent faire du travail ethnographique.

### **2-3.2.3. Les lieux d'observation**

À l'origine, les cinq lieux d'observation directe sont une école privée de langue dont j'ai fréquenté deux succursales, que je nommerai ici l'Institut Molière-centre et l'Institut Molière-ouest, un collège d'enseignement secondaire de langue et d'inspiration françaises, que j'appellerai ici l'Établissement Hexagone, ainsi que deux petites entreprises de traduction dans lesquelles j'ai travaillé respectivement cinq et huit mois : Cholet Traductions et Dupré Traductions, toutes deux situées au centre ville de Toronto<sup>105</sup>.

#### *L'Institut Molière*

L'Institut Molière est une école privée spécialisée dans l'enseignement du français langue étrangère, ou seconde. Cependant, la particularité de l'Institut Molière est d'offrir des cours et des activités dans un français qu'on appellera par commodité « standard de France », ce qui le situe aussi idéologiquement par rapport au débat identitaire et institutionnel canadien comme plutôt externe et neutre. Sa gestion est singulière par rapport aux autres écoles de langues car son directeur exécutif torontois est envoyé par le Ministère des Affaires Étrangères français.

Du fait de son origine française, l'Institut Molière se distingue aussi dans son recrutement, qui accorde une place importante à l'origine linguistique de ses enseignants. Sont clairement privilégiés les locuteurs d'un français proche du français de France, quels que soient leurs diplômes d'origine par ailleurs. Ainsi, les candidats français, belges, suisses, mais aussi africains, nord-africains ou libanais sont souvent préférés aux professeurs d'origine canadienne<sup>106</sup>. On trouve aussi des enseignants nouvellement arrivés au Canada qui possèdent une bonne maîtrise du français de France, comme par exemple des Roumains, des Russes ou

<sup>105</sup> Les noms de personnes, d'entreprises et d'écoles sont tous fictifs.

<sup>106</sup> La bienséance, mais aussi la loi canadienne, interdisent toute distinction de ce type. En réalité, la sélection se fait souvent « naturellement », dans la mesure où les candidats canadiens français se font rares dans cet établissement, réputé pour son français « hexagonal ». J'analyse la question des langues dans la section 6-4.2.

des Bulgares. Dans l'« opinion publique » et sur le marché des langues de Toronto, la marque de commerce de cet établissement (Delamotte, 1999 ; voir aussi section 5-4.4.2), c'est non seulement la qualité de la langue française qui y est parlée et enseignée, mais aussi l'origine française. Ainsi, les manuels le matériel pédagogique sont édités et fabriqués en France et les activités culturelles organisées ont souvent un thème « hexagonal ».

### *L'Établissement Hexagone*

Cette école est la copie d'un collège et d'un lycée en France. Fondée au milieu des années quatre-vingt-dix à la demande à la fois des autorités et des expatriés de France, elle vise principalement à offrir une éducation « française » aux ressortissants de ce pays, mais aussi à diffuser la langue et la culture de France par le biais de son enseignement. Cet établissement est intéressant dans sa conception aussi bien que dans sa philosophie. Créé à partir du moule français, il avait aussi pour inspiration, au moins dans l'esprit de certains de ses fondateurs, quelques écoles d'excellence anglo-torontoises. D'autre part, on constatait aussi que cette création émanait de certaines formes de rejet d'une autre école francophone privée de l'agglomération torontoise, le *Lycée international francophone de l'Ontario* (le LIFO), école dans laquelle un certain nombre de Français, souvent des classes aisés et dirigeantes, s'étaient investis en tant que parents.

En tant que membre du personnel de cet établissement, il m'a été donné de participer à sa vie et à son fonctionnement à presque tous les niveaux. Ma fonction de professeur exigeait que je participe aux cours, aux conseils de classe et aux réunions avec les parents, à la vie extra-scolaire (activités culturelles, sorties...). J'ai eu l'occasion de surcroît de prendre une part active à la vie administrative de l'école ; en tant que membre élu au Conseil pédagogique pendant un an et au Comité administrateur l'année suivante<sup>107</sup>.

### *Les bureaux de traduction Cholet et Dupré*

Les deux derniers lieux professionnels où j'ai pu observer appartiennent au monde de la traduction de l'anglais vers le français. Il s'agissait de deux petites entreprises, que j'appelle ci-après Cholet Traductions et Dupré Traductions. Cholet Traductions avait été créé par un Français qui employait une demi-douzaine de traducteurs bilingues permanents et des pigistes dont j'ignore le nombre. Les traducteurs travaillaient dans de petits bureaux, sortes de boxes, où ils dictaient leur texte au dictaphone. Une secrétaire faisant office de « navette » passait chercher les cassettes pour les remettre au service de dactylographie, situé à l'étage au dessus

---

<sup>107</sup> Le Conseil pédagogique était responsable des décisions d'ordre scolaire, parascolaire et pédagogique alors que le Comité administrateur gérait les aspects financiers et administratifs de l'école.

et composé exclusivement de femmes spécialistes de la frappe et de la mise en page sur ordinateur. À l'issue de cette étape, le document arrivait au bureau du contrôle de la qualité où cinq personnes, dont trois à temps partiel, étaient chargées de la relecture et de la révision des traductions effectuées par les traducteurs quelques heures auparavant. C'était le bureau où j'étais employé comme pigiste, à raison de cinq à dix heures par semaines. Notre bureau recevait d'ailleurs le document une deuxième fois, voire une troisième fois pour les révisions intermédiaires et finales. Le quatrième secteur était celui de l'administration, essentiellement composé du directeur-président, de la gestionnaire financière et d'une ou deux secrétaires administratives.

La configuration spatiale des lieux (cloisonnement des lieux selon les fonctions) et mon propre rôle (réviseur souvent occupé, assis à sa table) ont limité mon observation aux interactions au sein du service du contrôle de la qualité, dans ce bureau où je travaillais, dirigé tour à tour par deux Québécoises et où intervenaient régulièrement, outre moi-même, deux Français. Nous étions tous les trois soumis donc à un rapport hiérarchique ambigu. Si nous étions possesseurs d'une forme de français internationalement légitimée, nous nous heurtions souvent à l'intransigeance de nos chefs de service qui privilégiaient les formes canadiennes du français écrit sous le couvert à la fois de leur position hiérarchique (elles étaient responsables du contrôle de la qualité effectué dans le bureau qu'elles dirigeaient) et de notre position géolinguistique et territoriale (nous étions au Canada et non en France, donc les formes linguistiques du premier devaient primer). Je développe ces questions de légitimité, d'insécurité langagière et territorialisation liée à la langue en milieu professionnel dans la section 6-4.2.2.

Chez Dupré Traductions, l'organisation était différente de chez Cholet Traductions. En tant qu'observateur, mais surtout d'employé pigiste réviseur dans l'entreprise de M. Dupré, il me fallait trouver un juste milieu entre mon activité de chercheur et le travail qui m'était confié, une sorte d'implication contrôlée, une implication sans s'impliquer (Muchielli, 1991 : 35-36). Les fonctions de traducteur ou de réviseur, qui exigent le silence et la concentration, produisent à vrai dire un nombre limité d'interactions si ce n'est au moment des pauses, des repas, et des sorties. J'essayais dans la mesure du possible de faire coïncider mes moments de pauses avec ceux des collègues avec qui je désirais interagir, mais le cloisonnement des lieux de travail (chacun dans son bureau) était tel que ma démarche d'observation en souffrait. D'autre part, l'organisation du travail par un système de rémunération à l'heure avait, me semble-t-il, eu un effet non négligeable sur la vie sociale au sein de l'entreprise. Il ne régnait pas chez Dupré Traductions une mauvaise ambiance ; c'était plutôt l'absence totale

d'ambiance et d'interactions sociales et professionnelles qui m'empêchait d'observer quoi que ce soit. Finalement, j'ai résolu d'abandonner Dupré Traductions comme lieu d'observation et de solliciter de la part de la traductrice et de la comptable un entretien, demande à laquelle elles ont volontiers accédé<sup>108</sup>.

#### **2-3.2.4. Protocole et pratique de l'observation directe**

L'observation directe est une démarche essentiellement inductive, qui rompt partiellement avec les schémas classiques de la vérification empirique des hypothèses initiales. En effet, il y a quasiment concomitance de la problématique et de la validité de cette problématique (Le Gall, 1987 : 35-48), car l'acte d'observer construit les hypothèses en même temps qu'il contribue à les examiner. En d'autres termes, il y a dans l'observation directe « une dialectique de la recherche qui engage le chercheur dans un processus constant de modification de la façon de percevoir l'objet à analyser » (Mucchielli, 1994 : 38).

Concrètement, lorsque j'ai postulé à l'Institut Molière-ouest et quelques mois plus tard chez Cholet Traductions, je ne le faisais pas en vue de faire de la recherche et de l'observation, mais comme je l'ai dit ci-dessus, pour gagner ma vie. Cet instrument méthodologique n'en est devenu un que lorsque mon sujet et mes objectifs ont été fixés, c'est-à-dire quelque six mois après avoir commencé à travailler. À partir de ce moment-là et après des lectures méthodologiques, j'ai continué de participer tout en observant d'un oeil différent. Cependant, j'avais bien conscience que l'instrument n'était pas sans risques ni écueils.

D'abord, que devais-je observer ? Malinowski, dans l'écrit qui a théorisé et popularisé l'observation participante, invite l'ethnographe à étudier et à « dominer, avec patience et sérieux, l'ensemble des phénomènes dans chacun des domaines de la culture tribale étudiée, en ne faisant aucune différence entre ce qui est banal, terne ou normal et ce qui étonne ou frappe outre mesure » (Malinowski, 1989 : 67). Si les anthropologues dans la lignée de Malinowski prônent une étude totale et systémique de la société par le biais de l'observation directe, ce parce qu'il leur semble « vain de vouloir interroger un indigène en termes sociologiques abstraits » (*ibid.* : 68), le travail du sociolinguiste adhérant au paradigme ethnographique critique (Cameron *et al.*, 1993 ; Heller, 1999 ; 2002 ; Heller et Labrie, 2003a) m'a vite paru découler de celui de l'anthropologue qui, en étudiant la complexité du rôle du langage et des langues dans une société donnée, contribue à la compréhension des dynamiques de celle-ci.

---

<sup>108</sup> Toutefois, seule la comptable, Marie, a pu être interviewée en décembre 1994. La traductrice avait beaucoup de traductions à terminer avant de partir en congés pour un mois et mon travail de terrain devait se terminer avant son retour.



L'autre question essentielle portait sur la pertinence de ces observations alors que mes objectifs et ma problématique de 1994 différaient de celles qui ont constitué cette thèse. Ce qui ressort de toute façon de ces deux recherches qui, lorsque qu'au final on les combine, c'est l'importance de l'écoute dans ma démarche. Je m'interrogeais en fait sur le rapport entre les observations de mon journal de bord ethnographique et l'autre instrument méthodologique d'écoute que j'utilisais : l'entretien. En effet, je voulais avant tout écouter les Français de Toronto, en situation d'interaction, mais je voulais aussi comprendre comment leur parcours migratoire avait pu avoir un impact sur leur pratiques langagières.

L'observation directe de quatre lieux et, partant, d'une vingtaine de personnes les fréquentant, en groupe ou isolées, en situation de travail ou de repos temporaire, a rendu possible la constitution d'un intéressant corpus qui me permet de jeter un regard différent sur les rapports migration/langue que soulève cette thèse. En effet, en observant les interactions plutôt qu'en récoltant des témoignages par des entretiens intrinsèquement générateurs de discours identitaires (puisque les réponses sont partiellement construites dans les questions), ce n'est pas tant une prétendue authenticité supérieure que je recherchais, mais une perspective différente : celle des rapports entre individus d'origine, de langue, de statut migratoire et de pouvoir identiques ou différents au sein de la francophonie torontoise.

La troisième question, bien qu'elle ne paraisse que pratique *a priori*, revêt une grande importance. Il s'agit de celle de la logistique et du protocole d'observation (Lessart-Hébert *et al.*, 1997 : 53-55). Comment pouvais-je prendre des notes, comment devais-je les transcrire, alors même que parfois ces questions ne se posaient pas encore à mes yeux, ou étaient pour certains cas résolues dans l'entretien ? La déontologie m'empêchait d'enregistrer à l'insu de mes collègues et de toute façon, il me fallait observer autant avec les yeux qu'avec les oreilles. Arborio et Fournier soulignent l'importance du travail de la mémoire (1999 : 52-59), tandis que d'autres chercheurs, sociologues ou sociolinguistes, rappellent que cette difficulté encourage le chercheur à avoir recours à des méthodes complémentaires, comme l'entretien semi-directif (Blanchet, 2000 : 43).

En réalité, le travail se basant sur l'observation relève d'un soigneux travail d'équilibre, entre objectivité et construction de l'objet d'étude. Cette dernière implique certaines formes de subjectivité, car la participation entraîne l'implication et donc la co-construction des situations d'interlocutions. En d'autres termes, le chercheur qui observe ne peut prétendre à une totale objectivité, puisque l'observation induit une perturbation de la situation d'observation et une adaptation de l'observé à l'observateur. En somme, on retrouve les fondements de la dynamique de l'interaction et de l'énonciation. La présence d'une tierce

personne produit des effets sur le comportement (verbal, social, gestuel...) des autres interactants. Laplantine va jusqu'à rappeler que « nous ne sommes jamais des témoins objectifs observant des objets, mais des sujets observant d'autres sujets » (Laplantine, 1995 : 168).

En ce sens, la prise de notes ou le recours à la mémoire offrent deux interprétations d'une situation vécue et ces interprétations sont subjectives. Ainsi, dans mes séances d'observation qui étaient avant tout des heures de travail, par exemple à un Comité administrateur, une réunion pédagogique ou une matinée de révision de traductions, la prise de notes avait toujours lieu après, parfois longtemps après, lorsque la pertinence d'un acte se faisait jour au vu de l'évolution des hypothèses ou de certains résultats dans les entretiens.

Les avantages de la technique de l'observation ne sont plus à démontrer en ce qui concerne la micro-sociolinguistique des relations ethniques et des positionnements identitaires. Outre qu'elle a été utilisée dans la plupart des travaux des sociolinguistes et sociologues de l'interaction, elle permet, comme le rappelle Philippe Blanchet, d'entrer dans un monde (professionnel dans le cas qui m'intéresse) habituellement dissimulé aux étrangers et où les locuteurs observés ne sont pas en situation d'enquête, « d'intégrer à l'analyse et d'assumer les effets » produits par le chercheur dans son interaction avec les gens observés, et de réduire considérablement le paradoxe de l'observateur<sup>109</sup> (Blanchet, 2000 : 42). Un aspect non négligeable de la pertinence de cet outil est aussi sa capacité à offrir une comparaison des pratiques langagières réelles (au moment de l'observation) et des discours sur les pratiques langagières telles que les présentent les interviews (*ibid* : 42). Je discuterai de cette question dans les chapitres 6 et 7, où je m'attacherai à l'étude des représentations linguistiques et sociolinguistiques.

## **2-4. SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS**

Ce chapitre a montré ce qui avait motivé cette recherche en termes d'objectifs heuristiques et sociaux : découvrir le fonctionnement et le déroulement de trajectoires migratoires d'hommes et de femmes qui proviennent d'un pays généralement connu pour son faible taux d'émigration, ainsi que rechercher en quoi et comment les pratiques linguistiques (et plus généralement langagières) et les conduites de socialisation peuvent s'imbriquer dans ce parcours, voire y jouer un grand rôle. De façon plus globale, il s'agit aussi de comprendre, par une connaissance ethnographique et un regard d'anthropologue, comment l'identité de ces

<sup>109</sup> Si tant est, comme je l'ai dit plus haut au sujet des entretiens, qu'on ne considère pas ce paradoxe de l'observateur, identifié et décrit par Labov (1976 : 290), comme inhérent à toute situation d'interaction.

gens, la « francité » si l'on accepte ce terme, se restructure et se perpétue en situation de migration. La force du rapport des Français à la langue, à leur langue et à la question de la norme linguistique ne fait plus de doute (*cf.* la troisième partie). Je veux donc voir en quoi ce rapport influe aussi dans une situation complexe de passage à un statut de minoritaire dans une société multiculturelle où de nombreuses langues se côtoient au côté de la langue indispensable et majoritaire, l'anglais.

En exposant mes techniques de recherche, notamment les deux principales que sont l'entretien et l'observation directe et participante, je me suis posé la question générale de la difficulté à faire un travail de terrain de cette nature. J'ai tenté de répondre aux problèmes d'éthique, aux obstacles interactionnels et à la question de l'artificialité (notamment celui du fameux paradoxe de l'observateur) auxquels l'ethnographe sociolinguiste se trouve confronté. J'ai notamment montré que la tentative de neutraliser ce « paradoxe de l'observateur » était en partie vouée à l'échec dans la mesure où l'entretien constituait une situation d'interaction légitime au même titre que les autres et que, partant, le fameux paradoxe était inhérent à la rencontre entre le chercheur et son objet de recherche. Je souhaite toutefois terminer ce chapitre sur une question supplémentaire.

Peut-on dire que cette étude a été auto-anthropologique ? (Jackson, 1987 ; Strathern, 1987). En étudiant de façon ethnographique un groupe et des individus qui partagent un certain nombre de valeurs culturelles et la même langue que moi, j'ai certainement surmonté les pièges du contresens interprétatif qui peut émerger lorsque le chercheur enquête sur une communauté qui lui est étrangère (Fasold, 1990 : 50). Cependant, ces valeurs culturelles que nous avons en commun ne se limitaient pas à une langue, une histoire culturelle, une gastronomie, etc., insuffisantes pour interpréter convenablement les discours et les attitudes langagières de Français immigrés à Toronto. Nous partageons une trajectoire globalement identique, c'est-à-dire tous les éléments mentionnés ci-dessus, mais aussi une histoire personnelle qui se ressemblait sur le plan migratoire. À l'instar de Lindenfeld dans son étude sur les Français aux États-Unis (1994 ; 2002), je voyais en eux certaines parties de mon propre parcours. Ce qu'ils me disaient était rarement mystérieux. La migration est un processus et un parcours, comme je le définirai dans le chapitre suivant, qui se vit de façon complexe. Un migrant traverse souvent un grand nombre d'étapes dans lesquelles un autre migrant se retrouve, même s'il ne les a pas vécues directement, en même temps ou dans le même ordre.

Toutefois, tenter de comprendre un objet sociologique au travers de son propre parcours, sa propre vie, n'est pas toujours gage de scientificité. En d'autres termes, la méthode introspective, en sociologie, en ethnographie ou en sociolinguistique, présente des dangers,

particulièrement celui de la grande difficulté de dissocier le chercheur sujet « épistémique » (qui cherche à connaître) du chercheur « sujet égocentrique », c'est-à-dire celui qui existe avant tout (Mucchielli, 1994 : 23). Fasold souligne qu'un sociolinguiste qui étudie sa propre communauté se met certes à l'abri de faire des interprétations erronées ou déformées par le prisme de sa propre culture, mais se met aussi en danger de considérer des phénomènes comme ordinaires au point d'omettre de les étudier (Fasold, 1990 : 47-50).

Rejetant l'introspection au sens strict comme instrument de recueil des données, j'ai malgré tout rarement pu m'empêcher de comparer, d'évaluer, de prédire en fonction de ma propre expérience, recherchant sans doute inconsciemment cet équilibre entre objectivité scientifique et validation empirico-subjective. C'est ce qui explique aussi les analyses parfois intuitives auxquelles je me suis livré par rapport au corpus. Ma connaissance du terrain et de ces gens me paraît cependant garantir des analyses exactes, en regard de la combinaison entre leur vécu, leur discours, mes observations et ma propre expérience de migrant dans une situation similaire. Il est d'ailleurs probable que cette expérience et les discours auxquels j'ai été exposé dans les entretiens et les observations m'ont permis à la fois d'émettre des hypothèses de construction de mon savoir et de donner un sens partagé à ma propre migration.

## **DEUXIÈME PARTIE**

### **LES PROCESSUS MIGRATOIRES ET LES PRATIQUES LANGAGIÈRES**

Les deux chapitres qui suivent sont consacrés à l'étude de la migration en tant que processus. Le chapitre 3 montrera que la mobilité humaine ne peut se satisfaire d'une vision statique consistant à prendre les migrants pour des acteurs sociaux « arrivés » et implantés, c'est-à-dire sans expérience, sans objectifs ni projets, sans appréhensions ni représentations. Aussi, dans une optique dynamique de la migration comme processus, nous plongerons aux sources des parcours de migration, en nous arrêtant sur le rôle que jouent les langues dans la mise en place des projets migratoires.

Les pratiques langagières et les trajectoires migratoires exercent les unes sur les autres une influence réciproque : c'est la thèse centrale de ce travail. En effet, comment et pourquoi la pratique ou non d'une langue ou du bilinguisme en milieu familial, social ou professionnel, peut-il affecter les choix ou les contraintes d'affiliation, réelle ou symboliquement déclarée, aux diverses composantes ethnoculturelles de cette mégapole torontoise ? Inversement, peut-on dire que certains choix d'investissements communautaires ou décommunautarisés influent sur les pratiques langagières ? Ce sont à ces questions que le chapitre 4 tentera de répondre.

Bien sûr, l'implication communautaire ne peut se résumer aux rapports entre pratiques langagières et parcours migratoires. Toutefois, j'entends démontrer le rôle incontournable de ce rapport dans une francophonie minoritaire canadienne qui reçoit, au sein d'un espace multiculturel (bien qu'anglophone), une variété de migrants aux expériences et aux aspirations différentes, qui se construisent des représentations de l'Autre en même qu'ils en produisent sur autrui.

## CHAPITRE 3

### L'ANALYSE DES PROCESSUS MIGRATOIRES

#### 3-1. INTRODUCTION

Dans l'usage du mot « migration », on trouve explicitement la notion de mobilité. Cette notion invite aussi implicitement à considérer la migration comme incluant un point de départ et un point d'arrivée, ce qui signifie qu'elle ne saurait se réduire à l'une ou l'autre de ses deux composantes. Partant, l'intérêt qu'elle suscite doit se situer non seulement à son point d'arrivée, mais aussi à son point de départ. En d'autres termes, une étude de la migration nécessite tout autant l'examen de l'émigration que celui de l'immigration.

Avant d'analyser les témoignages d'expatriés français à Toronto et de constater l'imbrication des processus de mobilité migratoire et des pratiques liées à la possession et l'usage d'une langue, une lecture attentive des travaux que la sociologie et l'anthropologie de la migration ont produits laisse entrevoir une tendance à se focaliser sur le point d'arrivée des immigrants, donc sur les sociétés d'accueil. Ceci est particulièrement vrai de la fameuse école de sociologie de l'Université de Chicago, la première à avoir réfléchi aux implications sociales et économiques de l'immigration dans la société américaine. Cette occultation se retrouve aussi dans les nombreuses recherches qui se sont intéressées aux processus d'adaptation des migrants à leur société dites d'accueil, ainsi que dans les nombreuses études sociolinguistiques dédiées aux questions migratoires. Il convient désormais de revenir sur cette vision parfois trop statique de ce qui constitue en réalité un processus inscrit non seulement dans la réalité sociale mais aussi dans l'histoire de chaque acteur social.

#### *3-1.1. L'École de Chicago*

En 1872, l'Université de Chicago ouvre ses portes. Un département de sociologie amené à être très influent y est créé. Dès 1910, de multiples travaux importants y voient le jour, sous la direction notamment de William Thomas, d'Ernest Burgess et de Robert Park, ainsi que de leurs nombreux disciples<sup>110</sup>. La situation démographique de la ville de Chicago explique en partie les préoccupations théoriques et pratiques de ce qu'on appelle désormais

---

<sup>110</sup> Outre les travaux classiques et internationalement connus de cette école dite « de Chicago », le département de sociologie et d'anthropologie de l'Université de Chicago promeut 78 thèses de doctorat entre 1919 et 1935 (Chapoulie, 2001).

couramment l'« École de Chicago » (Coulon, 1992 : 5). En effet, la population de la ville, établie à 4 470 habitants par le recensement de 1840, se voit multipliée par vingt-cinq en cinquante ans. De 1890 à 1930, la population de Chicago triple et passe de 1 100 000 à 3 500 000 (*ibid.*).

Outre une immigration importante, Chicago est, à l'instar d'autres grandes villes du nord des États-Unis<sup>111</sup>, la destination d'une volumineuse migration intérieure des populations noires du sud vers ce qu'elles considèrent comme une « Promised Land », une terre promise (Rea et Tripier, 2003 : 9). On comprend ainsi l'intérêt et la préoccupation immédiate des sociologues de Chicago pour ces phénomènes migratoires et pour ces questions de recomposition des tissus social et urbain que génèrent les migrations dans cette ville en ce début de XX<sup>e</sup> siècle. Chicago devient un laboratoire social par excellence et un lieu d'enquête idéal pour cette sociologie de l'identité sociale (Riutort, 2004 : 255). Cette époque voit donc la naissance de l'écologie urbaine (Grafmeyer et Joseph, 2004).

### **3-1.1.1. Assimilation et cycles**

Les grands référents théoriques qui ressortent du travail de terrain des sociologues de Chicago sont centrés essentiellement sur la question de l'assimilation des immigrants. Selon Park, la question de l'écologie humaine est primordiale. Pour lui, l'environnement dans lequel les groupes et les individus vivent influe sur leurs comportements et ainsi, l'adaptation passe en premier par la capacité des migrants à transformer cet environnement. Park voit donc dans l'adaptation un cycle, qui passe de façon dynamique par les étapes suivantes : une *compétition* oppose les individus pour l'accès aux ressources<sup>112</sup> ; un *conflit* a ensuite lieu « quand les compétiteurs identifient les autres comme rivaux ou ennemis » (Park et Burgess, 1921 : 187). Moment de contact et d'interaction entre les acteurs, le conflit constitue aussi le premier moment politique du cycle (Rea et Tripier, 2003 : 13).

Le résultat de ce conflit se traduit au travers d'un phénomène d'*accommodation*, moment pacifié où les individus adoptent leurs conduites aux règles juridiques et normatives et aux consensus créés par cette période d'*accommodation* moins conflictuelle. Les us et coutumes des migrants doivent ici évoluer pour se trouver en phase avec l'évolution consensuelle de la société. L'une de ces « coutumes » en évolution est d'ailleurs, selon toute vraisemblance, de nature langagière : le migrant adopte des rites d'interaction qui font appel à de nouvelles connaissances (modes d'adresse, formes de politesse, registres de langues, etc.) et

---

<sup>111</sup> Surtout celles de la région des Grands Lacs, mais aussi New York et Philadelphie.

<sup>112</sup> On retrouve ici l'influence darwinienne des travaux de Robert Park.

bien sûr à la langue de sa terre d'accueil<sup>113</sup>. La dernière étape de ce processus, selon Park et Burgess, est l'*assimilation*. Ce dernier processus, outre le fait qu'il est censé aplanir les conflits et la compétition, fait office de creuset où les migrants « acquièrent la mémoire, les sentiments, et les attitudes d'autres personnes » et « sont incorporés avec eux dans une vie culturelle commune » (Park et Burgess, 1921 : 360-361)<sup>114</sup>.

Ce travail fondateur a été critiqué pour plusieurs raisons, notamment pour sa vision assimilatrice, et remis en cause pour son optimisme. En effet, le cycle aboutissant à l'assimilation s'applique moins bien aux migrants « visibles », c'est-à-dire à ceux qui portent les signes d'extranéité, notamment, pour le cas des États-Unis, les Noirs venus en masse s'installer dans la région des Grands Lacs (Frazier, 1932 ; 1939), ainsi que les Chinois et les Japonais installés en Californie (Coulon, 1992 : 45-47). Deuxièmement, cette modélisation de la migration prend en réalité en considération l'immigration, autrement dit le point d'arrivée, et l'adaptation dans la société d'accueil. Autant dire que la trajectoire migratoire qui précède l'arrivée et sur laquelle j'insisterai plus loin, n'est pas prise en compte.

### **3-1.1.2. Extension des cycles au pays d'origine**

Pourtant, dès ses débuts, l'école de Chicago s'est intéressée au rapport émigration / immigration. Le premier travail marquant des sociologues de Chicago est celui de Thomas, qui s'adjoint l'aide d'un intellectuel polonais, Florian Znaniecki. Leur recherche, intitulée *The Polish Peasant in Europe and America* (1998 [1927]), vise à appliquer une modélisation, cyclique elle aussi, que Thomas avait élaborée. Le parcours d'un migrant ou d'un groupe de migrant s'organise autour d'un cycle organisation-désorganisation-réorganisation. Ce travail précurseur est particulièrement intéressant en ce qu'il souligne la nécessité d'une approche holiste de l'objet sociologique.

Pour eux, partir de l'objet, c'est partir du contexte social global pour aller au problème ; inversement, étudier un problème, c'est partir de celui-ci pour aller vers son contexte global (Thomas et Znaniecki, 1998 : 38). Leur approche philosophique est aussi perçue par certains comme étant au cœur (et en partie à la source) de deux disciplines connexes des sciences sociales, la sociologie des relations ethniques et la psychologie sociale (Coulon, 1992 : 25-26). En effet, Thomas et Znaniecki voient dans le fait social un lien entre

---

<sup>113</sup> Cette conception, perçue ultérieurement comme fortement assimilatrice, explique aussi qu'après la Grande Guerre, l'apprentissage de la langue anglaise était considéré comme élément moteur de l'américanisation (Rea et Tripier, 2003 : 13)

<sup>114</sup> Cité dans Rea et Tripier (2003 : 14)



ses deux éléments fondateurs, les valeurs sociales et les attitudes individuelles<sup>115</sup>. Ces dernières, moteur de la recherche de Thomas et Znaniecki, ont d'ailleurs permis, par une conceptualisation scientifique, de surmonter et de démythifier le réductionnisme biologique de l'époque, qui expliquait entre autres que les difficultés d'adaptation des immigrants provenaient de leurs problèmes et, sous-entendu, de leur infériorité physiologiques<sup>116</sup>.

Le modèle de Thomas et Znaniecki réside essentiellement dans un cycle allant de la période pré-migratoire à la vie d'immigré dans le pays d'accueil. Le début du cycle est marqué par l'*organisation* d'une vie traditionnelle et de toutes les valeurs sociales qui y sont attribuées. Il s'agit en l'occurrence des valeurs familiales et sociales de la famille étendue, que l'on identifie comme la structure traditionnelle rurale en Pologne. Lorsque, pour des raisons politiques, économiques et culturelles<sup>117</sup>, un délitement de ces valeurs survient et les règles perdent leur influence, un phénomène de *désorganisation* se produit. Ce phénomène est une des causes essentielles de la migration (Coulon, 1992 : 29), mais il lui est aussi concomitant. En effet, le bouleversement des valeurs familiales permet aux individus de raisonner de façon plus individuelle, alors qu'en même temps, des raisons économiques et politiques poussent les paysans polonais à s'expatrier massivement. La migration provoque irrémédiablement une désagrégation des structures familiales traditionnelles et pousse donc les acteurs à transformer leurs valeurs sociales et les comportements qui y sont associés. Les deux chercheurs ont montré que ces comportements ont développé une forme d'individualisation « qui va préfigurer de la capacité d'assimilation de l'individu à la société américaine » (Coulon, 1992 : 28).

Issue par conséquent de la discordance entre des pratiques individuelles et des institutions qui ne les reconnaissent pas (Rea et Tripier, 2003 : 10), la désorganisation s'impose comme un des facteurs explicatifs de l'émigration. Après quelque temps de vie dans leur société d'accueil, les immigrants polonais restructurent progressivement leur vie en communauté. Cette étape de *réorganisation* passe par l'adoption de valeurs et de pratiques de la société d'accueil, dont l'apprentissage de la langue d'accueil (l'anglais, dans le cas cité). Cependant, la réorganisation ne fonctionne que si la communauté a les moyens de se

---

<sup>115</sup> Dans les valeurs sociales telles que Thomas et Znaniecki les conçoivent, on retrouve les règles de conduites des individus dictées par les « institutions sociales », tout ceci constituant « l'organisation sociale » du groupe (Thomas et Znaniecki, 1998 : 32-33 ; Coulon, 1992 : 25).

<sup>116</sup> À ce titre, Thomas, dès 1909, s'inspirant des travaux de l'anthropologue et linguiste Franz Boas, rejette les notions d'instinct et de différenciations raciales pour expliquer les phénomènes de la différenciation sociale et individuelle, y substituant les concepts culturalistes d'attitudes, de valeurs sociales et de situations (Rea et Tripier, 2003 : 9)

<sup>117</sup> La plus remarquable d'entre elles est la modification progressive des règles et des coutumes concernant le mariage : celui-ci cesse d'être un « jeu » d'alliances familiales, mais répond désormais de plus en plus à des souhaits et des choix individuels, bouleversant de ce fait la composition de la famille traditionnelle polonaise.

recomposer, à savoir si des pratiques telles que l'entraide, la concentration géographique, la création ou la fréquentation des espaces publics propres à la communauté et le maintien de la langue d'origine (en l'occurrence le polonais) peuvent avoir lieu<sup>118</sup>.

Par souci de synthèse et pour me concentrer sur la problématique pré-migration / migration / post-migration, je passerai sous silence les travaux ultérieurs de Park et Burgess sur les cycles de relations raciales dans l'espace urbain, et je ne développerai pas ici en détails les travaux de Louis Wirth (1928) sur la constitution du quartier juif de Chicago, même si ce dernier a inscrit son étude dans la dynamique émigration / immigration. Pour Wirth, le quartier juif de Chicago émane d'une institutionnalisation de la ségrégation qui précède la migration vers les États-Unis. L'existence du ghetto, générée par des pratiques de ségrégation et de persécution, constitue un espace résidentiel où les résidents peuvent – dans le ghetto d'origine ou dans le quartier immigré – se livrer à des pratiques communautaires (religion, rites, etc.) et langagières communes.

### **3-1.1.3. Apports et limites de l'École de Chicago**

La sociologie des migrations de l'école de Chicago a ouvert de nouveaux terrains d'étude comme l'immigration, les minorités ou l'espace urbain<sup>119</sup>. Elle a aussi adopté une approche méthodologique innovatrice et pragmatique (Rea et Tripier, 2003 : 11) réunissant approche qualitative et méthodes quantitatives en fonction des besoins de la démonstration. Un certain nombre de limites identifiées dans les travaux et dans la philosophie de l'école de Chicago ont été soulignées, notamment l'utilisation hétéroclite de concepts comme celui de la désorganisation sociale dans ses différents travaux (Riutort, 2004 : 262). On a aussi mis en avant le déterminisme de cette approche, ainsi que sa vision des immigrants comme sujets passifs de leur propres parcours.

D'aucuns soulignent le côté individuel et communautaire de la sociologie de Chicago, avançant l'absence de prise en compte du rôle des institutions politiques, surtout celui de l'État

---

<sup>118</sup> D'ailleurs, Thomas et Znaniecki sont loin de considérer de façon simpliste leur modèle comme universel. Ils voient eux-mêmes divers profils d'adaptation chez les Polonais d'Amérique. Le « *philistin* » est ce migrant rigide et conformiste, resté fidèle aux normes de son groupe originel et incapable de s'adapter à la nouvelle situation auquel il fait face. Le « *bohémien* » est ce migrant doté à la fois d'une certaine capacité d'adaptation, mais aussi d'attitudes et de comportements inadaptés à sa nouvelle vie, ce qui donne à sa trajectoire de vie un aspect incohérent. Le « *créatif* » est capable de s'adapter et de s'approprier les changements en leur attribuant une signification dans son parcours (Riutort, 2004 : 257). Bien qu'on puisse être tenté, *a priori*, de retrouver cette séduisante typologie parmi les acteurs sociaux qui font l'objet de mon étude, ce modèle a le défaut de « figer » les comportements et les affiliations migratoires, alors que la migration est un processus par lequel l'identité se construit et se reconstruit de façon continue.

<sup>119</sup> On retrouve d'ailleurs des inspirations de ces travaux dans une certaine sociolinguistique française et francophone sur les dynamiques des langues en ville (voir par exemple Calvet, 1994 ; 2002 ; Bulot, 1999 ; Bulot et Messaoudi, 2003 ; Gasquet-Cyrus, 2002).

ou des États-nations, dans les phénomènes migratoires (Rea et Tripier, 2003 : 18-19). Pour ma part, je vois dans cette dernière critique une approche sans doute légèrement anachronique de l'œuvre des sociologues de Chicago, ou même peut-être en décalage géographique, car l'approche communautaire est beaucoup plus sensible, depuis toujours, dans un pays comme les États-Unis que dans certains pays européens à tradition étatique et centralisatrice, où le poids de l'« État » paraît plus important qu'en Amérique du Nord. Il n'en reste pas moins que la sociologie de Chicago n'a pas pris en compte les différentes décisions et politiques officielles concernant l'immigration (Rea et Tripier, 2003 : 18).

De surcroît, le marché de l'emploi et les conditions économiques des immigrants ne sont qu'effleurés par l'école de Chicago. D'autre part, la condition des immigrants est abordée par le prisme de leur inscription dans un espace résidentiel (*ibid.*), ce qui a pour effet de réduire significativement la portée des conclusions. Celles-ci ne peuvent relever que des questions ethniques propres aux immigrants eux-mêmes, mais prennent leur sens dans une dynamique d'interaction avec la société d'accueil et ses acteurs (anonymes et officiels). On comprend ici que « cette sociologie prend davantage les immigrants que l'immigration pour objet d'étude » (Rea et Tripier, 2003 : 19).

### ***3-1.2. L'adaptation et la « nouvelle ethnicité »***

Dans le sillage des sociologues de Chicago, des chercheurs américains, tels N. Glazer et D.P. Moynihan (1963) ainsi que M. Gordon (1964) constatent à partir des années soixante la subsistance et la vitalité de groupes ethniques à New York, alors que selon la conception des cycles de l'École de Chicago, les Noirs, les Porto-Ricains, les Juifs, les Italiens et les Irlandais de New York auraient dû se trouver en voie d'assimilation. Glazer et Moynihan (1963) mettent au grand jour cette « nouvelle ethnicité » (Poutignat et Streiff-Fenard, 1999 : 74-77).

Aussi, Gordon revient sur le concept d'assimilation en distinguant sept étapes, au terme desquelles le migrant sera assimilé à sa société d'accueil. Néanmoins, chaque migrant, en fonction de données structurelles et conjoncturelles, peut ne pas aller jusqu'au bout de ce « parcours » d'assimilation. Les sept étapes de l'assimilation de Gordon, que je présente dans le tableau suivant, ont donné lieu à de nombreux commentaires et de nombreuses retouches permettant d'en diminuer les connotations normatives et les perspectives individuelles (Gans, 1979 ; Rea et Tripier, 2003 : 56).

**Tableau 26 : Étapes et caractéristiques de l'assimilation selon Gordon (1963)<sup>120</sup>**

<i>Étapes</i>	<i>Caractéristiques</i>			
<b>1- Acculturation</b>	Les membres des groupes ethniques adoptent les pratiques culturelles comme les habitudes culinaires, vestimentaires et surtout linguistiques de la société d'accueil.			
<b>2- Assimilation structurelle</b>	Les minorités ethniques se joignent aux associations, aux institutions et aux réseaux sociaux de proximité (voisinage, famille, etc.)	⇒ <i>À ce stade, l'assimilation structurelle des migrants et de leurs descendants peut prendre trois formes</i>		
<b>3- Choix marital</b>	Le conjoint du membre de la minorité provient du groupe ethnique majoritaire.	1 ↓	2 ↓	3 ↓
<b>4- Identification symbolique</b>	Le migrant s'identifie aux symboles et aux institutions de la société majoritaire, et son sentiment d'appartenance est construit en référence à la société d'accueil.	<b>“Melting pot”</b> (creuset)	<b>Anglo-conformité</b>	<b>Pluralisme culturel</b>
<b>5- Disparition de l'hostilité du groupe majoritaire</b>	Le membre de la minorité n'est plus l'objet de xénophobie et d'hostilité de la part des membres de la majorité.	Production d'une culture nouvelle par intégration d'éléments mutuels	Convergence vers les valeurs du groupe majoritaire	Maintien et partage des valeurs minoritaires et majoritaires
<b>6- Disparition de la ségrégation</b>	Le membre de la minorité ne souffre plus de ségrégation ni de discrimination dans le pays d'accueil.			
<b>7- Assimilation civique</b>	Les minorités ethniques sont incluses, sur le plan symbolique comme politiquement, dans la société d'accueil.			

La migration, en tant qu'instance typique du changement à de multiples endroits, est le lieu idéal pour l'étude de l'identité, par tous les changements de contraintes environnementales qu'elle impose (lieu, langue, peuple, climat, mœurs, etc.). Autrement dit, à Toronto comme ailleurs, les immigrants, qu'ils soient d'origine française ou non, sont soumis à des processus d'acculturation. Autant le dire tout de suite, le sens et le discours commun ont déformé le concept d'acculturation, en en faisant un synonyme de « perte »<sup>121</sup>.

En réalité, comme Cuhe le rappelle justement, le préfixe « a- » du mot, issu du latin « -ad » n'est nullement privatif, mais au contraire la marque d'un rapprochement (Cuhe, 2004 : 52) et d'une directionalité. En d'autres termes, l'acculturation, que l'on devrait, pour lever toute ambiguïté, appeler « ad-culturation », est un phénomène de transformation progressive des cultures initiales par la sélection de traits culturels exogènes selon des critères tendanciels<sup>122</sup> propres à la culture emprunteuse. Cela signifie, en premier lieu, que le hasard ne dicte pas les changements culturels. Herskovits (1965) a souligné que l'acculturation procède aussi d'une réinterprétation des traits culturels d'origine par le prisme de ceux acquis (ou en

<sup>120</sup> La présentation de la théorisation de Milton Gordon s'inspire de la description qu'en font Rea et Tripiet, 2003 : 55-56)

<sup>121</sup> La perte trouverait une terminologie plus juste dans le substantif « déculturation ».

<sup>122</sup> Le concept de tendance est ici emprunté à la linguistique de Sapir et vise à expliquer que l'acculturation n'est pas qu'une simple conversion d'une culture A à une culture B (Cuhe, 2004 : 54)

cours d'acquisition) dans la nouvelle culture ; inversement, cette acculturation s'accompagne d'une réinterprétation des faits culturels exogènes au travers de ceux de la culture d'origine.

Ainsi, selon les sociologues et anthropologues de l'école culturaliste, des influences mutuelles se font jour et une nouvelle culture apparaît, comme un syncrétisme issu de la rencontre de plusieurs cultures préexistantes (Riutort, 2004 : 154-155). Ce sujet, en rapport avec la migration française au Canada, mériterait un long exposé, mais les limites sociolinguistiques de mon travail m'imposent de souligner brièvement ici que l'acculturation est une donnée importante en ce qu'elle englobe des mécanismes d'intégration, de socialisation et d'apprentissage d'une personne dans un nouvel environnement (Ferréol, 2003 : 1), donc de changements culturels issus de l'interaction avec cet environnement. Ainsi, l'acculturation doit se réapproprié un sens noble<sup>123</sup>.

En s'inspirant de Gordon (1963) et de ses successeurs, le sociologue D. R. Hughes (1974), dans une modélisation appliquée à la situation torontoise, conçoit l'adaptation comme un procédé d'intégration ethnique qui se décline sous la forme de trois types d'intégration. En premier lieu, il y a l'*intégration culturelle*, qu'il nomme « acculturation ». Dans cette approche qui diffère peu de celles des anthropologues culturalistes et interactionnistes, cette intégration culturelle est un processus continu d'échange et d'apprentissage de traits culturels entre les deux groupes (ou plus) en présence et en interaction. Ainsi, chaque groupe absorbe divers items et attributs culturels dans son système (Hughes, 1974 : 150-151).

Pour éviter une vision trop naïvement irréaliste, il est indispensable de souligner que les migrants ou les autres membres des minorités ethniques, pour réussir dans un lieu de re-socialisation comme Toronto, doivent faire face à un déséquilibre de pouvoir entre groupe majoritaire et groupe(s) minoritaire(s) qui les pousse à ne pas limiter leur définition de l'acculturation à un apprentissage de nouvelles compétences, culturelles et linguistiques par exemple ; En effet, pour ces minorités, cette forme (culturelle) d'intégration les oblige à atteindre un niveau requis de compétences culturelles, c'est-à-dire à la maîtrise de savoirs et de savoir-faire leur permettant ensuite l'accès aux ressources économiques de la société d'accueil.

Le deuxième schéma adaptatif se trouve dans le phénomène de l'*intégration structurelle*, que Hughes nomme « assimilation ». Pour lui, ce type d'intégration conduit le migrant ou le groupe minoritaire à accéder aux institutions sociales du groupe majoritaire,

---

<sup>123</sup> Je serai tenté, dans la partie de ce travail dédiée aux traces linguistiques de la migration (chapitre 7), d'avoir parfois recours au concept d'« hybridité », bien que je sois conscient, comme l'explique Jucquois (2003b), que l'histoire des relations humaines a définitivement classé les termes de la racine « hybrid-» dans l'altérité souvent monstrueuse, ou en tout cas, connoté fort négativement (Jucquois, 2003b : 149-153).

c'est-à-dire à devenir membre de la sphère publique de ce groupe. Il s'agit d'après lui ici d'une *assimilation secondaire*, qui trouve ses espaces essentiellement dans les sphères publiques des institutions économiques, scolaires, légales et politiques de la société d'accueil (*ibid.* : 152-153). Plus profondément, ou plus complètement ancrée dans l'être social, l'*assimilation primaire* fait référence à la pénétration des membres des minorités ethniques dans la sphère informelle et privée des groupes sociaux, des bandes ou autres clans caractérisés par des relations sociales primaires. Enfin, l'*assimilation maritale*, que Hughes appelle « amalgamation », fait référence au mariage interethnique, dit mariage mixte ou mariage exogène. Pour Hughes, cette dernière forme d'assimilation est l'étape ultime de l'assimilation primaire (*ibid.*)

Formulée de cette façon, la pertinence analytique de cette dernière forme est discutable. Un mariage mixte ne signifie pas nécessairement une fusion dans la culture majoritaire à laquelle le conjoint appartient, comme le montrent les témoignages de Pascal, Paul, Charlotte ou Céline dans mon corpus. D'abord, dans une société multiculturelle, le paradigme assimilationniste perd non seulement de sa valeur analytique, mais aussi de sa véracité dans l'espace social. Autrement dit, la société torontoise, engagée sur la piste de la diversité et du métissage culturel et désormais fortement marquée par des formes mondialisées d'interactions, laisse à beaucoup d'immigrants le loisir de gérer la forme que prend leur adaptation. Le fait de parler parfaitement l'anglais, d'être mariée à un(e) Ontarien(ne), de dîner à 17h30, et d'inviter ses voisins à un barbecue le 1<sup>er</sup> juillet, jour de la Fête nationale du Canada, n'est pas forcément le signe d'une assimilation indélébile et irréversible. En revanche, c'est bel et bien le signe d'un processus identificatoire qui prend en compte une interprétation des faits culturels de la société d'accueil en conformité avec les attentes de celle-ci. Cependant, pour rendre justice à la modélisation qui précède, l'assimilation maritale, qu'il estime être l'étape ultime de l'assimilation primaire, n'est pas considérée par Hughes comme la porte d'entrée nécessaire vers une assimilation totale (*ibid.* : 155), mais simplement comme le meilleur exemple de l'assimilation primaire. Le mariage interethnique est en effet le symbole par excellence de l'entrée de l'altérité dans la sphère privée.

Selon le modèle de Hughes, pour atteindre une *assimilation complète* (ou totale), il faudrait à la fois que le membre minoritaire, le migrant français à Toronto par exemple,

bénéficie du statut d'« initié » – terme qui traduit de façon insatisfaisante l'anglais « *insider* » – dans le groupe pour lequel il a opté (les anglophones ou les Franco-Ontariens, par exemple) et qu'il subisse des processus d'*intégration stéréotypique et identificationnelle*. Le premier processus renvoie au potentiel de préjugés et de discrimination à l'encontre des membres des autres groupes en présence ; une intégration stéréotypique requiert une réduction de la distance sociale entre les groupes, un potentiel accru d'acceptation de l'autre et le traitement des étrangers (« *outsiders* ») au sens ethnique comme des « initiés » (« *insiders* »), autrement dit la disparition progressive de la barrière entre « eux » et « nous ». Quant à l'intégration identificationnelle, elle fait appel au glissement du statut du « groupe des autres » à celui de groupe de référence, à savoir le groupe qui dicte les normes d'évaluation et de classification des acteurs sociaux avec lesquels on entre en interaction (Hughes, 1974 : 154-157). Pour qu'un groupe ou un acteur social atteigne une situation – rare, mais potentiellement existante – d'*acculturation totale* (c'est-à-dire une intégration totale des structures), il faudrait qu'il soit soumis à une assimilation secondaire et primaire complètes, avec de fortes tendances à l'intégration stéréotypique et identificationnelle. Dans un tel cas, Hughes explique que le groupe minoritaire – et j'ajouterais l'acteur social entrant dans la catégorie de l'Autre – cesse d'exister en tant qu'entité sociale spécifique (Hughes, 1974 : 156-157).

Pour ce qui est de la migration, cette situation est rare dans le cas des individus membres des minorités visibles, ou, pour reprendre la distinction entre sociotypes et ethnotypes qu'ont proposée les sociolinguistiques occitans (Lafont, 1997), des porteurs d'une apparence ethnotypée. En revanche, dans le cas de migrants non visibles au premier abord visuel<sup>124</sup>, l'hypothèse de l'assimilation totale semble formulable, bien qu'elle se vérifie rarement dans mon corpus<sup>125</sup>. Dans un entretien de 1994, Gérard tient ces propos :

#### **Exemple 7 : Gérard**

Si on regarde si on fait un statement, un bottomline, je crois que qu'il y a / si vous le regardez purement au niveau français vous voyez peut-être malheureusement un Français / un individuel français qui s'est tout doucement dilué dans une culture canadienne / et qui tout doucement perd son identité comme Français [Gérard : entrevue de 1994]

On perçoit dans les formes linguistiques du discours de Gérard les signes de cette « dilution » qu'il repère : le recours à un lexique d'emprunts (« statement », « bottomline »), les calques de structures syntaxiques (« si vous *le* regardez » < angl. *if you look at it*) et de

<sup>124</sup> L'adjectif « visuel » est crucial ici, car un autre type existe, qu'on serait tenté d'appeler, sur le modèle de Lafont (1972) cité précédemment, le « glottotype » : certains interviewés disent en effet : « quand j'ouvre la bouche, on sait que... ». Cette question soulève aussi celle du « foreigner talk » (*cf.*, entre autres, Clyne, 1981 ; Ferguson, 1981 ; Freed, 1981 ; Valdman, 1981 ; Hamers et Blanc, 2003).

<sup>125</sup> Lindenfeld (2002 : 182-183) recense pour sa part une seule personne qui est assimilée à un point tel qu'elle parle désormais avec difficultés.

morphologie lexicale (« un individuel » < angl. *an individual*) trahissent une fréquentation intense du monde anglophone (Forlot, 1995). Acculturation et assimilation ont partie liée en ce que la première peut ouvrir la porte à la seconde. En d'autres termes, la migration permet l'acquisition de compétences et de savoir-faire nouveaux, de nature sociale, culturelle et langagière. Pour réussir une migration, un acteur social agit en fonction de facteurs internes, liés à sa personnalité, et de critères externes, qu'il a à la fois choisis et qui lui sont imposés comme corollaires à ses choix.

Par exemple, s'installer à Toronto pour bénéficier du cosmopolitisme et du dynamisme de la ville impose, qu'on en soit conscient ou non en début de séjour, qu'on y subisse aussi le climat, la circulation automobile, la cherté de la vie, la pollution, etc. Voici un autre exemple remarquable, que l'on retrouve chez quelques informateurs et que j'aurai l'occasion d'analyser dans le chapitre suivant pour le contraste qu'il offre avec la situation torontoise (section 4-4.4.2) : le choix de vivre à Montréal semble être pour un Français la garantie de l'accès à un mode culturel proche de celui de sa société d'origine. Mais ce mode de vie, par sa proximité, peut créer un sentiment de malaise, de malentendu. En effet, la proximité culturelle n'est en rien le gage d'une intégration de « soi » chez l'autre et d'une hétéro-acceptation mutuelle.

On rappellera que les processus d'hétéro-acceptation (appelés encore exo-acceptation) interviennent à des niveaux individuels, groupaux et nationaux. Le psychologue canadien John Berry (1983) a montré que l'intégration se fait de façon idéale lorsque la politique locale envers le groupe auquel on appartient est perçue de façon satisfaisante, lorsque le groupe auquel on appartient jouit de suffisamment de prestige pour que le membre ne soit pas en situation de haine de lui-même<sup>126</sup> et lorsque la différence entre les attentes pré-migratoires et la réalité post-migratoire n'est pas trop grande (Araujo-Forlot, 1995 : 56-60).

Il reste que dans les travaux de l'école de Chicago comme dans l'anthropologie culturaliste, le problème du processus migratoire n'est pas vraiment résolu. En effet, la question ne situe pas tant dans le suffixe (*immigrés* / *immigration*) que dans le préfixe (*imm*migration / *ém*migration / *Ø*migration). En effet, les carences des théories résident surtout dans la focalisation sur les questions d'immigration plutôt que de migration, et donc de seconde partie de parcours, celle qui marque l'arrivée dans le pays d'accueil. Cette faiblesse, qui s'ajoute à la jeunesse d'une sociologie naissante, se retrouve aussi dans les écrits français et francophones d'Europe, en sociolinguistique particulièrement.

---

<sup>126</sup> Il s'agit du phénomène que les sociolinguistes catalans ont appelé l'« auto-odi » (Aracil, 1982 ; voir aussi Boyer, 1990 : 106-107).



### 3-1.3. La sociolinguistique et la sociologie de l'immigration

#### 3-1-3.1. La focalisation de la recherche sur les processus d'adaptation

Les sociolinguistes ont beaucoup contribué à l'étude des langues en contact en migration, mais ce n'est que tardivement que l'Europe a découvert que l'immigration présentait de l'intérêt pour l'étude des pratiques langagières. Tabouret-Keller souligne à juste titre que « le contact des langues, leurs mélanges, les langues 'mixtes' ou 'hybrides', les situations bilingues ou plurilingues, tout ceci reste à l'écart des intérêts dominants jusqu'au-delà de nos années 60 » (Tabouret-Keller, 1988 : 18). Cette remarque évoque probablement, sans la mentionner explicitement, la situation de la recherche européenne. En avançant l'objet de ce constat d'une dizaine d'années, on découvre que cet état de fait était bien réel y compris en Amérique du Nord, jusqu'à la parution en 1953 de l'ouvrage d'Uriel Weinreich, *Languages in Contact*, suivie de très peu par celui d'Einar Haugen, *The Norwegian Language in America: A Study in Bilingual Behavior* (1953).

S'ensuivent un grand nombre de publications, liées à la fois à un intérêt pour l'analyse linguistique – souvent descriptive, d'inspiration distributionnaliste américaine – et pour celle, plus sociologique, des formes d'assimilation des immigrants. Dans un article publié pour la première fois en 1938<sup>127</sup>, Haugen s'était efforcé de montrer l'importance de l'étude des parlars des immigrants, qu'il s'agisse de dialectes ou de langues, ce dans le contexte américain. Il ne cachait d'ailleurs pas son irritation devant le fait que très peu de chercheurs, historiens de l'immigration et linguistes, s'étaient jusqu'à présent intéressés au processus de migration qui fait qu'une personne acquiert une double culture (ou une culture mixte) et par là même voit sa langue s'adapter aux nouvelles réalités auxquelles elle doit faire face : « c'est par un étiolement lent et incessant que chaque étranger s'est transformé en Américain, idée après idée, mot après mot »<sup>128</sup> (Haugen, 1978 : 1). Il répètera plus tard, dans son étude du comportement bilingue des immigrants norvégiens aux États-Unis, son étonnement devant le fait qu'un nombre très limité de gens s'intéressent à un phénomène qui touche pourtant des millions d'Américains<sup>129</sup>. Cette étude est d'ailleurs sans doute l'une des toutes premières à souligner ce rapport fondamental entre migration et comportement langagier.

L'héritage de Weinreich et de Haugen s'est fait rapidement sentir en Europe ainsi que dans un pays à forte tradition d'immigration, l'Australie. Le sociolinguiste australien Michael Clyne, conjointement à un travail important sur les langues immigrantes, développe sa théorie

<sup>127</sup> Article réédité en 1978 (voir bibliographie).

<sup>128</sup> Ma traduction de "It is by slow, incessant attrition that each foreigner has been turned into an American, idea by idea, and word by word".

<sup>129</sup> "a phenomenon so prominent in the lives of millions of Americans" (Haugen, 1953 : 1-2).

en commençant par étudier l'allemand (Clyne, 1972) et l'affine dans un important ouvrage sur le multilinguisme en Australie (Clyne, 1982). Il voit dans le contact des langues une modification lente des parlers immigrés qui est due à une série de « transférences » de nature linguistique<sup>130</sup>. En Europe, on s'intéresse aux langues et aux pratiques linguistiques et langagières des communautés immigrantes de Grande-Bretagne (Alladina et Edwards, 1991), des Pays-Bas (Extra et Verhoeven, 1993), de France<sup>131</sup> (Dabène 1981, 1994 ; Dabène *et al.*, 1983; Vermès et Boutet, 1987a ; 1987b ; Billiez, 1992 ; Deprez, 1994 ; Leconte, 1997 ; Cerquiglini, 1999 ; Akinci *et al.*, 2004, etc.). En Europe communautaire, de nouvelles études paraissent (Extra et Verhoeven, 1998), alors qu'en Suisse, depuis les années quatre-vingts déjà (Lüdi et Py, 1986 ; Lüdi 1987a ; Lüdi 1990 ; Lüdi et Py, 1995), des sociolinguistes montrent un intérêt pour la migration (interne ou internationale) et leurs publications foisonnantes donnent lieu à une vision intégrée de la production linguistique et des formes d'adaptation des migrants<sup>132</sup>.

### 3-1.3.2. Le migrant comme émigré et immigré

De ces travaux ne sortent pourtant pas vraiment de conclusions de nature sociologique qui expliquent les rapports entre migration et pratiques langagières. Ce que l'on examine principalement, c'est soit le processus d'adaptation sociale et linguistique, c'est-à-dire le moment qui caractérise la phase post-migratoire qui suit l'entrée des migrants, soit les langues elles-mêmes, maintenues, transférées ou transformées dans la mobilité. Rares sont ceux qui se penchent sur l'importance du *processus* migratoire complet considéré en tant que *projet* – actualisé ou non – dans la société d'accueil. En effet, je montrerai un peu plus loin que les migrants sont souvent perçus comme des immigrants (ou des immigrés), alors que leur expérience de migrants s'appuie à la fois sur ce qu'ils vivent dans la société d'accueil, mais aussi sur une histoire vécue, que toute analyse socio-anthropologique ou sociolinguistique se doit de saisir. La migration est un projet qui comporte une préparation, ou une absence de préparation<sup>133</sup>. Ce facteur est crucial dans la compréhension des parcours de migration.

Dans l'inconscient collectif, nombreuses sont les raisons qui ont contribué à minorer le fait migratoire<sup>134</sup> en Europe. D'abord, si l'on excepte quelques pays comme la France par

<sup>130</sup> Ces « transférences » sont sémantiques, morphosyntaxiques, et phonologiques.

<sup>131</sup> Je ne donne ici que quelques références d'une littérature devenue volumineuse. Citons aussi la revue *Migrants-Formations*, devenue *Ville-École-Intégration*, qui a consacré une place au rapport migration / langue, notamment Boutet (2002 : 163-177) et Bouziri (2002 : 104-116).

<sup>132</sup> Ces travaux analysent notamment les mélanges de langues en termes de marques transcodiques qui constituent un parler bilingue propre aux migrants (Lüdi, 1987b).

<sup>133</sup> Dans ce domaine, comme en linguistique d'ailleurs, l'absence est tout aussi pertinente que la présence.

<sup>134</sup> Si l'on compare la quantité de travaux à celle que l'Amérique du nord a produit.

exemple, la plupart des pays européens se sont longtemps considérés comme des pays d'émigration. L'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, la Grande-Bretagne, l'Irlande, les pays scandinaves, la Pologne et d'autres se sont à un moment ou à un autre illustrés par une mobilité coloniale ou une migration économique. Comme le rappellent Rea et Tripiier (2003), les données historiques et sociologiques sont rares, l'immigration a longtemps été passée sous silence et l'on peut aller jusqu'à parler de « déni de mémoire » (Rea et Tripiier, 2003 : 21-24).

À cela s'ajoute une tradition idéologique fortement marquée par les travaux marxistes. Les préoccupations socio-économiques des années 1960 orientent ainsi la sociologie vers l'étude de la classe ouvrière, ses rapports avec la classe bourgeoise, les chances de sa mobilité sociale et toutes les questions de domination et d'aliénation qui y sont attachées. Dans ce cadre, l'immigration est limitée à sa fonction de production (*ibid.* : 27) et l'immigré est réduit, dans cette perspective sociologique, à un travailleur représentant une force de travail comme une autre. De même, les questions relatives à l'adaptation et à la discrimination sont souvent considérées comme corrélées à un statut économique de dominés et ni les origines, ni les parcours, ni les différences de sexes ne se prêtent donc aisément à l'analyse en termes de classes.

Dans ce contexte, l'émergence des travaux d'Abdelmalek Sayad (1977 ; 1991 ; 1999) invite à une sociologie – qui restera marginale assez longtemps – de l'immigration avec ses propres problématiques, reliées, mais non subordonnées, aux questions sociales plus globales, telles que celles du travail, de la discrimination ou de la domination. Dans l'œuvre importante<sup>135</sup> de Sayad, on retrouve le souci d'aborder l'étude de l'immigration dans sa complétude, c'est-à-dire dans le continuum qui va de l'émigration à l'immigration, la volonté de ne pas « faire la sociologie de l'immigration sans esquisser, en même temps et du même coup, une sociologie de l'émigration » (Sayad, 1999 : 15). Dès les débuts de son travail, ce chercheur a dénoncé l'ethnocentrisme faisant du migrant un immigré, alors qu'il est à la fois émigré et un *immigré* :

*« Toute étude des phénomènes migratoires qui négligent les conditions d'origine des immigrés se condamne à ne donner du phénomène migratoire qu'une vue à la fois partielle et ethnocentrique : d'une part, comme si son existence commençait au moment où il arrive en France, c'est l'immigrant – et lui seul – et non l'émigré qui est pris en considération ; d'autre part, la problématique explicite et implicite est toujours celle de la société "d'accueil" » (Sayad, 1977 : 59)<sup>136</sup>*

---

<sup>135</sup> Cette œuvre est importante non pas sur le plan quantitatif, mais parce qu'elle a permis de définir – et donc d'analyser – l'objet « migration ».

<sup>136</sup> Le terrain de recherche de Sayad fut essentiellement celui des Algériens en France, mais son reproche s'applique assez bien à l'ensemble de la sociologie de la migration.

Sayad a aussi montré que les migrations d'un même groupe vers une société d'accueil donnée s'inscrivent dans des phases qui correspondent à différents objectifs, différents « âges » de la migration (Rea et Tripier, 2003 : 26) répondant à des pressions de la l'exploitation industrielle ainsi qu'à des illusions qui fonctionnent comme corollaire inhérent de la décision d'émigrer et comme instrument de perpétuation de la migration (Sayad, 1991 ; 1999).

Quant à la question de l'objectivation de ces phénomènes, elle n'est pas simple. En effet, les parcours de vie d'immigrés, souvent marqués par le déchirement et l'absence, ou la double absence, pour reprendre le titre de Sayad (1999), doivent être vécus par les intéressés, puis être énoncés avec une distance nécessaire qui permet de « s'oublier soi-même » pour mieux « se souvenir de soi » (Sayad, 1993 : 1268-1269)<sup>137</sup>. Par le récit, on déroule sa vie comme un objet d'observation et l'enquêté, l'interviewé, celui qu'on observe et que l'on écoute, devient enquêteur et observateur de lui-même, de son propre parcours (*ibid.* : 1268). Ce récit, fait oralement et marqué des scories de l'énonciation, est une quête dans les entrailles d'une trajectoire qui fait de l'immigré un ancien candidat à la mobilité, parti après de longs calculs, ou bien échappé furtivement ou violemment à un destin qui lui était tracé de l'extérieur, ou encore embarqué dans l'aventure du voyage. Ce sont tous ces parcours, issus d'un processus de maturation entre un « avant » et un « après », qui éclairent la migration française à Toronto. Ces trajectoires, pour diverses raisons que j'exposerai plus bas, s'analysent en grande partie en termes sociolinguistiques, par une approche méthodologique qualitative et ethnographique mêlant sollicitation discursive et observation des interactions dans les espaces où évoluent ces migrants.

### ***3-1.4. L'analyse sociolinguistique des parcours***

C'est donc par l'analyse de la trajectoire de vie que se dessinent de façon compréhensible (et compréhensive, au sens sociologique) les tenants et les aboutissants d'un parcours. Se limiter à l'examen des conditions de l'immigration rend impossible l'analyse de ce « fait social total », pour reprendre les termes de Marcel Mauss, car l'immigration se construit non seulement par les faits qui lui donnent son empreinte quotidienne, mais aussi par la conjonction de ces pratiques sociales que sont les faits « expérimentés » (avant, pendant et après la migration) et de systèmes de représentations qui se retrouvent sous la forme de pensées construites telles que les idéologies, les mythes ou les attitudes. Comme je l'ai déjà

---

<sup>137</sup> Sayad reproduit ici, dans *la Misère du monde*, dirigé par Bourdieu (1993), les paroles d'un de ses interviewés, Abbas, ouvrier algérien en France.

dit, les discours (sollicités ou non) ont un rôle important à jouer dans l'éclairage des parcours migratoires. D'abord, on trouvera dans ces discours le lieu privilégié d'exposition de ces représentations et de ces pratiques sociales « expérimentées » dans le continuum migratoire<sup>138</sup>.

Ensuite, et c'est sans aucun doute ce qui manque actuellement à la sociologie et à l'anthropologie de la migration, les pratiques langagières peuvent être centrales dans ce continuum migratoire. C'est en tout cas l'hypothèse que j'ai émise pour cette migration de France et de langue française dans une francophonie minoritaire comme celle que l'on trouve à Toronto. Le langage, par ses multiples facettes et ses nombreux usages, peut devenir objet d'étude dans son contexte migratoire, en tant qu'instrument d'intégration et de positionnement identitaire, mais aussi en tant que facteurs déclencheurs ou facilitateurs de l'expatriation. De surcroît, le langage, en tant que vecteur de ce récit de vie, est aussi soumis à cet usage que l'on fait des outils : utilisation, manipulation, dysfonctionnements, pannes... On parle souvent de sociologie de l'immigration. Je prêche ici pour une sociolinguistique ethnographique de la migration, c'est-à-dire pour une approche dynamique des interactions sociolangagières à tous les stades constitutifs de la migration.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, une théorisation nouvelle de la migration se fait jour, notamment dans le sillage de la mondialisation des échanges et du rapprochement virtuels entre les cultures. Dans une perspective macro-anthropologique, certains perçoivent dans ce mouvement l'émergence d'« ethno-mondes » imaginaires entretenus par les diasporas (Anderson, 1983), ces « ethnopaysages globaux » (*global ethnoscapes*) tels que les décrit Appadurai (1996), ou encore l'avènement d'un « œkoumène global » (Hannerz, 1992)<sup>139</sup>. D'autres ont étudié la migration et la mobilité humaine en développant les concepts de transnationalisme et de culture transnationale dans la migration (Basch *et al.*, 1994 ; Brettell, 2003). Pour les chercheurs se reconnaissant dans cette nouvelle conception anthropologique de la mobilité, les migrants construisent des espaces et des réseaux – sociaux ou autres – qui dépassent les frontières géographiques ou culturelles. Ainsi, ces nouveaux réseaux permettent aux immigrants de maintenir des liens de diverses sortes avec leur société d'accueil tout en s'investissant sur leur nouvelle terre.

Thème « à la mode », le transnationalisme ne donne pas lieu aux mêmes définitions de la part de tous les chercheurs. Pour certains, seuls les migrants qui s'inscrivent dans une activité économique, politique ou culturelle exigeant un contact fréquent avec le pays d'origine sont des transnationaux, alors que ceux qui, par exemple, font l'acquisition d'une

---

<sup>138</sup> Sur le plan méthodologique, l'entretien permet par exemple « l'exploration de faits dont la parole est le vecteur principal » (Blanchet et Gotman, 1992 : 25).

<sup>139</sup> Hannerz donne à cette théorie le nom de « global ecumene ». Voir aussi Berger (2004 : 50-53).

maison dans leur pays d'origine pour y passer quelques semaines par an n'en sont pas (Portes, 1997 : 16-17). À l'opposé de cette vision restrictive et discutable du transnationalisme, on trouve une vision de cette notion comme étant l'incarnation des relations modernes mondialisées où les acteurs sociaux – migrants ou non – organisent leur vie sociale, professionnelle ou culturelle autour de réseaux de relations ré-imaginés (Kennedy et Roudometof, 2001 : 2-5). Dans cette perspective, les médias modernes et les nouvelles technologies de la communication ont permis aux acteurs sociaux une « intelligibilité commune » qui leur a permis de sortir du local (Anderson, 1983 ; Hannerz, 1996 ; Castells, 2000), mais a aussi, en termes de migration et de mobilité, répandu le sentiment de nostalgie pour la « patrie » (Anderson, 1983) et pour la culture (Raj, 2003).

La complexité et les contradictions qui émanent de ces phénomènes n'échappent pas à un groupe de migrants comme celui que j'étudie. Souvent issus de classe moyenne, dotés d'une éducation et de compétences qui leur ouvrent les portes d'une réussite sociale relative, certains immigrants torontois originaires de France s'inscrivent, à divers titres, dans cette perspective transnationale qui tend à réduire le cloisonnement entre ce que l'on appelle souvent la société d'accueil et la société d'origine. Pour eux, si la nostalgie de la culture existe en effet (Raj, 2003), différentes stratégies permettent de la contrebalancer (voir chapitre 4).

### ***3-1.5. Organisation du chapitre***

Je commencerai l'exposé par une présentation des termes liés aux questions migratoires que l'on retrouvera tout au long de la thèse. En effet, si pour des raisons de style, on peut se permettre quelques effets de synonymie (par exemple, « parcours » et « trajectoire » semblent véhiculer le même sens), j'expliquerai mes préférences et les distinctions entre des notions fondamentales qui ne doivent pas être confondues : la migration, l'immigration et l'émigration ; l'expatriation au sens sociologique et l'expatriation au sens administratif ; le parcours, la trajectoire et les processus migratoires ; le substrat et le contact, etc.

Ensuite, je montrerai que la migration est partiellement générée par des formes de culture pré-migratoire qui en facilite l'accomplissement, ainsi que par des schémas mythiques et illusoire qui donnent à la mobilité une réponse à des envies, des pulsions et des rêves préconstruits. De plus, l'émigration et l'immigration sont en rapport étroit avec des questions de contacts qui les précèdent, contacts humains, culturels ou d'expérience. Comme ces contacts permettent de neutraliser le rapport risques/bénéfices de la migration, la partie qui suivra (3-3.) sera consacrée à la langue et à la culture en tant que facteurs minimisateurs de

risques et à la dynamique de l'accroissement des biens sur le marché migratoire torontois<sup>140</sup>. D'autres facteurs plus classiques d'attraction et de poussée seront rapidement analysés, mais ces concepts traditionnels devront être réexaminés, car quand bien même ils ne seraient pas de nature à proprement parler langagière, ils participent toutefois à l'élaboration du parcours migratoire.

Le parcours naît souvent d'un projet, mot qui indique bien son aspect rationnel. Toutefois, les migrations peuvent émaner de décisions perçues comme étant moins rationnelles et quelles que soient leur nature, les décisions influent sur le déroulement du processus et sur la suite du parcours, notamment dans son étape post-migratoire. Je ferai notamment référence à certains aspects spécifiques des parcours migratoires féminins, ainsi qu'à ces projets de vie, perçus parfois comme réversibles, qui se trouvent bien sûr modifiés quand une descendance vient au monde. Il convient de souligner le rôle des enfants dans le projet de migration ou de re-migration/retour, ainsi que les corollaires linguistiques et éducatifs que la re-migration ou le retour comportent, pour la famille dans son ensemble.

## **3-2. LES COMPOSANTES PRÉ-MIGRATOIRES**

### ***3-2.1. Définitions et positionnement théorique***

Afin de cerner de façon claire et satisfaisante l'objet de ce chapitre et plus globalement la thèse que j'y soutiens, quelques définitions s'imposent. Elles touchent d'abord à l'ensemble du processus migratoire et ensuite aux composantes plus précises étudiées par ce chapitre.

#### **3-2.1.1. La migration et ses protagonistes.**

La migration peut se définir comme le déplacement d'un être humain ou d'une population d'un lieu (pays, région) à un autre, éventuellement pour s'y établir. Ce déplacement d'un endroit à un autre a parfois un caractère temporaire, alors que dans d'autres circonstances il est ressenti par les acteurs concernés comme définitif. Pour appréhender cette distinction, il faut savoir identifier sans ambiguïté le point de départ de la trajectoire de chacun ou du groupe dans son ensemble (Domenach et Picouet, 1995 : 8). Ceci est loin d'être simple. En effet, le corpus de cette thèse révèle des points de départ géographiquement différents par rapport au point d'arrivée qu'est Toronto : la France, le Maroc, le Québec et des pays asiatiques. Ces points de départ donnent un sens sociologique différent à ces migrations. La France représente

---

<sup>140</sup> Ce concept est inspiré du marché linguistique de Bourdieu, défini en termes de « pratique symbolique ayant un caractère social » (Bourdieu, 1982 : 35)

le pays d'origine « ethnique » de tous mes interviewés, mais la colonisation ou la coopération<sup>141</sup> n'en fait pas toujours le point de départ géographique.

D'autre part, la migration à Toronto peut être l'étape qui suit une longue migration ailleurs, dans un autre pays aux traditions et aux langues différentes de celle du pays d'origine<sup>142</sup>. Ainsi, la définition de la migration, simple au premier abord, se révèle plus complexe parce qu'à vrai dire, ni le point de départ ni celui d'arrivée ne se définissent d'une façon claire, stable et stricte, comme le montrera aussi la partie de l'analyse consacrée à la réversibilité de la migration.

Il faut d'abord souligner que les expériences migratoires de chacun sont variées et changeantes et que toutes les trajectoires sont dynamiques. Aussi, il convient de ne pas confondre l'immigration et l'émigration. La première est l'entrée dans un espace territorialisé, comme un pays par exemple, de personnes non autochtones qui viennent s'y établir, généralement pour y travailler<sup>143</sup>. L'émigration, quant à elle, correspond au fait de quitter le lieu où l'on vit pour s'installer dans un autre, temporairement ou définitivement. On retrouve dans ces définitions le caractère potentiellement temporaire des migrations, caractère qui donne aux parcours des valeurs différentes en termes d'adaptation ou d'assimilation à la société d'accueil. En effet, quand la migration n'est pas perçue comme définitive, elle implique soit un retour vers le pays d'origine soit une re-migration vers un autre endroit. Si l'adaptation a été telle que le retour s'envisage comme un déplacement équivalent à une réelle migration, on pourra parler alors de re-migration. Pour prendre un exemple du corpus, le départ potentiel de Catherine vers la France, après 54 ans de vie à Toronto, s'assimilerait davantage à une émigration qu'à un retour, en réalité<sup>144</sup>.

Si l'expatriation est couramment définie comme le fait de quitter sa patrie pour s'installer ailleurs, il convient ici de faire une importante distinction terminologique. Pour des raisons de style, j'emploie les mots « expatrié » et « expatriation », en les comprenant dans leur sens littéral – et sociologique – qui en fait des synonymes, à peu de choses près, d'« émigré » et d'« émigration ». Ici, la nuance porte essentiellement sur le point de vue que l'on adopte sur l'acte de mobilité : l'expatriation se place plus en rapport avec le pays d'origine, ou encore la « mère patrie », expression quelque peu androgyne qui associe l'idée

---

<sup>141</sup> Cf. les cas de Clément, de François et d'Yvonne, venus du Maroc, ou de Patrice, venu d'Asie.

<sup>142</sup> On recense les cas de Denis, de François, d'Yvonne et de Marcel pour le Québec. C'est aussi le cas de Patrice pour l'Asie et de Marcel antérieurement pour l'Australie.

<sup>143</sup> Ce n'est pas toujours le cas : un interviewé de 1994, non conservé dans le corpus pour diverses raisons, est revenu passer sa retraite à Toronto au début des années quatre-vingt-dix, après y avoir vécu six ans en tant qu'« expatrié administratif » dans les années 1970. Il avait dû repartir en mission au service de la France durant douze ans, jusqu'à sa retraite où il a demandé un visa d'immigrant au Canada.

<sup>144</sup> Il s'agit ici d'une spéculation qui a valeur d'exemple, car Catherine n'envisage pas de repartir en France.



d'appartenance maternelle et paternelle. Dans « émigration », le point de vue porte davantage sur le mouvement et la mobilité, illustrés par l'association de la racine « migr- » au suffixe « -ation » dénotant l'activité. La raison pour laquelle il faut ici distinguer les significations sociologique et administrative du mot « expatriation » est que deux populations françaises sociologiquement distinctes se retrouvent à Toronto (et ailleurs à l'étranger). Comme le montrera la section 4-4.2.3, la distinction administrative produit aussi un effet de dédoublement identitaire de la communauté.

Les *expatriés administratifs*, qu'on appelle familièrement les « expats », ou encore les « détachés budgétaires », sont ces personnels envoyés directement par différents ministères français (Affaires étrangères, Éducation nationale, Tourisme, Économie, Développement et Coopération), autrement dit les fonctionnaires qui sont détachés à l'étranger et dont les revenus, les avantages sociaux ainsi que la couverture sociale et médicale sont intégralement assurés par Paris. Leurs pratiques sociales (et partant, langagières) se définissent clairement par l'absence de tension identitaire que crée la migration chez les immigrants. Bien qu'ils ne fassent pas l'objet de mon étude, j'ai l'intuition – il faudrait la confirmer de façon empirique – que ces personnes se posent la question de leur identité et de leur devenir en des termes différents de ceux des immigrants. Il est vrai que les expatriés administratifs ont la charge explicite de maintenir des pratiques sociales identitaires qui les identifient clairement comme représentants expatriés de leur pays à l'étranger.

Aussi, les pratiques langagières et sociales de cette catégorie de locuteurs m'ont semblé moins en rapport avec celles de gens qui font le choix ou sont contraints de s'installer à Toronto, « pour de bon », en tant que résidents. Toutefois, on ne peut céder à une classification trop simple. Certains « expatriés administratifs » peuvent connaître cette tension et ces modifications identitaires, ou être soumis à des pressions sociales ou professionnelles (comme une offre d'emploi alléchante, ou une rencontre amoureuse) qui ont pour effet de les transformer, à l'issue de leur mission, en immigrants potentiels, qui viennent s'installer à Toronto en démissionnant de leur poste d'origine<sup>145</sup>.

Les *immigrés*, comme je les ai définis plus haut, font partie de la catégorie qui intéresse davantage cette étude, pour autant qu'on les perçoive comme *émigrés-immigrés* (cf. 3-2.1.2). Il s'agit ici de personnes d'origine française, nées et éduquées dans l'« Hexagone », désormais résidents permanents ou citoyens canadiens. Cet accès à la citoyenneté peut d'ailleurs constituer une importante étape dans la trajectoire. En adoptant la citoyenneté canadienne après la deuxième Guerre mondiale, certaines femmes ont perdu – ou risquaient de perdre –

---

<sup>145</sup> On retrouve – est-ce un hasard ? – surtout des hommes dans ce cas : Laurent, Luc, Marc et Pascal.

leur nationalité française<sup>146</sup>, ce qui bien sûr a eu un impact non négligeable sur leurs sentiments d'appartenance à la France. L'étude des pratiques langagières donne lieu à plusieurs types de conduites identitaires, ainsi qu'à plusieurs lieux d'investissements identitaires, que j'analyserai ultérieurement en recoupant ceux-ci à ce que j'ai choisi d'appeler les *parcours*.

### 3-2.1.2. La migration et ses processus

#### *La trajectoire*

Jusqu'à présent, j'ai employé alternativement les mots « parcours » et « trajectoire », pour des motifs surtout stylistiques. Or, si les deux mots ont dans ce travail une signification proche, je considère le deuxième comme une composante du premier. Le lexème « trajectoire », issu du latin *trajectus*, signifiant « traversée », « trajet », est surtout utilisé en mécanique pour désigner une courbe ou une parabole décrite par le centre de gravité d'un mobile, ou, en géométrie, comme une courbe ayant une propriété donnée. Ainsi, en analyse de la migration, une trajectoire pourra être associée à cette traversée, ce trajet qui va, géographiquement et chronologiquement, du départ du pays d'origine (Point A) à un moment donné (T1) où l'on examine cette trajectoire. Les schémas ci-dessous résument la théorisation de la trajectoire migratoire, soit de façon unique (figure 1, qui reprend l'exemple de Céline), soit dans sa multiplicité (figure 2, basée sur le parcours de Marcel).

Figure 1 : Schématisation simple de la trajectoire migratoire (exemple de Céline)

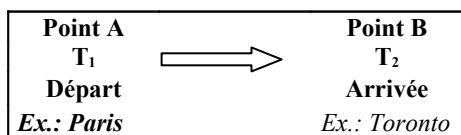
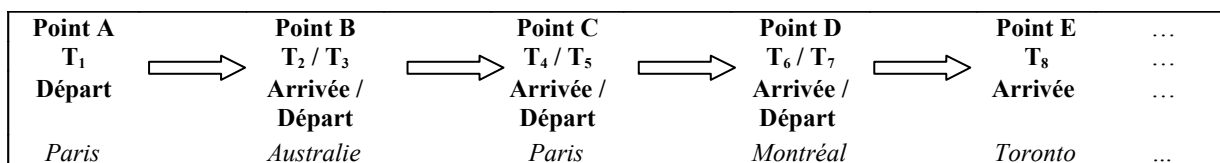


Figure 2 : schématisation multiple des trajectoires dans un parcours migratoire (exemple de Marcel)



Légende : T = moment (T1 = moment 1 ; T2 = moment 2, etc.)

#### *Le parcours*

À l'époque féodale, le « parcours » était une convention entre habitants de deux seigneuries qui leur donnait l'autorisation de résider dans l'une ou dans l'autre sans perdre leur franchise. Au XV<sup>e</sup> siècle, le parcours, ou « droit de parcours », permettait de faire paître son bétail sur la pâture de la commune voisine. On pense aussi à la définition militaire du mot

<sup>146</sup> C'est le cas d'Yvonne ; Marie, quant à elle, a renoncé à devenir canadienne de peur de perdre sa nationalité française. Cette loi empêchant la double nationalité, désormais abolie, ne s'appliquait pas aux hommes du fait de leur conscription et de leur éventuelle mobilisation en cas de guerre.

parcours, souvent affublé du complément « du combattant », qui renvoie à un chemin semé d'obstacles, ou dans un sens plus figuré une série d'épreuves rencontrées. Si l'étymologie ne peut expliquer les phénomènes sociaux, on retrouve aussi en linguistique énonciative une définition du parcours proche de celle qui caractérise le trajet d'un point à un autre, éventuellement semé d'embûches et qui l'identifie comme parcours ouvert<sup>147</sup>. Le parcours migratoire se trouve résumé dans la figure 3 qui suit :

**Figure 3 : Schématisation du parcours migratoire**

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5
<i>HISTOIRE PRÉ-MIGRATOIRE</i>	<i>PROJET PRÉ-MIGRATOIRE</i>	<i>TRAJECTOIRE</i>	<i>EXPÉRIENCE MIGRATOIRE</i>	<i>CLÔTURE ÉVENTUELLE DU PARCOURS</i>
-Substrat -Contact -événements	-Recherche d'informations -calcul risques / bénéfiques -événements	Départ	Arrivée	-accueil -apprentissage -adaptation -réussite sociale -événements
				-Irréversibilité volontaire ou contrainte du parcours

Ainsi, de façon complexe et complète, le parcours est pour moi plus qu'un simple synonyme de « trajectoire ». Il englobe quatre phases. La première phase, la période *pré-migratoire*, n'est pas forcément génératrice d'un projet migratoire, mais le cas échéant, elle y est intrinsèquement liée. D'abord forgée par l'histoire collective et individuelle, on y retrouve des événements touchant au pays d'origine ou d'accueil (la guerre, la récession économique, les crises politiques sociales...) <sup>148</sup> et aux migrants eux-mêmes (tensions familiales en France pour Yvonne, rencontre d'un(e) canadien(ne) pour d'autres, etc.). Ces événements ont souvent été analysés, dans une approche traditionnelle quelque peu statique, en termes de facteurs de poussée ou de répulsion (« push factors »). Outre ces événements, que l'on retrouvera tout au long du parcours <sup>149</sup>, tout un chacun est soumis à des représentations de ce qu'est le fait migratoire et du pays éventuel de destination (en l'occurrence le Canada). Cette première phase est aussi constituée de deux composantes fondamentales : le substrat et le contact.

### *Le substrat et le contact*

<sup>147</sup> Le parcours est d'ailleurs, pour les linguistes énonciativistes d'inspiration culiolienne, « une opération abstraite que l'on peut caractériser comme un "trajet de point à point" (l'expression est de A. Culioli) sans qu'il soit possible (on ne le peut pas ou on ne le veut pas) de s'arrêter à une valeur unique et stable que l'on isolerait. Le parcours se fait sur une classe d'éléments : Il n'y a pas de 'premier' ni de 'dernier' élément puisqu'il s'agit d'un parcours ouvert » (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 160).

<sup>148</sup> François fuit la guerre (en France) et les tensions de diverses natures (Maroc et Québec). Sabine, Dimitri et Donatien veulent échapper au chômage ou aux manques de perspectives économique et professionnelles. Marie évoque la crise du logement à Paris dans les années d'après-guerre.

<sup>149</sup> Ces événements sont de nature sociale et familiale (rencontre, mariage, naissance, divorce, décès...), professionnelle (promotion, chômage, retraite...) ou encore liés à la santé – physique ou mentale – des migrants.

Le premier concept, le substrat, aux connotations à la fois philosophiques, biochimiques et linguistiques, invite à voir la migration comme issue de « couches antérieures » qui en détermine la construction ou la transformation. Ainsi, une histoire familiale ou personnelle de mobilité (voir 3-2.2.1) influe sur la propension à migrer et sur la conscience de la nécessité de s'adapter.

De son côté, le contact renvoie, dans son acception courante ou spécialisé (en électricité notamment), à l'existence d'une relation extérieure qui permet au migrant potentiel d'accéder à un réseau (réel ou virtuel) ou à de l'information sur l'émigration/immigration et sur le pays concerné. Par exemple, un membre de la famille peut servir de contact (Donatien, Dimitri), au même titre qu'une rencontre fortuite (Clément), une adresse, un nom, un coup de téléphone (Félicien). Il peut aussi s'agir aussi d'une visite touristique antérieure, d'un passage dans le lieu futur de migration – pas forcément perçu comme tel à l'époque – à l'occasion d'un voyage (Denis, Daniel). On peut considérer l'exposition aux médias comme une forme de contact. Ainsi, Nathalie est attirée par l'Amérique du Nord en visionnant, peut-être par hasard, un documentaire télévisé<sup>150</sup>. Le contact peut ainsi relever d'un faisceau de formes dont je viens de donner quelques exemples. Il peut être un élément déclencheur de l'émigration, ou du moins de la mise au point du projet.

### *Le projet migratoire*

La seconde phase, le projet migratoire, émane à la fois de cette histoire pré-migratoire personnelle et collective et d'une volonté – ou d'une obligation – de vivre une autre expérience. Rares sont ceux qui font leurs valises du jour au lendemain<sup>151</sup>, sans peser « le pour et le contre », sans évaluer les risques encourus, ou sans effectuer de recherche d'informations (Hammar et Tamas, 1997 ; Fischer *et al.*, 1997). Le départ « sur un coup de tête » n'est en fait qu'une illusion. La rencontre amoureuse, qui est souvent l'occasion de départs qui semblent parfois irrationnels, raccroche toutefois la trajectoire migratoire à un contact, selon la définition que j'ai donnée à ces concepts plus haut. En d'autres termes, ceux de mes interviewés qui prétendent avoir « tout plaqué » ne le font pas vraiment (*cf.* section 3-2.3.2) : Nathalie s'envole pour l'Ontario avec un contrat professionnel et un visa en poche ; Mélodie, qui quitte la France par amour, sait que son futur mari a non seulement un visa d'immigrant au Canada, mais de bonnes chances d'y trouver un emploi.

---

<sup>150</sup> J'analyse cet événement dans l'exemple 40, situé dans la partie 3-2.3.2.

<sup>151</sup> Dans le film *Adieu Babylone* (2001) de Raphaël Frydman, le personnage principal, de retour de son travail, quitte précipitamment le métro de Paris, se rend à l'aéroport et prend le premier avion. Cette fiction, *a priori* peu crédible, prend en réalité son sens lorsque l'on comprend, dans le dernier tiers du film, que le personnage souffre de problèmes psychologiques.

### *Trajectoire et expérience migratoires*

Il s'agit de la troisième phase, telle que décrite plus haut. Elle précède une quatrième phase, celle de l'expérience migratoire, où le migrant, devenu immigrant – mais toujours émigrant, car il arrive avec ses références et son histoire (Sayad, 1999) – vit un développement personnel marqué de nombreux événements et un processus d'adaptation qui prend plusieurs formes. L'adaptation est selon moi en grande partie langagière, même dans un espace francophone<sup>152</sup>. Ensuite, en liaison intime avec les pratiques langagières reconstruites en migration, elle est sociale et professionnelle, comme le montrera le chapitre suivant.

### *Clôture et (ir)réversibilité du parcours*

La dernière phase, la clôture du parcours, n'a pas toujours lieu, dans la mesure où dans cette période post-migratoire, le migrant ne définit pas son parcours comme clos, terminé. En tous cas, ceux qui dans le corpus proclament une irréversibilité de ce parcours font surtout référence à leur âge avancé et donc à leur impossibilité physique de re-migrer (Catherine, François) ou au fait que la durée importante de la quatrième phase, celle de la vie proprement dite à l'étranger, rend improbable une re-migration ou un retour au pays d'origine (Donatien, Mélodie, Ségolène). Le parcours se clôt ainsi, la migration devenant irréversible, se dissipant souvent dans le concept de citoyenneté, une appartenance au pays d'accueil, ou encore un investissement dans une identité transnationale (*cf.* ci-dessus, section 3-1.3) ou multiculturelle (Taylor, 1994 ; Kymlicka, 1995 ; Walzer, 1996 ; Constant, 2000 ; Quell, 2000).

### **3-2.2. Des cultures pré-migratoires facilitatrices**

Ainsi que je l'ai énoncé plus haut, un certain nombre de facteurs précédant la migration peuvent faciliter le déclenchement de celle-ci. Étant donné la nature nécessairement pluridisciplinaire de l'étude des migrations, comme le rappellent justement Hammar et Tamas (1997 : 13)<sup>153</sup>, il y aurait lieu de passer en revue et d'analyser tous les facteurs qui conditionnent la décision de faire ses bagages et de partir s'installer dans un autre lieu. Toutefois, par souci de concision et pour centrer mon étude sur les pratiques langagières, je laisserai de côté les points plus éloignés de ces pratiques linguistiques et discursives, tout en soulignant l'importance pour la bonne compréhension du phénomène, qui est, pour reprendre l'expression inspirée de Mauss qu'utilisait Sayad (1999), un « fait total global ». J'ai

---

<sup>152</sup> Les chapitres suivants montreront que le fait d'être français et de parler français comme un « hexagonal » ne suffit pas – et peut même être un obstacle – à l'adaptation à la francophonie torontoise ; c'est ce qui explique les différentes formes d'investissements, pas toujours francophones, des Français dans la vie sociale torontoise.

<sup>153</sup> Ils soulignent que cette étude des migrations internationales relève de la géographie, de l'économie, de la sociologie, de l'anthropologie culturelle et sociale, et des sciences politiques. Sans aucun doute convient-il d'ajouter à leur liste la sociolinguistique.

expliqué plus haut que la migration s'inscrivait dans une dynamique qui associe histoire, projet et trajectoire de chacun. La composante historique renvoie, dans l'expérience d'une personne, le long de sa vie et notamment dans sa jeunesse, à une éventuelle culture de la mobilité et de la diversité.

### 3-2.2.1. Une culture de la mobilité

Dans le corpus des interviewés, nombreux sont les informateurs qui ont vécu, ou connu, des formes de mobilité, avant même de devenir migrants. Je limite à quatre exemples les citations que l'on peut extraire des treize ou quatorze interviewés concernés par cette culture de la mobilité.

#### Exemple 8 : Denis

je suis né en Allemagne |-mm-| d'un père français mère allemande (...) en 1948 donc ça fait déjà quelques années / (...) j'ai fait mes études euh / supérieures à Paul Valéry Montpellier |-mm-| et j'ai: j'ai à ce moment-là euh: // euh refusé de faire l'armée / euh / mon père étant militaire euh enfin n'était plus militaire à ce moment-là mais euh / et **j'avais eu l'occasion de voyager déjà un petit peu à cet âge-là / euh dès la fin du lycée j'ai traversé le Sahara en voiture en deux chevaux avec des camarades enfin j'ai pas mal j'ai beaucoup voyagé en tant qu'adolescent / et j'ai vu notamment la coopération à l'étranger** et notamment à Abidjan euh j'ai vu mes / mes euh / concitoyens coopérants euh qui faisaient venir leur fromage par euh c'était euh Air euh / je me rappelle plus c'était Air Afrique ou Air non je me rappelle plus / c'est pas Air France mais c'était une compagnie française |-mm-| / et alors que la majorité bien entendu des / de la population euh crevait la faim quoi |-mm-| alors / la possibilité de la coopération pour moi c'était impensable [Denis : 9-20]

#### Exemple 9 : Félicien

euh: / ben d'où je viens je je suis né je suis né à Paris / |-mm-| / euh j'ai été élevé à j'ai fait mes études primaires / euh / à Paris / et secondaires aussi // euh: / **mon père était dans il faisait partie de: / la coopération / donc j'ai passé pas mal de temps / dans les pays euh // euh: // euh:: // francophones / |-mm-| / comme l'Afrique enfin francophones je veux dire les anciennes colonies (rires de L) |-ah oui d'accord oui-| / l'Afrique le Maroc l'Afrique du nord l'Afrique Équatoriale et cetera et cetera / et puis j'ai fait mes études euh:: universitaires je suis retourné à Paris / |-mm-| évidemment / parce que ça faisait partie euh / euh je pouvais pas faire mes études euh secondaires en langue française à l'étranger / |-mm-| / euh: et puis euh: j'ai fait mon service militaire / (rire léger de L) et / en Allemagne / et euh et après je suis retourné à Paris et je savais plus quoi faire / donc euh [Félicien : 3-11]**

#### Exemple 10 : Céline

ah bien moi je suis née euh: à Carcassonne // et puis à l'âge de six mois je suis partie en Afrique / |-mm-| / **et:: mon père avait une: était un fonctionnaire français un ingénieur en agriculture / alors donc j'ai vécu dans la brousse mes huit neuf premières années // vraiment la brousse de Côte d'Ivoire ce qui est aujourd'hui le Burkina Faso ce qu'était le Dahomey ce qu'était le: / euh:: le Sénégal enfin toute cette partie de l'Afrique / et je revenais en France avec ma mère pour les naissances de mes frères et sœurs si ce n'est que la guerre euh m: en m: mon frère j'ai en frère qui est né en mille neuf cent // quarante / et euh: **ensuite nous sommes repartis en Afrique / et nous y sommes restés jusqu'en 1946 jusqu'à la fin de la guerre / nous sommes revenus en quarante-six / alors ensuite euh bon bien de:: / y avait bien entendu pas le il n'y avait pas le système scolaire que l'on a aujourd'hui en Afrique / alors les parents c'est c'est on est ce on app / on nous appelait des enfants de coloniaux** [Céline : 3-15]**

### Exemple 11 : Charlotte

bon alors je suis née à Grenoble / euh: j'ai grandi euh en Normandie en fait |-Normandie oui-| **mes parents sont nés en Algérie les deux ils sont pieds-noirs / |-mm-| donc je suis née à Grenoble un peu par hasard euh au hasard des déménagements / euh: c'était le le travail de mon père qui voulait qu'on déménage assez souvent / |-mm-|** après Grenoble on est allé donc à Rouen: j'ai passé sept ans à Rouen: / ensuite donc euh de: environ de: quatre ans à: dix ans / dix onze ans / et puis euh après on est allé à Orléans // et là j'ai fait euh:: de la sixième à la terminale à Orléans et puis après je suis allée faire mes études à Nice / |-à Nice oui-| voilà / pour France en tous cas [Charlotte : 3-9]

On retrouve dans ces quatre exemples une référence à la colonisation, vécue dans l'enfance (Félicien et Céline), avec les retours qu'elle a imposés et l'adaptation, ou vécue dans l'exposition – dans des situations souvent confortables, d'ailleurs – à des cultures et des langues différentes. Cette culture de la mobilité peut avoir été construite à la fois par une histoire familiale (Charlotte, ex. 11) et rejetée par des prises de position conflictuelles avec cette même famille ou la société qu'elle incarne. C'est le cas de Denis (ex. 8), qui rejette toute migration « administrative » (les « expatriés » dont je parlais plus haut) si elle s'inscrit dans la lignée de la politique postcoloniale française de coopération. En même temps, le rejet de cette forme de mobilité implique, pour lui en tous cas, de l'avoir vue, de l'avoir observée et donc de s'être livré lui-même à des déplacements hors de son cercle habituel (par exemple, Denis raconte dans l'extrait n° 8 sa traversée du Sahara en Citroën 2 CV).

Dans son discours, Charlotte identifie clairement cette culture migratoire qu'elle a emmagasinée avant de quitter la France, en la résumant à son parcours de jeunesse, ballottée d'une ville à l'autre par les postes occupés par son père. Elle clôt le sujet en mentionnant que ce n'est que la partie initiale de son histoire de mobilité (« voilà / pour la France en tous cas », ex. 11), qui se poursuit par des études d'anglais et des séjours en Angleterre et en Espagne. Là, trois facteurs entrent en jeu : la culture de la mobilité, la culture de la diversité et celle du développement linguistico-culturel.

#### 3-2.2.2. Une culture de la diversité

La diversité, dans tous ses aspects humains (biologique, linguistique ou culturel), est cette réalité vécue et constatée qui permet, mais aussi oblige l'homme contemporain à s'accommoder d'une multitude de communications exprimées de diverses manières, dans des contextes et donc avec des justifications différentes (Jucquois, 2003a : 97-101). Toutefois, il est inutile de faire de grand voyage ou d'avoir été déplacé maintes fois dans sa jeunesse pour se sentir attiré par l'étranger et l'altérité. En effet, la diversité familiale ou linguistique paraît avoir un fort impact sur les migrations ultérieures.

### *La diversité par le métissage*

Certains interlocuteurs, qu'ils aient acquis une culture pré-migratoire de la mobilité ou non, ont construit dans leur identité de jeunesse une acceptation de la diversité qui leur vient en premier lieu de leur famille, comme on le voit déjà dans l'exemple 8 ci-dessus, où Denis indiquait être né en Allemagne d'une mère allemande et d'un père français.

#### **Exemple 12 : Daniel**

euh voilà euh voilà ben je suis né en: France / euh en 1955 à Vaison-la-Romaine dans le département du Vaucluse / euh **mes parents sont euh / mon père est d'origine hongroise / ma mère est d'origine euh / lituanienne** / euh // |-allez-y je vous écoute-| / d'accord / (*LO arrange le micro*) / et euh avant de / de s'établir en France ils é ils / ils sont euh venus euh bon euh / de Hongrie et de Lituanie mais ils sont venus après la seconde guerre mondiale / ils sont venus euh / euh s'établir au Canada |-ah oui-| / euh en 1947 euh ils ont acquis la na la nationalité / canadienne / et bon euh ils se s: se plaisaient pas tellement à Toronto ils sont euh ils étaient artistes tous les deux et puis ils ont fait comme euh pas mal d'artistes euh ils sont allés euh ils ont voyagé dans le / sud de l'Europe en Espagne je crois en Italie et puis finalement ils se sont euh / euh: ils se sont établis dans le Midi de la France à Vaison-la-Romaine où ils ont acheté une maison dans la campagne et puis c'est là où / et ils se sont établis et c'est là où je suis né et puis c'est là où j'ai poursuivi ma / euh ma scolarité qui va de la: / de la maternelle euh jusqu'à l'école primaire et puis euh au collège et au lycée ensuite euh / euh donc euh j'ai euh / jusqu'à l'âge de vingt ans euh je suis resté dans le: / dans le Midi de la France euh donc **je me considère comme étant euh / français / |-oui-| / méridional de d'où mon accent bien sûr** / euh et puis / **mais euh: / le français n'est p n'est pas ma langue maternelle** euh |-ah / ah ah-| / euh **ma langue maternelle c'est l'allemand** / |-ah d'accord-| **parce que mon père il euh / parlait l'allemand à: / chez lui à la maison à tous les / ma mère elle parlait l'allemand aussi donc euh / ma mère ne parlant pas le hongrois / euh leur langue commune étant l'allemand ma langue / maternelle est donc euh l'allemand et puis ma langue dominante c'est le / c'est le français** / euh / |-c'est-à-dire que-| ayant fait toute ma scolarité en France [Daniel : 3-20]

#### **Exemple 13 : Isabelle**

mes origines alors je suis née en France |-oui-| / j'ai habité en France / depuis ma naissance jusqu'à mon départ pour le Canada / et euh **ma mère est danoise** / |-mm-| **et mon père est français** [Isabelle : 5-6]



#### Exemple 14 : Nathalie

- 1 L je suis née en Tunisie / euh ma mère est italienne mon père est tunisien / |-mm-| j'ai grandi en France // sur la Côte d'Azur
- 2 L0 alors vous êtes arrivée à quel âge ici en France ?
- 3 L je suis arrivée à l'âge de deux ans
- 4 L0 donc vous avez fait donc votre scolarité tout ça
- 5 L ouais en France
- 6 L0 en France |-mm-| à Nice vous me disiez ?
- 7 L Antibes [Nathalie : 3-10]

À travers ces trois exemples, on constate que la diversité culturelle – et souvent linguistique, j'y reviens plus bas – issue du métissage (Laplantine et Nouss, 1997) a un impact fort sur la culture pré-migratoire, ce pour deux raisons. D'abord, elle expose chacune de ces personnes à des pratiques différentes, culturellement, socialement, linguistiquement, culinairement<sup>154</sup>, etc. D'autre part, elle familiarise les enfants, puisqu'il s'agit d'eux à ce stade, à la culture de la migration. Le père hongrois de Daniel (ex. 12) ou la mère italienne de Nathalie (ex. 14) leur donnent, parfois consciemment<sup>155</sup>, les armes pour comprendre ce que peut être une vie d'immigré. Notons au passage que tous les locuteurs cités jusqu'à présent réalisent, pour diverses raisons, mais aussi pour celle-ci, des parcours migratoires qui en font (ou en ont fait) des Canadiens bien intégrés, fiers de leurs origines, mais heureux d'être où ils sont maintenant. Parmi ces autres raisons, une des plus centrales semblent être celle qui a trait aux connaissances et aux pratiques linguistiques perçues dans leur diversité.

#### *La diversité par les langues*

L'aspect langagier de cette culture pré-migratoire peut avoir plusieurs formes. Dans un premier cas, l'informateur peut y avoir été confronté « involontairement », par le métissage ethnoculturel ou les déplacements à l'étranger contraints par la mobilité professionnelle ou migratoire des parents. On a déjà cité les cas de Félicien, Céline, Daniel et Nathalie, qui pour diverses raisons, sont exposés à d'autres usages langagiers et d'autres pratiques linguistiques, soit par leur entourage social (Céline et Félicien, pour autant que les colons et leurs enfants fussent en contact réel avec les populations autochtones), soit par la famille, d'origine étrangère ou métissée. Daniel, dans notre entretien, expose même ses pratiques multilingues de jeunesse, qui couplaient la langue véhiculaire du foyer familial, l'allemand, à deux formes de

<sup>154</sup> Dans l'expérience migratoire, l'attribut culturel culinaire, apparemment anodin au regard des changements fondamentaux qu'impose la migration, est pourtant souvent évoqué comme une des carences culturelles que ressentent les Français au Canada. Ainsi, mêmes ceux qui sont le plus ou le mieux intégrés à la vie torontoise disent regretter d'avoir eu à abandonner cet attribut (Luc), ou du moins à avoir essayé de le maintenir (Élise). D'autres soulignent en revanche la variété et le métissage culturels qu'offre Toronto, particulièrement en termes gastronomiques (Firmin, Aurélie).

<sup>155</sup> Comme dans le cas de Nathalie, qui discute de l'émigration avec sa mère, elle-même migrante italienne en France.

français : la forme standardisée de l'école et le français teinté de provençalismes (ex. 12 : « je me considère comme étant euh / français / |-oui-| / méridional de d'où mon accent bien sûr »). Il oppose langue maternelle à langue dominante – pour lui respectivement l'allemand et le français – mais on comprend qu'en réalité, personne au foyer ne parlait réellement sa propre langue dominante de jeunesse, puisqu'en famille, on se parlait allemand.

Odette, quant à elle, explique bien dans l'exemple 15 qui suit le substrat culturel et linguistique auquel elle a été soumise dans l'enfance et l'adolescence. De plus, elle n'hésite pas à en attribuer à cette diversité l'effet facilitateur de son adaptation réussie à d'autres pratiques langagières, donc par extension au Canada anglais et à ses pratiques culturelles :

#### Exemple 15 : Odette

la première année que je suis venue avec un visa de: / de de travail / que je suis arrivée à Ottawa / euh: // ben mon mandat par l'université c'était / d'améliorer mon anglais / okay très bien / euh j'étais en fait / beaucoup plus germanophone avant / |-mm-| c'est-à-dire que j'ai fait les études d'anglais un peu par hasard / ma / si je / s: / **je parlais allemand comme une allemande et je parlais français avec un accent allemand à un moment donné** / |-mm-| / **au lycée / donc je m'étais déjà complètement** / euh **intégrée dans une culture dans une façon de faire de penser** / euh **mes parents également / sont Français de Bretagne / vivant dans le sud de la France eux parlaient breton / et donc quand j'étais gamine j'entendais parler breton je comprenais le breton / donc euh le fait d'avoir plusieurs langues n'a pas été quelque chose d'avoir plusieurs dialectes / n'a jamais été / un problème / je veux dire que c'était / une chose m / possible** / |-oui-| / ma grand-mère a appris le français à l'école / et seulement à l'éco enfin mes grand-mères ont appris le français à l'école / mes parents bon parlaient les deux simultanément / euh: / en et dans le sud de la France bon on mêlait le / avec mes parents un peu de breton / avec les amis à l'école un peu de provençal parce que bon je je connaissais des gens de ce milieu-là / et bon le français parce que le français c'était la langue de communication de l'école quoi / |-mm mm-| / donc ça ça m'a jamais posé de problème je suis allée en Allemagne / euh très souvent et je me s je suis rentrée dans la culture dans la langue sans difficulté [Odette : 221-235]

Des parents bretonnants (et parlant le breton à la maison), l'apprentissage du français standard de l'école, la pratique d'un français provençal de la rue, l'apprentissage poussé de l'allemand, véritable passion au collège et au lycée, autant de facteurs d'ouverture à la différence et à la diversité, mais aussi des « facilitateurs » – pour elle – de l'apprentissage d'autres langues et cultures.

Outre ce type d'exposition « involontaire » due à des histoires ou des compositions familiales diverses, on se trouve aussi face à des cas de figures de découverte plus tardive de la diversité, où les interviewés déclarent tout simplement un attrait pour les langues et cultures étrangères (en l'occurrence souvent l'anglais). Cet attrait, dans certains cas, a servi de déclencheur à la migration, parfois pour de simples raisons administratives. La possibilité existe pour les étudiants de troisième année universitaire inscrits dans des cursus de langue vivante de passer un an dans un pays où l'on parle cette langue. On trouve dans mon corpus

les cas d'Odette qui passe une année à Ottawa (l. 12-20 de son interview), de Madeleine qui enseigne elle aussi un an dans une université de Toronto (l. 31-40, l. 50 et l.57-58), de Charlotte qui passe un an en Angleterre puis une autre année à Toronto et d'Élise qui se retrouve assistante de français dans une école secondaire de cette même ville. Je cite, pour l'exemple, le témoignage de ces deux dernières, en précisant que pour ces femmes, la migration définitive proviendra d'une rencontre qu'elles feront lors de leur séjour, qui lui-même avait des motifs essentiellement linguistiques :

**Exemple 16 : Élise**

euh: disons dans le cadre de: / de mes études universitaires / euh comme je faisais des études de: de langues euh modernes / euh anglais espagnol / j'avais fait le la demande pour être justement euh assistante en pays étranger / et euh c'est euh donc euh à la suite de cette demande que je suis venue passer une année ici à Toronto / |-mm-| / euh comme assistante de français / dans une école euh secondaire |-mm / ah d'accord oui-| / et euh donc je suis venue ici à Toronto j'ai fait mon année de: d'assistante / et puis je suis repartie en France où j'ai continué mes études euh / supérieures / et après ça je j'ai commencé à travailler euh pour euh la firme Michelin [16-22]

**Exemple 17 : Charlotte**

personne n'avait envie de / de partir alors un prof est arrivé euh / en cours / il / enfin vers le mois de février mars / |-mm-| et puis il a dit « c'est honteux euh on a tous ces postes de d'assistants et de: / de lecteurs à l'étranger vous avez l'occasion de / d'aller dans un pays euh donc d'étudier la langue et puis euh personne ne veut partir » / et effectivement bon / l'explication que j'ai c'est c'est c'est simplement la psychose de la guerre du Golfe parce que d'habitude ces postes-là partaient assez vite // moi j'étais assez mal organisée pour m'en occuper euh à temps donc euh / je n'ai jamais vraiment réfléchi à ça et puis / il a marqué une série de villes au tableau euh: de postes qui étaient / disponibles et puis euh / j'ai dit « oh ben Toronto tiens oui Toronto pourquoi pas » et: c'est c'est comme ça que je suis partie [Charlotte : 96-103]

L'écoute des témoignages nous apprend que l'année à Toronto (ou Ottawa pour Odette) est issue d'un mouvement qui paraît contradictoire : il émane à la fois d'un intérêt pour l'apprentissage de la langue et de la culture, mais paraît en même temps dû au hasard ou à un concours de circonstances (Odette). Le parcours initial de Madeleine, par exemple, est dû à une anomalie<sup>156</sup> et Charlotte obtient quant à elle le poste à Toronto parce que ses camarades d'université, habituellement bien au fait des démarches et dates limites de dépôts des dossiers, s'inquiètent de la situation instable dans le monde en 1991.

De plus, les tournures de certaines phases trahissent aussi quelque peu la responsabilité du hasard dans cette forme d'atterrissage à Toronto : « Concours de circonstances ça a fait que je suis arrivée au Canada », dit Odette aux lignes 14 et 15 de son interview ; « j'ai dit "oh ben Toronto tiens oui Toronto pourquoi pas" et: c'est c'est comme ça que je suis partie », indique Charlotte (ex. 17). Ainsi, le substrat existe, mais il provient dans les cas présents non pas

<sup>156</sup> Elle avait obtenu un poste au Massachusetts, mais celui-ci fut supprimé et on lui proposa un emploi de lectrice dans une université torontoise (cf. l. 31-40 de son interview).

d'une connaissance préalable de Toronto, mais d'une ouverture culturelle et d'une recherche de construction de compétences bilingues. Si Toronto inspire plutôt *a priori* une ignorance ou des représentations très approximatives<sup>157</sup> en arrivant, le Canada bénéficie de ce capital de fascination qu'il exerce depuis des décennies sur les Français<sup>158</sup>.

Mais la fascination n'implique pas nécessairement l'attraction. En ce sens, on peut dire que le Canada, dans l'esprit des Français des années quatre-vingts, faisait office de substitut aux États-Unis lorsqu'une migration vers ce dernier pays n'était pas possible, comme dans le cas de Madeleine, de Ségolène et de Régine. Ces deux dernières, venues à l'origine passer une année comme jeunes filles au pair, avouent avoir eu pour objectif un séjour aux États-Unis. Les règlements administratifs de l'époque interdisant ce genre de visa de travail, la solution de repli, pour les agences de recrutement basées en France, était le Canada, particulièrement l'Ontario :

#### Exemple 18 : Régine

- 1 L0 okay et puis euh / en arrivant au Canada qu'est-ce que tu as fait ?
- 2 L jeune fille au pair / j'ai gardé des enfants / |-oui-| / de deux ans / |-oui-| / toute la journée / pendant que les parents travaillaient / |-oui-| / quand les parents travaillaient je s je sortais euh: prendre des cours d'anglais / |-d'accord-| / et puis le week-end euh j'avais libre / mais je restais coucher chez eux et j'étais une / euh lo nourrie logée
- 3 L0 c'était un échange ou quelque chose comment t'as trouvé ça ?
- 4 L non / **c'est une agence à Nice qui place des / jeunes filles au pair / et je voulais aller aux États-Unis mais / ils faisaient pas les États-Unis alors je |-oui-| j'ai abouti au Canada**
- 5 L0 t'as abouti au Canada / euh c'était quelle année ça ?
- 6 L soix:ante-dix neuf quatre-vingt / quatre-vingt quatre-vingt [Régine : 123-132]

#### Exemple 19 : Ségolène

- 1 L dans mes premiers vingt ans en France |-d'accord-| j'ai travaillé à l'époque euh en tant que secrétaire bilingue / je venais de sortir de l'école j'avais un travail / et **certaines circonstances ont fait que j'ai / d'une part je voulais approfondir mon anglais euh j'ai essayé plutôt d'aller aux États-Unis mais pour des raisons donc euh gouvernementales et cetera j'ai pas pu donc j'ai atterri au Canada**
- 2 L0 pour des raisons gouvernementales est-ce que vous pouvez
- 3 L euh c'est-à-dire que je voulais travailler au pair et puis ils acceptent pas les visas euh travail / euh en quatre-vingt un [Ségolène : 14-20]

Ainsi, Régine et Ségolène ne choisissent pas Toronto, ni le Canada, mais l'effet conjoint de leur motivation à perfectionner leur anglais et les représentations – *a priori*, mais aussi après l'avoir visitée – qu'elles se forment de Toronto comme d'une ville quasi-américaine a rapidement rendu agréable la perspective d'aller s'y installer pour un an. On

<sup>157</sup> Odette parle de sa migration vers Toronto comme « un saut dans l'inconnu » (l.245), Céline ne s'attendait à « rien » de spécial, tout en admettant, comme Amandine ou Félicien, qu'elle avait les représentations générales que les Français ont du Canada (bilinguisme, grands espaces, etc. ; voir plus loin, section 3-2.3.2).

<sup>158</sup> Par exemple, Madeleine tient les propos suivants : « déjà même avant de partir je sentais déjà que le Canada parce que quand j'étais petite c'était un de mes rêves / de vivre au Canada tout ça / ça c'était mon rêve quand j'étais gamine » (l. 39-40). Voir plus bas, partie 3-2.3.

remarque ici aussi la nuance sémantique dénotant le hasard que l'on retrouve dans les deux verbes des énoncés étonnamment similaires des deux femmes : « J'ai *abouti* au Canada », affirme Régine (ex. 18, tour de parole 4), alors que Ségolène dit « j'ai *atterri* au Canada » (ex. 19, tour de parole 1). Ces deux formulations résonnent en réalité comme des annonces de clôture du parcours migratoire : Régine et Ségolène sont au Canada depuis une vingtaine d'années, ayant rencontré leur époux canadien lors de leur séjour initial. C'est à Toronto que se trouve désormais leur vie.

Comme on le constate au travers des divers exemples ci-dessus, les interviewés semblent, à quelques exceptions près, attirés par la langue anglaise, donc par des perspectives d'accroissement (exemples de Madeleine, Odette, et Ségolène) ou tout simplement d'acquisition (Régine ou Mélodie, entre autres) d'un capital linguistique à faire valoir sur les deux marchés que sont la France et le Canada (Bourdieu, 1982 ; Delamotte, 1999). Je développe ce point plus bas, dans la partie 4.3. Cependant, si le Canada n'a pas toujours eu cet effet d'« aimant » qu'on lui connaît de nos jours en France, il a de tout temps, par sa proximité culturelle et linguistique et par une histoire momentanément commune, fait l'objet de représentations<sup>159</sup> relevant du mythe, du rêve et de l'illusion.

### ***3-2.3. Le projet migratoire : entre rationalité et construction mythique et illusoire***

D'abord, en tant que composante de l'Amérique du Nord, le Canada a cette caractéristique de partager avec les États-Unis une très longue frontière. De plus, comme on y parle à la fois l'anglais, mais aussi le français, le Canada est, dans l'esprit de beaucoup de francophones européens, un pays bilingue. En dernier lieu, du fait de la difficulté à le distinguer culturellement des États-Unis<sup>160</sup> (Fohlen, 2004 : 11-16) et parce qu'il est moins connu que son grand voisin (malgré les images d'Épinal qu'il véhicule ou que l'on véhicule sur lui<sup>161</sup>), le Canada a pour beaucoup ce rôle de destination de repli ou « par défaut », lorsqu'un séjour ou une migration définitive aux États-Unis s'avère impossible. Comme on l'a vu dans les témoignages de Régine et de Ségolène, et comme d'autres le montrent aussi, le Canada « gagne à être connu » davantage qu'il n'est réellement connu des émigrants, comme le montre cet extrait issu du corpus de 1994-1995 :

---

<sup>159</sup> Le concept de représentations est abordé en détails et illustré dans le chapitre 6, en particulier dans le domaine de la langue.

<sup>160</sup> D'où cette idée de partir en « Amérique », sous-continent indifféremment marqué par l'anglophonie, comme l'expriment Mathieu ou Jacqueline, parmi beaucoup d'autres.

<sup>161</sup> Les services touristiques et les agences de voyages y sont pour beaucoup d'ailleurs : on y présente de vastes étendues naturelles, de grands parcs, des Inuit dans des iglous, des Indiens, de souriants « mounties », ces officiers de la Gendarmerie Royale du Canada, etc.

### Exemple 20 : Coralie

moi j'aime bien j'ai été euh j'ai été surprise en arrivant parce que: comme tous les Français j'ai cette image du Canada la forêt la neige et les bûcherons / je suis arrivée dans Toronto euh: ville moderne (*rires de L*) civilisée et cetera donc c'était surprenant / mais euh: / moi j'aime bien j'ai pas de problèmes euh: j :: je / ça va quoi / j'aime bien Toronto parce que c'est un peu l'Amérique avec euh: // avec les les bâtiments en ville et tout [Coralie, interview de 1994]

Il est tout à fait significatif que le rêve de Coralie dans son projet migratoire, celui d'un Canada de la neige, de la nature, des grands espaces, se soit finalement transformé en une autre vision mythique de l'Amérique, celle d'un milieu urbain typique de ce continent, avec ses gratte-ciels, ses enseignes lumineuses, sa circulation automobile, ses sirènes hurlantes de pompiers et de police, etc. Cette vision mythique alternative correspond d'ailleurs au rêve d'autres interviewés, mais dans un cas comme dans l'autre, la migration répond parfois à une quête de la nouveauté et de l'altérité.

#### 3-2.3.1. Vers une quête de l'ailleurs et de l'altérité

L'altérité, en tant que produit de l'interaction sociale, est établie par les acteurs sociaux sur la base de différences, supposées ou réelles, entre eux et les « autres »<sup>162</sup> (Joyeux, 2002 : 16). L'altérité, c'est aussi la volonté de dégager une différence, la recherche de celle-ci, dans des buts stratégiques et même souvent hiérarchiques (*ibid.*). La recherche de la différence et la hiérarchisation des personnes et des sociétés dans les catégorisations de sens communs n'ont pas toujours pour objectifs de dévaloriser l'« autre » au profit du « soi », comme le montre l'effet d'attraction de l'« autre » (l'autre personne, l'autre langue, l'autre lieu, etc.) sur tous les candidats à l'expatriation.

Pour celui qui est confronté quotidiennement à la rencontre de pratiques sociales, culturelles et linguistiques étrangères à sa culture, l'altérité devient une diversité, plus ou moins bien vécue d'ailleurs (Jucquois, 1995 : 148-154). C'est le cas des Torontois anglophones, élevés au Canada anglophone qui vivent le multiculturalisme et le plurilinguisme<sup>163</sup> dans leurs interactions journalières. En revanche, l'altérité repose souvent sur une construction mythique de la part du migrant, qui pense que l'envers du décor, le lieu de destination, lui sera plus favorable – ou du moins, aussi favorable – que le lieu d'où il vient. À cette étape initiale du processus migratoire qu'est le projet, l'altérité reste de l'ordre de l'espoir, espoir de vivre et d'apprendre autre chose.

<sup>162</sup> Ou, pour être plus précis, et comme le rappelle J.-F. Rey, l'Autre générique – *aliud* en latin – et l'autre de tout un chacun, *alter* en latin (Rey, 2003 : 4).

<sup>163</sup> Le plurilinguisme peut aussi se comprendre ici comme la pratique de formes variées de la langue anglaise, par une population importante ayant une autre première langue.

« *Essayer autre chose* »

L'émigration, si elle est – tant que faire se peut – calculée et préparée, présente souvent les caractéristiques d'une quête de l'autre, une recherche de la différence sur les plans géographique, culturel, social et linguistique. Il s'agit de découvrir, de « voir autre chose », de vivre de nouvelle expérience. Ce mythe de l'ailleurs et de l'altérité est souvent très fort chez des migrants comme ceux que j'étudie. Leur envie d'émigrer relève beaucoup plus de l'envie de découvrir que de l'obligation économique ou politique impérieuse de quitter son pays<sup>164</sup>. Même si certains d'entre mes informateurs ont prospéré au Canada alors que la France leur laissait peu d'espoir de confort financier avant qu'ils ne s'expatrient, on ne peut pas dire que l'indigence, la guerre civile ou les pandémies concernent la France de l'après-guerre.

On sait que la France n'est pas considérée comme un pays d'émigration (Rea et Tripiet, 2003 : 21), en tous cas dans la période moderne<sup>165</sup>. On constate d'ailleurs, en écoutant parler les migrants eux-mêmes, que la motivation à partir tient moins du souhait de construire une vie ailleurs que de la découverte temporaire de cet « ailleurs ». Ceci a un impact non négligeable sur la reconstitution identitaire, qui fait de ces migrants *a priori* davantage des voyageurs que des immigrants. Cette migration correspond donc plus à la réalisation d'un rêve qu'à un objectif de changer d'identité à long terme. Beaucoup disent avoir ressenti ce besoin, en tant qu'enfants ou plus tard à l'âge adulte :

**Exemple 21 : Sabine**

- 1 L et puis après je suis partie de France / ayant raté son bac c'était dur de rester en France / point de vue euh professionnel
- 2 L0 point de vue professionnel / c'est pour ça que tu es partie au pair en Angleterre en fait ?
- 3 L **je voulais essayer autre chose** / |-mm-| euh après quand je suis revenue j'ai la situation économique était très dure j'avais entendu parler du Canada / par une fille que j'avais rencontrée euh en Angleterre puis je me suis dit « tiens je vais essayer » |-oui oui-| / juste euh **le goût de l'aventure** [Sabine : 15-21]

**Exemple 22 : Amandine**

- 22a)** j'ai vécu euh : // toute ma jeunesse à Saumur / |-d'accord oui-| / mes études universitaires à Angers donc très proche / |-oui-| / euh // mariée à Saumur / mais je suis partie vivre en Bretagne / avec mon mari qui est / d'origine bretonne // et / quatre ans après notre mariage nous avons décidé euh ayant deux enfants que **nous voulions tenter autre chose** / |-oui-| / voilà [Amandine : 12-15]
- 22b)** **venant d'une famille euh / bourgeoise euh // euh : études normales d'une certaine façon** enfin je je je vais dire / tout à fait euh / **tout à fait logique** et euh // comme // **comme tout le monde dans la famille** [Amandine : 35-36]

<sup>164</sup> On notera que certains travaux sur l'immigration ont montré que ce ne sont pas les populations les plus indigentes qui migrent et que lorsqu'elle a lieu, cette mobilité n'est pas exclusivement motivée par des calculs individualistes de gains d'avantages, notamment financiers (Portes, 1978 ; Portes et Böröcz, 1989). Si ces études portent principalement sur la migration actuelle sud-nord, on retrouve des caractéristiques migratoires identiques dans le groupe que j'étudie.

<sup>165</sup> Les expatriés les plus notoires furent d'abord les Huguenots, ces Protestants calvinistes poursuivis à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Puis, vint le tour des « émigrés » chassés par la Révolution française et celui des colons des Amériques, d'Asie et d'Afrique.

### Exemple 23 : Lionel

oui la coopération euh // en dehors de la coopération c'était peut-être y avait peut-être peut-être **des raisons euh sous-jacentes un petit peu plus personnelles je veux dire couper un peu le lien familial / vouloir / sortir de: du petit milieu où j'étais euh / |-oui-| / parce que je commençais à / à voir autre chose euh |-mm-|** déjà en étant parti: en Alsace / |-oui-| de l'Alsace / vouloir / **élargir les horizons / donc c'était une raison bon j'ai / c'était une expérience et une aventure** que / je / je referais tout de suite demain quoi [Lionel : 204-208]

### Exemple 24 : Donatien

faut se rendre compte que disons **en soixante-neuf prendre l'avion partir aux États-Unis partir en Amérique du Nord c'était / c'était l'aventure** ici mainte maintenant on prend l'avion comme ça on va faire un tour on prend / vous comprenez |-mm-| / bon c'était quand même différent si vous voulez |-mm-| à l'époque hein / ça se faisait pas euh // y a p vraiment les Français c'est pas des gens qui émigrent beaucoup hein ça ils se déplacent pas énormément / |-mm-| / et à l'époque c'était pas ça se faisait pas hein ça se faisait hein / |-d'accord oui-| / donc euh ce que c'était que l'Amérique du Nord j'en avais qu'une TRES très vague idée / |-mm-| / **pour moi c'était un peu l'aventure / c'était voir ce qui se passait** et puis / |-mm-| / fin du service militaire vous savez pas très bien quoi faire l'enseignement bon c'est / c'est sympa mais c'est emmerdant euh: // |-oui-| (*rires de L0 et de L*) / c'est c'est gentil mais enfin bon être professeur de dessin c'est pas exactement euh: / |-mm-| très euh // c'est c'est bien un certain temps pour payer les études mais enfin bon euh je veux pas dénigrer les professeurs de dessin mais / euh / la manière dont moi j'étais professeur de dessin c'était pas euh / je me serais pas recommandé du tout euh quoi que ce soit (*rires de L0 et de L*) [Donatien : 261-272]

Comme dans le reste de ce travail, je prends le parti ici de citer ces quatre exemples dans leur contexte afin de ne pas céder à une trop grande simplification du projet migratoire. Les facteurs déclencheurs sont multiples et inscrits dans un faisceau complexe. Si chacun d'entre ces locuteurs parlent de cette envie et de ce sentiment d'« aventure » (Sabine, ex. 21 ; Lionel, ex. 23 ; Donatien, ex. 24), ou de ce besoin de voir ou de faire « autre chose », ces sentiments existent, mais ne produisent des effets que parallèlement à d'autres facteurs facilitateurs de la migration, que je présente dans le tableau en annexe de cette thèse.

Il peut s'agir du manque de perspectives professionnelles (Sabine, ex. 21 ; Donatien, ex. 24) ou de la volonté de sortir d'un carcan familial ou social établi. Amandine, dans l'extrait 22b, explique qu'elle est issue d'un milieu bourgeois provincial où la reproduction sociale rend impossible la sortie des sentiers battus et ainsi, seule la « fuite » permet de déconstruire ces schémas socio-familiaux (ex. 22a). Lionel, pour sa part, provient d'un milieu modeste, ouvrier, où la reproduction sociale joue elle aussi un grand rôle dans les histoires de vie, au niveau professionnel comme sur le plan familial. Cependant, le mouvement d'ascension sociale que lui permet son accès à la profession d'instituteur et, conjointement, la possibilité d'effectuer le service militaire obligatoire à l'étranger en coopération ouvre les portes d'autres



« horizons », comme il le dit lui-même dans l'extrait 24. Dans son cas, l'expatriation<sup>166</sup> permet d'essayer autre chose et d'apprendre autre chose.

*« Apprendre autre chose »*

Cette recherche de nouveauté et d'élargissement des horizons, pour être satisfaite, repose en partie sur la nature de l'altérité. En fait, pour certains, vivre ou voir autre chose, c'est partir de son chez soi non pas pour le reconstituer à l'identique. Lionel (ex. 23) disait vouloir « couper le lien familial, sortir du petit milieu », et on entend aussi Pascal expliquer qu'il voulait « vivre une petite aventure », « voir du pays entre autres choses » (l. 53-54 de son interview). Ils sont nombreux dans ce cas-là, comme je l'ai montré ci-dessus pour les cas de Donatien, Amandine, Sabine et Lionel.

Mais pour l'émigré, quitter son lieu d'origine, c'est aussi formuler le projet d'apprendre autre chose et partir à l'étranger implique souvent y apprendre la langue. On peut désirer partir parce que l'on a appris la langue et que l'on veut la perfectionner<sup>167</sup>. Le départ peut aussi se motiver par la volonté d'apprendre la nouvelle langue, comme c'est le cas pour Régine (ex. 18, analysé plus haut) ou pour Aurélie (ex. 47, présenté *infra*).

Ce rapport entre volonté de partir et rôle de la langue met en relief le rapport entre langue et altérité. « Voir autre chose », c'est pour beaucoup accéder à une altérité perçue dans sa complétude, c'est-à-dire sans rapport avec le lieu d'origine. C'est la raison pour laquelle le Québec ne remplit pas cette fonction aux yeux de nombre de Français, qui trouvent qu'une migration tournée sur l'apprentissage et la découverte de l'altérité et le « dépaysement » (*sic*), comme le dit Donatien dans l'exemple 26, ne peut s'accommoder du mythe des « cousins d'Amérique ».

**Exemple 25 : Félicien**

je veux voir du pays enfin je veux changer et pis je veux apprendre l'angl enfin je veux apprendre l'anglais parce que à Montréal je parlais toujours ah c'était je parlais toujours parce que mon milieu en fin de compte c'était en c'était francophone / enfin c'était / mon milieu était francophone à cause de mes amis qui étaient venus de France [Félicien : 147-150]

La vie de Félicien à Montréal, axée sur la langue française et sur une vie sociale essentiellement hexagonale transplantée, voire presque familiale (il a encouragé ses amis à venir de France et ils ont partagé une maison à Montréal) ne lui semble plus à même, après trois ans, d'accroître ses horizons. Il se rend compte que sa vie parisienne a été pour ainsi dire « transférée » à Montréal et une nouvelle double quête commence : vivre autre chose et

<sup>166</sup> Il s'agit pour Lionel certes d'abord d'une expatriation administrative momentanée, mais le mécanisme de la quête fonctionne ici aussi.

<sup>167</sup> Cf. les cas déjà analysés de Ségolène, Odette, Élise, Charlotte et Madeleine.

apprendre l'anglais, d'où une migration interne vers le Canada anglais (Vancouver, puis Toronto).

**Exemple 26 : Donatien**

- 1 L (...) donc euh / ma petite copine / ma mère mon meilleur ami euh  
2 L0 oui donc y avait pas y avait déjà un réseau / une sorte de réseau  
3 L y avait déjà une sorte de petit réseau / sauf que **mon meilleur ami était à Montréal et euh / venir à Montréal c'était pas / c'est sympa mais enfin bon c'est pas / |-oui-| / le dépaysement était pas suffisant / |-oui oui-| / donc euh on a / en fin de compte je suis je suis venu à Toronto / |-d'accord-| **vu que c'était vraiment** euh / vraiment **différent** [Donatien : 66-72]**

**Exemple 27 : Mathieu**

en fait mais je voulais ça en fait c'est ce que je recherchais **je recherchais une expérience nord-américaine anglophone vraiment l'opportunité de euh de de de d'apprendre l'anglais de travailler en anglais** de / et éventuellement de ramener ça en France avec moi [Mathieu : 281-283]

On comprend ici, par ces discours, une des spécificités de la migration française au Canada. Il a été montré que, dans les structures et les institutions de langue française à Toronto, notamment celles liées au soutien communautaire et au travail de la santé, les francophones, Canadiens d'origine ou non, ne s'impliquent pas de la même façon en fonction de questions liées non seulement à la fragmentation identitaire (Labrie *et al.*, 2001 : 229 ; Labrie et Heller, 2003), mais aussi au fait que la langue française remplit davantage une fonction formelle et professionnelle et donc un rôle d'« outil servant à offrir et à se procurer des services » (Labrie *et al.* : 2001 : 228). Ainsi, tant que les immigrants et nouveaux arrivants<sup>168</sup> francophones ne maîtrisent pas les répertoires nécessaires pour avoir accès aux différents services dont ils ont besoin (santé, logement, administrations diverses...) dans la langue dominante, il peuvent se prévaloir de ces services en français (Chambon *et al.*, 2001 : 9 ; Labrie *et al.*, 2001 : 226-227). Le français peut jouer ce rôle d'outil temporaire d'intégration à une société torontoise que beaucoup de répondants perçoivent comme légitimement anglophone.

Si les constatations faites ci-dessus concernant des immigrants francophones – originaires d'Haïti et de l'Île Maurice – s'appliquent aussi à certains Français, la configuration des processus migratoires des « Hexagonaux » paraît suffisamment différente pour appeler à la prudence. En effet, pour certains Français, tels Mathieu, Donatien, Odette et Charlotte, la quête de l'altérité passe d'abord par la question de la langue et de son apprentissage – ou perfectionnement éventuel – dans le lieu d'accueil, Toronto. Ainsi, même confrontés aux difficultés d'interactions, la « philosophie » restera la même : éviter les espaces de la francophonie pour assurer son apprentissage de l'anglais. Pour ceux maniant déjà bien la

---

<sup>168</sup> Les nouveaux arrivants francophones peuvent être des Canadiens d'autres provinces : souvent, dans le cas de francophones, il s'agit de Québécois et d'Acadiens.

langue anglaise, le réflexe est souvent le même que celui des francophones d'origine canadienne-française : on privilégie des services proches de chez soi, plus anonymes (car fondus dans la masse anglophone) et priorité est donnée à la compétence du pourvoyeur de service plutôt qu'à la langue de celui-ci (Labrie *et al.*, 2001 : 226).

Toutefois, la migration est un phénomène complexe et il convient de ne pas la simplifier en la limitant à des questions de quête d'aventure et d'ailleurs. Cette altérité est aussi en lien étroit avec l'apprentissage et à la capitalisation de biens dans l'avenir. Mathieu, par exemple, voit dans Toronto non seulement une occasion de vivre « autre chose » et de vivre avec sa compagne canadienne, mais aussi la perspective d'y apprendre des savoirs universitaires, des savoir-faire professionnels et des compétences langagières qui accroîtront sa valeur sur un marché. Dans la même dynamique d'accès à une augmentation des biens de diverses formes<sup>169</sup>, qui se trouvent reliées entre elles par la logique économique, un certain nombre de femmes, en couples ou célibataires, optent aussi pour la migration.

### **3-2.3.2. Les femmes et le projet migratoire**

Il existe, si l'on se fie au parcours des 18 femmes du corpus (21 avec celui de 1994) divers projets et trajectoires migratoires féminins. D'abord, il y a une migration par amour, pour partir rejoindre un compagnon, celle qui répond – apparemment – au « coup de foudre ». Qu'on ne se méprenne pas ici : la migration suite à une rencontre amoureuse n'est pas l'apanage des femmes, et le coup de foudre n'est pas un attribut spécifiquement féminin. Comme Morokvasic (1983) l'a montré, les études sur la migration, jusque dans les années soixante-dix, ont accordé à la femme soit un rôle mineur, voire inexistant, dans le processus migratoire, soit une dépendance excessive aux parcours des époux (Varro, 1984). Cette approche a souvent restreint la place des femmes dans la construction migratoire des familles, et *a fortiori*, a passé sous silence les parcours des femmes célibataires ou seules (Buijs, 1993 : 13-17).

Aussi, il ne ressort pas de mon corpus une tendance plus grande parmi les femmes à céder au coup de foudre ou à la décision d'émigrer sur un coup de tête, mais plutôt une interprétation qu'elles se font de ces processus comme étant irrationnels. J'ai déjà dit plus haut, dans la partie théorique (section 3-2.1.2) que les projets apparemment irrationnels ne le sont qu'en surface et que de multiples facteurs préconstruits interagissent tout en jouant sur la décision de migrer. Les exemples 28 et 29 suivants, tout comme ceux de Richard (ex. 30 et 31)

---

<sup>169</sup> Des biens linguistiques, éducatifs, professionnels, financiers, etc.

– montrent bien que cette apparente irrationalité n'est qu'une construction et une représentation en discours.

Bien sûr, pour erronée qu'elle soit, cette représentation a tout de même des conséquences dans la suite de la trajectoire migratoire, en particulier celle d'augmenter la perception d'avoir commis une erreur en émigrant. Par exemple, Isabelle se demande si elle a fait le bon choix de vie en s'installant au Canada<sup>170</sup>. Pour illustrer l'irrationalité apparente des décisions, j'ai choisi de comparer les cas de Mélodie, d'Isabelle et de Richard. Les femmes expriment leurs choix ainsi :

**Exemple 28 : Mélodie**

**28a)** j'ai fait philo après j'ai fait trois ans de médecine et puis **j'ai rencontré l'homme de ma vie donc euh qui partait au Canada donc je suis arrivée ici** |-ah oui alors donc E-| voilà / donc **j'ai abandonné patri:e famille et études euh pour l'amour (...)** [Mélodie : 6-8]

**28b)** ben moi quand j'ai rencontré Marcel il partait / au Canada |-il partait oui-| il émigrerait / je l'ai rencontré à Nancy il émigrerait / |-mm-| / alors euh je l'ai pas beaucoup vu / et: on s'écrivait beaucoup et puis au bout d'un an on s'est dit « bon ben qu'est-ce qu'on fait soit l'un revient en France soit l'autre part au Canada » alors moi j'ai trouvé que c'était pas mal la vie au Canada |-mm-| / hein / découvrir un continent un pays une langue euh / puis **j'avais 21 ans j'étais un peu folle j'ai dit « hou hou je vais aller au Canada pourquoi pas / j'abandonne tout »** [Mélodie : 264-269]

**Exemple 29 : Isabelle**

ce qui est arrivé c'est que moi je me suis mariée avec un Pakistanais / |-mm-| / donc j'ai vraiment complètement j'ai pris la route la plus difficile / (*rire léger de L0*) et souvent on me dit « mais pourquoi tu as fait ça ? » bon ben **les choses arrivent comme ça dans la vie hein** |-mm-| / **euh l'amour l'amour hein c'est pour ça que je suis restée au Canada d'ailleurs / parce que j'ai rencontré mon futur mari euh / deux semaines après mon arrivée au Canada // le coup de foudre / bon** [Isabelle : 296-300]

La rencontre, dans ces deux exemples les plus marquants du corpus, paraît rendre la migration irrationnelle, la raccrocher à des sentiments amoureux irrépressibles (« l'amour l'amour hein », dit Isabelle dans l'exemple 29). Toutefois, quand on écoute bien le discours des interviewées, d'autres raisons parallèles justifient de façon tout à fait rationnelle le déplacement, ou du moins en atténuent explicitement l'aspect « coup de tête » ou encore « coup de folie », comme l'exprime Mélodie (« j'étais un peu folle hou hou je vais aller au Canada pourquoi pas j'abandonne tout », ex. 28b).

Ces raisons sont liées à des questions d'enrichissement personnel, sur les plans culturel et linguistique. Ainsi, Mélodie, ayant présenté en début d'interview sa migration comme un abandon de tout ce qu'elle avait construit en France (ex. 28a), corrige sa perception du projet

---

<sup>170</sup> L. 391-397 de l'interview d'Isabelle : « parfois / |-parfois-| ça m'arrive // oui // ça m'arrive / de le regretter (...) bah c'est difficile à imaginer parce que j'étais quand même jeune quand je suis partie / alors euh j'aurais pu me marier euh avec un Français / |-oui-| / ce qui m'aurait peut-être peut-être que ça aurait beaucoup été mieux pour moi X / |-mm-| / d'avoir une vie là-bas euh // |-oui donc vous-| j'aurais pas quitté ma famille j'aurais pas quitté mon père qui est mort euh // des choses comme ça vous voyez ».

en affirmant – cf. exemple 28b – d’abord ne pas être partie tout de suite (mais « au bout d’un an »), ensuite en avoir discuté avec son futur époux (« on s’est dit "bon ben qu’est-ce qu’on fait soit l’un revient en France soit l’autre part au Canada" », ex. 28b) et donc examiné avec lui le rapport risques/bénéfices (Fischer *et al.*, 1997 : 58-60). Finalement, elle a vu dans ce projet, qu’elle percevait peut-être à l’origine comme réversible, un moyen d’accroître des connaissances et des compétences, culturelles et linguistiques (« alors moi j’ai trouvé que c’était pas mal la vie au Canada », dit-elle, mettant en avant la perspective de « découvrir un continent un pays une langue »).

Il en est de même pour Isabelle (ex. 29), qui après avoir rencontré son mari lors de son séjour initial à Kingston, en Ontario, parle à la fois de « coup de foudre », mais aussi de trajectoire construite et orientée sur l’accroissement de biens linguistiques (« je m’étais / je m’étais / volontairement / euh mis dans un milieu anglophone pour apprendre l’anglais parce que je ne parlais pas l’anglais quand je suis venue », lignes 302-303 de l’interview). Ainsi, si l’on considère que ces deux projets ne sont pas irrationnels, mais construits<sup>171</sup>, il rejoint donc certains types de projets masculins, par exemple celui de Richard :

### Exemple 30 : Richard

- 1 L alors en fait euh:: mon amie comme je l’ai dit précédemment euh étant franco-canadienne / nous avons des amis communs / et nous nous sommes rencontrés à Paris lors d’une soirée / |-mm-| et: **ça a été le coup de foudre** euh elle était à cette époque étudiante / ici à Toronto / euh: moi travaillant à la SNCF / donc nous avons vécu sur deux continents pendant environ / deux ans / en se voyant régulièrement l’été / euh les vacances toutes les vacances scolaires en fait // soit je venais ici soit mon amie allait en France / euh: et **lorsqu’elle a eu terminé ses études euh donc en 97 euh: je suis venu ici en tant que immigrant reçu** /// voilà
- 2 L0 comment s’est passée la demande alors euh / tu as fait une demande d’immigration euh
- 3 L j’ai fait une première demande en quatre-vingt / douze me semble-t-il 92 ou 93 |-mm-| / et puis bon j’étais pas tout à fait prêt à émigrer parce que parce que mon amie comme comme je l’ai dit / euh était étudiante euh n’ayant pas énormément de diplômes **je me posais quand même pas mal de questions / quant à mon émigration** / euh donc j’avais rempli toutes les formalités j’avais été reçu au consulat et cetera au consulat de: / de / du Canada à Paris / et puis euh:: **lorsque je suis arrivé donc euh à la dernière étape c’était à la visite médicale / là je leur ai demandé si on pouvait mettre le dossier en suspens le dossier de côté / et qu’il me fallait un peu de temps de réflexion** / ce qu’ils ont accepté de faire / et euh: en réalité j’ai repris ensuite mes démarches en 97 [Richard : 153-166]

Richard montre ainsi, de façon certes plus nette que Mélodie, que la migration a donné lieu à une réflexion, à la construction d’un projet et que le « coup de foudre » dont il parle dans le tour de parole 1 est largement contrebalancé par le doute, les questions concernant cette attraction, c’est-à-dire par la mesure des risques à prendre. Davantage qu’à une différence fondamentale entre hommes et femmes ici, on assiste plutôt ici à la pression de la

<sup>171</sup> Notamment sur l’association entre le sentiment de bien-être personnel (la volonté de vivre à deux, avec celui que l’on a choisi) et le souci d’accroissement et d’enrichissement culturel et linguistique.

structure socioprofessionnelle à laquelle chacun est soumis et à son éventuel déstructuration en migration. En effet, Mélodie est certes inscrite en troisième année d'étude de médecine et son avenir professionnel est tracé et assuré d'une certaine réussite, mais dans quelque quatre ou cinq ans. Inversement, Richard est déjà titulaire d'un poste de fonctionnaire et le quitter sur un coup de tête semble irrationnel, ce qui explique ses hésitations et ses revirements, qui sont d'ailleurs des métaphores annonciatrices de la réversibilité de son projet : Richard prend d'abord en 1997 une année de congé sans solde, puis une disponibilité de cinq ans, pour ensuite « faire le point », « peser le pour et le contre » de façon tout à fait rationnelle, comme il l'explique ci-dessous :

**Exemple 31 : Richard**

je retourne à la SNCF pendant un an / et là bon ce sera une année en fait de décision où on va pour **on va peser le pour et le contre et on fera le point** / au mois de juin 2003 / est-ce qu'on rentre au Canada est-ce qu'on reste en France euh on verra [Richard : 303-302]

Un deuxième type de migration paraît plus spécifiquement lié à la condition féminine. Il s'agit de celui qui consiste à remédier à des situations d'emprisonnement dans des logiques de domination de nature diverses (Phizacklea, 1983). J'ai déjà dit dans la partie précédente, au sujet de Lionel (ex. 23), que l'émancipation n'est pas une spécificité des femmes. Sortir du carcan familial et de la pression de la logique de reproduction sociale concerne les femmes comme les hommes. Rappelons ce que disait Lionel dans l'extrait 23 : « y avait peut-être peut-être des raisons euh sous-jacentes un petit peu plus personnelles je veux dire couper un peu le lien familial / vouloir / sortir de: du petit milieu où j'étais euh / |-oui-| / parce que je commençais à / à voir autre chose » (l. 205-206 de son interview). Cependant, si Lionel veut s'émanciper d'une structure familiale et sociale, c'est parce qu'il en ressent lui-même les limites, particulièrement parce qu'il est capable de faire des hypothèses de comparaison avec d'autres lieux et d'autres milieux (« je commençais à / à voir autre chose », ex. 23).

En revanche, la migration d'Yvonne paraît issue davantage d'une pression de son milieu familial qui lui fait sentir que son rôle de femme « de bonne famille » est de trouver un époux au statut correspondant à celui du milieu dont elle provient. Elle-même juriste de formation, comme beaucoup de gens dans sa famille, elle a reproduit les schémas socioprofessionnels attendus autour d'elle. L'exemple suivant montre aussi que dans la bonne société française d'après-guerre, les attentes dues aux effets de la reproduction sociale dépassent le niveau de la profession et entrent de plein pied dans la constitution de la famille. Ainsi, l'effet d'attraction du Canada joue à plein, au même titre que les États-Unis ou

l’Australie cités par Yvonne, pays du Nouveau Monde perçus – de façon peut-être illusoire – comme moins soumis à ce système de classes :

**Exemple 32 : Yvonne**

- 32a)** on avait fait une demande d’émigration / aux États-Unis / au Canada et en Australie / puis on a dit « le premier qui arrive on part » / puis c’était le Canada / |-ah oui-| / donc voilà pourquoi euh / d’un autre côté **mes relations avec ma famille étaient assez // assez distantes du fait que tous mes frères et soeurs étaient mariés avec notaire / avocat et cetera / et que moi mariée avec un chef / c’est un petit peu une: |-mm-| / dégradation** si on peut dire (*rire léger de L*) [Yvonne : 40-45]
- 32b)** je me suis mariée la première fois ça marchait pas très bien (*rire léger de L*) / puis mon ma ma mère était pas très contente / |-oui-| / **alors avec toutes ces histoires de famille / j’ai décidé de partir aussi au Canada** [Yvonne : 84-86]

Ayant eu un parcours scolaire et universitaire correspondant aux attentes de son milieu social (elle est avocate), Yvonne peut difficilement mener la vie familiale qu’elle entend mener. En plus des reproches concernant son divorce (ex. 32b), elle doit composer avec le regard désapprobateur de son entourage familial concernant son nouveau compagnon, cuisinier de son état. Lorsque l’accommodation avec ce regard se révèle difficile, la fuite apparaît alors comme la meilleure solution : l’émigration – que son nouveau compagnon appelait aussi de ses vœux – semble une fuite appropriée.

L’emprisonnement dans une logique de reproduction ou de domination touchait aussi Aurélie (ex. 33 ci-dessous), qui mariée à un Canadien, s’est retrouvée mère de famille et femme au foyer. Comme dans un cercle vicieux, son impossibilité à communiquer en anglais avec sa belle-famille l’aliénait, l’isolait du reste de ses proches et contribuait à reproduire son statut femme au foyer<sup>172</sup>.

---

<sup>172</sup> Lorsque l’on lit son parcours complet, on comprend bien qu’Aurélie, par son dynamisme et son esprit d’entreprise, ne pouvait se satisfaire de cette situation.

### Exemple 33 : Aurélie

je suis née dans le sud de la France // euh j'ai grandi là / puis à l'âge de vingt et un an je suis partie à Strasbourg où j'ai / pris une année de / faculté / ensuite : euh: j'ai quitté Strasbourg pour aller à Paris // et euh: // de là évidemment nous / j'ai eu un enfant euh / j'ai fait des études pendant un an également euh // à l'université à Paris / puis / **j'ai eu un enfant et j'ai tout lâché / alors euh il a fallu que je m'occupe de cet enfant** // et / mon mari étant anglophone / je recevais de la famille anglaise tout le temps // **et puis ce qui m'énervait c'est d'être un petit peu cette personne qui était dans la cuisine en train de cuisiner pour tout le monde / de faire des bons repas français mais ne rien comprendre des conversations et ça ça m'énervait pas mal** / |-oui-| alors j'ai dit à mon mari « je vais être cinq ans » / on a vécu quand même / six ans à Paris / j'ai dit à \*\*\* (*prénom de son mari*) j'ai dit « okay **c'est à peu près temps là qu'on bouge qu'on fasse autre chose** » j'ai dit « à Paris de toute façon c'est tellement cher la vie est tellement dense » / euh pfff pour élever des enfants c'était pas / c'était pas évident non plus // j'ai dit « **si on veut refaire quelque chose il faut bouger maintenant** » // et c'est ce qu'on a fait // en : / lui étant canadien c'était pas difficile d'avoir les papiers pour euh / venir au Canada / parce que j'étais mariée donc euh: / mes enfants [Aurélie : 9-20]

L'attraction pour la migration s'explique donc ici à la fois par la volonté d'échapper à une situation sociale qu'elle enviait peu, mais aussi par un objectif de pallier cette situation en se formant, en apprenant l'anglais, à travers un séjour qu'elle perçoit comme réversible au bout de cinq ans. Chez elle, ce projet migratoire émane donc d'objections personnelles (« ce qui m'énervait », « ça m'énervait pas mal »), mais est légitimé par un souci de remédiation collective et familiale. D'où le passage de l'utilisation du « je » au « on » dans la citation<sup>173</sup>, ainsi que la référence à la situation économique et à l'avenir de la famille : « c'est tellement cher (...) pour élever des enfants (...) c'était pas évident non plus ».

La destination de la migration est chez Aurélie clairement identifiée, pour les raisons familiales évoquées ci-dessus. Toronto, ville d'origine de son mari, permet ainsi de trouver un terrain d'entente entre ses vellétés de « bouger », de faire ou même de « refaire quelque chose », c'est-à-dire de se construire socialement et professionnellement – notamment d'apprendre l'anglais – et le souci de ne pas partir à l'aveuglette. S'envoler pour Toronto, c'est être assuré de trouver quelque chose en y arrivant, comme un réseau de personnes, des contacts familiaux par la belle-famille, les amis de celle-ci, un logement, même provisoire, des écoles françaises ou anglaises pour les enfants, etc.

Le projet est ainsi semble-t-il construit et rationalisé, pour elle, mais aussi pour son mari. Comme il est canadien anglais, un séjour à Toronto aura certainement pour effet de modérer cette « double absence » dont parle si bien Sayad (1999) : celle de la culture d'origine et celle de la culture d'arrivée<sup>174</sup>. Ainsi, pour Aurélie, choisir Toronto, c'est effectuer un choix

<sup>173</sup> Cf. ex. 33 : « j'ai dit à mon mari "**je** vais être cinq ans" (...) j'ai dit "okay c'est à peu près temps là qu'**on** bouge qu'**on** fasse autre chose" ».

<sup>174</sup> Le corpus montre que cette « double absence » se fait d'autant plus sentir que le séjour dans le pays d'accueil et l'âge des migrants sont élevés. Par exemple, Charlotte, qui n'a que 36 ans, exprime sa peur de vieillir au Canada.



rationnel, à partir d'éléments connus. Si la quête de l'altérité se fait ici en limitant au maximum les représentations illusoires ou mythiques de cette destination, le corpus d'interview révèle que ce n'est pas le cas de tout le monde.

### 3-2.3.3. Le « Rêve du Nouveau Monde », variation du « Rêve américain »

J'ai dit plus haut que pour beaucoup, le mythe de la découverte de l'altérité et le rêve d'un monde meilleur construisent des représentations déformées des destinations. Nathalie l'exprime bien dans l'extrait suivant :

#### Exemple 34 : Nathalie

- 1 L après le lycée / après j'ai dit on verra si je reprends mes études mais ta ça je savais hein je savais depuis euh / je SAVAIS que j'allais pas rester en France / |-ah bon ?-| oui
- 2 L0 expliquez-moi
- 3 L euh je sais pas peut-être que c'est dingue mais euh j'ai un sixième sens je sais quand un // je sais quand je vais faire quelque chose je sais euh / ce qui va se passer je sais mais je sais je savais à dix-huit ans déjà je savais que j'allais pas rester en France / j'avais seize ans j'avais décidé de partir / aux États-Unis ma mère a refusé elle m'a dit « mais ça va pas non ? / euh les Américains ils sont hyper a agressifs t'as t'as que seize ans / qu'est-ce que tu sais de la vie euh / ça va pas hein? » / |-mm-| et puis dix-huit ans là elle m'a dit euh: // « est-ce que t'as toujours envie de: de partir? » j'ai dit « oui » / mais **j'ai dit « j'irai pas aux États-Unis parce que j'ai vu des reportages euh j'ai lu des trucs ils sont dingues hein »** / les Américains ils sont cons ils se croient intelligents mais ils sont cons: brefs / euh: / pis moi j'ai euh: / **un jour je regardais la télé pis // y avait un / des images sur le Canada / paysage: / Québec euh // j'étais tombée amoureuse du paysage / |-mm-| / je dis « ouah c'est magnifique / ouah »** [Nathalie : 35-47]

On voit dans ce témoignage, de façon exemplaire, comment se construisent les représentations. Le contact pré-migratoire, que je définissais en 3-2.1.2, prend ici la forme d'une émission télévisée et se trouve par la suite rectifié par l'interaction sociale. Ainsi, la mère, qui a elle aussi vraisemblablement construit ses représentations de la même façon, lui livre sa vision de la destination. De surcroît, cette mère est elle aussi soumise à des représentations qui sont basées sur son expérience d'immigrante italienne en France. À plusieurs reprises donc, le mythe et les représentations se forment et se déforment par le prisme des médias, la télévision en l'occurrence (Boyer, 2003). Le rêve est essentiellement lié au Nouveau Monde, aux perspectives qu'il offre de se reconstruire, économiquement le plus souvent. Ainsi, Madeleine explique que ce rêve de constitution de la personne (professionnelle, du moins), il n'y a qu'en Amérique qu'elle pouvait le concrétiser :

### Exemple 35 : Madeleine

**je savais que j'allais refaire ma vie en Amérique du Nord** / donc je suis partie j'ai apporté à peu près tout ce que j'avais [-ah oui d'accord-] donc je le savais / j'avais quelque chose en moi parce que je voulais faire des études ici tout ça / donc euh: puis je connaissais j'avais donc une relation avec ce type / et tout donc j'étais déjà dans le milieu universitaire j'ai toujours su que je serais euh / que je resterais toujours dans le milieu universitaire / ça je l'ai su euh / je l'ai su même avant que j'aie à la fac même quand j'étais cancre et tout ça / je savais que je serais prof de fac un jour et que / je resterais dans ce milieu quoi / donc ce que je voulais faire c'était ça et puis euh / donc euh je suis arrivée ici [Madeleine : 44-50]

Elle exprime ici ce que prétendent – cela fait partie du mythe – beaucoup de Français en Amérique du Nord (cf. aussi Lindenfeld, 2002) : l'Amérique du nord donne sa chance à tous, pour peu qu'on veuille réussir, qu'on soit un élève brillant ou un « cancre », comme le dit Madeleine. Il est intéressant de noter l'expression « *refaire sa vie* » utilisée par Madeleine, alors qu'elle n'est qu'une jeune étudiante au moment de son émigration, comme si même la satisfaction et la réussite dans les études, *a fortiori* dans le métier, ne pouvaient se réaliser dans le pays d'origine. Madeleine paraît voir son avenir en France obstrué par un fort déterminisme social, que seule la migration dans le Nouveau Monde peut permettre de contourner.

Il semble en réalité, à travers ce témoignage, que la migration de Madeleine soit autant dictée par des ouvertures professionnelles potentielles au Canada (bien qu'elle n'ait pas encore trouvé de poste universitaire au moment de l'interview) que par sa conscience de la difficulté de réussir dans l'université française sans être lauréate d'un des deux concours sélectifs de l'enseignement<sup>175</sup>. De même qu'on le ressent à d'autres moments de l'entretien, on lit aussi en filigrane l'expression ambivalente d'un sentiment d'immobilité forcée, d'être « coincée » en Amérique du Nord (Forlot, 1999 : 215).

Tout comme Nathalie au tour de parole 1 de l'extrait 34, Madeleine donne cette impression que le destin l'a choisie pour devenir migrante (« je savais », disent-elles toutes les deux à plusieurs reprises). Il semblerait plutôt, pour donner une interprétation plus rationnelle, que le projet migratoire émane en premier lieu d'une culture de la diversité – linguistique et culturelle – construite dans l'enfance, comme je l'ai exposé plus haut. Nathalie, fille d'un Tunisien et d'une Italienne, ainsi que Madeleine, fille d'un Gitan espagnol et étudiante anglophile, ont su depuis leurs jeunes années ce qu'était la mobilité et ce qu'elle permet ou non d'accomplir.

Aussi, le rêve américain n'est pas seulement américain. Il est surtout associé au Nouveau Monde et aux possibilités qu'il offre, mais il est souvent, peut-être même

---

<sup>175</sup> Le Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (CAPES) ou l'agrégation. Elle y fait référence aux lignes 346-347 puis à la ligne 530 de son interview.

principalement, lié à une langue, l'anglais. Par exemple, Marie me disait en 1994 que le projet familial de migration était initialement prévu à Montevideo, en Uruguay, dans les années cinquante. Les motifs essentiels étaient que le climat y était bon, le taux de change et l'économie favorables et qu'une importante communauté française s'y était installée. Toutefois, l'éloignement et des raisons linguistiques – ni elle ni son mari ne parlaient espagnol – les ont poussés à abandonner ce projet et à en construire un autre, de trois ans, au Canada, ce surtout pour apprendre (perfectionner dans le cas de son mari) leur langue anglaise. L'époux lui-même était venu prospector au Canada en 1951 et y avait vu un endroit idéal pour apprendre l'anglais avant d'émigrer en Australie.

Ce projet et ce parcours ne sont pas sans rappeler certains autres du corpus. Ainsi, Clément et Maya, que je cite ici, mais aussi Félicien (l. 25-33 de son interview) et Marcel (l. 22-33 de l'interview) me font part de leur projet et/ou de leur tentative de partir en Australie :

**Exemple 36 : Clément**

- 1 L0 donc vous êtes pas venu seulement comme euh étudiant vous êtes venu comme étudiant avec euh l'idée d'y rester après
- 2 L **d'y rester ici ou en Australie je vais vous dire tout de suite si ça marchait pas ici j'avais dit à ma mère / euh « j'irai voir en Australie si ça peut être mieux »** [-mm-] mais j'ai beaucoup apprécié Toronto j'ai beaucoup aimé Toronto / où / dans la semaine qui suit je le dis souvent / j'étais là depuis une semaine / et je me sentais chez moi [-ah oui d'accord-] et ça c'était y a 28 ans / parce que j'avais y avait absolument aucune différence entre moi et n'importe qui [Clément : 351-356]

**Exemple 37 : Maya (et son époux, L2)**

L1 alors euh [-est-ce que vous êtes venus ensemble-] oui toujours / bon la première fois on mari est venu tout seul pour euh décrocher pour voir un petit le pays qu'est-ce que ça donnait / [-mm-] / euh **on a essayé de partir d'émigrer au / en Australie / on a fait tous nos papiers pour immigrer en Australie mais l'Australie n'a pas voulu de nous parce qu'on ne parlait pas anglais / on a passé des entretiens mais on ne parlait pas anglais / (...)** / donc nous ben pour euh: pour pallier à tout ça **on a dit « on va partir au Canada s'ils nous acceptent / comme ça on va apprendre notre anglais et puis après ben ça sera plus facile pour nous d'aller en Australie »** [Maya : 316-325]

Les raisons de ces projets tiennent autant de l'esprit d'aventure que j'ai identifié plus haut (Félicien parle de partir « loin », l. 25-33 de son interview) que de l'objectif d'accroître ses biens économiques et professionnels. Clément souligne sa volonté que « cela march[e] » (ex. 36), Maya et son époux ont le même objectif (ex. 37) et Marie [interview de 1994] évoquait la crise du logement à Paris dans les années d'après-guerre. L'émigration est aussi le synonyme de vie plus facile, ne serait-ce que dans l'acte de s'expatrier : ainsi, Marcel souligne que les autorités australiennes « payaient le voyage des émigrants pour venir en Australie », ce qui bien sûr arrangeait grandement ses affaires financières (l. 30-31 de son interview).

Outre l'image volontairement paisible qu'il véhicule, le Canada – tout comme l'Australie – était représenté comme un moteur économique et dynamique. Toutefois, le portrait change souvent d'apparence lors de l'arrivée au Canada, c'est-à-dire quand le mythe rencontre la réalité de l'expérience quotidienne. Denis explique avoir déchanté face à la réalité de la vie montréalaise, loin de la présentation qu'il en avait reçue en France :

**Exemple 38 : Denis**

étudiant salarié en France donc j'avais déjà un peu d'argent avec moi / et cet argent je l'ai dépensé en l'espace de quelques mois euh parce que je ne trouvais aucun emploi à Montréal / euh **contrairement à ce que: aux promesses alléchantes qu'on m'avait euh / fait miroiter en France notamment des Canadiens et même des administrateurs canadiens des fonctionnaires canadiens** / en tous cas / j'arrive à Montréal et là où je me heurte c'est que tout de suite d'ailleurs c'est un petit incident qui euh aurait dû me faire comprendre ça tout de suite / **dès que je: à l'aéroport le chauffeur de taxi me dit euh en parlant un petit peu que je venais manger prendre le / le pain de la bouche des Canadiens** [-mm-] / **hein euh: alors euh / c'est symptomatique / j'ai trouvé aucun emploi du côté francophone / parce que dès qu'on me reconnaissait comme français / euh les portes se fermaient automatiquement** j'avais les qualifications pour faire un tas de choses j'étais prêt à faire n'importe quoi / euh: à tel point même que je voulais euh travailler même comme ouvrier conducteur de camions dans la Baie James ou des choses comme ça mais **en tant que Français / AUTomatiquement les portes étaient fermées** / et surtout un Français qui n'avait pas de: /// euh personne pour l'aider quoi parce que je connaissais vraiment personne y avait personne pas de contacts euh pas de famille pas de / pas de: pas d'amis vraiment euh donc euh le lobbying ça marchait pas pour moi euh pas de petit clan et cetera [Denis : 23-34]

On découvre ici ce qui est central à la vie de l'immigrant français au Canada, qu'il soit au Québec ou, dans le cas qui m'intéresse, en Ontario : le rapport entre langue et identité. Je reviens sur ce point en 3-3 et dans les chapitres suivants. Pour un migrant français au Canada, ce qui est en jeu, c'est la façon dont il va réussir à s'en sortir, à prospérer, d'abord grâce à ses compétences intellectuelles et professionnelles, mais aussi grâce au bilinguisme présent aux différents niveaux de la société canadienne. C'est en ce sens que les projets migratoires au Canada offrent des cas de figure d'une grande variété, car la langue agit à la fois comme un outil de gestion de la migration, c'est-à-dire comme un « minimisateur » de risques et comme un « maximisateur » de bénéfices. Ce qui caractérise ces projets migratoires, c'est que la question linguistique concerne ici le français *et* l'anglais. La langue, aux sources du fonctionnement du parcours migratoire, de son projet à sa trajectoire, en assure en partie les phases et les vicissitudes, ou pour parler comme les migrants eux-mêmes, la réussite ou l'échec.

### 3-3. LES PRATIQUES LANGAGIÈRES COMME MÉCANISMES GÉNÉRATEURS DE LA MIGRATION

Nous entrons désormais dans le domaine des pratiques langagières<sup>176</sup>. Celles-ci contribuent au façonnement du projet migratoire, avant d'agir sur le parcours migratoire et d'en assurer soit la pérennité, les aléas, les contingences. En même temps, le projet migratoire, par les contraintes linguistiques à venir qu'il suscite, a un effet sur les pratiques sociales et langagières. Si certains, comme Nathalie, optent pour un développement de leurs compétences culturelles et linguistiques avant de partir (lectures, recherche d'informations, inscription à des cours de langue), d'autres orientent leur projet migratoire en optant pour des solutions de facilité.

Aller au Québec d'abord parce qu'on y parle français en constitue le meilleur exemple. D'autres encore voient leur projet échouer (du moins provisoirement) du fait d'une carence de formation ou par manque de compétences linguistiques liées à ce projet. On se rappelle ici le projet de Maya et de Marie, qui ne peuvent émigrer respectivement en Australie et en Uruguay parce qu'elles n'y parlent pas la langue dominante. Il s'agit, pour ces émigrants, de mettre en place une stratégie migratoire basée sur un équilibre entre les risques et les bénéfices de l'altérité.

#### 3-3.1. *La langue comme outil de gestion du risque*

Même dans les cas de force majeure (guerre, intempéries, etc.), la décision de migrer est une décision complexe (Hammar et Tamas, 1997 ; Fischer *et al.*, 1997). Si bien sûr les migrants que j'examine dans cette étude ne postulent pas au statut de réfugiés, ils sont de très près concernés par cette « décision de micro-niveau » qui se fait selon quatre critères de motivation : les besoins économiques existentiels, les besoins de sécurité, les besoins d'intégration et d'acceptation sociales et les besoins d'accomplissement de soi-même (Fischer *et al.*, 1997 : 51). Quand bien même elle répondrait à ces motivations, la migration comporte des risques non négligeables, le plus important étant la non réalisation de tout ou partie des critères ci-dessus. On découvre en écoutant parler les interviewés que la langue est un outil de gestion des risques, en ce sens qu'elle minimise leurs effets dans des situations de déplacement où la confrontation à l'inconnu et à l'abandon du connu augmentent ces risques.

Bien entendu, nous sommes là dans la perception, dans le pressentiment de ce qui compose la différence entre lieu d'origine et lieu d'accueil, c'est-à-dire entre la ville d'origine en France et Toronto (ou Montréal ou Québec pour certains). Dans ce cadre, la recherche a

<sup>176</sup> Une théorisation et une définition complètes des pratiques langagières se trouvent dans le chapitre suivant, à la section 4-2.

montré que plus le lieu d'émigration est différent (sur les plans culturel, linguistique et social), plus les migrants potentiels mesurent le risque de ne pas être en mesure de réaliser un niveau plus élevé de fonctionnalité (« utility ») par le moyen de la migration (Fischer *et al.*, 1997 : 60). Ainsi, il y a dans le corpus deux types de décision : celles d'une migration au Québec et celle d'une migration au Canada anglais. Ce dernier symbolise un espace perçu par les Français comme culturellement bien distinct du pays d'origine, comme je l'ai analysé plus haut dans la section 3-2.3.1 (*Apprendre autre chose*).

### 3-3.1.1. Le français comme « minimisateur » de risques

Pour gérer de façon raisonnée le risque lié à la migration et, partant, pour maximiser les chances de réussite, certains utilisent la langue comme « minimisateur » de risques. Ainsi, après avoir été rejeté par l'Australie, pour des raisons qu'il n'identifie pas comme linguistiques, mais plutôt ethniques (il est eurasien)<sup>177</sup>, Félicien se tourne vers le Canada et choisit le Québec :

#### Exemple 39 : Félicien

alors après / avoir laissé tomber l'Austra alors mon mon mon / mon seul mon choix c'était le le Canada / |-mm-| / parce que euh c'était euh / euh parce que c'est / l'idée de ce qu'on se fait en Fran de ce qu'on fait en France du Canada les grands espa:ces les opportunités |-mm-| / l'Amérique (*rire léger de L*) / les Indiens |-oui oui-| enfin tout toutes ces histoires / (*rires de L*) / et puis après je me suis dit « oui le Canada euh: / ça serait bien **et puis ils parlent français donc j'aurai pas de problèmes** » **parce que jusqu'à à cette époque-là enfin j'avais un niveau anglais euh / euh: /// scolaire** / |-oui-| donc c'était pas grand chose (*rires de L*) |-oui oui-| / hein [Félicien : 47-52]

Ici, on perçoit clairement que la motivation est liée à la fois à l'image de l'Amérique, des opportunités qu'elle offre, du sentiment de liberté qu'on s'attend à y trouver (« les grands espaces », dit-il), mais aussi à la possibilité exceptionnelle dans le Nouveau Monde de pouvoir y parler français et donc à la perception qu'on peut éviter toute sorte de « problèmes » par ce biais : intégration, accès au marché du travail, mais aussi – et c'est important dans le cas de Félicien – obtention d'un visa de résident.

Parfois, les représentations de cette minimisation du risque par la langue sont corroborées, voire créées, par les personnes chargées de l'immigration dans les services diplomatiques canadiens. L'exemple 38 de Denis, cité et analysé plus haut, le montre bien. Ce dernier affirme être venu à Montréal sur les conseils de l'immigration canadienne, en fonction de « promesses alléchantes » qu'on lui avait « fait miroiter en France » (Denis, début de

<sup>177</sup> Cf. l. 30-34 de son interview : « l'Australie euh je sais pas non ma sœur avait essayé de / d'immigrer en Australie et pis ils l'avaient rejetée / (*rires de L*) |-ah oui ?-| / oui parce que euh: notre nom est d'origine vietnamienne / |-mm-| / et déjà à cette époque-là ils voulaient pas ils voulaient pas de: d'Asiatiques / enfin / moi j'étais français on était français mais ils en ils en savaient rien hein / rien que le rien que le nom |-ah oui ?-| ils ils / déjà ils ont dit non on vous veut pas (*rires de L*) »

l'extrait 38). De même, Yvonne exprime ce souci de gestion du risque, entretenu par les services d'immigration du Canada et issu de la tension entre compétence en langue anglaise et connaissance du français :

**Exemple 40 : Yvonne**

oh je suis arrivée quand d'abord euh // à l'ambassade du Canada à Paris / |-mm-| / **ils m'ont suggéré // de venir dans le Québec / parce que on parlait français / |-mm-| / puis j'étais tout à fait d'accord vu que mon anglais était très / école secondaire (rire léger de L) / |-mm-| / donc pas très / pas très fort /** alors je suis déci j'ai décidé de venir au Canada / et euh à Montréal par conséquent [Yvonne : 105-108]

Ainsi, la langue française, dans un premier stade du parcours migratoire à l'état de projet, paraît à certains participer de cet effet de minimisation de risques, mais sert aussi de garant d'une meilleure intégration. Pour beaucoup d'immigrants, parler la langue du pays d'accueil, c'est s'assurer une meilleure intégration. Ceci représente un des nombreux points qui semblent relever de l'évidence, un de ces « *ceteris paribus* », terme d'économiste qui renvoie à ces phénomènes qui ne paraissent pas nécessiter de démonstration, souvent parce qu'ils se trouvent déjà bien ancrés dans le sens commun.

Or, on découvre d'abord que la langue ne garantit pas toujours l'intégration, particulièrement dans le cas des Français au Canada francophone, comme je le montrerai dans le chapitre suivant. Dans d'autres cas, la langue française peut se révéler d'une utilité modérée si d'autres critères, d'ordre éducatif, professionnel ou économique, font obstacle (*cf.* les exemples de Luc et de Mathieu, section 4-4.4.1). Ainsi, Marcel, après trois ans de formation en Australie, armé d'un diplôme d'architecte et d'une bonne connaissance de la langue anglaise, émigre malgré tout à Montréal. Or, les possibilités d'emploi après l'Exposition Universelle de 1967 restreignent significativement ses chances de prospérer :

**Exemple 41 : Marcel**

je suis arrivé à Montréal et là c'était en 69 |-mm-| euh / **y avait plus de travail pour les architectes** |-ah oui-| **ç'avait été euh / trois ans plus tôt / j'aurais eu** |-à l'Expo là-| **oui / là c'était fini / alors euh j'étais un peu désespéré /** j'avais plus d'argent |-mm-| j'ai vu une annonce dans le *Globe and Mail* de à Toronto / et je suis arrivé là en autobus et / j'ai trouvé un travail mi-décembre [Marcel : 60-63]

Bien sûr, le choix de la destination ne s'effectue pas seulement en fonction de critères linguistiques, mais ceux-ci sont souvent déterminants dans la décision. Les immigrants français mesurent bien, par leur expérience migratoire, la différence entre leurs attentes d'intégration prioritaire au Québec du fait de leur statut de Français et le constat que cette province, à travers son discours modernisant de l'époque (Heller, 2002 : 42-43 ; Labrie *et al.*, 2001 ; Heller et Labrie, 2003b), quoique francophone, n'accepte les Français que pour ce

qu'ils sont, c'est-à-dire des immigrants. Ceci a un impact très important sur les différences entre pratiques langagières pré-migratoires et post-migratoires. Perçu comme un outil de minimisation des risques et donc de sécurisation linguistique, la langue et son miroir, la culture, en entrant dans l'espace migratoire, peuvent créer l'effet inverse, c'est-à-dire se révéler des obstacles à l'adaptation au milieu. C'est ce que dit François dans l'exemple suivant :

**Exemple 42 : François**

ben à Montréal euh: **au début c'était pas toujours très facile / |-oui-| parce que mon français était pas adapté au / québécoisé / (rires de L) /** mais euh / euh j'aimais bien Montréal et ce ça s'est produit que par la suite / j'ai fait à Montréal / la même chose j'ai j'ai été dans une compagnie d'assurance à Montréal / |-ah oui-| / la \*\*\* (nom de cette compagnie) / et puis // (tourne les pages de son album) euh // j j'ai fait des // je suis devenu gérant j'étais tellement bon vendeur / |-ah oui-| (rires de L0) / disons que / vu mes origines près de la Suisse je suis devenu un baratineur hein / je suis je suis très bon pour faire de la vente [François : 157-161]

On remarque ici que la langue, que François se représente comme outil de minimisation des risques (il ne parle pas bien anglais et a passé quelques années au Maroc), est en réalité un obstacle. Finalement, sa réussite, ce n'est pas à la langue qu'il l'attribue, mais à des pratiques liées à son origine. Ces pratiques sont d'abord sociales : il travaille pour une compagnie d'assurances helvétique alors qu'il y a déjà travaillé en France et qu'il a un rapport particulier à la Suisse où il a été résistant pendant la guerre. Pour François, ces pratiques sont aussi langagières, car il s'attribue des compétences liées à cette origine, se disant « baratineur », donc bon commercial. C'est donc par le travail et par l'origine que François prospère, et non par ce qu'il croyait être un outil d'intégration et de sécurisation : la langue française.

Toutefois, l'espoir de voir la langue maternelle, le français en l'occurrence, opérer comme outil de minimisation du risque se retrouve à nouveau dans le discours de François lorsque nous discutons de sa migration intra-canadienne de Toronto à Montréal :

**Exemple 43 : François**

- 1 L0 vous avez quitté Montréal à cause de la politique / et pourquoi Toronto pourquoi pas New York comme vous avez dit
- 2 L ben parce que une fois qu'on était à Mon à // on avait quelques relations à Toronto / parce que **c'était plus facile de venir à Toronto que de recommencer à aller à New York / |-oui-| / où y avait plus de problèmes pour euh pour se réadapter: et cetera / et où le français n'avait plus de valeur à: en aux États-Unis / alors qu'à Toronto le français restait à une certaine**
- 3 L0 mais en 1967 il y avait pas beaucoup de monde qui parlait français à Toronto
- 4 L // y en avait pas beaucoup mais **si peu qu'il y en avait ça commençait**
- 5 L0 ça commençait donc vous l'avez s / vous l'avez senti vous vous êtes pas dit
- 6 L oui oui / que **ça recommençait ça commençait à avoir une influence / d'être français à Toronto**
- 7 L0 vous vous êtes pas dit que peut-être vous vous réussiriez mieux aux aux aux /



- 8 L au Canada que:  
 9 L0 non non aux Etats-Unis qu'au Canada ?  
 10 L non pas c'est mieux / |-ah oui-| / je m'adaptais mieux au / Canada qu'aux États-Unis parce que / euh / parce que **y avait juste l'anglais aux États-Unis / alors qu'ici c'était ça nous servait quand même de base** [François : 346-360]

Outre des questions de relations et donc de contact, ou même d'ébauche de réseau, François évoque la langue française comme facteur potentiellement garant de l'adaptation au nouveau pays. Son rêve initial, partir aux États-Unis, se trouve remplacé, avec l'expérience de la vie canadienne, mais aussi celle de la migration, par une stratégie de calcul du rapport entre risques et bénéfiques (Fischer *et al.*, 1997). Cette stratégie sert à bon nombre d'immigrants à jauger leurs chances d'accroissement d'un capital qui est à la fois culturel (posséder les deux langues du Canada pour montrer qu'on s'y intègre) et économique (maîtriser toutes les situations langagières professionnelles telles que le migrant se les représente au Canada).

### 3-3.1.2. Le bilinguisme comme capital économique et culturel

De façon au moins aussi marquante que la langue française, les savoirs communicationnels bilingues sont souvent considérés comme un facteur d'attraction au Canada. Cela se joue à plusieurs niveaux. D'abord, le Canada est considéré par les interviewés comme lieu d'apprentissage de la langue anglaise et donc d'un bilinguisme plus ou moins avancé. En d'autres termes, aller à Toronto, c'est se garantir à la fois l'apprentissage de l'anglais et l'atout non négligeable de la possession du français, atout que l'on peut faire fructifier dans la phase de demande d'immigration que plus tard, dans la recherche de travail, comme le montrent les extraits suivants :

#### Exemple 44 : Mathieu

j'ai fait une demande d'immigration j'ai obtenu le le le donc sans vraiment dire que j'allais que je faisais ça pour aller à l'université (*rires de L*) / mais donc avec mon euh / bon **je parlais un peu l'anglais pas très bien mais je parlais un petit peu l'anglais quand même à l'époque et euh / je parlais français** et avec un / diplôme d'ingénieur euh: / l'immigration au Canada y a dix ans c'était assez facile / donc j'ai obtenu le le le statut de: d'immigrant reçu [Mathieu : 70-74]

#### Exemple 45 : Patrice

- 1 L0 vous êtes venu comme immigrant ou vous aviez un visa comment  
 3 L oui ben j'ai demandé un visa d'immigrant |-d'accord-| / c'était beaucoup plus simple euh  
 4 L0 et alors là y a pas eu de difficultés administratives E  
 5 L non pas trop de difficultés administratives euh du moment que // enfin **j'ai obtenu très facilement un visa d'immigrant / parlant français parlant anglais** / relativement étant / et puis et puis je pense que: peut-être étant donné mon: / disons sorte de travail que j'avais |-mm-| / peut-être qu'avec / non y a pas eu de difficultés [Patrice : 152-163]

Mathieu et Patrice évoquent les ouvertures que procure la maîtrise d'une ou des deux langues officielles du Canada, et on peut considérer que ceci constitue un facteur d'attraction, surtout au Canada anglais. La plupart de ceux qui s'expatrient au Québec le font par volonté de capitaliser leur langue française, comme on l'a vu plus haut. Ainsi, le Canada, notamment sa partie anglophone, attire parce qu'on y est à même d'apprendre l'anglais ou de le perfectionner, comme dans les cas de Maya, Marie, Amandine, Mathieu, entre autres. On retrouve souvent cette représentation du Canada comme un pays où le français est répandu et où les interactions avec les francophones – et Canadiens plus généralement – sont fréquentes et faciles dans cette langue (*cf.* François, ex. 43).

L'accès à des ressources bilingues français/anglais joue aussi à un niveau pré-migratoire, par exemple quand Clément doit faire des choix d'université, de cursus et de formation professionnelle initiale. Inscrit au collège Glendon (bilingue) de l'Université York<sup>178</sup>, il opte pour des études « post-graduées » en traduction à l'Université d'Ottawa. Cet exemple illustre parfaitement la recherche d'un développement de compétences bilingues, Ottawa étant elle-même une ville où les deux langues sont pratiquées. En jouant même sur les deux codes (« let's be *bilingue* speak English »), Amandine exprime bien les attentes nourries par certains migrants francophones vis-à-vis du Canada et de ses vertus prétendument bilingues :

**Exemple 46 : Amandine**

oh ben / ce qui nous plaisait énormément c'est le pays bilingue / |-d'accord-| / et **comme tout le monde euh pff / la surprise elle est grande hein** / |-mm / mm-| (*rire léger de L0*) **parce que le bilinguisme euh / let's be bilingue speak English** / |-mm-| / c'est tout [Amandine : 339-341]

Amandine exprime ici de façon ironique ce que constatent de nombreux francophones en arrivant à Toronto : une communauté dispersée, une sensation de dilution dans la masse, ainsi que surtout la perception d'un bilinguisme unilatéral des francophones, sans contrepartie du côté des anglophones. Il n'en reste pas moins que le bilinguisme, au sens de bilingualité que lui donnent Hamers et Blanc (2003), constitue non seulement une richesse culturelle, mais aussi un capital linguistique à faire fructifier sur le marché linguistique torontois ou à remporter dans son pays d'origine, le cas échéant.

---

<sup>178</sup> L'Université York, située dans la banlieue nord de Toronto, est une université anglophone qui possède un « college » bilingue, Glendon.

### 3-3.2. La question de la réversibilité du projet migratoire

#### 3-3.2.1. Rôle des langues dans les migrations à réversibilités renouvelées

La réversibilité<sup>179</sup> du projet peut ici se définir comme la représentation que le migrant a du déroulement et des objectifs de son parcours. Dans l'expérience migratoire, le retour, ou la re-migration (ou tout autre forme de mobilité) est l'actualisation, c'est-à-dire la mise en pratique, de cette réversibilité. Bien sûr, certains projets sont réversibles par nature, contraints obligatoirement par l'absence de visa ou de prolongation de contrat de travail. Le tableau en annexe présente les réversibilités à caractère obligatoire, souvent de nature administrative (un diplomate, ou un titulaire de visa d'étudiant, de coopérant, de travail temporaire, etc.). Dans les deux exemples suivants, les deux protagonistes ne sont pas contraintes par des questions de visa ni de contrats professionnels limités. Chacune est venue avec son époux, lui-même citoyen canadien. On voit donc ici la différence entre la réversibilité envisagée et le retour effectif. Ni Aurélie ni Élise n'actualisent la réversibilité originelle de leur projet :

#### Exemple 47 : Aurélie

**L'idée de venir au Canada euh: pour moi était okay je viens cinq ans au Canada j'apprends l'anglais // et ensuite je retourne en France** (*léger rire de L*) |-ah oui-| / parce que je jamais je m'étais mise dans la tête que je quitterai XXX / donc ça fait vingt-deux ans que j'ai quitté la France / euh je retourne régulièrement en France visiter ma famille [Aurélie : 30-33]

#### Exemple 48 : Élise

j'ai quitté mon / mon travail chez \*\*\* (*nom d'entreprise*) nous nous sommes mariés et nous sommes venus nous installer / à Toronto / |-à Toronto-| parce qu'il était en train de faire lui se sa maîtrise de géologie / |-mm-| / donc euh / **la décision a été de venir ici nous installer à Toronto le temps qu'il finisse ses études / dan:s le but de repartir ensuite nous installer définitivement en France** [Élise : 35-39]

Inscrit dans un rapport étroit à la quête de la réussite économique et professionnelle, on constate l'importance de la motivation linguistique dans le projet migratoire. Dans les représentations comme dans les positionnements effectifs (Labrie *et al.*, 2000 : 95-96), la langue anglaise<sup>180</sup>, ou plutôt sa maîtrise, est identifiée par la plupart comme un des critères de réussite sur place (puisque c'est la langue du pays), mais aussi lors d'un retour éventuel. Maya exprime ici ce que signifie pour un migrant la construction de son répertoire linguistique par la migration, répertoire linguistique aux variétés forcément différentes et aux valeurs renouvelées et enrichies par et dans le nouvel espace social qu'est la migration à Toronto :

<sup>179</sup> Domenach et Picouet (1995 : 37-41) analysent la mobilité migratoire en termes de réversibilité et d'irréversibilité des flux.

<sup>180</sup> Ou celle de l'espagnol, dans le cas du projet uruguayen de Marie [interview de 1994]

#### Exemple 49 : Maya

- 1 L1 on a essayé de partir d'émigrer au / en Australie / on a fait tous nos papiers pour immigrer en Australie mais l'Australie n'a pas voulu de nous parce qu'on ne parlait pas anglais / on a passé des entretiens mais on ne parlait pas anglais
- 2 L2 mm je sais pas si c'est vraiment la la raison
- 3 L1 entre autres ou peut-être parce que ils aiment pas les Français les Australiens ça aussi / en tous les cas / donc nous ben pour euh: pour pallier à tout ça **on a dit « on va partir au Canada s'ils nous acceptent / comme ça on va apprendre notre anglais et puis après ben ça sera plus facile pour nous d'aller en Australie » / donc c'est ce qu'on a fait on est venu ici / pour essayer d'apprendre notre anglais bon on a appris notre anglais // mais bon maintenant on a plus envie d'aller en Australie / |-mm-| je veux dire: / non ça nous intéresse plus du tout / mais en fait au début c'était ça c'était pour apprendre la langue c'est pour ça qu'on a pas choisi le Québec / |-ah oui-| on est venu directement à Toronto parce que ben si si on veut apprendre la langue hein il faut aller dans un endroit où on parle anglais [Maya : 317-328]**

Ce sentiment d'une nécessaire appropriation de la langue se ressent fortement dans le discours de Maya qui utilise à deux reprises l'adjectif possessif « notre anglais ». La langue étrangère, par son apprentissage ou son perfectionnement, est donc au cœur de la migration, en ce sens qu'elle en est parfois le moteur (Maya et son mari viennent à Toronto pour apprendre l'anglais) et l'indice de succès.

Au début de son parcours, Marcel voyait d'un œil positif sa migration australienne, qui n'a duré finalement que trois ans, car il a pu y apprendre l'anglais et préparer sa future migration au Canada : « j'ai fait un super voyage et puis là je connaissais pas très bien l'anglais donc ça a été une façon d'apprendre l'anglais » (Marcel, l. 32-33 de son interview). En ce sens, Maya et Marie ont eu un projet inverse de celui de Marcel, mais qui procède de la même dynamique. Les premières<sup>181</sup> s'installent au Canada anglais pour y apprendre l'anglais et réussir leur expatriation ultérieure en Australie, alors que Marcel s'installe en Australie, y apprend l'anglais surtout pour étudier et voyager, puis pour faire valoir ce bilinguisme auprès des autorités d'immigration du Canada.

#### 3-3.2.2. L'anglais en France, ou quel rendement pour la migration ?

Un peu plus loin dans l'interview de Maya, une autre forme de réversibilité se fait jour et s'apprête d'ailleurs, quelques jours après l'interview, à être actualisée en un retour effectif en France, après deux séjours de trois et quatre ans à Toronto considérés par leurs protagonistes comme des échecs. La langue comme ressource et comme bien économique ne fait aucune ambiguïté dans l'exemple suivant :

---

<sup>181</sup> Elles partageaient ce projet avec leur époux, ce qui n'est pas anodin. Il y a dans mes corpus de DEA et de thèse (45 personnes interviewées, dont 21 femmes) une tendance nettement plus masculine à partir seul « à l'aventure ».

**Exemple 50 : Maya (et son époux, L2)**

- 1 L0 et finalement vous pensez que pour tous les deux euh: le fait de parler les deux langues maintenant ça va vous euh / ça va vous aider dans votre / future vie professionnelle
- 2 L1 oui
- 3 L2 **c'est un plus**
- 4 L1 oui
- 5 L0 je pense hein
- 6 L2 que j'aie deux métiers c'est un plus surtout quand on travaille sur les ordinateurs sur euh internet |-oui-| sur tout les: / tout ce qu'on sait faire quoi hein [Maya : 945-952]

Dans cet extrait et dans les propos de Paul qui suivent (ex. 51), la langue anglaise est associée à une potentielle augmentation des chances de réussir son retour. Le problème pour eux n'est pas de se réintégrer ou de se réadapter, car Maya et son mari (qui prend part à notre dialogue de façon continue à ce stade de l'interview) déclarent ne jamais avoir perdu le sens de ce qui fait la culture et le mode de vie français. Ils mentionnent la gastronomie ou la tradition de l'apéritif, les interactions sociales de la vie quotidienne telles que les invitations entre voisins, qu'ils n'ont jamais pu reproduire à Toronto. Il s'agit plutôt pour eux de capitaliser ces biens culturels et linguistiques qu'ils ont acquis en migration, et même de définir un projet professionnel de retour autour de ces ressources nouvelles – langagières essentiellement – dans un marché économique qu'ils savent mondialisé (Heller, 2002 ; Heller et Labrie, 2003), marché au sein duquel les ressources linguistiques jouent en faveur de ceux qui savent les manier avec efficacité et discernement.

Les compétences langagières développées deviennent donc des ressources à faire valoriser dans le pays du retour si le projet migratoire était axé sur la réversibilité et associé, entre autres, à une dynamique d'accroissement des biens de diverses natures. Les plus significatifs d'entre eux sont les biens culturels, les biens professionnels et les biens linguistiques<sup>182</sup>. Paul et Mathieu citent même cet accroissement des ressources linguistiques qui pour eux – et pour tous – se traduit en acquisition de biens professionnels à faire valoir dans les échanges sur un marché économique et linguistique (Bourdieu, 1982) en cas de retour au pays d'origine :

**Exemple 51 : Paul**

si je venais / je pense que si je venais à retourner en France je pourrais me targuer d'une expérience / euh professionnelle / |-mm-| / euh **je pourrais vendre une expérience américaine** je suis pas convaincu qu'on fasse nécessairement la différence / |-mm-| / euh entre le Canada et les États-Unis / euh je pense que je pourrais y a un / **y aurait éventuellement un marché / sur lequel je pourrais me vendre** / mais / je dirais les portes ne me sont pas nécessairement grand ouvertes |-non-| / et je trouve que j'ai plus la possibilité de prouver ici / que je ne peux l'avoir en France [Paul : 384-389]

<sup>182</sup> À dessein, je ne mentionne pas l'objectif d'accroissement des biens financiers, car on le trouve rarement dans le corpus. Il semblerait que peu de migrants associent la migration à Toronto à une sorte de « ruée vers l'or » moderne, où Toronto serait cette mine providentielle qui fournirait l'occasion de s'enrichir de façon significative.

### **Exemple 52 : Mathieu**

je suis très bien ici et euh / mais en fait mais je voulais ça en fait c'est ce que je recherchais **je recherchais une expérience nord-américaine anglophone vraiment l'opportunité de euh de de de d'apprendre l'anglais de travailler en anglais de / et éventuellement de ramener ça en France avec moi** // pour l'instant ça s'est pas fait ça fait déjà // onze ans que nous sommes restés ici donc euh [Mathieu : 281-284]

On constate malgré tout la lucidité des deux interviewés. Même si rien ne garantit le succès lors de la « vente » de ces biens, Paul (*cf.* le verbe « (se) vendre » dans l'extrait 51) considère être beaucoup plus en mesure de « se vendre sur le marché » qu'avant sa migration du fait de l'« expérience américaine » dont il a bénéficié. En réalité, on sait que cette expérience est bien sûr canadienne anglaise et non américaine, mais on voit ici de façon explicite l'amalgame entretenu par certains et le flou des représentations sur la distinction Canada anglais/États-Unis lorsqu'il s'agit de négocier les compétences professionnelles.

Il est intéressant aussi de constater que ce qui relève du professionnel est associé à la culture américaine, mais ce qui est du ressort du linguistique émane de l'expérience canadienne. En d'autres termes, Paul avancerait des compétences de travail américaines et compétences langagières bilingues canadiennes. Mathieu, lui aussi, parle à la fois d'expérience nord-américaine et d'accès accru à des répertoires linguistiques à faire valoir, à « ramener » dit-il, en France (ex. 52).

### **3-3.2.3. Réversibilité/retour et la question des enfants : aspects sociolinguistiques**

On comprend qu'outre les doutes qu'émet le migrant quant à ses chances de succès à l'aller (émigration) comme au retour au pays, un des obstacles au retour est la naissance des enfants (Varro, 1984 ; 1995a ; Lindenfeld, 2002). Paul et Mathieu sont désormais pères d'enfants en bas âge. À partir de leur naissance dans le pays d'accueil, les enfants constituent un des critères essentiels de l'avenir du parcours migratoire. Il suffit, pour s'en convaincre, d'écouter les témoignages de François, d'Isabelle, de Jacqueline ou de Paul, parmi d'autres, pour voir que l'avenir change lorsqu'une descendance arrive dans la famille (Lindenfeld, 2002). La réversibilité du parcours devient soudain moins évidente, du moins pendant les quinze ou vingt premières années de vie des enfants. Cela renvoie bien sûr à des questions de socialisation, d'éducation, de pratiques culturelles et linguistiques. Lorsqu'ils sont nés dans la société d'accueil ou quand ils y sont arrivés très jeunes, ces enfants ne vivent pas leur vie comme une trajectoire migratoire, contrairement à leurs parents.

Dans la famille de Maya, le retour est justifié par un mal-être des parents, alors que les enfants semblent avoir trouvé leurs marques, comme l'indiquent les tours de parole 2 et 4 de l'exemple suivant. Dans ce cas-là, sans que les parents ne renient les difficultés à venir, le

parcours du retour trouve une partie de sa légitimation dans le fait avantageux que les enfants possèdent désormais des ressources linguistiques plus grandes que leurs futurs camarades français :

**Exemple 53 : Maya (et son époux, L2)**

- 1 L0 y a jamais eu euh: d'incursion de temps en temps de l'anglais lors de repas familiaux ou:  
2 L1 pas entre nous entre les enfants oui / les enfants oui |-oui-| ils ont tendance à / à se parler en anglais / ben au début je /  
3 L2 c'est un jeu ça leur plaît  
4 L1 au début je me battais un peu je voulais qu'ils parlent en français tout ça / puis bon **maintenant du fait qu'on repart en France il m'ont demandé l'autorisation de se parler en anglais parce qu'en France ils ont peur de l'oublier** / |-mm-| **alors donc maintenant c'est accordé hein** |-d'accord-| mais bon la langue parlée de toute façon c'est le français ça vient / c'est automatique hein mais ils aiment bien (...)  
5 L0 (...) donc vous me dites là à votre retour en France que qu'ils / vous tenez à ce qu'ils gardent leur anglais finalement  
6 L1 ben oui c'est pas **après neu neuf années passées ici ce serait dommage qu'ils perdent leur anglais quoi hein** / |-oui oui-| / **vous voulez garder les avantages**  
7 L2 **c'est un plus**  
8 L1 **c'est un plus** |-oui-| hein [Maya : 272-281 / 294-299]

À la fois forme d'interaction naturelle de jeunes locuteurs bilingues (Maya, tour de parole 2) et « jeu » (L2, tour de parole 3), le recours à l'anglais par les enfants de Maya a été légitimé par le fait que la famille rentrait en France. Ceci se fait d'un côté à la demande des enfants et de l'autre côté par la prise de conscience des parents de l'importance de mettre en valeur les biens linguistiques à la disposition de chacun. Par conséquent, les langues jouent bel et bien ce double rôle de ressources linguistiques dans le cadre de la quête d'une réussite sociale<sup>183</sup> et de ressource symbolique en lien avec la construction identitaire.

Maya montre bien aussi que ce revirement de politique linguistique familiale (voir section 5-2), à savoir l'évolution de la politique du français unique à la maison à une tolérance de la conversation bilingue ou unilingue anglaise au foyer tient dans la rupture de l'équilibre entre les deux rôles indiqués ci-dessus. Le souci, désormais, n'est plus de transmettre une « francité » aux enfants, car le retour en France est annoncé. Il s'agit plutôt de garantir le succès de ce retour. La langue anglaise, en tant que bien acquis en migration, doit être capitalisée : comme l'a déjà dit le mari de Maya (L2) à leur propre sujet dans l'exemple 50, ils répètent tous les deux que « c'est un plus » (tour de parole 7 et 8) et il s'agit de « garder les avantages » (tour de parole 6). Les enfants, outre un bilinguisme, ont aussi grandi au Canada et acquis une forme de « canadianté » et cette appartenance double ne peut – selon les parents – que jouer en leur faveur.

<sup>183</sup> Il s'agit d'un objectif qui, de façon classique, touche tous les membres de la famille : le fils cadet à un niveau scolaire, le fils aîné à un niveau universitaire, et les parents au niveau professionnel.

### 3-4. SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS

Les questions migratoires, particulièrement celles ayant trait aux sociétés nord-américaines, intéressent depuis longtemps les sociologues et anthropologues, comme en témoigne la prolifique recherche de l'école de Chicago et des études qui en ont tiré leur inspiration. Toutefois, ce chapitre a souligné que certaines carences analytiques ont réduit la portée des conclusions de cette sociologie, notamment du fait d'une prise en compte insuffisante des questions de marchés et des conditions économiques, ainsi que d'une insistance – compréhensible dans les années d'avant-guerre – sur l'inscription territoriale résidentielle et communautaire des groupes de migrants. Ce qui ressort de la plupart des études sociologiques de la migration, malgré l'exception balbutiante de certaines analyses de Chicago, dont celles de Thomas et Znaniecki (1918) et Wirth (1928), c'est la focalisation de la recherche sur les questions d'adaptation et d'ethnicité dans le pays d'accueil du migrant, qui est de ce fait avant tout un immigrant / immigré.

J'ai proposé, à la suite des travaux de Sayad, que cette dynamique qui associe émigration et immigration soit restituée dans les analyses, c'est-à-dire que la période qui précède l'expatriation soit prise en compte dans l'examen des phénomènes migratoires. Pour sortir de la dichotomie classique *facteurs de poussée / facteurs d'attraction*<sup>184</sup>, j'ai d'abord postulé que la migration est un processus dynamique (un parcours) et émis des hypothèses sur l'existence de cultures pré-migratoires qui ont des effets sur les choix des acteurs sociaux quant à leur immobilisme ou à leur mobilité migratoire. Parmi ces facteurs facilitateurs, j'ai identifié l'existence chez certains d'une culture de la mobilité, chez d'autres (parfois les mêmes), d'une culture de la diversité, du métissage et du plurilinguisme.

Bien sûr, le déplacement dans un autre pays tient parfois de l'illusion et du rêve, notamment celui du Nouveau Monde. Toutefois, ceci malgré les apparences qu'offrent *a priori* certains discours, on a pu découvrir que les projets de migration sont très rarement irrationnels. Au contraire, ils sont souvent construits sur une quête de l'ailleurs (les espaces, les lieux), de l'altérité (les gens, les objets, les actes) et de l'apprentissage de la nouveauté (les savoirs, les compétences, etc.). Parmi les éléments de cette altérité et de cette nouveauté, la langue joue un rôle non négligeable.

Ainsi, j'ai indiqué que les pratiques langagières subissaient les conséquences de la migration. Mais il me fallait aller plus loin que ce constat déjà maintes fois démontré et illustré

---

<sup>184</sup> Ces concepts sont probablement plus connus sous leur nom anglais de *push factors / pull factors*.



dans la littérature sociolinguistique. Pour répondre à ma thèse centrale du rapport entre pratiques langagières et parcours migratoires, j'ai insisté sur le rôle fondateur de ces pratiques sur les décisions de partir et sur les orientations stratégiques liées à la migration. Ainsi, j'ai découvert que dans le cas des Français de Toronto, la langue ne fait pas que subir l'influence de l'expérience migratoire, mais en devient un des outils de production. Elle est notamment un instrument de gestion du risque, agissant comme minimisateur de ce dernier et maximisateur de capital dans la nouvelle société. En effet, un acteur social néo-torontois peut ainsi miser sur le français et sur le bilinguisme pour se construire, de façon prévisionnelle puis de façon effective, un parcours familial et professionnel autour de la possession, de la maîtrise et de la négociation d'un capital culturel et linguistique bilingue. Ainsi, il s'assurera une réussite non seulement dans la société d'accueil mais aussi dans son pays d'origine, en cas de réversibilité du parcours.

La spécificité de cette migration française – et on pourrait émettre l'hypothèse qu'il en est de même chez les autres francophones de Toronto – réside dans le maintien d'un équilibre entre capitalisation des ressources linguistiques, pratiques langagières et positionnements identitaires en migration. Cette question constitue l'axe majeur du chapitre suivant, où nous entrons dans la trajectoire migratoire proprement dite, c'est-à-dire la réalisation du projet pré-migratoire que j'ai examiné jusqu'à présent.

## CHAPITRE 4

### PRATIQUES LANGAGIÈRES ET IDENTITAIRES DANS LE PARCOURS

#### 4-1. INTRODUCTION

Ce chapitre est construit autour de la problématique du rapport entre le parcours en migration – dans toute la complexité sémantique que j’ai donné au mot « parcours » dans le chapitre précédent – et les pratiques langagières et identitaires. Il s’agira de montrer que le langage, dans les pratiques quotidiennes et récursives (Giddens, 1987), est central dans la construction identitaire de cette migration française dans la capitale ontarienne. Tout être humain se construit, durant sa vie, dans une ou plusieurs cultures, au travers d’une ou plusieurs langues et des pratiques langagières qui en sont issues. La migration, par la rencontre interculturelle qu’elle crée, impose à divers degrés l’appropriation de nouveaux repères culturels et langagiers (Beheydt et Demeulenaere, 2003).

L’exposé débutera par la définition d’un certain nombre de termes et la mise en place de jalons théoriques qui émanent non seulement de la littérature scientifique sur les questions concernés, mais aussi du matériau analytique de mon corpus, tout cela dans une l’optique constructiviste et dynamique d’une analyse anthropologique et langagière. Je montrerai ensuite que dans une ville comme Toronto, aux multiples visages linguistiques et culturels, le migrant français effectue des choix d’investissements langagiers différents qui sont étroitement reliés à des choix identitaires et que ces différents types de choix se font tantôt stratégies, tantôt contraintes, ce lors de différentes phases traversées par le migrant dans l’expatriation.

Ces stratégies, qu’elles soient tournées vers la francophonie, vers l’anglophonie majoritaire ou vers le développement de compétences multiculturelles (Taylor, 1994 ; Constant, 2000 ; Quell, 2000) ou de réflexes transnationaux (Basch *et al.*, 1994 ; Hannerz, 1996 ; 1997 ; Kennedy et Roudometof, 2001), relèvent aussi bien d’un souci d’intégration et d’hétéro-acceptation<sup>185</sup> dans la société d’accueil que d’une capitalisation de biens linguistiques sur un marché où les langues, pour les « possesseurs » du français, peuvent jouer un rôle qui dépasse le culturel et l’anecdotique et représenter un double enjeu. Il s’agit d’abord d’augmenter les bénéfices personnels et simultanément, ou consécutivement, de participer selon diverses modalités à l’émergence d’une culture communautaire de langue française à

---

<sup>185</sup> Dans cette recherche, l’hétéro-acceptation se définit comme le processus par lequel un acteur social en évalue un autre, le juge et finalement l’accepte.

Toronto. Celle-ci prend, on le verra, plusieurs formes comme l'investissement dans une francophonie torontoise pluraliste, dans une société multiculturelle et mondialisante, ou encore dans une « francité française » transplantée à Toronto.

Une question méthodologique survient donc à ce stade de l'analyse : les pratiques langagières se mesurent en actes, en discours et en formes linguistiques. Les discours de l'interview ont la particularité d'être fortement métalinguistiques et méta-identitaires (voir sections 6-4 et 7-3). En disant ce qu'ils ont à dire, les interviewés, de façon performative, construisent aussi leurs représentations. Ils mettent en mots leurs façonnements identitaire, ethnoculturel et linguistique. Cet ensemble constitue ce que l'on peut appeler les pratiques langagières, dont j'approfondie la théorisation ci-dessous.

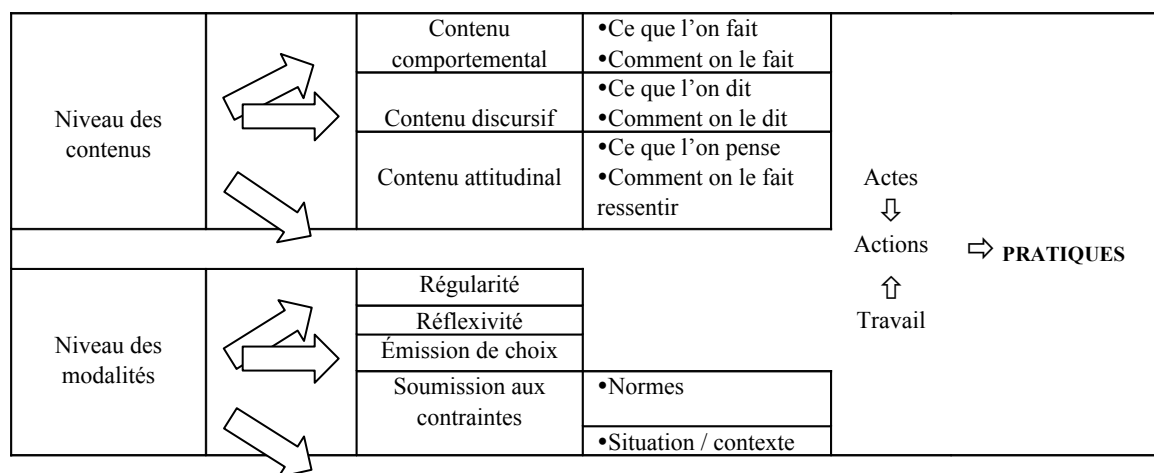
Conjointement à l'imaginaire et aux représentations, le discours trahit le rôle des langues dans les processus de sécurité ou d'insécurité identitaire, ou pour être plus fidèle à l'optique dynamique qu'induisent les parcours migratoires, de sécurisation, d'insécurisation et de re-sécurisation. L'interview peut servir, implicitement ou explicitement, d'espace de mise en mots et parfois même de théorisation sur les phénomènes d'adaptation culturelle et linguistique. Ainsi, les données relevant des questions d'investissements communautaires, d'apprentissage de la culture et de la (ou des) langue(s) d'accueil, ainsi que de positionnements sur et par rapport à un marché se trouvent thématiques et analysées dans les pages qui suivent.

## **4.2. DÉFINITIONS DES PRATIQUES LANGAGIÈRES**

### ***4-2.1. Des pratiques***

Concept couramment utilisé par les philosophes et les sociologues, la pratique s'entend ici comme la dynamique créant des contenus sociaux par un travail régulier, réfléchi et assumé par l'acteur social, mais aussi soumis à la relativité de la situation ainsi qu'à des normes morales et sociales imposées de l'extérieur. Celles-ci sont de diverses natures et se déclinent notamment dans des actes qui renvoient à des comportements (ou des conduites), des attitudes (au sens que leur donne la psychologie sociale) et un discours. Par ailleurs, le niveau des contenus s'actualise dans des modalités, c'est-à-dire dans un travail social qui suppose une réflexivité de l'acteur social dans ses pratiques sociales quotidiennes, pratiques dans lesquelles il émet des choix et se soumet à des contraintes. On peut résumer cette définition dans la schématisation suivante :

**Figure 4 : schématisation des pratiques sociales quotidiennes**



#### 4-2.2. Le langagier, ses pratiques et la structuration sociale

Apparue à la fin des années soixante-dix, l'expression « pratiques langagières » a été définie par J. Boutet, P. Fiala et J. Simonin-Grumbach (1976) comme des pratiques sociales possédant une double régulation. Déterminées par le social et ses situations en même temps qu'elles produisent des effets sur ces situations, ces types de pratiques contribuent ainsi à les transformer (Boutet *et al.*, 1976 ; Boutet, 1994 : 60-65 ; 1995c : 250). On reconnaît bien ici le principe de circularité et de réciprocité des influences entre le social et le langagier, ainsi que du rapport co-constructif à effet réciproque entre pratiques et situation : c'est dans les situations et par les situations que les pratiques prennent forme, mais ces pratiques sont aussi constitutives des situations. Partant, cette optique illustre bien la réciprocité des effets de deux types de pratiques les unes sur les autres. D'une part, le processus migratoire – lui aussi constitué d'une multitude de modalités qui s'actualisent dans des discours et des conduites – et d'autre part les pratiques langagières.

S'inscrivant dans une approche davantage cognitive et éducative, Élisabeth Bautier a proposé de considérer que « les pratiques langagières sont les manifestations résultant dans les activités de langage de l'interaction entre différents facteurs linguistiques, psychologiques, sociologiques, culturels, éducatifs, affectifs (...) qui sont constitutifs des caractéristiques individuelles et du groupe » (Bautier-Castaing, 1981 : 4). Cette approche permet aussi d'appréhender les pratiques langagières comme ne se limitant pas aux aspects proprement linguistiques, même si la langue en demeure un volet fondamental. Bautier rappelle à juste titre que la notion de pratiques langagières met de l'intelligibilité dans la diversité et l'hétérogénéité des phénomènes liés au langage (Bautier, 1997 : 13).

Je proposerai ici d'une part de définir les pratiques langagières comme des activités conscientes (ou réflexives) et inconscientes mettant en jeu une interaction de phénomènes liés au langage (pris dans sa globalité), activités dont l'exécution, située dans le temps et l'espace, a systématiquement pour origine la situation de l'acteur dans une structure sociale composée d'espaces discursifs et pour effet de le re-situer dans cette structure. D'autre part, il convient de rappeler que les sociologies constructivistes, en dépit de leurs approches diverses, récusent toutes l'opposition entre holisme et individualisme<sup>186</sup>. Elles n'acceptent d'accorder le primat ni aux acteurs ni aux structures (Riutort, 2004 : 214-249). Il s'agit plutôt d'imbriquer ces deux éléments qui n'ont pas d'existence les uns sans les autres (Berger et Luckmann, 1986).

Pour le sociologue britannique Anthony Giddens, la structuration de la société consiste en un processus de relations sociales se structurant dans le temps et dans l'espace, par l'entremise de la dualité du structurel. Les agents ne se constituent pas indépendamment des structures, mais tout cela s'effectue dans une dualité (Giddens, 1987 : 75). Pour lui comme pour Berger et Luckmann (1986), la société existe à deux niveaux, celui des structures sociales et celui des représentations des agents. Ces deux niveaux se renforcent mutuellement dans la pratique du fait des routines à l'œuvre dans l'exécution des actions sociales et acquièrent par là même une certaine « solidité ». En empruntant à l'ethnométhodologie la notion de compétence, Giddens décrit la manière dont les agents puisent leurs repères pour agir dans les situations. Pour lui, l'acteur social ne dispose pas forcément d'une conscience discursive lui permettant d'expliquer ce qu'il fait. En revanche, ce même acteur a une conscience pratique qui agit et fonde son action sur certains points d'appuis (puisés dans la réalité) ainsi que sur son expérience passée :

*« La quasi totalité du savoir commun est de nature pratique : il est inhérent à la capacité de "continuer" d'accomplir les routines de la vie sociale (...). Le contrôle réflexif est un trait caractéristique de toute action (...). En effet, les agents ne se contentent pas de suivre de près le flot de leurs activités et d'attendre des autres qu'ils fassent de même, ils contrôlent aussi, de façon routinière, les dimensions sociale et physique des contextes dans lesquels ils agissent. »* (Giddens, 1987 : 52-54)

Cette perspective permet de souligner à nouveau que dans les questions de méthodes d'investigation, la primauté doit être accordée à la découverte de la structuration par l'observation des actes quotidiens et par la participation au dialogue, c'est-à-dire, sur un plan

---

<sup>186</sup> La démarche du constructivisme consiste à prendre en compte les mécanismes par lesquels la réalité sociale prend forme. Il est important ici de souligner que dans cette démarche, la présence même de l'observateur a pour effet d'influer sur le phénomène qu'il étudie. Dans les approches sociologiques holistes, les phénomènes sont saisis à partir du collectif qui est censé permettre de donner du sens à chacun de ses éléments.

purement méthodologique, par la confrontation du chercheur aux données qualitatives du terrain, récoltées par la fréquentation des lieux<sup>187</sup> sur lesquels il enquête.

### **4.3. IDENTITÉ ET ADAPTATION : DÉFINITIONS ET POSITIONNEMENT THÉORIQUE**

#### ***4-3.1. L'identité, complexité et polymorphie d'un concept***

Depuis qu'en 1950, l'anthropologue américain E. Erikson a étudié un certain nombre de questions touchant à l'identité dans son ouvrage *Enfance et société*, le concept d'identité a fait florès dans la littérature des sciences humaines, à la fois du côté des psychologues que de celui des sociologues et anthropologues. Ce succès n'a pas ignoré les chercheurs francophones, comme en témoigne l'important séminaire sur l'identité dirigé par Claude Lévi-Strauss en 1974-1975 (Lévi-Strauss, 2000a). Mais succès ne signifie pas accord sur les définitions ni reconnaissance de l'utilité du concept pris en tant que tel, c'est pourquoi l'on retrouve couramment le lexème « identité » accompagné d'un adjectif, par exemple « identité culturelle » ou « identité sociale ». Cela aide probablement les scientifiques sociaux à manipuler le concept en contournant sa « double caractéristique de l'évidence et de l'ambiguïté » (Baggioni et Kasbarian, 1996 : 856) qu'il présente.

La complexité et la polymorphie du concept d'identité ne doivent pas faire oublier que dans le discours même des interviewés, le mot surgit souvent et qu'il n'appartient pas donc uniquement au monde et à la terminologie du chercheur. Comme j'ai opté pour une démarche constructiviste et partiellement compréhensive<sup>188</sup>, je ne passerai pas sous silence la définition que les interviewés accordent eux-mêmes à ce qu'ils perçoivent être une, ou leur, identité. Les lignes qui suivent retracent rapidement le périple épistémologique du concept d'identité.

---

<sup>187</sup> La troisième partie de la thèse développe les questions relatives aux espaces. La langue, par les normes, les attitudes et les comportements qu'elle suscite, est une composante importante de ces espaces, que cela soit dans le pays d'accueil ou dans le pays d'immigration.

<sup>188</sup> On rappellera ici que Max Weber considérait que le rôle de la sociologie était d'interpréter l'activité sociale pour en extraire une explication causale de son cours et de ses effets. Pour réaliser une activité sociale qui a du sens, la présence de l'autre, qui co-produit par là même cette activité, est nécessaire. Cette perspective est étonnement proche du constructivisme, de l'interactionnisme et des théories linguistiques énonciatives. Toutefois, D. Véronique rappelle que ni Weber ni Schütz (le second s'étant inspiré des travaux du premier pour analyser l'intersubjectivité sociale) n'envisage la place du langage dans leurs analyses (Véronique, 1997 : 81-82). Un sociologue contemporain, J.-C. Kaufmann (1996) donne à l'approche compréhensive un sens particulier sur le plan méthodologique : il s'agit pour le chercheur de mettre en lumière par l'entretien les catégories de pensée des interviewés et de produire ainsi les hypothèses de sa recherche qui permettent l'explication sociologique. Cette approche socio-anthropologique, originale, mais parfois contestée pour son parti pris méthodologique, rend toutefois service au chercheur en ce qu'elle permet de redonner à l'entretien sa vraie valeur de production de discours co-constructeur de la réalité sociale. Je renvoie ici aussi à la section 2-3.1.4 où j'ai brièvement présenté les optiques épistémologiques et méthodologiques de certains travaux de psychologie et de sociologie (Raymond, 1968 ; Ghiglione et Blanchet, 1991 ; Demazière et Dubar, 1997).

Depuis la philosophie antique, deux dimensions essentielles de l'identité se trouvent soulignées : une persistance temporelle, où le Même se caractérise par la pérennité, la stabilité et l'immutabilité, et d'un autre côté l'unité qualitative, où le Même est marqué par l'unité, tout en s'opposant au différent (Berdal-Masuy, 1997 : 283). C'est bel et bien cette opposition au différent qui caractérise l'identité, « cette confrontation du même et de l'autre, de la similitude et de l'altérité » (Blanchet et Francard, 2003b : 155). La philosophie de Ricœur souligne, de façon très intéressante pour la linguistique générale, que l'identité d'une personne, ce qu'il nomme le pôle « *idem* » ne s'incarne, dans la parole, que par l'existence et la structuration de l'Autre, de l'altérité, de ce qu'il appelle le pôle « *ipse* » (Blanchet et Francard, 2003b : 156). Ainsi, Ricœur explique que c'est dans le « je » que s'institue un « tu » et c'est dans le « tu » que l'autre s'institue en « je » (Ricœur, 1993 : 92).

Cette perspective interactive de l'identité personnelle permet de rappeler qu'il n'y a pas de logique à vouloir expliquer l'identité sans l'altérité et que l'identité individuelle n'a pas de prise épistémologique en dehors de la construction identitaire collective. Cela signifie que le Même induit le collectif et que donc l'altérité implique l'existence d'un Autre au sens collectif. Quand bien même ce qui vient d'être dit serait contestable sur un plan purement philosophique, j'adopterai ici le principe paradoxal énoncé par Edgar Morin, à savoir l'unité multiple et la multiplicité unique de l'être humain (Morin, 2001 : 71). Ce positionnement philosophique, qui relie de façon immuable l'individu à ses personnalités, mais aussi au collectif, laisse aussi entrevoir que l'identité personnelle n'est pas un donné, mais un processus en construction, constitué principalement dans la référence aux parents et aux ancêtres (Morin, 2001 : 94), autrement dit dans une constitution historique, tant personnelle que collective. De surcroît, l'individu n'est pas unique, mais dans sa complexité, il est multiple – ne serait-ce, comme le rappelle E. Morin (2001 : 95), que dans la dualité corps-esprit – et marqué par les dédoublements et les multipersonnalités (*ibid.* : 97).

Ceci a une importance fondamentale pour l'étude de la migration, en particulier dans sa dimension socio-psychologique : entre isolation et assimilation totale en migration, il existe une multitude de « schémas » possibles, inscrits dans un continuum et dans une dynamique diachronique de l'adaptation du migrant à la société d'accueil. Tout ceci permet d'affirmer ici que les questions d'identité, dans toute leur complexité, doivent être placées et étudiées d'un point de vue qui est celui des sciences humaines, ou pour être plus en phase avec mon positionnement, celui des sciences sociales. En effet, Mucchielli rappelle que parler d'identité en général, c'est souligner que l'on désire se pencher sur l'identité de l'acteur social, défini comme un individu ou une collectivité (Mucchielli, 2002 : 9-10).

Ensuite, il convient de souligner que l'existence d'un acteur social naît en partie de la tension entre un axe de la réalité et un axe de l'imaginaire (Pirotte, 2001, cité dans Blanchet et Francard, 2003b : 157). Cet imaginaire, pris dans son acception collective, est constitué d'un ensemble de représentations mentales qui permettent l'interprétation, le découpage en quelque sorte, du réel. Ainsi, l'identité se construit à partir de la tension entre l'inscription dans l'expérience de phénomènes et leur interprétation au sein de ce que Lévi-Strauss et Benoist appellent un « foyer virtuel, espace auquel les acteurs sociaux se réfèrent pour expliquer un certain nombre de choses sans qu[e ce foyer] ait jamais d'existence réelle » (Lévi-Strauss et Benoist, 2000 : 332).

Cette dernière citation illustre la position des anthropologues face au concept d'identité. Ayant bien compris le morcellement que suscite ce concept si l'on s'attelle à l'étude des sociétés, qu'elles soient traditionnelles ou non, Lévi-Strauss émet l'hypothèse que l'intérêt, voire la déférence, que nous accordons au concept d'identité n'est peut-être que « le reflet d'un état de civilisation dont la durée aura été limitée à quelques siècles (Lévi-Strauss, 2000b : 11). Dans le même esprit, certains soulignent que la fréquence accrue de ce concept dans tout le discours de sens commun ou même scientifique lui confère un effet de mode (Gallissot, 1987) qui en fait un objet partiellement étranger au développement de la recherche scientifique (Cuhe, 2004 : 82), en empêchant de ce fait l'étude avec discernement<sup>189</sup>. Pour l'anthropologie, champ disciplinaire incontournable dans cette étude des rapports langues-migration<sup>190</sup>, l'identité ne peut être conçue sans les rapports étroits qu'elle entretient à la culture, autre grand domaine polymorphe et polysémique des sciences humaines et sociales. Le concept d'identité culturelle, apparu aux États-Unis dans les années cinquante, se fonde sur quelques principes importants, qu'il convient de rappeler ici.

#### ***4-3.2. Quand l'identité se fait culturelle et sociale***

L'identité, comme je l'ai dit plus haut, peut difficilement s'analyser en tant que telle, toute seule, c'est-à-dire sans repérage dans un contexte épistémologique. C'est pourquoi je partirai de l'idée – qui n'est pas originale, du reste – que l'identité doit se définir et s'analyser dans son ancrage social et dans sa dimension culturelle. C'est parce que l'identité culturelle renvoie de façon inévitable à son pendant social que le psychologique et le social sont

---

<sup>189</sup> Lévi-Strauss parlait déjà en 1977, dans la version publiée du séminaire évoqué plus haut, de « cette fameuse crise de l'identité dont on nous rebat les oreilles » (Lévi-Strauss, 2000a : 11). Il y décelait autre chose : l'approche du point où chacune de nos personnes doit cesser de se prendre pour l'essentiel.

<sup>190</sup> Et à la sociolinguistique dans son ensemble, comme le rappelle F. Berdal-Masuy dans sa thèse (1997 : 284-287).



intimement liés chez tout un chacun, et que la dimension interactive de l'existence a pour conséquence la mise en relation des identités individuelles et des identités collectives. Or, le groupe, pour exister, a besoin de se fonder sur des oppositions symboliques et ses membres, individus que regroupent des circonstances conjoncturelles, doivent se raccrocher à des sentiments d'appartenance caractéristiques de l'entité à laquelle ils choisissent d'appartenir : une classe d'âge, une classe sexuelle, une catégorie socioprofessionnelle, une région, une nation, etc. (Cuche, 2004 : 82-83 ; Blanchet et Francard, 2003a : 22-23).

#### **4-3.2.1. Une structuration identitaire constante**

Pour Cuche, la culture est l'une des composantes essentielles de l'identité sociale. Se fondant sur la dynamique régissant les processus d'inclusion et d'exclusion, la culture opère une distinction entre le « nous » et le « eux » par l'entremise des différences culturelles (Cuche, 2004 : 83). Il faut dire d'ores et déjà que la culture ne se réduit pas à ce qui ressortit aux lettres et aux arts (la culture des gens cultivés, si l'on peut dire), mais elle englobe, au delà de ces dernières, « l'ensemble des produits de l'interaction de l'homme avec son environnement (outil, habitat, institution, etc.) et avec autrui » (Blanchet et Francard, 2003b : 157).

Dans le cadre d'une analyse des acquisitions de compétences culturelles en migration, il convient de mentionner le mouvement de balancier qu'engendrent les processus de contextualisation et de décontextualisation, identifiés par Py et Grossen (1997). Le sujet – que je préfère appeler ici acteur social – fait face à de nouveaux savoirs et savoir-faire, donc à de nouveaux « objets communiqués » qui font l'objet d'un travail de schématisation. Apparaissant dans des contextes particuliers et nouveaux, les objets communiqués sont extraits de leur contexte d'origine pour devenir des constituants d'une compétence enrichie. Lorsque l'acteur social mobilise « de nouveaux pans de connaissances dans le cadre de situations inédites », il y a « un travail de recontextualisation » (Py et Grossen, 1997 : 4).

Par ailleurs, il convient aussi de souligner que ni identité ni culture ne sont substantielles (Blanchet et Francard, 2003b : 157), c'est-à-dire qu'elles ne se caractérisent pas par la stabilité et la substantialité, mais au contraire l'interaction, le dynamisme et la redéfinition constante. On le constate dans le simple fait qu'il existe en migration nombreuses phases de (re-)construction de l'identité culturelle et que l'entretien lui-même est le lieu de la mise en discours d'une identité en évolution.

#### 4-3.2.2. Subjectivisme vs. objectivisme : le continuum identitaire anthropologique

Dans la littérature anthropologique, les approches objectivistes de l'identité culturelle, incarnées par les théories primordialistes et culturalistes, soulignent que l'identité est construite sur la base de critères déterminants tels que l'hérédité, la langue, la religion, les traditions culturelles, etc. Le primordialisme a eu une importance considérable dans l'étude des rapports entre culture et identité, notamment au travers des théorisations d'E. Shils (1957) et C. Geertz (1963), qui postulaient que l'ethnicité est une propriété essentielle *a priori* attribuée aux liens ethniques et transmise dans et par le groupe, sans relation avec l'*out-group* (Poutignat et Streiff-Fenard, 1999 : 99)<sup>191</sup>. Ce faisant, ces théories souffrent d'une vision parfois trop « génétique » de l'identité, dans laquelle cette dernière préexiste quasiment à l'individu qui doit s'y conformer (*ibid.* : 95-101 ; Cuche, 2004 : 84 ; Martiniello, 1995, 34-40).

À l'opposé de ce continuum théorique, l'approche subjectiviste de l'identité culturelle refuse d'accepter une attribution définitive de celle-ci et souligne au contraire que les identités culturelles (ou ethniques) se créent par identification et par un sentiment d'association – ou d'appartenance – à une communauté imaginaire. Cette théorisation est essentiellement représentée dans un paradigme instrumentaliste ou mobilisationniste (Poutignat et Streiff-Fenard, 1995 : 105-122) qui trouve ses origines dans une vision moderne de la société au sein de laquelle les États-nations se caractérisent par la compétition de leurs membres pour l'accès à des ressources se raréfiant.

Dans cette optique instrumentaliste, l'ethnicité devient l'expression d'un intérêt personnel, mais plus souvent commun (*cf.* les groupes d'intérêt, les lobbies). En adoptant cette position, on conçoit la construction identitaire comme étant dictée par les représentations que les acteurs sociaux se font de la réalité sociale et de ses divisions (Cuche, 2004 : 85). Or, il semble difficile de réduire l'identité culturelle et ethnique à des constructions éphémères et dictées essentiellement par des stratégies et des choix exclusivement situationnels, alors que certaines de ces constructions identitaires, malgré leur caractère « processuel », ont tendance à se stabiliser dans l'expérience migratoire.

---

<sup>191</sup> Poutignat et Streiff-Fenard (1999) soulignent que cette perspective primordialiste, quoique rapidement critiquée et dépassée, a souvent été présente, avec plus ou moins grande force, dans des travaux aussi variés que ceux de Barth (1969) et de Douglas et Lyman (1976) par la mise en avant de la dimension englobante, fondamentale et ineffable de l'ethnicité. Même un sociolinguiste comme J. Fishman (1977) n'échappe pas à cette vision. Pour lui, la langue est le lieu de discontinuité entre les groupes et d'ineffabilité de l'appartenance ethnique. C'est ce qu'il appelle la *paternité* (« *paternity* »), en l'opposant au *patrimoine* (« *patrimony* »), concepts construits autour d'interprétations comportementales et stratégiques du rôle de la langue (Poutignat et Streiff-Fenard, 1999 : 101 ; Fishman, 1977 : 17-22).

### 4-3.2.3. Des frontières entre groupes à la pluralité identitaire

Toute identité, définie culturellement ou ethniquement, se trouve et se réalise – ou, pour employer un terme plus linguistique, s’actualise – dans le contact avec l’autre. J’ai rappelé ci-dessus les paroles de Paul Ricœur sur la relation inhérente du « je » et du « tu »<sup>192</sup>. À un niveau groupal, ces phénomènes sont encore plus remarquables en situation de migration. Les principes énoncés par l’anthropologue norvégien Fredrik Barth reposent sur cette dynamique relationnelle (Barth, 1969). Plutôt que d’observer les groupes et leur ethnicité pour définir une identité par des traits caractéristiques, Barth propose de situer dans la relation et dans la situation spécifique au contact inter-groupal la construction identitaire de chacun de ces groupes, c’est-à-dire de problématiser l’identité ethnique comme étant créée dans et par l’échange et l’interaction.

Ainsi, chaque trait culturel devient distinctif et a une efficacité plus ou moins grande dans la définition et le maintien d’une distinction identitaire. Ainsi, Barth permet aux études anthropologiques de changer de point de vue sur l’identité culturelle et ethnique, en abandonnant la conception de l’identité comme substance ou, à l’opposé, comme simple objet de manipulation, pour se tourner vers un examen des échanges et des contacts entre acteurs sociaux censés représenter tel ou tel groupe. Ce n’est plus l’identité en elle-même et dans l’absolu qui est pertinente, mais la frontière (« boundary », en anglais) entre les différentes représentations identitaires.

En gardant à l’esprit cette actualisation de la différence par la présence de frontières entre représentations groupales, il serait plus opportun de parler au pluriel d’« identités culturelles ». En effet, il est naïf de croire que le migrant passe d’une identité à une autre dans la migration. Par exemple, dans le cas des enfants de migrants, Giraud critique le mythe qui consiste à parler d’une « double identité », alors qu’en réalité, c’est à une identité mixte que l’on a affaire (Giraud, 1987 : 59-67), mais parfois conflictuelle. Ce mythe révèle la difficulté du sens commun à ne pas percevoir l’identité, qu’elle soit sociale, culturelle ou ethnique, comme monolithique (Cuche, 2004 : 91). Lahire a d’ailleurs analysé de façon brillante la pluralité des dispositions et des façons d’agir et de voir de l’acteur social, pluralité qui provient de ses expériences socialisatrices non seulement multiples, mais hétérogènes (Lahire, 2001).

Cette pluralité prend une dimension tout à fait importante dans l’étude de la migration, avec l’opposition quelque peu stérile entre culture d’origine et culture d’accueil. Toutes deux

---

<sup>192</sup> Les linguistes énonciativistes, de Benveniste à Culioli, en passant par Bakhtine et Guillaume, l’ont aussi montré à leur façon en insistant sur le fait que la présence d’un énonciateur institue obligatoirement celle d’un co-énonciateur, habilité à valider ou non les énoncés de l’autre.

sont perçues comme stables et statiques, alors qu'elles s'actualisent, pour chaque acteur social, dans ses interactions quotidiennes. Dans son pays d'origine déjà, le futur expatrié (au sens courant et non administratif du terme) ne peut être réduit à une seule identité, mais s'inscrit déjà dans une multiplicité de caractéristiques constitutives d'une culture (provenance géographique, origine sociale, langue, accent, etc.) et cette identité complexe et plurielle, dessinée dans le déroulement et les interactions du social, font que chacun privilégie, en fonction de contraintes, mais aussi de choix de hiérarchisation et de stratégies (Camilleri *et al.*, 1999), l'une ou l'autre de ses identités sociales, au travers d'actes identitaires.

Ces derniers, conceptualisés par Le Page et Tabouret-Keller (1985), font des discours des symptômes sociaux permettant à un locuteur de projeter sa symbolisation du monde, invitant de ce fait implicitement les autres à partager cet univers et à partager les attitudes qui y sont associées. En recevant le retour de ses interlocuteurs, un acteur social énonciateur se sent soit renforcé dans sa vision du monde, soit incité à la modifier, dans ses formes comme dans ses contenus. Si l'on applique cette théorisation aux questions migratoires, ces actes permettent aux acteurs sociaux de se situer sur un spectre de l'identité, ou pour le dire plus simplement, de s'identifier à telles ou telles pratiques, ce par choix, par contrainte, par stratégie et par habitude. La migration implique donc des processus d'identification qui répondent à une multiplicité de phénomènes relevant de ces pratiques sociales.

On sait que la langue constitue – Le Page et Tabouret-Keller (1985) l'ont d'ailleurs efficacement démontré – la porte d'entrée de chaque acteur dans la sphère sociale. La langue, ainsi que le rappellent Blanchet et Francard (2003b : 159), est bien davantage que le véhicule d'une identité culturelle. Elle en est le produit tout en la créant. Les pratiques langagières deviennent ici fondamentales à la compréhension de ce double mouvement d'élaboration et de diffusion de l'identité culturelle. Prises dans leur globalité épistémologique, les pratiques langagières sont éminemment sociales, et permettent d'avoir une vue d'ensemble de l'identité culturelle, entre la perception objectiviste et l'analyse subjectiviste dont j'ai parlé plus haut.

Dans l'approche constructiviste, mais aussi interactionniste que je privilégierai dans cette thèse, j'abandonnerai le concept d'*ethnicité* au sens d'identité ethnique absolue au profit d'une vision des pratiques identitaires dans lesquelles chaque acteur social, par des pratiques sociolangagières, se construit en communiquant des différences et des positionnements culturels dans des contextes interethniques qui varient en fonction des significations que les uns et les autres leur donnent. Ainsi, les situations, par nature évolutives, donnent lieu à des interprétations différentes, souvent par la médiation symbolique du langage (Py et Grossen,

1997 : 9-11)<sup>193</sup> et chaque acteur social, en l'occurrence chaque immigrant, donne de l'intelligibilité à ces situations. Ses comportements s'en trouvent dictés, ce qui donne une autre dimension aux questions d'adaptation des migrants.

#### **4-4. Les pratiques sociales communautaires, ou le poids de l'implication**

##### ***4-4.1. De la communauté***

Lorsque l'on aborde la dimension collective des pratiques sociolangagières, il semble important de définir ce que l'on entend par communauté. Il n'est pas question ici d'entrer dans un débat qui anime la sociolinguistique depuis les années soixante, celui de la communauté linguistique<sup>194</sup>. Il s'agit plutôt de se positionner par rapport à ce débat dans l'optique de redéfinir ultérieurement ce qu'on entend par communauté, en regard non pas d'une approche théorique ou philosophique, mais par le constat empirique de la façon dont les membres des groupes étudiés ici construisent leurs identités ethnoculturelles et collectives.

Après une longue période où la notion de communauté s'incarnait surtout dans une communion d'essence divine prônée par le pouvoir ecclésiastique médiéval (Ferréol, 2003 : 63), la notion de communauté émerge dans la pensée sociale dès le XIX<sup>e</sup> siècle, notamment dans les écrits des précurseurs de la sociologie que furent Tönnies, Weber, Simmel et Durkheim. La notion de communauté se trouve ainsi souvent théorisée de façon clivée, par exemple entre la célèbre dichotomie entre communauté (*Gemeinschaft*) et société (*Gesellschaft*) énoncée par Tönnies (1944 [1887]) et exploitée de façon dynamique par Weber (1971 [1922]) dans les concepts de communalisation (*Vergemeinschaftung*) et de sociation (*Vergesellschaftung*).

Durkheim, dès 1893, distinguait quant à lui entre solidarité mécanique et solidarité organique. Selon lui, la première est l'apanage des sociétés primitives dont les membres sont réunis autour d'un lien social fondé sur la ressemblance, où les consciences individuelles se confondent presque avec l'identité collective. Dans la société moderne où la division du travail accentue les phénomènes de différenciation et donc d'individuation, les consciences individuelles tendent à se substituer aux consciences collectives. C'est de cette transformation

---

<sup>193</sup> En particulier dans la situation spécifique d'interaction que constitue l'interview. Py et Grossen (1997 : 10-11) rappellent d'ailleurs le débat qui oppose Schegloff et Cicourel sur la nécessité de s'en tenir au produit dialogique de l'interaction elle-même (c'est l'approche de Schegloff) ou d'ouvrir l'interprétation à des données ethnographiques extérieures à l'interaction (c'est-à-dire la démarche ethnométhodologique de Cicourel). La deuxième option semble permettre l'obtention d'une meilleure compréhension des discours produits par les acteurs sociaux.

<sup>194</sup> Pour une présentation historique, voir Chevillet (1991/1993). D'autre part, Rampton (1998) fait une synthèse critique convaincante du concept.

des sociétés traditionnelles que naît la solidarité organique, ou la différence l'emporte sur la ressemblance (Riutort, 2004 : 23-27)<sup>195</sup>.

Sur le plan linguistique, les collectivités ont d'abord été perçues non pas en termes communautaires – donc par l'aspect humain – mais plutôt par le biais du rapport entre géographie et réalisation dialectale<sup>196</sup>. Progressivement, depuis les années cinquante et soixante, les chercheurs s'essaient à des définitions de la communauté non pas en termes de structure de la langue, mais à partir de critères davantage groupaux et interactifs, à savoir le lien entre l'individu, son parler, le groupe et les relations de hiérarchisation qui s'ensuivent. Depuis qu'en 1933, Bloomfield introduit la notion d'interaction dans les discussions sur la communauté linguistique<sup>197</sup>, se rajoutent peu à peu, à mesure que les recherches se confrontent et se comparent, les concepts de rapprochement par la fréquence d'interaction et de distance dues aux carences communicatives<sup>198</sup> (Gumperz, 1962, 1968) ainsi que le concept de normes d'utilisation, que Fishman d'un côté et Labov de l'autre introduisent dans la littérature sociolinguistique. Fishman (1971) parle d'une communauté dont les « membres partagent au moins une variété unique de langue et les normes pour son utilisation appropriée »<sup>199</sup>, alors que Labov insiste sur les modes d'évaluation du comportement linguistique plutôt que sur une éventuelle uniformité d'usage : « il semble possible de définir une communauté linguistique comme un groupe de locuteurs qui partagent un ensemble d'attitudes sociales envers la langue » (Labov, 1972 : 248)<sup>200</sup>.

D'aucuns rappellent la règle des trois unités qui régissent la constitution d'une communauté linguistique (Chevillet, 1991/1993 : 11). L'*unité spatiale* est celle par laquelle la communauté se trouve délimitée géographiquement et politiquement. L'*unité temporelle*, quant à elle, souligne l'aspect synchronique de la communauté. Pour finir, l'*unité culturelle* permet aux membres de la communauté d'interagir en rapport avec des valeurs et un patrimoine culturel communs. Ainsi, contrairement à ce qu'avance Chevillet (*ibid.*), il est

<sup>195</sup> Cette théorisation a aussi servi de clé de voûte à la conceptualisation des codes linguistiques de Basil Bernstein (1971), dans laquelle les membres des classes défavorisées ont tendance à privilégier ce qui est commun au groupe d'appartenance et laissent de côté ce qui revêt un caractère individuel. Ainsi, ce type mécanique de socialisation met en avant l'identité collective au profit de l'expression personnelle, ce qui a pour effet de modeler les usages linguistiques en conséquence. Pour Bernstein, les capacités linguistiques d'un individu dépendent largement de son expérience psychologique et sociale. Les codes linguistiques utilisés deviennent ainsi des codes sociolinguistiques variés (Bachman *et al.*, 1991 : 89-95).

<sup>196</sup> On trouve dans Chevillet (1991/1993 : 5-15) une présentation du glissement de la vision dialectologique à l'approche sociolinguistique des questions linguistiques collectives. Le résumé qui me permet d'entrer dans le vif de sujet s'inspire de sa présentation.

<sup>197</sup> « A speech community is a group of people who interact by means of speech. » Bloomfield (1933 : 42).

<sup>198</sup> La communauté linguistique est conçue comme un groupe social « held together by frequency of social interaction patterns and set off from the surrounding areas by weaknesses in the lines of communication », Gumperz (1962), cité dans Chevillet (1991/1993 : 9)

<sup>199</sup> Cité dans Chevillet (1991/1993 : 9). Il s'agit de ma traduction.

<sup>200</sup> Ma traduction.

difficile de saisir pourquoi un « étranger » à une communauté donnée ne pourrait prétendre à l'accession à celle-ci en vertu de simples motifs linguistiques<sup>201</sup>, car si cet étranger se place en regard des trois unités mentionnées ci-dessus, son statut d'« étranger-participant » finira par se confondre avec celui de membre. En réalité, les dysfonctionnements de la théorisation sur l'intégration de l'individu étranger ou non au groupe proviennent en partie de la notion de communauté linguistique. Tenant d'une conception figée, ou « fixiste », de la langue et des interactions verbales, elle empêche toute vision dynamisante de la construction identitaire dans les questions de mobilité, que cette dernière soit sociale (l'ascension à des classes ou des sociogroupes supérieurs ou différents) ou géographique (migration interne ou internationale).

Contrairement aux principes d'une certaine sociolinguistique traditionnelle, la prétendue unité temporelle doit être révisée. En effet, j'ai renvoyé plus haut au travail de C. Moïse (1995 ; 1999) qui montre que le fait français en Ontario (chez les Franco-Ontariens, s'entend) ne se réduit pas à des questions linguistiques. Le lien avec la famille, au travers des questions de la filiation et de la patronymie, de même que le lien avec les origines (Moïse, 1999 : 168) permettent d'ancrer l'identité dans une histoire et dans une mémoire à tisser, d'autant que celle-ci est, en Ontario français, « fugitive, fragile, en perte d'ancrage » (*ibid.* : 182). Aussi, s'il est vrai que les communautés ou, pour contourner le problème épistémologique que ce terme pose, les groupes sociaux et linguistiques évoluent dans le temps, ils évoluent aussi au gré des discours et des situations d'interactions.

C'est l'essence même des travaux constructivistes (au sens sociologique) et interactionnistes (au sens linguistique) d'avoir montré que la communauté se constitue au fil des repositionnements constants qui permettent de maintenir un équilibre communicationnel (Bretegnier, 2002 : 126). Toutefois, que l'on en souligne son aspect dynamique et interactionnel ou non, le débat sur la communauté linguistique reste centré sur une vision « localisante » du groupe social dans laquelle on maintient ou on transforme des pratiques par rapport à des normes de référence. De même, dans cette vision, la langue a un effet sur l'inclusion/exclusion dans les « sphères sociolinguistiques »<sup>202</sup> constituant la communauté linguistique dans son ensemble. Cette communauté linguistique, façonnée artificiellement pour des raisons souvent heuristiques, se transforme ainsi en micro-unités de gestion de ressources

---

<sup>201</sup> Son argument repose sur la distinction faite par Dorian (1981) entre « membres » et « participants » de la communauté. Pour lui comme pour Dorian, il est plus probable qu'un étranger soit considéré comme participant que comme membre à part entière (Chevillet, 1991/1993 : 9 ; Dorian, 1981 : 31).

<sup>202</sup> L'expression est de Bretegnier (2002 : 15) et se fonde sur la conception de Baggioni, Moreau et Robillard d'une communauté linguistique fragmentée en micro-unités de gestion des ressources linguistiques (1997 : 91-92).

linguistiques (Baggioni, Moreau et Robillard, 1997 : 91-92), où chaque locuteur se positionne face à ses ressources et à ses besoins communicationnels.

Dans mon travail, la difficulté de dessiner les contours d'une communauté linguistique est double. D'abord, dans la sphère migratoire qui m'intéresse ici, circonscrire un français de référence (Francard, 2000 ; Swiggers, 2000) n'est pas aisé, car les dépositaires mêmes de cette prétendue norme – les plus éduqués, ou, par exemple dans le cas des Français de Toronto, les enseignants envoyés « en mission » par la France – se trouvent à la fois au contact d'un environnement majoritaire anglophone et, pour peu qu'ils fassent le pas de le découvrir, d'un milieu minoritaire francophone d'origine canadienne. Parallèlement, la mission de ces gens voudrait, idéalement du moins<sup>203</sup>, que leurs pratiques langagières ne les enferment pas dans un isolement identitaire marginalisé. Toronto n'est ni une ville en état de siège, ni un lieu où les communautés minoritaires (immigrantes, francophones, par exemple), n'entrent pas en contact les unes avec les autres. Ainsi, la norme de référence, dans une ville d'immigration, ne peut plus être perçue comme identique à celle du pays d'origine : les gens et la langue changent, précisément parce que l'expérience change.

L'autre difficulté est inhérente à la composition et à l'hétérogénéité de la population torontoise, particulièrement de sa francophonie et donc des pratiques linguistiques d'un français répondant à des normes multiples. En 2001, 71 535 francophones<sup>204</sup> habitaient à Toronto. Parmi eux, 6 385 personnes nées en France<sup>205</sup>, auxquels on doit ajouter d'autres Européens francophones (Suisse, Belges et Luxembourgeois), ainsi que de nombreux ressortissants de l'Afrique (subsaharienne et du nord) et des Caraïbes (voir la section 1-6.1.2 pour la distribution démographique). Ainsi, il est indéniable que la langue française à Toronto a des visages multiples. Or, concevoir la francophonie torontoise en terme de communauté est une approche risquée, parce qu'elle figerait cette multitude bigarrée en un groupe. Certes, les statisticiens et les politiques, à tous les niveaux administratifs (fédéral, provincial et municipal) raisonnent en ces termes et allouent des budgets en fonction de l'équilibre linguistique de chaque communauté ; on sait aussi que le français, en tant que langue de l'un des deux peuples fondateurs du Canada, a un statut d'égalité reconnu légalement, à de multiples niveaux, avec l'anglais, langue dominante en dehors du Québec.

---

<sup>203</sup> On verra cependant plus bas (*cf.* les extraits des interviews de Sabine et de Donatien) qu'une dichotomie bi-communautaire existe, ou si l'on préfère, qu'il y a clairement deux sphères sociales – donc sociolangagières – françaises.

<sup>204</sup> Ce chiffre est celui des réponses uniques ou multiples à la question de la langue maternelle.

<sup>205</sup> Plus précisément 5 970 résidents permanents ou citoyens (donc immigrants potentiels) et 415 résidents non permanents (étudiants, coopérants, enseignants, diplomates, etc.)



Il est vrai aussi que si l'on fait abstraction des différences formelles qui caractérisent le français d'un Parisien, d'un Liégeois, d'un Montréalais et d'un Dakarois, tous ces locuteurs sont à même d'interagir dans la même langue. C'est même cette langue, le français, par-delà sa variation, qui peut contribuer à les rapprocher. Aussi, ce que j'entends montrer, c'est qu'outre ces différences de structures et donc de perceptions de normes, on a affaire, pour l'essentiel, à un continuum d'ethnisation des mouvements de rapprochements et de construction identitaire. Cela signifie que la construction identitaire telle qu'elle apparaît dans les interviews et dans les observations se déroule sur un continuum allant d'une ethnisation intense à la plus totale déséthnisation des interactions sociales.

Chez les locuteurs interviewés et observés, cette dynamique de convergence « communautarisante » ou de divergence « décommunautarisante » se fait notamment vers le groupe identifié comme les Français de France, vers le groupe des francophones canadiens, vers le groupe des Anglo-Canadiens ou, quatrième cas de figure, vers une « masse » non définie en termes ethniques ou linguistiques, c'est-à-dire à la fois vers une dé-localisation (au sens de » Giddens, 1994 – j'y reviens plus loin) des rapports sociaux et vers la constitution d'une identité pluriculturelle parce soumise à la mondialisation et à certaines formes de transnationalisme (Basch *et al.*, 1994).

Pour bien comprendre ces mouvements, il faut les interpréter comme des glissements situationnels et conjoncturels, c'est-à-dire comme des actes d'identification ayant un sens dans la réalité sociale environnant le migrant et visant parfois à servir des intérêts personnels et collectifs<sup>206</sup>. C'est d'une certaine façon ce qu'exprime François, dans l'extrait qui suit, au sujet du Canada incarné par Toronto :

**Exemple 54 : François**

- 54a)** j'ai soixante-seize ans maintenant donc c'est déjà pas mal euh / avancé / |-mm-| / et puis je suis très bien au Canada / je / je trouve qu'on a des avantages que les gens ne reconnaissent pas / que beaucoup de Canadiens savent pas / à quel point ce pays est beau / |-mm-| // à mon avis / ils devraient voyager un peu pour aller voir comment c'est / et quand on regarde la télévision et que tous les gens se battent entre frères / |-mm-| qu'ils soient noirs blancs ou jaunes ils tout le monde s'entretue / je trouve qu'ici on a on a quand même un certain respect de: / et j'espère que ça va durer et je ferai tout ce que je peux pour que ça dure [428-433]
- 54b)** ben à l'origine euh ben c'est toujours agréable de rencontrer |-oui-| quelqu'un qui parle sa langue / mais ça veut pas dire que ça correspond à / à / à un idéal parce qu'il parle français puis / j'ai des amis qui sont anglais j'ai des amis qui sont / qui qui sont de toutes les religions ou de toutes les races / |-oui-| puis je m'en fous [François : 499-502]

<sup>206</sup> En ce qui concerne ces intérêts « collectif », on doit voir des intérêts qui touchent au bien-être de la collectivité dans laquelle s'inscrit le migrant : sa famille, les rapports entre « ici » et « là-bas », ses amis, ses collègues, mais aussi le quartier, la ville, le pays, en somme le monde dans lequel il évolue et à la construction duquel il participe.

François, au crépuscule de sa vie, livre une version pacifique de son engagement pour un monde global plus social qu'économique (extrait 54a). Il souligne quand même le rôle important que joue la langue dans les rapprochements entre hommes, mais en parle comme l'une des composantes d'une société décommunautarisée (ex. 54b), tant sur le plan ethnique que linguistique. Cela répond sans doute à la tendance, dont François est bien conscient, au regroupement ethnique en Amérique du nord, ce différentialisme qu'Emmanuel Todd a analysé comme l'un des fondements de la société américaine (Todd, 1994 : 47-64)<sup>207</sup>.

Aussi, avant d'examiner la dimension linguistique et langagière de l'implication française dans la métropole économique du Canada, je prendrai position à ce stade de la démonstration pour une définition volontairement peu précise de la communauté : on peut y voir un groupe d'individus ne vivant pas nécessairement les uns à côté des autres, mais partageant des intérêts communs, intérêts qui déterminent finalement cette attirance et ce souci de regroupement. En ce sens, on constatera la dé-localisation<sup>208</sup> (Giddens, 1994) de cette « communauté », ainsi que les avatars qu'elle a subi avec le temps et les événements.

#### ***4-4.2. La « communauté française » de Toronto : les formes de l'implication***

Transversale à tous les entretiens, on retrouve la question des formes sociales que prend la vie des Français à Toronto<sup>209</sup>. Dans une ville multiculturelle et plurilingue, où règnent une relative paix sociale et une prospérité économique, et dans le cadre d'une migration généralement non contrainte par la privation des libertés fondamentales<sup>210</sup> ou par les difficultés économiques en France, comment et pourquoi choisir de s'impliquer ou non dans son groupe d'origine, les Français de France ? Autrement dit, quels intérêts peuvent motiver les choix de rapprochements ou de distanciation avec sa propre communauté ? Si pour certains l'implication ne va même pas jusqu'à fréquenter des bureaux de vote du consulat de France les jours d'élections<sup>211</sup>, on va découvrir que cette interrogation a partie liée, comme je l'ai laissé

---

<sup>207</sup> Todd met d'ailleurs en garde contre la tentation inverse qui consisterait à considérer les États-Unis comme une société à philosophie universaliste par le fait qu'elle s'est créée par un grand mouvement migratoire et par une tendance à l'assimilation (Todd, 1994 : 14). En réalité, la séparation – et encore de nos jours les importantes différences – entre Blancs et Noirs ainsi que le cloisonnement et les tensions ethniques suffisent à montrer la propension différentialiste de cette société.

<sup>208</sup> Giddens définit la dé-localisation comme « "l'extraction" des relations sociales des contextes locaux d'interaction, puis leur restructuration dans des champs spatio-temporels indéfinis » (Giddens, 1994 : 29-30).

<sup>209</sup> Des types d'implication possibles à Toronto, grossièrement décrits comme a) une implication franco-française, b) une implication franco-canadienne et c) une implication anglo-canadienne ou multiculturelle, la première est la moins motivée linguistiquement, c'est-à-dire qu'elle répond davantage à une attraction culturelle qu'à une recherche de l'interaction en français.

<sup>210</sup> À l'exception de Denis, menacé d'emprisonnement pour insoumission au service militaire obligatoire.

<sup>211</sup> C'est dire leur rareté, car le vote n'est possible dans les consulats qu'à l'élection présidentielle et aux référendums.

entendre dans le chapitre précédent au sujet du projet migratoire, avec des questions linguistiques et culturelles, elles-mêmes marquées du sceau de l'implication en termes de besoins et de stratégies.

#### 4-4.2.1. Des événements déclencheurs

##### *Au hasard des rencontres*

Contrairement à un stéréotype répandu en Amérique du Nord, les Français ne se réunissent pas avec leurs compatriotes seulement pour boire le Beaujolais nouveau ou pour manger le foie gras du réveillon de Noël. Ces traits culturels français ont surtout un aspect anecdotique et concernent d'ailleurs davantage l'imaginaire des Ontariens sur la France que les pratiques réelles des immigrants français de Toronto. Si on ne peut rejeter entièrement ces faits de culture et de civilisation, car ils participent d'un maintien culturel explicite et conscient, il faut souligner avant tout que l'implication dans la vie française de Toronto se révèle fluctuante, marquée par des événements de plus ou moins grande importance. L'élection d'un président de la République, la promotion et la sortie d'un film au succès retentissant ou encore la tournée de musiciens français internationalement connus donnent lieu à des rapprochements sporadiques vers la « communauté d'origine »<sup>212</sup>, qui converge à ces occasions dans les endroits où ont lieu ces rassemblements. Ces événements ne changent pas fondamentalement la configuration identitaire d'un migrant, car ils sont de nature éphémère. Rapidement, la vie reprend son cours ordinaire. C'est ce qu'exprime Ségolène dans la citation qui suit :

##### **Exemple 55 : Ségolène**

- 1 L0 dans quelle mesure est-ce que vous vous êtes impliquée euh dans la communauté des Français de France à Toronto
- 2 L Français de France pas tellement |-pas tellement-| non / à part euh connaître des amis qui viennent de France et se réunir euh pour garder un contact euh / Français de France |-d'accord oui donc vou:s-| et peut-être **assister au 14 juillet au bal du consulat ou des choses comme ça**
- 3 L0 oui / vous euh: vous recherchez ça ou est-ce que: / est-ce qu'y a un moment dans votre séjour ici est-ce que y a eu des hauts et des bas où vous avez cherché et puis d'autres où vous avez voulu couper ou non
- 4 L euh oui y a eu des hauts et des bas parce que d'abord j'habitais à Richmond Hill qui est un peu plus au nord de Toronto donc qui est un peu plus déjà décentralisée euh les francophones y en a moins ou bien on les trouve moins / alors que Toronto c'est une petite ville on les trouve partout en fait |-oui oui / d'accord oui-| euh **on tombe dessus comme ça** euh: en allant au parc avec mes enfants euh
- 5 L0 oui / des francophones ou des Français

<sup>212</sup> Rapprochements que l'on retrouve sous diverses formes dans d'autres communautés, aussi peu visibles que celle des Français de Toronto. Parmi les Brésiliens de New York par exemple, de rares célébrations calendaires (Le Carnaval, le Jour de l'indépendance) ou sportives (notamment lors des Coupes du monde de football) ont lieu, mais elles sont localisées dans une rue particulière de Manhattan, la 46<sup>e</sup> Ouest (Margolis, 1994 : 187-192).

- 6 L **des francophones euh Français** |-ah les Français-| **Français**
- 7 L0 d'accord les Français / alors c'est votre alors donc vous diriez que vous êtes pas très très impliquée / c'est-à-dire que
- 8 L non je suis impliquée à d'autres niveaux par contre euh / euh: avec la francophonie |-ah oui-| euh: dans la communauté euh: par exemple euh / euh communauté culturelle |-mm-| des choses comme ça euh assister à des spectacles ou aider pour des spectacles des levées de fonds des choses comme ça [Ségolène : 130-147]

Outre le côté éphémère (« le 14 juillet », le « bal du consulat », tour de parole 2) et imprévisible de la rencontre (« on tombe dessus comme ça », tour de parole 4), il est intéressant de constater le brouillage identifiatoire auquel se livre, sûrement involontairement, Ségolène. Quand elle dit « tomber dessus comme ça », on ne sait pas, à dire vrai, si elle parle des Français ou des francophones (tours de parole 4 et 6, malgré la relance du tour de parole 5). Je reviendrai plus bas à ces questions de brouillage et aux effets de désethnicisation qu'ils produisent dans le discours.

#### *Scolarisation et transmission*

Pour certains Français rencontrés à l'occasion de ce travail<sup>213</sup>, même pour ceux qui étaient engagés professionnellement dans l'éducation de langue française dans d'autres écoles, l'ouverture de l'Établissement Hexagone a représenté l'occasion de s'investir dans la France à Toronto. Comme l'indique bien le verbe « s'investir », cet acte, apparaissant *a priori* comme identitaire, est aussi fortement stratégique. L'exemple de Mathieu est à ce titre fort parlant. Cet ingénieur français, que j'ai présenté dans le chapitre précédent comme motivé par la réussite sociale et économique dans un modèle dominant – et performant – anglo-saxon, met son projet à exécution : il s'immerge dans un milieu anglophone, sa compagne anglo-canadienne – qui a appris le français en France – y voyant un juste retour des choses. Ce faisant, lorsqu'il arrive à Toronto, il s'éloigne des francophones et *a fortiori* des Français :

#### **Exemple 56 : Mathieu**

j'ai pas recherché // euh en fait j'ai jamais recherché les contacts avec des francophones en fait même quand je suis arrivé à Toronto / euh au moins **les deux trois premières années / euh j'étais content d'être complètement isolé / donc d'être de de de m'isoler dans un milieu anglophone** justement pour progresser mon anglais et cetera et pas avoir la tentation de parler français / donc en fait euh j'ai développé un petit peu cette : / et c'est pas que j'aime pas la France bien sûr je retourne en France avec beaucoup de plaisir à chaque fois mais euh / quand je suis arrivé à Toronto j'avais quand même dans l'idée que j'allais avoir une expérience anglophone nord-américaine et euh **j'étais pas du tout intéressé par euh essayer de recréer un milieu francophone autour de moi quoi XX de participer à un milieu francophone ça m'intéressait pas c'était pas ce que je recherchais** [Mathieu : 252-260]

<sup>213</sup> Pour être précis : Mathieu, Régine, Marcel, Mélodie, Charlotte, Firmin, Dimitri, Richard, Clément, Daniel et Élise.

Toutefois, on comprend vite que l'« assimilation » ne peut être totale<sup>214</sup> lorsque des enfants naissent et que si le migrant la souhaite pour lui-même, ou la vit inconsciemment, il se pose souvent la question de la scolarisation et de la formation cognitive, mais aussi ethno-identitaire, de sa progéniture. Ainsi, Mathieu est peu impliqué dans le fait français jusqu'à ce que le projet de création de l'Établissement Hexagone corresponde avec la scolarité secondaire de sa fille, mais le devient pour des raisons qu'il n'hésite pas à qualifier d'« égoïstes » :

**Exemple 57 : Mathieu**

- 1 L0 dans quelle mesure est-ce que vous êtes impliqué dans la vie euh communautaire hein on va appeler ça comme ça / française de France // quelles sont vos relations avec les Français de France // est-ce que vous faites partie d'associations est-ce que vous allez euh
- 2 L non / non ma ma **ma seule euh ma seule / euh: /// participation dans quelque chose comme ça c'était donc la création de l'Établissement Hexagone et après la gestion de l'Établissement Hexagone pendant je pense ben pendant deux ans** jusqu'à la fin de l'année de cinquième de XYZ (*sa fille*) **puisque comme j'étais plus parent d'élève j'en ai profité pour disparaître dans le / dans le coucher de soleil là / |d'accord-| donc pendant deux ans je me suis occupé de ça et euh et c'était franchement c'était euh égoïste je veux dire c'était pas pour le: / pour le:: le bien du de de de de la communauté en général c'était parce j'avais pour des raisons personnelles** c'était important pour moi pour des raisons personnelles et donc je me suis investi pour le faire aboutir [Mathieu : 231-241]

Sa représentation des raisons pour lesquelles il s'est impliqué révèle certes une culpabilité de passage, car le sens commun associe souvent, comme je l'ai montré dans la partie théorique du chapitre, identité et culture à des substances, alors qu'en fait, il s'agit de deux processus qui relèvent en partie de choix et de positionnements. Si Mathieu semble laisser entendre qu'il a « utilisé » l'Établissement Hexagone pour arriver à des fins personnelles (« c'était franchement c'était euh égoïste je veux dire c'était pas pour le: / pour le:: le bien du de de de de la communauté en général », ex. 57), il montre bien aussi qu'un événement comme la création d'une école, minoritaire de surcroît, n'est pas que de nature identitaire et culturelle, mais répond socialement aussi à des questions de besoins et de stratégies en vue de la réalisation de projets<sup>215</sup> : avoir un projet et s'investir « pour le faire aboutir », dit-il à la fin de l'extrait 57. Ce projet éducatif ne se limite donc pas à la recherche d'un enseignement de qualité. On retrouve un discours similaire dans les propos de Daniel et d'Élise, ainsi que de Marcel et de son épouse Mélodie. En revanche, pour ces deux couples, l'implication s'est faite à la fois pour des motifs scolaires et pour des motifs de transmission d'une identité et d'une langue. J'approfondirai dans la section 5-3.2 la question de

<sup>214</sup> L'« assimilation totale » au sens de D. R. Hughes (1974). Cf. chapitre précédent, section 3-1.2.

<sup>215</sup> On retrouve ici en filigrane le débat, dont je parlerai plus loin, qui a opposé les tenants, quel qu'en fût le coût, d'une école se positionnant comme française ethniquement et linguistiquement, et les partisans d'une nouvelle école francophone marquée par son excellence pédagogique dans le spectre scolaire du sud est-ontarien, donc logiquement fortement intégrée au marché torontois et viable économiquement.

matérialisation d'un espace français, néanmoins interprétée de façon différente par les divers acteurs de cette communauté scolaire.

#### **4-4.2.2. Les dimensions professionnelles de l'implication communautaire**

Le travail, nerf de la guerre en terre d'immigration, pour des raisons à la fois de survie économique et d'intégration sociale, peut difficilement se trouver dans l'espace communautaire si celui-ci est, comme c'est le cas pour les Français, peu ethnicisé et très dispersé. Cela signifie avant toute chose que la « communauté française » offre peu d'emplois à ses ressortissants et que le réseautage pratiqué dans d'autres communautés n'existe pas, ni dans le contact pré-migratoire, ni dans l'expérience de la migration<sup>216</sup>.

De nombreuses recherches ont été consacrées aux « économies ethniques », c'est-à-dire à l'investissement professionnel dans et pour la communauté immigrée d'origine. On peut citer, entre autres, le cas des Grecs de New York qui, au premier stade de leur migration, ont cultivé les besoins commerciaux de leur propre groupe d'origine (Costantakos et Spiridakis, 2002 : 149). Portes et Böröcz (1993 : 624-625) mettent aussi en avant l'importance du lien familial et du réseau ethnique dans l'économie de certaines communautés immigrantes, citant le cas d'un maire hispano-américain de Miami ayant dû « ré-apprendre » l'espagnol avant d'entrer en politique.

Dans le cas des Français, au Canada comme aux États-Unis d'ailleurs, on soulignera avant tout la configuration et les motivations migratoires différentes de celles d'autres groupes européens. Rarement poussés par la misère, les grandes difficultés économiques<sup>217</sup> ou les persécutions politiques (Hillstrom, 1995 : 538 ; Lindenfeld, 2002 : 52-68 ; cf. le chapitre précédent), les Français se retrouvent par conséquent dans des processus migratoires qu'ils entreprennent seuls ou en groupes très restreints, presque exclusivement familiaux. Lindenfeld confirme la même tendance parmi les Français des États-Unis en ne recensant aucun informateur (sur 96) venu dans un groupe de plus de cinq personnes. De plus, personne dans

---

<sup>216</sup> On se rappelle qu'il s'agit ici des migrants de l'époque contemporaine. R. Creagh (1988 : 384-398) a en revanche montré qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les migrants bretons et aveyronnais, poussés par des conditions économiques très peu favorables, maintenaient des réseaux centrés autour de la culture d'origine. Il a montré en outre que les Basques, par une conscience identitaire forte et la pratique d'une langue symbole d'une résistance « ethnique », s'organisaient eux aussi en réseaux d'entraide et de solidarité (Creagh, 1988 : 397). Lindenfeld (2002) signale que ces réseaux basques existent encore aux États-Unis et font figure d'exception dans cette migration française de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>217</sup> Dans son étude sur les Français de la côte ouest des États-Unis, Jacqueline Lindenfeld ne recense qu'un répondant sur huit (12,5 %) expliquant sa migration par des difficultés économiques en France (Lindenfeld, 2002 : 59). Dans mon corpus, seules trois ou quatre personnes sont dans ce cas, soit moins de 9 % de mon corpus total (45 personnes).

son corpus n'a immigré accompagné de personnes ne faisant pas partie de sa famille proche (Lindenfeld, 2000 : 54-55).

Cela signifie qu'en arrivant à Toronto, il faut donc compter avant tout sur ses compétences, sur ses savoirs et savoir-faire pour prétendre entrer sur un marché de l'emploi certes dynamique, mais fort compétitif. Toutefois, pour certains, l'implication communautaire peut être orientée vers une double stratégie de réussite professionnelle et de maintien du contact avec la communauté d'origine. Ainsi, Dimitri, après douze ans de métiers et de travaux plus ou moins stables dans les banlieues torontoises, trouve un emploi à l'Établissement Hexagone :

**Exemple 58 : Dimitri**

- 1 L ça va faire deux ans que je suis à l'Établissement Hexagone /|-mm-| / avant ça j'ai travaillé trois ans dans une entreprise euh: / euh:: une entreprise où c'est qu'on faisait des portes /|-mm-| / et: / puis quand j'ai vu l'annonce de l'Établissement Hexagone / j'ai de suite fait une application / demandé un rendez-vous et puis euh / je suis venu ici en tant que concierge
- 2 L0 mm / en tant que concierge / pourquoi euh qu'est-ce qu'il y avait de plus à venir à l'Établissement Hexagone par rapport à :
- 3 L oh ben **c'était dans déjà la langue** /|-ah oui-| / **ouais / la langue parce qu'on parle français puis que c'est français et puis** /|-oui-| // (*soupir*) **je languissais de / (*soupir*) de** /|-mm-| / **de reprendre un peu mes / mes origines** (*rire léger de L*) [Dimitri : 119-127]

Le choix de Dimitri, par-delà un souci économique de stabilité et de prospérité<sup>218</sup>, est lié à des questions à la fois identitaires (« je languissais de reprendre un peu mes origines », dit-il en soupirant)<sup>219</sup> et linguistiques (« la langue », « on parle français », tour de parole 3). En réalité, en observant et en écoutant attentivement Dimitri, on comprend qu'outre la langue, ce sont les pratiques langagières qui sont en jeu ici. Certes, la langue de communication est le français, mais c'est un français dans lequel il se reconnaît, celui des siens. Reprendre ses origines, c'est aussi pouvoir communiquer avec ceux dont il partage des valeurs culturelles fondamentales. Il expliquera plus loin d'ailleurs que l'origine est difficilement dissoluble et que l'attachement à la terre d'origine qui l'anime, on le retrouve aussi parmi les Québécois qu'il a côtoyés :

**Exemple 59 : Dimitri**

- 1 L0 est-ce que vous arrivez à à faire à faire la différence entre / un / un francophone de l'Ontario un Franco-Ontarien / et un Québécois / qui est comme / un petit peu comme vous // qui a changé de / ben changé de vie / qui est venu ici
- 2 L oui / oh oui oui |-oui-| / oui **un Québécois c'es:t / d'abord ça reste un Québécois** (*rires de L*) |-ah oui-| / oui / **ça change pas c'est** /|-ah oui-| / **c'est c'est ils sont vraiment / très forts eux**

<sup>218</sup> Il dit toutefois, un peu après, que le salaire n'est pas suffisant et qu'il a besoin de cumuler les emplois pour assurer sa survie.

<sup>219</sup> Le soupir, le silence et les hésitations sont les marques périlinguistiques d'un balisage, volontaire ou non, des énoncés. Par exemple, ils peuvent renvoyer à une émotion, à une irritation, ou encore à une interrogation construite dans le discours. Cf. section 6-3.4.1.

/|-oui oui-| / **ils aiment ouais ils sont // on voit qu'ils aiment leur patrie quand même hein / ils sont ils sont vraiment ils ont ça dans le sang quand même hein** |-mm-| / et puis un / un canadien qui est d'ici euh il est / et // le Québec c'est // c'est Québec mais enfin c'est son pays aussi |-oui-| / et cetera donc [Dimitri : 197-204]

Les immigrants comme Dimitri ou Félicien mettent bien en exergue l'importance de ce qu'on pourrait appeler une compétence glottoculturelle de communication, c'est-à-dire savoir dire les choses « comme on le dit chez nous ». Je reviens plus loin sur cette territorialisation forte opérée par Dimitri, Maya et son époux dans leur discours identitaire. Dans un même souci stratégique de rapprochement vers la communauté, Félicien fait une tentative d'entrée dans la France à Toronto lors de l'ouverture de l'Établissement Hexagone :

#### Exemple 60 : Félicien

##### 60a)

- 1 L0 alors oui donc finalement euh vous avez quand vous me dites que vous côtoyez peu de Français parce que parce que vous en avez pas vous en avez peu l'occasion / mais est-ce que à un moment donné vous avez essayé de: prendre vos distances aussi / avec les Français
- 2 L j'ai pas eu à prendre de distances parce que: /
- 3 L0 ah oui ça s'est fait automatiquement /
- 4 L non parce que je j'en ai pas rencontré
- 5 L0 ah oui oui d'accord // d'accord // bon enfin c'est
- 6 L mais euh / non de toute façon euh: / **je ne les recherche pas** (*rire léger de L*) / à un moment aussi j'ai travaillé où j'étais plus dans un milieu francophone parce que j'ai travaillé aussi euh: / pour l'Établissement Hexagone |-mm / oui-| / donc là là je travaillais pour euh en fin de compte pour le gouvernement français j'étais rien qu'avec des Français parce que c'était tous des Français de France / |-mm-| / bon ben là c'était c'était un un peu **une époque spéciale** / |-mm-| / hein // puis **c'était des collègues de travail en fin de compte** |-mm-| / euh oui / mais sans ça je les recherche pas quoi je |-non-| / c'est-à-dire que **je fais pas que je fais pas partie d'une association** euh: |-mm-| / euh **je vais pas au à la fête de quatorze juillet** |-mm-| / **trucs dans ce genre-là** |-d'accord-| / non / |-d'accord-| / et je euh euh euh **il me semble que les autres Français / que: que je connais // euh: c'est le même genre ils recherchent pas d'autres Français** / |-non mm-| non [Félicien : 336-351]

##### 60b)

- 1 L0 qu'est-ce qui a par exemple qu'est-ce qui motivé le fait que vous ayez vous ayez contacté par exemple l'Établissement Hexagone parce que / c'est eux qui vous ont contacté ou c'est vous qui les avez contacté
- 2 L (*long soupir*) /// **c c je crois que c'est moi qui les les ai contactés** / |-mm-| / c'était au au tout début euh l'Établissement de l'Établissement Hexagone euh: / s'installait à: Toronto c'était la |-mm-| // au tout début / |-oui-| / donc euh // ils recherchaient quelqu'un pour euh qui connaissait le français: pour aff a: / pour enseigner l'informatique et installer leur système informatique |-oui-| à l'Établissement Hexagone / donc je me suis occupé de tout |-d'accord-| / donc euh oui
- 3 L0 vous les avez contactés aussi parce que c'était une un établissement |-c'était une-| institution française
- 4 L **oui oui / oui oui oui**
- 5 L0 ça vous intéressait |-oui-| un peu de savoir // et pis ça vous
- 6 L **non mais je fuis pas les Français hein** / |-oui ça vous-| **mais je les recherche pas** (*rires de L*) (...)
- 7 L0 est-ce que de temps à autre / là euh depuis ces années euh où vous êtes au Canada est-ce que vous avez ou est-ce que vous avez eu la nostalgie un peu



- 8 L **ah oui de tous les jours / tous les jours**
- 9 L0 tous les jours ?
- 10 L oh presque tous les jours (*rires de L*) / (*rires de L*) / surtout quand j'y retourne / par exemple quand j'y suis retourné y a y a : / y a quatre ans // y a quatre ans // euh c'était à l'époque / peut-être c'était y a y avait une ambiance / spéciale parce que c'était la coupe du monde / |-oui oui-| et euh donc à P à Paris c'était la c'était la folie enfin c c // j'ai trouvé ça extraordinaire [Félicien : 386-411]

J'avais rencontré Félicien en 1995 et je l'avais effectivement trouvé fortement assimilé<sup>220</sup> sur les plans culturel et linguistique. Lors de mon travail de terrain de l'été 2002 pour cette thèse, je souhaitais le rencontrer, car il représentait un exemple d'immigrant par définition difficile à localiser, car non impliqué dans les réseaux culturels français. Cependant (et de ce fait), je craignais qu'il ne soit pas intéressé – ou qu'il ait peur – de me rencontrer, pour faire ce qu'il convient bien d'appeler une biographie migratoire et donc regarder une vérité que certains, surtout les plus assimilés, préfèrent parfois ne pas trop creuser. L'assimilation est en effet souvent perçue, en tous cas par les informateurs du corpus, comme un processus négatif de perte et d'oubli identitaires. On se souvient du témoignage de Gérard : tout en assumant sa forte intégration (il se dit « dilué ») à la vie anglo-torontoise et ses effets, notamment linguistiques, ce locuteur a recours, dans son témoignage, à la tournure adverbiale « peut-être malheureusement »<sup>221</sup>. Toutefois, comme dans le cas de Gérard, mes craintes se sont vite dispersées et Félicien m'a non seulement accueilli chez lui, mais il m'a exposé son parcours migratoire, en tentant avec moi d'en analyser les phases, de façon réflexive et à partir de ses connaissances et intuitions sur la migration.

Chez Félicien comme chez d'autres, cette réflexivité sur le propre parcours, sollicitée dans l'entretien, génère certaines contradictions dans le discours. Il ne s'agit pas chez lui d'un simple discours factuel, mais souvent d'une tentative d'interprétation de la migration et de généralisation sociologisante<sup>222</sup>. Ainsi, dans l'exemple 60a, il dit ne jamais avoir recherché les Français à Toronto, mais quelques minutes plus tard (extrait 60b), il explique, soupirant et attendant longuement avant de répondre, comme pour faire un aveu, avoir lui-même contacté l'école (ex. 60b, tour de parole 2). Cette période de son parcours est déjà, dans le discours, identifiée comme « époque spéciale » (ex. 60b, tour de parole 6) et il laisse entendre qu'il ne faut pas y voir un rapprochement de nature ethno-culturelle (« c'était des collègues de travail

<sup>220</sup> Il n'y a aucun jugement négatif dans ce constat.

<sup>221</sup> Voici ce qu'il dit dans son interview de 1994 : « vous voyez peut-être malheureusement un Français / un individuel français qui s'est tout doucement dilué dans une culture canadienne / et qui tout doucement perd son identité comme Français ».

<sup>222</sup> Ceci renvoie à une propension à chercher dans ses propres pratiques sociales des tendances généralisables, comme pour se prouver que l'on n'est pas atypique. On retrouve souvent dans les interviews cette tentative de généralisation, par exemple ici au tour de parole 6 de l'extrait n° 60 (Félicien) : « il me semble que les autres Français / que : que je connais // euh : c'est le même genre ils recherchent pas d'autres Français ».

en fin de compte »), mais plutôt une mission professionnelle et des interactions centrées uniquement sur le travail. Le paradoxe se poursuit par sa réponse positive (« oui oui / oui oui oui », ex. 60b, tour de parole 4) à ma question sur une éventuelle motivation ethnoculturelle d'entrer en contact avec l'Établissement Hexagone.

Comme pris au piège d'une hésitation entre ce mouvement oscillant de la culture d'origine et de la culture d'accueil, Félicien « neutralise » le thème de la discussion en affirmant qu'il ne fuit ni ne recherche les Français de Toronto (ex. 60b, tour de parole 6, avec un « non mais » et un « hein » qui visent à lever les doutes de son interlocuteur). Ainsi, il tente de placer de façon neutre le débat sur le terrain de l'indifférence ethnoculturelle, mais ce n'est que de courte durée, car sa réponse à la question de la nostalgie est sans ambiguïté et pour le moins inattendue (ex. 60b, tour de parole 8). Cette réponse abrupte (« ah oui de tous les jours / tous les jours ») me surprend d'ailleurs à tel point que je sollicite une reformulation (60b, tour de parole 9 : « tous les jours ? »). Sans marquer de pause, sans hésitation, il déclare sa nostalgie : la France, concept général dans lequel il insère une histoire, une culture, une architecture, etc., lui manque « tous les jours », ou « presque tous les jours » (60b, tours de parole 8 et 10). On perçoit ici en quoi le discours est révélateur, mais aussi constructeur, de ce qui ressortit aux sentiments. Ainsi, il y aurait ici une forme de tension entre ce que l'on a vécu, ce que l'on dit, ce que l'on peut dire en conversation. Comme on le verra plus loin, le discours sur l'identité relève parfois de ce que Bernard Gardin a appelé le « dire-difficile » (Gardin, 1988).

On peut dès lors avancer qu'il existe, comme pour la langue, des formes d'insécurité identitaire, dont certaines sont agies et d'autres dites<sup>223</sup>. Dans les extraits n° 60a et 60b, on constate par les dire (le dit) de Félicien, un certain nombre d'actes (l'agi) révélateurs de son insécurité identitaire. Il y a dans le corpus d'autres exemples mis en discours de l'implication stratégique dans la « communauté française », mais ceux-ci sont de nature plus linguistique que proprement identitaire, c'est-à-dire que le glissement vers la communauté se fait davantage par volonté de capitaliser des compétences linguistiques et éducatives que par quête du retour aux origines.

---

<sup>223</sup> Je fais ici référence à la distinction qu'opère M.-L. Moreau entre l'« insécurité linguistique agie », se manifestant dans les formes de la langue, et l'« insécurité linguistique dite », de nature plus symbolique, comme dans les discours épilinguistiques et leur ambivalence (Moreau, 1996 ; Gueunier, 2002 : 39 ; Bretegnier, 2002 : 129).

#### 4-4.2.3. Une communauté double : entre besoin et rejet identificatoires

##### *Le besoin, moteur de l'implication ?*

Certains informateurs relient la notion d'implication ou de non implication communautaire à celle de besoins, soit dans l'accompagnement social, soit dans la réalisation professionnelle. Amandine, par exemple, parle d'investissement stratégique axé sur le bien-être social ou sur la réussite de projets professionnels. Après que son mari et elle furent très impliqués dans les activités sociales des Français de Toronto, elle raconte comment cela s'est progressivement estompé et esquisse une explication :

##### **Exemple 61 : Amandine**

- 1 L jusque dans les années oh non on est bien resté jusqu'en // dans le milieu des années 80 / |-80 oui-| / donc euh / euh on était en contact direct |-mm mm-| / pourquoi a-t-on laissé pfff / |-mm-| / sans doute que euh / France Canada est rentré dans une série de chicanes qui nous ont euh |-mm-| / euh // absolument pas plu euh / je sais qu'**on a gardé quand même des contacts avec le consulat et spécialement étant au conseil scolaire dans les années 90 / c'était absolument important** / euh et euh à nouveau euh / **on sent moins le besoin** réellement euh / donc on / euh on fait pas partie d'organisations pour le moment françaises  
(...)
- 2 L0 puis vous avez ressenti le besoin de: vous écarter un peu de / prendre de la distance
- 3 L absolument pas |-non-| / absolument pas un besoin c'est tout simplement vous savez les organisations euh / **à un certain moment vous vous / vous sentez que vous en avez besoin puis d'autres moments vous en avez pas du tout besoin** / puis rien ne dit que dans euh / un an ou deux euh on n'y retournera pas euh pour une raison ou pour une autre [Amandine : 221-234]

Construit en termes de besoins liés à une conjoncture sociale et économique, l'investissement social, malgré les difficultés qu'Amandine semble – ou prétend – avoir à en circonscrire les mécanismes (« pourquoi a-t-on laissé pfff », tour de parole 1), est bel et bien stratégique : elle le dit quand elle parle du maintien « absolument important » (ex. 61, tour de parole 1) d'un contact avec le consulat et le confirme explicitement plus loin dans l'entretien :

##### **Exemple 62 : Amandine**

je sens que dans certaines organisations euh // ils s'attendent / à ce que je leur fasse // un petit peu l'honneur de faire partie de leur communauté / |-ah oui / mm-| / alors euh / euh **moi je vais avoir besoin d'eux dans une consultation à un certain moment** je vais avoir besoin de n'importe qui mais euh |-oui-| / euh **je me dis il vaut mieux que je leur donne encore pour / pour recevoir** [Amandine : 259-262]

Ce genre de discours identifie donc deux « communautés » : la France officielle à Toronto (le consulat général, mais aussi l'Institut Molière et l'Établissement Hexagone) et une France moins perceptible, dans laquelle on préfère se reconnaître. Ceci entérine aussi l'idée que seule la France officielle est visible dans la ville...

*Le rejet d'une certaine France, ou ne pas rester « dans [s]on petit milieu »*

Odette (l. 281-287 ; 290-297 et 390-400 de l'interview) a pour sa part une vision très négative de la France et des Français, bien qu'elle soupçonne que certaines choses ont changé. Elle explique que son implication à Toronto provient de son attirance pour les valeurs de liberté et d'égalité que promeut le multiculturalisme canadien ainsi que du rejet pour la fermeture d'esprit de certains Français, tant et si bien que l'interaction avec ces derniers n'est pas un besoin et peut parfois solliciter un effort désagréable. D'autres mentionnent une activité sociale limitée à la fréquentation de leurs cercles professionnel, familial ou de voisinage, ce qui conduit ne pas ressentir le besoin de se regrouper avec des compatriotes (Mélodie, l. 179-191, par exemple).

Quelques interviewés expliquent que ce n'est pas par rejet *a priori* de la France qu'ils ne sont plus en contact avec les Français de Toronto, mais par un effet d'hétéro-distanciation, c'est-à-dire par une distanciation acquise en migration, devant le constat que la « communauté française », ou en tout cas les regroupements français sont fortement marqués par une hiérarchisation sociale et culturelle que l'on a souvent fuie dans le pays d'origine :

**Exemple 63 : Donatien**

- 1 L0 au niveau de votre vie sociale maintenant et je ne parle que de Toronto maintenant hein / euh / quelle a été ou quelle est / votre implication dans la vie communautaire avec euh / les Français de France ici
- 2 L zéro
- 3 L0 zéro // alors expliquez-moi / euh: / essayez de m'expliquer pourquoi en fait
- 4 L ///
- 5 L0 est-ce qu'y a une raison particulière est-ce qu'y a des événements ou est-ce que c'est simplement que ça s'est pas présenté
- 6 L **ça c'est pas présenté vraiment** et: /// (*très long silence*) **oh je les trouvais emmerdants** // |mm-| / **je suis allé deux ou trois fois au 14 juillet et puis / ça me paraît ça me para ça me paraissait une petite communauté très étroite / disons /// tout ce côté un petit peu franchouilla:rd** / |oui-| // **se retrouvait là mais exacerbé d'une certaine manière parce que c'est c'était c'était tout petit / donc ça m'a ça m'a jamais euh j'en ai j'ai jamais participé:** [Donatien : 172-183]

**Exemple 64 : Sabine**

- 1 L0 le milieu français expatrié / tu le fréquentes pas trop en général
- 2 L non parce que **y avait un milieu que j'ai vu: euh début que je suis arrivée c'était genre c'était très snob / et je déteste ça / c'était très snob** euh / je me rappelle avec euh deux amies françaises on était allées dans cette fête et c'était beaucoup XX du consulat / et à l'époque **on avait dans la vingtaine et à un moment et / c'était une fête et les gens dansaient / il y avait ce cercle de jeunes** / |oui-| **et quand on est arrivées pour danser le cercle s'est refermé c'est-à-dire que nous on n'était pas inclus** / |ah oui-| / **mais c'étaient des jeunes c'était une certaine CLASSE de jeunes qui venaient de la bourgeoisie en France tout ça / et on nous a vraiment fait sentir que // on n'était pas du milieu on n'était pas acceptées** / |ah oui-| / et en France les classes se font beaucoup ressentir moins que beaucoup moins en Amérique du Nord et ça c'est une des choses / |oui oui-| et là déjà pfff on s'est dit bon ben okay on n'est pas restées longtemps après ça / (...) **j'ai jamais recherché ce milieu francophone français jamais jamais jamais** // c'était

pas mon but en venant ici / si autrement je serais restée en France **si c'était ça rester dans mon petit milieu français moi ça m'intéresse pas** [Sabine : 364-386]

Si l'on remarque les longues pauses et les silences de Donatien (ex. 63), marqueurs de ce dire-difficile et de ce travail de la langue (Gardin, 1988 ; Boutet, 1995b), la symbolique de la ronde de danseurs, au cours de la fête que Sabine évoque dans l'extrait 64, est parlante : le cercle se referme en les excluant. Si certains estiment ne pas avoir besoin des Français, c'est parfois à la suite d'événements de cette nature qui créent en fait deux « communautés ». Dans le cercle, il y a une communauté repliée sur elle-même, celle des expatriés administratifs, un groupe qui vit physiquement à Toronto, mais agit par le seul prisme des valeurs sociales françaises.

Ce groupe d'expatriés (administratifs et temporaires), somme toute assez petit<sup>224</sup>, vit dans une autarcie relative<sup>225</sup> et donne l'impression de ce fait de ne pas interagir avec ceux qui pourraient être, à certaines périodes de leur migration, à la recherche d'une communauté d'immigrants français, encore inexistante. À juste titre, Sabine identifie ces Français comme appartenant à une classe sociale assez favorisée et ainsi, en dehors du cercle, on trouve un certain nombre de migrants qui, devant l'inaccessibilité, mais aussi l'aspect éphémère de la « petite communauté », se trouvent dispersés dans des espaces sociaux plus larges quoique très peu territorialisés et peu structurés. Comme je l'ai laissé entendre plus haut et comme je l'analyserai dans la section 5-3.2, l'événement qui a, selon moi, marqué un changement de cap avec la réunion des deux « communautés » autour d'un projet collectif, c'est la création d'un établissement scolaire, l'Établissement Hexagone.

On sait donc que des immigrants français de Toronto se trouvent isolés – ce qui ne signifie pas malheureux – pour des raisons liées principalement à leurs projets migratoires. Pour prendre l'exemple de Charlotte (cf. ex. 17), qui était en quête de nouveauté, mais aussi soumise à un fort substrat de mobilité et un important contact prémigratoire avec les cultures anglo-saxonnes. Logiquement, Charlotte se construit une trajectoire migratoire axée, selon les termes de D. R. Hughes (cf. section 3-1.2) sur l'intégration, à la fois culturelle et structurelle, ainsi que de type primaire et maritale (Hughes, 1974 : 156-157). Cela ne signifie pas qu'elle perd son identité et sa langue françaises, qu'elle a décidé même de mettre à profit dans un nouveau cursus universitaire qu'elle entreprend à Toronto.

---

<sup>224</sup> Sabine et Donatien parlent tous les deux d'un « petit » milieu, en donnant à cet adjectif deux valeurs sémantiques différentes (à savoir : petit par la taille et petit par l'esprit) : « ça me paraissait une **petite** communauté **très étroite** (...) c'était c'était **tout petit** » (Donatien, ex. 63, tour de parole 6).

<sup>225</sup> Mes propres observations le confirment, tout comme le témoignage de Richard, qui côtoie beaucoup de ces personnes (cf. l. 353-363 de son interview).

Outre ces raisons liées au projet de chacun, d'autres facteurs, dictés de l'extérieur et « expérimentés » dans la trajectoire, entrent en jeu. L'exemple de Sabine nous a montré une hétéro-discrimination de ses propres compatriotes et celui de Donatien un rejet de ceux-ci pour des raisons d'incompatibilité (voire d'incompétence) culturelles et adaptatives. Tous ces exemples, en particulier celui d'Amandine, permettent d'entrer progressivement dans les autres types d'implication sociale et professionnelle à Toronto et de comprendre en quoi les questions linguistiques – et au-delà, langagières – jouent un rôle fondamental.

#### ***4-4.3. Les Français et l'anglophonie : quelle implication pour quelle identité?***

##### **4-4.3.1. La dimension linguistique de l'implication**

Au cœur de l'identité française et construite au travers des siècles récents de l'histoire de France, la langue a toujours joué un grand rôle (Oakes, 2001 : 53-64). Elle est même sans doute une des clés de voûte de l'identité civique des Français (*ibid.* : 4-14). Cela dit, en situation de migration et dans un milieu à la fois anglophone et officiellement bilingue, il est prévisible qu'un acteur social francophone souhaite « instrumentaliser » les langues, c'est-à-dire en faire des outils de capitalisation sur un marché. Dans ce contexte, la langue est l'objet d'une marchandification<sup>226</sup> dans laquelle il devient un produit susceptible d'être vendu ou utilisé à des fins d'accroissement de capital.

Même dans des espaces aussi symboliquement français que l'Établissement Hexagone, l'importance de la langue anglaise est, de façon évidente et prévisible, mise en exergue par tous, parents, élèves et membres du personnel et de l'administration. Cela signifie que lors de la création de cette école, le cahier des charges comprenait, de façon claire, un enseignement/apprentissage de l'anglais permettant aux élèves d'avoir ultérieurement un éventail de choix, linguistiquement parlant, pour leurs études universitaires et leur formation professionnelle<sup>227</sup>. Ainsi, se dessine, au travers de cet exemple, une tendance de certains migrants français à opérer des choix d'implication en fonction de critères linguistiques. Ainsi, pour nombre d'entre eux, l'accès à la langue anglaise est une priorité et ce pour deux raisons essentielles : la réalisation d'objectifs pré-migratoires et la lutte contre la marginalisation.

---

<sup>226</sup> « *Commodification* », en anglais. Cf. Cameron, 2000 ; Heller, 2002.

<sup>227</sup> On observe d'ailleurs que les élèves optent, au sortir de leur scolarité à l'Établissement Hexagone, pour des cursus universitaires en Ontario, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, au Québec ou en France.

### *Des objectifs pré-migratoires aux conduites d'implication*

J'ai consacré le chapitre 3 au projet migratoire, c'est-à-dire à la période qui précède et construit l'émigration. On a pu découvrir que certains immigrants avaient des objectifs clairement linguistiques en arrivant, que cela soit par envie d'enrichissement culturel (par exemple Élise, Charlotte, Madeleine) ou par souci d'accroissement de biens capitalisables et éventuellement ré-importables en France (Mathieu et Paul, par exemple). Ces deux objectifs ont d'ailleurs partie liée, car ils sont considérés par les acteurs sociaux concernés comme les deux côtés d'une même pièce, la culture et la langue. Les propos de Mathieu sont très clairs à cet égard :

#### **Exemple 65 : Mathieu**

- 1 L0 et il y a des francophones en particulier je sais pas moi les Franco-Ontariens (...) / non pas du tout / vous n'évoluez pas avec ces gens-là
- 2 L non j'ai pas recherché euh j'ai pas recherché // euh en fait j'ai jamais recherché les contacts avec des francophones en fait même **quand je suis arrivé à Toronto / euh au moins les deux trois premières années / euh j'étais content d'être complètement isolé / donc d'être de de de m'isoler dans un milieu anglophone justement pour progresser mon anglais et cetera et pas avoir la tentation de parler français / (...)** j'avais quand même dans l'idée que j'allais avoir une expérience anglophone nord-américaine et euh j'étais pas du tout intéressé par euh essayer de recréer un milieu francophone autour de moi quoi XX de participer à un milieu francophone ça m'intéressait pas c'était pas ce que je recherchais [Mathieu : 252-260]

On entend se dessiner, dans cet extrait du parcours de Mathieu, le rapport entre objectifs pré-migratoires et formes d'implication dès le début de la trajectoire. Par volonté de développer ses compétences transférables en anglais, c'est-à-dire capitalisables sur place et dans le pays d'origine, Mathieu ne voit qu'une solution : l'immersion complète, ou comme il le dit, « être complètement isolé » (tour de parole 2), sous-entendu de la francophonie torontoise. Cette pratique sociolinguistique d'immersion dans la culture anglo-torontoise a pour conséquence fondamentale de re-construire l'identité sociale et professionnelle de Mathieu dans sa société d'accueil et donc de lui permettre de prospérer – socialement, professionnellement et financièrement – tout en l'éloignant de son pays d'origine<sup>228</sup>.

Il y a par conséquent une forte influence des pratiques linguistiques sur le parcours migratoire. Cependant, l'inverse est aussi vrai, car si le choix de vie est déterminé par des options linguistiques, ces derniers renforcent un certain éloignement, une certaine déconnexion de la société d'origine. Mathieu confirme ne pas avoir de projet précis de retour en France, alors que l'objectif initial était de rapporter cette expérience et ces compétences dans son pays d'origine, sans doute pour entrer mieux armé sur le marché du travail : on se rappelle ce que Mathieu disait dans l'extrait 52 : « éventuellement de ramener ça en France

<sup>228</sup> Il avait justement quitté la France pour ces raisons professionnelles ; cf. lignes 281 à 284 de l'interview.

avec moi // pour l'instant ça s'est pas fait ça fait déjà // onze ans que nous sommes restés ici ». On se souvient aussi des propos similaires de Paul, qui comptait rentrer et « vendre une expérience américaine » sur un marché (*cf.* ex. 51, ou l. 385-387 de l'interview de Paul).

Toutefois, ce type d'implication dans l'anglophonie ne provient pas nécessairement du besoin d'apprendre l'anglais ou d'apprendre des savoir-faire précis, même si dans de nombreux cas, le résultat sur la construction identitaire est le même. Si l'apprentissage de l'anglais est pour Mathieu l'élément moteur de son choix de socialisation, on a vu dans le chapitre précédent que pour Donatien, il s'agissait pour l'essentiel de la quête d'un ailleurs et d'aventure. Cette quête, pour Donatien, ne pouvait se situer au Québec, où le dépaysement était insuffisant (interview de Donatien, l. 70). On comprend ici le rôle essentiel joué par la langue dans la quête de l'altérité.

La proximité culturelle entre Français et Canadiens francophones que véhiculent l'imaginaire socio-culturel pré-migratoire des Hexagonaux a une fonction non négligeable dans les projets et les parcours migratoires de ces derniers, lorsqu'il s'expatrient. En somme, la quête de l'*altérité* oriente le choix vers le Canada anglais, alors que la recherche de la *stabilité* favorise l'option québécoise (cas de François, Yvonne et Denis). Donatien, dans l'extrait qui suit, explique son succès rapide dans la capitale économique de l'Ontario, succès qu'il identifie toutefois comme indépendant de ses compétences linguistiques :

#### Exemple 66 : Donatien

- 1 L j'ai j'ai premièrement quand je suis allé à Edmonton ma mère était à Edmonton pendant trois mois j'ai travaillé à Edmonton / plus ou moins régulièrement pour une agence publicitaire faire des petites choses mais / |-mm-| **je parlais vraiment pas l'anglais donc c'était un peu difficile** / et après ça je suis venu à Toronto parce que dans le fond Toronto c'est la plus grande ville et puis Edmonton c'était juste ce qu'on appelait / branch offices / |-mm-| / donc y avait pas vraiment de / de choses TRES intéressantes de trouver des endroits où / |-mm-| / de s'épanouir et trouver des trucs vraiment intéressants / |-mm-| et en en venant à Toronto / euh j'avais rencontré des gens à Edmonton j'avais rencontré un // quelqu'un qui s'appelait \*\*\* (*prénom et nom*) / vous avez entendu parler ?
- 2 L0 non
- 3 L un un ami de Trudeau / |-mm-| un un: c'était un / un type qui avait des XX de presse il avait des euh une maison d'édition / |-mm-| / et je l'avais rencontré / |-mm-| et il m'avait donné des recommandations avec / des / des graphic designer / |-mm-| / de Toronto / donc je suis venu à Toronto avec plusieurs noms et je suis allé les voir et euh / (...) / en en l'espace de quinze jours j'ai trouvé du travail avec / euh \*\*\* (*nom d'entreprise*) / |-mm-| / en tant que / concepteur pour de: dessinateur de livres / |-mm-| pour faire de la publication / |-mm-| ah d'accord-| / ce qui fait que c'était assez prestigieux comme truc / |-oui-| / c'était quand même sympathique / |-oui oui-| // et donc j'étais assistant je suis devenu assistant du directeur artistique / |-d'accord-| tout de suite pratiquement en l'espace de // quinze jours trois semaines après l'arrivée à Toronto euh / j'avais un boulot à temps plein / |-oui-| / et euh / c'est d c'est d'ailleurs marrant parce que ils ont / ils avaient ce qu'ils appellent vous savez des euh job / job descriptions / |-oui-| / et il n'y avait il n'y pas de // il n'y avait pas de job description / pour / comme assistant // du directeur artistique |-non ?-| / comme lay-out artist / |-mm-| / alors comme ils avaient une position ouvert comme euh / assistant éditeur /



**ils m'ont ils m'ont bazardé assistant éditeur / |-mm-| alors que je parlais pas un mot d'anglais** / (*rire léger de L0*) et comme ça j'avais j'avais jamais une position qui correspondait si vous voulez à / au même salaire à peu près que assistant de directeur artistique / |-voilà oui-| / et j'étais considéré comme éditeur [Donatien : 77-103]

Ce locuteur montre, ou plutôt interprète, un autre aspect de la civilisation anglo-canadienne, plus exactement torontoise. Contrairement à une idée que partagent beaucoup d'Européens, la « plus grande ville » (tour de parole 1) du Canada est apparue à Donatien comme permettant des rapports sociaux désethnicisés, c'est-à-dire ne construisant pas des interactions sociales et professionnelles sur des critères linguistiques ou ethniques. Ceci veut dire que les parcours migratoires peuvent placer les acteurs sociaux sur un continuum dont l'un des pôles est celui de rapports considérés comme sur-ethnicisés, c'est-à-dire prenant essentiellement appui sur la communauté restreinte d'origine : c'est essentiellement la conduite de socialisation de Richard et de Dimitri<sup>229</sup> et c'est le reproche qu'adressent Paul et Luc à l'endroit du multiculturalisme canadien. À l'autre extrême du continuum, les rapports sociaux peuvent être perçus et vécus comme complètement désethnicisés, ou même a-ethniques. C'est le cas de Donatien ou de Sabine, pour qui Toronto permet de choisir ou de ne pas choisir selon des critères ethniques, et de s'investir dans une vie sociale pluriculturelle.

Comme beaucoup, Donatien rappelle dans l'exemple 66 que Toronto – c'est l'une des versions possibles du rêve américain – offre la possibilité à toute personne compétente de réussir, même s'il ne parle pas la langue dominante. Cette vision, peut-être exagérée et contestable au regard de la réalité sociale de la ville et du pays, semble construite en opposition avec son discours sur son expérience québécoise. Après quelques années de travail à Toronto, où Donatien prospère, apprend l'anglais ainsi que de nouveaux savoir-faire, il repart en France puis revient passer quelques mois au Québec, à Montréal précisément. Il explique d'abord ses difficultés à s'intégrer dans la société francophone montréalaise, à une époque (les années soixante-dix) qui correspond aux années où les Québécois s'engageaient, comme l'explique J.-D. Gendron, dans un processus de sortie d'un « culpabilisme » inhibant vieux d'un siècle et se construisaient une conception autonomiste d'eux-mêmes comme communauté linguistique (Gendron, 1990 : 53-57).

---

<sup>229</sup> À ceci près que Dimitri, du fait de la dispersion des Français de Toronto, se reporte sur la fréquentation de la communauté d'adoption de sa sœur : les Siciliens de Toronto, avec toutes les implications langagières que cela suppose, notamment la pratique à la fois d'un italien partiellement dialectal et d'un parler bilingue anglo-italien. Les travaux sur ce sujet sont très nombreux. Voir, entre autres travaux récents, Lucchini (2000 ; 2005) sur l'italien parlé en Belgique ; Haller (1997) sur l'italien de New York ; Dias-Tatilon (2000) sur le portugais de Paris et de Montréal.

### Exemple 67 : Donatien

Montréal ça m'a ça m'avait jamais /// pas vraiment plu // |-non / oui oui-| // premièrement les Français avaient vraiment euh / ils sont pas bien vus / |-non ?-| / ils aimaient ils aimaient pas beaucoup les Français / |-mm-| / et euh / **moi venant de de l'Ontario / parlant anglais** / et: bon tout mon vocabulaire technique c'était un vocabulaire anglais / |-mm-| déjà / donc j'ai tous mes tous les gens que je connaissais à Montréal c'étaient des c'étaient des expats de Toronto / |-ah oui-| / ou des gens qui venaient qui de qui des anglophones / de Montréal / qui avaient fait leurs études à Toronto / |-mm-| / donc je connaissais / les les / les Canadiens français je les connaissais pas du tout / |-non hein-| / et le peu que j'ai eus que j'ai rencontrés on s'entendait pas / enfin y avait toujours quelque chose qui / tou quelque chose qui frottait enfin bon [Donatien : 120-128]

Pour Donatien, cette émancipation est considérée comme doublement identitaire et linguistique. D'abord la mise en avant de la québécoité passe à ses yeux par une contestation des Québécois non seulement de la domination linguistico-économique anglo-saxonne, mais aussi de l'influence culturelle des Français dans les milieux francophones québécois. C'est donc bel et bien des raisons en partie linguistiques qui opèrent le décalage entre les attentes de Donatien et celles des gens avec lesquels il entre en interaction à Montréal. La suite de son témoignage éclaire sa position :

### Exemple 68 : Donatien

j'ai travaillé euh combien de temps j'ai travaillé quatre jours / à Montréal / en tant que salarié // une compagnie que le type à l'époque qui s'appelait \*\*\* (nom) |-mm-| // (rire léger de L0) et euh: j'arrivais j'arrivais de / **j'arrivais de Toronto** / où je travaillais comme assistant du directeur artistique avec / non seulement **je travaillais en anglais** / |-mm-| / j'avais la toute la liberté de ce que j'avais envie j'avais un / superbe bureau j'avais mon télépho:ne euh / |-mm-| / je faisais ce que j'avais envie / |-mm-| / j'arrive là-bas et c'était l'usine où y avait euh / un bureau un bureau un bureau un bureau / |-mm-| euh // **personne parlait l'anglais / moi j'arrivais à faire des jeux de mots en an / bilingues** / |-mm-| parce que je me gênais pas / parce que j'avais / l'habitude de là / l'habitude de travailler à Toronto où les gens étaient beaucoup plus relax / et là j'y j'y j'y suis resté trois jours / |-ah oui-| / au bout de trois jours on m'a dit « écoutez vos méthodes de travail ne correspondent pas aux nôtres / |-mm-| / alors euh vaudrait mieux qu'on se sépare » // (rires de L0 et de L) |-oui-| alors / **j'ai été d'autant plus insultant que j'étais français** / |-oui-| **donc je parlais fran / à mon avis j'avais un français qui était meilleur que le que le leur** / |-mm-| / je / je cause français / |-mm-| **et en plus de ça je parlais anglais ils parlaient pas anglais** / |-mm-| / **et je venais de Toronto** / (...) / **y avait j'avais trois éléments contre moi j'étais français je parlais français je parlais l'anglais et je venais de Toronto** et |-oui-| / et non je devais me prendre aussi pour la cuisse de euh sortir de la cuisse de Jupiter parce que dans le fond je venais |-oui-| / j'avais passé deux ans avec un / c'est quand même un un in un institut assez prestigieux \*\*\* (nom d'entreprise) / |-mm-| / en que directeur euh assistant du directeur artistique et fabriquer des bouquins [Donatien : 529-547]

Ici, Donatien analyse son parcours en termes d'addition de facteurs créant, dans la perception de ses interlocuteurs-employeurs québécois, un quadruple « handicap » pour une bonne intégration dans un Québec francophone : l'origine ethnique (il est français) et linguistique (son français est proche du parler standard parisien), les deux caractéristiques construites en migration que sont ses pratiques langagières bilingues (il parle anglais et joue

avec ses deux répertoires : « j'arrivais à faire des jeux de mots en an / bilingues »)<sup>230</sup> et son origine géographique récente, Toronto.

Ce que Donatien souligne dans tout cela (extraits 66, 67 et 68), c'est le rapport différent des anglophones et des francophones à la langue, en tout cas des Ontariens anglophones et des Québécois francophones. Cette perception est intéressante, car elle signifie pour lui (et pour beaucoup d'autres) que le glissement identitaire vers la majorité anglophone – et, partant, l'assimilation éventuelle – est beaucoup plus aisé dans un Ontario multiethnique où l'anglais n'a pas de difficulté à s'imposer et à être légitimé comme majoritaire, que dans un espace – comme le Québec – en quête d'un renversement de la dynamique majoritaire et donc du pouvoir.

Au Québec, dans certains milieux et à partir des années soixante, la pratique de l'anglais comme celle du français « hexagonal » se sont trouvés délégitimées par ceux qui tentaient de construire, notamment dans un discours modernisant (Heller, 2002 : 42-43), une identité québécoise<sup>231</sup>. Donatien, si l'on examine le rapport entre ses attentes pré-migratoires et son parcours, connaît une certaine réussite, malgré ses compétences initialement limitées en anglais. Il est donc compréhensible que son adaptation à la société torontoise se soit faite par le biais de la langue véhiculaire et dominante – l'anglais – et de surcroît de façon plutôt déséthnicisée : à Toronto, par exemple, il n'accorde peu d'importance au fait d'être ou de parler français dans ses relations sociales.

L'analyse de cet entretien révèle d'ailleurs un paradoxe sur le lien entre réussite socio-professionnelle et maîtrise de la langue (*cf.* ex. 66, tour de parole 1 : « je parlais pas anglais, donc c'était un peu difficile » *vs.* tour de parole 3, dans le même extrait : « ils m'ont ils m'ont bazardé assistant éditeur alors que je parlais pas un mot d'anglais »). On peut comprendre ce paradoxe comme émanant du projet migratoire qui, bien que basée sur la quête de l'altérité, n'avait que partiellement mesuré les effets de ce qu'on appelle communément la barrière de la langue. Donatien, contrairement à Mathieu, n'est pas venu pour apprendre la langue anglaise, mais la légitime comme composante de cette altérité qu'il recherche. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il n'envisage pas de migration au Québec, pas assez différent à ses yeux (ex. 26,

---

<sup>230</sup> Selon la terminologie des socio-psychologues du langage, on voit ici que son bilinguisme, qu'il perçoit de son côté comme additif, est dans les faits presque soustractif, puisqu'il lui occasionne des difficultés d'intégration (Hamers et Blanc, 2003 : 25-30).

<sup>231</sup> Ce discours modernisant a fait basculer la collectivité des francophones du Québec, que l'on percevait comme traditionnelle – c'est-à-dire marquée par un sentiment d'appartenance à une collectivité sociale homogène se résignant à sa dépendance envers l'élite traditionnelle –, dans le jeu du pouvoir politique, en l'impliquant davantage aux affaires afin de créer son autonomie et son accès au monde moderne, tout en affirmant son appartenance de nature ethnique à un État-nation laïque et unilingue. C'est cette vision associée à un discours modernisant qui a longtemps dominé le débat sur la francophonie partout au Canada, pas seulement au Québec (Heller, 2002 : 42-43 ; Heller et Labrie, 2003b : 16-21)

ou l. 69-72 de l'interview). C'est aussi le cas de Félicien, qui quitte le Québec parce que l'aventure qu'il recherchait n'est plus au rendez-vous : il vit en français, avec des Français (l. 147-160 de son interview)

En fait, les deux exemples de Donatien et de Mathieu vont dans le sens de la confirmation de l'hypothèse émise dans ce chapitre et, de façon plus générale, dans cette thèse. On découvre que la forme de la trajectoire sociale d'un migrant est en lien étroit avec le projet pré-migratoire qu'il s'était fabriqué à l'origine. Plus profondément, certains acteurs sociaux font l'expérience de processus d'adaptation et de reconstruction identitaires qui semblent tributaires de la correspondance entre attentes pré-migratoires et expérience de vie en migration. Comme facteur facilitateur ou distanciateur de l'intégration sociale, la langue participe de cette construction identitaire en migration, ainsi que le montrent les parcours de Donatien, Mathieu ou Sabine, ou encore ceux de Luc, Paul ou Gérard et Michel, deux interviewés de 1994. Lorsque le projet est construit dans la quête d'une altérité, d'une différence, qu'elle soit orientée vers l'altérité et l'apprentissage linguistiques (cf. Mathieu) ou vers la découverte culturelle, voire « l'aventure » (comme le disent Donatien et Sabine), la langue joue non seulement un rôle de moteur de l'adaptation – on se plonge dans l'anglophonie pour en apprendre la langue –, mais donne lieu à des constructions identitaires qui révèlent, ultérieurement, une intégration plus ou moins forte dans la culture majoritaire. Cette intégration prend des formes aussi sociales<sup>232</sup> que langagières : la pratique du bilinguisme et du parler bilingue (cf. section 7-2) ainsi qu'une insécurité linguistique amoindrie parce qu'assumée comme étant intrinsèque à l'acquisition de richesses culturelles en migration.

#### *L'accès à l'anglophonie torontoise, ou l'émergence d'un paradoxe identitaire*

Finalement, ces situations donnent lieu à un mouvement paradoxal qui se révèle dans la diachronie progressive du parcours. La recherche initiale de l'altérité, *via* la migration dans une grande ville et la pratique de l'anglais, donne forme à des parcours migratoires qui, avec le temps, en dissipent l'altérité, précisément. Par ses origines, le migrant est de façon inhérente marqué par la différence ; souvent d'ailleurs, son projet migratoire a nourri cette quête de la différence. En apprenant la langue et les coutumes de la société qui l'a accueilli, il se dirige toutefois inexorablement vers la similitude, ou pour utiliser un terme socio-anthropologique

---

<sup>232</sup> Par exemple, une implication sociale et professionnelle dans l'anglophonie pour Mathieu, le développement d'un cercle social multiculturel – donc en partie anglophone – pour Sabine, ou le désintéret et le rejet de la francophonie canadienne pour Donatien.

plutôt classique, l'assimilation. Pour certains, se fondre dans la masse pour devenir un autre, c'est aspirer en vérité à devenir le même que les autres.

Dans leur recherche d'une différence, ce qu'Odette, Sabine, Donatien, Mathieu, Gérard et d'autres nous disent, c'est qu'ils se sont « assimilés » – au sens propre de l'accès à la similitude – à Toronto l'anglophone. On comprend ainsi peut-être mieux le parcours de ceux qui ont « la bougeotte », expression que je suggère à Marcel (l. 53-54) et Félicien (l. 376-381) et que ces deux interlocuteurs valident en utilisant son correspondant verbal : « oui je bouge pas mal (*rires de L*) », s'esclaffe Marcel ; Félicien, lui, parle du déménagement comme d'un de ses traits de personnalité : « oh c'est dans ma nature je crois |-oui-| oui oui / ma nature de bouger ». Ce dernier, après quelques années à Montréal, part à la recherche d'un nouveau parcours :

#### Exemple 69 : Félicien

bon ben parce que euh après / après trois ans je me suis dit bon euh // **je veux voir du pays enfin je veux changer et pis je veux apprendre l'angl enfin je veux apprendre l'anglais parce que à Montréal je parlais toujours ah c'était je parlais toujours parce que mon milieu en fin de compte c'était en c'était francophone** / enfin c'était / mon milieu était francophone à cause de mes amis qui étaient venus de France (...) moi je me suis dit euh: « **il est temps de changer d'air** » alors je suis allé à / je suis allé j'ai pris le train j'ai traversé tout le Cana je suis allé à Vancouver / |-mm-| / pour visiter quoi / euh: / c'était bien mais c'était un peu loin / |-oui-| / (*rires de L*) / alors je suis revenu et euh et euh et et et sur le: sur le: // sur la route y avait / Toronto je suis descendu à Toronto / et puis euh je suis resté là pendant une semaine / et puis j'ai cherché du travail j'ai trouvé du travail tout de suite / |-ah oui-| / oui / et je suis resté là / en fin de compte [Félicien : 147-160]

On remarque ici que la langue est bien identifiée comme l'une des composantes fondamentales de la différence, du « changement d'air » que Félicien appelle de ses vœux. Plus tard dans l'interview, il me confie son projet de s'installer au Costa Rica pour sa retraite (l. 450-473). Chez certains, comme Donatien ou Félicien, les diverses expériences dans la trajectoire migratoire, la torontoise et la montréalaise par exemple, mettent en relief le rôle moteur plus ou moins grand de la langue dans les processus d'intégration, non seulement en termes de réussite, mais aussi dans les dynamiques d'hétéro-acceptation ou de marginalisation qu'elle crée. Ces deux pôles du continuum de l'intégration sociale en migration que sont d'un côté l'assimilation totale et de l'autre la marginalisation en liaison avec les pratiques langagières intéressent tout particulièrement les femmes, surtout celles qui migrent en compagnie de leur époux.

#### 4-4.3.2. Langue et marginalisation : le cas des femmes

En effet, si pour quelques uns, la migration est un moyen – avoué, comme dans les cas de Mathieu, de Ségolène ou d’Odette – d’apprendre la langue de la société d’accueil, pour d’autres, la non connaissance de cette langue peut mener à une étape initiale de marginalisation. Ce concept est couramment utilisé – souvent de façon floue – dans le discours des sciences sociales et dans les propos de sens commun, renvoyant au processus de mise en périphérie d’un individu ou d’un groupe (Lazar, 2003 : 203-204). Pour R. K Merton (1965), l’apprentissage des normes sociales passe par un processus de socialisation anticipatrice par lequel un individu intériorise à l’avance les valeurs et les normes d’un groupe qu’il cherche à intégrer (son groupe de référence), mais ses espoirs de promotion peuvent se trouver contrecarrés par divers obstacles et mener à son rejet (Merton, 1965 : 227-228).

À n’en pas douter, l’un de ces obstacles est linguistique, la fameuse « barrière de la langue » dont parle Mélodie dans l’exemple 70b ci-dessous. Le lien entre l’absence de compétence en anglais et la marginalisation est significatif pour les immigrants pendant un temps, dans une phase initiale de la trajectoire migratoire. Ce phénomène se trouve souligné de façon beaucoup plus marquée parmi les femmes françaises immigrantes que j’ai interviewées. De manière plus générale, la migration des Françaises se caractérise, comme le chapitre précédent l’a montré et comme Lindenfeld (2002) l’a analysé, soit par le déplacement de femmes entamant un parcours autonome en vue d’un accroissement de biens de diverses natures, soit par l’accompagnement d’un conjoint<sup>233</sup>.

Ng (1990) laisse entendre l’importance de la question linguistique pour la lutte contre la marginalisation et la discrimination des femmes immigrantes « dépendantes », c’est-à-dire accompagnant leur conjoint. Pendant longtemps, au Canada anglais, l’accès aux programmes d’enseignement de langue anglaise est resté gratuit pour celui qui s’identifiait comme chef de famille, ce qui excluait *de facto* un grand nombre de femmes (Ng, 1990 : 22) et les cantonnait donc à des travaux à l’intérieur du foyer<sup>234</sup>. Cela permet de percevoir le rôle des femmes, particulièrement des épouses, dans le maintien et la reproduction de la langue d’origine en migration au-delà du paradigme trop simpliste et stéréotypé qui les présente comme passant d’un fonctionnement traditionnel – celui de leur pays d’origine – à la modernité que le pays

---

<sup>233</sup> Zlotnik (1990) rappelle à ce sujet que dans certaines politiques occidentales d’immigration, notamment européennes, il y a eu une période durant laquelle les femmes « accompagnantes » n’avaient pas légalement accès au marché du travail. On retrouve d’ailleurs cette distinction légale au Canada parmi les expatriés administratifs, majoritairement des hommes, dont les conjointes n’obtiennent théoriquement pas – à moins d’être résidentes permanentes – de visa de travail.

<sup>234</sup> Ng (1990) évoque même une étude menée dans la province canadienne de la Saskatchewan où l’on découvre que les responsables de l’immigration indiquaient aux femmes immigrantes qu’elles n’avaient pas besoin de cours de langue anglaise, puisqu’elles étaient femmes au foyer (Ng, 1990 : 22).

d'accueil est censé représenter (Morokvasic, 1983 : 18-22 ; Zlotnik, 1990 : 377-378). En fait, on découvre que les structures à l'arrivée (Ng, 1990) contribuent à perpétuer d'éventuelles situations de domination et de marginalisation<sup>235</sup>.

Avant de construire l'entretien, j'avais émis l'hypothèse que le parcours migratoire était composé de phases dans la reconstruction identitaire. L'identité et la culture étant des concepts non seulement fluctuants (Cuche, 2004) dans l'absolu, mais aussi relativement aux phénomènes d'auto-inclusion et d'hétéro-acceptation sociales, il semblait intuitivement évident que les questions linguistiques participaient grandement de ces phénomènes. Le corpus révèle en effet que certains locuteurs, ou plus exactement certaines locutrices, ont traversé une phase de marginalisation liée aux pratiques des langues, notamment à celles de l'anglais, langue dominante et véhiculaire à Toronto. Cette marginalisation semble de surcroît assez fortement associée au rapport situation maritale/statut migratoire de ces femmes. Dans certains cas (Isabelle, Aurélie), le mariage exogame et exolingue a pu avoir un effet initial de mise à l'écart sociale (Varro, 1984 ; 1995), comme nous l'avons vu dans la section 3-2.3.2 au sujet d'Aurélien<sup>236</sup>.

Ici, comme dans beaucoup de cas, les questions linguistiques finissent – ou commencent – par créer une distance culturelle que seul l'accès aux deux répertoires linguistiques peut disperser. Ce que dit Aurélie dans l'exemple 33, c'est que malgré leur vie à Paris et malgré le fait que son mari anglo-canadien parle français, leur couple exolingue – ou partiellement exolingue – peut difficilement fonctionner sans bilinguisme, et ce faisant, elle affirme aussi sa volonté d'accéder à un statut d'égalité avec son mari. Pour elle, le mariage exogame et exolingue entraîne un travail de neutralisation des différences produisant de l'inégalité. En effet, elle impute pour l'essentiel sa marginalisation provisoire à ses carences langagières. Dans le discours d'Aurélien, on trouve d'ailleurs deux formulations du projet migratoire, certes reconstruites *a posteriori* dans l'interview. Alors qu'elle parle de cette marginalisation qui l'« énervait pas mal » (l. 15 de l'interview, ou ex. 33), elle donne à son

---

<sup>235</sup> Certes, il ne faut pas exclure la dynamique intra-couple, dans la mesure où les maris apportent souvent avec eux leurs construits sociaux en migration. Ainsi, Januário et Marujo (2000 : 107) rapportent les paroles de Fátima, une mère de quatre enfants originaires des Açores, archipel de l'Atlantique d'où sont originaires bon nombre de Portugais de Toronto. Fátima, que son mari empêche de sortir le soir et donc de prendre des cours de langue anglaise pour immigrants, se retrouve dans une situation de marginalisation, y compris au sein de son foyer. Ses enfants sont en situation d'échec scolaire à Toronto et ne parlent presque pas portugais. Fátima finit par s'en remettre à son intervieweuse, lui demandant d'intercéder auprès du mari pour qu'il autorise son épouse à suivre des cours d'anglais... Au-delà de cette histoire d'un échec migratoire, cela fait aussi réfléchir sur le rôle et la position de l'intervieweur dans le recueil des récits de vie.

<sup>236</sup> Elle dit, aux lignes 13 à 15 de son interview : « mon mari étant anglophone / je recevais de la famille anglaise tout le temps // et puis ce qui m'énervait c'est d'être un petit peu cette personne qui était dans la cuisine en train de cuisiner pour tout le monde / de faire des bons repas français mais ne rien comprendre des conversations et ça ça m'énervait pas mal ». Cf. l'exemple 33.

mari d'autres raisons de changer de situation : la recherche d'« autre chose », la cherté de vie parisienne et la difficulté à élever ses enfants à Paris.

Si le cas d'Aurélië est remarquable parce qu'il se situe dans la période pré-migratoire et contribue à formuler le projet d'expatriation, d'autres femmes, une fois dans le pays d'accueil, entrent dans une phase de marginalisation immédiate pour des raisons de carences linguistiques. Les cas de Mélodie et de Maya, mariés à des Français, et de Catherine, épouse d'un Anglo-Canadien francophile et francophone, sont révélateurs.

#### Exemple 70 : Mélodie

##### 70a)

- 1 L0 alors ça c'est votre départ bon euh / et puis euh alors en arrivant ici / en arrivant ici quelles ont été les difficultés:
- 2 L eh ben **lui il parlait anglais il avait un travail** / |-mm-| / euh **moi je parlais pratiquement pas anglais** l'anglais qu'on apprenait parce que quand même l'enseignement a changé mais de mon temps / l'enseignement en anglais on parlait pas beaucoup en classe hein / |-mm-| donc euh: / alors euh je suis allée dans un cours pour immigrants / |-mm-| / où y avait des gens de tous les pays / c'était marrant c'était sympa |-mm-| / et puis bien sûr **j'ai trouvé une Québécoise alors on était tout le temps ensemble et on parlait français** (*rires de L*) / mais enfin bon quand même ça m'a déliée un peu / et puis euh après au bout d'un an j'ai eu notre fils / et à partir de ce moment-là là j'ai été obligée de parler anglais parce que forcément quand on a un bébé on est obligée de communiquer avec beaucoup plus de gens / |-oui-| et c'est vraiment là que j'ai fait des progrès / |-ah oui oui-| / à partir de ce moment-là
- 3 L0 ça c'est votre adaptation linguistique et puis euh socialement parlant quand vous êtes arrivée à Toronto vous vous êtes pas sentie un peu déphasée
- 4 L oh oui / oh oui / oui **je trouvais ça dur** / |-dur?-| ben **dur parce que premièrement je parlais pas la langue pratiquement je pouvais pas dé me déplacer / donc je devais compter sur Marcel** / et puis euh: pfff c'était quand même différent / |-oui oui oui-| / et à l'époque c'était bien plus différent / euh: maintenant quand même euh / avec la mondialisation / |-voilà oui les deux pays se-| tout se s'aplanit un peu les différences s'aplanissent mais quand même à l'époque moi je trouvais ça dur / et j'étais contente de rentrer en France l'été |-ah vous étiez contente de rentrer en France l'été-| oui |-ah d'accord-| quand bien même je vivais en français avec un Français mais quand même |-mm-| c'était pas évident |-après-| moi je connaissais personne [Mélodie : 280-299]

##### 70b)

- 5 L0 est-ce que / euh: / comment ça s'est fait un petit peu votre intégration au Canada ça s'est fait tout seul est-ce que vous avez été obligée de faire des efforts ou y a des gens qui vous ont aidée euh / ou est-ce que ça s'est fait tout seul
- 6 L ben / **quand on commence à parler la langue ça aide** / et puis euh d'avoir un enfant ça force à avoir des contacts |-oui-| / après ça euh on a fait un voyage / euh: longtemps pendant un an / et quand je suis rentrée c'est là que j'ai: fait cette école euh d'esthéticienne bon ben là j'ai eu plus de contacts ah non après une fois qu'on a des contacts et qu'on peut se débrouiller / **c'est la langue la première barrière** |-oui d'accord-| / c'est pas la principale mais la première [Mélodie : 315-322]

Mélodie met ici en mots l'expérience que vivent quelques locutrices en fonction de leur trajectoire migratoire. Contrairement à Aurélië, Mélodie vient essentiellement pour suivre son mari et se retrouve dans une ville dont elle ne maîtrise pas les répertoires langagiers lui



permettant d'entrer en communication de façon satisfaisante avec l'autre<sup>237</sup>. En opposant de façon claire la situation sociale et linguistique de son mari à la sienne (tour de parole 2 : « lui il parlait anglais il avait un travail / |-mm-| / euh moi je parlais pratiquement pas anglais »), elle explique sa position d'exclusion sociale et le lien qui lie maîtrise de l'anglais et pratique professionnelle à Toronto. Ainsi, la phase initiale<sup>238</sup> de la migration donne lieu pour elle – cf. le cas d'Aurélie, analysé ci-dessus et dans l'extrait 33 – à une marginalisation en même temps qu'à une dépendance envers son mari (« premièrement je parlais pas la langue pratiquement je pouvais pas dé me déplacer / donc je devais compter sur Marcel », ex. 70a, tour de parole 4). Cette dépendance montre aussi qu'au stade initial, la migration peut opérer un fort décalage entre les activités précédant la migration et les perceptions de ce qu'elle peut offrir. On se rappelle ici que Mélodie était engagée avec succès<sup>239</sup> dans des études de médecine et qu'évidemment, l'expatriation met fin à ce projet professionnel ambitieux.

Le moyen que trouve Mélodie pour sortir de cette marginalisation linguistique est en premier lieu de se joindre à ceux qui peuvent potentiellement se trouver dans la même situation qu'elle, les néo-immigrants non anglophones. Elle y tisse des liens d'amitiés qui passent à la fois par la nouvelle langue, l'anglais (« je suis allée dans un cours pour immigrants (...) où y avait des gens de tous les pays / c'était marrant c'était sympa », ex. 70a, tour de parole 2), mais aussi par sa langue première, qu'elle utilise dans des relations d'amitiés exogènes, mais endolingues (« bien sûr j'ai trouvé une Québécoise alors on était tout le temps ensemble et on parlait français (*rires de L*) », ex. 70a, tour de parole 2). Ses rires en fin d'énoncé et son utilisation initiale de l'expression « bien sûr » laisse entendre l'aspect cocasse de la situation : c'est en venant apprendre l'anglais qu'elle entre pour la première fois en contact avec la francophonie canadienne.

On retrouve un parcours similaire chez Maya, dont le mari parle déjà un anglais de survie et a une activité professionnelle qui l'occupe beaucoup. Avec son mari, Maya a fait le choix de l'expatriation, mais en sous-estimant sans doute, comme le dit Mélodie dans le tour de parole 6 de l'exemple 70b, que « c'est la langue la première barrière » :

<sup>237</sup> D'autres soulignent (elle le dit aussi aux l. 277-279) que l'apprentissage de l'anglais en France, très peu axé sur une pédagogie communicationnelle jusqu'aux années 1990, se révèle finalement inutile aux premiers stades de sa migration : voir les témoignages de Denis (l. 620-623), Donatien (l. 757-760), Pascal (l. 519-525), Yvonne (l. 105-107) et Paul (l. 827-830).

<sup>238</sup> C'est moi qui introduit la notion de *phase* dans l'interview, car cela « parle » aux interviewés : il réfléchissent souvent quelques instants avant de segmenter leur parcours.

<sup>239</sup> Le succès est indiqué par le fait qu'elle était déjà, au moment de son expatriation, en troisième année de faculté de médecine. Dans le cursus français des études médicales, la sélection principale se fait à l'issue de la première année par la réussite à un concours très sélectif qui répond à un *numerus clausus* national. Ainsi, le succès à ce concours ouvre la voie au reste des études de médecine. L'abandon de ces études dans les années qui suivent la réussite au concours est logiquement perçu comme un « gâchis ».

**Exemple 71 : Maya (et son époux, L2)**

- 1 L0 alors quand vous êtes en vous installant alors y a pas eu de difficultés / ça été facile |oh non-| tout de suite
- 2 L1 ça été **très difficile**
- 3 L2 très très difficile
- 4 L1 ça a **très té / très très très difficile** parce que / la vie est complètement différente de la France /
- 5 L0 alors XX de votre euh / la semaine ou les quinze jours le mois qui a suivi votre installation |oui-| résoudre les problèmes administratifs acheter une maison: ou
- 6 L1 non non mais là là disons je vous parle la première fois on a pas acheté de maison |mm-| on louait |ah vous louiez-| / euh ça été **très dur** moi dans la semaine qui a suivi si j'avais pu reprendre l'avion et retourner en France je retournais en France hein |ah oui-| ah oui
- 7 L0 ça vous a fait cet effet |ah oui ça a été-| dès la première semaine
- 8 L1 ah oui dès la première semaine ça a été **TRES TRES dur** / même la première année / parce que d'abord euh / euh: d'abord en Ontario contrairement au Québec le permis de conduire est pas reconnu bon maintenant oui / mais y a dix ans en arrière c'était pas reconnu donc il fallait repasser un permis de conduire le temps de prendre des leçons d'avoir un cours ça dure trois mois alors vous êtes trois mois à pieds ou X |mm-| utiliser les transports en commun alors qu'on n'a pas l'habitude de ça / surtout qu'on avait des jeunes enfants avec la poussette et tout ça / ça a été **très très dur puis la langue moi je ne parlais pas un mot d'anglais** / |<L2> mm-| **alors donc pour prendre l'autobus je savais même pas j'ai mis des mois avant de me d'aller acheter un billet** / |ah-| **parce que je savais RIEN je ne savais rien faire hein** / |d'accord-| **donc ça a été**
- 9 L2 ça a l'air facile mais c'est pas facile non [Maya : 330-355]

Comme dans l'expérience de Mélodie, le malaise est en partie dû au double effet de marginalisation et de dépendance que crée la non maîtrise de la langue dominante. À l'instar de Mélodie, Maya se sent incapable de se déplacer seule sans maîtriser l'anglais (« pour prendre l'autobus je savais même pas j'ai mis des mois avant de me d'aller acheter un billet », tour de parole 8) et ce faisant, prend conscience de l'aspect handicapant, socialement, de ne pas parler l'anglais. Elle se sent en quelque sorte incapable parce qu'elle est muette : « je savais RIEN je ne savais rien faire hein » (tour de parole 8). Tout ceci a bien sûr un effet sur la construction identitaire en migration.

Les pratiques langagières influent ici de façon importante sur le positionnement identitaire en migration, car Maya, comme Mélodie, analyse cette phase comme cruciale pour la suite de son parcours. Les deux femmes expliquent la grande difficulté à assumer cette situation. Mélodie, dans le tour de parole 4 de l'exemple 70a, utilise le mot « dur » à trois reprises et souligne que le début n'est « pas évident ». Maya, de son côté, soutenue par les acquiescements de son mari (ex. 71, tour de parole 8 : « |<L2> mm-| ») ainsi que de sa confirmation des propos de son épouse dans les tours de parole 3 et 9, soutient son argument par la répétition des adjectifs « difficile » et « dur » et de l'adverbe « très », souvent utilisé en dédoublement et avec un fort appui de la voix pour modaliser fortement l'énoncé.

Pour les deux femmes, la solution du retour est de l'ordre du rêve (Maya, tour de parole 6 de l'ex. 71: « si j'avais pu reprendre l'avion et retourner en France je retournais en France »), mais non envisageable, précisément pour des raisons maritales et familiales. Dans le cas de ces deux femmes, l'époux a un travail et une situation meilleure qu'en France, ce qui était précisément l'objectif recherché dans la migration. Leur difficulté – provisoire – est donc paradoxalement produite par la réussite de la migration familiale.

Tout comme Mélodie qui se lie d'amitié avec une québécoise, Maya va trouver un moyen de contourner la barrière de la langue majoritaire en s'investissant à la fois dans la minorité linguistique et dans le développement progressif de compétences bilingues et biculturelles, c'est-à-dire « en douceur » et au travers d'une expérience migratoire partagée avec une amie libanaise :

#### Exemple 72 : Maya

L0 et alors donc comment comment est-ce que vous vous êtes intégrés du coup à la société canadienne au niveau euh au niveau de vos amitiés au niveau professionnel et cetera ça s'est fait euh facilement ou /

L1 ben ça s'est fait **mon mari lui s'est intégré plus facilement parce que d'entrée ben il travaillait** alors c'est sûr qu'en travaillant de suite hein euh vous avez pas le temps trop de penser vous travaillez puis si ben y a que le travail / **vous travaillez vous travaillez vous travaillez donc vous avez pas trop le temps de de penser aux amitiés tout ça / pour moi c'était beaucoup plus dur plus dur parce que j'allais me balader me balader avec mon gamin /** et puis bon ben j'ai eu la chance de rencontrer une personne très sympathique une Libanaise en fait quelqu'un qui n'était pas du pays c'est pas un Anglais un anglophone ou quoi ou un Québécois c'était une Libanaise et puis elle elle parlait couramment anglais puis un petit peu le français / donc elle l'avantage qu'elle avait avec moi c'était de parler français et d'améliorer son français / il se trouve qu'on avait exactement la même profession donc c'est elle qui m'a aidée à prendre des cours et c'est elle qui m'a appris les les premiers mots |-oui-| c'est-à-dire comment monter dans l'autobus: comment acheter des billets euh / on avait toutes les deux des jeunes enfants du même âge ça nous a rapprochées / donc je veux dire grâce à cette personne-là euh / |-oui-| / petit à petit après elle m'a montré qu'y avait des écoles francophones que je pouvais travailler |-oui-| puis à partir du moment où on peut travailler ben c'est sûr que on s'intègre beaucoup mieux quoi hein [Maya : 387-401]

On notera au passage son insistance sur le fait que cette amie n'était ni anglo-canadienne, ni québécoise. Ces propos sont bien sûr construits sur la base de l'expérience migratoire (négative) de Maya, qui prend fin, puisque la famille rentre en France. Ainsi, elle rejette *a posteriori* le fait qu'un Canadien puisse être en état de décalage linguistico-culturel comme elle l'a été. Pour elle, une Libanaise, immigrante comme elle – mais c'est aussi le fruit du hasard de la rencontre qui a créé cette situation –, était en mesure de comprendre le décalage culturel auquel elle faisait face. En contraste avec cette vision, Mélodie, dans ses interactions avec la Québécoise (ex. 70), montre que la langue est le premier obstacle en situation de migration, et qu'au même titre qu'elle, une Québécoise est une migrante.

Quoi qu'il en soit, on remarque dans les propos de ces femmes que l'intégration passe à la fois par le réseautage et l'expérience partagée, mais aussi par l'activité professionnelle (Maya le dit au début et à la fin du l'exemple 72), qui sert à s'intégrer à la vie locale sur les plans économique et social, à éviter l'ennui, à fournir de quoi s'occuper l'esprit pendant la journée. Ces occupations quotidiennes sont vécues comme ayant une double fonction d'intégration sociale et d'acquisition linguistique et culturelle.

Pour Catherine, arrivée à Toronto en 1945, mariée à un soldat canadien d'origine britannique, mais francophile et bilingue qu'elle rencontre en France lors de la Libération, l'arrivée à Toronto n'est pas sans créer une rupture culturelle qu'on serait tenté de considérer comme plus importante que celle que l'on connaîtrait de nos jours. En effet, les deux civilisations, française parisienne et canadienne torontoise, sont non seulement éloignées géographiquement, mais le sont aussi culturellement au sortir de la guerre, alors que les valeurs de la civilisation américaine et la mondialisation<sup>240</sup> ne se sont pas encore répandues dans le pays que Catherine laisse derrière elle en 1945<sup>241</sup>. Parallèlement, la « résistance » culturelle des Franco-Ontariens n'est pas à l'époque orientée vers le développement de ressources francophones à Toronto ou ailleurs dans la province. M. Martel (1993) souligne que la seule certitude des francophones ontariens de l'époque, c'est qu'ils sont Canadiens français par leurs spécificités particulières (la religion catholique et la langue française), héritage qu'ils sont chargés de conserver et de transmettre dans une sorte de mission providentielle (Martel, 1993 : 66-67).

Ainsi, les épouses qui assument, à un moment donné de leur parcours migratoire, des fonctions de femmes au foyer et de mères de famille se trouvent souvent dans la situation de reconstruire une identité dans une forte assimilation au groupe d'accueil<sup>242</sup> ou, inversement, dans le rapprochement vers l'activité ethno-identitaire, à savoir française. Or, j'ai déjà mis en avant, par des arguments géographiques et statistiques, mais aussi par les discours des interviewé(e)s, la dispersion de l'immigration française à Toronto. Au début de la migration de

---

<sup>240</sup> Mélodie parle d'ailleurs de cette facilité d'intégration accrue due à la mondialisation (voir l'exemple 70a, tour de parole 4). Pour elle, la mondialisation a réduit les différences entre les deux sociétés. On notera aussi les témoignages de Mathieu (l. 297-309) et de Luc (55-61) qui souligne plutôt les similitudes entre les deux civilisations (Hannerz, 1992 ; 1996 ; Appadurai, 1996). Évidemment, tous deux parlent des années 1980 et 1990, alors que Catherine évoque la période immédiate de l'après-guerre.

<sup>241</sup> On peut lire avec profit, mais avec discernement aussi, l'essai polémique de D. Noguez (*La colonisation douce*, 1998), ainsi que la chronique parfois humoristique de L.-B. Robitaille (*Et Dieu créa les Français*, 1995 : 130-151). Sur la langue, Hagège associe le débarquement du 6 juin 1944 à l'arrivée de ce qu'il appelle le « franricain » (Hagège, 1996 : 103-115).

<sup>242</sup> C'est notamment le cas des mariages exolingues (Lindenfeld, 2002), ou encore des unions entre des Françaises et des Canadiens francophones. On le constate dans le parcours précis de Céline.

Catherine, comme pour les autres femmes dont nous avons écouté les propos ci-dessus, le risque de marginalisation se fait sentir :

#### Exemple 73 : Catherine

l'Institut Molière ça / il reste / euh c'est d'ailleurs la PREmière association à laquelle / j'ai eu affaire quand je suis arrivée ici / **mon mari qui me voyait évidemment un peu perdue / m'a dit « attends je vais t'envoyer t'a t'en t'envoyer t'en t'emmener à l'Institut Molière » / et c'est le premier contact la première fois que je pouvais parler français / oh j'étais contente (rires de L et de L0) / et puis alors depuis eh bien toujours euh / j'ai p maintenant moins parce que je peux plus sortir tellement / |-mm-| mais avant j'y allais régulièrement à l'Institut et / c'était une / évidemment une institution / très // |-renommée et puis-| comment dirais-je / très valable et (rire léger de L) / et puis qui fait beaucoup hein [Catherine : 584-590]**

On comprend ici que l'Institut Molière a joué ce rôle socialisant et valorisant pour Catherine, qui pour des raisons surtout linguistiques, ne pouvait entrer en interaction avec d'autres Ontarien(ne)s au début de sa trajectoire migratoire. Il est intéressant de constater que la dispersion des Français ainsi que leur petit nombre à l'époque ont pu avoir deux effets. D'un côté apparaissait le risque de « dilution » des Français (et sans doute, par ce fait, de leur identité) dans la masse torontoise, très anglo-dominante, comme Catherine en témoigne dans l'exemple 74 qui suit, et comme l'ont montré les propos de Mathieu, de Sabine et de Donatien<sup>243</sup>. D'un autre côté, cette absence a permis à quelques Français et Françaises de construire une ébauche de « communautarisation », c'est-à-dire de développer des réseaux d'entraide entre Français immigrés ou expatriés administratifs. À l'origine de la création de l'association France-Canada, Catherine explique que cette instance a servi de catalyseur d'accueil pour les gens « perdus » à leur arrivée, comme elle dit l'avoir été avant que son mari ne la dirige vers l'Institut Molière.

#### Exemple 74 : Catherine

eh bien c'était différent parce que / euh Toronto était un une beaucoup plus petite communauté / et puis alors il y avait quand même surtout alors je vous parle au point de vue français hein parce que moi j'ai j'ai travaillé presque tout le temps en français pour les / pour les associations françaises / alors / euh / **tout était un peu à créer** / et alors on é on était assez libre vous comprenez moi j'ai / j'ai jamais / et là c'était bénévole par exemple je quand j'étais à France-Canada / euh cette association a été créée / en quarante-huit je crois j'y étais / et puis alors bon je il y avait toutes sortes euh d'activités et cetera / (...) / et alors c'est un euh c'est une association / **on en avait besoin parce que il y a avait pas autre chose y avait l'Institut Molière / oui / |-mm-| / mais alors c'était différent hein l'Institut Molière c'était surtout / intellectuel avec des causeries et des choses comme ça tandis que / France-Canada euh on ramassait un peu tous les Français qui étaient là qui savaient pas / où aller** / et alors on s'est parfois très bien amusés et c'était TRÈS vivant / et alors j'ai fait / euh on a j'étais pas la seule d'ailleurs euh j'avais tout un groupe autour de moi qui m'a bien aidée et on a vraiment / euh / offert des / des tas de / choses culturelles d'abord / que / je n'aurais jamais pu faire en France / ici c'était beaucoup plus libre et beaucoup plus c'était surtout ça qui m'a frappée / (...) / **à ce moment-là il y avait beaucoup d'enthousiasme / puisqu'il**

<sup>243</sup> Maxwell (1977 : 24-44), dans une étude certes ancienne, a étudié cette « invisibilité » du fait français à Toronto depuis ses débuts.

y avait pas grand chose d'autre / et alors j'avais beaucoup de jeunes professeurs qui étaient arrivés de France qui m'aidaient / euh j'avais des des des femmes d'ici qui voulaient y participer également / alors / c'était c'était très agréable et c'était facile [Catherine : 206-227]

Évidemment, on comprend aussi que le parcours de Catherine est un parcours d'intégration axé en grande partie sur le maintien d'une identité et d'une culture française, parcours dont son mari francophile est solidaire. Ceci explique que dans ce couple mixte, les enfants seront élevés en français. Les conséquences de ce positionnement se font sentir cinquante ans après, tant sur le plan linguistique qu'au niveau identitaire, comme en témoigne l'extrait suivant :

#### Exemple 75 : Catherine

- 1 L il y a eu beaucoup de Français / qu'on a jamais vus / |-ah oui-| et qui restaient / entre eux / soit / qui voulaient justement apprendre l'anglais alors ils ne voulaient rien avoir affaire avec les les choses françaises c'est souvent ça / qui est arrivé (...)
- 2 L0 vous vous avez pas eu ce réflexe |-ah non-| / de dire / moi je veux on veut vivre à Toronto
- 3 L oh non / non écoutez / **je parle encore mal l'anglais je vous dirais** (*rires de L*) / mais comme je / comme j'étais toujours dans ce / dans ces associations françaises / mais bon à la maison on parlait français / alors naturellement on a eu des des des amis anglophones comme / quand mon mari travaillait il y avait tous les professeurs qui qui f qui étaient très / qui formaient presque une famille quoi alors on était invité on les voyait / et alors je faisais partie / euh moi j'ai trouvé ça tellement bizarre au début parce que / en France ça n'existe pratiquement pas / euh à la / à l'école de mon mari il y avait euh / Women's committee / et alors on se ren on se rencontrait une fois par mois / et puis alors on avait diverses activités on devait aller voir par exemple euh / euh: les bébés nouveaux nés on devait / aller voir quand / si il y avait quelque chose qui se passait quoi / puis on avait des thés / et des grandes soirées de Noël / alors ça c'était très bien et / et ç **je me suis sentie quand même acceptée / mais enfin je me suis toujours sentie un peu étrangère hein**
- 4 L0 ah oui
- 5 L ah ça toujours / toujours / et je crois qu'il y en a beaucoup // parmi // mes amies françaises / qui sont / on est / on est surtout quatre / |-mm-| / épouses de guerre ici // et // y en a qui sont / **il y en a une qui s'est je crois / euh adaptée beaucoup mieux beaucoup plus et complètement presque / elle parle français / très bien / elle a pas oublié** elle a elle a des amis français / mais / son mari était dans les affaires et je crois que / elle / elle s'est in intégrée / plus facilement / |-ah oui-| / et complètement / (...) **les maris ne parlaient pas français en général / alors / elles avaient des amis anglais / probablement / euh / peut-être plus que moi vous voyez** / |-ah oui-| c'est assez difficile à à juger / mais enfin [Catherine : 232-257]

Les parties transcrites en caractères gras soulignent d'intéressants aspects de la conscience identitaire migratoire de Catherine. On voit clairement dans ses propos le lien qui unit les pratiques langagières et l'évolution du rapport intrinsèque entre parcours migratoire et dynamique identitaire. En premier lieu, Catherine relie sa méconnaissance de la langue dominante (« je parle encore mal l'anglais, je vous dirais », tour de parole 3) à sa socialisation en français et surtout avec des Français à Toronto.

D'autre part, cette socialisation et les pratiques langagières qui l'accompagnent créent un effet d'étrangeté (« mais enfin je me suis toujours sentie un peu étrangère hein », fin du

tour de parole 3) dans sa perception d'elle-même et sans doute dans la perception qu'ont les autres d'elle, même si elle s'est « sentie quand même acceptée ». Les formes du discours laissent aussi entendre une certaine incertitude quant à la façon dont elle se représente sa trajectoire et, partant, son demi-siècle de vie à Toronto. La locution adverbiale « quand même » (fin du tour de parole 3) est révélatrice d'une modalité visant à la modération de l'énoncé sur lequel elle porte, et son écho dans l'énoncé qui suit est bel et bien « mais enfin » (fin du tour de parole 5), comme si Catherine ne souhaitait pas approfondir cet aspect identitaire de son parcours.

La structuration de l'identité migrante se fait donc par l'influence mutuelle des pratiques langagières et des pratiques de socialisation qui y sont directement reliées. En d'autres termes, Catherine explique que parce qu'elle ne parlait pas anglais en arrivant, elle a contourné le risque de marginalisation par une activité sociale dans sa communauté<sup>244</sup>, mais que cette implication a réduit ses possibilités d'apprentissage de la langue dominante, ne facilitant pas de ce fait la réduction du fossé ethnoculturel et identitaire séparant une Française d'un(e) Anglo-Torontois(e).

Ce lien entre pratiques langagières et positionnement identitaire est aussi présent dans les comparaisons qu'elle fait entre elle et ses amies épouses françaises de guerre. Elle souligne notamment le fait que l'assimilation, ou selon ses termes, une bonne adaptation peut avoir des effets sur la langue : « il y en a une qui s'est je crois / euh adaptée beaucoup mieux beaucoup plus et complètement presque / elle parle français / très bien / elle a pas oublié » (ex. 75, tour de parole 5). En disant cela, elle aborde un phénomène qui a fait l'objet d'un questionnement spécifique en fin d'interview : le fait d'oublier sa langue première. Si ni elle ni son amie, immigrées de longue date, n'ont oublié le français, une socialisation intense en anglais, avec un entourage anglophone, est identifiée implicitement comme un facteur de risque d'étiollement linguistique. J'aborderai ce sujet dans le chapitre 7.

Bien sûr, dans le reste de son témoignage, Catherine montre aussi que l'impossibilité structurelle de s'investir entièrement dans la communauté française (dispersion, taille très modérée, accès réduit à la langue et à la culture françaises jusqu'aux années 1980) a donné lieu à d'autres types de socialisation qui lui ont été nécessaires pour survivre socialement et éviter la marginalisation et l'isolement dans cette grande ville. Elle a fait des efforts pour s'impliquer dans une francophonie qui n'était que balbutiante à l'époque, mais aussi dans divers lieux, anglophones pour l'essentiel, d'échanges entre femmes. Le témoignage de cette

---

<sup>244</sup> Ou, pour être plus exact, dans la convergence sociale vers les Français, car parler de « communauté » peut induire en erreur : on ne peut en effet appliquer ce terme aux Français avec la même signification que pour les Italiens, les Portugais ou les Grecs de Toronto, comme je l'ai expliqué en 4-4.1.

mère de famille française immigrée et installée à Toronto depuis cinquante-quatre ans prend toute son importance quand on saisit que la survie identitaire d'origine à Toronto passe obligatoirement, pour des acteurs sociaux éparpillés aux quatre coins de la ville et du pays, par un maniement plus ou moins équilibré des deux langues. Aussi, l'on remarque chez de nombreux migrants, femmes et hommes, une volonté parallèle de capitaliser le français tout en apprenant l'anglais pour faire fonctionner cette capitalisation.

#### ***4-4.4. La dynamique parallèle : apprentissage de l'anglais et capitalisation du français***

Le parcours des immigrants français à Toronto, hommes et femmes, est bien entendu marqué par la recherche de la réussite sociale et économique. À ce titre, beaucoup d'entre eux considèrent, comme je l'ai montré, que l'apprentissage de l'anglais et la maîtrise de certains répertoires constituent un passage obligé pour réussir dans la capitale ontarienne. Paradoxalement, certains « fuient » le Québec (Yvonne et François, par exemple) à cause des velléités séparatistes de nombreux Québécois et du militantisme en faveur du fait français, mais optent pour l'Ontario en partie parce que, comme le disait François dans l'extrait 43 (*cf.* section 3-3.1.1), on peut tout de même y utiliser la langue française. Les discours de migrants comme François est révélateur du rapport qu'entretiennent les francophones et les anglophones au Canada. Les propos reflètent aussi souvent de façon claire les représentations des acteurs sociaux sur l'équilibre des langues à Toronto et l'utilisation possible de différents répertoires qu'ils possèdent.

##### **4-4.4.1. La capitalisation du bilinguisme**

###### *Le bilinguisme, un atout malgré soi ?*

L'apprentissage de l'anglais, dans de nombreux cas, se fait conjointement au développement de compétences bilingues, et plus particulièrement de la capitalisation de la langue française sur le marché linguistique de la capitale ontarienne. Beaucoup d'acteurs sociaux torontois, les migrants français en premier, ont conscience de l'atout que représente la langue française, mais si une certaine forme de capitalisation est ressentie, elle est souvent considérée comme involontaire, c'est-à-dire comme un atout construit inconsciemment et parallèlement au développement de l'importance du français en Ontario. Ainsi, l'extrait qui suit du témoignage de Luc est intéressant à plus d'un titre. En premier lieu, ce locuteur semble construire sa réflexion sur des questions qu'il ne s'était pas ou peu posées, comme en



témoignent les hésitations, les revirements et le « ouais » dubitatif (tour de parole 8). Il finit par admettre que le français a pu jouer un rôle dans le succès de son parcours :

**Exemple 76 : Luc**

- 1 L0 est-ce que vous avez tenté vous à un moment donné / ben j'imagine la question est presque une question rhétorique / d'utiliser la langue française comme à votre avantage / à votre /
- 2 L non
- 3 L0 d'en faire un atout
- 4 L // non
- 5 L0 non / c'est-à-dire que vous pensez p / bon lorsque vous êtes revenu à Toronto on vous a recruté ici parce que c'était votre euh
- 6 L oui oui c'est vrai
- 7 L0 votre atout / enfin
- 8 L oui // oui c'est vrai euh: / mais **on m'a toujours dit euh « t'es bilingue / c'est bien au Cana » mais j'ai jamais vu / dans mon cas à moi ça a pas été euh / ça a pas été / sauf peut-être effectivement ici / |-mm-| c'est vrai que si j'avais pas parlé français euh / je pouvais pas je pourrais pas travailler ici / |-oui-| / euh / ouais / euh // mais j'ai jamais perçu ça comme un avantage même si ça l'est / |-d'accord-| / c'est mieux de parler deux langues que que qu'une hein / |-oui-| / mais j'ai jamais mais mais dans mon travail tout le monde parle les deux langues ou tout tout le monde euh / je veux dire euh même dans le tourisme les gens parlaient toujours deux / donc dans le domaine dans lequel j'étais les gens / **j'ai jamais eu une offre de d'em d'emploi du type « bon vous parlez anglais et français on a besoin de hein hein » / |-oui oui-| / non j'ai jamais vu ça / j'ai plutôt toujours j'ai j'ai vu / plutôt euh le les p / les les / les connaissances techniques / être favorisées** et si en plus on peut parler une langue je crois que c'était un a un atout / |-oui oui-| / mais: / ce n'est pas l'inverse c'est-à-dire **c'est pas en parlant deux langues que ça donne quelque chose il faut avoir autre chose à côté** [Luc : 582-601]**

D'un autre côté, le témoignage de Luc montre une réticence à considérer que l'on peut accéder à l'emploi en Ontario seulement à cause du français ou du bilinguisme, ce qui serait à ses yeux un reniement des autres compétences (« techniques », dit-il dans l'ex. 76, au tour de parole 8) nécessaires à l'occupation de n'importe quel emploi. Mathieu tient un discours similaire sur le statut du français dans son expérience professionnelle torontoise :

**Exemple 77 : Mathieu**

pas du tout en fait / quand j'étais à l'université les gens arrêtaient pas de me dire « ah oui mais maintenant en étant bilingue parlant français pour trouver du travail c'est vachement bien ça va être un atout et tout » / et alors **j'ai vraiment pas vu ça du j'ai vraiment pas DU tout constaté ça hein c'était pas pas du tout une observation que j'ai faite** / alors ça dépend j'imagine que effectivement pour trouver un emploi au gouvernement fédéral ou provincial / euh ou à la municipalité de Toronto ou finalement puisque la la la constitution prévoit tous les services publics doivent être doivent X se fournir / dans les deux langues officiels en anglais en français donc euh ils doivent probablement être à la recherche d'employés / bilingues régulièrement / mais comme moi c'est pas du tout le genre d'emplois que je cherchais ou peut-être dans les grandes administrations même: privées comme les banques et cetera / mais moi comme c'est pas du le genre d'emplois que je recherchais c'est vraiment pas du tout quelque chose que j'ai j'ai constaté / en plus dans le dans le travail que je faisais / c'est toujours orienté sur euh:: sur l'Amérique du Nord donc Canada anglophone les États-Unis / et puis maintenant euh donc dans la boîte où je bosse: au niveau mondial c'est-à-dire l'Europe l'Asie euh / euh: là (*rire léger de L*) ben le français sert pas à gr bon i quand je vais en France |-oui oui-| mais comme je vais pratiquement plus souvent euh en Allemagne

en euh: aussi souvent en Allemagne plus souvent encore en Allemagne au Japon que en France: forcément l'anglais euh / **donc le français non / ça m'a jamais / donc j'ai jamais pu l'utiliser comme un comme un atout** [Mathieu : 686-701]

Bien sûr, Mathieu prend le soin d'appliquer ses propos à sa propre situation professionnelle, en soulignant l'utilité du français dans la fonction publique ontarienne et fédérale ou dans les grandes entreprises ayant des contacts avec une clientèle francophone. Cependant, comme chez Luc, on constate la priorité donnée par les locuteurs aux compétences autres que celles liées à la langue, particulièrement chez ceux (Luc, Donatien, Mathieu, Félicien, etc.) qui sont initialement venus à la recherche non seulement d'une nouvelle expérience, mais aussi d'une réussite professionnelle. Ce qui semble ressortir de ces témoignages, c'est que la langue française et, partant, le bilinguisme, ne sont utiles que dans l'industrie des services, à savoir celles où l'on est susceptible de rencontrer un public francophone. Ainsi, pour cette catégorie de locuteurs, le développement de la francophonie est un outil politique quelque peu artificiel au service de la minorité linguistique.

#### *Un atout construit dans le discours des anglophones*

L'autre constatation qui émane des exemples cités plus haut est que le bilinguisme devient un atout lorsqu'il est perçu comme tel par les Anglo-Torontois eux-mêmes. D'où les deux citations reconstruites par Luc (ex. 76 : « on m'a toujours dit euh "t'es bilingue / c'est bien au Cana" ») et par Mathieu (ex. 77 : « les gens arrêtaient pas de me dire "ah oui mais maintenant en étant bilingue parlant français pour trouver du travail c'est vachement bien ça va être un atout et tout" »). Ainsi, ce statut de « langue spéciale » octroyé au français se trouve véhiculé non seulement par les règlements législatifs ontariens (*Loi sur les services en français* de 1986), mais aussi par l'imaginaire collectif canadien actualisé dans la circulation d'un discours de sens commun (Heller et Labrie, 2003b).

Bien que certains déclarent ouvertement que la langue française ne leur a pas servi à grand-chose<sup>245</sup>, un certain nombre d'informateurs ont fait fructifier ce bien sur le marché torontois, peut-être inconsciemment, constatant que « de toutes façons » (ex. 78), les autres – anglophones ou allophones – leur faisaient ressentir que le français était une langue importante, ne serait-ce que parce que symboliquement liée à une identité et une culture :

#### **Exemple 78 : Pascal**

**c'est un atout de toutes façons** |-mm-| / euh: / parce que bon j'ai certains de mes clients qui sont / français / |-mm-| / euh d'autres qui sont canadiens français / d'autres qui ne sont ni français ni canadiens français ni canadiens / euh: et qui sont d'origine gréco-italienne / |-mm-| et qui: / euh ben

<sup>245</sup> On remarque d'ailleurs les contradictions du discours de Luc dans l'extrait 76 (tour de parole 8) : si la langue française ne lui semble pas avoir été son atout majeur, c'est toutefois par elle qu'il a obtenu son emploi actuel...

parlent un français euh: // excellent / |-mm-| / et qui qui **veulent faire affaire avec moi en parlant français** / |-ah oui oui-| / **et alors euh pourquoi pas** (*rires de L*) [Pascal : 446-450]

J'ai montré plus haut que le profil de Donatien se caractérisait par un désintérêt, voire une méfiance, à l'endroit des Français et des francophones de Toronto. Ce locuteur, malgré son positionnement préférentiel dans le monde anglo-saxon – posture identitaire dans laquelle nombre de ses compatriotes immigrés se reconnaissent – n'oublie pas néanmoins l'atout économique que représentent le français et le bilinguisme :

#### **Exemple 79 : Donatien**

**dans le domaine professionnel** / |-oui oui-| / **c'est un atout parce que** / euh // **d'a d'ap d'après la loi** par exemple tout ce qui est fait / pour le gouvernement de l'Ontario |-mm-| / doit être fait en français / |-oui-| / bon alors **on leur dit** « **écoutez je suis on a une boîte bilingue hein** » / |-oui-| / ça fait ça fait 20 ans qu'**on produit du do du document en anglais / ET en français dans les deux langues officielles** / et on a l'expérience de le faire / **donc bon / c'est pour X pour nous c'est un atout si vous voulez comparé à une autre boîte** |-oui-| euh / **qui est uniquement euh anglophone** / alors que là on peut dire bon euh // pas forcément que les gens qui travaillent ici sont francophones à part moi bien sûr / |-oui-| / mais ils ont l'habitude de produire des documents en français / |-oui d'accord oui-| / et ça a affaire avec la syntaxe ça a affaire avec euh / comment vont les accents comment vont les espaces après les XX ce genre de choses [Donatien : 676-684]

Aux dires de Donatien (ex. 79) et de Pascal (ex. 78), le succès économique à Toronto passe par la maîtrise de répertoires bilingues qui leur donne accès à un public – et une clientèle – canadienne et multiculturelle. En ce sens, ces deux immigrants, bien qu'ils ne connaissent pas la même reconfiguration identitaire, considèrent que le meilleur moyen de prospérer n'est ni l'assimilation totale, ni le repli communautaire, mais l'ouverture à un bilinguisme français-anglais qu'ils estiment comme peu courant dans le monde des affaires torontois.

#### **4-4.4.2. Capitalisation des langues et professionnalisation**

Outre ce bilinguisme et par-delà les doutes que certains émettent quant à l'utilité du français dans une ville majoritairement multiculturelle et anglophone comme Toronto, il faut souligner aussi la tendance à faire fructifier sa connaissance du français en vue de la construction d'une carrière toute autre que celle qui était envisagée en France. Ainsi, il paraît se dessiner une francophonie de France qui va au-delà, pour le cas des couples endogames ou en tous cas endolingues, de celle du foyer et qui s'investit aussi dans une vie professionnelle nouvelle entreprise essentiellement pour des raisons linguistiques. Cette tendance dépasse largement ce que le discours modernisant identifiait comme une fonction symbolique, à savoir la présence du français liée au droit à utiliser sa langue maternelle (Labrie *et al.*, 2001 : 228-229).

Parmi les immigrants français dont j'étudie ici la trajectoire, comme chez d'autres immigrants<sup>246</sup>, le recours au français, langue minoritaire à Toronto, peut aller de l'utilisation de la langue française pour l'obtention et la distribution de services (*ibid.* : 228) à des positionnements plus marqués vers l'utilisation de cette compétence langagière dans la société d'accueil. Ainsi, pour les Haïtiens de la première vague migratoire et pour les Mauriciens bénéficiant d'un bilinguisme valorisé à Toronto, il s'est agi de participer à la vie économique et professionnelle franco-torontoise (Chambon *et al.*, 2001 : 4-5). Ce mouvement vers la capitalisation professionnelle du français émane bien sûr de la forte domination de l'anglais et donc de la différence que peut créer un(e) Français(e) en tant que dépositaire d'une norme standard parisienne. Ce discours est tout d'abord nettement identifiable dans les entretiens, notamment parmi ceux qui ont vécu l'expérience québécoise.

### *Profession : Français ?*

Les propos des interviewés concernés à un moment de leur trajectoire migratoire par le Québec laissent entendre que la variété linguistique qui les caractérise les a toujours identifiés – et les identifie encore – comme des Français. Aussi, dans le Québec des années soixante et soixante-dix, comme on l'a vu plus haut, le fait d'être français ne semblait nullement être un avantage. Rejetés par des Québécois en quête d'émancipation et donc soumis à des problèmes économiques comme le chômage, c'est souvent une expérience négative que racontent ces Français, comme Denis (ex. 80 et voir ex. 38) et Yvonne (exemples 81). Comble de l'absurdité ethnisante du Québec aux yeux de ceux venus initialement y vivre en français, c'est dans la communauté anglo-montréalaise que Denis et Yvonne trouvent un emploi (ex. 90b et 91b) :

#### **Exemple 80 : Denis**

**en tant que Français / AUtomatiquement les portes étaient fermées /** et surtout un Français qui n'avait pas de: /// euh personne pour l'aider quoi parce que je connaissais vraiment personne y avait personne pas de contacts euh pas de famille pas de / pas de: pas d'amis vraiment euh donc euh le lobbying ça marchait pas pour moi euh pas de petit clan et cetera (...) finalement j'ai trouvé un emploi euh à la commission des écoles protestantes de Montréal qui était un organisme anglophone / puis là là **je suis tombé en plein dans le dans le dans l'horreur euh canadienne c'est-à-dire que / ils n'engageaient eux que des Français / français / les vrais Français ils engageaient pas les Canadiens français ou les Québécois il fallait être français** ou alors / être de l'étranger mais surtout pas du Canada / pour parler français / et ils m'ont engagé en tant que prof de français bien entendu dans une de leurs écoles / et je me suis rendu compte qu'ils n'engageaient aucune et aucun de mes: enfin des profs canadiens ou québécois qui existaient à cette époque-là [Denis : 33-42]

« L'horreur canadienne », pour Denis (ex. 80), c'est à la fois de ne pas avoir accès au marché du travail parce qu'il est français, mais aussi de constater que les Anglo-Montréalais embauchent principalement des Français de France (ou d'ailleurs, mais pas du Canada) pour

---

<sup>246</sup> Les Mauriciens de Toronto, par exemple (*cf.* Chambon *et al.*, 2001).

éviter à tout prix les formes québécoises du français. À ce titre, les Anglo-Montréalais reproduisent des schémas couramment pratiqués parmi les Québécois francophones eux-mêmes. Dans les discours de francophones transparaisaient aussi une culpabilité linguistique et la conscience à la fois d'un retard sur le français parisien et d'une hybridation linguistique (Gendron, 1990 : 54-55)<sup>247</sup>, jusqu'à ce qu'une classe moyenne apte à véhiculer un discours modernisant émerge dans le paysage social québécois (Heller et Labrie, 2003b : 18-21). Au travers de son expérience, Yvonne, dans l'extrait 81, expose les faits de la façon suivante : le français de France (et de façon corollaire le fait d'être français) était ressenti comme un handicap lorsqu'on évoluait parmi les Québécois, mais devenait un atout chez les Québécois<sup>248</sup>.

**Exemple 81 : Yvonne**

alors pour revenir à mon arrivée à Montréal / je suis arrivée j'ai habité dans le quartier français dans / dans l'est de Montréal / |-mm-| / alors là je dois dire quelque chose / **je m'excuse de le dire mais / j'ai très mal été acceptée par les Canadiens français // qui n'aiment pas les Français de France** / je sais pas |-oui-| / je sais pas si vous en avez entendu parler déjà (...) j'étais très malheureuse là / alors j'ai décidé de: / de m'installer dans l'ouest / de Montréal / donc j'ai mis mon fils dans une école mon fils qui avait quatre ans / cinq ans / et puis **la directrice me dit « mais vous / je suis intéressée à chercher des professeurs de français »** bon / et puis / elle me dit est-ce que vous voulez faire un essai de deux mois trois mois puis on verra après / j'ai dit « on peut toujours essayer je risque rien » / |-mm-| / donc j'ai fait un essai puis j'ai / j'ai beaucoup aimé / |-mm-| / je dois dire / j'ai beaucoup aimé alors elle m'a dit / « il faudrait euh: passer l'examen évidemment de teaching certificate okay » / mais avant tout il faut que je: / **faire une application au Protestant School Board / du grand Montréal** / alors je suis allée là-bas / puis sur les sur les recommandations de ma de ma directrice / euh **ils m'ont suggéré / pour avoir le diplôme de teaching certificate** / et comprenant bien que ma situation financière / ne me perm permettait pas de rester deux ans sans travailler / |-mm-| / alors **ils m'ont suggéré de / passer deux étés / à McGill / |-mm-| / pour obtenir mon certificat d'enseignant / et c'est ce que j'ai fait** [Yvonne : 120-135]

Ces témoignages montrent l'existence de niches de marché au Québec qui s'articulent autour de différence d'origine ethnoculturelle. Ils illustrent aussi avec clarté les divisions multiples et complexes de la société montréalaise et parfois les raisons pour lesquelles des Français quittent le Québec, après avoir plus ou moins bien réussi à faire fructifier leur compétences professionnelles dans ces niches de marché. On remarque finalement que même dans les formes linguistiques auxquelles Yvonne a recours, il y a les traces de la culture anglo-québécoise qui l'a acceptée. Elle fait référence au « Protestant School Board » (commission scolaire des écoles protestantes de Montréal) et au « diplôme de teaching certificate » qu'elle

<sup>247</sup> Gendron précise qu'avant la Révolution tranquille, cette tendance à vouloir à tout prix ne pas se démarquer d'un idéal linguistique français littéraire et parisien tenait de l'entreprise de dépersonnalisation (Gendron, 1990 : 55-56). Il est possible d'avancer que les réminiscences de cette époque aux discours et aux conduites traditionalistes, combinées aux tensions linguistiques et communautaires entre la majorité francophone et la minorité anglophone du Québec, ont favorisé le maintien de cette attitude des Anglo-Montréalais (si l'on se tient aux dires de nos informateurs) vis-à-vis du français québécois.

<sup>248</sup> Nom donné aux Québécois de langue anglaise, synonyme d' «Anglo-Québécois ».

passé à l'Université McGill<sup>249</sup>. Le recours à ces termes anglais ne s'explique pas par l'absence d'équivalents lexicaux en français, comme c'est parfois le cas dans les phénomènes d'alternance et de mélange de codes, mais par un positionnement clairement identifiable dans le monde anglo-montréalais. L'on comprend ainsi sans difficulté que le glissement d'une socialisation difficile avec les Québécois vers une implication dans le milieu éducatif anglo-montréalais ait pu se traduire ultérieurement par une migration intra-canadienne du Québec à l'Ontario.

Par ailleurs, ces conduites d'hétéro-acceptation et ces discours métalinguistiques à tendance inclusive ou exclusive, qui contribuent à créer des situations de sécurisation ou d'insécurité linguistiques, donc identitaires<sup>250</sup>, ne sont pas l'apanage des Québécois, comme le montre ce nouvel extrait issu de l'interview d'Yvonne, où « ici » fait référence à Toronto :

**Exemple 82 : Yvonne**

parce que ici j'arrivais j'allais dans un magasin /|-mm-| / **du fait de mon accent français les gens disaient « oh / you are French »** /|-mm-| / je dis « oui » / « oh bonjour » /|-mm-| / « **we like France** » et cetera et cetera / alors qu'à / qu'à Montréal j'ai jamais eu ça [Yvonne : 419-430]

Comme je l'ai dit plus haut, à Toronto, la valeur de la langue française prend son sens dans ses rapports à la langue anglaise et à sa domination. D'abord, parler une autre langue constitue un enrichissement, évidence partagée par tout le monde et qui n'est ici pas réservée au couple anglais/français. D'autre part, le français est perçu comme le véhicule et le constituant d'une identité et d'une descendance française que l'on ne veut pas perdre en migration, d'où l'insistance de beaucoup à scolariser, lorsqu'ils le peuvent, leurs enfants dans le milieu scolaire francophone ou en tout cas de leur transmettre la langue<sup>251</sup>. C'est la raison qui explique que Mathieu, malgré ses propos dubitatifs sur l'utilité du bilinguisme au Canada anglais (voir ci-dessus l'exemple 77), scolarise sa fille à l'Établissement Hexagone et entend convaincre son épouse pour qu'il en soit de même plus tard pour leur nouveau-né (cf. l. 364-367 de l'interview de Mathieu, ou l'extrait n° 120, section 5-2.2.4).

Ce rapport entre les deux langues entraîne aussi une reconfiguration non négligeable des carrières professionnelles dont certaines sont axées sur la francophonie ou la francité, non pas en termes de défense du fait français en Ontario, mais sous l'aspect plus instrumental d'un « marché » linguistique concurrentiel. Je n'entends pas seulement dans ce terme de « marché »

<sup>249</sup> L'une des deux universités anglophones de Montréal, ce qui n'est probablement pas un hasard.

<sup>250</sup> Je reviens sur ces questions dans le chapitre 6.

<sup>251</sup> Même ceux qui sont les mieux adaptés à la vie anglo-torontoise (Paul, Luc, Mathieu), voire les plus assimilés à l'anglophonie (Gérard) essaient ou souhaitent une scolarisation en français pour leur enfants. Parfois, celle-ci se révèle être un échec et les parents retirent leurs enfants de l'établissement francophone pour les inscrire à l'école de langue anglaise (cas de Gérard, d'Odette et Luc).

l'acception que Bourdieu lui a donnée (1977 ; 1982), mais aussi celle de la vente de produits reliés à la fois à la langue et au bilinguisme et à l'identité française.

*Le marché des langues et du français à Toronto*

Parler d'un marché des langues, en l'occurrence du français, c'est reconnaître, comme Éric Delamotte l'a montré avec le français langue étrangère (1999 : 40-41), que les enjeux de ces langues dépassent le politique, le culturel et l'identitaire, basculant dans la sphère économique. Les recherches menées par N. Labrie, M. Heller et leurs associés expliquent elles aussi qu'« on assiste à l'émergence d'une conception matérialiste de la langue, la langue comme bien d'échange permettant l'accès démocratique aux espaces et aux réseaux où circulent des ressources, avec nécessairement l'admission de nouveaux acteurs » (Labrie et Heller, 2003 : 410).

Ce marché des langues, la plupart des Français de Toronto, possesseurs d'une variété de langue généralement valorisée, en ont bien évidemment compris le fonctionnement. Certains en sont d'ailleurs à la fois les usagers et les acteurs. Comme nous l'avons vu, beaucoup, même les plus assimilés du corpus, veillent non seulement à un maintien de leur français, mais aussi parfois à l'utilisation de cette langue à leur avantage. Les activités économiques liées aux langues sont de prime importance sur le marché économique des Français à Toronto, comme l'indique l'extrait reproduit ci-dessous du tableau 21 (chapitre 1) :

**Tableau 27 : Professions liées à l'enseignement, à la traduction et à l'édition occupées par les hommes et les femmes de la Communauté urbaine de Toronto nés en France, 1991**

<b>Professions</b>	<b>TOTAL (N et en % de la pop. active)</b>	<b>HOMMES (N et % des actifs)</b>	<b>FEMMES (N &amp; % des actives)</b>	<b>RÉPARTITION (%) Hommes / Femmes</b>
Enseignants et assimilés	305 - 12,0 %	70 - 05,5 %	235 - 18,4 %	23,0 % / 77,0 %
Professionnels des domaines artistiques/littéraires et assimilés	230 - 09,0 %	120 - 09,5 %	110 - 08,6 %	52,2 % / 47,8 %
<b>Population active de 15 ans et plus</b>	<b>2535 - 100%</b>	<b>1260</b>	<b>1275</b>	<b>49,7 % / 50,3 %</b>

Source : Recensement du Canada (Profil de la population née en France), Statistique Canada 1991. Cf. tableau 21, chapitre 1.

Les résultats du recensement de 1991 indiquent que 21 % des Français de la ville de Toronto étaient engagés dans des activités ayant trait à l'éducation, à la culture, à la traduction et à l'édition. Le nombre de femmes évoluant dans ces activités est important surtout du fait de leur forte présence dans le domaine de l'éducation. Attendu que ces statistiques incluent toute la population active à partir de 15 ans et que personne ne peut, en théorie, occuper ces professions avant d'avoir effectué quelques années d'études supérieures, on comprend qu'en fait, ces chiffres recensent des hommes et des femmes qui ont probablement plus de 22 ou 23 ans. Le nombre qui ressort tout particulièrement est celui des enseignantes, dont la plupart

évoluent dans les écoles françaises publiques, catholiques ou privées, ou encore dans les programmes d'immersion et de « Core French » des écoles anglophones. Je reviens sur l'importance de ces parcours professionnels plus bas.

Pour certains, ce n'est pas tant la langue qui permet d'accéder aux ressources du marché, mais l'association qui est faite entre leur langue et leur identité de Français. Au travers des images véhiculées par la France, l'intégration au pays d'accueil, en l'occurrence le Canada, peut être plus ou moins facile. La perception du pays d'où vient le migrant dans la culture d'arrivée est non négligeable, parfois même essentielle, à son intégration et son hétéro-acceptation (Berry, 1983 ; Araujo-Forlot, 1995 ; Forlot, 1999a). Les détails les plus anodins peuvent avoir leur importance. Nous sommes là dans le domaine des représentations et de l'imaginaire (Giust-Desprairies, 2002) dont j'étudierai certains fonctionnements dans le chapitre 6. Pour s'en convaincre, examinons l'anecdote que raconte Clément au sujet de son lieu de naissance, Casablanca, qui semble avoir créé un effet favorable aux yeux des Anglophones à son arrivée :

**Exemple 83 : Clément**

c'est ici quand je disais que je venais de Casablanca ah Casablanca / c'était / **on m'ouvrait une porte** / c'était tout de suite le fait de venir de Casablanca les gens ne savaient rien sur la ville ni sur ses habitants ni rien du tout / en fait certains même ne savaient pas où elle se trouvait / peu peu peu quand même mais / euh la plupart du temps euh je veux dire les gens faisaient / **le film ayant ce prestige** |-oui-| / **c'était donc une connotation positive** [Clément : 738-742]

Tout comme cet effet d'association positive créé par le film *Casablanca* de Michael Curtiz (1943), des références à la culture française sont souvent associées à l'immigrant, bien qu'elles soient souvent stéréotypiques et généralisantes au point d'être parfois sans rapport avec son niveau socio-éducatif<sup>252</sup>. On a vu combien Denis et Yvonne avaient été guidés, voire aidée dans le cas d'Yvonne, vers des carrières dans l'enseignement du français aux anglophones de Montréal. Dans le témoignage ci-dessus de Clément, on constate ainsi qu'un simple lieu, Casablanca, par association avec un film des années quarante, permet d'« ouvrir une porte ».

On retrouve ce phénomène d'attribution positive dans l'énoncé rapporté par Yvonne dans l'extrait 82 : « oh you are French / (...) we like France ». Ce type de phénomène émane pour l'essentiel des représentations qu'ont les citoyens torontois, notamment les décideurs anglophones, représentations qui tiennent à la fois d'une vision mythique de la France

---

<sup>252</sup> Ce point est l'objet de nombreuses études de psychologie sociale, de psychosociologie du langage et de sociolinguistique variationniste. Ainsi, une personne est jugée et située en permanence en fonction, entre autres, de ses traits physiques (cf. Yzerbyt et Leyens, 1997 : 243-249), de sa voix, ou de son accent. On peut renvoyer ici aux études d'H. Giles et de ses nombreux collaborateurs et continuateurs, depuis 1960, des sociolinguistes tels Labov (1976, 1978) et Trudgill (1975), ou encore au travail de D. Lafontaine (1986).



contemporaine et d'une politisation de leur regard sur le Québec : la province francophone devient aux yeux des anglophones le lieu potentiel de division du Canada. En même temps, les représentations positives des Anglo-Torontois sur la francophonie européenne et la nécessité de composer avec l'autre « peuple fondateur », les Canadiens francophones, ont un double effet. D'abord, tout cela crée les conditions de l'émergence d'un marché linguistique francophone torontois dans lequel les Français ne semblent pas avoir de difficulté à s'inscrire, quelle que soit leur formation. Ensuite, il ressort de la constitution de ce marché une concurrence entre les francophones canadiens et les Français (*cf.* chapitre 6)<sup>253</sup>.

Delamotte (1999) a montré, en d'autres lieux<sup>254</sup>, l'existence d'un marché concurrentiel des langues, notamment du français langue étrangère. Toronto, en tant que métropole économique d'un pays officiellement bilingue et capitale d'une province qui compte plus d'un demi million de francophones, ne fait pas exception à la règle et donne lieu à la création d'un marché économique lié, pour le cas qui m'intéresse ici, à l'exploitation des ressources linguistiques et du bilinguisme. Ainsi, certains immigrants, alors que rien ne les prédestinait à une profession dans le domaine des langues, optent non seulement pour l'acquisition/apprentissage de compétences bilingues, d'une bilinguïté, selon les termes de Hamers et Blanc (2003), mais aussi pour l'utilisation de celle-ci en vue de la réussite de leur trajectoire migratoire. Ainsi, après quelques tentatives dans une librairie francophone et dans les services administratifs de l'Établissement Hexagone, Paul (qui est historien par ses études universitaires) se consacre à l'enseignement du FLE à l'Institut Molière, mais se tourne aussi vers la traduction :

**Exemple 84 : Paul**

actuellement **je suis toujours à l'Institut Molière** / euh **je: j'ai des cours donc le matin et l'après-midi** / euh depuis à peu près quatre ans / **j'ai passé une série de: de diplômes de traduction** / |-mm-| / euh j'ai passé (...) l'Association des Traducteurs et Interprètes de l'Ontario / (...) / donc j'ai passé leur leur examen puisque euh je n'ai pas d'obligation à être citoyen / pour passer leur leur examen / euh ce qui coûte à peu près moins cher que l'université / euh nettement moins cher / j'ai passé la (...) American Translators Association / |-mm-| / qui me: bon qui me permet d'avoir une / **faute d'expérience canadienne ce qui me permet d'avoir une sorte de diplôme canadien** / euh: **bon qui qui se se monnaye qui fait office de compétence en matière de traduction** / donc ça c'est ce que je fais entre: / entre mes cours / (...) / ça me permet tout simplement d'avoir des euh **le fait c'est que ma femme est traductrice euh:: indépendante freelance** / |-oui-| / euh ce qui fait que euh d'une certaine manière tous les contrats tous les clients qu'elle a aux États-Unis / qui euh demandent la traduction au Canada parce que c'est moins cher / pour des questions de: bon euh de parité / (...) **nous faisons / enfin je dirais nous ne faisons que /**

<sup>253</sup> Cette concurrence s'applique aussi aux autres immigrants francophones comme les Africains, les Libanais ou les Européens de langue française (Luxembourgeois, Belges et Suisses), mais dans une mesure sans doute moins marquée parce que moins associée à un « colonialisme culturel » et une sujétion linguistique. Il me semble que cette dernière notion, élaborée pour la Belgique francophone par Francard (1993a : 14-15), peut être transposable à la francophonie canadienne (*cf.* aussi Gendron, 1990).

<sup>254</sup> Au Brésil, notamment.

**du français vers l'anglais du portugais vers l'anglais ou de l'espagnol vers l'anglais** [-oui-] / **euh nous traduisons aussi en français** [Paul : 127-156]

Profitant simultanément de l'accès facilité, en comparaison à une longue formation universitaire française qu'il n'a pas eue, à la certification de traducteur offerte par les organes de qualification de l'Ontario ainsi que du vivier de clientèle créé par sa femme, elle-même traductrice, Paul se lance dans l'entreprise personnelle<sup>255</sup>. On remarque clairement que le parcours professionnel de cet informateur est centré exclusivement sur la capitalisation de biens linguistiques liés au français (Institut Molière, Établissement Hexagone, traduction anglais-français), et qu'en conséquence, les concepts de marché et de vente de produits linguistiques s'appliquent particulièrement bien à Paul. On garde à l'esprit que pour Paul, dans le cas de sa migration comme dans celui d'un éventuel retour, un acteur social doit pour réussir vendre des compétences, voire se vendre lui-même sur un marché : « je pense que je me suis vendu sur un marché qui me considère / un peu comme une / tour Eiffel en plastique ou une savonnette de France oui bien sûr », dit-il aux lignes 769-770 de son témoignage ; on peut aussi renvoyer à l'extrait n° 51, dans lequel il envisageait, en cas de retour en France, de se « vendre » sur un « marché » grâce à son acquisition d'une expérience nord-américaine.

Pour d'autres, ces mêmes compétences permettent de contourner des difficultés économiques issues d'un milieu professionnel en crise à Toronto. Ainsi, dans l'esprit de Daniel, au chômage dans son métier de géologue depuis la récession des années 1990, la traduction offre une voie de déviation :

**Exemple 85 : Daniel**

ma première profession euh c'est euh j'étais // pendant une dizaine d'années ou dix ou quinze ans j'ai été géologue / [-mm-] / euh je travaillais pour le: gouvernement de l'Ontario / ensuite j'ai fait un diplôme en traduction et puis je fais aussi pas mal de traduction à la pige euh / euh: dans le domaine de la géologie au début et ensuite euh dans divers domaines euh j'ai été euh / j'ai travaillé aussi comme traducteur mais j'ai aussi travaillé fait des contrats en géologie et puis euh: / euh j'ai j'ai fait euh / ces dernières années j'ai fait vraiment de: soit de la traduction soit de la géologie [-ah d'accord-] en ce moment euh /  **dans le domaine de la géologie y a c'est très difficile de trouver de l'emploi** / [-mm-] /  **et donc c'est pour ça que je fais plus euh de la traduction** alors que / mais enfin de / de préférence je préfère euh: ce que j'avais choisi au départ c'était le: / [-la géologie-] la géologie quoi voilà [Daniel : 105-113]

Il est en effet possible de parler de déviation dans ce cas, car la métaphore du déroutage illustre le caractère provisoire de cette activité linguistique de survie. Cependant, elle se

---

<sup>255</sup> Il convient de souligner ici que ce sont l'accès aux possibilités d'être traducteur et les demandes d'un marché canadien et nord-américain plus favorable qu'en France qui facilitent cette carrière et non des critères plus laxistes d'évaluation. Comme le montre l'expérience d'autres migrants comme Sabine et Donatien, cela signifie que le Canada permet l'accès à un milieu professionnel – en tous cas dans le secteur tertiaire – sur la base de compétences acquises à tout âge, alors que la France privilégie la sélection par les études et par les concours (cf. les cas de Richard, Odette, Charlotte, Firmin et surtout celui de Madeleine).

pérennise parfois en étant à la fois avalisée et aussi légitimée aux yeux des autres par une certification ou un diplôme officiel : Daniel et Clément ont obtenu un diplôme en traduction, Paul s'est fait certifié par deux associations de traducteurs, Yvonne a passé un « teaching certificate » (certificat d'enseignement, ex. 81) au Québec. Ainsi, pour Yvonne ou pour Daniel, respectivement avocate et géologue de formation, la langue n'est pas qu'un simple substitut provisoire à l'activité principale que l'on exerce, mais un vrai métier. Le regard des autres est ici primordial, car les migrants s'inquiètent d'une image d'échec qu'ils pourraient renvoyer dans leur pays d'origine (Margolis, 1994)<sup>256</sup>. Paul l'exprime de la façon suivante :

**Exemple 86 : Paul**

en étant témoin de la communauté francophone / |-mm-| / euh **j'ai vu arriver / des des dizaines et des dizaines** / maintenant c'est peut-être une centaine / **de gens** / qui sont euh arrivés et **avaient annoncé à tout le monde qu'ils allaient partir et aller aux Amériques** / euh et **qui sont rentrés la queue entre les jambes après six mois parce qu'ils n'étaient pas en mesure de subvenir à leurs besoins** [Paul : 639-642]

Pour limiter les risques d'échec et même sans diplôme, une porte reste pourtant ouverte à l'arrivée : celle de l'enseignement de sa propre langue, le français<sup>257</sup>. Ainsi, l'autre grand domaine d'intervention des Français (et particulièrement des Françaises) est l'enseignement. Pour Luc, que j'ai cité plus haut à l'exemple 76, la langue française ne suffit pas, elle n'est que le véhicule d'autres compétences. Néanmoins, comme dans le cas de l'activité de traduction que j'ai analysée ci-dessus, l'enseignement de sa « langue maternelle » est un domaine de prédilection pour ceux qui arrivent et qui ne peuvent pas, ou pas encore, mettre à profit des compétences autres.

Ceci est d'autant plus vrai que l'enseignement du français langue étrangère à Toronto est beaucoup moins strictement réglementé que l'enseignement primaire ou secondaire. Mes observations à l'Institut Molière me portent à croire que la qualité principale recherchée est la qualité de la langue et non les savoir-faire didactiques ou pédagogiques. Ces observations se trouvent d'ailleurs confirmées dans le témoignage de Paul qui me fait part de la légèreté de sa formation au début : il raconte avoir été épaulé durant quatre ou cinq cours par la directrice pédagogique « pour voir euh bon regarder la méthode voir comment ça comment ça fonctionnait » et recevoir « une série de conseils (...) pédagogiques » (Paul, l. 97-101).

---

<sup>256</sup> Margolis (1994) a étudié ce phénomène parmi les Brésiliens de New York, qui sans doute comme tous les immigrants, préfèrent renvoyer l'image d'une trajectoire migratoire réussie financièrement, mais aussi socialement. Ainsi, lors de retour dans le pays d'origine, l'éboueur se fait parfois passer pour un technicien, la femme de ménage ou la strip-teaseuse s'invente une vie rangée de secrétaire.

<sup>257</sup> Pour une situation similaire parmi les Américaines transplantées en France et capitalisant leur langue maternelle, voir Varro (1984).

Le fonctionnement pédagogique interne de l'Institut Molière se comprend en partie dans le contexte torontois où le français de France est valorisé et où le public d'étudiants se caractérise par une complexité d'attitudes et de conduites. Simultanément séduits par le prestige de l'Institut Molière et attirés par la culture et la langue de France, les étudiants adultes torontois, dont beaucoup appartiennent aux minorités ethnoculturelles, ont des attitudes ambivalente envers la langue et la culture québécoises. À la fois fiers d'être néo-Canadiens et inquiets pour l'avenir constitutionnel de leur pays d'adoption, ils reconnaissent l'importance du Québec et de la francophonie canadienne dans l'histoire et l'identité du Canada<sup>258</sup>.

En même temps, d'autres raisons font qu'ils se tournent vers l'Institut Molière. Pour certains, c'est par défiance envers l'identité québécoise et ses revendications politiques. Pour d'autres, on le verra dans la section 6-4, on note une dévalorisation plus ou moins grande de la variété canadienne du français. Enfin, un certain nombre de migrants manifestent une méfiance envers les structures d'enseignement privées ou publiques du français à Toronto. Pour beaucoup, c'est la combinaison de tous ou une partie de ces facteurs qui garantit le succès de l'Institut Molière. Ainsi, sont clairement mis en valeur non pas la francophonie, mais l'appartenance et l'attachement à une langue standard que ces étudiants perçoivent comme européenne, mais qui n'est en fait que parisienne (Francard, 1997c : 201).

#### *Entre légitimation et dévalorisation du marché linguistique*

Le fait de se diriger vers la carrière enseignante, s'il paraît naturel à certains parce qu'ils étaient professeurs en France ou se destinaient à l'être (Charlotte, Odette, Firmin), ou encore sont venus à l'origine comme enseignants dans le cadre du service national en coopération (Marc, Lionel) peut aussi donner lieu à un complexe lié à la dévalorisation des professions de l'enseignement dans les représentations tant canadiennes que françaises. Tout d'abord, dans l'esprit des interviewés, le métier n'est pas le même en Ontario qu'en France, aussi bien sur le plan des contenus<sup>259</sup> que sur celui de la formation. Les concours français de l'enseignement<sup>260</sup>, malgré leur utilité modérée sur les marchés linguistiques torontois et plus

<sup>258</sup> Ces remarques se basent sur mes contacts et observations informelles d'étudiants adultes aux Instituts Molière-ouest et centre et ma fréquentation, en tant que citoyen, des milieux multiculturels torontois et ontariens (de 1989 à 1990 et de 1992 à 1997).

<sup>259</sup> Je n'ai pas la place de développer ici le regard assez négatif que portent les Français, en tous cas mes interviewés, sur le système scolaire local, qu'il soit lié à l'éducation anglophone, à la scolarité franco-ontarienne ou au système de l'immersion. Ces représentations émanent en partie de l'expérience éducative fort différente qu'ont vécue ces parents d'élèves lors de leur propre scolarisation.

<sup>260</sup> En France, l'accès aux fonctions de l'enseignement est réglementé par des concours de la fonction publique plutôt sélectifs, dont les lauréats se voient garantir une formation rémunérée et un emploi garanti à vie. On se rappelle ce que dit Madeleine sur le fait qu'elle n'est titulaire ni du CAPES ni de l'agrégation et que ce fait, elle est « condamnée » à enseigner au Canada.

globalement canadien, gardent tout de même une valeur dans l'esprit de ces immigrants. D'abord, être détenteur d'un de ces concours légitime une formation universitaire française. Ensuite, ils permettent un accès à des emplois dans les écoles à fonctionnement pédagogique « hexagonal ». Pour finir, il assure un lien avec le pays d'origine dans l'éventualité d'un retour ou d'une retraite en France, à condition d'avoir cotisé au régime de pension de la fonction publique en France. Ces aspects sont non négligeables dans la population enseignante française à Toronto et une cessation – possible – des versements des cotisations de retraite en France signifie un accroissement des perspectives de rester au Canada. C'est la situation dans laquelle se trouve désormais Odette (*cf.* l. 53-54 de son interview).

Plusieurs cas de figure se dessinent donc parmi les Français évoluant dans le milieu éducatif. Les anciens enseignants français, comme Odette ou Marc, font non seulement valider leurs diplômes français sur le marché torontois, mais accroissent leurs compétences à d'autres domaines que ceux de l'enseignement. Ils deviennent tous deux directeurs d'école. Voici l'exemple d'Odette :

**Exemple 87 : Odette**

j'ai fait valider tous euh / mes certificats qualifications et tout ça par rapport au / Ontario Co c'est / Ontario College euh / Ontario College euh / OCT / euh l'organe d'accréditeurs des enseignants ontariens |oui oui-| / et : / donc j'ai fait des des enfin les recherches les papiers tout ça / et puis donc ils m'ont euh / **je suis accréditée je paie ma cotisation parce qu'ici c'est il faut payer pour être certifiée** (*rires de L*) / |mm-| / X / et puis à la suite de ça / alors j'ai été certifiée / pour le français et l'anglais / en Ontario / euh à partir de la euh:: / si:xième ann non / à partir de la septième année d'abord / jusqu'à jusqu'à la dernière année avant le bac / et puis j'ai voulu faire d'autres qualifications supplémentaires / alors il a fallu que je fasse un cours qui me certifie par rapport au primaire / euh: qui correspond à / CM1 CM2 sixième ici à peu près / donc j'ai fait ça / et puis **après j'ai fait le cours de proviseur / de l'Ontario et donc je suis qualifiée proviseur de l'Ontario aussi** / |mm d'accord-| / et à la suite de ça bon ici j'ai été promu à l'école bon d'abord j'étais euh / professeur de français / au **au lycée** donc euh / et ici le lycée c'est en fait de la quatrième à la terminale / équivalent quatrième à terminale / j'ai également fait des cours d'anglais / pour les élèves qui viennent de France et qui voulaient passer le baccalauréat français / |mm-| je les aidais au niveau de l'anglais parce que les programmes sont différents des / des cours d'anglais qu'on fait ici / j'ai également du fait du ESL pour les élèves qui arrivent avec TRES peu d'anglais / euh / ensuite j'ai: / décidé de changer / et j'ai demandé à être mutée dans cette annexe-ci / où j'ai fait des **sixième cinquième des collèges** / |mm-| / j'ai fait quelques années comme enseignante ensuite je suis devenue chef du département de cette section-là en français / et puis ensuite je suis devenue directrice-adjointe / et là c'est ma dernière année en tant que directrice-adjointe à partir de l'an prochain enfin à partir de maintenant / je suis également directeur des étu directrice des études françaises / de **la maternelle à la troisième des collèges** et aussi coordinatrice du / bacca / du bac international [Odette : 56-76]

Le discours d'Odette révèle quelques positionnements intéressants qui semblent trahir une dévalorisation du milieu éducatif torontois. Elle commence, avant l'extrait, par décliner son cursus universitaire, l'agrémentant de références prestigieuses telles que « classes prépa »

et « Normale Sup »<sup>261</sup> (l. 4-11 de l'interview). Ensuite, après m'avoir expliqué qu'elle avait passé « plusieurs concours de l'enseignement » (l. 27-30), elle expose sa carrière, au demeurant impressionnante, en Ontario. Cependant, le fait qu'elle a identifié mes origines françaises<sup>262</sup> la pousse probablement à interpréter – et à me faire valider – son parcours par le prisme culturel français.

Son discours est donc teinté de référents culturels hexagonaux, sans doute parce qu'elle y voit plus de prestige et qu'elle cherche à le légitimer à mes yeux. Ainsi, elle parle de ses qualifications ontariennes de « proviseur », fonction et titre de direction ayant gardé un prestige non négligeable en France ; elle fait référence à l'école secondaire comme d'un « lycée », évoque le « collège » ainsi que la divisions des classes telle qu'elle se fait dans le système éducatif français (« sixième cinquième des collèges », « de la maternelle à la troisième des collèges »). Elle poursuit en exposant son rôle dans l'organisation des baccalauréats français et international.

On remarque aussi en début d'extrait son discours moqueur sur l'accès à la profession d'enseignant en Ontario : « ici c'est il faut payer pour être certifiée (*rire de L*) ». Les propos d'Odette produisent à vrai dire un tour de force quelque peu paradoxal : elle réussit à démontrer sa réussite sociale et professionnelle par un discours qui, dans ses formes, dévalorise les pratiques professionnelles scolaires ontariennes tout en mettant celles-ci à la disposition d'une comparaison avec des valeurs et des statuts français qui n'ont pas d'existence en Ontario. Par exemple, dire « proviseur » ou « lycée » à la place de « principal » et « école secondaire » sert à augmenter la valeur et la représentation sociales de ces objets dans un discours visant à faire valoriser son parcours par son interlocuteur. On a en quelque sorte ici à nouveau les signes d'une « insécurité dite » (Moreau, 1996) qui ne prend effet que dans une mise en discours avec des interlocuteurs qui partagent ses valeurs et son savoir socioculturels.

D'autres immigrants se trouvent aussi dans cette situation où le parcours professionnel en Ontario est dévalorisé en discours. Par exemple, Mélodie explique qu'après ses études de médecine interrompues par son expatriation et à la suite d'une tentative non aboutie non aboutie pour exercer la profession d'esthéticienne, faute de mieux, ne sachant pas quoi faire (« je commençais à me dire euh qu'il me fallait quand même quelque chose dans la vie »), elle a utilisé son français pour devenir enseignante :

---

<sup>261</sup> L'entrée à l'École Normale Supérieure (« Normale Sup ») se fait – on l'aura compris – sur concours, à l'issue de deux ou trois années de classes préparatoires (« classes prépa ») qui suivent le diplôme d'études secondaires (appelé « baccalauréat », ou familièrement « bac »).

<sup>262</sup> Ce détail a son importance ici, car certains me croient belge du fait de mon appartenance universitaire, alors que d'autres me demandent d'où je viens.

### Exemple 88 : Mélodie

je commençais à me dire euh qu'il me fallait quand même quelque chose dans la vie parce que **j'avais aucun / vrai travail aucun métier** |-oui oui / d'accord-| / ah non avant c'est vrai j'ai fait euh / un an d'études d'esthéticienne |-mm-| / maquillage massages et tout ça la peau / |-ici-| ici à Toronto en anglais c'était assez rigolo je parlais pas tellement bien l'anglais mais je X bon j'ai fait ça / j'ai fait un stage à Montréal et après j'ai exercé cette profession pendant un an mais j'aimais pas du tout |-non vous aimiez pas du tout-| et c'est là que / après avoir eu notre deuxième enfant / \*\*\* (...) / euh: je suis restée un an à la maison avec elle après je suis retournée à Glendon pour trois ans |-mm / d'accord oui-| **et puis après bon ben j'ai enseigné quoi** [Mélodie : 37-44]

Les formes linguistiques trahissent ici aussi un discours dévalorisant : « et puis après bon ben j'ai enseigné quoi », avec un balisage de cet énoncé par des marqueurs pragmatiques dénotant l'évidence (« *bon ben* », comme si enseigner était la meilleure occupation quand on ne sait rien faire) et d'indifférence (« j'ai enseigné *quoi* », sorte de ponctuation banale pour une occupation banale, comme pour dire « bof »). Cette interprétation du discours de Mélodie est renforcée par les propos plus explicites de Denis, même clairement hostiles de Madeleine :

### Exemple 89 : Denis

**automatiquement en tant que français je suis devenu professeur de français** |-oui ben oui / c'est ce que vous me disiez-| c'est un peu **ridicule** [Denis : 550-552]

### Exemple 90 : Madeleine

en fait j'ai pas continué à faire de l'anglais **je fais du français** |-ah oui-| **c'est un peu normal / tout le monde fait ça ici c'est le cygne parmi les oies euh / le syndrome du cygne parmi les oies j'appelle ça moi** / les gens qui auraient / non mais c'est vrai en général bon je dis pas ça euh / bon je peux dire ça pour moi aussi hein / mais euh / **j'ai remarqué y a beaucoup de gens ici qui sont là euh / franchement on n'en voudrait pas / dans mon collège quoi / et tout ceux qui brillent bien sûr ici parce qu'ils sont français vous voyez** |-ah oui-| y a beaucoup ça enfin en université en tous cas c'est impressionnant |-oui ben XX-| surtout à \*\*\* (*nom d'université*) parce qu'à \*\*\* (*idem*) ils prennent les gens qui n'ont / avant ils faisaient ça maintenant ils le font plus hein / ils prenaient les gens qui n'avaient pas de doctorat tout ça |-oui oui-| même de maîtrise ou rien / y en avait un il était électricien il parlait français il enseignait à \*\*\* (*idem*) [Madeleine : 77-86]

Les paroles de Denis et Madeleine font écho à ce qu'exprimait Luc lorsqu'il disait que la langue ne saurait suffire et que des compétences, qu'ils appelaient « techniques » étaient nécessaires et favorisées : « si en plus on peut parler une langue je crois que c'était un a un atout / (...) / mais / ce n'est pas l'inverse c'est-à-dire c'est pas en parlant deux langues que ça donne quelque chose il faut avoir autre chose à côté (*cf.* Luc, ex. 76). Chez Denis comme chez Madeleine, la prise de conscience que le domaine de l'éducation déroge à la simple règle qu'énonce Luc pose problème. Être, comme le dit Madeleine, le « cygne parmi les oies », c'est presque du vol, une imposture professionnelle. « L'horreur canadienne », dont parlait Denis au sujet du Québec (voir l'exemple 80), semble changer alors de perspective : tandis que les Anglo-Québécois ne juraient – dans les années soixante-dix, celles de son immigration – que

par les Français de France, ces derniers, lui le premier, ont investi le champ de bataille du français scolaire à Toronto, en faisant jeu égal avec les autres francophones.

Pour ces immigrants, la question devient alors de savoir comment valoriser un parcours professionnel tout en faisant fructifier un bien précieux que les autres, anglophones et allophones leur renvoient : le fait d'être Français et de parler un français dit standard. Ces questions de la langue, dans ses formes et dans les représentations qu'elle véhicule, ainsi que celles de l'accès au marché du travail par la langue française sont aussi au centre des rapports entre Français de Toronto et francophones canadiens, vers lesquels je me tourne désormais.

#### ***4-4.5. langue et identification : la francophonie torontoise et la migration française***

Cette thèse prend appui sur l'originalité de la situation ethnolinguistique torontoise. En effet, comme je l'ai montré dans le chapitre 2, la capitale de l'Ontario se distingue par son visage cosmopolite, son fonctionnement multiculturel, mais aussi par la présence d'une minorité francophone, elle-même marquée par le cosmopolitisme<sup>263</sup>. Si un certain nombre de Franco-Torontois, c'est-à-dire de résidents francophones de Toronto, sont de souche franco-ontarienne, les statistiques montrent que la majorité d'entre eux sont des gens venus de l'extérieur de l'Ontario (Statistique Canada, recensement de 2001). La ville compte des Québécois et des Acadiens, à savoir des migrants internes, ainsi que des immigrants de pays étrangers francophones ou partiellement francophones. Aussi, la situation glottopolitique<sup>264</sup> de cette « communauté » francophone présente un intérêt particulier lorsque l'on sait qu'elle a accès à des services et une scolarisation – publique ou catholique<sup>265</sup> – en langue française. À l'origine créée pour servir les intérêts d'une population canadienne française puis de nombreux ayants droits (A. Martel, 1993), la francophonie torontoise a fini par se diluer dans un multiculturalisme qui soulève le problème méthodologique et théorique de la compréhension de l'hétérogénéité et de la fragmentation de cette « communauté » (Heller, 1999b : 129-130 ; Forlot et Labrie, 1999 : 2-3 ; Labrie et Lamoureux, 2003 : 13-14 ; Heller et Labrie, 2003b).

---

<sup>263</sup> La situation et la construction de l'immigration et des communautés francophones de Toronto ont été clairement analysées dans Chambon *et al.* (2002), Labrie *et al.* (2001), ainsi que dans d'autres recherches issues du projet « immigration et transformations de la communauté franco-torontoise » de 1999-2000 mené au Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CREFO, OISE/Université de Toronto) par M. Heller, N. Labrie, A. Chambon, F. Kanouté, A. Madibbo, M. Malunbugi et J. Maury.

<sup>264</sup> Guespin (1985) et Guespin et Marcellesi (1986) sont à l'origine du concept de glottopolitique et le définissent comme « toute action de gestion de l'interaction langagière où intervient la société » (Guespin, 1985 : 21).

<sup>265</sup> En Ontario, la distinction entre scolarisation dite « catholique » ou « publique » porte pour l'essentiel sur l'aspect confessionnel ou non de l'éducation.



En réalité, on découvre qu'il existe *des* communautés francophones à Toronto, au sens que j'ai donné à ce terme : un groupe social dont les membres ne vivent pas nécessairement en contact ni dans les mêmes espaces, mais ont certains intérêts communs. Là aussi, le lexème « intérêt » est polysémique, particulièrement dans son acception torontoise. Les intérêts peuvent être liés à une vision substantialiste et essentialiste, voire culturaliste, de l'identité (Martiniello, 1995 : 41-43)<sup>266</sup> dans laquelle les acteurs sociaux accordent au simple fait d'être francophone une priorité dans les questions d'appartenance identitaire. D'un autre côté, l'intérêt peut se manifester dans son sens de « bénéfice », comme si l'acteur social était « intéressé au bénéfice », selon l'expression commerciale consacrée. Oscillant entre une tendance centripète (ce que l'on peut apporter à la francophonie torontoise) et centrifuge (ce que l'on peut retirer des instances de cette présence francophone et de ses droits), la participation française à la francophonie torontoise est aussi fonction de facteurs de perception de l'hétéro-acceptation et de la gestion des conflits entre « groupes » francophones à Toronto.

#### 4-4.5.1. Éparpillement, indifférence et implication

*« On fréquente pas les mêmes milieux »*

En premier lieu, les répondants soulèvent, comme ils l'ont fait en parlant des Français de Toronto, la question de l'éparpillement de la francophonie torontoise et le problème de sa déterritorialisation (Vermès, 1988). Cette francophonie, perçue d'abord dans sa réalité géographique, crée un effet d'absence. De façon corollaire, un sentiment d'indifférence est partagé par un certain nombre d'immigrants. Ils expliquent que le rapport entre leur tendance (ou leur non tendance) communautarisante et leurs pratiques sociales se construit autour du double fait que la géographie urbaine (la vie en banlieue, le dispersion) et l'implication professionnelle n'ont pas créé les conditions de la rencontre :

##### Exemple 91 : Félicien

- 1 L je connais aucun Canadien français / |-ben c'est-| OH / je connais je dirais pas je je je devrais pas dire ça j'en connais peut-être un ou deux |-oui-| (*rire léger de L*)
- 2 L0 mais vous m'avez dit que votre femme elle côtoyait des francophones / qui sont pas forcément Canadiens français ? // ils sont d'où alors ces gens-là
- 3 L ils sont de ils sont de France / |-ah oui-| ou de Suisse |-ah oui-| ou de: oui |-d'accord-| oui
- 4 L0 mais vous donc les Franco-Ontariens vous en connaissez pas beaucoup
- 5 L non mai:s c'est pas que je les je les je non **c'est l'occasion en fin de compte** euh |-oui-| / **on fréquente pas les mêmes milieux** euh / enfin moi je travaille moi j'ai travaillé là je suis à la retraite don donc je fais plus rien mais j'ai travaillé / euh: à l'universi euh au collège: / au collège // au collège \*\*\* / |-mm-| qui est une // tous les collèges ici c'est / l'équivalent d'une université en fin de compte hein |-oui-| / au même niveau / euh pendant /// euh /// vingt ans / |-oui-| (*rires de L*) |-oui-

<sup>266</sup> Martiniello considère d'ailleurs que l'approche substantialiste n'est en fait qu'un avatar des théories culturalistes (Martiniello, 1995 : 41).

oui oui -| / pendant vingt ans / et là y avait pas de francophones / |-mm-| c'est tout anglais euh: / enfin tout anglais oui // donc euh non **c'est rien que le milieu que je fréquente quoi le milieu le milieu académique et universitaire et donc y avait pas de Français** [Félicien : 297-309]

**Exemple 92 : Donatien**

- 1 L0 alors là vous m'avez dit quelques amis qui parlent français est-ce que ça veut dire que vous êtes euh / vous avez eu des activités sociales disons euh avec les: francophones plus globalement de Toronto ?
- 2 L non
- 3 L0 non / est-ce que vous avez des relations euh / professionnelles avec eux peut-être
- 4 L // très peu / |-très peu-| / oh vraiment euh: // |-oui oui-| / vraiment (*rires de L*)
- 5 L0 presque rien |-presque rien-| / donc ça veut dire finalement que le reste de votre implication dans la vie sociale torontoise se fait avec euh des anglophones
- 6 L oui ou **n'importe qui d'autre mais euh** / |-oui-| / **pas spécialement euh spécifiquement avec des Français quoi** [Donatien : 185-193]

Donatien, qui explique ici que l'appartenance identitaire importe peu (« n'importe qui d'autre », ex. 92, tour de parole 6) montre que devenir torontois peut signifier une assimilation à un multiculturalisme déséthnicisé. D'ailleurs, pour Donatien et Félicien, comme pour Ségolène dans l'exemple 55 analysé plus haut dans la section 4-4.2.1<sup>267</sup>, il y a un brouillage entre francité – que j'entends ici comme raccrochement à une identité française – et francophonie. Ces locuteurs semblent réduire l'appartenance identitaire à la pratique d'une langue, le français, alors que d'autres voient dans cette appartenance et dans cette tendance à la dispersion et à l'indifférence un phénomène davantage culturel.

*« Les francophones sont très indépendants »*

Certains immigrants, comme Alain, Luc ou encore Daniel, donnent une interprétation davantage ethnoculturelle à l'éparpillement. Luc, dans l'extrait 94 qui suit, laisse même entendre que la caractéristique prédominante des Français comme des francophones, c'est leur indépendance. Sur ce sujet, Alain, commerçant installé à Toronto depuis 1957, tenait les propos suivants :

**Exemple 93 : Alain**

nous sommes moins / y a pas l'esprit euh comment grégaire non y a pas euh: on est p / y a pas de: / on est pas très: / on est un peu individualistes [Alain : interview de 1994]

Si Alain fait référence spécifiquement aux Français de Toronto<sup>268</sup> et tente par son discours d'en circonscrire un des traits identitaires importants, Luc parle lui à la fois des

---

<sup>267</sup> Ségolène disait, en réponse à une question sur sa fréquentation des Français, qu'on pouvait tomber sur des francophones. La reformulation que je sollicite en lui demandant s'il s'agit de Français ou de francophones donne lieu à la réponse suivante : « des francophones euh Français |-ah les Français-| Français: » (ex. 55, tour de parole 6)

<sup>268</sup> Il les connaît depuis longtemps, par des fonctions de commerçant qu'il exerce depuis 1960 dans un service touristique spécialement destinés aux expatriés et aux immigrants, ou aux Canadiens intéressés par la France.

Français et des francophones, mais n'opère pas le brouillage entre francophonie et francité que l'on trouvait dans les témoignages de Ségolène (ex. 55), Félicien (ex. 91) et Donatien (ex. 92). Il souligne plutôt la similitude entre les conduites de socialisation des Français et celles des Canadiens francophones plus généralement :

**Exemple 94 : Luc**

c'est **un fait très français** je crois **et très francophone** / que les gens n'essaient pas de créer des des ghettos ou des enfin des ghettos dans le pire des cas mais / ou bien de:s des communautés euh / spécifiquement francophones comme le font les Grecs ou les Italiens ou les Chinois / |-d'accord oui-| / **ça n'existe pas tellement ici / pour la francophonie / que ça soit la francophonie de France / |-mm-| / ou de du Québec ou de Toronto / |-oui-| / j c'est pas tellement dans l'esprit de de / de d'essayer de créer de recréer une petite France ou quelque chose comme ça / |-et-| / donc il y a beaucoup d'indépendance vis à vis de euh les francophones sont très indépendants** et je pense que / et donc ils font leurs trucs comme ça mais / pas parce que c'est des Français euh ça peut être voilà on a on a / donc moi j'ai des amis / c'est-à-dire que je suis également c'est évident je parle anglais aussi hein / donc il y a des gens qui parlent peu l'anglais des fois / |-mm-| donc évidemment ça la barrière de la langue est telle que vous / vous pouvez pas vous assimiler tout de suite / mais moi j'avoue que j'ai des amis euh / oui canadiens anglophones euh francophones c'est pas le le critère n'est pas là / la langue [Luc : 107-118]

Dans son discours, Luc oscille entre ses considérations sur les pratiques communautaires des Français et celles des Canadiens, traçant des parallèles entre comportements français et francophones. Il en tire pour finir des conclusions sur l'émergence d'une dispersion géographique. Mais plutôt que d'opposer l'indifférence pour la francophonie torontoise et le militantisme actif, il convient d'analyser les origines et la structuration de l'implication communautaire dans cette francophonie.

*Perception des conséquences de la dispersion : aliénation et perte de pouvoir*

On constate que les conséquences de l'éparpillement a des conséquences à des niveaux individuels et collectifs de la construction identitaires en migration. D'une part, les formes de l'implication peuvent, comme je l'ai dit plus haut, émaner d'un projet pré-migratoire qui rend illogique l'implication avec des francophones lors de l'arrivée à Toronto : Mathieu et Isabelle en sont de bons exemples. Venus pour apprendre l'anglais et pour la découverte d'une altérité, leurs premières années sont marquées par l'immersion dans la langue anglaise et la culture anglo-canadienne.

D'autre part, cette implication est aussi incontestablement construite en migration, puisque l'expérience migratoire donne lieu à des mouvements de convergence ou de divergence identitaire issus des rapports aux autres et à sa propre histoire. Les histoires personnelles de Donatien, François, Denis, Marcel ou Yvonne et leurs difficultés à se faire accepter au Québec créent, lors de leur re-migration vers Toronto, une reconfiguration

identitaire distanciée de la francophonie canadienne (Donatien, Yvonne) ou associée à une francophonie multiculturelle (Marcel, François).

Pour d'autres, la recherche initiale de compétences en langue anglaise a créé des reconfigurations identitaires perçues comme problématiques au bout de quelque temps. Isabelle mentionne à deux reprises dans notre conversation l'impact psychologique que sa plongée dans un monde anglophone a eu :

**Exemple 95 : Isabelle**

**95a)** j'ai enseigné quand j'ai pu enseigner / parce que j'avais besoin de gagner ma vie / j'ai enseigné dans des écoles anglaises / |-mm-| / et ça ça m'a été extrêmement difficile parce que j'ai habité quatorze ans à Kingston |-oui-| / et **quand j'ai été obligée d'être dans les écoles anglaises / |-mm-| / j'ai eu énormément de mal // parce que j'étais euh / aliénée de moi-même / |-mm-| / vous voyez / et ça c'était extrêmement dur / cette époque / et quand je suis arrivée à Toronto et que j'ai pu aller dans une école française / c'est là que j'ai retrouvé mon équilibre en fait c'est avec la langue / donc la plupart des activités où je participe / ce sera à cause de leur struct leur la langue / que je le ferai [Isabelle : 274-280]**

**95b)** j'ai continué dans les écoles anglophones et / je **c'est là que je me suis sentie vraiment aliénée /** que j'avais plus / puis mon bébé ma petite fille était trop petite bien que je lui parlais français / **j'avais j'avais personne à qui parler français /** [Isabelle : 379-382]

Isabelle, devenue enseignante de français après son doctorat en philosophie, met en valeur ce qui pour elle constitue le cœur de la construction identitaire et donc de la réussite de la migration : la langue. On peut supposer que cette intellectuelle, outre son expérience de migrante, a eu l'occasion d'engager une réflexion sur son propre parcours. Ce témoignage, qui émane peut-être de cette réflexion, se situe dans une approche qui relie de façon intrinsèque l'identité à la langue. Critiquée par Baggioni et Kasbarian (1996 : 855-858) parce que périlleuse et problématique dans le cas des francophonie minoritaire en contact, cette perspective n'en est pas moins intéressante parce qu'elle émerge ici dans des témoignages de locuteurs élevés précisément dans cette tradition de l'État-nation français qui souligne le lien entre peuple et langue (Baggioni, 1980 : 39-40 ; Boyer, 2003 : 49-52).

Pour Isabelle, l'identité est une essence<sup>269</sup>. Inscrite dans un schéma d'implication sociale volontairement anglo-majoritaire à son arrivée en Ontario (à Kingston) afin d'apprendre l'anglais, elle se trouve rapidement « aliénée » dans une culture qu'elle ne reconnaît pas comme la sienne. La seule solution envisageable, à ses yeux, est donc une évolution vers la francophonie, aussi dispersée soit-elle. Après une tentative infructueuse à Kingston, où elle entre en interaction avec des Canadiens francophones qui ne l'acceptent pas,

---

<sup>269</sup> Baggioni et Kasbarian (1996 : 856) rappellent d'ailleurs que ceci est une « problématique à l'allemande » ; on peut difficilement s'empêcher – est-ce vraiment un hasard ? – de rapprocher ici le témoignage et la perspective identitaire d'Isabelle de sa connaissance approfondie de la philosophie allemande (cf. son doctorat dans cette spécialité) et de sa germanophilie (l. 48-56 de son interview).

elle voit dans sa re-migration à Toronto l'occasion de s'investir dans une francophonie torontoise multiculturelle et multiethnique. Dans cette ville, son statut de minoritaire, au même titre que les autres francophones, lui permet d'assumer son identité de Française par la langue, tout en militant pour la défense et la promotion de cette langue à Toronto, servant ainsi la cause du maintien de ce qu'elle perçoit comme une identité canadienne-française.

On perçoit aussi une autre conséquence, davantage collective, à l'éparpillement communautaire. Les migrants qui ont, durant leur trajectoire torontoise, pressenti que le dispersement entraîne une perte de pouvoir tentent d'étendre la présence de cette francophonie torontoise à d'autres espaces, qui ne sont pas forcément localisés en tant que tels (Giddens, 1994 : 29-37). D'abord, certains (Marcel, Denis, Céline, entre autres) s'investissent dans la conscientisation de la présence historique francophone – ou française – à Toronto par un militantisme politique culturellement marqué :

**Exemple 96 : Marcel**

**96a)**

- 1 L j'ai été membre du comité français de l'hôtel de ville jusqu'à l'an dernier puis X toujours membre [-mm-] euh **c'est moi qui avais parlé de: suggéré la fondation de la / société d'histoire /** et ça marche bien c'est mon idée enfin sans / sans me jeter des [-non non non je sais bien que vous-] alors euh / parce que j'avais fait des recherches sur un projet / bien précis un projet personnel ici à Toronto / et **j'avais fait j'avais travaillé aux archives de Toronto [-mm-] et j'avais vu beaucoup de noms francophones à ce moment là ça m'avait euh intrigué /** j'en avais parlé au comité français et à partir de ce moment là on a fait l'étude sur (...) le bâtiment Gendron
- 2 L0 alors donc là vous avez été impliqué à: ce niveau-là niveau scolaire au niveau historique / euh autrement E
- 3 L le comité français euh et / j'ai participé à beaucoup de choses
- 4 L0 oui / alors ça c'est la communauté euh / euh on va appeler ça disons la communauté canadienne française
- 5 L **canadienne française oui / par opposition à: à la communauté française de France** [Marcel : 173-180]

- 96b)** au comité français on avait l'occasion de travailler avec euh d'autres groupes euh // euh d'autres groupes euh / du monde entier plus ou moins [-mm-] donc **on a participé par exemple euh / à / Montréal / nous avons offert à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la ville de Montréal [-mm-] une statue à Montréal /** on avait participé on avait fait des voyages avec le maire de Toronto à ce moment-là: et / et le maire de Montréal tout ça on a été invité ça a duré euh une semaine presque [-ah oui d'accord-] enfin / des choses comme ça mais / **avec le comité français on avait l'occasion chaque semaine de / de s'impliquer** [Marcel : 215-221]

On remarque ainsi que la présence et le pouvoir de la francophonie torontoise est aussi une affaire de visibilité. Cette francophonie, puisqu'elle est faible et dispersée en termes de géographie et de démographie urbaines, se transforme en présence symbolique au travers de l'histoire. Il s'agit pour Marcel de passer d'une pratique linguistico-identitaire familiale privée à une dimension publique et symbolique de la francité torontoise. Comme ce locuteur le dit lui-même, l'investissement identitaire et le développement d'une conscience de la présence

francophone à Toronto se situent au niveau des instances décisionnelles de la ville, particulièrement celles qui garantissent le lien social à Toronto, à la mairie (le comité français de l'hôtel de ville dont parle Marcel, ex. 96a et b) ou dans les services de police, comme le dit de son côté Denis :

**Exemple 97 : Denis**

- 97a) j'ai travaillé aussi au sein de comités d'un comité français de la police de Toronto** parce que y avait aucun policier qui était capable de parler français / pour les obliger à suivre des cours de français pour s'assurer qu'on ait au moins un ou deux trois policiers dans différents euh commissariats |-mm-| / capables de parler cette langue / **pour dès lors // que le le / la police prenne conscience qu'il existe une communauté française importante à Toronto / mais qui est très très dispersée** [Denis : 168-172]
- 97b)** on a quand même trois conseillers municipaux qui euh: si même si ils sont pas français |-oui-| / euh ce sont y a un Italien je pense et puis euh:: deux deux Anglophones / qui s'intéressent de nos |-francophiles-| oui de nos problèmes / alors **nous n'avons pas de conseillers municipaux français pour la simple et bonne raison c'est qu'on n'a pas de quartier on est trop dispersés** |-oui oui-| alors que les Italiens sont regroupés dans un coin euh ou les Portugais et cetera [Denis : 195-199]

Il est intéressant de constater ici que la dispersion de cette francophonie est soulevée comme un problème pouvant avoir deux effets. D'un côté, ce problème peut générer un certain militantisme pro-francophone qui se traduit par l'occupation des instances où les francophones ont le droit de siéger, occupation qui sert en réalité de substitution à une territorialisation de la communauté identifiable spatialement. Ici, c'est bel et bien la définition de communauté en tant que groupe social ayant un intérêt commun, mais ne partageant pas les mêmes lieux de vie, qui est mise en avant.

Par ailleurs, j'étudierai dans le chapitre 5 un autre espace – localisé pour sa part – de focalisation des communautés francophones de Toronto : le milieu scolaire. Les Français de Toronto n'échappent pas au dilemme que leur pose la multiplicité des choix de scolarisation de leurs enfants, que l'on considère ces derniers comme des petits Français ou des « enfants de migrants ». L'école demeure le lieu par excellence d'une implication dans cette francophonie torontoise aux visages multiples.

#### **4-4.5.2. Les formes du militantisme pro-francophone**

De la même façon que l'implication dans la communauté française de Toronto, l'investissement dans la francophonie torontoise répond à des motivations multiples. Cependant, ce qui la caractérise pour l'essentiel, c'est sa construction en migration, c'est-à-dire la découverte de ce qu'elle offre en termes d'accroissement des richesses culturelles et d'accès à des formes de pouvoir. J'ai montré dans le chapitre précédent que les motivations de la

migration à Toronto étaient, pour les résumer rapidement et un peu grossièrement, de trois ordres.

Il y a d'abord ceux et celles qui font le choix d'accompagner ou de rejoindre un compagnon ou une compagne sur place. Ensuite, d'autres sont à la recherche de la nouveauté, ou pour certains d'un rêve nord-américain dans lequel ils visent l'accroissement de biens culturels et/ou matériels. Pour finir, quelques uns arrivent du Québec, ou d'un autre pays, après un début de parcours infructueux là-bas. On découvre, de façon transversale à toutes ces formes de migration à Toronto, que l'apprentissage ou le perfectionnement de l'anglais est une priorité. En fait, il ressort des entretiens et des observations qu'à un stade initial de l'installation, rien ne prédispose les immigrants français à s'investir dans la francophonie torontoise.

Toutefois, la migration est faite d'une série de transitions, particulièrement en ces temps d'hyper-modernité (Heller, 1999a : 3-11 ; Labrie et Lamoureux, 2003 : 22-23). Des événements, du domaine public comme de nature personnelle, interviennent pour constamment reconstruire et structurer les acteurs sociaux dans les milieux où ils évoluent et, partant, ces milieux eux-mêmes. On se remémore le témoignage de Denis (extraits 38 et 80), qui explique dans un premier temps avoir souffert de la discrimination contre les Français que lui renvoyaient les milieux québécois – donc largement majoritaires – de Montréal et son regret d'avoir été obligé de se tourner vers les anglophones de Montréal pour ses premiers emplois.

Toutefois, devant la discrimination des Anglo-Montréalais vis-à-vis des Québécois de langue française, Denis se range finalement du côté des « opprimés », qui avaient pourtant été ses oppresseurs à l'origine. Yvonne, dans un cas similaire, déménage en Ontario et, gardant une méfiance envers les Québécois, se construit une trajectoire torontoise qui la tient à distance de la francophonie d'origine canadienne. Tous les deux sont plutôt actifs dans le développement de la langue française à Toronto, mais sans l'associer à une communauté ethnique. Neutres lorsqu'ils entrent en interaction avec des Franco-Ontariens ou des Québécois, ils assument une mission de développement de la culture française (de France) quand ils sont au contact des Anglo-Torontois.

#### *Trajectoires familiales et devoir de transmission*

L'implication des Français dans la francophonie torontoise est aussi fortement tributaire des trajectoires familiales. Reprenons ici le témoignage d'Aurélié. Partie initialement pour apprendre l'anglais, « fuir » une vie parisienne fatigante et surtout sortir du carcan

traditionnel de femme/épouse/mère que sa vie française avait créé, Aurélie découvre la francophonie à Toronto non pas pour elle, mais pour ses enfants. Le bilinguisme canadien, ou la vision qu'elle en a de France, lui semble incarner l'égalité qu'elle recherche. Comme son mari est anglophone, elle considère que ses enfants se devront d'être bilingues :

#### Exemple 98 : Aurélie

ah mon Dieu depuis que je suis au Canada |-c'est long (*rires de L0*)-| j'ai fait beaucoup de choses / j'ai euh travaillé euh j'ai commencé euh // à fondre / à fondre (*2<sup>e</sup> segment prononcé sur un ton marquant l'erreur commise, comme en disant: «suis-je bête!»*) à mettre en place une une garderie francophone / |-mm-| avec un regroupement de parents / ça ça a été **ma première initiative au Canada parce que / il n'y avait pas de garderie francophone / j'avais mis à un moment donné notre enfant la deuxième dans une: / garderie anglophone et pis à un moment donné elle voulait plus parler français pis ça ça m'avait tellement agacé** (*rires léger de L*) / |-ah oui-| que j'ai dit « c't-assez » sachant que le Canada était était bilingue / j'ai dit « il est très important que je // euh: // que je trouve un moyen de de de mettre cette enfant dans une garderie francophone » |-mm-| et avec un regroupement de parents on a créé une garderie francophone [Aurélie : 47-55]

De manière symptomatique chez Aurélie, les situations d'inégalité semblent déclencher son activisme, ou du moins son activité. Quittant la France parce qu'elle refusait « d'être un petit peu cette personne qui était dans la cuisine en train de cuisiner pour tout le monde / de faire des bons repas français mais ne rien comprendre des conversations » (l. 14-15 ; cf. ex. 33), elle s'attelle à la création d'une garderie francophone pour sa fille qu'elle pressent dans une situation favorisant l'assimilation linguistique. Ce témoignage trouve un écho dans ceux de Céline et de Marcel :

#### Exemple 99 : Céline

j'ai rencontré par des amis communs euh mon ex-mari // qui lui vivait au Canada était veuf avait trois enfants je suis venue au Canada on s'est mariés // et puis euh: bon ben là ça a été euh Toronto c'était quand même une ville euh: à peu près euh / cent pour cent anglaise // ma connaissance de l'anglais était très limitée comme tout Français qui avait fait des études euh: bon jusqu'au bac et puis bon ben après on ne pratique pas du tout // euh:: m::on mari était francophone / **les enfants étaient francophones mais allaient à l'école anglaise / |-mm-| / et une des premières choses que j'ai fait j'ai dit « ces enfants doivent être élevés en français » c'est la c'était la langue maternelle de leur mère il était veuf / de leur mère et j'ai dit « faut que ces enfants gardent le français » alors nous les avons mis dans des écoles françaises / |-mm-| // euh:: / même ça a été y a une école aujourd'hui à Toronto qui s'appelle l'école \*\*\* (*nom*) / et à l'époque c'était une école anglaise qui s'appelait \*\*\* (*nom*) / e:t euh j'ai été parmi les quelques personnes qui ont décidé de commencer cette école française publique parce que c'était surtout le: catholique qui existait / |-mm-| / mais on voulait aussi créer des entités publiques / et euh: donc y a eu certaines batailles au niveau de la francophonie au niveau du gouvernement (...) finalement ça s'est fait [Céline : 19-31]**

Si on peut admettre, comme Claudine Moïse l'a étudié, qu'il y a différentes façons d'être « français » et que le fait français<sup>270</sup> en Ontario ne passe pas uniquement par la langue

<sup>270</sup> L'adjectif « français » s'entend ici dans son l'origine historique à la France et non seulement à la citoyenneté française. Au Canada, les francophones sont souvent appelés les « Français », ou « French », si les énoncés sont en anglais.



(Moïse, 1995 ; 1999), on comprend ici que pour des immigrants, baignés dans une culture qui n'est pas celle de leurs origines, le souci de maintien de l'identité est parallèle et fortement lié à la reproduction de la langue. Céline montre bien que les enfants de son mari, qu'elle élève avec lui, doivent maintenir le lien identitaire historique et familial (*ibid.*), être scolarisés en français. Installés à Toronto, beaucoup optent pour que cette transmission se fasse dans la francophonie locale. L'aspect prioritaire du maintien et de la pratique de la langue se retrouve aussi dans ces deux extraits du témoignage de Marcel :

**Exemple 100 : Marcel**

**100a)**

- 1 L0 en arrivant à Toronto bon vous avez eu des enfants [-mm-] et puis euh vous avez du faire face au système éducatif canadien ontarien on va dire [-oui-] et euh comment est-ce que vous avez jugé la différence
- 2 L euh **je n'ai pas vraiment comparé euh tout ce qu'on savait c'est que / euh nos enfants avaient un gros problème euh pouvoir obtenir une éducation euh en français ici** [-mm-] **les premières années y avait pas d'écoles françaises** [-mm-] et on est arrivé au moment où / où la première école s'est établie les premières écoles / quand nos enfants quand \*\*\* (*nom du fils aîné*) par exemple euh / il a commencé en sixième je crois [Marcel : 89-96]

**100b)**

- 1 L **j'avais mes enfants euh impliqués euh / dans les écoles** [-mm-] **c'était un devoir pour moi** / et XX j'aime bien euh travailler dans la communauté d'une certaine façon [-oui-] pouvoir rencontrer des gens et / et savoir ce qui se passe dans la communauté et surtout aider si je pouvais [-oui-] avant tout
- 2 L0 les Canadiens enfin euh les Francophones de Toronto
- 3 L **de Toronto c'est ça sans distinction euh précise** [Marcel : 188-193]

En analysant son expérience, Marcel évoque le sentiment du devoir de transmission (100a, tour de parole 1). La difficulté à obtenir une éducation en langue française, dans les années de son immigration, a développé chez lui, comme chez d'autres interviewés, une tendance au militantisme pro-francophone, c'est-à-dire à une quête de ce Canada bilingue *de jure*, mais qui s'avérait unilingue *de facto* à Toronto. On sait que la francophonie québécoise, dans ses aspects légaux et politiques, a depuis des années une forte influence sur le développement et la résistance des communautés francophones hors Québec (Labrie et Lamoureux, 2003 : 15, entre autres). Pour les immigrants, c'est aussi la combinaison de l'image d'un Québec francophone et d'un Canada bilingue qui a fait émerger cette représentation d'une francophonie torontoise. Comme le dit Amandine et pour reprendre l'extrait 46 analysé dans le chapitre précédent (section 3-3.1.2), « ce qui nous plaisait énormément c'est le pays bilingue (...) et comme tout le monde euh pff / la surprise elle est grande hein » (Amandine, ligne 339-340).

En arrivant dans la capitale ontarienne, beaucoup découvrent qu'il faut en réalité se battre pour transmettre son patrimoine, en faisant abstraction des méthodes et des contenus

pédagogiques. Pour Marcel, beaucoup moins attaché à la culture canadienne-française que Céline, Aurélie ou Amandine (*cf.* le tour de parole 3 de l'exemple 100b), les premières années furent consacrées à la création et à la survie de ces écoles. Le débat ne portait pas encore sur la qualité de la langue ou de l'enseignement (tour de parole 2, ex. 100a), sujets qui émergeront ultérieurement au moment où les migrants – mais aussi certains Canadiens – auront le choix de placer leurs enfants dans une structure scolaire d'inspiration « hexagonale » (*cf.* section 5-3).

*« Donner ce qu'on a à donner », ou apporter sa pierre à l'édifice*

Inscrite dans la logique sociopolitique des années soixante-dix en Ontario, cette migration, lorsque des enfants pouvaient en représenter l'enjeu principal, a parfois poussé les parents à s'engager fortement dans la francophonie ontarienne. L'école a par conséquent aussi été le déclencheur de cet engagement. Au début de son parcours, Amandine utilise un statut d'enseignante dans une école privée internationale de langue française pour scolariser à ses enfants dans cette école sans que la famille n'ait à s'acquitter de frais de scolarité très élevés. Néanmoins, conscients de ce statut marginal à Toronto, son mari et elle ont eu le souci d'une intégration sociale plus englobante :

#### **Exemple 101 : Amandine**

- 1 L0 quelles sont vos relations quelle est la nature de vos relations avec les Canadiens / francophones |-alors-| disons on va dire les Franco-Torontois
- 2 L ça a été TRES important au départ donc euh / **notre premier contact a certainement été avec la communauté franco-ontarienne** / |-mm-| / euh **l'église** / |-mm-| était une obligation / |-mm-| était |-mm-| / euh **les scouts le hockey** euh |-mm-| / **vous aviez deux gamins euh fallait bien leur donner en français** euh / euh toutes les possibilités euh / euh qui étaient disponibles euh donc euh on a fait partie de de / tout ce que l'on peut imaginer à la paroisse du Sacré-Cœur |-oui-| et euh / euh / allant donc du scoutisme où il fallait par faire partie du mouvement parce que vous étiez parents à ce moment-là euh / euh je pense que **mon mari a fait partie aussi des grou de groupes liturgiques moi j'ai fait des cours de préparation au maria:ge** euh |-oui-| **enfin tout ce que l'on peut euh / un jeune couple d'une d'une certaine façon a être impliqué euh on y était** / |-oui-| / euh même chose euh pff // on y a été euh / et on y est encore impliqués avec certaines organisations d'une certaine façon mais ce sont surtout / euh aujourd'hui non plus un besoin mais euh / bon ben on continue à donner euh ce qu'on a à donner euh [Amandine : 243-245]

Pour Amandine comme pour Céline citée plus haut (ex. 99), les circuits traditionnels de la francophonie « classique » des Franco-Ontariens, circuits que l'on identifie désormais comme « en voie de disparition » à notre époque de modernité aiguë (Giddens, 1994 ; Heller, 2002), ont tout de même été les catalyseurs de certains parcours d'intégration à la francophonie canadienne, particulièrement pour les immigrants français catholiques désireux de pratiquer leur foi dans leur langue d'origine. On se rappellera ici que cette communauté catholique franco-torontoise a même été à une époque le lieu principal d'investissement de l'un de mes interviewés, Patrice, immigré de fait, mais missionnaire de vocation :

### Exemple 102 : Patrice

comme beaucoup de Birmans s'étaient sauvés en Thaïlande / et avaient pris là un nom en passeport thaï quand ils sont arrivés ici / en tant que réfugiés ou bien en étant admis régulièrement / à ce moment là ils avaient un nom thaï et puis la plupart de leurs papiers avec un nom birman / alors on avait une maison ici aussi et **on m'a demandé de venir ici pour aider ces gens-là / entre temps / le prêtre de la paroisse \*\*\* (nom) quittait / s'en allait enfin il prenait sa retraite aussi lui à ce moment là y a vingt-cinq ans / un peu plus de vingt-cinq ans / et alors on m'a demandé si je pouvais pas temporairement prendre en charge la paroisse \*\*\* /** qui est la paroisse francophone de Toronto enfin pour tous ceux qui parlent français à Toronto / **j'étais supposé le faire pour un an et puis finalement j'y suis resté trente-cinq vingt-cinq ans et voilà** et alors j'ai pris ma retraite y a un an / euh on m'a offert ce condominium pour rester des gens très gentils qui partaient / et: j'ai préféré rester ici pourquoi parce que j'étais beaucoup plus habitué [Patrice : 16-25]

L'intérêt de ce témoignage réside d'abord dans le fait que Patrice est venu à l'origine parce qu'un autre séjour en Asie (il avait vécu en Birmanie et en Malaisie) lui semblait, à cinquante ans passés, requérir des processus d'adaptation et d'apprentissage linguistiques trop grands<sup>271</sup>. Ainsi, le Canada, même anglophone, est perçu davantage ici dans sa proximité culturelle avec la France, ce qui n'est pas sans rappeler les propos de Luc et de Mathieu, pour qui il n'y a pas eu réellement de choc culturel<sup>272</sup>.

Ensuite, on note dans le témoignage de Patrice que la mise à profit ses compétences en langue et culture birmanes se transforme progressivement en la prise en charge d'une partie de cette francophonie catholique torontoise. Pour finir, cet investissement spirituel et professionnel lié à la vie communautaire lui permet une intégration à cette communauté dans laquelle il choisit de passer sa retraite (on lui offre un appartement à son départ en retraite). Ce locuteur, au travers de cette forte intégration, trouve dans la francophonie torontoise sa terre d'accueil. Partir ailleurs lui semble difficile, car il n'a pas tissé en France de réseau social : « j'ai préféré rester ici pourquoi parce que j'étais beaucoup plus habitué » (cf. la fin de l'extrait. 102).

L'investissement de Patrice, vécu comme une vocation (il emploie ce mot à la l. 215 de l'interview) liée à sa foi religieuse et comme une invitation de ses paroissiens à rester et mettre cette foi à leur service, trouve un écho chez d'autres interviewés. On peut citer ici les cas d'Amandine, de Jacqueline et d'Isabelle, pour lesquels l'implication dans la francophonie torontoise s'incarne, en tous cas au début, dans leur assiduité aux activités et célébrations

<sup>271</sup> Lignes 13-16 de son témoignage : « j'ai été obligé de quitter à nouveau la Malaisie (...) après / 50 ans à peu près / et repartir en mission où toutes nos missions sont en Extrême-Orient avec des langues très difficiles / eh bien c'est pas pensable et puis c'est pas pensable de partir sans apprendre vraiment la langue du pays ».

<sup>272</sup> Mathieu, aux lignes 298 à 303 de son interview, explique même clairement que le choc culturel fut plutôt de découvrir la proximité culturelle entre les deux pays. Mélodie oppose quant à elle son déphasage initial à la facilité actuelle, due à la mondialisation, d'accéder à une culture devenue peu différente de celle de la France : « à l'époque c'était bien plus différent / euh: **maintenant quand même** euh / **avec la mondialisation / (...)** / **tout se s'aplanit un peu les différences s'aplanissent** mais quand même à l'époque moi je trouvais ça dur / et j'étais contente de rentrer en France l'été » (Mélodie, l. 295-297).

catholiques. Le lien se distend progressivement, essentiellement pour des raisons d'éloignement géographique :

**Exemple 103 : Isabelle**

- 1 L je suis pas vraiment impliquée non / |-non-| je vais à une église euh une église qui est pas une église francophone parce que l'église francophone / où j'allais était tellement loin j'ai failli me faire tuer je sais pas combien de fois sur la glace / que / je me suis dit « ben vas dans ton église de quartier » / |-mm-| / n'est-ce pas / qui en général est un centre où on retrouve / une forme de communauté / |-oui-| / n'est-ce pas / mais / non
- 2 L0 alors donc en fait vous êtes on pourrait dire euh vous êtes impliquée d'une certaine façon un peu dans la euh: de façon extra enfin à l'extérieur de la communauté francophone par le fait que bon vous avez votre église euh la / mais aussi un petit peu vous êtes impliquée par votre profession alors dans la vie francophone torontoise
- 3 L c'est ça |-mm-| / parce que je suis dans une école française [Isabelle : 224-233]

Pour Isabelle, l'école finit par se substituer à l'église comme espace d'implication dans la francophonie torontoise. On notera que ce glissement de l'église à l'école correspond précisément à un mouvement plus général que l'on retrouve dans la francophonie ontarienne. Les lieux d'implication communautaire et de perpétuation de la langue française ont changé. La transmission identitaire et linguistique se fait désormais ailleurs, notamment à l'école. Aussi, la défense de la langue française et, par là, des identités francophones de Toronto, donnent lieu à des investissements intéressés, tant pour la préservation d'une identité d'origine (cf. la motivation d'Aurélie de voir ses enfants devenir bilingues) que pour sa propre réussite sociale et professionnelle. Si j'aborde la question spécifique de la construction de l'espace et de la territorialisation des pratiques linguistiques dans le chapitre suivant, on peut d'ores et déjà montrer en quoi l'intégration sociale peut mener certains migrants à la prise de pouvoir dans une communauté franco-ontarienne renaissante institutionnellement (cf. notamment la question des écoles) et en partie fragmentée.

*De l'intégration à la prise de pouvoir : étude de cas de trois parcours*

Pour Amandine, Aurélie et Céline, dont je vais examiner brièvement les trajectoires ici, la francophonie torontoise représente davantage qu'une instance de préservation de l'identité. Elle devient un filon exploitable et capitalisable en vue de l'acquisition de biens et surtout de pouvoir. Certains migrants, parfois venus pour apprendre l'anglais, découvrent la francophonie à leur arrivée, en partie pour leurs enfants (cf. par exemple ces trois femmes), mais aussi parce que cette possibilité légale de vivre la francophonie dans l'espace public crée les conditions d'obtenir de l'emploi et, dans certains cas, du pouvoir. Il ressort clairement de certains parcours que l'émergence des écoles de langue française donne lieu à une compréhension par les acteurs sociaux intéressés que leur avenir professionnel réside dans la défense de la langue française à Toronto. C'est le cas d'Amandine :

#### Exemple 104 : Amandine

j'ai beaucoup aimé le LIFO<sup>273</sup> / |-mm-| / mais le LIFO n'est pas pour tout le monde // |-mm-| / question // |-oui financière oui-| financière / c'est quand même du dix mille dollars par année / |-mm-| / euh / donc **une fois que j'ai quitté le LIFO / euh je me suis presque tout de suite / embarquée dans des comités / pour l'enseignement public / |-mm-| / euh** et la raison pour laquelle je crois que euh / euh l'enseignement public est nécessaire c'est que euh / bon comme je vous le disais tout le monde ne peut pas se payer une école privée / et je trouve que l'enseignement doit être disponible pour tout le monde avec euh / la même qualité |-mm-| / maintenant si on parlait de l'Établissement Hexagone il est arrivé d'ailleurs après / euh que je sois euh présidente du conseil scolaire / euh très bien le plus vous aurez de compétition le mieux ça vaut / |-mm-| / je je suis personnellement alors même chose / l'Établissement Hexagone n'est pas pour tout le monde / |-mm-| c'est moins cher que le LIFO / c'est à peu près dans les six mille dollars je pense / euh bien entendu il y a des bourses qui sont données par euh le consulat français / |-mm-| / euh mais ces bourses ne combleront pas les euh paiements complets / euh qui doivent être faits / euh donc il faut que d'une manière générale l'éducation publique / je crois beaucoup à l'éducation publique hein [Amandine : 117-129]

Étant donné qu'une anthropologie sociolinguistique de la migration se doit d'être à la fois ethnographique et compréhensive, il me fallait en priorité décrypter des propos en fonction de leur contexte, c'est-à-dire aussi par rapport à la réalité extérieure à l'entretien<sup>274</sup>. Aussi, ma position intermédiaire d'ancien résident français de Toronto et de chercheur distancié et impartial arrivant de France (ou même de Belgique pour certains) me plaçaient dans une situation de compréhension de certains phénomènes plus approfondie que si je n'avais jamais vécu à Toronto ou si j'avais enquêté sur un autre milieu. Dans ma démarche de recherche, c'est dans la durée que j'ai construit cette interprétation des situations. D'autre part, certains énoncés ne s'éclairent que dans leur rapport aux autres interviews et le sens se construit donc dans la dynamique générale du corpus constitué.

Dans le cas présent, la lecture du témoignage d'Amandine doit s'accompagner d'un examen approfondi du contexte de sa migration et la circulation des discours à l'intérieur (les interviews) et à l'extérieur (les observations) du corpus permettent d'interpréter son discours au-delà des mots simples, apparemment sans ambiguïtés, qu'elle prononce. La question qui se pose dans le cas présent est celle-ci : jusqu'où faut-il croire en la vision « popularisante » de l'éducation franco-ontarienne que semble avoir Amandine ? En d'autres termes, dans la construction de ce parcours, quelle est la part réelle dévolue à la cause de la défense de la minorité et celle qui vise la recherche de pouvoir personnel ?

Élevée dans un milieu bourgeois catholique de l'ouest de la France, Amandine n'échappe pas à son éducation, quoi qu'elle en dise. D'ailleurs, elle parle bien de l'obligation

<sup>273</sup> Le LIFO (Lycée International Francophone de l'Ontario) est le nom fictif que je donne à une école privée francophone et non confessionnelle qui offre quelques cursus français. J'y reviens ultérieurement.

<sup>274</sup> Et pas seulement dans la dynamique structurelle de la construction du sens à l'intérieur de l'interview, comme le montrent certains travaux de psychologues et sociologues (Ghiglione et Blanchet, 1991 ; Dubar et Demazières, 1997)

qui leur incombait, à son mari et à elle, de s'investir dans la vie religieuse (scoutisme, chants liturgiques, cours de préparation au mariage) à leur arrivée (*cf.* extrait n° 101) et la seule façon de s'investir activement et immédiatement a été pour eux la communauté franco-ontarienne, pour plusieurs raisons. D'abord, les francophones (de Toronto) se trouvaient être en majorité des catholiques ; un réseau rattaché à cette pratique sociale de la religion existait donc déjà à leur arrivée et permettait de s'insérer localement. Ensuite, Amandine ne pouvait risquer l'assimilation totale – et donc linguistique – de ses enfants. D'autre part, le couple ne parlait pas anglais en arrivant à Toronto. Ainsi, des pratiques sociales mais aussi langagières datant d'avant la migration ont influé de façon notable sur le choix d'implication communautaire.

Parallèlement, ce type d'implication a aussi déterminé la suite du parcours migratoire et linguistique : baignée dans la francophonie, Amandine a eu du mal à apprendre l'anglais<sup>275</sup>. De ce fait, son seul salut – socialement parlant – a résidé dans la francophonie ontarienne et non plus seulement dans son investissement – professionnel et parental – dans l'école privée francophone où elle travaillait. Pour aller plus loin, les enfants grandissant et les perspectives d'ascension sociale et de gain de pouvoir au sein de son école privée étant limitées<sup>276</sup>, un glissement vers les structures franco-ontariennes s'est révélé nécessaire.

Là, ce fut le début d'une nouvelle vie professionnelle, où elle a embrassé, pour ainsi dire, la carrière politique publique (« je me suis presque tout de suite embarquée dans des comités », dit-elle dans l'exemple 104). Elle devient d'abord directrice d'un centre communautaire francophone, puis conseillère scolaire, puis présidente du conseil scolaire et enfin coordinatrice des services en français dans un organisme provincial. Touche à tout, elle marque la francophonie torontoise de son empreinte et devient pour ainsi dire incontournable. Ainsi, sa présence et son activisme dans une francophonie pluriethnique et multi-professionnelle lui garantissent un parcours marqué par le succès et surtout par d'excellentes perspectives d'avenir. Ce parcours est, de façon intéressante, inversement parallèle à celui de son mari, dont la carrière n'évolue plus et qui souffre donc dans une trajectoire professionnelle qu'il considère comme un échec<sup>277</sup>.

---

<sup>275</sup> *Cf.* l. 23-24 de son interview : « (...) au départ euh Toronto pour apprendre l'anglais // |-mm / d'accord oui-| et il est vraisemblable qu'on a eu beaucoup de mal à apprendre l'anglais ».

<sup>276</sup> *Cf.* l. 155-159 de son interview : « alors / donc l'enseignement / |-oui-| avec euh relativement certaines responsabilités / |-mm-| / et puis quand j'ai fini de monter mes programmes // j'ai regardé mes collègues et puis je les trouvais euh qui étaient en train de vieillir et je me disais "oh mince / vieillir dans le même travail |-mm-| / ayant monté mes programmes / |-mm-| n'ayant plus rien à faire il faudrait que je passe à l'administration y a pas de place pour le moment |-mm-| / donc laissons tout tomber" »

<sup>277</sup> *Cf.* l. 345-347 de l'interview d'Amandine : « bien que ça ait été beaucoup plus dur pour mon mari que pour moi / |-ah oui-| // parce que lui n'avait pas / beaucoup d'anglais à l'époque / |-oui-| / et euh il a trouvé ça euh / difficile euh passer trois mois à faire jardinier euh / |-mm-| / c'est pas du euh / du tout rose tout rose »

On trouve dans le parcours d'Amandine des similitudes avec le succès professionnel et la carrière exemplaire d'Aurélié. Mais en approfondissant l'analyse, les deux femmes n'ont ni la même histoire française, ni les mêmes motivations et intentions. Mon argumentation serait même plutôt de dire qu'elles n'ont pas les mêmes motivations et intentions *parce qu'elles* n'ont pas la même histoire. Contrairement à Amandine, Aurélié est élevée dans une certaine culture de « résistance » à l'oppression (son père, républicain espagnol, a fui le franquisme) et à la domination (on se souvient de son agacement d'être reléguée à la cuisine sans comprendre les conversations en anglais). Son investissement dans la francophonie ontarienne se trouve donc davantage tournée vers les services aux autres – à commencer par ses enfants – et le développement du fait français au sein du multiculturalisme torontois. Aussi, il est vrai qu'en surface, la langue française a servi les intérêts des deux femmes, qui sont d'ailleurs entrées en concurrence à certaines époques de leur carrière professionnelle. Tout cela montre avant toute chose les effets de l'implication socio-communautaire sur les pratiques langagières<sup>278</sup> et de l'influence de ces dernières sur le déroulement du parcours migratoire.

Ces témoignages soulignent aussi le poids qu'une maîtrise approximative de la langue majoritaire de la société d'accueil fait peser sur les formes d'intégration. En d'autres termes et pour le cas torontois, on peut se demander si l'absence de compétences linguistique peut aussi devenir un facteur de réussite. Céline, autre femme à s'être fortement investie dans la francophonie ontarienne avoue qu'elle aurait eu du mal à faire évoluer sa carrière en anglais :

**Exemple 105 : Céline**

- 1 L0 alors euh lorsque vous êtes arrivée donc est-ce que vous avez eu des / problèmes d'installation enfin est-ce qu'il y a eu des choses des obstacles / à votre installation à Toronto ?
- 2 L euh:: **définitivement la langue le problème de langue** / |-ah oui-| // euh heureusement euh les enfants étaient parfaitement bilingues alors donc euh grâce à eux je pouvais me promener un petit peu partout parce que mon mari travaillait donc euh les enfants / euh me guidaient un petit peu euh parfois avec beaucoup de moqueries d'ailleurs mais ça c'était normal les enfants avaient huit dix et treize ans / |-mm-| trois garçons / et puis euh / mais // c'est c c l'adaptation pour moi n'a pas été difficile aussi parce que je suis tombée tout de suite sur ce milieu francophone / |-ah oui d'accord-| // euh donc **je me suis comme accrochée un petit peu à ce milieu francophone instinctivement euh pis j'ai eu tellement de chance de pouvoir y travailler** |-oui-| / **que / ça m'a bien arrangée parce qu'il avait fallu que je travaille en anglais j'étais pas capable** / |-non-| non j'étais pas capable [Céline : 231-241]

On retrouve ici un témoignage semblable à ceux de Mélodie et de Maya, analysés *supra* au sujet de la question de la marginalisation de certaines femmes immigrantes (section 4-4.3.2). Dans leur témoignage, ces femmes expliquent leurs difficultés initiales à évoluer dans une ville anglophone. On note cependant que dans le cas de Céline, un investissement

<sup>278</sup> Tandis qu'Amandine avoue ses difficultés à parler l'anglais, Aurélié dit maîtriser trois langues qui correspondent à l'identité qu'elle s'est construite : le français de sa culture, l'anglais de son nouveau pays, de son mari et de ses enfants, et l'espagnol de son père.

immédiat lui a permis de trouver une porte de sortie à la marginalisation : une francophonie torontoise en construction. Sans celle-ci, Céline avoue ses difficultés à faire carrière à Toronto (fin de l'ex. 105) et son parcours s'illustre par le fait qu'elle n'a jamais évolué que dans les cercles canadiens français : « je suis certainement une des rares francophones à Toronto qui ait eu la chance de travailler trente ans en français seulement », dit-elle aux lignes 46-47.

Ayant fait le pari de l'intégration à Toronto, la découverte de la francophonie locale que fait Céline la dirige vers l'intégration dans les réseaux francophones, donc dans la minorité et non dans la globalité torontoise. L'explicitation de ce phénomène se retrouve dans les propos suivants :

#### Exemple 106

j'ai travaillé trois ans à \*\*\* (*nom d'organisme*) pis ça c'était un BOUillon de culture ça m'a fait connaître la culture québécoise la culture franco-ontarienne la culture canadienne française / |-mm-| euh ça a été / une une une euh pour moi ça a été fantastique parce quand je suis arrivée au Canada **j'ai dit « peu importe ce qui va arriver c'est mon nouveau pays / donc il faut que je m / il faut que je m'intègre à cette culture que je ne connais pas » / ça a été un phénomène d'intégration** et j'ai eu beaucoup de chances parce que on m'a acceptée / euh: / puis que j'ai pu aussi apporter mon expérience euh: culturelle que j'avais de France au n l'expérience au niveau imprésario l'expérience enfin [Céline : 48-54]

Comme pour le cas d'autres immigrants, la minorité linguistique a offert à Céline l'opportunité de mettre en valeur et de faire fructifier des compétences que peu de gens autour d'elle partageaient, ou qu'en tout cas peu de francophones de l'Ontario mettaient particulièrement en valeur. On découvre ici que l'anonymat dans le pays d'origine – avec les effets de difficultés économiques et de marginalisation sociale qu'il peut induire – peut s'estomper dans le pays d'accueil. C'est précisément ce qu'expliquait Madeleine dans sa métaphore quelque peu péjorative du « cygne parmi les oies ». Paul l'exprime en ces termes, en soulignant que l'implication identitaire est avant tout la poursuite d'un intérêt personnel et parfois d'une quête de pouvoir :

#### Exemple 107 : Paul

dans une communauté de quelques milliers / **c'est une course // pour être l' élu / |-ah oui-| et c'est une c'est une sorte de façon de une forme de reconnaissance de une forme de justification de son immigration / à essayer de: de pas / d'appartenir à une communauté et d'y grimper le plus vite possible** |-ah oui d'accord-| / **pour faire partie de cette poignée d'élus** / tous ces gens qui n'auraient été que des gens /// très gentils en France |-mm-| / peuvent ici être des gens très gentils et importants |-oui oui-| / donc c'est une mentalité que j'ai pas nécessairement aimée que je retrouve chez mon beau-père qui est Portugais / |-mm-| / euh de la même manière [Paul : 260-266]

Le discours de Paul lui permet de s'inscrire en faux contre les positionnements identitaires communautaires. Pour lui, la recherche du succès au travers de la communauté



d'origine est une usurpation de pouvoir. Comme les autres, Paul est le produit de son éducation culturelle et politique et son discours est donc construit dans la confrontation de cette éducation citoyenne et de son expérience en migration. En tant que français, il se fait d'un côté l'écho d'une culture et d'une éducation françaises qui ont toujours vu d'un mauvais œil les regroupements communautaires (Todd, 1994). D'un autre côté, ce discours se constitue aussi dans son expérience migratoire, au travers de ce dont il est témoin, d'abord parmi les Français de France (il a évolué quelques années dans les milieux professionnels français), dans la francophonie torontoise en général, mais aussi dans la construction des « communautés » ethnoculturelles de Toronto : c'est ainsi qu'il faut comprendre sa référence aux Portugais de Toronto, groupe qu'il côtoie souvent par l'entremise de son épouse. Toutefois, on a bien compris que la différence essentielle entre les immigrants francophones et les autres immigrants de Toronto est que la langue française offre un marché et des positions de pouvoir dans le domaine public qu'aucune autre communauté n'est en mesure d'offrir.

#### **4-5. SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS**

Après avoir défini et exploré les champs d'application des mots clés de ce travail, tels que « pratiques », « langagier », « identité », « ethnicité » et « communauté », j'ai résolu de ne pas céder à une approche statique et réifiante des questions migratoires et d'abandonner le concept d'ethnicité pour privilégier une vision constructiviste et interactionniste qui conçoit les acteurs sociaux comme les constructeurs de leurs positionnements identitaires (et identificatoires) dans des situations culturelles et interethniques qui varient et se transforment en fonction des significations que chacun leur donne. Ainsi, j'ai inscrit ce travail dans une évolution du paradigme de la recherche sociolinguistique tel qu'il est préconisé par Rampton (2000).

##### ***4-5.1. Complexité et mutabilité des parcours***

À ce stade de la recherche, on constate déjà, au travers de l'analyse des parcours, qu'un certain nombre de profils sociologiques de migration peuvent être dressés. Toutefois, je n'ai cessé de rappeler que la migration, dans ses projets comme dans sa trajectoire, se compose d'actes d'une grande complexité et d'une importante mutabilité ; simultanément, le parcours migratoire, en se construisant petit à petit, donne aussi lieu à des actes d'affiliation ou de désaffiliation effectives ou symboliques. Cela signifie que la tentation de dresser des profils

n'est intéressante que si l'on entend figer, photographier momentanément des portraits ou, pour le bénéfice de l'analyse, catégoriser les acteurs sociaux pour comprendre des tendances adaptatives migratoires.

Si chaque parcours est bien sûr unique, je n'entends pas affirmer ici qu'il n'y a aucun parcours ressemblant et qu'aucune trajectoire n'est décriptable en comparaison avec les autres, d'autant que le contact entre les immigrants d'une même origine permet de penser que les parcours des uns peuvent influencer sur les parcours des autres. Ceci est bien entendu encore plus vrai des couples de migrants, qu'ils soient exogènes ou de la même origine<sup>279</sup>. Il s'agit simplement de rappeler que les portraits ne peuvent être dressés, pour tenter de rendre compte d'une image se rapprochant de la réalité vécue par chacun, que par l'étude approfondie, sur la longueur et en détails des parcours, de façon ethnographique et en discours.

On comprendra ainsi beaucoup mieux une série de paradoxes dans les discours et dans les parcours racontés, tels que les mouvements de distanciation puis de rapprochement de Félicien, l'intégration apparemment parfaite de Mathieu dans son milieu anglophone mais sa forte implication dans la création de l'Établissement Hexagone, ses réalisations linguistiques (phonétiques, syntaxiques) convergeant vers l'anglais en 1995 mais redevenues « françaises » en 2002. On comprend aussi le fonctionnement différent, du fait d'options philosophiques divergentes, des parcours apparemment similaires et simultanés d'Aurélie et d'Amandine, deux femmes très impliquées dans la francophonie ontarienne. Aussi, si le profil n'est qu'une photographie, un « snapshot »<sup>280</sup>, il est condamné à être inexact, ou au mieux incomplet. Tels le philologue, il est ainsi nécessaire de reconstruire les trajectoires à partir des documents dont on dispose. Dans le cas présent, il s'agit des discours et de ma connaissance du terrain torontois.

#### ***4-5.2. Des profils***

Le premier constat général auquel je suis arrivé est donc celui de l'existence d'un continuum d'affiliation allant de l'ethnisation et de la communautarisation des interactions sociales à une désethnisation complète des rapports sociaux privilégiant le plurilinguisme, le multiculturalisme et l'ouverture à l'altérité. La tendance ethnisante et communautarisante peut concerner le groupe d'origine. En revanche, on retrouve aussi dans le corpus une tendance au rapprochement vers le groupe minoritaire d'accueil, c'est-à-dire la francophonie

<sup>279</sup> Ces « couples » sont bien sûr constitués des époux, mais aussi des relations fraternelles ou sororales (exemple de Donatien), avunculaires (exemple de Dimitri), etc.

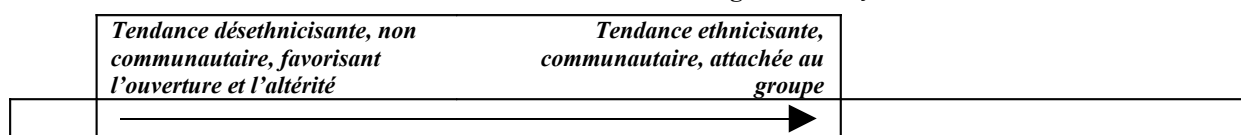
<sup>280</sup> La composition morphologique du mot anglais illustre mieux que son équivalent français « photographie » l'idée de fixation furtive et rapide d'une image à un moment donné.

torontoise. De même, l'affiliation peut se faire vers le groupe majoritaire, donc modérément ethnique puisque par définition, la métropole ontarienne est très nettement multiculturelle. Pour finir, certaines trajectoires migratoires trahissent une volonté nette de s'inscrire dans un multiculturalisme et de sortir de la vision communautarisante.

L'un des objectifs de ce chapitre était de montrer que pour certains, l'identité ethnoculturelle d'origine est secondaire : Céline, par exemple, insiste ainsi sur sa nouvelle culture, sur ce qu'elle est devenue en migration, sur ce que la minorité franco-ontarienne lui a apporté. Pour d'autres, la découverte du multiculturalisme ouvre les portes d'une acculturation positive<sup>281</sup>, que l'on pressent fortement liée au visage pacifique et égalitaire que Toronto – et peut-être le Canada dans son ensemble – semblent projeter. Ces acteurs sociaux semblent attribuer à cette diversité ethnique, culturelle et linguistique du Canada une valeur qu'ils ne reconnaissent ni dans la France de leur origine, ni dans celle de maintenant (Aurélie, Sabine, François, par exemple).

Pour d'autres en revanche, l'acculturation que la migration entraîne semble s'être transformée à leurs yeux en déculturation (Gérard, Félicien), ou en tout cas présenter une menace pour le maintien de la langue et de l'identité (Marcel, Pascal). Pour tous, ces phénomènes relèvent de processus et s'inscrivent dans des dynamiques qui évoluent au gré de la vie professionnelle et de la vie familiale, à l'intérieur des sphères privées et publiques, de la période qui précèdent la migration à celle dans laquelle on dessine des projets d'avenir. Les tableaux suivants résument les positionnements identitaires dès l'installation à Toronto (tableau 28a) et leur évolution (reconstruite en discours) selon diverses phases (tableau 28b)<sup>282</sup>.

**Tableau 28a : continuum d'affiliation ethno-identitaire des migrants français à Toronto**



<sup>281</sup> Une acculturation *additive*, auraient sans doute dit les psychologues sociaux du langage.

<sup>282</sup> Les chiffres entre parenthèses (1), (2) et (3) indiquent l'existence de phases dans les affiliations ethno-identitaires. Par exemple, Mathieu s'est volontairement tourné vers le milieu anglo-ontarien au début (1), puis s'est investi, avec le milieu officiel de la France à Toronto, dans la création de l'Établissement Hexagone (2). Quelques années après, il s'est détaché de ce milieu pour vivre une vie culturelle peu marquée par l'affiliation ethnique (3). Le point d'interrogation placé après le nom de Régine dénote une incertitude quant à son type d'affiliation. En effet, elle évolue la plupart du temps dans le milieu canadien francophone de par son mariage à un Québécois et son emploi dans le milieu franco-ontarien, mais ne ressent pas d'attachement à cette culture. Elle s'en échappe dès qu'elle le peut pour « retourner » dans le monde français (par ses amies torontoises, par les voyages en France, mais aussi par le moyen d'internet).

<b>Dès le début de la migration</b>	Lionel Jacqueline Donatien Firmin Clément	Félicien (1) Dimitri (1) Paul (1) Marcel (1) Mélodie (1)	Dans le groupe d'accueil <b>majoritaire</b> ( <i>anglophone</i> )	Mathieu (1). Isabelle (1). Odette (1). Ségolène (1). Madeleine (1). Nathalie (1). Coralie (1). Pierre (1).
	Élise Sabine Gérard	Charlotte Marie (1) Daniel (1)	Dans le groupe d'accueil <b>minoritaire</b> ( <i>franco-ontarien</i> )	Amandine. Aurélie. Céline. Patrice. Denis (1)
	Jean Jérémy Alain Joseph Michel		Dans le groupe d'origine « <b>officiel</b> » ( <i>français</i> )	Marc (1). Pascal (1). Luc (1). Richard.
			Dans le groupe d'origine « <b>immigré</b> » ( <i>français</i> )	Martine (1). Catherine. Yvonne. François. Maya. Nadine. Régine?

**Tableau 28b : continuum d'affiliation ethno-identitaire des migrants ayant évolué selon diverses phases**

<b>Acquise progressivement</b>	Marc (2) Odette (2) Pascal (2) Ségolène (2) Madeleine (2) Nathalie (2) Coralie (2) Pierre (2) Martine (2)	Félicien (3) Mathieu (3) Luc (3)	Dans le groupe d'accueil <b>majoritaire</b> ( <i>anglophone</i> )	
			Dans le groupe d'accueil <b>minoritaire</b> ( <i>franco-ontarien</i> )	Marcel (2). Isabelle (2). Mélodie (2). Clément (2). Luc (2). Marie (2)
			Dans le groupe d'origine « <b>officiel</b> » ( <i>français</i> )	Mathieu (2). Marcel (2). Denis (2).
			Dans le groupe d'origine « <b>immigré</b> » ( <i>français</i> )	Daniel (2). Élise (2). Charlotte (2). Paul (2) Dimitri (2). Félicien (2)

Ces deux tendances inverses évoluent tout au long du parcours et un certain nombre de facteurs influent sur la trajectoire sociale. Outre ce que disent les discours des dynamiques d'investissement communautaire, le but de ce chapitre était de montrer en quoi les pratiques langagières pouvaient co-construire ces dynamiques. Il s'agissait, à la suite de ce que le chapitre 2 a montré du rôle des langues dans le projet migratoire, d'identifier comment les langues et les pratiques langagières créent les conditions d'une trajectoire réussie ou, bien sûr, constituent des obstacles au succès du projet migratoire.

J'ai certes montré que le refus de s'impliquer dans la francophonie torontoise ou dans la France à Toronto pouvait provenir d'un fort sentiment de rejet : rejet d'une francophonie perçue comme inintéressante aux yeux de Français venus réaliser un rêve américain (cas de Mathieu et de Félicien, par exemple) ; rejet d'une « communauté » française à Toronto que l'on perçoit comme trop hiérarchisée et trop fermée culturellement (cas de Sabine et de Donatien).

Néanmoins, au-delà de ces considérations (et de ces conflits) identitaires, on identifie clairement dans les parcours une dimension linguistique, particulièrement au travers de l'investissement dans l'anglophonie torontoise. En effet, beaucoup de migrants entendent mettre à profit leur séjour à Toronto pour apprendre ou parfaire leur anglais (Mathieu, Charlotte, Odette, Élise, etc.). Mais parallèlement, la présence et la domination de l'anglais, lorsque cette langue n'est pas encore maîtrisée, ont un effet immédiat sur le début de la trajectoire : celui de créer une marginalisation du migrant et une dépendance envers l'autre, celui qui parle la langue minoritaire (le français). Nous avons vu que ce phénomène de marginalisation concernait pour l'essentiel les femmes, notamment celles venues à Toronto pour suivre ou rejoindre leur époux. Le contournement de cette situation d'isolement potentiel est l'investissement dans sa propre communauté et, partant, la réduction des possibilités d'apprendre la langue majoritaire, comme en témoignent Aurélie, Céline et Catherine.

Pour un migrant français, l'idéal linguistique semble résider dans la maîtrise des deux codes. En effet, la capitalisation du français, notamment du français hexagonal, passe souvent par une mise en valeur du bilinguisme, sur un marché des langues qui mise à la fois sur l'efficacité linguistique (parler français de France est un atout) et sur le respect de valeurs canadiennes (tolérance, ouverture, français). Aussi, il n'est pas étonnant que beaucoup de français de Toronto mettent à profit leur compétences linguistiques pour se distinguer dans des secteurs liés aux langues : enseignement, traduction, journalisme, édition... Toutefois, de façon inattendue et quelque peu contradictoire, certains optent pour ces parcours tout en les dévalorisant, les jugeant trop « essentialistes » parce que liés aux origines : c'est ce que Paul, Daniel, Odette, Mélodie, Denis et Madeleine laissent entendre, délégitimant ainsi le fait de devenir professeur de français ou traducteur parce que l'on est français. Madeleine appelait même cette démarche le « syndrome du cygne parmi les oies ».

Dispersés, peu nombreux, mais dépositaires de compétences linguistiques appréciés, la plupart des Français de Toronto veillent à faire fructifier ce patrimoine sur le marché torontois, à divers moments de leur parcours. Cependant et paradoxalement, l'accès des Français à la francophonie torontoise n'est pas aussi facile que l'intégration à une ville multiculturelle et anglophone qui, malgré ses quartiers dits « ethniques », permet une vie totalement déséthnicisée. D'abord, on ne prend souvent conscience de la francophonie torontoise qu'en arrivant. Si beaucoup ne s'y impliquent pas, c'est fréquemment parce qu'ils n'en ressentent aucun besoin, que la communauté ne leur rapportera rien en retour ; pour un certain nombre même, une expérience malheureuse au Québec (Yvonne, Donatien) ou dans un pays à forte

division ethnique et linguistique (François au Maroc, par exemple) avant de venir en Ontario crée automatiquement un effet de distanciation volontaire de la francophonie torontoise.

Finalement, pour ceux qui s'y investissent, il s'agit de servir la cause de la survie et du maintien de la langue française en Ontario et, de ce fait, de protéger leur descendance des risques de l'assimilation linguistique (cas de Marcel et d'Amandine, entre autres). Cependant, il s'agit aussi souvent de créer les conditions idéales de sa propre réussite sociale et professionnelle. Ainsi, Amandine, Aurélie, Céline, Régine, Denis et quelques autres, en militant à divers degrés dans les instances de cette francophonie, participent non seulement au développement économique et politique de cette communauté, mais aussi à la création d'un milieu professionnel dans lequel ils pourront d'insérer, moyennant des ajustements identitaires et linguistiques (*cf.* chapitre 7). Je reviens dans les chapitres suivants sur les processus de distanciation entre communautés pour le contrôle des espaces communautaires francophones et sur la dé-localisation progressive de ces espaces, tant au travers des observations que des interviews que j'ai menées.

## TROISIÈME PARTIE

### L'ESPACE DE LA LANGUE

Cette troisième et dernière partie marque l'entrée dans la multidimensionnalité des espaces liés à la langue. Le choix d'un titre ambigu pour cette troisième partie réside dans le fait que j'y examinerai aussi bien la langue en tant qu'espace d'actualisation des pratiques langagières (chapitre 7) que les espaces eux-mêmes, localisés et pour certains en voie de territorialisation. Il s'agit des lieux et des territoires qu'une communauté choisit pour se rassembler – ou dans le cas présent, se constituer – en vue de la construction d'un projet lié à la survie et à la reproduction de la langue et de l'identité d'origine<sup>283</sup>. Dans ces espaces, des dynamiques de régulations des trajectoires migratoires prennent le relais des projets initiaux élaborés de façon virtuelle, comme dans le cas des naissances à venir ou dans celui de la création d'une école censée servir, voire « représenter », la communauté. Dans un même temps, ces projets voient la langue prendre forme dans la vie quotidienne et produire des effets, attendus ou non, redoutés ou anticipés, effets qui donnent lieu à des discours représentationnels de diverses natures.

Dans le chapitre 5, il s'agira essentiellement d'analyser l'espace de la famille tel que le perçoivent les interviewés, ainsi que celui de l'école, lieu crucial de la socialisation en ce qu'il participe de l'éducation des enfants de migrants et de la transmission d'un patrimoine lié à la langue et à l'identité. Pour l'école, je me baserai sur les données issues des interviews des parents (ou futurs parents, ou encore parents potentiels) français à Toronto, ainsi que sur mon analyse de la constitution de ce qui a marqué un tournant dans la francité française à Toronto : l'Établissement Hexagone.

---

<sup>283</sup> Ou en tous cas de certaines formes de celles-ci, comme le lien à l'histoire, l'attachement à la littérature, l'envie de cultiver des pratiques civilisationnelles (gastronomie, coutumes calendaires, etc.), car on ne peut pas, que l'on soit en situation de migration ou non, maintenir une identité « immaculée », en vertu des contacts plus ou moins intenses que l'on entretient à la différence. La mondialisation a elle aussi produit des connexions transnationales entre les cultures, les gens eux-mêmes et leurs lieux (Hannerz, 1992, 1996), connexions qui de toutes façons augmentent l'imbrication et l'interdépendance entre les civilisations. En ce sens, les migrants ne sont pas les seuls à devoir faire face à l'altérité.

En second lieu, le chapitre 6 identifiera l'activité langagière comme le véhicule et le concepteur de représentations sociolinguistiques sur l'acte de parole dans son ensemble. Cela signifie que les locuteurs, certes dans les limites méthodologiques imposées à cette étude, construisent dans l'entretien un discours métalinguistique sur leurs parlars et ceux des autres. Ces discours, que l'on retrouve aussi sous des formes parfois moins explicites dans les phases d'observation issues du terrain de cette thèse, génèrent des phénomènes qui permettent non seulement de comprendre la teneur des interviews, mais plus généralement les processus de l'adaptation à la société dans laquelle on a immigré. Ainsi, les rapports entre parcours migratoires et pratiques langagières seront soulignés de nouveau, puisque c'est dans et par ces discours que se façonnent les opérations de rapprochement ou de distanciation communautaire, d'affiliation et de désaffiliation symboliques, ainsi que les phénomènes d'insécurisation sociolinguistique.

Pour finir, le chapitre 7 examinera les positionnements identitaires liés à la langue en tant qu'objet et lieu où s'effectue aussi la migration. Au travers des signes discursifs où se dit la migration (signaux pragmatiques dans le discours) et de discours métalinguistiques sur la qualité de sa propre langue, on entend et on comprend le rapport entre pratiques langagières et parcours en migration. En d'autres termes, l'expatriation est un processus qui entraîne de nombreuses formes de reconstructions identitaires, dont la langue constitue, tout en le construisant, un des volets essentiels.

Cette partie fait probablement appel à des concepts et des approches épistémologiques plus classiques de la sociolinguistique que ce travail ne l'a fait jusqu'à présent. En effet, parce que les pratiques langagières sont au cœur de cette thèse sur la migration française, je ne pouvais faire l'économie d'aborder les questions de pratiques et stratégies linguistiques au foyer, à l'école et dans certaines situations de travail que j'ai observées. D'autre part, les discours métalinguistiques (évaluatifs et auto-évaluatifs) des acteurs sociaux m'ont paru essentiels dans la compréhension de ce qui rend cette migration spécifique (une transplantation d'un statut de majoritaire en France à un statut de minoritaire en concurrence au Canada) et de ce qui contribue à construire une communauté francophone torontoise fragmentée : elle l'est tout autant sur le plan linguistique qu'au niveau idéologique. Ces questions importantes expliquent aussi la nécessité de recourir dans cette partie à trois chapitres et de produire une étude assez longue.



## CHAPITRE 5

### L'ESPACE ET TERRITORIALISATION DES PRATIQUES LINGUISTIQUES

#### 5-1. INTRODUCTION

Il ne s'agit pas ici de faire un exposé exhaustif des interactions et pratiques linguistiques en famille, au travail ou à l'école ou en famille, mais de montrer comment celles-ci construisent la trajectoire d'un immigré dans sa nouvelle société. Le travail descriptif concernant l'usage des langues dans les familles immigrées du monde francophone européen a fait l'objet de nombreuses études, notamment celles des équipes grenobloises de L. Dabène et J. Billiez<sup>284</sup>, celles des équipes suisses situées à l'origine à Neuchâtel et Bâle<sup>285</sup>, ou encore celles des linguistes ayant travaillé sur les interactions migrantes à Paris, dans sa grande banlieue, à Rouen et d'autres grandes villes françaises<sup>286</sup>. Plus récemment, des travaux plus quantitatifs et statistiques ont visé à brosser des portraits des usages linguistiques en famille et au travail (Akinçi *et al.*, 2004).

Ce chapitre repose sur une approche ethnographique qui combine entretiens semi-dirigés, fréquentation de lieux et de personnes, ainsi qu'observation d'un lieu de vie commune, l'Établissement Hexagone. Toutes ces méthodes, comme les autres, ne produisent pas « la » ou même « une » vérité, mais font émerger des discours qui révèlent des postures et des stratégies, autrement dit un matériau que le chercheur en sciences sociales doit travailler pour en faire émerger les tenants et les aboutissants. Aussi, je me propose de travailler sur ce matériau discursif<sup>287</sup> en le reliant aux processus et aux phénomènes migratoires.

#### 5-2. LES PRATIQUES LINGUISTIQUES AU QUOTIDIEN

Ici, j'aimerais montrer en quoi les pratiques langagières quotidiennes telles qu'elles émergent des discours d'interviewés et des observations sur un lieu de travail spécifique (l'école) se traduisent par des pratiques langagières qui engagent des processus d'enjeux et de négociation à la fois identitaires et « idéologiques » (Auer et Di Luzio, 1984 ; Blommaert, 1999 ; Heller, 1999c ; Heller et Labrie, 2003b).

<sup>284</sup> Dabène *et al.*, 1983 ; Dabène et Billiez, 1987 ; Dabène et Moore, 1995 ; Billiez, 1990 ; 2003, etc.

<sup>285</sup> Lüdi, 1987a ; Lüdi et Py, 1986 ; de Pietro, 1988 ; Franceschini *et al.*, 1989/1990.

<sup>286</sup> Deprez-de Heredia, 1987 ; 1994 ; Vermès et Boutet, 1987b ; de Villanova, 1987 ; Varro, 1984 ; Gebauer et Varro, 1995 ; Leconte, 1997 ; Bouziri, 2002 ; Boutet, 2002, etc.

<sup>287</sup> C'est le cas aussi du langage silencieux (Hall, 1984) de la distribution spatiale dont il s'agit (*cf.* 5-3.2.4).

En effet, étudier les questions relatives aux codes et aux choix linguistiques permet de découvrir comment sont reliés parcours migratoires et pratiques langagières dans la construction d'une socialisation que l'on est rarement seul à assumer : le migrant, même dans le cas où il est arrivé seul, le reste rarement. Les mariages, les divorces, les naissances, les décès ainsi que toutes les étapes d'une vie professionnelle constituent les vicissitudes de la vie de tout un chacun, qui doit composer, donc négocier, avec ses proches, ascendants là-bas et descendants ici, mais aussi avec lui-même et son identité en construction. Les pratiques langagières ne sont donc pas seulement descriptibles pour ce qu'elles permettent de faire ou d'obtenir, mais pour ce qu'elles permettent d'être et pour la façon dont elles mettent en lumière la tendance à la création des identités migrantes. C'est ici le cas de ces Français, mais aussi, selon D. S. Raj, de la plupart des acteurs sociaux, migrants ou non, évoluant dans les pays multiculturels, par le recours à une nostalgie de la culture (Raj, 2003). D'où l'importance des représentations déclarées, qui sont en partie l'actualisation, la concrétisation d'un imaginaire linguistico-culturel idéologique.

La vie linguistique d'un migrant est, pour lui-même et pour les siens, un parcours semé d'obstacles<sup>288</sup> que celui-ci contournera à l'aide d'un certain nombre de stratégies qui sont le reflet d'un équilibre qu'il cherchera à trouver entre les contraintes que lui imposent sa vie familiale<sup>289</sup> (enfants, conjoint(e), parents, beaux-parents, grands-parents...) et « para-familiale » (amis, voisins, « acteurs » de l'école...), ainsi que ses propres positionnements identitaires (Varro, 1984 ; 1995b ; Gebauer et Varro, 1995 ; Lindenfeld, 2002). Les lignes qui suivent montrent des fonctionnements quotidiens qui semblent s'apparenter à des politiques linguistico-idéologiques familiales.

### ***5-2.1. La famille, haut lieu idéologique de la construction identitaire migratoire***

En famille se construisent souvent des négociations et des « politiques linguistiques » concernant l'usage et la qualité des langues. Celles-ci, le plus souvent instaurée par les parents, s'instituent en tant que règles sociales plus ou moins souples et internes au foyer (Deprez, 1994 : 60-79 ; Varro, 1995c : 189-190). Ces règles sont le reflet d'une éducation, d'un passé issu non seulement de l'enfance, mais aussi des années pré-migratoires et migratoires. En effet, l'expatrié – comme tous les acteurs sociaux – se construit tout au long de sa vie et au gré

<sup>288</sup> Ce mot n'a pas forcément de connotation négative ; les « obstacles » sont des éléments constituant le parcours, au sens étymologique de *obstare* : « se tenir devant ».

<sup>289</sup> G. Varro a identifié le statut triplement infériorisé de la migrante (femme, épouse, étrangère) et la structure du pouvoir conjugal comme facteurs d'affaiblissement de la transmission d'une langue et d'une culture d'origine aux enfants (Varro, 1984 : 29-73). Lindenfeld (2002 : 205-224) donne de bons exemples des pressions exercées par les conjoints et les belles-familles de migrants français aux États-Unis, souvent pour des raisons idéologiques.

des événements qui la parsèment. Pourtant, cette réalité semble, de façon intuitive et donc sur une échelle difficilement quantifiable, plus marquée chez l'émigré français que chez ses compatriotes « immobiles », tant un changement de pays, de langue vernaculaire, un éloignement de sa famille d'origine et un plongeon dans un univers culturel différent paraissent plus abrupts qu'un simple déménagement, qu'une mutation ou encore qu'une promotion dans son pays d'origine.

Conjointement, les idéologies linguistiques familiales des acteurs sociaux reflètent aussi une tentative de mise en pratique d'objectifs fixés en début de parcours migratoire, c'est-à-dire de représentations, maintenues en l'état, que chacun a du parcours migratoire dans lequel il s'apprête à se lancer. J'ai déjà souligné dans le chapitre précédent qu'à Toronto, les langues, en particulier le français, étaient les objets d'enjeux (Labrie et Forlot, 1999) de diverses natures, à la fois politiques, idéologiques et identitaires. Pour un individu, abandonner sa langue première ou la mettre en avant sur différents marchés (au sens bourdieusien de ce mot) est un acte de réification qui consiste à se positionner par rapport à une histoire, un avenir et un entourage, c'est-à-dire à se situer dans un espace-temps donné (Giddens, 1987)<sup>290</sup>. La famille, en tant que (re-)localisation concrète d'une partie de cet espace, par la symbolique de transplantation (Varro, 1984) et d'implantation qu'elle évoque<sup>291</sup>, est le lieu où se joue la suite des événements. Émigrer, la belle affaire... Mais qu'arrivera-t-il aux descendants ? Ceux qui naissent sur la terre d'immigration, eux, en adopteront – ou seront tentés d'en adopter – les us et coutumes : ils seront des locaux, des « natifs ».

Pour centrer le débat sur la vie torontoise, la famille se situe donc à la fois au cœur de cette vie, puisqu'on est à Toronto, mais aussi paradoxalement en périphérie de cette vie, puisque l'on peut y maintenir des pratiques non acceptées ou en tous cas non valorisées à l'extérieur, comme un monolinguisme français ou des pratiques conversationnelles bilingues marquées « transcodiquement » (Lüdi, 1987b). La complexité de la vie française à Toronto réside précisément ici : la vie « à la française » et la variété « hexagonale » de la langue y semblent, contrairement à ce qu'il se passe dans d'autres groupes ethnoculturels de la ville, valorisées et donc capitalisables à l'extérieur de la famille. C'est le sens de ce que disait Paul aux lignes 769-770 de son interview : « je pense que je me suis vendu sur un marché qui me considère / un peu comme une / tour Eiffel en plastique ou une savonnette de France ». La lucidité sarcastique de Paul sur la confusion – qu'il tourne à son avantage – entre ses

---

<sup>290</sup> Selon Giddens, d'ailleurs, « la réification des relations sociales, ou la "naturalisation", sous forme de discours, des circonstances et des produits historiquement contingents de l'action humaine, constitue une des principales dimensions de l'idéologie dans la vie sociale » (Giddens, 1987 : 75).

<sup>291</sup> La fondation d'une famille, comme celle d'un lieu, est une sorte d'arrimage au sol, une implantation à la terre sur laquelle ceux que l'on *mettra* au monde vivront, et vous retiendront...

compétences et son identité culturelle dans les représentations des Ontariens trouvent un écho de façon plus ou moins explicite, dans certains discours d'immigrants français eux-mêmes sur la beauté de la langue française et la magnificence de la culture française, discours construits en interview, mais illustrant et renforçant des pratiques quotidiennes et routinières (Giddens, 1987 : 33).

Ainsi, on retrouve des cas de figure qui proviennent à la fois de la logique situationnelle<sup>292</sup>, du souci de transmission d'un patrimoine (l'enfant doit apprendre la langue qui correspond à l'identité de ses parents et qui doit construire la sienne) et du projet de donner à l'enfant le meilleur de deux mondes<sup>293</sup>. *Grosso modo*, au moment de mon enquête, les configurations familiales se regroupaient dans les catégories suivantes : les familles vivant en français (colonnes 1 des tableaux 29 et 30 ci-dessous), les familles vivant en anglais (colonnes 2), et les familles en transformation (colonnes 4) par des pratiques bilingues d'alternances et de mélanges. Parallèlement, deux pratiques courantes de régulation linguistique étaient mises en place pour les familles bi- ou plurilingues : la gestion des conflits intragénérationnels (l'homme et la femme dans le couple) et intergénérationnels (les parents et les enfants) et l'établissement de stratégies et de schémas de gestion du bi- ou plurilinguisme au foyer.

### **5-2.2. Les familles et le français : entre militantisme et repentance<sup>294</sup>**

À proprement parler, la notion de monolinguisme semble ici ne pas avoir de sens. En effet, comment considérer que des migrants dans un pays dont la langue vernaculaire n'est pas la leur puisse rester monolingue dans leurs usages quotidiens ? En premier lieu et quand bien même beaucoup de Français, par une histoire linguistique mouvementée, se caractériseraient par cet unilinguisme (Decrosse, 1987 ; Boyer, 2000 ; 2003), la circulation, comme la mobilité des biens et des personnes à notre époque, tend à réduire ce monolinguisme au profit de certaines formes de bilinguisme et de plurilinguisme (Hamers et Blanc, 2003 : 1-2). De surcroît, si la migration implique l'acquisition d'un tant soit peu de biculturalité, alors cela signifie que le migrant intègre un peu de ses deux cultures et de ses deux langues dans son identité en construction (Beheydt et Demeulenaere, 2003 : 41). Bien sûr, la référence au monolinguisme familial prend du sens par rapport aux choix effectués par les membres du couple (les parents), par leurs interactions au foyer et par leur transmission d'un patrimoine

<sup>292</sup> Ainsi, les couples endolingues français parlent « naturellement » français, avec des tendances plus ou moins développées à la pratique de l'alternance alors que les couples exolingues parlent souvent anglais au foyer.

<sup>293</sup> La vision de ces mondes est ici tout à fait dichotomique : il s'agit du monde de l'identitaire vs le monde de l'économique, du monde de l'origine vs le monde de l'avenir, le monde du Canada anglais vs le monde du Canada francophone, etc.

<sup>294</sup> Ce sous-titre m'a été suggéré par M. Francard lors de la correction d'une version antérieure de ce travail.

linguistique à leur descendance (Varro, 1984; Deprez, 1994). Les schémas de fonctionnements linguistiques se trouvent résumés dans les deux tableaux qui suivent :

**Tableau 29 : composition linguistique des couples<sup>295</sup> : les femmes (interviews de 1999-2002)**

<i>Composition ethno-culturelle du couple</i>	<i>1. Le couple parle français</i>	<i>2. Le couple parle anglais</i>	<i>3. Le couple parle une autre langue</i>	<i>4. Le couple alterne deux/plusieurs langues</i>
Française-Français	Amandine + époux Maya + époux Mélodie + époux Nadine + époux Yvonne + époux	S/O	S/O	Élise + époux (anglais et français)
Française-francophone	Céline <sup>I</sup> + époux Régine + époux	S/O	S/O	S/O
Française-anglophone	Aurélié + époux Catherine + époux Madeleine + époux	Céline <sup>II</sup> + époux Charlotte + époux Isabelle <sup>I</sup> + époux Nathalie + compagnon Sabine + compagne Ségolène + époux	S/O	S/O
Française-allophone	S/O	Odette + époux	Jacqueline <sup>I</sup> + époux (danois)	Jacqueline <sup>II</sup> + époux (français et danois)

**Tableau 30 : composition linguistique des couples : les hommes (interviews de 1999-2002)**

<i>Composition ethno-culturelle du couple</i>	<i>1. Le couple parle français</i>	<i>2. Le couple parle anglais</i>	<i>3. Le couple parle une autre langue</i>	<i>4. Le couple alterne deux/plusieurs langues</i>
Français-Française	François + épouse Marcel + épouse	S/O		Daniel + épouse
Français-francophone	Clément <sup>II</sup> + épouse Dimitri + compagne Lionel + épouse Richard + compagne	S/O	S/O	S/O
Français-anglophone	Firmin + épouse Pascal + épouse	Clément <sup>I</sup> + épouse Denis + compagnon Donatien + compagne Félicien + épouse Luc + épouse	S/O	Mathieu + épouse Paul + épouse
Français-allophone	Marc + épouse	S/O	S/O	S/O

<sup>295</sup> Les chiffres romains en exposant (<sup>I</sup> et <sup>II</sup>) renvoient aux deux vies conjugales du/de la migrant(e) en question, à l'exception de Jacqueline, qui mentionne une maladie qui a modifié ses pratiques linguistiques familiales. Avant sa maladie et lors de son séjour au Danemark (Jacqueline<sup>I</sup>), Jacqueline ne parlait que danois en famille. Lors qu'elle est tombée malade (Jacqueline<sup>II</sup>), son mari lui a demandé d'avoir recours au français. Jacqueline pratique donc les deux langues au foyer. D'autre part, il convient de mentionner qu'Isabelle est veuve depuis plusieurs années et que ses pratiques linguistiques familiales en anglais se sont arrêtées avec le décès de son mari. Elle parle désormais exclusivement français avec sa fille qui vit encore à la maison. Madeleine est elle aussi veuve depuis un an au moment de l'interview, mais parlait français avec son mari anglophone. Elle emploie Nathalie comme nourrice des enfants. Cette dernière a un compagnon anglophone avec qui elle parle anglais, mais elle vit chez Madeleine, en français.

### 5-2.2.1. Les parents français : de l'ethnocentrisme endolingue à la diversité

Le cas le plus clair du maintien linguistique en famille pourrait être celui-ci : les deux parents sont français et francophones, donc les enfants le seront aussi. La structuration des pratiques langagières qu'entraînent la mobilité migratoire et les processus d'adaptation ne rendent pas les choses si simples et on prend conscience, au travers des témoignages qui suivront, que la famille seule ne garantit pas la transmission de la langue en son sein<sup>296</sup>. Bien sûr, nombre de recherches ont montré le rôle de l'école et des pairs dans ces phénomènes de développement d'une conscience, d'une estime de soi et donc d'une compétence bilingue (Cummins, 1981 ; Cummins et Swain, 1986 ; Swain et Lapkin, 1982 ; Danesi, 1986 ; 1993 ; Freeman, 1998, entre autres), mais les interviewés divergent sur les deux types de compétences différentes acquises en famille et à l'école : les compétences linguistiques et la compétence culturelle. Parmi ceux qui scolarisent leurs enfants en français, les uns estiment que la mission de l'école et de la famille est de transmettre la langue française, alors que pour d'autres, la famille construit l'identité française et l'école des formes identitaires « francophones ».

#### *Construire coûte que coûte l'identité par le français*

Chez certains migrants que j'ai cités plus haut, la trajectoire identitaire torontoise a été marquée par un principe de reproduction linguistique clairement lié à la prise de conscience que la descendance transfère à l'anglais quand un principe de laissez-faire linguistique (Deprez, 1994 : 61) est adopté en famille. Dans ce cas, les membres de la famille ont recours au code qui leur semble naturel dans une situation d'interaction donnée. Aussi, dans un contexte migratoire comme celui des Français de Toronto, une non-intervention des parents se traduit souvent par l'adoption de la langue de la société d'accueil par les enfants et cette langue devient majoritaire dans leurs échanges. En fait, les Français – et les francophones plus généralement sans doute – de Toronto perçoivent clairement ce que les études sociolinguistiques et démolinguistiques sur les communautés franco-ontariennes démontrent depuis longtemps (Mougeon et Canale, 1978 ; Castonguay, 1997 ; 1999), à savoir qu'une éducation bilingue peut ne pas être suffisante pour assurer la pérennité de la langue dominée.

---

<sup>296</sup> Je renvoie ici au témoignage d'une immigrante portugaise à Toronto, recueilli par Januário et Marujo (2000 : 107, note 130). L'histoire de cette femme, Fátima, et de son mari (portugais lui aussi), montre que même une maîtrise très approximative de la langue du pays d'accueil ne garantit pas la transmission de la langue d'origine. On serait même tenté, face à ce témoignage et à ceux du même genre, d'émettre l'hypothèse que c'est parce que Fátima ou les autres dans ce cas ne maîtrisent pas la langue d'accueil que la langue d'origine ne se maintient pas, du fait d'un hiatus communicationnel entre culture de l'immigré et culture du pays d'accueil, et donc entre parents immigrés et leurs enfants. Les enfants de familles portugaises à Toronto font d'ailleurs partie de cette population identifiée comme majoritairement en situation d'échec scolaire (Azzimani, 2002).

C'est ainsi que Céline, Amandine et Marcel s'illustrent dans leur combat pour promouvoir la francophonie torontoise en dehors de la famille (*cf.* chapitre 4), comme investis d'une mission de faire vivre le français dans l'espace public torontois. J'ai déjà montré plus haut que ces questions de transmission ressortissent à des sentiments de « devoir identitaire »<sup>297</sup> et de conduites naturelles, comme si la langue faisait naturellement partie de l'identité et devait à ce titre être impérativement transmise avec l'histoire et le nom. Marcel montre bien ici la relation entre le monde extérieur et la vie interne à la famille :

**Exemple 108 : Marcel**

- 1 L0 alors au niveau de votre vie familiale maintenant / euh vous avez eu euh des enfants vous avez une épouse qui est française / euh quelle a été pendant ces trente années quelle a été la langue parlée à la maison
- 2 L uniquement le français
- 3 L0 comme si vous y teniez là
- 4 L oui oui euh **c'était euh très important et c'était naturel chez nous** |-oui oui-| ça a toujours été comme ça
- 5 L0 uniquement le français |-oui uniquement-| oui / euh donc en couple et avec les enfants / vous avez dû batailler à un moment? / pour que
- 6 L non non **c'était c'était / c'était presque évident chez nous euh c'était le français** et ils savaient que moi en particulier **j'étais / très à cheval là-dessus et / et c'était très important et surtout qu'on faisait des combats dans les écoles à ce moment-là euh il était pas question de parler anglais surtout pas**
- 7 L0 mm / d'accord / est-ce que les enfants à un moment ont été tentés de: parler anglais
- 8 L oui euh: par moments euh / euh à la fin des années scolaires dans leurs écoles franco-ontariennes des fois |-mm-| mais euh **comme on retournait chaque année en France / pendant les vacances euh |-oui oui-| c'était épongé à chaque fois** [Marcel : 245-258]

On comprend ici le rapport entre le maintien du français et la lutte pour sa survie à l'extérieur, précisément dans le lieu où en retour elle servira au maintien familial : l'école. Le tour de parole 6 montre bien que pour Marcel, la lutte dans la sphère hors famille n'a de sens que si la sphère privée est en accord logique avec elle, autrement dit si le français est présent dans tous les domaines de la vie quotidienne torontoise.

Toutefois, une autre caractéristique de la migration émerge de ce témoignage : la francophonie torontoise et ses combats ne seraient-ils pas en partie artificiels ? Ou, plus précisément, le statut de minoritaire n'implique-t-il pas une dose de métissage, ce qui impliquerait que le combat pour la sauvegarde d'une identité franco-française serait perdu d'avance ? Marcel souligne finalement que seuls les retours en France l'été, outre le devoir et les envies liés aux retrouvailles familiales, ont été en réalité le seul moyen de garantir une complète préservation de la langue française. Les tendances à parler anglais, ou à « parler

<sup>297</sup> Voir notamment Marcel, qui utilise cette notion de « devoir » à trois reprises dans son interview, aux lignes 189, 263 et 536.

bilingue » (Lüdi, 1987a), se trouvaient « éponnées » – le mot est fort – par ces séjours en France, comme si ceux-ci étaient des cures de langue et de culture françaises.

Toutefois, il ne faut pas lire dans ce témoignage de Marcel un discours nationaliste ou raciste sur la nécessité de maintenir une identité et une langue qui seraient supérieures à celles du Canada, mais seulement le souci de transmettre une part de soi, de donner aux enfants un enracinement qui va au-delà de la terre torontoise. C'est un lien identitaire que l'on désire reproduire et transmettre (Moïse, 1995 ; 1999), mais pour ces Français, celui-ci passe impérativement par la langue. Les interviewés sont bien conscients que l'avenir de leurs enfants se situe désormais en Amérique du Nord, mais ils conviennent aussi que la diversité et l'altérité, celles qu'ils ont eux-mêmes parfois recherchées, sont des enrichissements. Pascal le dit ici avec clarté :

#### Exemple 109 : Pascal

- 1 L0 parlez moi un petit peu de / euh de des phénomènes linguistiques que vous avez pu percevoir chez vos enfants
- 2 L alors euh bon ben eux /// ils sont dans un dans un / dans une école / francophone / |-mm-| // parce qu'on a jugé utile de les mettre là-bas vu l'environnement / |-mm-| / qui était tout en anglais / |-mm-| / parce que **l'anglais euh a quand même un poids certain sur sur / sur euh: le développement linguistique des des individus et particulièrement au niveau des enfants** parce que **les enfants sont plus attirés par certaines / choses culturelles** et cetera qui se passent euh / pratiquement **exclusivement en anglais** quoi |-mm-| / euh: / donc on a **on s'est dit qu'il fallait absolument que // on les mette dans le système: francophone de telle manière qu'ils puissent évoluer en français qu'ils puissent euh savoir parler français** mais qu'en même temps bien sûr ils puissent parler anglais
- 3 L0 d'accord oui / d'accord / et à la maison ?
- 4 L à la maison français
- 5 L0 français / alors ils ont jamais la tentation euh: / parce que en fait ils ont tous / ils partagent un certain nombre de choses puisqu'ils ont à peu près le même âge / ils partagent un certain nombre d'intérêts / ils ont jamais la tentation de parler anglais ensemble ?
- 6 L c: 'est / assez rare / |-mm-| / c'est assez rare parce que / euh je **pour l'instant j'ai réussi euh // j'espère que ça va durer // à les faire considérer que / s'ils étaient Canadiens de par leur mère ils sont aussi Français de par leur père / |-mm-| / et que la France c'est / c'est un pay:s très intéressant / |-mm-| et don:t on peut être fier / |-d'accord-| / et ils partagent cette opinion pour l'instant** [Pascal : 370-88]

Chez Pascal et chez Marcel, la transmission est à la fois linguistique et identitaire. Pascal identifie sa femme comme canadienne par deux aspects : d'abord, elle l'est de culture et de nationalité (tour de parole 6 : « ils sont Canadiens de par leur mère »). Plus tôt dans l'interview, il l'avait décrite comme répondant au modèle idéal canadien du bilingue : « mon épouse est francophone / bien qu'étant d'origine anglophone (...) elle parle couramment français on parle que français à la maison aux enfants / (...) et elle enseigne le français » (Pascal, l. 276-278). De ce fait, la transmission aux descendants ne peut se limiter, pour certains, à des questions purement linguistiques. Pour Marcel comme pour Pascal, on doit



posséder la langue pour comprendre son histoire et se construire une identité, mais on doit aussi pouvoir « se sentir » français (ex. 109, tour de parole 6). Si beaucoup considèrent que l'un ne va d'ailleurs pas sans l'autre, tous ne partagent cette vision d'une construction identitaire quelque peu ethnicisée.

### *Construire une identité bilingue et biculturelle*

Quelques interviewés insistent sur l'utilisation du français en famille, mais reconnaissent les vertus du bilinguisme ou du plurilinguisme. François, qui dit avoir payé le prix des conflits et des tensions identitaires et nationales (*cf.* section 2-3.1.2), voit dans la société canadienne une chance de faire naître des rapports plus justes et égalitaires<sup>298</sup>. Dans l'exemple qui suit, il entend faire la démonstration des vertus des usages langagiers plurilingues :

#### **Exemple 110 : François**

- 1 L0 alors euh à la maison avec votre épouse / vous parlez ?  
 2 L toujours français  
 3 L0 toujou / exclusivement ?  
 4 L **ABSolument français**  
 5 L0 exclusivement / maintenant / alors vos enfants sont grands bien sûr / mais euh  
 5 L ma fille parle français elle habite avec nous  
 6 L0 elle habite avec vous ah d'accord  
 7 L nous c'est-à-dire **on a séparé la maison en deux** / |-oui oui oui-| **ils habitent en dessous** / son mari est d'Afrique du sud // et il est dans les / dans les computers / et il a appris le français / |-mm-| / et **il nous parle toujours en français** / |-mm-| / et **les petits enfants / quand ils sont en bas / parlent anglais / dès qu'ils montent ils parlent français**  
 8 L0 ils parlent français oui / et avec l'autre f votre fils  
 9 L ben **mon fils maintenant il est au: il est à Vancouver** / alors on le voit un peu moins / mais // il a **il a un fils** qui s'appelle \*\*\* (*prénom*) / et **qui est bilingue aussi** / |-ah oui oui-| et mon fils euh // il avait assez mal tourné mais enfin maintenant il es:t un peu mieux / et il a /// il en enseigne **il a enseigné le français** / |-oui-| et **maintenant l'anglais** / aux Indiens / |-ah oui d'accord-| / **alors voyez si c'est mélangé** (*rires de L*) [François : 280-296]

La transmission s'est faite jusqu'aux petits-enfants, qui eux aussi ont saisi les divisions spatiales et personnelles propres à l'utilisation de chaque code : en bas, c'est-à-dire au rez de chaussée de la maison, l'anglais ; en haut, le français ; avec les copains et la mère, l'anglais ; avec les grands-parents et le père, le français. Ce que souligne en outre François, c'est que le mélange est une vertu : « voyez si c'est mélangé » (tour de parole 9). Il ne parle pas ici du mélange ou de l'alternance des langues, mais de la capacité à passer de l'une à l'autre et à

<sup>298</sup> Il convient de se garder de toute naïveté ici : ces discours sont toujours un peu empreints de paradoxe. En effet, si le plurilinguisme est pressenti comme permettant d'atteindre la paix, la justice et l'égalité entre les hommes, il est aussi mis en avant comme permettant aussi d'obtenir des avantages de diverses natures (professionnelles et financières notamment) sur un marché où règnent la compétition et le souci de capitaliser les bénéfices de ce bi/plurilinguisme.

interagir avec des gens de diverses langues et cultures. Si on note une forte insistance sur la pratique du français « en haut », à savoir au premier étage de la maison qu'ils occupent (cf. le marquage prosodique de « *AB*solument français », tour de parole 4), on aura aussi remarqué deux aspects de la difficulté de gérer la territorialisation des langues au foyer. D'abord, l'énoncé « elle habite **avec nous** » (tour de parole 5) est aussitôt contredit par le tour de parole 7, « on a **séparé** la maison **en deux** ». Ici, il y a un discours qui souligne l'identification recherchée (« avec ») tout autant que la séparation nécessitée par la nature de la vie familiale dans le monde nord-américain (« séparé la maison en deux »).

Ensuite, François exprime surtout l'existence d'un contact, qui est à la fois un contact familial (les parents, les enfants) qu'un contact des langues (le français en haut, l'anglais en bas, passage d'une langue à l'autre en fonction du lieu). Ce contact permet aussi bien le lien entre les générations qu'entre les expériences migratoires (les immigrés en haut, les immobiles en bas), mais aussi entre les formes linguistiques : on le remarque au tour de parole 7 de l'ex. 110, dans le recours, après une légère hésitation, au lexème « computer », réalisé phonétiquement [kõmpjutəR], c'est-à-dire par l'entremise d'un contact phonétique entre les deux systèmes<sup>299</sup>.

En outre, la capacité à manipuler les deux langues prend tout son sens lorsque l'on se rend compte que l'on en a pas soi-même profité, comme le disent Régine, Dimitri, Catherine ou encore Maya. Voici le témoignage de cette dernière aux sujets des interactions familiales de ses enfants :

#### Exemple 111 : Maya

- 1 L1 au début je me battais un peu je voulais qu'ils parlent en français tout ça / puis bon maintenant du fait qu'on repart en France ils m'ont demandé l'autorisation de se parler en anglais parce qu'en France ils sont peur de l'oublier / |-mm-| alors donc maintenant c'est accordé hein |-d'accord-| mais bon la langue parlée de toute façon c'est le français ça vient / c'est automatique hein mais ils aiment bien c'est vrai que / si ils reçoivent leurs amis qui sont tous anglophones / |-mm-| quand euh: même le même les petits jeunes qui parlent français au bout de cinq minutes la conversation va être en anglais hein |-oui-| oui
- 2 L0 est-ce que vous avez dû batailler à un moment de leur euh // de leur adolescence: pour que: / pour qu'ils vous parlent en français à vous
- 3 L1 non moi jamais parce qu'ils savent que je ne parle pas anglais
- 4 L0 ah oui
- 5 L1 alors donc euh ils ont pas d'autres choix que de me parler français et puis avec leur père pareil / bon leur père parlent couramment anglais / mais nous c'est en français quoi je veux dire je me vois mal en anglais avec mes fils / d'abord quand j'ouvre la bouche ils se moquent de moi ils disent que j'ai un mauvais accent ils veulent pas m'entendre parler anglais
- 6 L0 oui oui d'accord

<sup>299</sup> Si la réalisation phonétique de ce lexème s'approche de l'anglais, les traces du français sont ici bien présentes : absence de réduction vocalique sur la première syllabe et nasalisation partielle de sa voyelle ; absence d'allongement et d'accent primaire sur la voyelle de la deuxième syllabe ; grasseyement du /r/ final et accentuation légère de la dernière syllabe.

- 7 L1 donc euh le problème est vite réglé quoi hein (*rire léger de L1*)
- 8 L0 le problème est réglé oui / euh: bien // donc vous me dites là à votre retour en France que qu'ils / vous tenez à ce qu'ils gardent leur anglais finalement
- 9 L1 ben oui c'est pas **après neu neuf années passées ici ce serait dommage qu'ils perdent leur anglais quoi hein / |-oui oui-| / vous voulez garder les avantages**
- 10 L2 **c'est un plus**
- 11 L1 **c'est un plus** |-oui-| hein [Maya et son mari L2 : 267-299]

Dans cet extrait, on retrouve à la fois l'aveu de compétences très approximatives en anglais de la part de la mère, Maya (tours de parole 3 et 5), mais aussi la prise de conscience de plusieurs phénomènes « naturels ». D'abord, si la reproduction de certaines formes de l'identité française présuppose l'utilisation de la langue d'origine (le français), la dynamique linguistique au sein de la famille n'a guère besoin d'être imposée étant donné les carences linguistiques des parents (tour de parole 3). Ainsi, l'utilisation du français se révèle ici naturelle, « automatique » (tour de parole 1), parce que les enfants « savent qu'[elle] ne parle pas anglais ». On comprend ainsi qu'une gestion linguistique familiale implicite (« le problème est vite réglé quoi hein (*rires de L1*) », tour de parole 7) s'est instaurée et qu'elle repose ici non pas sur des faits identitaires, mais simplement communicationnels. Un deuxième espace de la communication au sein du foyer est celui des interactions qui n'impliquent pas les parents : entre eux et entre copains, les enfants parlent anglais, même s'ils font, parfois sous la pression<sup>300</sup>, un effort pour parler français.

Toutes ces pratiques langagières s'inscrivent dans des schémas liés aux trajectoires migratoires. Malheureux en migration, Maya et son mari ont toujours envisagé un retour en France. De ce fait, la famille, particulièrement les enfants, ne pouvaient faire l'économie d'une bonne pratique du français. En même temps, autant que faire se peut, l'anglais devait représenter l'atout à retirer de cette expérience et si Maya n'a pu capitaliser cet atout – d'où sans doute sa tolérance vis-à-vis des pratiques bilingues de ses enfants –, son mari et ses enfants ont su profiter et feront (peut-être) fructifier cet « avantage » (tours de parole 1 et 9), ce « plus » acquis en migration, comme ils le disent tous les deux aux tours de parole 10 et 11.

<sup>300</sup> Une pression molle, ici : « je me battais *un peu* », dit Maya au tour de parole 1, en expliquant plus loin qu'il n'y a jamais eu de conflit à ce sujet et que surtout, l'anglais devait devenir un atout non seulement au Canada, mais lors du retour en France.

### 5-2.2.2. Le rôle de la langue dans les couples francophones et exogènes

Le développement du bilinguisme et le maintien du français jouent aussi un rôle très important dans les familles francophones dont l'un des deux parents est français et l'autre est identifié comme francophone<sup>301</sup>. Dans ces familles francophones exogènes, c'est-à-dire celles qui partagent le français, mais pas l'identité d'origine française, on retrouve ce même souci de transmettre la langue française, à tel point que l'on peut se demander dans quelle mesure ce souci ne serait pas encore plus fort chez eux que parmi les couples endogènes (c'est-à-dire « franco-français »).

En effet, un couple venu de France est certes soucieux de maintenir la langue et l'identité d'origine, mais comme l'ont montré les exemples ci-dessus, la pratique de la langue et de ce fait la construction identitaire française, semblent naturelles, « automatiques » comme le disaient Marcel et Maya. Or, un couple endolingue francophone, mais exogène – composé par exemple d'un(e) Canadien(ne) de langue française et d'un(e) Français(e) – est un couple dont la définition identitaire est nécessairement située dans la dualité lectale<sup>302</sup> et dans le métissage. Dans ces situations de métissage, le maintien d'une langue « intacte » (c'est-à-dire dans les formes lectales originelles) se trouve fragilisé par les contacts multiples auxquels les acteurs sociaux font face<sup>303</sup>.

#### *La négociation d'identités multiples par la langue*

Toutefois, ce n'est pas seulement le contact linguistique qui induit la fragilité et fait courir le risque du transfert, mais le mélange de traits culturels qui place les couples dans une situation de négociation identitaire. Pour vivre en harmonie à Toronto, les couples exogènes et endolingues doivent négocier un partage de traits culturels qui produit souvent une convergence vers une neutralité qu'endosse la culture anglo-saxonne torontoise, ce qui développe le risque de transfert linguistique des enfants à l'anglais. Les couples dans ce cas sont, par exemple, ceux de Lionel (couple franco-québécois), de Régine (même chose), de Céline (couple franco-égyptien) et de Marc (couple franco-belge<sup>304</sup>).

<sup>301</sup> Voir les tableaux 29 et 30 ci-dessus. Dans ce cas-là, il faudra entendre la notion de francophonie avec souplesse, car certains conjoints des interviewés n'ont pas été élevés en français, mais parlent, aux dires de ces interviewés, parfaitement cette langue, si bien qu'elle est la langue ou l'une des langues des interactions du couple ; ils sont d'ailleurs nombreux dans ce cas : Catherine, Madeleine, Aurélie, Firmin, Marc, Pascal et Paul.

<sup>302</sup> La notion de « lecte » est à entendre ici comme synonyme de « variété linguistique » et donc comme hyperonyme de « dialecte », « sociolecte », « idiolecte », etc. (Bavoux, 1997 : 200 ; Canut, 2002 : 105).

<sup>303</sup> J'évoquerai au dernier chapitre un autre aspect de la dynamique linguistique telle qu'elle apparaît dans les discours des migrants interviewés : l'irréalisme du projet de maintenir la langue telle qu'elle était avant la migration semblent faire du sens lorsque le migrant prend conscience que la langue d'origine évolue même parmi ceux qui sont restés au pays. C'est ainsi que Ségolène constate la pénétration de l'anglais dans le français de France et que Catherine et Isabelle s'amuse des nouvelles expressions hexagonales.

<sup>304</sup> Pour être précis, l'épouse de Marc est néerlandophone, mais le néerlandais n'est pas parlé au sein du couple. Tous deux sont enseignants en français dans une école francophone privée (le LIFO), ils se sont rencontrés en

Simultanément, comme chez tous les francophones, ce risque est fortement ressenti et les parents se sur-investissent souvent dans leur engagement pour la sauvegarde de la langue française en famille, n'ayant plus guère de transmission culturelle à effectuer, puisque d'abord les enfants ne seront ni vraiment comme le père, ni vraiment comme la mère, mais se construiront dans une combinaison de traits culturels multiples prenant forme dans la situation migratoire. Comme Giraud l'a montré (1987 : 59-67) en parlant d'identité mixte et comme Pascal le dit lui-même dans l'exemple 109, ses fils ne seront ni complètement français ni complètement canadiens-français, mais torontois bilingues et pluriculturels.

En second lieu, la migration n'est pas vécue de la même façon au sein de ces couples exogènes que dans les familles endogènes. La question de la réversibilité de la migration se pose moins, attendu que Toronto représente un juste milieu entre les deux espaces francophones dont sont issus les parents. Pour résumer, la situation torontoise offre aux couples exogènes francophones la possibilité de se retrouver, au-delà des fondements de la famille nucléaire, autour de la langue française. Parce qu'il est né de parents francophones, l'enfant devra parler français, mais comme il est dans son propre pays, même de façon provisoire, il lui faudra aussi parler anglais.

### *La place de l'anglais*

Ce qui se transmet désormais, ce n'est plus tant l'identité culturelle française, mais la langue française, une sorte d'identité francophone renvoyant aux origines communes, mais lointaines des parents. Cette langue est d'ailleurs elle-même négociée comme étant une langue correcte, néanmoins pas forcément hexagonale. Cet investissement fort dans le maintien de la langue française, ce sur-investissement pour certains, peut avoir une conséquence inattendue : le risque de ne pas parler suffisamment l'anglais et de passer à côté de l'atout qu'il représente. Richard, qui n'est pas encore père et vit avec une Canadienne francophone, pense que trop de français peut nuire à la socialisation de l'enfant. Il répond ici à la question de l'éducation future de ses enfants :

#### **Exemple 112 : Richard**

1 L alors euh **d'un point de vue familial ils seraient élevés en français / euh d'un point de vue de l'école euh je pense qu'il serait peut-être bon qu'ils aillent dans une école anglaise anglophone en tous cas** / |-mm-| / euh: ben **pour être euh totalement assimilés dès le départ** et:

---

français et ont poursuivi leur vie de couple ainsi (Lindenfeld, 2000 ; Varro, 1995c : 184-185). De surcroît, Marc n'a jamais appris qu'un flamand de « survie » pour ne pas être marginalisé lors de ses déplacements en Belgique dans sa belle-famille et pour ne pas forcer celle-ci à ne communiquer qu'en français. Marc me signale dans l'interview qu'au sein de leur couple, « le flamand n'a jamais été une issue ». Cet énoncé, dans son contenu comme dans sa forme (cf. la marque transcodique « une *issue* » pour parler d'un « problème ») signale à la fois que le néerlandais est absent de la vie familiale torontoise, mais aussi que l'anglais y est fort présent, jusqu'à marquer les formes originelles du français.

pouvoir communiquer avec leurs petits copains ce qui est quand même beaucoup plus facile parce que / **la barrière de la langue lorsqu'on est tout petit ou même plus tard / euh c'est un c'est un gros inconvénient** donc euh

- 2 L0 oui / (...) est-ce que tu penses que / le fait euh de fréquenter uniquement le français ça peut être un obstacle à: l'assimilation à la société torontoise
- 3 L tout dépend du reste si l'enfant a énormément d'activités euh en dehors de l'école qui seraient en anglais / ça peut aller / tout dépendra de son niveau de langue / mais **effectivement si l'enfant est exclusivement élevé en français / et son école est également en français / ça peut évidemment avoir des barrières / |-oui-| euh ça peut évidemment mettre des barrières** c'est-à-dire qu'il aura pas la possibilité dans son quartier d'aller jouer avec des petits anglophones ne les comprenant pas et cetera [Richard : 450-461]

Sa réponse trahit aussi une certaine vision non ethnicisante des rapports dans la vie sociale torontoise, dans la mesure où selon lui (et cela semble évident à tous), le devenir des enfants repose sur leur capacité à se socialiser sans l'obstacle de la langue, cette « barrière de la langue » que Maya et Mélodie avaient déjà identifiée dans leurs propres difficultés à s'intégrer. Les propos de Richard renverraient-ils au contraste entre ce que son histoire pré-migratoire française (les tensions et les difficultés dans les rapports humains en banlieue parisienne) et ce qu'il a constaté de la vie francophone torontoise, essentiellement construite dans une vision identitaire pluraliste et au moins bilingue ?

En réalité, le discours de Richard révèle une polyphonie basée, comme l'a montré Bakhtine (1978), sur la présence dans les énoncés de plusieurs voix<sup>305</sup>. Transmise souvent avec partialité (*ibid.*), ses paroles tiennent d'une interprétation du sens des actes accomplis et de leurs conséquences en migration. Ainsi, le statut de Richard, éducateur à l'Établissement Hexagone, le place dans une situation d'observateur de diverses pratiques langagières familiales qui lui permettent de se positionner en tant que futur acteur concerné par la parentalité au sein d'un couple francophone exogène.

Comme je l'ai développé ci-dessus, les couples francophones dont un seul des parents est français se retrouvent souvent en situation de construire leur vie privée et leurs interactions sociales dans la langue qu'ils partagent, attendu qu'elle demeure l'attribut culturel essentiel dans lequel le couple se retrouve. Aussi, certaines de ces familles prennent conscience de la nécessité de développer l'anglais comme langue du nouveau pays, mais aussi comme instrument d'intégration des enfants et comme atout négociable ultérieurement, dans la scolarité comme dans la vie quotidienne<sup>306</sup> :

#### **Exemple 113 : Lionel**

<sup>305</sup> Bakhtine l'exprimait ainsi : « Dans le parler courant de tout homme vivant en société, la moitié au moins des paroles qu'il prononce sont celles d'autrui » (Bakhtine, 1978 : 158).

<sup>306</sup> À un niveau plus institutionnel qu'individuel, Robillard *et al.* (1993 : 18-19) soulignent aussi que la francophonie ne peut se satisfaire d'une simple définition linguistique, mais entre aussi dans les sphères politiques, économiques et géopolitiques. Aussi, on peut gager que pour beaucoup de francophones de Toronto, être francophone ne se limite pas au fait de parler français.

- 1 L0 maintenant en famille (...) est-ce qu'il vous arrive de parler autre chose que le français à la maison ?
- 2 L euh **de temps en temps un petit peu en anglais** / euh / parce que // **mais pas / pas beaucoup / c'est c'est rare / je vais parler un petit peu en anglais des fois avec mon fils mais / plus pour le: continuer un petit peu à le mettre dans le bain** parce que / c'est vrai que lui // **il a davantage de français que d'anglais en ce moment** / |-oui / oui oui-| / il a des amis francophones il a pas tellement d'amis anglophones encore à part euh / ses amis de ses clubs de soccer ou club de hockey |-oui-| où ça se passe en anglais / |-oui-| / c'est pour ça que // bon / lui par exemple il est très à l'aise en français // il comprend très bien l'anglais mais il est un petit peu encore réservé pour le parler / |-ah / oui / d'accord-| / alors c'est un petit peu pour cette raison que des fois je lui lis un livre euh je vais peut-être lui lire un livre en anglais ou euh mais souv bon je veux dire 90 pour cent ça se passe en: // (...) il a été à la garderie en anglais / pendant le:s / deux premières années / |-mm-| / qu'il était ici / deux ou trois premières années ensuite il a été scolarisé en français / |-mm d'accord-| / donc il / **au début i:l était plus / orienté vers l'anglais** / |-mm-| / et mainte donc **c'est pour ça je pense c'est comme une éponge** / |-oui oui-| / dans son cas je veux dire c'est quelque part / |-oui oui-| (*rires de L et L0*) / bien ancré mais / **ça va sortir à un moment donné** |-oui d'accord-| **enfin on espère** [Lionel : 164-186]

On perçoit ici les hésitations de parents qui, de cultures différentes, mais de même langue, ont bien pris conscience de l'importance de l'anglais pour la socialisation des enfants à Toronto tout en gardant des pratiques « naturellement » dominantes en français. Mis à la garderie en anglais, puis scolarisé en français, le fils de Lionel est désormais largement franco-dominant. Constituée comme telle, comme le laissait entendre Richard (ex. 112), cette gestion de l'apprentissage présente – aux yeux de certains – le risque de créer des obstacles dans la socialisation des enfants, par exemple dans leurs activités sportives, leurs interactions quotidiennes et leurs jeux de rue, etc.).

D'un autre côté, la comparaison qu'emploie Lionel est sans équivoque et représente l'autre risque, inverse au premier : son fils, à l'instar de nombre d'enfants de migrants, est « comme une éponge » (ex. 113), c'est-à-dire que l'apprentissage est ressenti comme potentiellement très rapide et donc dangereux du fait du risque d'assimilation linguistique (Maurais, 1997 : 52-54). D'ailleurs, nombreux sont ceux qui sont conscients que, contrairement à ce que prétendent Richard et Lionel, c'est la langue de famille qui doit être mise en avant chez les jeunes enfants, car l'anglais finira par suivre :

### Exemple 114 : Madeleine

- 1 L0 avec vos enfants depuis leur naissance sur le plan familial (...) quelle était la langue parlée  
2 L français |-français-| toujours  
3 L0 votre mari était anglophone mais il parlait français  
4 L mieux que moi oui non il parlait très bien  
5 L0 d'accord / bon alors vos enfants / vous leur parlez français ils vous parlent français  
6 L tout le temps |-tout le temps-| on parle jamais anglais entre nous hein  
7 L0 jamais / quand euh: il y a éventuellement  
8 L **ils connaissent pas trop l'anglais encore**  
9 L0 ah d'accord |-non-| ils ont pas la tentation de vous parler E:  
10 L non jamais non parce que **l'anglais ils l'ont jamais appris** |-mm-| **et puis ils vont dans cette école francophone tous leurs amis sont français** |-mm-| **leurs instits sont français**  
11 L0 français francophones XX euh:  
12 L ils sont francophones |-francophones d'accord-| francophones (...) oui oui oui effectivement y a une différence donc **ils sont plus ou moins francophones** / mais et puis ils vont en vacances chez mes parents donc euh / non non non ils sont français et l'anglais bon mon fils aîné commence à parce que maintenant / bon par exemple c'est pour ça que je me suis acheté un lecteur de DVD / parce que les DVD on peut choisir ça dépend des cas mais pour les Disney et tout ça la version française / parce que moi jusqu'à présent on achète toujours des cassettes à quarante dollars à \*\*\* (*nom de librairie*) là / la seule librairie à la con francophone / et euh **ils ont l'habitude de regarder la télévision en français** tout ça bon maintenant / ils regardent Teletoon euh des choses un peu plus euh / donc **ils voient l'anglais ils écoutent de l'anglais un peu plus / donc euh mon fils aîné il commence à parler il peut parler il comprend l'anglais** |-alors là c'est-| mais il parlera jamais anglais avec moi |-non / mais euh-| il veut pas hein [Madeleine : 542-566]

Madeleine conceptualise l'apprentissage de la langue du milieu ambiant comme pouvant se faire naturellement. Pour elle, à l'inverse de Lionel (ex. 113) et de Richard (ex. 112), le danger et les obstacles ne proviennent pas d'une langue française dont la pratique familiale risquerait de retarder la socialisation enfantine, mais émanent plutôt de l'importation d'une anglophonie dominante extérieure au sein du foyer familial. Cela signifie en d'autres termes que pour certains la priorité pour les enfants est l'intégration au monde extérieur par la pratique de la langue dominante (*cf.* le témoignage de Lionel); pour d'autres, comme Madeleine, Marcel et Marc, c'est dans le monde extérieur, y compris dans la télévision, comme le dit Madeleine concernant l'émission de dessins animés en anglais « Teletoon », que résident les dangers de certaines formes d'assimilation<sup>307</sup>. Les deux conceptions ne sont pas antinomiques et mutuellement exclusives, mais présentent des points de focalisation différents concernant la gestion du bilinguisme des enfants.

#### *Les familles recomposées et la gestion des langues*

De fait, il ne fait aucun doute que tous les informateurs interviewés et observés admettent l'indispensabilité de la langue anglaise. Néanmoins, ils n'entendent pas de la même façon les lieux où cette langue peut être pratiquée, d'où un souci de *territorialiser* l'usage de

<sup>307</sup> C'est Richard qui fait référence à ce concept au tour de parole 1 de l'extrait 112.



chaque langue, ou du moins d'en tolérer une territorialisation *de facto*, comme par exemple, pour le cas de l'anglais, dans la rue, au sein des activités sportives (*cf.* ex. 113, Lionel), ou « en bas de la maison » comme l'expliquait François dans l'exemple 110. De façon similaire, des systèmes visant à en « temporaliser » les usages sont mis en place : le soir avec Papa (*cf.* Lionel, ex. 113), le samedi avec grand-mère, etc.

Madeleine me confie que son époux, un Canadien anglophone bilingue avec qui elle a eu deux fils, est décédé un an avant l'interview. Aussi, la vie familiale en a été bouleversée et Madeleine s'est adjointe l'aide de Nathalie – une autre des interviewées – pour l'aider dans la vie courante, mais aussi veiller à transmettre ce que ce couple avait de commun culturellement : le français. On comprend ici que si la langue des enfants est clairement le français<sup>308</sup> – ou une certaine forme de français, selon les dires dubitatifs de Madeleine –, une certaine tolérance est appliquée vis-à-vis de l'anglais. C'est aussi le type de conduite qu'a adoptée Nathalie dans sa vie quotidienne avec les enfants de Madeleine :

#### Exemple 115 : Nathalie

- 1 L0 alors ici avec votre vous m'avez parlé votre copain euh vous parlez quelle langue avec lui  
 2 L anglais  
 3 L0 anglais oui / et ici à la maison  
 4 L / euh: français  
 5 L0 français uniquement ?  
 6 L oui  
 7 L0 vous êtes jamais tentée de parler anglais ou les enfants vous parlent anglais des fois  
 8 L oui mais **quand ils me disent quelque chose en anglais je réponds en anglais quand ils disent quelque chose en français je réponds en français**  
 9 L0 ah oui okay / donc en fait vous vous ne / vous ne les corrigez pas vous ne dites pas « on parle français ici »  
 10 L ben sauf des fois **quand ils disent des conneries comme euh** / qu'est-ce qu'ils avaient dit l'autre jour / **ça ça m'énerve** / « **je manque à ma mère** » / là j'ai cru péter un câble **moi j'ai dit « ça va pas non / depuis quand on parle comme ça ? »**  
 11 L0 (*léger rire de L0*) alors là c'est |-là je les corrige-| oui oui  
 12 L **là je les corrige / non et puis je leur dis je leur dis je dis « écoutez à la maison on parle le français le bon français okay ? »** // |-mm-| / alors ils me disent euh / « c'est haïssable » /// je REVE je dis « c'est quoi ? » // non je les corrige |-oui-| / mais bon s'ils veulent des fois parler anglais je vais pas leur dire non mais / non /  
 13 L0 donc il y a jamais de conflit quoi il y a jamais de:  
 14 L non non ben écoutez **s'ils me parlent en anglais je vais répondre en anglais mais je veux pas qu'ils me disent « je manque à ma mère »** / |-oui oui oui-| / voyez ce que je veux ça il en est pas question  
 15 L0 vous préférez qu'ils vous parlent anglais euh: / qu'ils vous parlent un mauvais français / c'est ça que vous me dites là ?  
 16 L non / je vous dis simplement que **si / il veut me parler / je lui réponds en anglais / s'il me parle en français et puis il le parle mal je vais le corriger** / |-d'accord-| / « c'est pas comme ça on

<sup>308</sup> Malgré tout, Madeleine ne se prive pas de critiquer les approches pédagogiques du système scolaire francophone que fréquentent ses enfants (l. 111-140). De plus, Nathalie, leur nourrice, tient des propos dubitatifs sur la qualité du français des enfants de Madeleine (ex. 115).

dit c'est comme ça » / **mais je vais jamais le forcer / à me parler en français** / hein ça il en est pas question / ça va pas non ? [Nathalie : 519-544]

Cette gestion des interactions s'explique de différentes façons, en particulier par le parcours migratoire de Nathalie. Venue deux ans auparavant pour apprendre l'anglais et « refaire » sa vie au Canada (elle a de hautes ambitions professionnelles), Nathalie a passé un an dans une famille anglophone du nord de l'Ontario et se retrouve plongée dans une ville multiculturelle et plurilingue, au sein d'une famille française vivant dans un quartier juif (anglophone) de Toronto. Pour elle, Toronto est synonyme de tolérance et d'ouverture et son sentiment se traduit par des actes : elle accepte l'anglais comme le français dans les interactions familiales. Cependant, on constate (tours de parole 10 à 16) qu'elle maintient avec fermeté une conduite normative et prescriptive par rapport au français que parlent les membres de son entourage<sup>309</sup>.

Aussi, dans cette configuration familiale, Nathalie est investie – et s'investit – de deux fonctions principales. D'abord, elle fait office de nourrice et aide Madeleine à garder et surtout à élever ses enfants. D'autre part, elle a probablement – c'est ce que l'on comprend des dires de Madeleine – remplacé le père des enfants dans son rôle de régulateur des formes linguistiques. Il ressort des entretiens que le père, universitaire et francophile, parlait parfaitement le français (l. 199-200 de l'interview de Madeleine) et maintenait les registres des interactions familiales à un haut niveau de formalisme et de correction. Nathalie, quant à elle et sans forcément le savoir, insiste sur la préservation séparée des deux codes linguistiques, malgré les deux paradoxes apparents que représentent sa propre mixité ethnoculturelle (provençale, elle est de père maghrébin et de mère italienne) et ses propres pratiques linguistiques bilingues<sup>310</sup>.

En réalité, le paradoxe n'est qu'apparent. On peut en effet avoir des pratiques normatives assez contraignantes précisément pour éviter aux enfants ce que l'on vit soi-même sur le plan linguistique. D'autre part, les parents sont conscients que l'acquisition linguistique de leurs enfants n'est pas de même nature que la leur, dont une partie s'est d'ailleurs faite par un apprentissage en milieu captif (à l'école, en France). C'était le sens de la métaphore de l'éponge qu'utilisait Lionel à la fin de l'extrait 113, métaphore qui ne peut s'appliquer à l'apprentissage de l'anglais en France par lequel les interviewés sont tous, à peu d'exceptions près, passés. Pour ces informateurs, les enfants sont en mesure d'absorber toute forme de

---

<sup>309</sup> Elle tient d'ailleurs, comme le voit dans la section 6-4.1.2, des propos fortement stigmatisants sur le français parlé par les Canadiens.

<sup>310</sup> Elle décrit ses propres pratiques changeantes aux lignes 646-668 de son interview. Voir la section 7-3.2.2 pour une analyse de son discours métalinguistique.

langue, y compris des calques syntaxiques<sup>311</sup>, d'où la nécessité non seulement de réguler le plurilinguisme familial éventuel, mais les structures de la langue elle-même. Je reviens sur ces deux points plus bas.

J'ai déjà évoqué plusieurs fois le parcours de Céline, qui a été mariée à deux reprises au Canada, la première fois à un Égyptien veuf de langue française et la seconde fois à un Canadien d'origine tchèque. Sa première union comporte des caractéristiques langagières se rapprochant de l'histoire de Madeleine et Nathalie. Voici comment elle perçoit son rôle de « gestionnaire » linguistique familiale dans son premier mariage, avec un veuf père de trois enfants.

#### Exemple 116 : Céline

j'ai rencontré par des amis communs euh mon ex-mari // qui lui vivait au Canada était veuf avait trois enfants je suis venue au Canada on s'est mariés // et puis euh: bon ben là ça a été euh Toronto c'était quand même une ville euh: à peu près euh / cent pour cent anglaise // ma connaissance de l'anglais était très limitée comme tout Français qui avait fait des études euh: bon jusqu'au bac et puis bon ben après on ne pratique pas du tout // euh:: m::on mari était francophone / **les enfants étaient francophones mais allaient à l'école anglaise / |-mm-| / et une des premières choses que j'ai fait j'ai dit « ces enfants doivent être élevés en français »** c'est la **c'était la langue maternelle de leur mère** il était veuf / de leur mère et **j'ai dit « faut que ces enfants gardent le français »** alors nous les avons mis dans des écoles françaises [Céline : 19-26]

Pour Céline, l'anglophonie majoritaire représente un danger, même si, comme elle le dit, « les enfants étaient francophones ». Finalement, Céline nous dit que la langue minoritaire (en dehors de la famille) se cultive, à la fois pour la maintenir, mais aussi pour perpétuer les liens de filiation identitaire et linguistique. Ce témoignage montre aussi que l'investissement communautaire peut provenir, comme c'était aussi le cas d'Aurélie, de questions familiales. Céline trouve dans cette adoption de trois enfants francophones l'occasion de devenir mère (elle parle de son « dernier fils », l. 31), mais aussi militante pro-francophone.

Pour Aurélie, Mathieu, Marcel et d'autres, on s'aperçoit que l'investissement dans la francophonie torontoise est essentiellement lié à des carences ou des dysfonctionnements (actuels ou à prévoir) de nature familiale. Ainsi, tout s'enchaîne : partant de la découverte d'un manque au niveau institutionnel (et donc au niveau personnel<sup>312</sup>) ou d'un risque pressenti que les enfants « épongent » l'anglais (Marcel, Élise, Isabelle, Daniel), les parents s'investissent dans le fait français à Toronto non seulement pour le faire vivre et en profiter, mais avant tout pour assurer des arrières familiaux d'ordres langagier et identitaire, essentiellement pour que

<sup>311</sup> Cf. l'exemple que donne Nathalie aux tours de parole 10 et 14 de l'exemple 127 : « je manque à ma mère » à la place de « ma mère me manque », sur le modèle syntaxique anglais *S - V « miss » - COD* qui produit l'énoncé « I miss my mother ».

<sup>312</sup> Cf. les cas de Céline et d'Aurélie pour qui un espace scolaire francophone manquait, ou encore Mathieu, ou des couples comme Élise et Daniel ou Mélodie et Marcel, pour lesquels la création d'un espace scolaire spécifiquement français à Toronto fut la bienvenue.

les enfants ne développent pas une culture qui fassent totalement abstraction de celles des parents (*cf.* le témoignage de Fátima dans Januário et Marujo, 2000, ou celui de Gérard, dans l'extrait n° 7 ci-dessus, ou encore Félicien, ex. 117 ci-dessous). Conjointement, cet investissement débouche pour certains sur une carrière dans cette francophonie torontoise (Céline, Aurélie, Amandine, Denis) ou des fonctions temporaires dans celle-ci (Mathieu, Marcel, Daniel).

### **5-2.2.3. Les pratiques linguistiques et la descendance**

On a vu que lorsque les deux membres du couple ne maîtrisent pas le français, c'est le recours à la langue locale et majoritaire qui semble à la fois le plus commode et le plus naturel. Ceci aura bien sûr un effet non négligeable sur les pratiques linguistiques des enfants. Les couples exolingues sans enfants qui fonctionnent en anglais (Charlotte) ou parfois dans les deux langues (Paul)<sup>313</sup> savent souvent que la situation parentale changera la configuration linguistique du couple. Le but avoué est donc ici, comme G. Varro l'a montré dans le cas des femmes américaines en France (Varro, 1984 : 29-35), d'imposer un bilinguisme familial, ou du moins aux enfants à naître. Cela signifie aussi qu'au niveau des déclarations d'intentions, l'absence de français lors de la période pré-natale ne préjuge en rien des pratiques langagières lorsque l'enfant naîtra.

Quelques interviewés sont jeunes. Sans enfants, ou parents de nourrissons, ils anticipent déjà les pratiques à mettre en place au foyer. Parce que certains d'entre eux sont inscrits dans un parcours migratoire de découverte de l'altérité et de l'acquisition d'une nouvelle langue (voir chapitre 3), ils aspirent souvent aux mêmes processus pour leurs enfants. Ce phénomène est intéressant et contradictoire en surface, car venus au Canada pour « voir du pays » et apprendre l'anglais, certains (Mathieu, Sabine, par exemple) ont laissé sans regret la France derrière eux, l'ont pour ainsi dire abandonnée. On attendrait donc de leur part un important souci d'intégration pour eux-mêmes et leurs enfants, alors que le corpus indique parfois l'inverse, ou, pour être plus exact, des pôles inverses sur le continuum de l'adaptation linguistique de la progéniture.

D'un côté de ce continuum, des familles sont devenues encore plus anglophones avec l'arrivée des enfants, c'est-à-dire que la ou les naissances ont été la charnière du transfert linguistique (Félicien, Odette, Ségolène). À l'opposé, pour d'autres, la naissance des enfants a mis en valeur la nécessité absolue de reproduire et de transmettre la langue française; aussi, la

---

<sup>313</sup> Je fais référence à la situation de Paul en 1999. Je l'ai interviewé en 2002. Entre-temps, il était devenu père d'un petit garçon.

volonté initiale d'apprendre l'anglais<sup>314</sup> s'est transformée en opération de survie identitaire et linguistique dans la « communauté d'origine » (François et Yvonne, Marcel et Mélodie) ou de convergence vers la francophonie torontoise d'origine canadienne (Amandine, Aurélie, Céline). Entre ces deux pôles d'un continuum nécessairement simplifié pour l'analyse, la migration a, pour d'autres, donné lieu à des émissions d'hypothèses de fonctionnement bilingue de la famille (Romaine, 1995) alors que celles-ci sont unilingues avant la naissance des enfants (Mathieu, Charlotte).

Voici, à travers deux témoignages, l'étude de cas de deux profils de migrants. Le premier révèle le parcours d'une homme qui a appliqué un principe de « laissez-faire » linguistique (Deprez, 1994 : 61 ; cf. section 5-2.2.1) et le second présente une migrante qui a assuré le maintien et la transmission linguistique par un investissement constant et sans faille dans la francophonie torontoise.

#### *Étude de cas n°1 : les regrets de Félicien*

Dans cette première étude de cas, Félicien m'expose la configuration linguistique familiale et la relie aux pratiques langagières pré-natales ainsi qu'à son propre processus d'intégration, après une insistante sollicitation de développement de ma part. Les enfants ont été élevés en anglais dans un couple exolingue dont l'un des partenaires – la mère – parlait pourtant français (et un français de France de surcroît, ayant vécu et travaillé à Paris pendant quelques années). L'interviewé conceptualise aussi la distribution « naturelle » des rôles au foyer et la relie aux phénomènes d'acquisition linguistique (tour de parole 12) :

#### **Exemple 117 : Félicien**

- |    |    |  |
|----|----|--|
| 1  | L0 | deux enfants / euh alors avec votre épouse d'abord vous parlez quelle langue   |
| 2  | L  | l'anglais  |
| 3  | L0 | anglais / et quand vos enfants   |
| 4  | L  | mais elle parle français   |
| 5  | L0 | elle parle français  |
| 6  | L  | oui  |
| 7  | L0 | euh donc elle elle serait capable de participer à une conversation en français   |
| 8  | L  | ah oui   |
| 9  | L0 | et avec vos enfants maintenant   |
| 10 | L  | non on parle pas français  |
| 11 | L0 | donc alors comment ça s'est passé quand ils sont nés enfin je veux dire quand vous vous les avez   |
| 12 | L  | ben en fin de compte euh:: / <b>c'est pour ça qu'on dit la langue maternelle</b> hein /  -mm-  // <b>parce qu'ils ont la langue de leur mère</b>  -mm-  / (rires de L)  -d'accord-  / en fin de compte / donc euh ça ça à cette époque-là j'y ai pas pensé /  -mm-  // <b>j'y ai pas pensé du tout ça ça m'a pa:s c'est drôle hein // et maintenant je regrette</b>  -oui-  / j'aurais dû leur parler en français et ils |

<sup>314</sup> Parfois sans que ces objectifs ne soient finalement atteints dans ce domaine, comme l'expliquent Aurélie, Amandine, Céline et, dans une certaine mesure, Régine.

- auraient pas eu de problème** hein parce que quand on est jeune / |-oui-| / et c'est la même chose euh bon ben **j'ai raté j'ai raté ce coche-là et j'ai raté le second le deuxième coche / c'est que: / mes enfants / jusqu'à: l'âge de dix-huit je crois que ils étaient français // |-oui-| // enfin ils avaient l'option ils pouvaient ils pouvaient être français / |-oui-| / et maintenant que j'ai laissé passer ça / |-mm-| / euh maintenant pour qu'ils soient français / euh c'est toute une histoire / faut des tas de prapa / paperasserie et cetera et cetera / |-sûrement-| / alors que avant c'était rien qu'une formalité / hein // euh: /// je pensais que peut-être ça serait une bonne chose s'ils veulent aller en euh: en Europe pas seulement qu'ils soient français mais qu'ils aient un passeport européen c'est tout**
- 13 L0 mm / oui d'accord oui / comme vous / en fait / |-oui-| / donc en fait vous dites euh vous avez eu deux enfants y a combien d'années de d'années de différences entre les deux
- 14 L trois ans
- 15 L0 trois ans / et vous vous en rendez compte maintenant parce que entre les deux naissances / vous vous en êtes pas / ça vous a pas
- 16 L c'est pas **c'est pas un truc qui m'a marqué** non / non
- 17 L0 donc vous leur parliez / fran / anglais
- 18 L anglais
- 19 L0 est-ce que c'est parce que vous aviez éventuellement peur qu'ils ne comprennent pas ou
- 20 L **ça m'a ça m'est pas venu à l'esprit / (rires de L) c'est bizarre / |-oui-| / non** parce que chez moi enfin avec ma femme je pa on parlait en anglais donc on / pfff / de parler en français c'est ça m'est pas /
- 21 L0 ils ont quel âge ?
- 22 L euh: vingt et vingt-trois ans
- 23 L0 est-ce que juste est-ce que ça peut vouloir dire qu'il y a / y a une vingtaine d'années / vous étiez encore plus / plongé dans le milieu anglophone / vous étiez plus comment dirais-je euh // euh: vous étiez presque assimilé / et que maintenant
- 24 L **j'ai jamais été assimilé** |-non-| / **je crois pas / |-mm-| / (rires de L) c'est justement ça dépend ce que ça veut dire être assimilé** euh bon
- 25 L0 vous êtes devenu un vous ét euh vous étiez devenu un Anglo-Canadien // c'est ça que j'entends par assimilé // comme le voisin ou comme: votre épouse / on peut encore d'ailleurs garder un accent français mais ça ça veut / |-mm-| / on peut on peut le
- 26 L /// **oui oh ben c'est pas oui assimilé oui là je suis assimilé on peut / on peut dire que je suis assimilé // |-oui-| / c'est assimilé dans un sens que je me je me sens pas étranger je me sens chez moi ici / |-oui oui-| / donc je je suis assimilé** [Félicien : 729-774]

Ce long extrait constitue l'exposé de la genèse d'une construction linguistique et identitaire des enfants dans la culture majoritaire. Le premier critère mis en avant par Félicien pour expliquer l'unilinguisme – et l'uniculturalisme – de ses enfants, c'est le réflexe de transmission ou son absence : « euh ça ça à cette époque-là j'y ai pas pensé / |-mm-| // j'y ai pas pensé du tout », dit-il au tour de parole 12. Il renchérit aux tours de parole 16 (« c'est pas un truc qui m'a marqué non ») et 20 (« ça m'est pas venu à l'esprit ») en disant que la naissance de ses deux enfants ne s'est jamais traduite par une conscientisation des phénomènes identitaires liés à la transmission d'une langue et même d'une nationalité, administrativement parlant.

La richesse de ce témoignage réside aussi dans le fait qu'il permet de bien comprendre les liens entre le parcours migratoire d'un homme et ses pratiques langagières. Ce Français,

lui-même d'origine métisse, qui a été exposé à un contact et à un substrat avec la diversité et avec l'altérité (voir chapitre 3), qui de plus a vu dans l'expatriation le seul moyen d'acquérir certaines formes de liberté (économique et culturelle, notamment), a appris une nouvelle langue et n'a jamais tenté de reproduire sur le plan local des schémas culturels de son pays d'origine. Or, la transmission d'une langue aurait exigé de la part de Félicien – et il s'en rend compte, comme en témoignent ses regrets au tour de parole 12 – la mise en place de stratégies de communication familiale qui contrevenaient à la situation satisfaisante et naturelle caractérisant son expérience d'immigrant. La vie a donc continué comme si de rien n'était et les résultats sont là : vingt-trois ans plus tard, ses deux filles ne sont ni françaises, ni francophones, ni même bilingues, comme l'est pourtant leur mère anglo-canadienne.

L'étrangeté de cette situation – c'est la connotation des expressions « c'est drôle » (tour de parole 12) et « c'est bizarre » (tour de parole 20) – réside dans le fait que tout ceci entre en contradiction avec la philosophie de Félicien, finalement. Pour lui, l'identité nationale ou ethnique importait peu et ce qui était formateur, c'était le voyage et la découverte. Il envisage d'ailleurs maintenant, comme on l'a vu plus haut, de repartir et de prendre sa retraite « entre le Costa Rica et la France ». Mais en « ratant le coche » de la langue puis celui de la citoyenneté (ce sont ses propres mots, tour de parole 12), il contribue fortement à la construction monolingue et uniquement anglo-canadienne de sa propre progéniture.

Finalement, ces pratiques linguistiques familiales, en l'absence de principes explicites de gestion linguistique au foyer, ont aussi un effet sur la suite du parcours du migrant lui-même. En ne permettant pas l'accès de ses filles aux « statuts » de bilingues et, potentiellement, de biculturelles, Félicien les a implantées fermement dans la société d'accueil et on peut supposer qu'il s'est lui-même en partie fermé les portes d'une éventuelle remigration ou d'une réversibilité du parcours. Comme on l'a vu dans les cas de François et Yvonne, ainsi que dans le cas d'Amandine, qui a fait de ses enfants de véritables Franco-Ontariens – comme d'autres recherches l'ont aussi montré (par exemple, Januário et Marujo, 2000) –, l'éducation et l'endroit d'implantation choisis par les enfants orientent fortement la suite du parcours des parents. Autrement dit, les perspectives de mobilité migratoire se trouveront d'autant plus amoindries par l'arrivée des enfants que ceux-ci ne seront pas bilingues et ne se reconnaîtront aucunement dans la culture minoritaire du ou des parents.

### *Étude de cas n° 2 : l'émigration, ou l'histoire familiale dérobée*

Prenons deux cas pour illustrer ce point. Marcel et Mélodie, qui sont mari et femme, ont élevé leurs enfants dans une tradition française tout en mettant cependant en valeur les biens qu'il y a à retirer d'un plurilinguisme et d'une ouverture culturelle. Le résultat est que leur fils aîné, très francophone et francophile, vit à Londres, que leur deuxième fille, davantage anglo-dominante que son grand frère, habite désormais à Paris et que la cadette se comporte comme une jeune Française vivant à Toronto, donc susceptible de vivre aussi en Europe. Par extension, ces parcours d'enfants ont pour effet de permettre aux parents d'envisager de « rentrer » en France pour leur retraite, sans avoir les scrupules que d'autres auront de laisser leurs enfants à Toronto, comme les propos d'Amandine vont l'illustrer.

Le deuxième cas remarquable est celui d'Amandine et de son mari français. Pour eux, la transmission de la langue a été essentielle et s'est faite au travers de la francophone torontoise. La langue et ses attaches ethnoculturelles sont déterminantes dans les parcours migratoires dans la mesure où la transmission donne lieu à la production de positionnements identitaires de la part de ceux à qui on transmet la langue. C'est pour cela que les enfants de Mélodie et Marcel sont pluriculturels et peu attachés culturellement à une supposée ethnicité canadienne ou canadienne-française. À l'inverse, Amandine et son époux ont sans relâche agi pour le développement et la défense de la langue française à Toronto. Réussir cette mission impliquait pour eux une forte intégration aux structures communautaires traditionnelles de l'Ontario français (l'église, l'école) et donc de se soumettre à un processus de reproduction culturelle :

#### **Exemple 118 : Amandine**

ça a été TRES important au départ donc euh / **notre premier contact a certainement été avec la communauté franco-ontarienne** / |-mm-| / euh **l'église** / |-mm-| **était une obligation** / |-mm-| était |-mm-| / euh **les scouts le hockey** euh |-mm-| / **vous aviez deux gamins euh fallait bien leur donner en français** euh / euh toutes les possibilités euh / euh qui étaient disponibles euh donc euh **on a fait partie de de / tout ce que l'on peut imaginer** à la paroisse du Sacré-Cœur |-oui-| et euh / euh / allant donc du scoutisme où il fallait par faire partie du mouvement parce que vous étiez parent à ce moment-là euh / euh je pense que mon mari a fait partie aussi de groupes liturgiques moi j'ai fait des cours de préparation au maria:ge euh |-oui-| enfin **tout ce que l'on peut euh / un jeune couple d'une d'une certaine façon à être impliqué euh on y était** [Amandine : 246-253]

Ainsi, Amandine et son mari se sont construit un parcours migratoire combinant défense de leurs intérêts identitaires (la langue française, la religion catholique), mais aussi professionnels, comme je l'ai montré dans le chapitre précédent<sup>315</sup>. Parallèlement, la réussite de la migration passait par l'insertion des enfants dans ce même processus de socialisation

<sup>315</sup> On se rappelle que, de son propre aveu, Amandine aurait eu du mal à prospérer professionnellement si elle n'avait pu le faire en français. Sa « survie » identitaire était donc fortement liée à son succès professionnel, puisqu'elle a tout abandonné en France.



franco-ontarienne. En bref, elle a fait de ses deux fils des Franco-Ontariens au sens quasi-traditionnel du terme, par la langue, la foi et l'implication communautaire (Mackey, 1997a : 22-24)<sup>316</sup>, construisant de ce fait un avenir plus canadien qu'international à ses enfants. L'effet est, comme je le laisse entendre ci-dessus, double. D'abord, les enfants s'approprient une terre et une culture qui devient la leur. Corollairement, les perspectives de mobilité ultérieure s'amenuisent pour les parents, comme le dit elle-même Amandine :

**Exemple 119 : Amandine**

- 1 L euh je sais qu'à un certain moment on s'est posé comme question est-ce qu'on ira en retraite en France / |-mm-| / puis on sait qu'on n'ira pas
- 2 L0 ah c'est intéressant c'est la question suivante que j'allais vous poser
- 3 L euh **la raison pour laquelle on n'ira pas c'est que: euh vous croyez qu'on va faire / à nos enfants ce qu'on a fait à nos parents ? / |-mm-| / c'est-à-dire / les laisser tout seuls / |-euh:-| / euh et et ils nous l'ont dit souvent / on leur a volé / leurs grands-parents / on leur a volé leurs cousins et leurs cousines / on le sait ça / |-mm-| / donc nous euh / on on n'irait pas en France / puis puis on y a pensé hein on y a pensé on s'est posé la question euh / dans le fond est-ce qu'un six mois ici un six mois en France euh / |-mm-| / puis / pourquoi leur voler six mois ? / pourquoi / donc c'est une question de famille / qui nous fera rester ici** [Amandine : 395-403]

La migration, si elle peut être un bénéfice aux uns, apparaîtra comme un vol aux autres. La culpabilité, si l'on entend bien les propos d'Amandine, fonctionne ici dans la duplicité : en partant, on vole des années à ceux que l'on quitte (ses parents, sa famille), mais on vole aussi à ses enfants l'occasion de vivre avec leurs grands-parents, leurs oncles et tantes, leurs cousins. En d'autres termes, selon Amandine, le migrant lèse à la fois ses descendants et ses ascendants. Si les mots ont ici une charge symbolique lourde, c'est parce qu'ils expliquent l'engagement fort de ces migrants dans la quête d'une nouvelle famille en Ontario. Les conduites sociales d'implication, qui se traduisent en grande partie par l'investissement personnel que représente l'apprentissage d'une langue seconde trouvent aussi leur illustration dans le lien entre pratiques linguistiques et trajectoires migratoires. On peut à ce stade affirmer que dans les représentations qu'ont les migrants de leur propre parcours, les trajectoires prises par les enfants orientent partiellement la suite du parcours de leurs parents.

**5-2.2.4. Les conflits linguistiques : régulation et compromis**

Au sein de la famille, comme je l'ai laissé entendre plus haut, se tissent des relations linguistiques qui sont souvent l'aboutissement de négociations et de conflits quant à la langue à parler au foyer (Varro, 1984 ; 1995a ; 1995c ; Dabène, 1991 ; 1994 : 87-90 ; Deprez, 1994 : 49-59). Ici, je n'aborderai pas les usages quotidiens que chacun fait des langues au sein des lieux familiaux, c'est-à-dire du « qui parle avec qui, dans quelle langue et pour dire quoi ? »

<sup>316</sup> Voir, sur la question spécifique de la production d'une identité franco-ontarienne, Juteau(-Lee) (1983 ; 1999 : 77-102) et Bernard (1990 ; 1996).

(Fishman, 1965 ; Deprez, 1994 : 49). D'abord, cette question a été étudiée en profondeur dans d'autres contextes (*cf.* références ci-dessus) et en utilisant des méthodologies plus appropriées que la mienne à cette fin (questionnements des enfants et des parents, observation en milieu familial, utilisation de micro-cravattes, etc.). Mon intérêt se porte ici davantage sur les processus de négociation de principes et de stratégies linguistiques familiales<sup>317</sup> mis en place et sur leurs rapports avec les trajectoires migratoires. En d'autres termes, comment et pourquoi les pratiques sociales et migratoires influent-elles sur les choix d'utilisation et d'enseignement des langues au sein du foyer et en quoi ces choix participent-ils de la construction de cette même trajectoire ?

Il ressort des interviews que certains parents, notamment dans les couples exolingues, ne s'accordent pas toujours sur la route à suivre pour l'éducation de leurs enfants. Dans son étude sur les Français de la côte ouest des États-Unis, Lindenfeld a montré le même genre de tension, avec des conjoints américains parfois hostiles au bilinguisme, *a fortiori* à l'éducation bilingue (Lindenfeld, 2002 : 205-227). Comme je l'ai déjà dit, les situations américaines et canadiennes ne sont pas tout à fait comparables, malgré les apparences. Le français aux États-Unis jouit certes d'un certain prestige<sup>318</sup>, mais ni son statut ni les chiffres qui appuient celui-ci ne sont du même ordre. À Toronto, on peut vivre une bonne partie de sa vie en français, même si le cas est rare et si cela peut présenter quelques difficultés dans la vie quotidienne. Le cas de Céline en atteste. Si le bilinguisme est valorisé, voire érigé au rang de projet collectif dans une société qu'ils aimeraient réellement bilingue<sup>319</sup>, ne serait-ce que pour des questions culturelles, l'éducation reste la pomme de discorde dans certaines familles. Mathieu l'exprime en ces termes, à deux reprises dans l'interview :

#### **Exemple 120 : Mathieu**

**120a)** je dirais si une occasion se présentait aujourd'hui de retourner en France et que ce soit une / une opportunité professionnelle intéressante // euh: je pense que on essaierait de faire le maximum d'effort pour pour que ça marche |-oui d'accord-| donc euh **en même temps bon maintenant on a nous on a un bébé** / donc c'est vrai que dans le court terme ça serait très bien dans les deux trois pre prochaines années de rentrer en France pour deux trois ans / ça serait bien **mais après / l'âge de la la scolarisation je sais que ça posera un problème puisque ma femme est anglophone / elle voudrait que le: que le bébé soit euh: que cet enfant soit scolarisé au Canada / moi je voudrais qu'il soit scolarisé au Canada d'accord mais à l'Établissement Hexagone**

<sup>317</sup> Il s'agit ici des actes de gestion familiale déclarés, c'est-à-dire tels que les interviewés m'en font part dans les interviews.

<sup>318</sup> Bien sûr, les vicissitudes de la vie diplomatique des deux pays peuvent détériorer, au niveau des représentations et des discours de sens commun, l'admiration mutuelle que se portent les deux peuples. On a pu le constater en Ontario lors de la série d'essais nucléaires français dans le Pacifique Sud en 1995 (Forlot, 1999a : 222). De même, une situation de tension a caractérisé les relations franco-américaines peu avant et durant la Guerre entre l'Irak et la coalition regroupée autour des États-Unis, en 2003-2004.

<sup>319</sup> Lindenfeld voit pour sa part dans le bilinguisme des Français des États-Unis plutôt une « affaire de famille » qu'un projet collectif (Lindenfeld, 2002 : 209-210).

(rires de L et de L0) donc en fait donc oui donc en fait ça sera euh **ça pourrait être un peu un petit peu compliqué** [Mathieu : 360-368]

120b) L0 et vous avez prévu pour euh / l'éducation du bébé?

L alors **moi je veux qu'il soit euh je veux qu'il aille à l'école FRANçaise à si on reste Toronto je veux qu'il aille à l'école française** / en fait je pars du **principe que dans un environnement anglophone il apprendra toujours l'anglais** |-mm-| / et que par contre il lui sera beaucoup plus difficile d'apprendre le français même s'il apprend le français à l'école / donc **je voudrais qu'il soit dans un environnement dans une école française AU moins** / euh au moins jusque disons au niveau du lycée quoi / alors suffisamment longtemps **pour que vraiment le français soit enraciné** [Mathieu : 620-626]

Dans ces deux parties de son interview, Mathieu fait état de ses vœux quant à la scolarisation de son nouveau-né. Notons qu'il a une fille de dix-huit ans d'un premier mariage en France, fille qui malgré plusieurs années de scolarisation francophone à Toronto, ne parle pas anglais avec une grande facilité<sup>320</sup>. Aussi son objectif pour le petit garçon est-il fonction de cette expérience infructueuse vécue avec sa fille. D'autre part, on note dans l'exemple 120a que sa réponse fait suite à une question sur ses projets personnels d'avenir. La naissance du petit a modifié ce projet : Mathieu et son épouse ne sont plus seuls et le projet est notamment construit autour de l'éducation linguistique à venir de l'enfant, où la priorité semble être mise sur l'« enracinement » des langues et d'un bilinguisme que Mathieu a recherché lui-même en immigrant. De même, dans le couple de Paul, l'arrivée d'un petit garçon a changé la donne. Le couple, bilingue et même potentiellement trilingue, puisque l'épouse de Paul est lusophone, se trouve dans l'obligation de négocier un compromis pour arriver à reproduire le plurilinguisme familial :

#### Exemple 121 : Paul

au départ je voulais qu'il aille dans une école totalement française / et je pense que nous avons euh **nous nous sommes longuement disputés avec ma femme** / que je suis arrivé effectivement à une situation où / l'object **l'éducation que nous avons planifiée pour un enfant de deux ans et demi** / |-mm-| / c'est que oui il va aller à la petite école enfin globalement jusque: / euh je pense jusqu'à la sixième / euh dans **un système qui privilégie le français** / |-mm-| **tout en renforçant l'anglais** / euh et que l'intention ensuite c'est de le faire basculer dans un dans une école enfin dans un système / anglophone / avec un fort programme en français / |-mm-| / **plus euh ma femme a participé à l'école portugaise euh: pendant euh: toute sa scolarité** |-mm-| / (...) / donc se débrouiller pour lui donner des cours / euh de français intensif à côté / puisque euh **on a réussi à trouver le compromis que pour qu'un pour que cet enfant soit bilingue** / |-ah d'accord-| il devait être en mesure d'écrire / |-oui oui-| en français / et que si son français parlé était bon je connais des gens bilingues qui ont un français extrêmement moyen / euh: mais qui sont capables d'écrire en français moyen / euh j'ai la prétention que mon fils ait sur le long terme un bon français oral et écrit / |-oral et écrit oui euh:-| donc **nous en ferons un anglophone qui parlera le français au mieux** [Paul : 721-736]

Ce qui ressort de façon frappante dans ce témoignage, c'est finalement que dans cette situation migratoire et maritalement exolingue, le plurilinguisme familial n'est pas pressenti

<sup>320</sup> D'après lui et d'après les constatations que j'ai pu faire moi-même en la rencontrant.

comme capable de se reproduire de façon parfaite dans la génération suivante. En fait, ce que redoutent Paul et son épouse, c'est que leur trilinguisme, s'il ne fait pas l'objet d'un encadrement dans l'éducation, ne se transforme en un transfert vers la langue dominante et potentiellement véhiculaire de la famille : l'anglais. Paul exprime avec clarté un point que je développe plus bas, à savoir la crainte d'un transfert linguistique. Ainsi, la plupart des couples concernés par le bilinguisme s'arrangent, par l'entremise de compromis, pour trouver des solutions aux questions linguistiques qu'ils estiment essentielles dans leur parcours migratoire. C'est pourquoi Paul évoque dans l'extrait 121 ci-dessus un système de scolarisation idéale, « un système qui privilégie le français (...) tout en renforçant l'anglais », un fonctionnement par lequel son fils pourra devenir « un anglophone qui parlera le français au mieux ».

Outre le schéma<sup>321</sup> d'interactions linguistiques familiales qu'il s'est fixé et que se fixent beaucoup de migrants (mais pas tous, comme je l'ai montré pour Félicien), Mathieu laisse entendre que l'école est fondamentalement le lieu d'enracinement de la langue. En ayant recours au participe passé « enraciné » dans l'exemple 120b, il signale que l'école, en donnant des racines aux apprentissages, est aussi un lieu d'ancrage identitaire. Ceci fournit aussi la raison pour laquelle il insiste sur une scolarisation ultérieure du nouveau-né à l'Établissement Hexagone, école à fonctionnement français dont il est l'un des promoteurs. Cette scolarisation dans cet espace français laisse selon lui certainement augurer de tensions avec son épouse (« je sais que ça posera un problème puisque ma femme est anglophone / elle voudrait que le: que le bébé soit euh: que cet enfant soit scolarisé au Canada », ex. 120a) et l'exemple 120b démontre bien le processus de négociation à venir. Au pire, un enseignement en français lui semble indispensable et il balise d'ailleurs ses énoncés par l'intensification de certaines syllabes pour montrer son intransigeance : « je veux qu'il aille à l'école FRANçaise (...) dans une école française AU moins » (ex. 120b).

La difficulté de certains parents de couples exolingues à pratiquer la langue minoritaire – ici le français – est inhérente aux règles de la conversation. Même lorsque les locuteurs n'ont pas pour objectif de mettre en place une fonction cryptique visant à exclure les autres membres du cercle n'ayant pas accès à ce code (le « we-code », selon Gumperz, 1982), le résultat est le même : ceux qui ne parlent pas sont *de facto* écartés. Isabelle explique les difficultés rencontrées avec son mari lorsqu'elle tentait de maintenir le lien fragile entre sa fille et ses origines françaises *via* la langue :

#### **Exemple 122 : Isabelle**

<sup>321</sup> Ce schéma est conforme à la loi dite « de Grammont » : on y applique un principe voulant qu'une langue corresponde à une personne. Chaque parent parle donc sa langue à l'enfant de façon qu'il devienne bilingue. C'est le type 1 d'acquisition bilingue recensé par Romaine (1995 : 172-173).

nous parlions je parlais anglais avec lui ça contribuait à mon aliénation aussi parce que j'étais dans une école anglaise j'étais avec quelqu'un qui parlait / qui parlait anglais / et je m'étais / je m'étais / volontairement / euh mis dans un milieu anglophone pour apprendre l'anglais parce que je ne parlais pas l'anglais quand je suis venue (*ton bas de quand à venue*) // je je le lisais mais je ne parlais pas / et alors euh **quand ma fille est venue au monde euh je parlais toujours français à ma fille / même avant sa naissance** |-mm-| **parce qu'on dit que ça commence euh / avant la naissance la langue / n'est-ce pas / eh bien là euh je / mon mari parlait anglais et puis il avait du mal il s'est dit « mais pourquoi je comprends pas ce que tu lui dis » / alors je commençais à traduire** // n'est-ce pas |-mm-| / et y a un moment quand elle avait à peu près neuf ans / où /// tout à coup elle a / comme refusé de me parler en français mais ça a duré à peu près une journée / et j'ai toujours continué et je l'ai emmenée en France tous les ans / |-mm-| / depuis l'âge de: je dirais six semaines (...) / donc à ce point de vue-là **j'ai vu un moment où j'aurais PU balancer** |-oui-| / étant donné que j'ai beaucoup de connaissances linguistiques / n'est-ce pas / **je me suis dit c'est la faute à ne pas faire / enfin je l'ai pas faite** / alors là ça s'est bien passé (*rires de L*) / heureusement pour moi [Isabelle : 300-313]

Dans cet extrait, qui rappelle un témoignage très similaire que fournit Lindenfeld dans son étude ethnographique sur les Français aux États-Unis (Lindenfeld, 2002 : 221), Isabelle montre que la pratique du français par sa fille n'est pas qu'une question de transmission à des fins identitaires et éventuellement « marchandes ». Le fait que sa fille puisse désormais parler français donne un sens à son parcours migratoire et participe d'une logique qui fait de sa migration un succès, si petit soit-il. À plusieurs reprises, Isabelle exprime ses regrets d'avoir quitté la France, les siens, sa culture. Elle parle même, dans l'extrait 122, de son aliénation par l'absence de ce qu'elle considère être le cœur de son identité : la langue. Ici, on voit que l'interviewée adopte une stratégie de compromis par neutralisation du conflit, c'est-à-dire en continuant à parler français à sa fille, tout en traduisant à son mari.

La période durant laquelle la petite refuse le français peut produire ce qu'Isabelle décrit comme une « faute » irrémédiable : céder à l'enfant qui ne veut plus parler l'autre langue. La suite du parcours du migrant – et ce constat est souvent transversal à tous les interviews – dépend grandement des aptitudes des enfants à parler les langues de leurs parents et donc de la capacité de ces derniers à mettre en place des stratégies amenant à cette situation. Dans le cas inverse, tel que je l'ai montré plus haut (section 5-2.2.3), cela accroît les probabilités d'immobilité migratoire<sup>322</sup> et sur un plan plus psychologique, cela augmente un possible sentiment d'échec ou d'effet de honte de la part de ceux dont les enfants ne parlent plus la

<sup>322</sup> Cette immobilité ne doit pas forcément s'interpréter comme un risque, car de nombreux migrants ont bel et bien choisi cette implantation définitive (notamment Catherine, Yvonne, François, Marc, Donatien, Ségolène). Aussi, les pratiques bilingues ou monolingues en famille ne se situent pas toujours en regard d'une (re-)mobilité potentielle ultérieure du migrant, mais ont trait à la transmission d'une culture plurielle, interculturelle (Camilleri et Cohen-Emerique, 1989 ; Tabouret-Keller, 1994) et au moins bilingue, pour que les enfants puissent construire une compréhension complète de qui ils sont et d'où ils viennent (*Cf.* notamment les témoignages de Marcel, de Céline, d'Aurélië, de Paul...).

langue des parents (Varro, 1984 : 31 ; Lindenfeld, 2002 : 182). On pourra relire le témoignage de Félicien, qui exprime à deux reprises ses « grands » regrets :

**Exemple 123 : Félicien**

- 123a)** L non / ils parlent pas français d'ailleurs  
L0 ils parlent pas français / alors // ben j'y reviendrai après (*rires de L et de L0*) / E  
L **ce qui est un de mes grands regrets** [Félicien : 664-666]
- 123b)** ils ont la langue de leur mère |-mm-| / (*rires de L*) |-d'accord-| / en fin de compte / donc euh ça ça à **cette époque-là j'y ai pas pensé** / |-mm-| // j'y ai pas pensé du tout ça ça m'a pa:s c'est drôle hein // et **maintenant je regrette** |-oui-| / **j'aurais dû leur parler en français et ils auraient pas eu de problème hein** parce que **quand on est jeune** [Félicien : 740-743]

Félicien, que je ne sollicite pas encore sur le sujet lorsqu'il me fait part de ses regrets (123a), admet en fin de compte que l'unilinguisme est un « problème » et qu'il se prévient dès le plus jeune âge (« à cette époque-là », « quand on est jeune », ex. 123b). J'ai émis l'hypothèse plus haut que la question de l'unilinguisme des enfants se transforme souvent en malaise identitaire pour les parents. Même lorsque les perspectives de retour en France sont minimales, le maintien du lien identitaire peut faire office de lien avec le pays et la culture d'origine. Les enfants de Gérard, de Ségolène, de Félicien ont perdu ce lien. L'adolescence et la pré-adolescence, comme l'ont montré par exemple Deprez (1994), Lesbet et Varro (1995) ou Lindenfeld (2002), est un « moment test » où les parents de familles mixtes font souvent face à des refus de leurs enfants de pratiquer la langue d'origine du parent immigré. Diverses stratégies sont mises en place et, outre leurs fonctions de transmission du patrimoine, elles ont pour but d'affirmer son propre lien à l'identité d'origine. Par exemple, expliquant que sa fille pré-adolescente rechignait désormais à parler français, Catherine raconte l'appréhension passagère de la confier à sa grand-mère en France (nous sommes à la fin des années 1950) :

**Exemple 124 : Catherine**

juste un moment / quand elle a eu huit ans / alors tout d'un coup je ne sais pas / c'est c'est difficile à à comprendre souvent / mais alors là / elle euh **elle voulait parler plus anglais que français par exemple quand on sortait / elle me disait « maman / je veux pas que tu me parles français dans la rue »** / elle voulait pas se / se / mais ça n'a pas duré / alors moi je me disais et elle parlait peut-être un peu plus anglais avec son père moi je me souviens plus très bien / mais enfin / ce que je sais c'est que / à ce moment-là elle a dû aller toute seule euh / en France / euh pour des raisons // pe personnelles / et alors euh / **j'avais dit à ma mère j'ai dit tu sais euh / elle allait directement chez ma mère j'ai dit « tu sais je crois qu'elle parle plus beaucoup / français »** alors euh j'ai dit / « tu tu sauras quoi » / alors après ma ma mère m'écrit et elle me dit « mais qu'est-ce que tu me racontes / elle a **elle avait mis elle avait / à peine mis le pieds elle a parlé TOUT le temps français comme euh comme une Française** » / oh j'étais contente (*rires de L*) [Catherine : 330-339]

Le soulagement qu'elle exprime à la fin de cet extrait se retrouve chez d'autres interviewés (Céline, François). Il fait écho au sentiment de malaise devant l'absence de compétences bilingues de leurs enfants, ou du moins de compétences qu'ils estiment

médiocres ou très limitées (Luc, Gérard). La trajectoire migratoire est souvent émaillée de stratégies pour maintenir cette langue en famille, comme l'envoi des enfants chez leurs grands-parents (Isabelle, Catherine), les séjours de longue durée comme les congés sabbatiques des parents (Mélodie) ou l'achat de matériel et de supports audio-visuels pour contrecarrer la pression télévisuelle anglo-saxonne (Madeleine), etc.

On découvre en réalité que les pratiques en famille telles qu'elles me sont expliquées par les informateurs révèlent l'existence de véritables schémas de gestion de la pluralité linguistique : ceux-ci prennent la forme d'une persuasion de tous les instants auprès des enfants que le français est essentiel (cf. Céline, l. 519-526 et 539-552 ; Nadine, l. 408-418). Parfois, la méthode est plus autoritaire et passe par une coercition linguistique qui va de la fin de non recevoir faites aux enfants qui utilisent l'anglais à la maison (cf. Marc, l. 258-265 ; François, l. 304-315) à l'interdiction pure et simple de recourir à cette langue (cf. Marcel, l. 252-254).

### 5-2.3. « *L'anglais, ça s'attrape, le français, ça s'apprend* »

Certaines de ces stratégies puisent leurs sources dans l'inquiétude de voir sa progéniture grandir dans l'ignorance de la langue française. Certains – ils sont rares, néanmoins – tolèrent un bilinguisme à la maison pourvu que les structures de chaque langue soient respectées (cf. Nathalie, ex. 115) et souvent parce que cette pratique bilingue provient d'un apprentissage encouragé par les parents (Maya et ses fils, Mathieu et sa fille). Toutefois, d'autres expliquent avec clarté que les questions de langues font à terme – dans la seconde génération surtout – courir au foyer familial des risques de transfert linguistique. La question se pose essentiellement à ceux qui, venus au Canada pour apprendre ou parfaire leur anglais, y ont rencontrés un conjoint anglophone et ont vécu en anglais jusqu'à la naissance de leurs enfants, se rendant parfois compte à ce moment précis de la nécessité de réguler les questions linguistiques. Charlotte, qui en enceinte au moment de l'interview, tient le discours suivant :

#### Exemple 125 : Charlotte

- 1 L0 alors sur le plan familial / dans votre ton couple / euh vous parlez quelle langue
- 2 L on parle anglais
- 3 L0 exclusivement ?
- 4 L exclusivement mais euh / **les choses vont changer parce qu'avec un enfant euh / moi je vais parler français** [Charlotte : 460-465]

La conscience de la nécessité de parler en français avec sa fille va de pair avec la difficulté à envisager une réversibilité de son parcours migratoire. Ni elle ni son mari n'y sont hostiles, mais elle m'explique que son mari ne parle pas français et insinue ainsi que ce projet

semble peu vraisemblable<sup>323</sup>. Comme je l'ai déjà rappelé ci-dessus, se tenir à ce genre de pratique de maintien linguistique n'est pas aisé dans un couple exolingue et à partir d'un certain âge, surtout quand le conjoint ne parle pas la langue d'origine de l'autre (Lindenfeld, 2002 ; Varro, 1984 ; 1995c ; Deprez, 1994 ; Lüdi, 1995). De même, Paul, père d'un petit garçon, évoque la langue en termes d'héritage, que cela soit pour le français ou pour le portugais que parle son épouse, fille d'immigrants portugais à Toronto. En même temps, on perçoit en filigrane dans le discours de Paul le souci de transmettre non seulement un patrimoine, mais aussi des compétences capitalisables, ce qui est bel et bien à l'image de sa conception de la dynamique des langues à Toronto. On a vu dans l'ex. 51 et aux lignes 769-770 de son interview qu'il parlait de se vendre sur un marché :

**Exemple 126 : Paul**

le Canada enfin le Canada est anglophone / **Toronto est anglophone / et je crois que le français c'est important** |-mm-| / néanmoins que c'est tout ce / euh **je crois que l'anglais c'est important / néanmoins le français c'est quasiment le seul héritage / que je donnerai à mon gamin** / donc euh je / je veux pas / parce qu'il aura pas un sou hein |-mm-| (*rires de L*) / je veux pas / perdre // **je veux pas qu'il perde un français qui peut lui donner de:s des opportunités (...) j'ai la prétention que mon fils ait sur le long terme un bon français oral et écrit** / |-oral et écrit oui euh:-| **donc nous en ferons un anglophone qui parlera le français au mieux** [Paul : 717-736]

Comme je l'ai expliqué dans la section qui précède, la gestion du plurilinguisme dans cette famille tient de l'intuition que le plurilinguisme des parents risque de se transformer en unilinguisme des enfants. Cette situation paradoxale est bien pressentie par Paul et son épouse, qui ne se « disputent » pas pour imposer leur langue, mais pour s'assurer de la meilleure option pour l'enfant et surtout pour s'assurer d'en faire – au minimum – « un anglophone qui parlera le français au mieux » (Paul, ex. 126) et qui comprendra le portugais de ses racines maternelles. Cette prise de conscience et ce réalisme de Paul est explicable par le fait qu'il a côtoyé de nombreux Français, surtout dans la sphère éducative et qu'il a pu constater les décalages non seulement entre les pratiques des parents et celles des enfants, mais aussi entre l'engagement des parents de nouveaux-nés et l'évolution linguistique progressive de leur progéniture. Il est aussi très conscient du « danger » pour l'héritage que fait courir la mixité linguistique et culturelle.

En même temps, signe des nombreuses contradictions que recèlent les propos des individus et plus profondément de la complexité du phénomène « adaptativo-migratoire », Paul m'explique, aux lignes 599-613 de l'entretien, que le multiculturalisme torontois lui semble une gageure, que l'implication et la préservation des liens communautaires ne lui

<sup>323</sup> Charlotte était enceinte au moment de l'interview. Deux ans et demi plus tard, le 5 décembre 2004, elle m'écrit au sujet de sa petite fille : « [elle] progresse (...) très vite, dans les deux langues. C'est assez fascinant à observer. Elle a même un léger accent méridional en français qui me fait réfléchir sur ma propre prononciation. »



plaisent guère, que le regroupement ethnique est un poids pour la société. Il résume cette complexité et cette dichotomie conceptuelle par la tension entre ce qui est désirable pour le social et bon pour l'individu :

**Exemple 127 : Paul**

ce qui veut dire que ce qui me gêne c'est de voir que euh les tantes de ma femme ne parlent pas anglais / |-ah oui-| euh ça **ça me gêne un peu** / euh **néanmoins c'est aussi le ce qui me plaît** // euh à Toronto / |-ah oui-| c'est ben oui non mais c'est un peu bizarre c'est que euh justement je suis pas obligé d'être canadien / euh donc **ça me gêne pour les autres et puis ça me plaît pour moi** [Paul : 610-613]

Chez certains, le risque d'assimilation par la langue est directement relié à des questions d'identité personnelle, voire de santé mentale. Nous l'avons vu chez Isabelle, qui parlait de son sentiment d'aliénation (l. 277, 282, 301, 380). Le migrant, en situation d'isolation, peut ou non prendre conscience de la nécessité de sauvegarder la langue dans sa famille et pour lui-même. Certains ne l'ont pas fait, comme Félicien (cf. ex. 117) et comme Gérard, que je citais dans l'exemple 7 : « vous voyez peut-être malheureusement un Français / un individuel français qui s'est tout doucement dilué dans une culture canadienne / et qui tout doucement perd son identité comme Français » (Gérard : entretien de 1994).

D'autres, conscients de la nécessité de maintenir la langue pour protéger leur patrimoine et même leur santé mentale, manient la langue de leurs origines coûte que coûte et dès que l'occasion s'en fait sentir. Isabelle parle français à son bébé qui n'est pas encore né (ex. 128a) et monologue en français parce qu'elle n'a personne à qui parler en français. Le double processus de prégnance du milieu anglophone et de refus des Franco-Ontariens de l'accepter parmi eux est responsable de son mal-être (ex. 149b) :

**Exemple 128 : Isabelle**

**128a)** quand ma fille est venue au monde euh je parlais toujours français à ma fille / même avant sa naissance parce qu'on dit que ça commence euh / avant la naissance la langue [Isabelle : 304-305]

**128b)** ce qui me ce qui m'a le plus déçue c'est que quand je suis allée dans une école francophone / j'ai pas été acceptée par les francophones parce que j'étais Française / |-mm mm-| oui |-ah d'accord oui-| / alors après donc ça a après je me j'ai continué dans les écoles anglophones et / je **c'est là que je me suis sentie vraiment aliénée** / que j'avais plus / puis mon bébé **ma petite fille était trop petite bien que je lui parlais français** / j'avais **j'avais personne à qui parler français** / |-mm-| **parfois je me parlais toute seule hein** / |-mm-| / **c'était drôle hein je me parlais à moi-même** [Isabelle : 377-382]

Ce sentiment d'aliénation linguistique – et donc identitaire – est fortement lié à un processus d'isolement et à une possible assimilation que l'on ressent en activité et que l'on désire maîtriser. On soulignera en outre la polysémie de certains fragments d'énoncés, notamment lorsque Isabelle affirmait dans l'extrait 122 avoir failli « balancer » : elle parle à la

fois du basculement de sa fille dans l'anglophonie, mais aussi de son propre basculement dans l'aliénation et les problèmes de santé mentale qui en découlent. Le contrôle réflexif (selon l'expression de Giddens, 1987 : 51-54) prend ici les formes de pratiques langagières à peine avouables, car le monologue ressortit parfois, dans les représentations du sens commun, à une anomalie et à un dysfonctionnement psychologique.

Le monologue en tant que pratique langagière de lutte contre l'assimilation est une stratégie personnelle, parfois dissimulée, que souligne aussi Peytard (1990) en reproduisant le témoignage d'un vieil homme patoisant qu'il a interviewé en 1956. Le locuteur franco-provençal raconte là une partie de sa vie et de sa survie, au sens propre (il est dans les tranchées du front de la Grande Guerre) comme au sens figuré :

*« Quand j'étais au front (guerre 1914-1918), il m'arrivait de me parler tout seul ; je me parlais en patois. Les autres disaient "qu'est-ce qu'il raconte ce grand imbécile ?" ; je leur disais "vous êtes trop bêtes pour comprendre"... Le patois, c'est la langue de notre jeunesse ; on ne le parle presque plus... Ici, il n'y a bientôt plus que des internationaux<sup>324</sup> » (Peytard, 1990 : 6).*

Pour les familles françaises, la tâche de préservation ne semble pas aussi difficile que dans les familles exogamiques et exolingues (Varro, 1984 ; Gebauer et Varro, 1995 ; Heller et Lévy, 1993 ; 1994) bien que, comme je l'ai laissé entendre plus haut, le souci de développement de compétences bilingues, chez les parents comme leurs enfants, produise des effets inattendus de transfert progressif à l'anglais dans certaines interactions familiales. Par exemple, Maya et son mari sont conscients que leurs enfants parlent anglais entre eux et s'ils tolèrent cette pratique, c'est parce qu'ils rentrent en France et parce que l'éventualité de la perte de l'anglais de leurs enfants les inquiète (ex. 111, tour de parole 1). Daniel et Élise, dans leurs interviews respectives<sup>325</sup>, expliquent combien le risque de céder à l'anglais se fait sentir dans le foyer :

---

<sup>324</sup> C'est-à-dire, explique Peytard, des immigrés de Pologne, d'Italie, d'Espagne, de Serbie, etc. qui travaillent dans les houillères du Dauphiné (Peytard, 1990 : 6).

<sup>325</sup> Les interviews sont consécutives, donc sans que les interviewés n'aient eu l'occasion de se concerter sur la question. On peut donc supposer que le sujet abordé ici a déjà fait l'objet d'une prise de conscience et de discours auparavant au sein de la cellule familiale.

### Exemple 129 : Daniel

- 1 L0 dans votre vie familiale / votre épouse est francophone elle est française |-française oui-| / vous aussi vous êtes français / alors euh quelle a été avant la naissance des enfants quelle a été la langue que vous parliez
- 2 L **avant la naissance de nos enfants nous parlions à la maison nous parlions le français**
- 3 L0 français / et alors depuis la naissance de vos enfants
- 4 L je je je crois que ma langue euh euh ma femme parle très bien en anglais / euh / d'ailleurs euh / presque elle a perdu presque son accent / mais euh / nous parlions le français / euh je je crois parce que bon ça vient instinctivement ça vient tout seul euh entre Français bon on parle notre langue euh // notre langue maternelle / euh / maintenant euh avec les enfants euh **on a tendance à parler de plus en plus l'anglais / euh les les les / mais nous / nous nous efforçons nous sommes conscients du fait que / euh:: on dérape très facilement vers l'anglais et nous essayons de parler le: le français** / |-d'accord-| euh c'est une des raisons pour lesquelles on les a envoyés euh c'est une autre raison pour lesquelles on a / on les a envoyés à l'Établissement Hexagone / c'est pour euh qu'ils acquièrent un français qui / euh / un bon français un bon niveau de français / et aussi que **pour les / pour les garder en en contact avec la France aussi |-oui-| donc pour que s'ils rentrent en France la France euh / sinon la France leur sera un pays étranger** / euh
- 5 L0 d'accord (...) si je comprends bien y a jamais eu dans votre famille y a jamais eu de conflits au sujet des langues |-non-| si les enfants veulent parler anglais vou:s leur laissez le loisir ou est-ce que vous avez bataillé à un moment
- 6 L si le si les enfants nous parlent en anglais on va répondre en anglais mais c'est souvent ça arrive très souvent qu'on se dit « bon / bon ben on a parlé en anglais pendant un bon bout de temps on va euh on va parler français maintenant » parce que / nous euh **nous savons que si euh c'est c'est on dérape trop facilement** |-oui-| **vers l'anglais** donc euh je je crois / maintenant euh surtout quand les enfants étaient plus jeunes / euh les enf **quand les enfants étaient très jeunes ils parlaient automatiquement le français / et arrivée une / une phase quand les euh les enfants avaient peut-être euh dix ou douze ans ils parlaient automatiquement l'anglais mais maintenant** euh / euh: / nous parlons / autant / je je crois que nous parlons autant le français que **l'anglais** euh mais on a tendance à plus utiliser le français à la maison / oui
- 7 L0 d'accord / y a eu des phases apparemment à ce que vous dites y a eu des: |-voilà c'est ça-| des vagues euh: |-c'est ça-| / et vous avez / comme si le français avait repris le contrôle maintenant
- 8 L c'est peut-être euh on dirait que bon euh le le **vous savez le l'anglais ça s'attrape le français ça s'apprend** / (*rire léger de L*) donc euh peut-être euh / euh **vous savez une fois que les enfants euh ont attrapé l'anglais** ici euh / euh ça ils ont de / beaucoup de leurs camarades euh sont sont anglophones donc ça fait ça fait bien de parler l'anglais et puis donc euh souvent / bon c'est quelque chose des fois on doit euh / consciemment / euh // se dire bon euh n: nous essayons de parler le le français parce que y aura pas de problèmes si nos enfants restent ici / |-mm-| / euh: leurs enfants / automatiquement euh: / ils auront déjà perdu de / du français alors on sait pas si ils vont parler français / leurs enfants / euh / donc euh **ça c'est un choix qu'ils doivent faire s'ils veulent garder le / le français / euh / dans la famille** / |-mm-| / ou bien ils se disent « bon si on perd le français tant pis c'est pas grave » ça c'est c'est à eux de décider ça / mais pour euh **pour le bien de nos enfants on a décidé de / euh / euh // euh / qu'ils / qu'ils gardent un bon niveau de français**  
[Daniel : 459-491]

### Exemple 130 : Élise

- 1 L euh: non on parle euh principalement le français / |-mm-| // euh / plus avec \*\*\* (*prénom de la fille*) je dirais même qu'avec \*\*\* (*prénom du fils*) / |-mm-| / euh /// **on s'est rendu compte euh rapidement** quand \*\*\* (*la fille*) a commencé à aller à / à la maternelle // euh même si elle allait dans un une école où il y avait un programme bilingue / mm / elle se trouvait avec des / des enfants qui venaient de familles anglophones donc / qui ne parlaient que l'anglais à la maison / et **on s'est très vite rencon rendu compte que l'anglais était dominant** / |-mm-| / et que **elle apprenait le l'anglais à une / ra vitesse fulgurante** / |-mm-| / et donc euh qu'elle euh elle revenait à la maison et

elle parlait l'anglais / et puis en somme / je pense que **l'anglais était devenu euh / la langue de de communication entre les enfants** // et **donc elle revenait à la maison et elle employait plus l'anglais que le français avec son / frère plus jeune** / ce qui fait que: **on a vite compris** / quand elle a commencé la le primaire qu'il fallait la mettre dans une école euh / francophone si on voulait qu'elle qu'elle continue à parler le français / et ceci plus encore / pour \*\*\* (*le fils*) que pour \*\*\* (*la fille*) / parce qu'il avait le l'exemple de sa sœur qui était plus / plus grande et qui qui parlait mieux l'anglais et qui parlait l'anglais avec les XX et cetera donc |-mm-| / il a fallu les les mettre à l'école ça a été la la raison pour laquelle nous avons mis euh dans les / une école francophone / |-mm-| sauf que / l'anglais est tellement dominant (*rires de L*) |-ah oui / mm-| / que même dans les école francophones la / une fois que la maîtresse avait le dos tourné ou le maître avait le dos tourné euh que les enfants étaient dans la cour d'école / on passait automatiquement à l'anglais tout ne se faisait plus qu'en anglais / mais bon malgré tout euh: à la maison nous avons / parlé le le français / de temps en temps nous parlons l'anglais ça nous arrive de: de passer d'une langue à l'autre euh // dans le cours de la conversation

- 2 L0 y compris quand vous êtes que tous les deux / avec votre époux
- 3 L // moins |-moins-| ça arrive / |-ça arrive-| / ça arrive mais en règle générale c'est plutôt en français / euh / je dirais qu'avec \*\*\* (*la fille*) c'est plutôt en français avec \*\*\* (*le fils*) / \*\*\* (*le fils*) **a plutôt tendance à passer euh / plus à l'anglais / euh donc euh ça nous arrive évidemment de lui répondre en anglais et puis euh / de temps en temps on se reprend et on lui dit « non euh / on passe au français maintenant »** / bon / il a fait quand même sa scolarité en français il est allé en France suffisamment / euh longtemps euh suffisamment de de fois pour euh pour parler un bon français / **mais enfin on sent que bon / l'anglais vient plu:s naturellement** [Élise : 384-417]

Ces deux témoignages soulignent bien le rapport entre pratiques migratoires et pratiques linguistiques. Les deux époux parlent tous deux très bien et facilement l'anglais, ce qui est l'un des signes de leur intégration réussie au milieu anglo-ontarien. Leurs enfants parlent bien sûr l'anglais comme de jeunes anglophones. Aussi, Élise parle même de tendance plus « naturelle » à recourir à l'anglais (tour de parole 3, ex. 130) dans les interactions des parents avec leur fils ; Daniel avoue que cette langue est désormais une langue incontournable au foyer (« on a tendance à parler de plus en plus », ex. 129, tour de parole 4). Ainsi, les deux époux admettent y avoir recours dans leurs interactions de couples (ex. 129, tour de parole 6, où l'on a des doutes sur l'identité du « on » dont parle Daniel). Élise explique avoir saisi rapidement (mais juste à temps : « on s'est rendu compte rapidement... », « on s'est vite rendu compte... », « on a vite compris... », ex. 130, tour de parole 1) les risques que cela faisait courir au maintien du français en famille (« l'anglais était devenu euh / la langue de de communication entre les enfants », ex. 130, tour de parole 1).

De son côté, Daniel a recours à une conceptualisation métaphorique de l'acquisition d'une langue en milieu naturel : la langue anglaise, à Toronto, présente des risques dans une famille immigrante française comme la leur car elle relève à la fois de l'accident et de la maladie. Si on n'y prend garde, on risque de « déraiper » (ex. 129, tour de parole 4), ou l'on risque de « l'attraper » (ex. 129, tour de parole 8). Mais veillons à ne pas commettre de contresens sur les effets du discours de Daniel, qui ne vise qu'à souligner métaphoriquement le

phénomène du transfert linguistique. Son parcours et son identité ne le poussent aucunement à rejeter l'anglais, le bilinguisme et le multiculturalisme : ses parents étaient eux-mêmes des immigrants – mère hongroise et père allemand – à Toronto puis en France où il est né. Il entend plutôt souligner l'apport et la nécessité des deux langues non seulement sur un marché canadien (sa femme et lui-même sont par exemple devenus traducteurs), mais aussi en termes de rattachement identitaire : perdre l'une de ses langues implique pour lui se positionner automatiquement comme étranger au lieu où on la parle. Il est nécessaire, par l'entremise, entre autres, de la langue, de rester « en contact avec la France », afin de donner une option supplémentaire à ses enfants, « s'ils rentrent en France », de leur offrir des racines, « sinon la France leur sera un pays étranger » (ex. 129, tour de parole 4).

La question que se posent beaucoup de migrants se résume alors de la façon suivante : dans quelle mesure est-il possible de transmettre la langue et certaines valeurs de l'identité française dès lors que l'on sort de la sphère privée ? Ou encore, comment la sphère publique franco-torontoise est-elle à même de participer à la construction et à la reproduction d'une identité que l'on tente d'instituer par une gestion plus ou moins stricte et explicite des pratiques linguistiques en famille ? Le problème de la scolarisation surgit donc à ce stade de la vie des migrants. C'est le sujet vers lequel je me tourne à présent.

### **5-3. L'ÉCOLE, LA LANGUE ET L'IDENTITÉ**

Parallèlement à la famille, l'école représente pour les enfants – et pour les parents impliqués – un autre espace localisé de l'utilisation des langues. Cette partie prolonge non seulement la précédente en ce qu'elle montre l'appui que l'école fournit à certaines familles françaises et francophones, mais s'inscrit aussi en miroir de mes propos (section 5-3.1.2) sur la tendance actuelle à la dé-localisation des espaces langagiers (Giddens, 1994 : 29-37 ; Moquay, 1997 : 249-252). On constate donc un mouvement de va-et-vient entre deux pôles tendancielles : d'un côté, on trouve une globalisation des biens éducatifs et linguistiques (*via* les nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'accroissement des échanges, le multiculturalisme, etc.) ; d'un autre côté, il y a la recherche d'un espace localisé concret et capable de transmettre et construire une identité linguistique et culturelle aux enfants qui fréquentent l'école.

### 5-3.1. Investissement francophone et éducation

C'est en effet dans cette francophonie scolaire que beaucoup de Français se retrouvent<sup>326</sup>, car elle est non seulement le moyen de perpétuer un héritage linguistique, mais aussi le catalyseur d'une francophonie territoriale. Le lieu de l'école francophone est un lieu où l'on peut agir, s'investir en combinant bénéfices personnels et intérêts pour la vie communautaire. L'école, ou plus généralement l'éducation, est le lieu où un fort investissement se fait jour. Cela rompt en effet avec l'habitude des parents de culture française qui, en arrivant à Toronto, laissent *a priori* une assez grande autonomie au système scolaire et aux enseignants. En des termes généraux, les Français ont tendance à faire confiance au système, pour diverses raisons historico-culturelles liées au développement du système éducatif français que j'aurai pas la place d'aborder ici. Toutefois, l'arrivée dans un lieu où ils perdent une partie de leurs repères culturels<sup>327</sup> opère une restructuration de leurs conduites vis-à-vis de l'école.

#### 5-3.1.1. L'éducation de langue française, entre confiance et méfiance

Le concept de confiance a un rôle important dans le mouvement d'intégration des immigrants français à Toronto. En effet, on constate chez certains immigrants que la confiance se trouve quelque peu malmenée à l'arrivée en Ontario, ce pour plusieurs raisons. D'abord, l'immigration place l'acteur social dans une situation de minorisation (Py et Jeanneret, 1989), d'où une augmentation de la fragilité face à l'inconnu. Deuxièmement, elle place le migrant face à un système – éducatif en l'occurrence – qu'il ne maîtrise pas et dont le fonctionnement lui échappe, culturellement parlant. En troisième lieu, le migrant s'engage dans des conduites et se construit progressivement des représentations émanant de ses pratiques et de ses interactions langagières quotidiennes et récursives (Giddens, 1987). Le parcours migratoire, conçu dans sa globalité, c'est-à-dire depuis le substrat et les contacts (voir chapitre 3), participe de la structuration spécifique du migrant en tant qu'acteur social. Celle-ci est imbriquée dans une structuration sociale plus large. Elle relève, comme l'explique Giddens (1984), d'un

---

<sup>326</sup> Ainsi que le montrait le tableau 21 ci-dessus (chapitre 1), l'enseignement est un domaine majoritairement occupé par les femmes et comme beaucoup d'entre elles conservent un rôle de mère de famille chargées d'élever les enfants, il est logique de retrouver dans les témoignages une attention particulière de ces femmes aux questions d'enseignement, particulièrement à l'éducation en français.

<sup>327</sup> Cette perte, qui n'est que momentanée, puisqu'elle est suivie d'une acculturation (au sens de « ad-culturation », voir Cuhe, 2004 ; cf. section 3-1.2) explique l'image communément partagée du « Français râleur ». Des traits culturels les plus anodins (la baguette n'a pas le même goût, par exemple) aux plus fondamentaux (la scolarisation des enfants, le système de santé) de la vie à l'étranger, la migration entraîne des restructurations plus ou moins déséquilibrantes pour chaque migrant. Le corpus des interviews est très riche à cet égard, mais je me limite ici aux questions de langue et de scolarisation.

processus de relations sociales se structurant dans le temps et dans l'espace, par l'entremise de ce qu'il appelle la dualité du structurel. Pour lui, les acteurs sociaux ne se constituent pas indépendamment des structures, mais tout cela s'effectue dans une dualité selon laquelle « les propriétés structurelles des systèmes sociaux sont à la fois le médium et le résultat des pratiques qu'elles organisent de façon récursive » (Giddens, 1987 : 75).

Attendu que le parcours se déroule et s'inscrit dans une certaine histoire, il convient d'adopter une perspective historicisante des liens entre la communauté française et l'éducation de langue française en Ontario (Heller, 1999b ; Heller et Labrie, 2003b). De ce fait, on ne peut passer sous silence le lien entre l'évolution des écoles de langue française à Toronto (Labrie et Lamoureux, 2003b : 15-19) et l'implication de certains Français dans ce mouvement d'autonomisation des écoles. Souvent, les gains des francophones au niveau provincial ont permis à certains immigrants de s'investir – et d'investir – dans une francophonie torontoise désormais vidée, à leurs yeux, de son contenu ethnoculturel franco-ontarien ou canadien français. Ce changement, cet éloignement de la francophonie torontoise de la pratique traditionnelle, notamment de la référence à une francité ethnique et à la religion catholique (Juteau-Lee, 1980<sup>328</sup> ; Bernard, 1996 ; Heller, 2002), a permis l'intégration, voire l'assimilation (Aurélié, Céline) de certains Français à la francophonie » de Toronto<sup>329</sup>.

Simultanément, d'autres immigrants français ont développé une méfiance croissante à l'égard de la francophonie scolaire torontoise (Mathieu, Régine) et ont œuvré à la mise en place d'un pôle d'enseignement plus orienté sur une langue et une culture de France, tentant ainsi de re-localiser la francité torontoise dans des lieux différents et sous des formes diverses. La création d'une école française à Toronto a répondu à un certain nombre de demandes des expatriés, mais aussi a servi à combler des carences que les immigrants – voire certains Anglo-Canadiens francophiles – avaient identifiés dans les systèmes scolaires publics et catholiques francophones de la région torontoise. Peu à peu, ces carences et ces insatisfactions ont produit leur sentiment de méfiance vis-à-vis de ce système scolaire franco-ontarien et les bases d'un nouveau éducatif. Toutefois, les acteurs concernés par ce rejet du système franco-ontarien n'entrevoient pas tous de la même façon ce « nouveau » scolaire, notamment en ce qu'il allait aussi constituer, pour certains, l'occasion de localiser, voire de territorialiser, un nouvel espace communautaire français à Toronto.

### **5-3.1.2. Dé-localisation vs re-localisation des espaces communautaires**

---

<sup>328</sup> Article reproduit dans Juteau, 1999 : 39-60.

<sup>329</sup> Mon travail de DEA de 1995, consacré aux formes linguistiques des parlars des immigrants, avait passé sous silence cet aspect de la migration française à Toronto. La même année, une orthophoniste torontoise d'origine française m'avait fait remarquer que je passais à côté d'un pan fort intéressant de cette migration et des restructurations linguistiques qui y étaient associées. J'y reviens dans le chapitre 7.

### *La dé-localisation progressive des espaces classiques de socialisation*

On constate effectivement une dé-localisation des espaces langagiers par l'entremise du développement des médias et des technologies de la communication qui permettent aux Français de Toronto de « pratiquer » leur langue et de se replonger dans leurs racines sans forcément être présents dans les lieux qui l'incarnent. En d'autres termes, le migrant a désormais le loisir de s'investir, seul ou en famille, dans une francité redéfinie (ou « ré-imaginée », selon les termes de Labrie et Heller, 2003), soit francophone, soit proprement française. Le téléphone, la visiophonie, l'internet (courriel, « webcams », forums, « tchat ») ainsi que la télévision câblée permettent notamment de renouer le contact avec des amis ou des parents dans le pays d'origine. Aux dires de certains, Mathieu par exemple, la « toile » est aussi le moyen de se réapproprier une presse quotidienne qui a longtemps fait défaut, ou qui n'était plus d'actualité lors de son arrivée dans les maisons de la presse torontoises.

Conjointement à ce développement, il est probable que cet effet de dé-localisation ait aussi desserré les liens sociaux – souvent lâches chez les Français de Toronto<sup>330</sup> – qui permettaient à ceux-ci de rester en contact. Prenons l'exemple de Catherine. Arrivée dans la capitale ontarienne en 1945, elle a vécu en état d'isolation « ethnoculturelle » durant de longues années, bien qu'elle ait toujours parlé français en famille. Pour elle, l'avènement récent de diverses technologies ainsi que son âge, critère explicatif le plus évident de son retrait de la vie publique, lui ont permis de remplacer ses formes de socialisation locale (association culturelle, réunion à l'Institut Molière, etc.) par d'autres formes plus individuelles d'accès à sa culture et à sa langue d'origine : les voyages en France, facilités par des lignes aériennes modernes et confortables, le téléphone, la télévision (notamment la chaîne francophone internationale TV5) et des abonnements à des revues françaises. Elle me parle par exemple, à partir de ses lectures de l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur*, de l'actualité française, semblant démontrer une bonne maîtrise de celle-ci.

### *La re-localisation d'espaces pré-migratoires*

Le second pôle tendancier illustrant les conduites françaises à Toronto est inverse et vise à localiser, ou plutôt re-localiser, des espaces qui existaient dans la période pré-migratoire, mais qui avaient disparu avec l'expatriation. Il est d'ailleurs fort probable que cette re-localisation soit le produit conjoint de la prise de conscience de cette dé-localisation dont je parle plus haut et d'une mondialisation qui donne l'impression que l'identité s'y trouve « diluée ». On a vu dans le chapitre précédent, ainsi que dans le tout premier chapitre, que la

---

<sup>330</sup> Pas seulement à Toronto, d'ailleurs, comme en témoignent les études de J. Lindenfeld aux États-Unis et de G. Varro en Allemagne (Lindenfeld, 2002 ; Varro, 1995d : 80-81).



migration française se caractérise par la dispersion, l'éparpillement et donc, pour certains comme Félicien, Donatien, Ségolène ou Gérard, par une dilution de l'identité et de la langue dans le milieu anglo-majoritaire torontois. La fondation dans les années quatre-vingt-dix d'une école à fonctionnement français, l'Établissement Hexagone, a représenté, pour des migrants qui étaient à la fois parents d'élèves et citoyens canadiens et français de Toronto, une façon de se positionner dans une communauté qui venait de se retrouver dans un espace localisé.

### **5-3.2. La fondation de l'Établissement Hexagone<sup>331</sup>**

#### **5-3.2.1. Un acte de territorialisation de pratiques communautaires**

La création de l'Établissement Hexagone a permis un resserrement des pratiques communautaires françaises dès sa fondation au milieu des années quatre-vingt-dix. Cette école secondaire (devenue primaire quelques années plus tard) a été fédératrice à plusieurs égards. En premier lieu, elle a permis une forme de territorialisation de la « francité française » à Toronto ailleurs que dans les lieux diplomatiques (la chancellerie et les services culturels du Consulat général de France). Ensuite, l'école a été ouverte après des mois de concertation et de réflexion impliquant de nombreux acteurs de la francophonie torontoise, en particulier des Français. Troisièmement, l'Établissement Hexagone a été considéré, donc composé à cet effet, comme lieu d'échanges entre les divers membres de la francophonie torontoise (par le biais des élèves, des parents et des enseignants), de cette dernière et de l'anglophonie dominante. Pour finir, cette école se définissait comme lieu d'enseignement de (et dans) une langue française répondant à une norme internationale, c'est-à-dire – soit-disant – moins marquée ethniquement que la variété canadienne française<sup>332</sup>.

En reprenant des distinctions entre « sociotype » et « ethnotype » développées par Lafont (1972) et évoquées plus haut, on pourrait proposer ici le terme de glottotype pour définir une variété linguistique repérable comme étant issue de telle ou telle communauté linguistique<sup>333</sup>. Au-delà de ses objectifs éducatifs énoncés en termes de méthodologies et de

---

<sup>331</sup> Cette partie s'inspire essentiellement de mes deux années de fréquentation de l'Établissement Hexagone, à la fois comme enseignant et comme administrateur. À la suite de mon DEA de 1995, je tenais régulièrement un journal de bord ethnographique où je recensais les événements, à la fois sur le plan administratif, mais aussi au niveau des apprentissages et des interactions linguistiques des élèves, à l'intérieur et à l'extérieur des classes. J'utilise ici des données qui ont fait l'objet d'autorisations à l'époque (pour les enfants) et récemment (pour les adultes).

<sup>332</sup> En fait de langue à norme internationale, il s'agissait, de façon inhérente à la création de l'école, d'une norme s'approchant de la norme parisienne (Francard, 1997c : 201). Faire autre chose aurait été suicidaire, puisque c'est à la demande des autorités françaises et des immigrants français de Toronto que l'école a été fondée. Il était donc prévisible que cette langue présente des particularismes que les autres écoles, franco-ontariennes ou internationales, ne pratiquaient pas et parfois ne légitimaient pas.

<sup>333</sup> Le phénomène de l'ethnotypisation est, selon P. Siblot, le « processus à travers lequel se construisent les images collectives et convenues de Soi et des Autres » (Siblot, 1991 : 371).

contenus d'enseignement, la mission implicite de l'Établissement Hexagone n'était pas, à proprement parler, de diffuser le français de France, mais un français à statut international moins glottotypé que les variantes canadiennes.

Plus avant dans ce travail, j'ai évoqué le cas de certains immigrants d'origine française qui, en dépit de leur engagement dans l'éducation de langue française dans d'autres écoles, ont vu dans l'ouverture de l'Établissement Hexagone l'occasion de s'investir dans la France à Toronto. Je renvoie ici à l'exemple 57 (section 4-4.2.1) où Mathieu explique son investissement par un parcours personnel qu'il estime même être teinté d'égoïsme (le succès scolaire de sa fille)<sup>334</sup>. La vie scolaire et extra-scolaire engendrée par l'Établissement Hexagone a donc été pour certains le lieu d'investissements divers.

Pour les uns, l'Établissement Hexagone a constitué tout bonnement un lieu d'excellence éducative à construire et à perpétuer ; pour les autres, l'école est apparue comme le lieu d'une reconnaissance personnelle par ses pairs (on pouvait y devenir administrateur ou enseignant, pour peu qu'on en ait la formation) ; pour certains, c'était l'occasion et la rencontre de la francophonie torontoise non ethnicisée, une nouvelle francité (Heller et Labrie, 2003a ; Labrie et Heller, 2003) extirpée de son ancrage « canadien-français » traditionnel ou modernisant (Heller, 2002). Enfin, pour quelques Français, l'Établissement Hexagone représentait ce que Toronto n'avait jamais eu : la territorialisation d'une culture en migration, le lieu de rencontre d'une « diaspora ». Nombre de ces derniers, dont beaucoup d'expatriés administratifs, ont considéré que la dispersion géographique et résidentielle – que la plupart de mes interviewés français mettent en relief (*cf.* section 4-4.5.1) – se trouvait compensée par l'émergence d'un espace concret de la France à Toronto. Ainsi, Daniel brosse dans l'exemple ci-dessous un portrait assez fidèle de la composition ethno-spatiale torontoise (*cf.* chapitre 1) :

#### **Exemple 131 : Daniel**

**L** **jusqu'à ce que: / j'arrive à l'Établissement Hexagone euh je me suis euh nous étions pas vraiment euh / impliqués dans la communauté des Français de France** c'est une fois que nous étions à l'Établissement Hexagone euh / euh: vous savez que les parents se relaient pour euh / un un peu pour euh participer euh: // à certaines activités donc je me suis impliqué dans l'association des parents d'élèves euh / euh il y a / euh trois ans de ce euh qua quatre ou cinq ans de cela / euh maintenant je euh je me suis impliqué un peu au Comité administrateur / euh / de et / et **comme ça donc euh ça m'a permis de: / de connaître des euh / plus de Français euh de France** |d'accord-| alors que en général **les: Français ici** euh / ne sont pas euh / euh: / euh si vous voulez le / **ils ont pas vraiment euh un esprit de de communauté comme par exemple les Italiens ou les Portugais qui qui se réunissent ils sont euh plus euh beaucoup plus éparpillés** c'est peut-être dû au fait que il y a pas eu d'émigration de: / de masse euh comme euh / euh par exemple les

<sup>334</sup> Voici ce que dit Mathieu, aux lignes 238-241 de son interview : « pendant deux ans je me suis occupé de ça (...) c'était franchement c'était euh égoïste je veux dire c'était pas pour le: / pour le:: le bien du de de de de la communauté en général c'était parce j'avais pour des raisons personnelles c'était important pour moi pour des raisons personnelles et donc je me suis investi pour le faire aboutir ».

Ukrainiens ou les Hongrois ou les Allemands sont arrivés par vagues euh ils ont déferlé ici après euh / euh / tel ou tel événement politique en Europe euh / je crois que les les **les Français ils sont arrivés euh / individuellement** euh / et euh / **ils se sont étab euh établis ici et là donc y a pas vraiment de** / |-oui ça a été XX-| X ç **ça a été un peu notre cas** donc on est arrivés ici (...) / bon si on est italien on sait à p on a une idée de d'où on peut habiter à Toronto soit dans ce quartier ici parce que on vit dans un quartier euh italien ou Woodbridge où y a de nombreux Italiens qui sont établis maintenant mais / **si vous dites bon euh vous êtes français euh vous savez pas très euh vous pouvez être euh vous pouvez habiter n'importe où** [Daniel : 138-155]

Ainsi, cet investissement dans la vie extra-scolaire, puis administrative, de l'école s'est fait pour différentes raisons : d'abord, on détecte des formes d'intérêt personnel, au sens où Daniel et Mathieu sont des parents d'élèves motivés par la réussite scolaire de leurs enfants<sup>335</sup>. Une seconde motivation semble être le service à la collectivité (implication au Comité administrateur), mais aussi de rapprochement vers la culture d'origine telle qu'incarnée par les acteurs de l'école : « ça m'a permis de connaître plus de Français de France », dit Daniel (ex. 131) avant de mettre en avant la tendance à la dispersion de l'immigration française. Pour ceux qui sont désormais définitivement – ou solidement – installés à Toronto, la création de cette école, lieu de convergence physique et d'intérêt commun pour le développement d'une éducation à la française, a aussi été l'occasion de retourner aux sources, aux origines, en tout cas celles qu'ils ont laissées en France. Marcel l'exprime ainsi :

#### Exemple 132 : Marcel

- 1 L0 est-ce qu'il y a des événements qui ont favorisé à un moment ou à un autre / une plus grande implication ou un plus grand éloignement / euh par exemple est-ce qu'y a des événements qui ont favorisé euh: / votre éloignement de la communauté des Français de France ou / est-ce que vous avez voulu couper les ponts à un moment ou vous rapprocher à un autre moment
- 2 L oui oui ben euh **comme on avait des enfants / euh dans les écoles franco-ontariennes / à ce moment-là euh la communauté française // on l'ignorait / pas par dédain** ou des choses comme ça |-mm-| **c'était seulement parce que / c'était suffisant pour nous** de / de nous impliquer c'était une telle implication que |-oui-| que sans aller / tellement / ça prenait trop de notre temps donc euh / on pensait pas **maintenant dernièrement on s'implique de plus en plus** |-ah d'accord-| **avec l'Établissement Hexagone / euh le consulat tout ça**
- 3 L0 ah oui d'accord donc vous avez regagné presque |-oui-| trente ans après (*rires de L0*)
- 4 L et maintenant on pense retourner en France donc euh |-ah oui-| **c'est une raison euh / pour pouvoir / retourner à ses sources** [Marcel : 232-243]

Dans cet extrait, Marcel démontre d'abord que pour lui, père de famille et donc parent d'élève, le maintien de la langue française, pour l'identité du foyer familial comme pour l'avenir des enfants, était fondamental. Son implication, avec son épouse qui partageait le même souci (*cf.* l'interview de Mélodie), dans la francophonie institutionnelle torontoise semblait donc faire office de compensation pour une francité perdue en migration, ou encore d'implication par défaut. Il ne s'agit pas pour lui – ni pour moi – de minimiser ses actes

<sup>335</sup> On peut citer aussi les cas d'Élise, Mélodie, Marcel et Luc.

identitaires de rapprochement et de fort investissement dans cette francophonie torontoise, mais d'en souligner l'aspect compensatoire. Elle permettait de s'investir, pour le plaisir, mais aussi par la résistance à la domination des anglophones, dans une francophonie qu'il conçoit d'ailleurs de façon désethnicisée : Marcel la voit par le seul prisme linguistique, c'est-à-dire comme une « communauté » globalisante et inclusive<sup>336</sup>. En revanche, la création d'une école d'inspiration française lui paraît non seulement garantir la transmission et la reproduction d'une langue de qualité, mais aussi d'une identité plus fortement marquée par le pays d'origine, autrement dit une conscience identitaire plus française.

En effet, il y a aussi de façon explicite dans certains témoignages la volonté de transmettre, au-delà de la simple langue française, un lien avec le pays d'origine – celui des parents – et la culture française. On voit ici le contraste important entre ce qu'énoncent Isabelle, Élise, Mélodie et Marcel au sujet de leurs enfants bilingues et biculturels (capables selon eux de partir s'installer en France) et ce que disent, avec regret pour le premier, Félicien, Marc, François et Amandine. Comme je l'ai laissé entendre plus haut, l'attachement des enfants au Canada devient un facteur incontournable d'irréversibilité du projet des parents, comme le montrent aussi Januário et Marujo au sujet des mères portugaises de Toronto qui ne peuvent envisager de revenir au pays, car leur enfants ont non seulement grandi au Canada, mais « font partie » de ce pays (Januário et Marujo, 2000 : 100 et 108-109)<sup>337</sup>.

On constate d'ailleurs, chez ces parents d'élèves comme dans d'autres dynamiques migratoires, une projection sur les enfants de leur propre quête identitaire visant le maintien du contact avec les sources. C'est ce qui explique la joie et la fierté de Catherine, qui m'explique que sa petite fille, canadienne torontoise de troisième génération et anglophone, s'est fiancée et mise en ménage avec un jeune Français, dans la banlieue parisienne, où elle travaille chez Renault. Pour Catherine, arrivée en 1945 donc trop tôt pour avoir pu scolariser ses enfants – et même ses petits-enfants – à l'Établissement Hexagone, cette re-migration par procuration, pour ainsi dire, et cette symbolique associée à la France (Paris, Renault) permettent de voir l'origine française se retrouver, même après avoir sauté une génération<sup>338</sup>, comme si le lien identitaire par la filiation ressurgissait (Moïse, 1995 ; 1999).

---

<sup>336</sup> Il s'agit certes pour Marcel d'une communauté qui a de lointaines origines françaises, comme en témoigne son intérêt pour la Société d'histoire de la ville de Toronto (cf. extrait n° 96).

<sup>337</sup> « (...) Above all, they will not go back because they value the company of their children whom they brought from Portugal or who were born in Canada. Those offspring grow up and belong in Canada (...) » (Januário et Marujo, 2000 : 109)

<sup>338</sup> Lignes 459-462 de l'interview de Catherine : « ma deuxième petite fille figurez-vous / euh / est fiancée / à un jeune ingénieur français / et elle va elle est française / elle a demandé la nationalité française et elle va habiter / mais il habite un petit peu en dehors de Paris parce qu'ils disent justement que c'est tellement / fatigant et mais ils travaillent à Paris / elle elle travaille chez Renault / elle est dans l'informatique »

Comme on l'a donc vu, il existe une implication stratégique reliée à la fondation de l'Établissement Hexagone, qui touche au statut de parent d'élèves. D'où le fort ancrage des mouvements identitaires dans l'évolution de la vie des enfants. En effet, si Mathieu a eu le loisir de mettre sa fille dans cette école et entend aussi y scolariser dans quelques années le petit garçon qu'il vient d'avoir (voir ex. 120a et b, section 5-2.2.4 ci-dessus), certains n'en ont pas eu la possibilité, parce que les enfants étaient déjà grands au moment de l'ouverture de l'établissement (cas de Félicien, à son grand regret, ainsi que de François et Yvonne). D'autres y renoncent pour des raisons à la fois économiques (la scolarité est coûteuse, selon Régine) et identitaires (Aurélié, mais aussi Régine, dont le mari québécois est suspicieux à l'égard du milieu français de Toronto). Tout ceci montre l'interaction des critères ethnoculturels et socioéconomiques, qui ne peuvent raisonnablement être dissociés dans l'analyse des positionnements identitaires.

Toutefois, il serait naïf de ne voir que de l'identitaire, du culturel et de l'éducatif dans la mise en place de cet établissement. Un certain nombre d'enjeux de pouvoir tout à fait contradictoires et inconciliables ont animé l'école et sa gestion dans les premières années de son existence. Ces enjeux ressortissent fortement aux statuts des acteurs en présence (les Français expatriés, les Français immigrés, les Canadiens francophones, les Canadiens anglophones, etc.) et donc à leur intégration aux tissus sociaux francophone et global de la capitale ontarienne.

### **5-3.2.2. Rouages et dysfonctionnements de l'homoglossie**

La dispersion, la dilution et l'hétérogénéité de la communauté expatriée (au sens administratif comme au sens propre du terme) que j'ai pu observer et que certains interviewés eux-mêmes ont expliquées dans leur témoignage<sup>339</sup> mettent en valeur les intérêts de chaque composante de cette communauté, donc sa complexité et les oppositions qui en découlent. L'un des objectifs principaux des fondateurs francophones de l'Établissement Hexagone, toutes catégories d'intérêts confondues, a été de créer un espace d'apprentissage homoglossique (Rosen, 2001), c'est-à-dire de donner à ce lieu un empreinte exclusivement francophone. Le français y deviendrait la langue d'enseignement et de vie commune, au moins de 8h30 à 16h30. L'anglais ne serait pas proscrit, mais finirait, hormis dans les cours dédiés à son apprentissage, par disparaître des interactions quotidiennes et devenir une langue seconde, quoique parfaitement maîtrisée.

---

<sup>339</sup> Cf. entre autres Daniel, Ségolène, Sabine et Donatien.

Ainsi, pour certaines familles, la langue de l'école et de la famille serait la même et on verrait donc s'enclencher un processus d'homoglossisation par lequel les pratiques langagières scolaires et familiales pourraient produire non pas un unilinguisme, mais la garantie d'une rétention linguistique à tous les niveaux. Cette optique ne provenait pas d'un rejet de la société d'accueil ni de sa langue vernaculaire/véhiculaire, ni du plurilinguisme et du multiculturalisme ambiants, mais plutôt de la prise de conscience progressive que les écoles franco-ontariennes ainsi que l'école francophone privée concurrente, le Lycée International Francophone de l'Ontario (le LIFO ; cf. plus bas, section 5-3.2.3), n'avaient pas réussi dans cette mission de (re)donner à leurs sites d'enseignement un fonctionnement uniquement francophone.

En effet, nombre de Français, mais aussi de Canadiens francophones, se plaignaient d'un certain nombre de phénomènes langagiers – et, partant, culturels – liés à la présence naturellement dominante de l'anglais dans le contexte torontois. D'autres soulignent, dans un domaine légèrement différent, le rapport entre le multiculturalisme franco-torontois émergent et la baisse de la qualité de la langue française ainsi que, de façon corrélée, la montée en puissance de l'anglais dans la francophonie torontoise. Marc dit par exemple qu'il ne « faut pas se faire d'illusions », que les enfants élevés à Toronto, quand bien même ils seraient scolarisés en français, parlent entre eux en anglais (l. 267-269 de son interview)<sup>340</sup>. Les deux témoignages ci-dessous soulignent ces phénomènes :

#### Exemple 133 : Élise

on a vite compris / quand elle a commencé la le primaire qu'il fallait la mettre dans une école euh / francophone si on voulait qu'elle qu'elle continue à parler le français / et ceci plus encore / pour \*\*\* (le fils) que pour \*\*\* (la fille) / parce qu'il avait le l'exemple de sa sœur qui était plus / plus grande et qui qui parlait mieux l'anglais et qui parlait l'anglais avec les XX et cetera donc |-mm-| / **il a fallu les les les mettre à l'école ça a été la la raison pour laquelle nous avons mis euh dans les / une école francophone / |-mm-| sauf que / l'anglais est tellement dominant (rires de L) |-ah oui / mm-| / que même dans les écoles francophones la / une fois que la maîtresse avait le dos tourné ou le maître avait le dos tourné euh que les enfants étaient dans la cour d'école / on passait automatiquement à l'anglais tout ne se faisait plus qu'en anglais [Élise : 399-407]**

#### Exemple 134 : Régine

- 1 L l'école anglaise c'est juste mon fils qui a déclaré ça l'année dernière qu'**il voulait plus être dans une école française où on massacrait le français** / et c'est lui même qui a voulu aller en anglais et être comme les autres
- 2 L0 ah être comme les autres // oui oui / et ton mari il avait quelque chose à dire de particulier de la qualité du français qui est enseigné dans les écoles françaises
- 3 L ben lui il EST / professeur de français dans une école / comme ça / alors il dit pas le contraire / il dit que euh c'est du bon français mais euh ///
- 4 L0 est-ce que tu penses qu'il le pense / ou est-ce que c'est un discours qu'il doit tenir
- 5 L mouais / ben je sais plus
- 6 L0 tu sais plus

<sup>340</sup> Marc évoque une situation similaire dans deux établissements scolaires d'inspiration française à Montréal, ce qui confirme mes propres observations dans ces établissements.

- 7 L des fois je me pose la question / (*rires de L0*) // il dit y en a qui sont très bons **c'est sûr qu'y en a qui sont très bons mais la majorité n'est pas bonne // et de moins en moins parce que ils prennent de plus en plus d'enfants qui parlent pas français à la maison // c'est ça le problème**
- 8 L0 oui donc tu penses que dans les écoles / tu / t'étais en train de dire que dans les écoles françaises / ils prennent de plus en plus une population non francophone d'origine / et donc c'est quasiment euh / euh non plus des écoles d'immersion mais des écoles d'apprentissage
- 9 L si / **c'est des écoles d'immersion**
- 10 L0 ah c'est des écoles d'imm / ah c'est ça c'est ça / les écoles franc françaises ici sont devenues des écoles d'immersion
- 11 L ben oui / parce que: la plupart des enfants parlent pas français à la maison / |-mm-| / alors euh **ils ont appris du français dans une dans un autre pays ou ils / ils ont appris le français en immersion puis après ils se sont rabattus sur ces écoles-là / |-mm-| / mais la plupart ne parlent pas français à la maison / |-ah d'accord-| / je suis sûre de ça et puis euh / ça me ça me désole** [Régine : 691-713]

Comme Heller l'a montré au sujet des écoles franco-ontariennes de Toronto (Heller, 1994), Élise et Régine exposent deux caractéristiques linguistiques différentes de l'école franco-ontarienne. D'une part, l'hégémonie de l'anglais à Toronto y est tellement forte que les écoles ne sont plus à même d'offrir des lieux de vie extra-familiaux en français. D'autre part, le français qu'on y parle, de par la population qui fréquente ces écoles – ayant droits anglophones, immigrants francophones fortement exposés à l'anglais (Heller, 1994 : 140-141) – subit d'importantes déformations par rapport aux variétés de langues pratiquées et légitimées par les parents (le français de France pour Régine, le français du Québec pour son mari). Finalement, on peut supposer que ce décalage entre le bagage linguistico-culturel des parents et les pratiques langagières en construction de leurs enfants scolarisés dans les écoles franco-ontariennes ont favorisé une certaine insécurisation identitaire des parents, attendu que l'école ne paraissait plus capable de transmettre ce que eux-mêmes tentaient de préserver à la maison.

Un autre problème vient se greffer à celui de la langue et du bilinguisme. Les écoles franco-ontariennes, malgré leur ouverture pluriculturelle, sont souvent gérées par et composées de Canadiens francophones ou d'immigrants ayant opté pour une vie nouvelle à Toronto, avec les reconfigurations identitaires et la forte hétérogénéité que cela implique (Heller, 1994 : 150-162). Aussi, pour les Français qui ne se reconnaissent ni dans une histoire et une culture commune avec les francophones canadiens, ni dans une francophonie trop hétérogène pour garantir, d'après eux, le maintien de la langue française, ce point pose un problème épineux. C'est en cela que l'ouverture de l'Établissement Hexagone a représenté, malgré le sacrifice financier, le seul espace qui fût à même de contribuer à la reproduction de l'identité française. Le témoignage suivant de Mathieu est illustratif à plusieurs égards. À

partir de son expérience de parent d'une enfant scolarisée dans une école francophone publique torontoise, il montre la complexité du choix de scolarisation à Toronto :

#### Exemple 135 : Mathieu

alors voilà / Jeanne (*sa fille*) n'est pas une élève particulièrement brillante en sixième une élève moyenne / (...) quand donc **quand son institutrice m'a dit que vraiment c'était une élève brillante et tout j'ai commencée sérieusement à m'inquiéter quoi parce que** (*rires de L*) / **clairement elle était pas du tout / enfin poussée dans ses retranchements et elle était pas je dirais à la frontière de ses connaissances** |-oui oui-| elle était vraiment / elle refaisait des choses qu'elle avait déjà faites et cetera |-oui-| / euh en plus comme c'était euh ben le le le / **l'école francophone de Toronto c'est quand même très axé sur / le Québec hein / et donc y avait des moi je me rappelle très bien cette question de géographie sur l'Estrie bon moi l'Estrie: je savais pas où c'était** |-oui / oui oui-| **j'ai regardé partout dans les dictionnaires mais moi bon / puis ça nous plaisait pas du tout cette euh / disons ce ce /// importance donnée au Québec bon ça ça m'intéressait pas du tout ça me plaisait pas du tout** et en plus je trouvais que les programmes et par rapport à euh contrairement à venant du dans le secondaire contrairement mais en France j'avais quand même l'impression que: que la la vitesse était quand même beaucoup plus euh: / mesurée que les connaissances étaient quand même pas donc en fait j'étais pas du tout satisfait de cette solution // mais euh et donc la même année / euh **j'ai reçu un coup de téléphone donc du consulat / du consulat euh de France à Toronto qui m'a demandé si j'étais intéressé par la création à par la création d'un établissement français à Toronto donc je réponds « je suis très intéressé »** (*rires de L et de L0*) / **parce que justement j'étais pas du tout satisfait de de la scolar / du // de la scolarisation de Jeanne** puis j'avais pas tellement envie de la renvoyer en France non plus quoi |-oui oui oui-| / donc euh // donc voilà donc c'est un peu comme ça que ça s'est fait / donc après j'ai participé à la création de l'Établissement Hexagone pour ces raisons-là [Mathieu : 124-151]

Plusieurs points ressortent de ce témoignage. En premier lieu, comme dans la plupart des témoignages du corpus et ainsi que j'ai pu l'observer sur le terrain, deux visions de l'enseignement s'opposent ici. Bien qu'ils reconnaissent la nécessité d'une approche plus souple de l'enseignement que celui qu'ils ont reçu eux-mêmes, les parents français tolèrent difficilement qu'une didactique du bien-être et de l'estime de soi<sup>341</sup> se substitue à l'apprentissage de connaissances. D'autre part, beaucoup de parents, y compris les plus « intégrés », ne conçoivent pas une centration de l'enseignement culturel et historique sur un Canada français qui se résumerait essentiellement au Québec (c'est ce que dit Mathieu dans l'exemple 135), ce pour deux raisons qui vont d'ailleurs contribuer à la fois à l'ouverture de l'Établissement Hexagone et aux graves tensions qui vont en émailler le parcours initial. D'un côté, on retrouvait les partisans d'une école française chargée de reproduire une langue *et* une identité françaises, et de l'autre les gens soucieux de voir dans cet établissement une école

<sup>341</sup> Bien sûr, leur vision de l'enseignement tel qu'il se fait dans les écoles anglophones ou franco-torontoises est quelque peu réduite à cet aspect, certes important, de l'éducation au Canada. En réalité, ils reprochent aux écoles de ne pas « pousser » les enfants « dans leurs derniers retranchements », comme le dit Mathieu dans l'extrait 135. Ceux-ci représentent une perspective classique de l'éducation où l'enseignant est chargé de délivrer un enseignement fait de connaissances que les élèves doivent apprendre, reproduire et parfois transférer à d'autres situations d'apprentissage. D'où une valorisation des disciplines classiques (lettres, mathématiques, latin, histoire et géographie, etc.), des techniques de l'apprentissage par cœur et l'importance de l'évaluation par la note.



d'excellence qui, s'il veillait à un enseignement efficace du français, devait demeurer fortement intégré à la vie torontoise. Cependant, les fondateurs et les acteurs initiaux de l'Établissement Hexagone avaient mal anticipé que l'objectif fédérateur d'origine, l'homoglossisation d'un nouveau lieu d'apprentissage, allait difficilement légitimer la constitution conjointe d'une « homo-identification » de tous autour des valeurs culturelles françaises<sup>342</sup>.

### 5-3.2.3. Fonctionnement et tensions communautaires à l'école

L'intérêt que présente cette école pour une étude ethnographique des relations entre pratiques langagières et investissement dans la vie scolaire française à Toronto ne réside pas uniquement dans la réussite scolaire des élèves et dans le développement de la langue française. D'ailleurs, comme je l'ai dit ci-dessus, ces deux points sont probablement les deux seuls à avoir fait l'unanimité au sein de cette communauté scolaire et à avoir participé de l'homoglossisation de cet espace. Les pierres d'achoppement ont émergé essentiellement de la fragmentation (Labrie et Heller, 2003) de cette communauté scolaire, qui s'est inscrite dans la tension entre vision ethnicisante et désethnicisée de cet espace : l'Établissement Hexagone était-il, oui ou non, une école française ?

En effet, il existait depuis longtemps – et il existe toujours – en banlieue torontoise une autre école privée de langue et d'inspiration françaises, le Lycée International Francophone de l'Ontario (LIFO). Cette école privée, fondée dans les années soixante par un Français et partiellement reconnue par le ministère français de l'éducation, se caractérise par des frais de scolarité assez élevés, par une population scolaire variée et aisée, ainsi que par la présence de professeurs originaires de France, mais restés à Toronto pour diverses raisons ; Marc, Odette, Lionel sont dans ce cas, ainsi que Pascal qui a rapidement quitté l'enseignement après son immigration à Toronto. Le coût élevé des frais de scolarité peut, pour les familles françaises, être atténué par l'obtention de bourses pour les années d'études reconnues par la France.

Aussi, la fondation de l'Établissement Hexagone créait une situation de concurrence dans laquelle le LIFO risquait de perdre un certain nombre d'élèves, mais surtout son attaché symbolique à la France. Dans un premier temps, l'Établissement Hexagone n'a que très peu rogné sur les effectifs du LIFO, mais, condition *sine qua non* de sa viabilité future, lui a

---

<sup>342</sup> Ainsi, la critique de Mathieu sur l'histoire et la géographie de l'Estrie s'est vite retournée contre la vision homo-identificatrice de l'Établissement Hexagone : s'il n'y avait pas de raisons pour des parents français d'étudier l'histoire et la géographie québécoises, y avait-il davantage de légitimité, aux yeux des parents canadiens – francophones comme anglophones – à suivre des cours sur le rôle des Conseillers généraux dans les institutions de la République française, ou le développement de l'industrie de la pêche sur les côtes bretonnes ?

subtilisé la reconnaissance pédagogique officielle de la France<sup>343</sup>. Après quelques mois de mise en place et de recherche d'un(e) principal(e), l'Établissement Hexagone a ouvert ses portes avec une cinquantaine d'élèves âgés de 11 à 13 ans. Aussi la composition humaine de l'école changeait-elle soudain radicalement. De quelques administrateurs derrière les bureaux consulaires français de Toronto et à l'agence ministérielle chargée de l'enseignement français au Ministère français des Affaires Étrangères, la gestion devenait tributaire des actes et de l'implication de quatre autres composantes humaines : le personnel administrateur de l'école, les enseignants, les enfants et les parents d'élèves. À partir de l'ouverture, l'école suit des phases que l'on peut résumer dans la chronologie organisationnelle suivantes :

**Tableau 31 : Chronologie de l'Établissement Hexagone durant ses deux premières années**

<p><b><u>Année 0</u></b>  <b>a)</b> Avril à août : mise en place de la structure et des programmes de l'Établissement Hexagone.</p> <p><b><u>Année 1</u></b>  <b>b)</b> Septembre à décembre : première rentrée scolaire, suivie de la première crise au Comité administrateur et à la direction ; démission du principal ; tentative avortée de mise en place d'une direction multicéphale et collégiale, avec contrôle du Comité administrateur.  <b>c)</b> Janvier à août : prise en main par l'équipe enseignante, avalisée par les autorités consulaires françaises à Toronto. Un directeur et un adjoint sont nommés parmi les enseignants.</p> <p><b><u>Année 2</u></b>  <b>d)</b> Septembre à décembre : un nouveau principal, enseignant d'origine, est envoyé de Paris. Il garde une charge d'enseignement. Un nouveau Comité administrateur est nommé.  <b>e)</b> Janvier à juin : deuxième crise, opposant trois parties : le directeur, les enseignants, le Comité administrateur. Les parents, restés pour l'instant à l'écart, sont mis au courant par leurs représentants administrateurs. Différentes prises de position ont lieu, soit en faveur du Comité administrateur, soit en faveur des enseignants. Le directeur part en juillet et est remplacé en septembre par un directeur venu lui aussi de France, mais véritable principal de son état et pas seulement enseignant chargé d'une mission de direction<sup>344</sup>.</p>
---

*A priori*, rien n'explique mieux les tensions de cette école que les intérêts personnels. Pour les trois directeurs évincés, les coupables sont les enseignants, guidés dans leur quête de pouvoir et de contrôle sur les opérations pédagogiques. Pour les enseignants, les directeurs et la plupart des membres des Comités administrateurs ne se soucient guère que du profit de

<sup>343</sup> C'est-à-dire l'accréditation, reconnaissance officielle du ministère français de l'éducation, de ses programmes et l'autorisation d'organiser les examens français : le Brevet des collèges (pour les élèves de 15 ans) et le baccalauréat pour les élèves en fin de scolarité secondaire.

<sup>344</sup> À ce stade, mon observation s'arrête, mais mes contacts ultérieurs m'ont appris qu'une nouvelle crise a eu lieu et que le nouveau principal a lui aussi été remercié. De nos jours, dix ans plus tard, l'Établissement Hexagone fonctionne normalement, ayant semble-t-il pris non seulement une vitesse de croisière en termes financiers et pédagogique, mais aussi la mesure des compromis nécessaires pour faire fonctionner ce projet d'origine française qui prend, dans une ville aussi multiculturelle que Toronto, des allures transnationales (Hannerz, 1996). Ceux qui adhèrent à ce projet aiment à croire et à affirmer que cette éducation permet une plus grande ouverture sur le monde. Toutefois, comme on le voit, tous les acteurs n'avaient pas la même vision du projet et certains n'y voyaient que la reproduction d'un système franco-français.

l'école et certains professeurs, surtout ceux formés « à l'école française », voit d'un mauvais œil les vellétés élitistes de certains administrateurs ainsi que leur réticences à accorder des salaires et des avantages sociaux compétitifs dans un souci de limiter les dépenses budgétaires à ce stade de l'existence de l'école. Toutefois, il faut aller plus loin dans l'analyse et, selon moi, la relier à des constructions divergentes de la réalité dans les processus sociaux, qui sont aussi migratoires pour certains protagonistes, tant de la part des administrateurs que des enseignants que des parents d'élèves. Les études du rôle de chaque groupe d'acteurs serviront à éclairer mon hypothèse.

#### *Le point de vue de l'autorité de tutelle*

La France, *via* ses autorités consulaires, est partie prenante dans la création de cette école. Elle est appuyée, mais aussi conseillée, par deux représentants élus au Conseil supérieur des Français de l'étranger, qui sont eux-mêmes des résidents immigrants de Toronto, en l'occurrence de longue date. Pour les autorités françaises, l'Établissement Hexagone est un établissement français, qui fonctionne certes selon les lois ontariennes mais qui est épaulé financièrement et pédagogiquement par le Ministère français de l'Éducation. À ce titre, deux professeurs et les directeurs sont envoyés par Paris et allègent donc considérablement les dépenses salariales de l'établissement. Néanmoins, dans les faits, ce qui contribue financièrement à son fonctionnement entraîne aussi en partie sa déstabilisation au niveau de l'équilibre des pouvoirs.

#### *Les enseignants : surmonter les divisions*

En effet, la participation d'enseignants venus de France est avantageuse et problématique à plusieurs titres et pour différentes personnes. Avantageuse pour tous parce que la masse salariale concernée, leurs bénéfices sociaux et leur couverture médicale sont pris intégralement en charge par le gouvernement français. En dépit de ces avantages financiers, cette présence crée des tensions. D'abord, alors que les autres enseignants négocient leurs échelons salariaux et leurs avantages sociaux, les « expatriés » envoyés de France reçoivent des revenus supérieurs à leurs collègues. Cependant, dans une ville comme Toronto où le niveau de vie est élevé et, de ce fait, les salaires des enseignants recrutés localement aussi, le problème n'est pas tant là que dans une conception différente de la société dans laquelle ils évoluent et de la pédagogie qu'ils souhaitent mettre en place. Les professeurs recrutés localement sont des Canadiens ou des Français immigrants (parfois naturalisés canadiens) qui perçoivent leurs collègues « expatriés » de passage comme peu en phase avec la culture, les coutumes, en somme les pratiques sociales et pédagogiques locales.

Le problème se pose aussi dans d'autres lieux, comme je l'ai montré au travers des discours de Donatien et de Sabine : nous avons là de nouveau la double communauté dont je parlais plus haut (*cf.* section 4-4.2.3) et mes observations dans un milieu similaire à Montréal sont encore plus nettes à ce sujet, corroborant les propos de nombreux interviewés sur les Français qui critiquent le Québec<sup>345</sup>. Toutefois, dans le cas de l'Établissement Hexagone, par un jeu d'alliances qui sert notamment à contourner les risques d'une division, les enseignants se construisent des ennemis communs, les directeurs envoyés de France et certains membres du Comité administrateur.

### *Les Comités administrateurs, ou les crises du pouvoir*

Dans la première année, lors de la démission du premier directeur après quelques mois de crise, certains membres du Comité manœuvrent pour placer une direction collégiale à sept têtes (membres du CA) en janvier 1996. Ce mode de fonctionnement est refusé par les enseignants, les représentants des Français de l'étranger et en dernier lieu par les autorités consulaires, qui, en bons gestionnaires de la diplomatie, essaient de « limiter les dégâts ».

Au début de la deuxième année, lors de l'arrivée d'un nouveau directeur et après la période d'intérim assurée par les enseignants, le fonctionnement redevient provisoirement classique. Toutefois, de nombreuses tensions de pouvoirs et d'orientations surviennent, notamment la défaite électorale de certaines personnalités du Comité administrateur. Ces personnalités avaient un rôle non négligeable : outre leur forte personnalité et leur insistance sur la création d'une école d'élite, au sens pédagogique comme au sens financier du terme, elles avaient l'appui d'un noyau de Canadiens francophones qui siégeaient avec eux au Comité. Sans ces derniers, ce noyau francophone canadien de l'Établissement Hexagone se trouvait neutralisé et les prises de position franco-françaises, certes parfois divergentes entre elles, reprenaient le dessus.

Rapidement, pour des raisons que je n'ai pas la place de développer ici, une grave crise oppose le nouveau directeur à l'équipe enseignante et les scissions au sein du Comité administrateur se multiplient, opposant Français de France et Français immigrés. Les enseignants, qui disposent de deux sièges au Comité, font entendre le désaccord de l'équipe enseignante avec le directeur. Il est à noter que la mission administrative de ces deux professeurs se trouve grandement renforcée par leur origine ethnoculturelle et leur statut professionnel. En effet, d'une part, l'un est canadien anglophone (mais parle un très bon français), alors que l'autre est français immigré au Canada ; d'autre part, ils sont tous les deux

---

<sup>345</sup> Voir par exemple les interviews de Denis et Donatien.

professeurs d'anglais, cette langue étant considérée avec le français comme une priorité absolue par les parents, quelle que soit leur origine. L'un enseigne l'anglais langue maternelle et l'autre est chargé de l'enseignement de l'anglais langue seconde et étrangère. Cela signifie que ces professeurs ont un contact privilégié avec l'ensemble des populations estudiantine et parentale de l'école. Du fait de leur capacité à communiquer et des « biens » qu'ils ont en leur possession sur ce marché où circulent un grand nombre de discours contradictoires, et en vertu de leur importance dans l'équipe pédagogique, ils inspirent la confiance de leurs collègues et des parents. Rapidement, le directeur s'aliène irrémédiablement les membres du Comité administrateur et surtout une bonne proportion de parents devenus actifs et influents à l'association des parents d'élèves.

En définitive, on comprend ici que les tensions entre les acteurs de cet établissement secondaire et les nombreuses pressions subies en même temps qu'exercées par ceux qui ont eu à divers moments les rênes de cette affaire se sont construites autour d'une dynamique de légitimation/dé légitimation des compétences liées à des actes spécifiques, mais aussi à des statuts sociaux et migratoires, donc aussi culturels. Une communauté scolaire est aussi composée de décideurs. Or, dans la plupart des cas, les décideurs s'entendent sur la méthodologie apte à apporter le maximum de bénéfices à ce que l'on entreprend. Dans le cas présent, un véritable hiatus philosophique a séparé les visions des acteurs sociaux impliqués dans la fondation de l'école.

L'aspect intéressant de cette gestion du conflit est son rapport à la question linguistique. Tout le monde s'accordait pour dire que le français et l'anglais étaient les éléments moteurs de l'école ; je n'ai en effet constaté de conflits linguistiques entre le français et l'anglais, ni même entre le français standard de France et le français canadien<sup>346</sup>. D'autre part, la question de la langue ne pouvait créer de conflits au sein du premier Comité administrateur (année 1), car aucun anglophone n'y figurait et parce que les familles anglophones étaient à la recherche d'une éducation réputée, à tort ou à raison, pour sa rigueur et son ouverture internationale.

Finalement, ce n'est donc pas la question linguistique à proprement parler qui a été la cause du conflit, attendu que celui-ci n'a déchiré que les composantes de la francophonie locale. Étrangement, il semblerait même que l'arrivée d'anglophones dans le jeu se soit

---

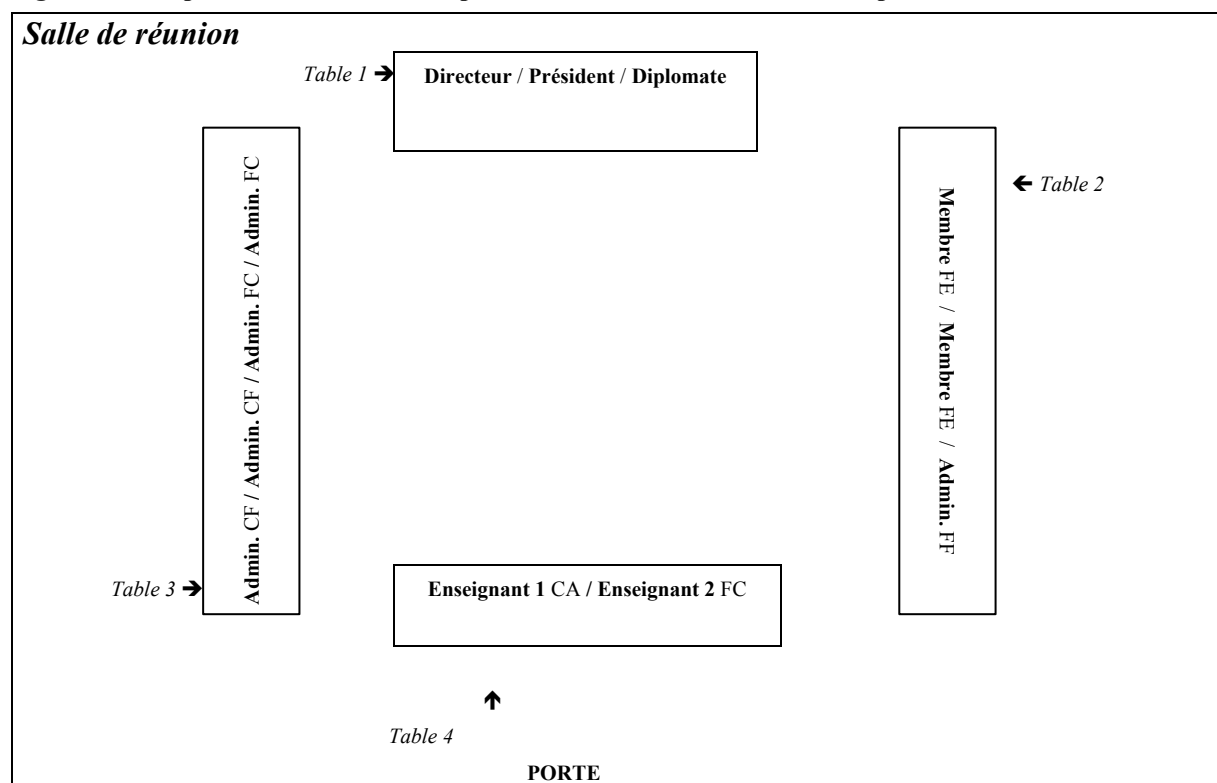
<sup>346</sup> Dans d'autres contextes d'observation, j'ai pu constater l'inverse à Montréal. Dans les établissements français de cette ville, la pratique de dévalorisation du français québécois, courante parmi les enseignants français en classe et en dehors de la classe, ainsi que parmi les élèves durant les cours, a un effet double sur les jeunes Québécois dont c'est la variante habituelle : en cours, ils parlent français « de France » et, comme ils se trouvent en situation d'insécurité linguistique, ils convergent souvent vers l'anglais dans les couloirs ou dans les lieux scolaires non « gérés » par un représentant de la norme (couloirs, cours et salles de récréation, gymnases...). Cf. le témoignage similaire de Marc, l. 268-270.

traduite par un aplanissement des tensions, comme si la communauté, s’ouvrant sur l’extérieur – illusion d’optique, puisque ces parents et les autres acteurs anglophones étaient déjà là au moment des précédents conflits – se devaient de trouver un *modus français* viable pour la suite de la courte vie de l’établissement. L’origine ethnoculturelle et statutaire (immigré, expatrié) transparaît clairement dans les prises de position idéologiques de chacun des protagonistes des Comités directeurs.

### 5-3.2.4. Gestion des interactions et prises de position par la distribution spatiale

Comme l’a montré Monica Heller à propos d’autres lieux scolaires franco-ontariens (Heller, 1999a), la division spatiale des espaces où se retrouvent les acteurs sociaux est révélatrice de leur implication et de leur positionnement idéologique. Dans la salle où avaient lieu les réunions du Comité administrateur au début de la deuxième année, les membres étaient, de leur propre chef mais aussi par un jeu d’alliance, installés de la façon suivante :

Figure 5 : Composition et distribution spatiale du Comité administrateur, septembre-décembre, année 2



Cette distribution<sup>347</sup> ne s’est pas constituée sur des bases ethniques, comme pourrait *a priori* le laisser supposer ce schéma, mais plutôt sur des bases d’alliances qui ont pris forme conjointement à la construction d’une réalité liée à des schémas ethnoculturels et

<sup>347</sup> **Légende** du schéma : admin. = administrateur ; membre FE = membre du Conseil supérieur des Français de l’étranger ; CF = Canadien francophone « de souche » ; FC = Français immigré au Canada ; FF = Français de France, non immigré ; CA = Canadien anglophone.

socioculturels. En effet, la distribution originelle visait en partie à respecter aussi bien l'« ordre naturel » de la bienséance que la diplomatie et les relations hiérarchiques de pouvoir.

Assis à la table 1, les trois décideurs « fondamentaux » géraient les débats, proposant les sujets de discussion à partir d'un ordre du jour qu'ils avaient eux-mêmes composé et distribuant de ce fait la parole. Le diplomate, représentant de la France dans cette enceinte, était aussi le garant d'une continuité hexagonale de l'établissement ; le président du Comité administrateur occupait le siège dévolu à un responsable, celui de mener les débats et de mettre en avant sa responsabilité. Le directeur de l'établissement avait pour rôle de présenter la situation financière, administrative et pédagogique de l'école, ainsi que de répondre aux questions de tous. De par les responsabilités qu'il exerçait, il était normal qu'il se trouve lui aussi à la table des « chefs ».

La table 2 était constituée, pour ainsi dire, de représentants de la France, qu'ils soient identifiés comme tels officiellement ou non : il y avait deux élus du Conseil des Français de l'étranger ainsi qu'un industriel français, expatrié administratif, modérément intéressé par les affaires canadiennes ou par les questions de maintien identitaire. De ce fait, la table 2 se retrouvait tout à fait dans les propos du diplomate et du directeur, du moins dans les premiers temps.

La table 3, située spatialement en face de la table 2, lui était aussi opposée sur le plan idéologique. Les administrateurs qui s'y retrouvaient avaient – involontairement sans doute, mais symboliquement – fait le choix de se regrouper autour d'une vision radicalement différente de leurs co-administrateurs d'en face. Pour eux, l'Établissement Hexagone devrait devenir une école d'élite, semblable aux meilleures écoles anglophones de l'agglomération torontoise. L'intérêt était pour eux avant tout celui des enfants et ils n'avaient que peu à faire des revendications salariales des enseignants et du développement de la francophonie torontoise. Quand ils étaient Français d'origine, ils faisaient en général plutôt partie du groupe des « assimilés » et leurs conjoints étaient souvent anglophones. Il s'agissait donc pour eux de perpétuer une vision instrumentale et très peu communautaire du développement de l'école.

Pour finir, deux enseignants furent invités à siéger au sein du comité administrateur, malgré l'avis mitigé du diplomate – qui avait peut-être anticipé le risque de conflits – et contre l'avis des administrateurs de la table 3. Si leur rôle était de défendre leurs intérêts financiers et professionnels au sein de l'école, leur fonction ne se limitait pas à cela. Ils faisaient aussi entrer le pédagogique dans une enceinte normalement uniquement dévolue à l'administratif, dans un mouvement quelque peu contradictoire ; en effet, une autre instance décisionnelle uniquement pédagogique existait dans le fonctionnement de l'Établissement Hexagone, mais

son rôle avait été éclipsé par les fonctions multi-décisionnelles et hégémoniques que le Conseil administrateur s'était arrogées. Le résultat était donc que des enseignants faisaient resurgir les problèmes pédagogiques au Comité administrateur tout en militant pour le rétablissement du comité pédagogique, entérinant de ce fait la situation qu'ils avaient eux-mêmes identifiée comme une anomalie inacceptable. On remarquera la position spatiale prétendument neutre des enseignants (ils sont comme la table 1, au milieu) et quelque peu extérieure : ils sont près de la porte, à peine entrés et poussés à sortir...

Toute cette symbolique spatiale n'est pas anodine. La proximité ou la distance physique équivalait souvent à une position idéologique ; se trouver aux côtés de quelqu'un qui parlait signifiait souvent entériner ses propos. D'autre part, le positionnement spatial correspondait souvent à un positionnement identitaire, dans la mesure où les Canadiens francophones et les Français assimilés<sup>348</sup> ou intégrés, partisans d'une école francophone d'élite à Toronto, faisaient face – et parfois front – aux Français « non assimilés » qui militaient de leur côté pour une école davantage française que francophone, donc moins inscrite dans la société torontoise.

Parallèlement à la symbolique spatiale, il convient aussi de dire quelques mots des interactions en elles-mêmes. Les réunions débutaient en suivant un rythme imprimé par l'ordre du jour. Rapidement, les dissensions bouscullaient ce dernier et les tours de parole perdaient l'ordonnement classique « exposé - motion proposée - motion soutenue - motion approuvée ». Comme Gumperz (1982) et d'autres anthropologues l'ont montré, les réflexes sociolinguistiques propres aux différentes cultures<sup>349</sup> ressortaient de façon assez forte. D'abord, les Français de France et les Canadiens n'ont pas les mêmes réflexes interactionnels, notamment en ce qui concerne l'organisation des tours de paroles (Kerbrat-Orecchioni, 1990) et il était souvent difficile de distribuer la parole sans choquer les uns ou irriter les autres. Ainsi, les tensions venaient aussi du fait que chacun « se servait » dans le débat, les Français interrompant fréquemment les Canadiens. Cette façon de prendre la parole fut souvent ressentie comme une prise de pouvoir par la force et non comme l'exercice d'un équilibre démocratique en lequel les Canadiens francophones du Comité administrateur avaient mis leur

---

<sup>348</sup> « Assimilés » fait référence aux acteurs sociaux d'origine française, mais dont le parcours migratoire a abouti à une forte intégration à la société torontoise anglophone, du fait de divers facteurs tels que le succès économique et une vie familiale dominée par l'anglais. Ils avaient malgré tout le souci de développer l'éducation et la langue françaises de leurs enfants (parfois davantage la deuxième que la première), essentiellement pour des raisons de réussite de ces derniers dans les meilleures universités canadiennes ou américaines.

<sup>349</sup> Ici, il s'agissait à la fois des cultures ethnoculturelles (Français de France, Canadiens, immigrants aux identités mixtes...) et les cultures liées à l'appartenance socioprofessionnelle (diplomates, enseignants, chefs d'entreprise, gens d'affaires, etc.).



confiance, mais rapidement retiré en constatant le déséquilibre naissant des pouvoirs au sein du Comité<sup>350</sup>.

L'autre difficulté de fonctionnement pouvait paraître moins visible, mais il convient de l'identifier comme un facteur de divergence entre les groupes. Les Canadiens et de façon encore plus complexe, les Français expatriés ainsi que ceux qui avaient immigré ne s'exprimaient pas de la même façon et dans une langue homogène (français standard pour les uns, français canadien pour les seconds et diverses formes de parler bilingue pour les troisièmes). Les formes semblaient avoir un effet non négligeable sur les débats, les Canadiens et les Français assimilés, pour diverses raisons, ne possédant pas une langue légitimée dans ce lieu précis où avaient lieu les interactions. En d'autres termes, les arguments de ceux qui ne manipulaient pas la langue légitime pouvaient difficilement, comme Bourdieu (1982) l'a montré, faire valoir le poids de leurs arguments sur le marché décisionnel de l'établissement. Pour les locuteurs dont la langue française paraissait subir les assauts de l'anglais, la situation pouvait mener à un repli et à une crainte liée à l'insécurité linguistique.

Ceci expliquant cela, on comprend à présent en quoi la migration, les pratiques langagières et les prises de positions identitaires sont reliées : le parler bilingue étant le reflet d'une convergence vers la langue et la culture anglo-canadienne, on peut expliquer la genèse de certaines tendances à se rapprocher d'une idéologie éducative canadienne. Pour nombre de ces Français immigrés et souvent définitivement installés, l'Établissement Hexagone ne pouvait se contenter d'être l'équivalent médiocre de leur propre scolarité. De surcroît, la migration étant perçue par ces mêmes personnes comme un enrichissement, une acculturation, au sens réel d'« ad-culturation » défini plus haut (Cuhe, 2004), la scolarité de leur enfants se devaient de restituer cette double dynamique du retour aux sources<sup>351</sup> et de l'accroissement de compétences culturelles. Dans ce lieu construit, pour les francophones, sur le principe d'homoglossisation des pratiques langagières quotidiennes, des conflits essentiellement identitaires ont marqué la naissance de l'école, ce qui démontre une fois de plus que la langue française, si elle est bien sûr fédératrice par les interactions et les rencontres qu'elle permet, ne réussit pas à elle seule à opérer un rassemblement de nature identitaire. Au contraire, elle crée souvent des effets de distanciation que l'on retrouve très nettement dans les représentations qui émanent des discours des interviewés, comme le chapitre suivant le montrera.

---

<sup>350</sup> M. Heller signale un cas similaire, mais plus ancien, de dysfonctionnement interactionnel dans les instances dirigeantes d'une université québécoise (Heller, communication personnelle).

<sup>351</sup> Comme le disait Marcel, aux l. 242-243 de l'interview (cf. aussi ex. 132, tour de parole 4) : « maintenant on pense retourner en France donc euh |-ah oui-| c'est une raison euh / pour pouvoir / retourner à ses sources ».

Il semble donc, pour finir, que le contact et l'interaction des divers acteurs sociaux francophones qui contribuent au fonctionnement des espaces localisés de cette francophonie suscitent des enjeux qui dépassent largement le linguistique. Outre des questions classiques de divergences politiques, des idéologies différentes de la construction du multiculturalisme franco-torontois se faisaient sentir à l'Établissement Hexagone et s'entendaient dans les interviews. La création de cette école s'est d'ailleurs inspirée d'une tolérance fragilisée face aux dangers que fait courir cette pluriculturalité sur la reproduction de la langue – et évidemment, pour certains, de l'identité – de France. Bien entendu, la question de l'accès au marché de l'emploi *via* sa communauté d'origine (*cf.* Paul, Richard, Félicien, Charlotte) ne peut être éludée, pas plus que celle de la prise de pouvoir et du contrôle d'une communauté qui tentait de se « localiser ». Ainsi, pour certaines des personnes observées, notamment au Comité administrateur de l'Établissement Hexagone, il s'agissait « d'appartenir à une communauté et d'y grimper le plus vite possible (...) pour faire partie de cette poignée d'élus », comme le disait Paul dans l'extrait 107 (l. 262-263 de l'interview).

#### **5-4. SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS**

Ce chapitre s'est donné pour mission de poursuivre la démonstration du lien entre parcours migratoire et pratiques langagières à partir des concepts d'espaces et de territorialisation de l'utilisation des langues. Mon travail de terrain m'a permis pour l'essentiel d'examiner les pratiques linguistiques déclarées des familles au foyer et à l'école. Au sein des foyers des familles migrantes, on retrouve des pratiques interactionnelles qui prennent la forme de schémas de gestion de la pluralité linguistique, à la suite de sortes de politiques linguistiques familiales implicites ou explicites. D'abord, la composition de la famille joue un rôle non négligeable. La reproduction des schémas parentaux n'est pas garantie quand les parents ne sont pas tous les deux francophones (*cf.* Félicien, Luc, Gérard) et beaucoup de parents français dans ce cas doivent mettre en place des stratégies (ou une planification dans le cas d'enfants à naître) d'interactions bilingues – comme celle de la loi dite « de Grammont » – et de scolarisation permettant à l'enfant de développer un bilinguisme valorisé dans la société canadienne.

On a cependant vu aussi que les parents de la même origine, française en l'occurrence, doivent aussi veiller à la survie de la langue d'origine, car les politiques de « laissez-faire » donnent souvent lieu à une forte convergence vers la langue dominante (*cf.* ce qu'en disent Daniel et Élise dans les extraits 129 et 130). Dans ce cas-là, un phénomène s'ajoutent à celui

de la langue : que signifie pour les familles françaises la transmission de la langue d'origine ? Ce qui est ressorti de l'examen de cette question est surtout un faisceau de positionnements hétérogènes, un continuum allant de l'ethnocentrisme français au développement d'une culture de la diversité. D'un côté, de façon plutôt attendue, j'ai montré que pour certains parents français installés à Toronto, la transmission de la langue française allait de pair avec celle de l'identité d'origine, « des sources » (Maya, Marcel). Parallèlement, la priorité donnée à la langue et à la transmission d'une culture d'origine n'efface jamais les référents culturels et linguistiques canadiens et on retrouve bel et bien dans ces familles les traces de leur migration. En effet, quels que soient du reste leur niveau d'éducation, les parents valorisent fortement la maîtrise des répertoires linguistiques et des valeurs culturelles de la société d'accueil, à savoir, pour Toronto, la pratique de l'anglais et l'ouverture à un certain multiculturalisme, ainsi que la capitalisation de ces deux atouts au Canada, mais aussi en France en cas de retour.

La situation torontoise a ceci de passionnant qu'elle propose un troisième cas de figure minoritaire, celui des couples de langue française mais d'origines différentes. Dans leur cas, j'ai montré que la lutte pour une transmission linguistique se substituait à celle de la reproduction ethnoculturelle (cf. Lionel, Marc, Odette, etc.), car la langue représente le terrain soi-disant neutre sur lequel les parents construisent les bases d'une construction identitaire et d'une éducation désethnicisées à Toronto. On a vu les difficultés, les négociations et les compromis que cela entraînait dans certaines familles (Mathieu, Paul), surtout à une époque où l'offre éducative torontoise est des plus variées et qu'un établissement français, l'Établissement Hexagone, s'est implanté au centre de cette ville multiculturelle.

En un sens, les divergences de vue de certains parents sur le bien-fondé de scolariser leurs enfants à l'Établissement Hexagone sont le miroir familial des dissensions internes à cette école, cet espace assumant d'abord le rôle de lieu d'éducation des enfants, ensuite celui de lieu de travail et d'investissement de certains acteurs français de la communauté éducative et, pour finir, celui de catalyseur géographique d'une communauté se cherchant un lieu de re-territorialisation. Encore une fois, des versions tout à fait divergente de la francité française ont émergé ici : les partisans d'un lieu d'excellence pédagogique francophone s'opposaient à ceux qui voyaient dans cette école la continuité d'une éducation à la française, alors que d'autres parents français entretenaient l'espoir de sortir à la fois des schémas hexagonaux qu'ils avaient vécus avec plus ou moins de succès et d'un système éducatif franco-ontarien donnant à leur avis trop de place à la personnalité de l'enfant et pas assez d'importance à l'acquisition de connaissances.

Les dysfonctionnements initiaux de l'Établissement Hexagone ont parfaitement illustré la problématique de cette thèse : les pratiques langagières, à la fois linguistiques, sociales et culturelles, d'individus migrants sont influencées de façon significative par leur parcours migratoires. Or, les « expatriés administratifs » auxquelles s'opposaient les Canadiens et les Français transplantés ne sont pas engagés dans une trajectoire migratoire et sont souvent envoyés sans même avoir choisi le pays dans lequel ils effectueront leur séjour.

Certes, les positionnements sont liés à des questions de statuts, migratoires ou sociaux, mais il ne faut observer la situation de façon naïve : les conflits sont aussi empreints de velléités politiques et idéologiques génératrices de prises de contrôle et de domination au sein de la communauté. Comme le disait Paul (ex. 107), les possibilités de réussite et de succès de chaque acteur social dans sa communauté se trouvent augmentées dans la situation migratoire, pour des raisons évidentes de démographie. Ceux qui, parmi les immigrants, ont fait le choix d'assumer des positions de pouvoir au sein de cette communauté ont produit des effets doubles et contradictoires : tout en créant les conditions d'un regroupement des Français de Toronto dans un espace qu'on s'imaginait refléter la re-territorialisation de cette migration dispersée, ils ont conjointement, par leurs prises de contrôle que tous les autres acteurs impliqués – il n'y avait pas que des Français parmi ceux-ci – ne légitimaient pas, contribué à territorialiser une fragmentation qui existait *de facto* parmi les Français installés à Toronto. Il s'agissait sans doute du prix à payer pour que tous les acteurs sociaux présents dans cet espace, Français, francophones du Canada, francophones d'ailleurs, anglophones, puissent exprimer leurs opinions et leurs oppositions et que le *modus vivendi* actuel puisse prendre forme.

## CHAPITRE 6

### LANGUE ET DISCOURS SUR LA LANGUE, OU LA CONSTRUCTION DISCURSIVE DES IDENTITÉS

#### 6-1. INTRODUCTION

Ce chapitre a pour objectif de montrer que les représentations de la réalité linguistique torontoise telle qu'elle est perçue par un groupe de migrants quelque peu hétérogène amènent ces locuteurs à envisager cette réalité autour d'un imaginaire linguistique (Houdebine, 1993 ; 1997)<sup>352</sup> qu'ils se construisent en migration et qui constitue simultanément un de leurs positionnements identitaires essentiels. Comme je l'ai étudié dans les chapitres précédents, c'est en effet autour de questions langagières que se concentrent les actes identitaires quotidiens de ces informateurs – interviewés et observés – et dans leur façon de s'approprier un patrimoine linguistique qui vient se superposer à celui qu'ils possèdent déjà. Ces phénomènes de superposition culturelle – en partie analysés dans le chapitre 4 au sujet de l'intégration d'Yvonne et de Denis à la société québécoise – se retrouvent bien entendu à Toronto, mégapole unique en son genre si l'on considère que le français y a un statut minoritaire, mais légitime *de jure*<sup>353</sup> et *de facto*, du fait de l'importance et de la valorisation données par bon nombre de Torontois aux compétences bilingues sur les marchés ontarien et canadien<sup>354</sup>.

Il y a ici une distinction de taille avec beaucoup d'autres situations de migration : l'expatriation française à Toronto, comme dans de nombreux cas dans le monde (Vivien et Raunet, 1997), est une migration de classe moyenne (à supérieure). Cela signifie que l'on n'a affaire ni à une immigration économique (au sens d'une mobilité sud-nord marquée par un fort contraste de richesse), ni à une immigration politique (qui aurait pour origine la fuite d'un

---

<sup>352</sup> Pour A.-M. Houdebine, étudier l'imaginaire linguistique consiste à mettre en relation les normes qui le composent pour l'essentiel, c'est-à-dire les normes subjectives des locuteurs (valorisation, dépréciation, minoration, stigmatisation) et les normes objectives (statistiques et systémiques) « afin de dégager la rétroaction des imaginaires sur les usages et les systèmes » (Houdebine, 1997 : 165-166).

<sup>353</sup> D'après la *Loi de 1986 sur les services en français* en Ontario et en vertu du fait que Toronto fait partie des municipalités « désignées bilingues » (cf. chapitre 1).

<sup>354</sup> À ceci près que j'ai déjà signalé que la valorisation du bilinguisme sur le marché économique torontois peut ne pas être partagée par tous, comme l'expriment Luc (ex. 76) et Mathieu (ex. 77) dans la section 4-4.4.1. On peut en tous cas mettre en avant la valeur symbolique de cette compétence, qui fait de celui qui y a accès un bilingue idéal et une sorte de citoyen idéal au Canada, comme en témoignent certaines références des interviewés au bilinguisme de l'ancien Premier ministre canadien Pierre E. Trudeau (Mathieu, l. 640-650 ; Pascal, l. 544 ; Patrice, l. 450-500)

régime autoritaire), ni à une implantation de type colonial ou post-colonial, comme on en trouve des exemples en Afrique ou dans les DOM TOM<sup>355</sup>. Cela signifie que ces nouveaux arrivants ont rapidement accès aux ressources, ce sans l'aide particulière d'un réseau local d'entraide communautaire<sup>356</sup> et qu'en cas contraire, ils ont souvent la possibilité soit de rentrer « au pays », soit de re-migrer dans une autre partie du monde (au Québec, aux États-Unis, en Australie, etc.).

Ces configurations sociologiques et économiques confèrent donc à la migration française à Toronto une caractéristique particulière sur le plan linguistique : les ressortissants de France sont les possesseurs, voire les dépositaires d'une variété valorisée et légitimée – du moins aux yeux de la population anglophone locale – d'une langue elle-même minoritaire, mais ayant une valeur symbolique très importante, si on la compare par exemple aux autres « langues ethniques » de la ville. La problématique est donc ici la suivante : dans quelle mesure la langue française permet-elle à ces immigrants de se positionner sur le plan identitaire face à la langue dominante et face aux autres locuteurs de cette langue minoritaire ?

Ce chapitre s'ouvre sur la langue en tant qu'objet d'un discours représentationnel de nature métalinguistique, c'est-à-dire une série d'actes langagier par lesquels un locuteur prend le lecte qu'il utilise comme objet de description et d'analyse (Jakobson, 1963 ; Dubois *et al.*, 1973 : 317). Dans ces discours qui prennent la langue comme objet, se font jour des phénomènes de sécurisation et d'insécurisation linguistiques qui reflètent des processus de positionnements identitaires oscillant entre la distanciation affirmée avec l'« autre francophonie » (la canadienne, pour l'essentiel) et la convergence vers l'une ou l'autre des communautés d'accueil<sup>357</sup>. Les recherches sur l'insécurité linguistique, notamment celles de M. Francard, ont mis en relief à quel point ce concept était lié à la question des représentations et de la conscience normative (Francard, 1993a ; 1993b ; 1997b).

Partant de cette perspective représentationnelle et l'ancrant dans une approche méthodologique ethnographique de l'analyse des rapports sociaux, il conviendra de montrer qu'ici aussi, la dynamique de l'effet réciproque qu'exercent les processus de migration sur les pratiques langagières – et inversement – fonctionne et explique un certain nombre d'attitudes

---

<sup>355</sup> Conscient du caractère quelque peu polémique de cette comparaison, j'avancerai cependant que la mobilité française « hexagonale » dans les territoires (TOM) ou les départements d'outre-mer (DOM) a un caractère colonial dans la mesure où une population exogène européenne vient « se joindre » à une population autochtone dans l'espoir d'y exploiter des ressources qui lui apporteront de la richesse. Le résultat de cette mobilité se traduit souvent par un décalage de prospérité économique et sociale qui penche largement en faveur de la population de la « métropole ». Sur les questions coloniales, je renvoie aux témoignages de Denis, de Félicien et de Céline.

<sup>356</sup> Lindenfeld mentionne tout de même l'existence d'une spécificité basque en termes de réseau d'immigration et d'entraide sur la côte ouest des États-Unis (Lindenfeld, 2002 : 64).

<sup>357</sup> À savoir, le milieu anglophone (composé de locuteurs de langue anglaise et d'autres langues) ou le milieu de la francophonie torontoise.

et de conduites sociales (*cf.* notamment le travail d'observation à l'Établissement Hexagone). Dans les discours, sollicités ou non, les convergences et/ou les divergences de chacun sur le plan représentationnel sont liées à des parcours construits autour de choix de projets migratoires et d'une expérience vécue. En même temps, ces choix et cette expérience ont aussi un effet sur les représentations de la langue, la sienne et celle de l'autre, ainsi que des formes structurelles qui ressortent des discours capturés sur bande magnétique ou à la volée lors d'interactions<sup>358</sup>. Le chapitre consiste donc d'abord non seulement en une analyse des types de discours sur la langue et son locuteur, mais aussi sur les effets de ces discours.

## **6-2. L'UNIVERS DES REPRÉSENTATIONS : QUELQUES JALONS THÉORIQUES**

### ***6-2.1. Les représentations sociales : origine d'une notion***

Il ne s'agit pas ici de faire un inventaire exhaustif des travaux sur les représentations sociales, mais plutôt de montrer en quoi ces travaux, issus de la psychologie sociale, croisent d'autres perspectives, notamment celles de la sociolinguistique et de l'anthropologie des pratiques langagières. Initié, ou du moins exploité, par Durkheim dans *Sociologie et philosophie* (1951), le concept de « représentations » est entré dans les sciences sociales en tant que donnée incontournable de l'analyse des relations en société. En avançant que « la vie collective, comme la vie mentale de l'individu, est faite de représentations » (Durkheim, 1951 : 2) et que la vie en société est « tout entière faite de représentations » (Durkheim, 1990 [1895], cité par Boyer, 2003 : 9), le sociologue considérait que les institutions se transformaient sous la pression des représentations collectives et qu'inversement, ces dernières subissaient l'influence des évolutions de la société. Cette structuration et cette systématisation des représentations (Moscovici, 2003b) ont permis de les aborder ultérieurement comme objet d'étude autonome et de les considérer comme constitutives de la créativité sociale.

En 1961, Moscovici relance ce concept devenu oublié (Jodelet, 2003 : 361) et l'étude des représentations, qualifiées désormais de « sociales », porte avant tout sur la société plutôt que sur les individus. L'idée essentielle est, à la suite de Durkheim et de Moscovici, que les représentations sociales sont de quatre ordres : d'abord, elles constituent, selon la théorisation de Jodelet (1989 ; 2003), des « images qui condensent un ensemble de significations » ; ensuite, elles correspondent à des « systèmes de références qui nous permettent d'interpréter

---

<sup>358</sup> Ce travail n'entrera pas dans les détails de l'analyse formelle, car ce qui importe ici n'est pas vraiment la langue en tant que forme, mais plutôt en tant qu'objet de représentations et de manipulations permettant de produire de la différence ou de la similitude sur le plan social. On trouvera toutefois une analyse des formes linguistiques du corpus de 1994 dans Forlot, 1995 ; 1996 ; 1999a et 1999b.

ce qui nous arrive, voire de donner un sens à l'inattendu » (Jodelet, 2003 : 366) ; pour finir, les représentations sont à la fois des « catégories qui servent à classer les circonstances, les phénomènes, les individus auxquels nous avons affaire », ainsi que des « théories qui permettent de statuer sur eux » (*ibid.*). Dans la plupart des cas, les représentations fonctionnent dans la combinaison de ces quatre ordres et fondamentalement, leur fonction est double et consiste à « rendre l'étrange familier et l'invisible perceptible » (Farr, 2003 : 392). Cette dernière citation soulève un aspect fondamental de ces phénomènes représentatifs : leur dynamisme et leur créativité. En effet, elles ont un caractère pratique (Boyer, 2003 : 12) en ce qu'elles contribuent à la construction d'une réalité commune à un groupe social (Jodelet, 1989 : 36). *Ipsa facto*, elles participent d'une constitution active de la réalité sociale et s'inscrivent donc dans un paradigme d'action.

En tant que « représentation de quelque chose *et* de quelqu'un », les représentations ne sont ni le double du réel ou de l'idéal, ni l'abstraction d'un objet (Jodelet, 2003 : 368), mais plutôt un processus qui établit la relation entre ces trois domaines. Aussi, elles deviennent des données au service de chaque acteur social afin qu'il s'en serve « pour agir sur le monde et autrui » (Jodelet, 1989 : 43-44). Pour le formuler comme Bourdieu, les représentations sont des actes, ou plus exactement des énoncés performatifs qui prétendent à faire advenir ce qu'ils énoncent » (Bourdieu, 1980 : 67). En ce sens, elles sont engagées dans une lutte liée à la manipulation des images mentales censées représenter le réel (Bourdieu, 1982 : 136), dans des questions de contrôle et de domination de diverses natures.

### **6-2.2. L'univers des représentations : attitudes, stéréotypes, idéologies et imaginaires**

L'attitude, tant dans la littérature de la psychologie sociale que dans les recherches en sociolinguistique, ne fait pas l'unanimité dans sa définition. Pour l'essentiel, c'est parce qu'elle est une notion difficile à cerner et émane d'un construit psychologique (Leyens et Yzerbyt, 1997 : 100). Toutefois, il est convenu – et commode – de la concevoir comme offrant à tout acteur social une connaissance du monde (*ibid.*), connaissance qui parfois lui permet de façon instrumentale de guider ses comportements dans ses actes quotidiens. Ainsi, l'attitude peut être vue comme la combinaison de représentations ou comme un type particulier d'occurrences d'une représentation sociale (Rouquette et Rateau, 1998 : 23-24).

D'autres recherches, particulièrement celles qui ont trait au rapport entre migration et sociolinguistique, ont conceptualisé les attitudes comme « des dispositions psychiques d'attraction ou de répulsion face à des objets sociaux, notamment les langues et leurs usagers »



(Lüdi et Py, 1986 : 97). Ainsi, pour ces chercheurs, ces attitudes sont en lien étroit avec des croyances attachées à ces objets sociaux (Py, 2000 : 9). Depuis les années soixante, tant en sociolinguistique qu'en psychologie sociale du langage, la recherche a mis au jour divers phénomènes, dont celui de la tendance à l'auto-dépréciation née du sentiment d'insécurité linguistique (Francard, 1993a :15), ainsi que celui de l'émergence d'une norme de prestige latent, qui consiste notamment à affirmer que certains lectures dominés ou non légitimés sont plus adéquats dans certains contextes, généralement informels (Lafontaine, 1997 : 56-57).

Downes (1998), s'inspirant de différents travaux de la sociologie et de la psychologie sociale, perçoit tout d'abord dans les stéréotypes des *propriétés stéréotypiques* par lesquelles les groupes peuvent être caractérisés. Ces propriétés créent pour les membres du groupe un effet de stigmatisation ou au contraire de prestige accordé sur la base de catégorisations subjective (et objectivement erronées). On parlera par exemple des Noirs, des Arabes, des Québécois, des immigrants, des femmes, des jeunes, etc. (Downes, 1998 : 107). Ces stéréotypes sont à la fois auto-attribués et hétéro-attribués, jeu d'équilibre entre tendance « nationalo-nombriliste » et auto-dépréciation.

Boyer (2003) considère qu'il n'est pas nécessaire, pour conceptualiser la notion de représentation sociolinguistique, de conférer une définition spécifique au stéréotype autre que celle d'une « représentation qui a mal tourné, ou qui a trop bien tourné, victime, à n'en pas douter à la suite d'un usage immodéré dû à une grande notoriété, d'un processus de figement inhérent cependant à la nature de la représentation (...) et à une stabilité de contenu rassurante pour les membres du groupe/de la communauté concerné(e) » (Boyer, 2003 : 15). En effet, ce qui pour Boyer représente la caractéristique des représentations sociales, c'est leur absence de prise en compte du caractère conflictuel et stéréotypant de celles-ci. Ainsi, il propose, dans une modélisation des représentations sociolinguistiques, de prendre cet aspect en compte et d'en circonscrire les idéologies sous-tendues, soulignant au passage le caractère novateur de cette prise de position par rapport aux études psychosociales traditionnelles (Boyer, 1990 : 103)<sup>359</sup>.

Giust-Desprairies (2002) rappelle que si le sujet doit être pensé *dans* la représentation sociale, le terme d'« imaginaire » serait probablement plus exact pour étudier les rapports entre « des sujets saisis dans leurs constructions sociales contextualisées » (Giust-Desprairies, 2002 : 234). Boyer (1995, 2003) a quant à lui avancé que l'ensemble des représentations « ethno-socioculturelles » constituaient un imaginaire qu'il a appelé « communautaire ». Pour lui, les imaginaires – car il s'agit bien d'un concept pluriel – se déclinent en diverses sous-

---

<sup>359</sup> On notera tout de même en passant que les conceptions bourdieusienne et labovienne ont toujours souligné les sous-entendus liés à la domination que véhiculent les représentations sociales, donc leur potentialité conflictuelle et idéologiquement stéréotypante.

structures, telles que les imaginaires de l'art, de la justice, ou de la langue. Ces sous-structures, divisions d'une super-structure représentationnelle (l'imaginaire communautaire), constituent des ensembles représentationnels co-existant, avec plus ou moins de visibilité, au sein d'une communauté (Boyer, 2003 : 16-17 et 23-38). Avec cette mise au point, nous entrons de plein pied dans la dimension sociolinguistique des représentations.

### **6-2.3. Langues, normes, imaginaires et représentations**

Ancrées dans une tradition d'étude du conflit, de la stigmatisation et de la domination, les études sur les représentations sociolinguistiques se démarquent de celles qui les ont inspirées, les représentations sociales. En effet, Labov a bien démontré que le stéréotypage était un fait social émanant de la stigmatisation sociale de certaines formes linguistiques (Labov, 1976 ; 2001 : 196-197). Il a été démontré qu'un locuteur, en émettant des jugements sur les productions linguistiques des autres, classait ceux-ci en même temps qu'il se positionnait lui-même dans le groupe et assoyait son identité sociale (Lafontaine, 1986 : 15).

Houdebine (1993) a proposé un modèle de l'imaginaire linguistique à partir de l'idée que « la langue [est] un processus infini d'homogénéisation et d'hétérogénéisation des locuteurs, une et diverse à la fois et toujours en devenir » (Houdebine, 1993 : 32), critiquant au passage la vision trop réductrice de Bourdieu et de Labov pour lesquels la langue est – ou n'est que – le reflet de conflits socio-économiques. Pour Houdebine, la langue n'est pas légitime par essence, mais le devient, ou non, parce qu'il y a des représentations qui la légitiment – ou la délégitiment – politiquement et idéologiquement (*ibid.* : 33). En reconnaissant l'efficacité de l'analyse de Houdebine, on peut dire qu'effectivement, un certain nombre de modèles, que l'on peut appeler représentations ou normes, émanent de discours prescriptifs de nature académique et scolaire (*ibid.*), transmis et intériorisés depuis l'enfance et l'école.

Cependant, les locuteurs que j'ai interviewés et observés m'ont paru faire autre chose que se contenter de reproduire des discours légitimant ou délégitimant telle ou telle pratique linguistique. En effet, il m'a semblé voir dans les discours de ces hommes et ces femmes une réelle conscientisation des phénomènes linguistiques. En situation de migration, c'est-à-dire, pour être clair, de minorisation et d'instabilité provisoire<sup>360</sup>, cette conscientisation est devenue un acte quotidien que celui qui n'a pas migré n'a pas eu de raisons spécifiques de connaître. En tant que pratique langagière évaluative et classificatrice, cette conscientisation participe du parcours migratoire et influe sur lui, constituant à la fois un positionnement métalinguistique

---

<sup>360</sup> Et donc de faiblesse, même si ces situations ne sont, pour certains, que de faible durée.

comme méta-identitaire. Pour reprendre une formulation de Peytard (1990), qui analyse le concept d'évaluation par rapport aux travaux du groupe de linguistes formé par M. Bakhtine, V. Volochinov et P. Medvedev<sup>361</sup>, le locuteur qui produit une activité d'évaluation linguistique – donc sociale par essence – construit et révèle des représentations mentales de la « langue » dans laquelle il produit ses propres discours. Ainsi, ce locuteur « est-se-situant » (Peytard, 1990 : 7).

#### ***6-2.4. Représentations, insécurité linguistique et regroupement symbolique***

Je partirai ici du principe que la représentation, actualisée dans le discours (sollicité ou capturé à la volée) est une pratique langagière qui permet des actes de positionnements par rapport non seulement aux personnes qui produisent les énoncés évalués, mais aussi par rapport au groupe dont ils se reconnaissent membres. En d'autres termes, ce que Francard a identifié comme la connaissance et la conscience de la norme linguistique de référence (Francard, 1993a ; 1993b) s'applique aussi à ce qui ressemble au groupe de référence, c'est-à-dire à celui dont le lecte est valorisé et légitimé<sup>362</sup>. Cela signifie que la notion d'insécurité linguistique ne fonctionne pas de la même façon pour tous les migrants en fonction de leur recherche de conformité à un groupe de référence.

Parallèlement, le jugement sur la langue, dépassant la simple évaluation linguistique, est aussi un acte d'ancrage social de l'énonciateur du jugement. Dans cet acte, l'énonciateur « évaluateur » participe de la construction des divisions sociales et ethnoculturelles. En se plaçant au sein de cette dynamique, il s'écarte et se rapproche de ses congénères à différents moments de sa vie sociale, autrement dit de son parcours migratoire, qui, comme son nom l'indique, est un processus en constante évolution et en transformation. Au travers des discours issus des interviews et circulant dans les espaces observés, on a l'occasion de toucher du doigt ce qui relève des attitudes intériorisées datant de la période pré-migratoire et ce qui tient de la construction représentationnelle en migration.

Pour cette présentation, je poserai ici qu'il existe diverses tendances au regroupement symbolique de référence selon la trajectoire migratoire pour laquelle le migrant français a

---

<sup>361</sup> La linguistique de ce groupe de chercheurs soviétiques, particulièrement celle de Bakhtine, visait non plus à étudier l'énoncé lui-même, mais l'énonciation (Peytard, 1990 : 9). C'est pourquoi Todorov en rappelle l'aspect « translinguistique » (Todorov, 1981 : 18), c'est-à-dire la portée pragmatique. Bakhtine, notamment depuis la parution de son ouvrage *Le marxisme et la philosophie du langage* (1977), est d'ailleurs considéré comme l'un des pionniers de la linguistique énonciative.

<sup>362</sup> Pour Downes, les groupes de référence permettent éventuellement à des individus de trouver une identité ou des valeurs dans ces groupes dont ils ne sont pas membres (Downes, 1998 : 107).

opté ou auquel il a été contraint de s'accommoder. D'abord, on trouve un groupe de référence à la culture d'origine. En l'occurrence, cela prend la forme d'une référence à la France, à sa langue et à sa culture.

En deuxième lieu, il y a dans ces parcours migratoire un groupe de référence à la culture dominante d'accueil. Dans le cas présent, il s'agit de l'anglophonie torontoise telle que les migrants la perçoivent et telle qu'ils tentent de s'y conformer. L'anglais parlé par ces migrants est donc souvent un anglais local, torontois, qui fait l'objet de représentations positives en termes de possibilité d'accès à une ascension et une réussite sociale en Amérique du Nord<sup>363</sup>. Un troisième type de groupe de référence est celui qui se construit par rapport à la culture minoritaire d'accueil. Certains migrants français, pour diverses raisons qui peuvent être idéologiques (sauvegarder la langue française au Canada, défendre les intérêts de la minorité à Toronto...) ou/et stratégiques (s'intégrer pour participer et en retirer les bénéfices en termes de pouvoir et de prospérité), choisissent un investissement fort dans la francophonie torontoise. Il y a là une tension entre ceux qui perçoivent cette francophonie comme canadienne (traditionnelle) et ceux qui la voit évoluer vers un multiculturalisme prenant appui sur une langue commune, le français. La dernière conception fait écho à un phénomène plus large de désethnicisation du parcours migratoire et de production de discours visant à inscrire cette migration dans un mouvement transnational permettant de détacher son identité du pôle « culture d'accueil/culture d'origine ». La mondialisation joue un rôle essentiel dans cette nouvelle conception des rapports communautaires et des parcours migratoires (Appadurai, 1996 ; Portes, 1997 ; Hannerz, 1997 ; 2000 ; Vertovec, 2001 ; Raj, 2003). Cette nature transnationale vers laquelle tendent certains parcours migratoires souligne que dans une société moderne comme le Canada, il y a une évolution des critères d'inclusion ou d'exclusion communautaire par le fait que de nouveaux moyens de se sentir citoyens se font jour. Aussi, la dimension représentationnelle est à prendre pour ce qu'elle est réellement, à savoir un *outil discursif* de production d'identité et de positionnement socio-ethnique.

---

<sup>363</sup> On peut ici se reporter à ce que disent Mathieu et Charlotte de leurs compétences en anglais, ainsi qu'aux discours de Daniel sur l'anglais de son épouse Élise, qui « a perdu presque son accent » [français quand elle parle anglais] (interview de Daniel, 1.459-460)

### 6-2.5. Représentations et réalité : retour sur un problème épistémologique

Le problème épineux auquel de nombreux chercheurs en psychologie sociale et en sociolinguistique font face est celui de la correspondance entre discours et actes, entre métalinguistique et pratique attestée. Je ne contesterai pas ce problème épistémologique et méthodologique que certains ont mis en avant, que cela soit dans le domaine des représentations langagières (Tirvassen, 2002) ou dans celui de l'insécurité linguistique (Francard, 1993a ; Moreau, 1996 ; Tupin, 2002)<sup>364</sup>. Situées à l'origine dans les premiers travaux de Labov qui montraient le décalage entre les pratiques effectives et l'auto-évaluation qu'en fournissent les locuteurs (Labov, 1976), les critiques ont ensuite porté sur le fait que les discours ressortant de la recherche sur cette insécurité linguistique soulignaient une crise de la langue qui se limiterait principalement à une orthographe défectueuse et à des carences de lexique (Francard, 1993a : 36). D'autre part, le discours sur la langue révélerait selon M.-L. Moreau une « insécurité linguistique dite » qui se contenterait de reproduire dans le discours des stéréotypes et des lieux communs « sans ancrage réel dans ce que ressentent effectivement les individus » (Moreau, 1996 : 109-110). Dans le même ordre d'idée, Tirvassen<sup>365</sup> souligne que les représentations sur les rapports qu'entretiennent l'ethnicité et la langue sont déformées dans les discours sollicités par le linguiste lui-même (Tirvassen, 2002 : 260-263).

Si l'on peut suivre Tirvassen dans l'idée qu'il existe probablement – c'est en tout cas l'hypothèse qu'il formule – deux types d'insécurité linguistique qui illustrent le décalage entre représentations et pratiques langagières effectives (*ibid.* : 259), l'une naturelle et l'autre sollicitée, il conviendrait de rappeler deux points fondamentaux. D'abord, les représentations, avec leurs manifestations – naturelles ou sollicitées par l'enquête – telles que sécurité ou insécurité linguistiques, sont elles-mêmes des pratiques langagières tendant à situer l'énonciateur dans un milieu social donné<sup>366</sup>. La représentation est un discours révélant un acte identitaire qui positionne l'acteur social, ou en tout cas tente de le positionner. Aussi, à Toronto ou ailleurs, s'il y a des gens qui tiennent un discours représentationnel qui est en décalage avec la réalité des expériences constatables, c'est qu'ils ont des raisons – des

---

<sup>364</sup> Francard note à ce sujet que la dissociation entre pratiques et attitudes « risque en effet, surtout dans le cas d'un discours métalinguistique explicite, d'entraîner une confusion entre l'intensité du sentiment d'insécurité linguistique et la capacité du locuteur à verbaliser cette même insécurité » (Francard, 1997b : 173-174).

<sup>365</sup> Tirvassen prend à témoin les chercheurs qui l'ont précédé à l'Île Maurice : « la représentation que se font les acteurs sociaux sur les rapports entre les langues et l'ethnicité à Maurice sont en décalage systématique de la réalité » (Baggioni et Robillard, 1992 : 146, cité dans Tirvassen, 2002 : 260-261)

<sup>366</sup> Je rappelle ce que j'ai dit plus haut en résumant les travaux du cercle bakhtinien (Bakhtine, Volochinov, Medvedev) et en faisant référence de nouveau à Peytard : tout locuteur – sous-entendu, en situation naturelle ou en situation d'enquête – « est-se-situant » (Peytard, 1990 : 7), c'est-à-dire que son discours, ses hésitations ou ses silences sont autant de phénomènes qui illustrent et, surtout, produisent un positionnement.

pressions, des stratégies – de le faire, ou plus exactement, de faire en sorte que l'autre, intervieweur ou simple interlocuteur, entende ce qu'ils ont à dire et comment ils le disent.

Bourdieu a expliqué que « la science sociale, qui est contrainte de classer pour connaître, n'a quelque chance (...) de poser correctement le problème des classements sociaux et de connaître tout ce qui, dans son objet, est le produit d'actes de classement que si elle fait entrer dans sa recherche de la vérité des classements la connaissance de la vérité de ses propres actes de classement » (Bourdieu, 1980 : 64). Dans cette optique réflexive et objectivante de l'activité scientifique, le sociologue a aussi montré que la tendance à vouloir systématiquement « substituer aux principes pratiques du jugement quotidien les critères logiquement fondés de la science » (*ibid.* : 65) a pour conséquence inévitable d'éluder le fait que les catégorèmes de sens commun ainsi fabriqués émanent de (et se subordonnent à) des *fonctions pratiques* qui ont pour but essentiel de produire des effets sociaux (*ibid.*). Aussi convient-il de se positionner<sup>367</sup> en retrait de cette dichotomie représentation/réalité, non pas parce qu'elle est erronée<sup>368</sup>, mais parce que le discours représentationnel (ce qui est dit, voire sollicité) participe de la production d'une identité érigée en réalité. La représentation, tout en désignant et en interprétant, contribue à produire ce qu'elle est censée décrire. Par conséquent, je partirai du double postulat<sup>369</sup> que le discours représentationnel se situe aux confins du représentatif (il montre de façon plus ou moins fidèle à la réalité) et du performatif (il produit en partie ce qu'il énonce).

Tout d'abord, les voix de ces Français émigrés laissent entendre que la langue, cet objet de discours, est un outil rassembleur, au-delà des différences culturelles. Mais tout en disant ceci, ils soulignent aussitôt les différences culturelles en question et, de manière souvent paradoxale, les différences linguistiques. En d'autres termes, la langue est de façon évidente ce qui rassemble en francophonie, mais c'est aussi ce qui souligne les différences, c'est-à-dire qu'identité et altérité s'entendent et se co-construisent, dans le discours des informateurs, par la langue et ses variétés (Chaudenson, 1989). On en vient donc à rejeter une conception trop ethnocentrique de la francophonie qui relèverait d'un fantasme d'identification culturelle commune (Dumont, 1990 : 35-41 ; Robillard *et al.*, 1993 : 34-39).

---

<sup>367</sup> J'admets aussi l'impossibilité méthodologique à laquelle je fais face par mon corpus, qui ne me permet pas de vérifier, auprès des personnes concernées, une (prétendue) correspondance entre propos tenus et actes réels dans la vie quotidienne. D'un autre côté, cela s'inscrit aussi dans une démarche ethnographique de découverte des processus par un discours qui doit parfois être sollicité.

<sup>368</sup> Tirvassen démontre ce décalage de façon convaincante en décrivant les formes « naturelles » et « sollicitées » de l'insécurité linguistique à l'Île Maurice (Tirvassen, 2002 : 260 et sv.).

<sup>369</sup> Postulat partiellement bourdieusien dans son insistance à « inclure dans le réel la représentation du réel » (Bourdieu, 1980 : 65)

Entre processus de rapprochement et de distanciation, la langue en tant qu'objet joue aussi le rôle d'opérateur de positionnement identitaire, par l'entremise de la production de discours qui vont des plus intégrateurs aux plus distanciateurs, en passant par les discours qui ne disent rien, disent avec difficulté (Gardin, 1988 ; Boutet, 1994 : 135-140) ou disent de façon paradoxale. Ce chapitre a donc pour objectif d'analyser le contenu et les formes des discours « méta » que la langue, les langues et les contacts linguistiques engendrent (Gueunier, 1997 : 249).

### **6-3. LA LANGUE FRANÇAISE, CONSTRUCTION D'UN OBJET EN DISCOURS**

La langue première des locuteurs interviewés dans ce travail est sujette à de fortes prises de position, d'autant qu'elle entre non seulement en interaction avec la langue dominante, l'anglais, mais aussi une variété d'elle-même, le français canadien<sup>370</sup>. Aussi, les discours métalinguistiques, qui sont, comme il convient de le rappeler, à la fois sollicités par moi-même dans les situations d'interviews et repérés dans les lieux de l'observation, donnent lieu à trois types de conduites langagières : un discours de sens commun, empreint de stéréotypes et de catégorisations qui dépassent celles des simples structures formelles de la langue ; un discours où la formulation de catégorisations se fait plus difficilement, où les locuteurs, par diverses marques linguistiques, contournent, éludent ou évitent le sujet ; et pour finir un discours marqué par la réflexivité et l'approche quasi-objectivée de la langue en tant qu'« objet d'analyse » sociologique et historique contextualisé. Avant de d'écouter ce qu'ont à dire les gens à qui cette étude est consacrée, peut-être est-il utile de consacrer quelques paragraphes à la construction linguistique de leur pays d'origine, la France, pour resituer leurs discours non seulement en regard de leur société d'accueil, mais aussi, comme je l'ai montré dans le chapitre 3, par rapport à leur propre histoire pré-migratoire.

#### ***6-3.1. La langue maternelle en migration : les construits pré-migratoires***

Dans une étude anthropologique sur les pratiques langagières en migration, il convient de ne pas éluder la question de la et des langues elles-mêmes. En effet, elle est centrale, si l'on considère, comme je l'ai montré aux chapitres précédents, que c'est par elle que se construit en grande partie le parcours migratoire. Des études ont montré que la maîtrise d'une langue

<sup>370</sup> Pour des descriptions des formes et de l'évolution du français canadien, voir entre autres Dulong, 1990 [1973]; Darbelnet, 1990 [1974] ; Noël, 1980 ; Deshaies, 1981 ; Laurendeau, 1990 ; Hull, 1994 ; Poirier, 1994a ; 1994b. Pour les parlers ontariens, voir par exemple Mougeon *et al.*, 1985 ; Beniak *et al.*, 1985 ; Thomas, 1989 ; Léon et Cichocki, 1989 ; Mougeon et Beniak, 1991, Mougeon, 1999 ; Mougeon *et al.*, 2004. Pour les parlers acadiens, on se reportera aux contributions dans Mougeon et Beniak, 1989.

perçue comme légitime aura un effet certain sur les interlocuteurs détenant le pouvoir d'accepter un locuteur au sein d'un groupe ou non (Labov, 1978 ; Chambers, 1995 : 207-215)<sup>371</sup> ou sur ceux qui ont entre les mains un capital linguistique leur apportant des profits (Bourdieu, 1984 : 121-137).

Au sein du monde francophone, certaines études (*cf.* Francard, 1989 ; 1993a ; 1993b ; Cajolet-Laganière et Martel, 1993) ont montré que l'accroissement du sentiment d'insécurité linguistique par la dévalorisation des lectures autres que ceux d'« un modèle mythique et inaccessible (le "bon" français", souvent associé au "français de Paris" » (Francard, 1997b : 173). Comme certains locuteurs (Aurélié, Céline, Amandine et Ségolène, par exemple) ont des pratiques de leur L1 qui s'inscrivent plus ou moins clairement dans la variété canadienne du français (lexique, phonétique, morphosyntaxe, prosodie) et en vertu de la problématique énoncée de la réciprocité de l'action des parcours migratoires et des pratiques langagières les uns sur les autres, j'émettrai l'hypothèse que les formes linguistiques de ces locuteurs ne s'expliquent pas seulement pas des questions d'interférence linguistique due à leur durée de séjour, mais plutôt par des adaptations à une norme nouvelle (Forlot, 1995 ; 1996 ; 1999a) qui leur permettent de lever des obstacles d'acceptabilité (au sens de Bourdieu<sup>372</sup>) dans leur parcours migratoire. Ainsi, ils ont la possibilité d'accès à des « biens » de toutes sortes (culturels, professionnels, mais aussi liés à l'hétéro-acceptation communautaire) sur ce marché linguistique (Bourdieu, 1982, 1984) qu'est la ville de Toronto.

Le problème de toute étude sociolinguistique sur la francophonie minoritaire et ses multiples visages dans une société plurilingue est celui de la définition exacte de ce que représente chacune des deux langues en présence, le français (L1) et l'anglais (L2). La « langue » anglaise, tout aussi complexe à décrire que les langues minoritaires avec lesquelles elles est en contact, suit la même logique de diversité (Cheshire, 1991 ; Graddol *et al.*, 1996 ; Crystal, 1997 ; McArthur, 1998) et de niveaux de formalisme en fonction du type d'interactions et des interlocuteurs en présence<sup>373</sup>. Il convient de dire d'ores et déjà que la

---

<sup>371</sup> Les nombreux travaux de la psychologie sociale du langage traitent aussi de cette question : Giles *et al.*, 1973 ; Giles et Smith, 1979 ; Brown et Levinson, 1979 ; Giles, 1979, pour en citer quelques uns des premiers et des plus connus.

<sup>372</sup> Contrairement à une vision réductionniste de la linguistique chomskyenne, l'acceptabilité ne se réduit pas à la grammaticalité, mais renvoie à la conformité de la langue non seulement aux règles immanentes de la langue, mais aussi à celles de la situation, c'est-à-dire aux règles d'un « marché linguistique » dans lequel un discours produit est immédiatement évalué et apprécié en terme de « prix » (Bourdieu, 1984 : 121-137).

<sup>373</sup> Se pose, notamment dans les sociétés multiculturelles et plurilingues la question du « foreigner talk », cette forme de parler typique de l'interaction entre non natifs et natifs. Dans ce type d'interaction, où le locuteur tend à simplifier sa L1 de façon à la rendre intelligible à son interlocuteur (Clyne, 1981 ; Ferguson, 1981 ; Freed, 1981 ; Valdman, 1981 ; Hamers et Blanc, 2003). De même, la conversation exolingue dans son ensemble (Porquier, 1994 ; Giacomi et Heredia, 1986 ; Py, 1991 ; Rosen, 2001) et de la production d'ethnolèctes en milieux plurilingues (Appel et Muysken, 1987 : 132-133 ; Boberg, 2004) sont de première importance dans les rapports langagiers de ces sociétés.



plupart de mes informateurs se sont retrouvés en situation de plurilinguisme sociétal et de bilinguisme individuel à la suite de leur immigration à Toronto, où ils ont appris, entendent et parlent – avec plus ou moins de compétence – la même variété d’anglais<sup>374</sup>.

Si donc, pour simplifier, on considère la langue acquise en migration (l’anglais) comme plus ou moins identique chez les répondants, la langue d’origine (le français) pourra poser quelques problèmes de définition, en particulier du fait de variations sociolectale et dialectale possibles, mais aussi de modifications (intentionnelles ou non) en fonction des situations. Pourtant, l’histoire du français et de son usage en France nous apprend qu’elle est enseignée et donc parlée de façon relativement standardisée sur le territoire de l’Hexagone. Decrosse l’exprime ainsi, faisant référence à l’époque actuelle : « les langues maternelles [de France] n’auront plus à combattre la langue savante, car une langue maternelle est devenue officielle sur le territoire de France. Le mythe est bouclé, la langue maternelle est une et unifiante » (Decrosse, 1987 : 36).

En d’autres termes et pour ne pas entrer dans les détails de l’histoire sociolinguistique de la langue française, l’évolution politique de la France a contribué à la vernacularisation (Manessy, 1993 ; Calvet, 1997) du parler de la région de l’Île de France et qu’à l’heure actuelle, cette forme linguistique est devenue langue maternelle, souvent unique, de beaucoup de Français (Boyer, 2000 ; 2003). Ceci est l’héritage, dont les origines remontent au IX<sup>e</sup> siècle, de diverses traditions centralisatrices et unificatrices — royales d’abord, révolutionnaires ensuite — qui ont participé de la construction de la nation française et des mythes linguistiques qui l’accompagnent : le français comme langue maternelle (Decrosse, 1987 : 29-37) et nationale (Balibar, 1993 ; Baggioni, 1997a ; 1997b), la pratique d’un monolinguisme (Achard, 1987 : 38-57 ; Boyer, 2000 ; 2003) et la construction de ce dernier comme idéologie (Boyer, 2000 ; 2003).

La construction et la réalisation de ce travail d’unification politico-linguistique ayant eu raison de bon nombre de parlers régionaux et de la plupart des langues régionales de France pour ce qui est de leur usage unilingue quotidien, on se retrouve, pour ne parler en tous cas que de Toronto, avec une population française qui a une langue maternelle commune : le français. Ces caractéristiques linguistiques nationales tranchent avec celles de nombreux autres immigrés de la ville : certains maîtrisent parfois deux « registres » linguistiques avant leur

---

<sup>374</sup> Il n’y a parmi les personnes interviewés ou observés de mon corpus aucun locuteur ayant acquis un bilinguisme français-anglais dans sa jeunesse. Certains sont arrivés à Toronto avec de bonnes compétences en anglais (notamment Charlotte, Madeleine, Élise, Odette qui étudiaient cette langue à l’université), mais le séjour à Toronto n’a fait que renforcer les compétences de ces locuteurs, qui se sont approprié progressivement la variété canadienne de l’anglais. Sur les spécificités de celle-ci, voir Chambers, 1975 ; 1991 ; Lougheed, 1985.

migration, un dialecte ou une langue standard ; d'autres ne possèdent pas la langue nationale standardisée de leur pays d'origine, souvent du fait d'une alphabétisation insuffisante<sup>375</sup>.

Parmi les Français que j'ai interrogés et dont j'ai observé les conduites et les représentations langagières, on perçoit une conscientisation très faible des nuances qu'apportent les français régionaux (le parler du nord, par exemple, ou l'accent bordelais). Dans leur imaginaire linguistique, les Français de Toronto, encore davantage peut-être que leurs compatriotes restés en France, substituent à ces « français régionaux » une sorte de français de tous les jours, peu marqué régionalement. C'est ce qu'Henriette Walter, dans une optique phonologique de l'étude de la langue, a appelé le français « moyen », car cette variété, dont le modèle se trouve à Paris, est en fait la rencontre et le brassage des nombreux parlers de France et est devenue ainsi une norme, dynamique, mais plutôt neutre parce que non marquée régionalement (Walter, 1977 : 17). De son côté, F. Carton (1987 : 30) préfère utiliser le terme de « français commun » qui, pour lui, n'implique aucun jugement de type normatif et aucun rejet des caractéristiques régionales de la langue.

Quoi qu'il en soit, les travaux des deux chercheurs cités ci-dessus s'accordent pour classer le français en plusieurs catégories, dont une est le français commun, moyen ou disons ordinaire, très peu marqué dialectalement et donc normé (accepté, attendu et valorisé par tous les acteurs), un français que Léon (1993) a pour sa part appelé « français standardisé ». R. Chaudenson a développé le concept de « français zéro » (Chaudenson *et al.*, 1993 : 6-10 ; Chaudenson, 1993), qui pour lui « est constitué par "l'ensemble des variables" présentées par la langue française qui, selon les temps et les lieux, seront réalisées par des variantes diverses » (*ibid.* : 6). Ce concept permet au sociolinguiste de construire une théorie de la variation sans prendre de positions normatives.

Il y a donc lieu de séparer deux domaines qui touchent aux pratiques langagières, tel que je les ai définies dans le chapitre 4. D'abord, et c'est le « fond de commerce » de la linguistique, il y a la langue en tant que production composée de structures linguistiques de divers ordres. Cette langue est analysable, en des termes saussuriens, en elle-même et pour elle-même. Ce n'est pas mon objectif dans ce travail. Ma priorité a été ici de découvrir comment et pourquoi elle est, au delà de ses formes intrinsèques, l'objet de moult discours qui en font un instrument de catégorisation et de représentations sociales. Les positions normatives qui ressortent de ces discours sur les langues constituent un objet analysable, non seulement en tant que tel, mais aussi en tant que positionnement social et communautaire.

---

<sup>375</sup> C'est le cas des Italiens immigrés avant les années 1960 (Danesi, 1986; Lucchini, 2000)

### **6-3.2. Les représentations dans la migration: miroir déformant, fossilisation, simplification**

À ce stade, il semble utile de consacrer quelques lignes à l'un des effets notables de la migration. Malgré les effets indéniables de massification de la mobilité et d'intensification des médiations électronique et médiatique dus à la mondialisation (Appadurai, 1996), on peut avancer que la vie à l'étranger, quelle qu'en soit la durée, opère sur les attributs culturels de l'appartenance identitaire d'origine (le pays et la langue, pour l'essentiel) un effet déformant lié à l'absence et à la distance. Bien sûr, cette distance créée par la vie à l'étranger a tendance à se réduire de nos jours avec l'avènement des moyens modernes de communication (téléphonie, câblodistribution télévisée, internet) et cette tendance globale à reproduire des schémas culturels globaux et similaires<sup>376</sup>, comme le rappellent Donatien et Mathieu que j'ai cités plus haut. Il n'en reste pas moins que la vie de « transplanté » (Varro, 1995d) produit la construction d'un décalage par rapport au lieu d'origine, décalage qui se manifeste surtout par la production de discours et d'actes à propension fossilisante et simplificatrice. Dans les actes, il y a fossilisation, sur le plan culturel comme sur le plan linguistique<sup>377</sup>, lorsqu'un acteur social se déplace d'un lieu à l'autre (du « nouveau » pays au lieu d'origine, par exemple) et réagit en fonction de points de repères culturels (ou géographiques, d'ailleurs) anciens.

Simultanément – c'est le produit de l'acculturation, on agit et on construit des discours non seulement autour de représentations anciennes de sa ville, sa région, son pays, ses amis, etc., mais aussi en fonction de caractéristiques culturelles acquises en migration. Un exemple très simple suffira à illustrer l'effet fossilisant de l'émigration. Catherine parle de sa difficulté à utiliser l'argent en France, le (nouveau) franc à l'époque dont elle me parle, ayant « fossilisé » l'ancien franc (d'avant 1958, comme beaucoup de personnes âgées en France), mais ayant aussi adopté et pris l'habitude d'utiliser les dollars canadiens. Le chapitre suivant se penchera sur le problème de l'effet fossilisant que le parcours migratoire exerce aussi sur la langue d'origine.

Dans les discours sur l'appartenance identitaire, un même phénomène se produit. Malgré la télévision (pour l'essentiel les journaux de France 2 et France 3 diffusés sur la chaîne francophone internationale TV5), le lieu d'origine<sup>378</sup> demeure dans les représentations

---

<sup>376</sup> Ces schémas globaux et mondialisés ont été décrits par Hannerz (1992 ; 1996) comme constituant désormais un « œkoumène global » (Berger, 2004 : 45-60). Pour Appadurai (1996), les diasporas s'inventent désormais, sur ces bases globalisées, des mondes imaginés qu'il a appelés des « -scapes » (suffixe de *landscape*, « paysage »).

<sup>377</sup> Voir à ce sujet l'amusant développement d'Isabelle sur l'expression *s'éclater* pris au sens de « s'amuser » : « Par exemple "on s'éclate" ou des choses comme ça / (...) "tout le monde s'éclate" alors bon ben / moi je connaissais pas cette expression "on s'éclate alors on va s'éclater" (*rire léger de L0*) » (Isabelle, 1.804-805).

<sup>378</sup> Précisément parce que l'image se situe au niveau du souvenir.

*grosso modo* identique à celui que l'on a quitté. Étant partiellement fossilisée, cette représentation de la réalité du pays d'origine a aussi une tendance à se simplifier, c'est-à-dire que beaucoup de migrants font référence au pays, à la terre (c'est le cas de Dimitri), à la culture commune que partagent tous ceux qui y vivent, quelles que soient leurs langues, leurs gastronomies, leurs traditions, etc. Par exemple, lorsqu'il expose son impatience et son enthousiasme de retrouver « son pays », la Provence, parce qu'il ne sent pas « chez lui » au Canada, le mari de Maya laisse entendre à plusieurs reprises que la Belgique, elle aussi<sup>379</sup>, est sûrement plus chaleureuse que le Canada. La mise en mots de ses représentations réduit de ce fait la complexité sociale et culturelle de ces trois lieux (Canada, France méridionale, Belgique) à l'objectif spécifique de cette quête d'une plus grande chaleur humaine ; ce discours participe ainsi de la construction d'une vision simplifiée des espaces en partie basée sur une mystification culturelle.

Cette tendance simplificatrice est transversale à presque tous les discours sur « la France », où ce nom devient hyperonyme de « lieu d'origine ». Il est certes possible que mon questionnement y soit pour quelque chose, car finalement, en me plaçant dans la situation d'un « auto-anthropologue » (Jackson, 1987a ; 1987b ; Strathern, 1987 ; Cheater, 1987 ; Raj, 2003 : 10-11), je partage cette terminologie avec mes informateurs et contribue à sa reproduction : je les interroge sur les Français, sur les Canadiens, sur les anglophones, sur les Canadiens francophones, sur la France et sur le français. Toutefois, alors que certains nuancent leurs propos quant aux comportements des Canadiens et aux régions de ce pays qui les a accueillis, la tendance générale est de parler globalement de la France, de l'identité française et de la langue française en général.

Ces considérations sur la tendance généralisatrice et simplificatrice des discours doivent interroger les chercheurs qui se penchent sur la société française elle-même : en effet, comment ne pas y voir un des effets de l'unilinguisme et de l'uniculturalisme des Français, construit au travers de leur éducation (Decrosse, 1987 ; Dumont, 1990 ; Boyer, 2003) ? Est-il vraiment si surprenant que les interviewés fassent référence à la France et aux Français sans davantage de détails ? On peut penser que le miroir fossilisant et parfois déformant de la migration n'est pas le seul à agir en faveur de cette tendance simplificatrice. Les (socio)linguistes ont bien montré cette propension de l'état français à réduire les distinctions linguistiques et culturels des différentes régions de France (Achard, 1987 ; Picoche et Marchello-Nizia, 1994 : 29-32 ; Lafont, 1997) et il n'est donc pas surprenant que beaucoup de

---

<sup>379</sup> Dans la première partie de l'entretien, Maya et son époux me croient belge.

locuteurs, par l'effet de leur éducation pré-migratoire, interprètent le mot « France » de manière plus ou moins identique.

Pour finir, soulignons que le discours représentationnel se retrouve à deux niveaux. Dans une perspective diachronique, les immigrés ne vivent pas directement les événements jalonnant l'évolution de leur société d'origine. Cependant, ils en reçoivent désormais des analyses médiatiques plus ou moins complètes, *via* la télévision et la « toile », mais insuffisantes à la compréhension de ces événements<sup>380</sup>. Pourtant, la plupart d'entre eux se livrent volontiers à des considérations sur la France, les Français et la langue française. On peut dès lors identifier une partie des contenus de ces discours représentationnels, sociaux ou sociolinguistiques, au sujet du lieu d'origine, comme étant préconstruits, c'est-à-dire forgés en période pré-migratoire et basés sur une expérience de comparaison entre la période pré-migratoire et celle de l'expatriation<sup>381</sup>. Ceci n'est pas anodin, car ces discours « anciens » ont pu aussi à la fois participer de la motivation à émigrer et de la décision de rendre irréversible le parcours (voir chapitre 3).

### ***6-3.3. La langue française et les discours de sens commun***

En premier lieu, les locuteurs sont interrogés sur la langue française en général, sur les valeurs qu'ils lui attribuent et sur les attitudes qu'ils ont à son égard. Quand on prend en considération l'histoire et le développement de la langue française dans le système éducatif hexagonal, la philosophie de l'unilinguisme (Boyer, 2000 ; 2003) et les mythes de beauté et de richesse qu'elle véhicule, il n'est guère surprenant de constater que la langue française en général est l'objet d'attitudes positives des migrants français, qui la classent dans diverses catégories, telles que la beauté, la richesse, l'émotion, la culture, l'intellect, le raffinement, etc., comme le montrent les quelques extraits suivants :

#### **Exemple 136 : Odette**

c'est **une langue de beauté** pour moi / c'est une langue de beauté c'est une langue / elle n'est pas forcément descriptive je pense que c'est **une langue d'émotion** / |-mm-| euh sinon **elle est intellectuelle** aussi elle arrive bon peut-être pas autant que l'allemand peut-être / |-mm-| mais parce que l'allemand est plus précis encore pour décrire au niveau intellectuel certaines choses / mais c'est **une langue philosophique** donc oui [Odette : 579-583]

#### **Exemple 137 : Nadine**

<sup>380</sup> Les émigrés vivant en décrochage complet avec l'actualité française représentent bien sûr un cas extrême. Ce que dit Donatien sur un exemplaire de l'hebdomadaire satirique *le Canard Enchaîné*, qu'un client français lui a laissé après l'avoir lu, est symptomatique : il n'y comprend rien, affirmant ne connaître aucune des personnes dont le journal parle ni n'être informé des événements qui y sont rapportés (l. 362-376).

<sup>381</sup> Leur « seconde » vie à Toronto leur permet de formuler des discours comparatifs. Ainsi, se sentant quelque peu concernés par le sujet, ils émettent souvent des considérations sur le traitement différent réservé aux immigrés en France et Ontario.

**je sais pas moi la langue française c'est / c'est une de plus jolies langues au monde / avec / avec tous nos / avec tous les / euh: poètes le:s écrivains qu'on a et cetera euh / c'est quand même euh / du point de vue culturel c'est tout de même bon est quand même une grande // une grande puissance là-dessus [Nadine : 450-453]**

**Exemple 138 : Isabelle**

le français est **une langue euh élégante** c'est **une langue intellectuelle** c'est une langue euh / je dis **raffinée** y a beaucoup de / **beaucoup d'images** /// c'est très beau ça peut être aussi **très précis c'est analytique** comme langue / |-mm-| / n'est-ce pas |-mm-| / c'est **une langue qui est plus faite pour l'intellect que pour la: l'économie** // euh: [Isabelle : 725-728]

Les témoignages, qui sont nombreux et qu'il est inutile de multiplier ici, révèlent que la beauté et la richesse de la langue sont des caractéristiques descriptives qui reviennent souvent dans les discours métalinguistiques sur la langue « maternelle ». En effet, le français renvoie pour beaucoup à une richesse au sens où chacun de ses locuteurs possède une partie d'un patrimoine culturel, littéraire et historique partagé et reconnu internationalement. On oscille, dans les discours, entre langue d'émotion et langue de raffinement, entre langue de culture et langue de pensée intellectuelle, entre langue de précision et langue de grande expression. Ces discours ressortissent au sens commun et sont partiellement construits en amont de la migration et font référence au mythe de la belle langue (Yaguello, 1988 ; Giles et Niedzielski, 1998<sup>382</sup>).

Cependant, plusieurs points attirent ici l'attention. D'abord, les discours sur l'objet « langue maternelle » subissent en permanence une tension entre leur nature absolue (c'est-à-dire, pour reprendre le principe saussurien, la langue en elle-même et pour elle-même) et leur nature comparative (le français que l'on compare aux autres langues). C'est ainsi que dans l'extrait suivant, Richard évoque la richesse et les capacités d'expression de la langue française, en modalisant cette opinion par l'adjonction de « j'ai l'impression que », impression elle-même basée sur une comparaison avec la langue anglaise :

**Exemple 139 : Richard**

par rapport à la langue par elle-même |-oui-| / euh ben **c'est une belle langue** hein c'est une langue par l'intermédiaire de laquelle **on peut exprimer énormément de choses** / et bon comme comme je l'ai dit précédemment / euh: je ne connais comme moyen comparatif que l'anglais et encore très peu / |-mm-| / euh par contre euh ce que je peux quand même en dire c'est que **j'ai l'impression qu'on a plus de possibilités en français** / d'éprouver d'exprimer en tous cas des choses bien précises des sentiments des / c'est à mon avis **une langue plus riche que si on doit comparer que l'anglais par exemple** / |-mm-| euh: / voilà sinon euh que dire d'autre par rapport à la langue française euh: [Richard : 531-537]

<sup>382</sup> Ce mythe de la beauté de la langue, ainsi que d'autres portant sur sa logique, sa rectitude, sa difficulté, ses accents ou leur absence, la rapidité de son débit, etc. sont présentés dans Bauer et Trudgill, 1998.

De son propre aveu, et c'est là que réside la tension entre discours dans l'absolu et discours dans la comparaison, il maîtrise mal l'anglais. Malgré tout, de façon tout à fait logique, il estime que la richesse d'expression du français est plus grande que celle de l'anglais, ce qui illustre bien la polyphonie du discours représentationnel (Bakhtine, 1978 : 158; Moeschler et Auchlin, 1997 : 143-153) : le discours de Richard est à la fois le sien et celui des autres, ceux qui l'ont éduqué, ceux qu'il a côtoyé. Il s'agit d'une représentation sans doute même davantage issue de l'extérieur que de sa conscientisation personnelle des faits de langues.

Au-delà de cette richesse ressentie par rapport à la langue elle-même, il existe aussi une impression de richesse d'une autre nature, comme je l'ai montré aux chapitres précédents : le français permet de posséder une richesse négociable sur un marché des langues (Delamotte, 1999) où la langue française est un attribut valorisé par les autres non seulement pour ce qu'elle est, mais aussi par rapport aux autres langues. En ce sens, dans une vision qui dépasse l'idéalisme personnifiant de la langue, il semblerait que beaucoup aient aussi le sentiment pragmatique, produit dans la trajectoire migratoire, que la langue dans la langue constitue un bien ayant une valeur sur un marché où des « pratique[s] symbolique[s] ayant un caractère social » (Bourdieu, 1982 : 35) font l'objet de négociation et de domination à des diverses fins<sup>383</sup>.

On notera aussi que certains locuteurs, par delà les attributs mythiques de la beauté et de la culture qu'ils attribuent à l'objet « langue maternelle », certains locuteurs s'empressent de souligner les inconvénients supposés de la langue française. Essentiellement culturelle, la langue française est en position désavantageuse par rapport à sa « grande rivale » anglaise<sup>384</sup>, surtout dans le domaine de l'économie (*cf.* ex. 138, Isabelle). Néanmoins, certains discours nous permettent de sortir de l'aire représentationnelle de sens commun pour entrer dans une autre dimension du domaine des discours métalinguistiques sur la langue française : celui d'une pratique langagière réflexive et d'une volonté d'objectiver la langue qui ont été construite dans la trajectoire migratoire de migration<sup>385</sup>.

---

<sup>383</sup> Fins que j'ai analysées dans le chapitre 3 (accroissements de savoirs, capitalisation de compétences, lutte contre la marginalisation, etc.).

<sup>384</sup> Je file volontairement une métaphore qui tend à personnifier la langue et que l'on retrouve souvent dans les discours représentationnels sur la langue.

<sup>385</sup> Objectiver au sens sociologique du terme, c'est-à-dire pratiquer une mise à distance du phénomène que l'on étudie pour éviter de possibles prénotions sur cet objet. Dans le cas du discours de sens commun sur la langue, cette objectivation « quasi-scientifique » est impossible, mais certains propos d'interviewés illustrent tout de même une volonté de pas céder trop rapidement aux représentations pré-construites.

### **6-3.4. Réflexivité d'une pratique : conscientisation et objectivation de la langue**

Dans les discours de certains émigrés, la langue est parfois l'objet d'une réflexivité qui en fait un élément de rationalisation visant à dépasser les propos de sens commun dont je viens de présenter quelques exemples. En premier lieu, les locuteurs effectuent un travail subtil de détachement de la langue d'origine du domaine émotif tout en soulignant l'attachement de celle-ci à la personnalité et à la culture. Ce discours, apparemment contradictoire, s'explique en grande partie par le fait que certains acteurs sociaux répugnent à tenir des discours stéréotypés sur les langues tout en admettant que la langue fait partie de leur construction en tant que Français. Aussi, on retrouve souvent cette oscillation discursive entre une théorisation objectivante sur la langue (visant notamment à expliquer les phénomènes linguistiques) et une approche à la fois primordialiste et substantialiste<sup>386</sup> de celle-ci consistant à affirmer que la langue est une partie de soi. Cette oscillation donne parfois lieu, dans le discours généré par les interviews, à des marques de la difficulté à décrire ou à prendre position, en d'autres termes à « mettre en mots ».

#### **6-3.4.1. Le dire difficile, ou la mise en mots hésitante**

On constate tout d'abord dans le discours sollicité sur les attitudes vis-à-vis des langues et l'évaluation des valeurs sur la langue française quelques stratégies d'évitement (*cf.* section 2-3.1.2) et quelques marqueurs de la difficulté à dire (Boutet, 1994), comme les silences, les hésitations, les reformulations et les aveux explicites d'un « dire difficile » (Gardin, 1988). Ces phénomènes métalinguistiques sont aussi synonymes de la difficulté à se positionner sur un plan identitaire, comme si tout ne fonctionnait pas de façon binaire, entre un ici et un là-bas (Boutet et Deprez, 2003).

#### *Silences, hésitations, évitements*

Les hésitations et les silences peuvent avoir ici plusieurs fonctions. D'abord, ils peuvent indiquer la non compréhension de la question de l'interlocuteur ou bien la difficulté à y répondre, comme dans les énoncés suivants de Daniel et d'Élise :

---

<sup>386</sup> *Cf.* section 4-3. Sous l'impulsion de E. Shils (1957) puis C. Geertz (1963), le primordialisme dans le domaine de l'identité et de l'ethnicité a fait référence à des conduites humaines guidées par des liens primordiaux dotés d'une signification ineffable, liens caractérisés par l'intensité et la solidarité (par ex. des liens de parenté) ainsi que par une force d'émotion et de coercition permettant de produire les liens sociaux (Poutinat et Streiff-Fenard, 1995 : 96-97). Dans les analyses substantialistes des groupes ethniques, le contenu culturel de l'ethnicité est placé au centre de l'analyse en tant qu'élément spécifique de la composition, mais aussi de la stabilité de ces groupes (Martiniello, 1995 : 41-42).



**Exemple 140 : Élise**

- 1 L0 d'accord / à quelles valeurs à quelles caractéristiques vous associez la langue française en général globalement / vous
- 2 L **qu'est-ce que vous voulez dire**
- 3 L0 euh ben c'est-à-dire à à vous pensez à quoi quand vous pensez à la langue française / y a des gens qui ne savent pas répondre à cette question mais / il y en a d'autres qui me donnent toute une série d'adjectifs euh pour caractériser la langue française / alors ne vous inquiétez pas si vous (*rire léger de L0*)
- 4 L **euh: // ben je ne sais pas euh (*rires de L*) //** [Elise : 457-463]

**Exemple 141 : Daniel**

- 1 L0 quelles sont les valeurs que vous attribuez et à quelles caractéristiques pensez-vous / quand euh vous pensez à la langue française / ça représente quoi pour vous /// (*rire léger de L0*) vous associez la langue française à quelles euh // à quelles valeurs à quels défauts à quel euh:: / voyez / quelles attitudes
- 2 L **oh euh: /// bon euh::**
- 3 L0 vous êtes pas obligé de répondre ne ne (*rire léger de L0*)
- 4 L **non non j'essaye de:: (*rire léger de L*) // euh /// (*long silence*) ah ça c'est difficile de répondre à cette euh ce cette question bien sûr euh bon euh::: une est-ce que qu'on peut euh s / je crois qu'on ne peut pas dissocier euh langue et culture bien sûr ça on revient / à: / à garder une identité culturelle donc euh on a une langue** [Daniel : 564-562]

Dans ces deux énoncés parmi d'autres du même genre, l'hésitation et la mise en mots de celle-ci (pauses, bafouillements, nombreux marqueurs phatiques d'hésitation : « euh::: », « à: », « de:: »), ou bien simplement le silence, trahissent la difficulté à conceptualiser des domaines qui n'ont pas l'habitude de l'être dans le discours quotidien. En d'autres termes, davantage qu'une non compréhension de ma question, il semble soit y avoir une volonté de ne pas recourir à des propos généralisateurs et donc stéréotypiques, soit l'aveu réel d'une impossibilité de parler de façon conceptuelle et générale de la langue et donc de prendre une position objective à son égard. Si l'on opte pour la première interprétation, à savoir l'invalidation par le silence ou l'hésitation de propos généralisateurs et stéréotypiques, on trouvera alors un écho dans d'autres discours, comme ceux de Firmin et d'Amandine :

**Exemple 142 : Firmin**

- 1 L0 d'après vous quelles sont les valeurs que vous attribuez / à la langue française en général / c'est-à-dire à quelle caractéristique vous pensez en premier quand vous pensez à la langue française
- 2 L **euh: ///**
- 3 L0 je parle pas de la langue française / je vous mets un peu sur la voie je veux pas déterminer votre réponse mais / |-mm-| je parle pas de la langue française / pas pour l'instant encore de la langue française au Canada / je parle de la langue française / est-ce que vous avez quelque chose à dire sur cette langue qui est la vôtre finalement
- 4 L **/// (*long silence*) non**
- 5 L0 y a des gens qui disent que // c'est une belle lan:gue ou d'autres qui disent ben non c'est une langue difficile ou facile c'est
- 6 L **ah oui non / j'ai rien à dire là-dessus (*rire de L*) / enfin non je vais pas généraliser**

- 7 L0 donc en fait vous n'avez pas de jugement de valeur vous portez pas vraiment un jugement de valeur sur la langue française
- 8 L **ben non / enfin je vois pas je / il me paraît difficile de hiérarchiser les langues**  
[Firmin : 588-602]

**Exemple 143 : Amandine**

- 1 L0 la langue française globalement hein à quelles caractéristiques elle vous fait penser euh à quoi est-ce que vous pensez quand vous pensez à la langue française euh / est-ce que vous avez des / vous pouvez la juger euh: sur ses valeurs E
- 2 L **je / vois vraiment pas euh** / ça fait partie de moi euh |-oui-| / euh /// **non / j'ai rien de spécial euh** [Amandine : 711-714]

**Exemple 144 : Mathieu**

- 1 L0 bon d'accord est-ce est-ce que vous associez à quelle caractéristique est-ce que vous associez la langue française en général ça vous fait penser à quoi la langue française en général hein X
- 2 L (*rires de L0*) **ça me fait penser à rien** ça me fait penser euh / ça me fait penser à la France |-oui à la France-| oui c'est ça je veux dire c'est tout je veux dire euh [Mathieu : 709-712]

Comme on le constate, la réponse de Firmin (ex. 142) est celle qui a nécessité les plus nombreuses interventions et reformulations de ma part. Firmin montre bien que ce n'est pas la question qui pose problème, mais la ou les réponses auxquelles elles mènent de façon incontournable à ses yeux : des généralisations et des stéréotypes. Aussi, malgré mes suggestions du tour de parole 5 et ma relance du tour de parole 7, Firmin ne valide pas cette question, s'inscrivant en faux contre des propos généralisants (« je vais pas généraliser », tour de parole 6) et, signe de son interprétation de la question, contre la hiérarchisation des langues (« il me paraît difficile de hiérarchiser les langues », tour de parole 8).

Le discours d'Amandine et celui de Mathieu montrent pour leur part d'autres signes d'évitement qui ont un fonctionnement parallèle : la réponse en deux étapes, à savoir d'abord la non validation de la question (« je / vois vraiment pas euh », dit Amandine au tour de parole 2 de l'exemple 143 ; « ça me fait penser à rien », dit Mathieu au tour de parole 2 de l'extrait 144) ; en deuxième lieu, une réponse abrupte rattachant la langue à des concepts identifiés comme difficilement analysables : l'être (« ça fait partie de moi », s'exclame Amandine) et le pays (« ça me fait penser à la France (...) c'est tout », affirme Mathieu). Dans ces deux cas, la langue est perçue comme une composante associée à un monde difficile à explorer : celui de l'être et celui du lieu.

Dans ces discours sur la langue maternelle émanant à la fois de préconstruits antérieurs à la migration et d'une altérité – et souvent une tolérance – acquise dans la trajectoire migratoire, une des autres fonctions du silence est de permettre de mesurer la portée de ses paroles et d'éviter d'ancrer sa réflexion sur des bases stéréotypiques. Aussi, dans l'exemple

suis, Charlotte montre que la seule porte de sortie qu'elle a trouvée est de ne pas parler de la langue française en général, mais de son propre usage de cette langue :

**Exemple 145 : Charlotte**

- 1 L0 oui / ça a été ton |-oui-| bénéfice euh de façon involontaire un peu / |-oui-| oui / est-ce que / une question qui ressemble un peu à celle de tout à l'heure / euh les valeurs ou les attitudes que tu attribues euh / à la langue française elle-même est-ce que tu as des jugements particuliers sur la langue française
- 2 L /// (*forte inspiration*)
- 3 L0 oh globalement hein je parle pas de la langue / particulière qu'on parle ici ou la langue qu'on parle dans le sud de la France ou ailleurs
- 4 L // **ben c'est finalement c'est une langue que j'ai appris à aimer mieux en en étant ici** / |-mm-| / euh: parce que / euh bien que mon intégration euh anglophone ait été euh presque idéale je dirais euh / c'est / je pense que ce qui elle a été / aidée par le fait que / je suis pas vraiment coupée de de de mes origines enfin le fait d'enseigner le français dans un établissement français avec des gens français autour et tout ça / je suis bien consciente que ça aide beaucoup à supporter le / |-mm-| / euh l'isolement enfin d'une certaine manière ça ça / on vit beaucoup mieux euh / l'expatriation euh de ce point de vue là / l'expatri / |-mm-| le fait d'être expatrié / |-oui-| on le vit beaucoup mieux quand on peut exercer / euh enfin on a son quota de / de de de enfin de tout ce qui est euh son origine [Charlotte : 497-510]

La longue pause et la forte inspiration du tour de parole 2 ont pour objectif une mise en mots et une mise en forme de la réponse. Plus profondément, on retrouve ici ce que j'ai remarqué dans d'autres domaines : que cela soit sur la question des langues ou sur celles des cultures populaires, l'accès à l'altérité et le brassage interculturel me semblent avoir pour effet principal une méfiance envers le discours stéréotypique<sup>387</sup>. En d'autres termes, chez beaucoup d'interviewés, la migration a eu un effet non négligeable de diminution des préjugés. C'est aussi une des raisons pour lesquelles j'affirmais plus haut le côté performatif autant que représentationnel du discours métalinguistique, en ce sens que le rapport d'influence mutuelle entre migration et pratiques langagières devient à ce moment perceptible : la migration entraîne un brassage culturel qui façonne des discours représentationnels qui, en fonction des trajectoires choisies et suivies, visent à leur tour à rectifier les images et stéréotypes pré-migratoires. Dans l'extrait ci-dessus (n° 145), la langue française ne fait l'objet d'aucune classification hiérarchique, mais est avant tout recontextualisée dans une pratique personnelle et mise en relation avec le parcours migratoire (tour de parole 4). Ce faisant, Charlotte s'éloigne de toute pratique généralisante qu'elle perçoit sans doute comme stigmatisante. Cela illustre d'ailleurs bien son parcours. Angliciste en France, donc ayant travaillé sur la langue anglaise, elle devient spécialiste de la langue française une fois en Ontario, démontrant de ce fait cette double affiliation et l'incompatibilité de celle-ci avec le stéréotypage.

---

<sup>387</sup> Ceci ne signifie aucunement que le discours ne peut pas être très négatif à l'égard de l'Autre ou de sa langue, comme je le montrerai dans la section 6-4.1.

### *Balisage des énoncés stéréotypiques*

Certains répondent aux questions qui les gênent par d'autres stratégies que le silence. Les extraits 136 à 139 cités dans la partie 6-3.3 montrent que si la langue est l'objet de stéréotypes, ceux-ci sont parfois clairement identifiés comme tels. Il peut alors y avoir un balisage du stéréotype pour le mettre en valeur et en démolir la pseudo-logique discursive. Le meilleur exemple se trouve dans cet énoncé de Madeleine :

#### **Exemple 146 : Madeleine**

- 1 L0 oui // euh: / quelles valeurs à quelles caractéristiques vous pensez en premier quand vous pensez à la langue française
- 2 L quelles valeurs à quel niveau
- 3 L0 quelles valeurs // là euh: bon moi je vais vous donner un peu pour euh |-oui-| pour vous mettre sur la voie y a des gens qui disent que c'est une langue de culture y en a d'autres qui disent que c'est une langue difficile
- 4 L **oui ben j'imagine que j'ai / les mêmes préjugés un peu prétentieux hein |-mm-| que c'est une langue de culture une langue euh // bon // je veux dire euh en étant tout à fait euh / pas du tout objective** et tout je trouve que c'est sûr que c'est plus euh /// en fait c'est pas vrai ce que je dis mais / pour moi là je vois le niveau de langue euh / des gens en anglais ici / et c'est sûr que le langage euh / est un petit peu plus complexe |-mm-| en français euh / mais bon [Madeleine : 610-620]

Après une courte demande de reformulation de la question<sup>388</sup>, Madeleine montre bien ici qu'elle a perçu la nature représentationnelle de la réponse attendue. Il est tout à fait remarquable que son discours soit à ce point stéréotypique et attendu qu'elle éprouve le besoin de l'identifier comme tel : l'énoncé « les mêmes préjugés un peu prétentieux » (tour de parole 4) est même ponctué d'un « hein » de connivence avec l'intervieweur, comme pour montrer qu'elle a compris les règles du jeu de l'interview. Cependant, ce tour de parole 4 est marqué par un retournement de situation. Dans l'énoncé « je veux dire », elle exprime son intention de sortir des sentiers battus du stéréotype pour personnaliser son opinion (« en étant tout à fait euh / pas du tout objective ») et pour ne pas céder à l'influence des propos « prétentieux » de sens commun. La fin du tour de parole est censée livrer la nouvelle opinion « pas du tout objective », mais en réalité, comme le long silence (///) le laisse deviner, Madeleine se trouve face à une difficile mise en mots d'une opinion qui ne serait ni l'expression d'un préjugé (qu'elle dit « prétentieux ») ni des propos objectifs. Finalement, Madeleine se reprend en affirmant l'inexactitude de propos qu'elle n'a pas encore tenus, ou, si l'on opte pour une autre interprétation possible, des propos qui, en vertu de leur teneur intrinsèquement polyphonique (selon Bakhtine, 1978 ; Moeschler et Auchlin, 1997) ne sont pas les siens (« en fait c'est pas

---

<sup>388</sup> Reformulation qui fonctionne en réalité comme une suggestion de réponses possibles, qu'elle pourra ensuite reprendre.

vrai ce que je dis »). Elle conclut par des bribes d'énoncés difficilement interprétables et ponctuées par un « mais bon » qui marque la clôture souhaitée de la discussion sur le sujet.

Stratégie d'évitement ou opinion confuse ? Il est difficile de pencher pour l'une ou l'autre des conduites, mais ce qui ressort clairement, c'est la volonté de ne pas céder au stéréotypage linguistique traditionnel. Cette pratique langagière correspond d'ailleurs bien à la trajectoire de Madeleine, qui a (au moment de l'interview) des difficultés à se situer entre ouverture à l'altérité et mal-être en migration. Pour beaucoup, la réciprocité des effets de la langue française sur la production de l'identité migrante est indéniable et certains, comme Charlotte le faisait dans l'extrait 145 ci-dessus, soulignent ce rapport de la langue et de l'identité.

#### **6-3.4.2. La langue française, aspect de l'identité**

Dans la plupart de ces cas, la langue est perçue comme inhérente à la personne et à son identité, comme on a pu le constater à la lecture de certains témoignages antérieurs. Parler et faire parler de la langue française, c'est bien sûr – dans le cas qui m'intéresse ici – faire émerger des discours sur la langue maternelle<sup>389</sup>. Ces discours ont une charge affective indéniable et inscrivent la langue d'origine dans une logique identitaire. D'autre part, comme je l'ai montré au chapitre précédent, défendre la langue française, c'est aussi défendre la préservation de son identité. Aussi, on a là un discours qui ne situe plus vraiment la langue dans une hiérarchie virtuelle des langues, mais qui en recontextualise les usages. Parfois, les locuteurs bondissent sur l'occasion de me faire part de leurs regrets de voir la langue française se déprécier en Europe (voir par exemple les témoignages de Pascal, Mélodie, Nadine et Ségolène)<sup>390</sup>, ou bien ils constatent sa qualité défectueuse au Canada ou encore les difficultés de sa survie dans un monde et *a fortiori* un Canada globalisés où l'anglais domine.

---

<sup>389</sup> Je choisis à dessein ce terme parfois contesté : la charge émotive contenue dans l'adjectif « maternel(le) » est à l'image des systèmes de valeurs (Mackey, 1997b : 183-184) et des représentations affectives – et même parfois sociopolitiques (Skutnabb-Kangas et Phillipson, 1995) – liés au discours sur sa propre langue première.

<sup>390</sup> Cf. Pascal : « y a des dérives d'après ce que je peux voir euh d'après ce que je peux entendre en France aussi / |-mm-| / au niveau de la langue / |-mm-| / euh:: / ici on a une dérive parce que on est peut-être pas forcément assez exigeants / |-mm-| / et puis on est aussi dans un contexte euh:: / malgré tout anglo-saxon / même au Québec |-mm d'accord oui-| euh: / donc c'est / entre guillemets il peut y avoir certaines excuses / |-mm-| / hein / euh en France par contre la France n'a aucune excuse » (l. 503-508). Ségolène n'est pas en reste : « je suis / offusquée même presque euh désolée de voir que le français devient anglais avec des anglicismes pas possibles (...) en FRANCE |-en France-| quand je lis de:s Paris Match quand je lis euh n'importe quel magazine euh: les mots anglais sont là |-mm mm-| euh: ils remplacent euh en fait ce que les Québécois essayent d'éviter à tout prix » (l. 534-539)

### *Identité et conscience du biais dans le discours métalinguistique*

Il est permis de supposer que le parcours migratoire a un effet sur le discours de ceux qui se sont construit des compétences bilingues et se sont approprié le multiculturalisme « ambiant » : ainsi, l'une des caractéristiques du discours représentationnel sur la langue est aussi sa portée métadiscursive, au sens où certains locuteurs savent que le discours qu'ils tiennent sur la langue est, de façon inhérente, biaisé. En effet, comme dans le cas du balisage des énoncés stéréotypiques analysés ci-dessus, certains locuteurs ont conscience que leur discours n'a de sens que par rapport à une expérience vécue et en relation avec des valeurs inculquées dans la jeunesse. Leur discours porte donc aussi les marques de cette reconnaissance qu'il est constitué de propos partisans. Les témoignages suivants mettent en avant cet aveu de parti pris dans le discours représentationnel, mais aussi une certaine conscience de ce qu'est la langue française :

#### **Exemple 147 : François**

**ben euh je suis né avec donc je suis mal placé pour donner un opinion** / donc évidemment pour moi c'est un très un très gros avantage / d'avoir la langue française / d'abord / la langue est une langue / qui a / qui a beaucoup de /// de diversité / |-oui-| / on peut faire des belles blagues / avec la langue française / et peut-être encore plus fortes qu'en anglais / tu sais / et puis de y a qu'à voir ce qu'a dit Lagaffé n'est-ce pas (*rires de L*) / alors / il a pas dit que des gaffes d'ailleurs / mais ce qui veut dire que // la langue française c'est quand même / bien / d'a // **je suis né avec // donc j'ai aucun mérite** [François : 585-590]

#### **Exemple 148 : Lionel**

ben moi **pour moi la langue française c'est / premièrement c'es:t / c'est ma langue maternelle** / |-mm-| / **donc euh bon j'ai des attaches à ce niveau-là** / c'est une langue euh de communication pour moi une langue vivante / |-mm-| / c'est aussi une langue euh / d'enseignement / dans dans mon domaine professionnel |-mm-| et euh / bon c'est une belle langue / riche / à ce niveau-là bon euh: // [Lionel : 471-482]

#### **Exemple 149 : Élise**

oui / disons **quand on parle le français c'est tellement naturel que on // on n'y pense / pas trop on n'y réfléchit pas trop** / |-mm-| / euh / **les gens / me disent que / bon le français a une belle sonorité: le français a / euh // je sais pas** en tant que: / que traductrice euh // je trouve que le français est parfois plus précis que l'anglais / |-mm-| / euh: / ce qui pose parfois des défis / (*rires de L*) |-mm mm-| / parce qu'on ne sait pas trop ce que l'anglais veut dire euh / précisément alors euh on ne sait plus trop quoi / mettre / en français / euh évidemment / le français prend plus de mots |-mm-| tout le monde le sait / beaucoup moins concis que l'anglais / |-mm-| / euh: [Élise : 466-472]

#### **Exemple 150 : Régine**

- 1 L // **pour moi c'est ma langue maternelle alors**
- 2 L0 oui // est-ce que tu parlerais en termes de difficulté / ou de beauté
- 3 L ah oui oui / oui / oh oui c'est / oui c'est **une langue qui est censée être** / belle (*rire léger de L*) / euh difficile à apprendre / **mais quand on est né en français et puis qu'on l'a toujours parlée** / |-mm-| à part la grammaire qui peut être difficile / quand on est petit / et même quand on est plus vieux à euh l'orthographe est assez difficile / mais une fois qu'on / qu'on parle couramment y a y a pas cette ce problème-là [Régine : 601-606]

Comme je l'ai déjà dit, le français est souvent l'objet d'un discours représentationnel favorable qui met en valeur son prestige et ses connotations culturelles. Toutefois, la langue est souvent soumise à une objectivation par laquelle le locuteur tente de contourner les représentations stéréotypiques, mais aussi de légitimer ce même discours par l'attachement logique de tout un chacun à sa langue maternelle. Dans l'exemple 147, François exprime la difficulté à juger ce qu'il considère être une partie de son identité (« je suis né avec »), alors que Lionel (ex. 148) et Régine (ex. 150) balisent l'énoncé en annonçant le parti pris de façon explicite (« premièrement c'est ma langue maternelle alors j'ai des attaches à ce niveau-là », dit-il). En fait, énoncer explicitement que le français est sa langue « maternelle » est une façon de prendre de la distance avec le discours représentationnel, voire une mise en relief cataphorique du stéréotype éventuel que l'on s'apprête à énoncer. D'ailleurs, Régine et Élise doublent ce processus de mise en relief par le recours à des formulations qui s'apparentent à du discours rapporté : « les gens me disent que », amorce Élise dans l'extrait 149, alors que Régine prend la précaution de dire, avant de laisser échapper un léger rire, que « c'est une langue qui est *censée* être / belle » (ex. 150, tour de parole 3).

*La langue, un trait identitaire essentiel qui vous « poursuit »*

On se souviendra que pour certains, comme Marcel que j'ai déjà cité Marcel à plusieurs reprises, la langue française est d'abord l'« espace » et l'objet d'un combat, d'une lutte pour la préservation. De même, au-delà de la possibilité qu'offre la langue en termes de réussite scolaire ou professionnelle sur les marchés torontois et canadien, la langue est aussi un pan de l'héritage que le migrant français apporte avec lui, comme en témoigne Paul :

**Exemple 151 : Paul**

le Canada est anglophone / Toronto est anglophone / et je crois que le français c'est important |-mm-| / néanmoins que c'est tout ce / euh **je crois que l'anglais c'est important / néanmoins le français c'est quasiment le seul héritage / que je donnerai à mon gamin / donc euh je / je veux pas / parce qu'il aura pas un sou hein |-mm-| (rires de L) / je veux pas / perdre // je veux pas qu'il perde un français** qui peut lui donner de:s des opportunités

Ici, Paul situe la langue sur un même plan que l'argent, l'héritage linguistique se substituant ici à l'héritage financier. Il est d'ailleurs remarquable de constater la double formulation, ou du moins la reformulation du « je » eu « il » dont est l'objet la question de la perte de la langue (« je veux pas / perdre // *je veux pas qu'il perde* un français... »). Dans les propos de Paul, on comprend que la question de l'héritage dépasse le domaine matériel et touche plus profondément à l'image de l'identité que l'on projette. Si son fils ne parle pas français, il aura perdu cette identité patrimoniale et Paul aura subi le même sort, puisqu'il n'aura pas réussi à faire le lien entre son ascendance et sa descendance.

Simultanément, on garde à l'esprit que chez Paul comme chez d'autres, les enjeux du marché linguistique sont omniprésents et si le français est « le seul héritage » qu'il entend léguer à son fils, c'est pour des raisons non seulement liées à l'identité, mais aussi aux « opportunités » que ce genre d'héritage est à même de conférer. L'héritage, qu'il soit ou non lié à des perspectives d'avenir, est bien sûr ancré dans un passé, une histoire. Pour certains immigrants français, la langue maternelle fait partie de la personnalité et a en quelque sorte contribué à la production de ce qu'ils sont devenus.

**Exemple 152 : Marcel**

- 1 L bon vous voyez elle est belle évidemment mais **c'est ma culture avant tout c'est c'est moi-même** |-oui-| donc pour moi c'est / j'ai pas je me suis pas posé de questions euh / c'est évident que: je vis en français euh / enfin je // **ça fait partie de moi-même** |-d'accord oui / donc en fait elle est-| **ancrée dans moi** et:
- 2 L0 vous ne la jugez même pas puisque c'est / vous me dites que c'est c'est vous même quoi
- 3 L oui oui c'est ça / enfin euh / oui
- 4 L0 **c'est un: aspect de votre: personnalité**
- 5 L **absolument oui**
- 6 L0 oui oui / donc vous avez pas de jugement en particulier euh
- 7 L si moi je veux la conserver et: / c'est c'est **j'ai été élevé en français c'est un devoir pour moi de conserver sa langue et / surtout euh transmettre aux enfants bien sûr** |-mm-| et qu'ils soient fiers d'être euh // de parler français d'être Français en même temps [Marcel : 528-538]

Comme dans le cas d'Amandine qui disait que la langue faisait partie d'elle-même (« ça fait partie de moi », l. 714 ; cf. aussi ex. 143), le discours n'est pas ambigu. La langue est un trait de la personnalité et il n'y a pas de questions à se poser (tours de parole 1 et 7, ex. 152) sur la transmission de ce patrimoine linguistique, cet héritage comme le disait Paul dans l'extrait 151. Si l'un des parents, *a fortiori* si les deux parents sont de langue française, il ne semble y avoir aucun doute sur la langue familiale à transmettre, bien que le témoignage de Fátima rapporté par Januário et Marujo (2000 : 100-109) ainsi que les propos d'Élise et Daniel sur leurs enfants tendent à montrer que la certitude de la transmission de la langue des parents est avant tout une représentation que les parents se font de l'avenir linguistique de leur progéniture.

Ce qui ressort de l'examen du fonctionnement et de la gestion linguistiques internes aux familles de Marcel et d'Amandine est que si la langue doit être préservée, c'est à la fois par respect pour les origines (Varro, 1984) en même temps que par souci de donner aux enfants l'option de remigrer vers le pays des parents, pour qu'ils ne se sentent pas étranger dans « leur pays » (cf. section 5-2.3, extrait 129 de Daniel, tour de parole 4). Ceci passe nécessairement par une lutte pour la défense de la langue dans toutes les sphères où évoluent le migrant et ses enfants : le foyer, l'école, les lieux de vie sociale, etc., comme l'a montré le



chapitre précédent. Pour d'autres, un peu différemment, la langue est un pan de l'identité parce qu'elle est liée à la terre d'origine, quel que soit le parcours migratoire que l'on a entrepris :

**Exemple 153 : Marc**

*(rires de L)* le français ? // d'abord bon ben **à la France hein** / |-mm-| / et et puis / **à mes origines** / |-oui-| et à / et pour moi c'est très important [Marc : 552-553]

**Exemple 154 : Mathieu**

*(rires de L0)* ça me fait penser à rien ça me fait penser euh / **ça me fait penser à la France** |-oui à la France-| oui c'est ça je veux dire [Mathieu : 711-712]

Pour les deux hommes cités en 153 et 154, la langue est essentiellement liée à un territoire et à des origines. Cela signifie deux choses : en premier lieu, le français comme langue d'origine du père (les deux ont épousé une femme non française) doit être transmis aux enfants parce qu'il fait partie du patrimoine familial ; d'un autre côté, le bilinguisme sera fortement valorisé parce qu'en vertu de la territorialité mise en avant dans le discours, la langue anglaise à Toronto – et globalement au Canada – est fortement légitimée non seulement parce qu'elle est majoritaire, mais aussi parce que Toronto est une ville du monde anglophone nord-américain.

Aussi, ceci correspond bien au parcours migratoire des deux hommes, devenus bilingues et canadiens et ayant élevé leurs enfants dans le souci d'un bilinguisme doublement construit autour du concept de territoire linguistique et d'identité historique. Dans le cas présent, on ressent peu d'attachement à un Canada de langue française, ce qui se reflète aussi dans la trajectoire des deux hommes : Marc comprend la question linguistico-identitaire québécoise, mais demeure dans une certaine indifférence vis-à-vis de la francité canadienne. Son choix a été de vivre en français avec son épouse flamande, en ne bannissant pas l'anglais de leur conversation et en réservant le néerlandais de son épouse à son territoire : la Belgique. Quant à Mathieu, on se rappelle son agacement devant le fait que sa fille ait dû suivre des cours de géographie québécoise (sur l'Estrie) alors qu'ils vivent en Ontario et que dans son esprit, il n'y a pas d'association entre le français qu'il souhaite transmettre et parler en famille et le Québec.

Il n'en reste pas moins que certains associent au contraire le français à la terre ontarienne. On retrouve ainsi la complexité des processus identificatoires que je décrivais en 4-4.5 et que j'esquissais en 6-2.4 au sujet des regroupements et affiliations symboliques vis-à-vis des questions linguistiques. On se souvient qu'Amandine a œuvré tout au long de sa vie torontoise pour la défense et la préservation de la langue française en Ontario. Aussi, quand je lui demande si elle utilise les services en français des différents niveaux gouvernementaux, elle m'explique que cette défense est devenue sa vie, la « poursuit » :

### Exemple 155 : Amandine

- 1 L pour moi **c'est absolument essentiel** |-c'est essentiel-| / c'est / c'est / c'est dans mon boulot encore
- 2 L0 oui c'est vrai que c'est votre travail
- 3 L c'est mon boulot puis si je le fais pas / |-mm-| comment je peux espérer que les francophones / donc **ça me poursuit un peu** comme les relations comme on parlait tout à l'heure / **ça fait partie d'une vie** [Amandine : 774-780]

Ces propos d'Amandine permettent de conclure sur la multiplicité des discours représentationnels sur le français ainsi que sur la complexité des affiliations et des associations entre langue et identité. Ils illustrent fort bien que c'est au travers de la langue française qu'à l'instar que quelques autres, cette Française a construit sa trajectoire personnelle et professionnelle en migration. Son identité de migrante à Toronto a été produite par la tension entre la préservation d'une langue d'origine et l'adaptation à un groupe francophone exogène, mais endolingue, celui des Canadiens de langue française. Nous entrons ici progressivement dans l'autre sphère représentationnelle fondamentale issue des discours sollicités ou parfois capturés à la volée durant mon travail de terrain : la langue française telle qu'elle est parlée au Canada et perçue par les Français qui y vivent.

#### 6-4. LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA: ENTRE OBJECTIVATION ET DISCOURS IDENTITAIRE

Les discours des immigrants français à Toronto recèlent une autre richesse qui en dit long sur leur positionnement identitaire : l'évaluation de la qualité de la langue au Canada francophone. Encore une fois, je serais tenté ici de rappeler qu'il ne faut pas confondre discours évaluatifs et démonstration objective, d'autant que la qualité d'une langue ne se démontre pas de façon scientifique, mais ressortit principalement au domaine subjectif. Toutes les constructions discursives évaluatrices de ces migrants observés et interrogés sont non seulement des jugements valorisants ou stigmatisants sur la langue française au Canada, mais aussi un miroir de sa propre façon de parler et d'interagir avec les Canadiens francophones. On notera ici que pour bon nombre d'immigrés français et même francophones, le français canadien est intimement lié à la variété plus ou moins normée du français québécois. Cela s'explique sans doute non seulement par le fait que les Canadiens de langue française à Toronto avec lesquels ces immigrants entrent en interaction sont souvent des Québécois, mais aussi parce qu'ils ont accès aux médias télévisés québécois<sup>391</sup>.

---

<sup>391</sup> La chaîne publique de la télévision de Radio Canada ainsi que les chaînes du réseau câblé.

Les propos peuvent se situer dans un continuum qui va de la stigmatisation catastrophiste à la légitimation de formes endogènes<sup>392</sup> propres à la francophonie canadienne. Aussi, toutes les représentations ainsi mises au jour dans le discours sollicité l'ont été dans un but, celui d'interpréter les discours représentationnels comme étant des actes identitaires permettant aux immigrants de se positionner par rapport à leur parcours par l'entremise de ce même discours qui fonctionne comme un retour biographique sur la migration.

#### **6-4.1. Le discours catastrophiste : genèse et fonctionnement**

Le discours à tendance catastrophiste est intrinsèquement lié à la migration parce qu'il y est construit, parce qu'il en est le produit et aussi parce qu'il génère des effets de distanciation communautaire. À ce titre, il est un des actes les plus clairs de la stigmatisation de ce lecte franco-canadien/qubécois et, par là même, de la volonté de prise de distance par rapport aux locuteurs du français d'Amérique. Les origines de ces actes de distanciation sont multiples et variées et s'interprètent par exemple dans les étapes d'un parcours migratoire qui se trouve soit marqué par l'échec d'une expatriation au Québec, soit par des relations sociales difficiles avec certains francophones du Canada<sup>393</sup>.

##### **6-4.1.1. Un discours construit dans l'expérience migratoire**

Ainsi, contrairement au discours prenant la langue française en général pour objet, l'évaluation des parlers canadiens s'inscrit dans l'expérience migratoire, car c'est en son sein que l'immigrant français y découvre de nouvelles variétés lectales. Les phénomènes d'adaptation à la société d'accueil ressurgissent dans des propos métalinguistiques sur la langue de l'autre, comme dans ce témoignage d'Yvonne que je questionne au sujet de la qualité de la langue française au Canada :

##### **Exemple 156 : Yvonne**

1 L alors là **c'est une catastrophe** / (*rire de L*) / |-mm-| / **là c'est une catastrophe** parce que / quand je suis arrivée // euh à Montréal et que j'ai entendu le français / et je me souviens que mon mari m'avait dit un jour / il avait acheté une voiture d'occasion / c'est la première chose qu'il a achetée (*rire léger de L*) / et il m'a dit « tu vas aller demander au garage de faire une: révision » / |-

<sup>392</sup> La notion de forme *endogène* fait référence ici à un « mode d'expression utilisé par une fraction prestigieuse de la communauté linguistique et pris pour modèle de comportement langagier par la majorité des membres de celle-ci » (Manessy, 1997 : 223).

<sup>393</sup> Cf. Isabelle, qui a vécu 14 ans à Kingston, ville ontarienne située proche du Québec et où habitent un bon nombre de francophones : « j'étais vraiment heureuse de pouvoir être dans une école française mais c'était dirigé par de:s / des Franco-Ontariens // qui ne comprenaient pas euh ce que je disais / et / enfin très peu on peut pas dire qu'ils comprenaient pas du tout mais ils avaient un peu de mal à / et là ils m'ont carrément refusée hein / j'ai trouvé beaucoup de difficultés du côté des Franco-Ontariens / à être à m'intégrer (...) ce qui me ce qui m'a le plus déçue c'est que quand je suis allée dans une école francophone / j'ai pas été acceptée par les francophones parce que j'étais Française » (Isabelle, l. 371-378).

- mm-| parce que mon mari était occupé / **je suis allée j'ai demandé / d'abord une révision de / des freins // et des pneus / le garagiste a rien compris** / |-mm-| (*rire léger de L0*) / il a été chercher un autre bonhomme plus loin / j'ai expliqué / une révision des pneus et des freins / et **le gars a dit « ah ben j'ai compris ce qu'elle a dit / elle veut un check-up des tires et des et des brakes »**<sup>394</sup> / |-mm-| / **j'ai dit « mon Dieu ça c'est une ville française ? »**
- 2 L0 mm mm oui / (*rire léger de L0*) donc globalement vous euh / critiquez la qualité de la: la langue
- 3 L oh / absolument / |-oui oui-| / pour moi absolument / et **ils ont PAS d'excuses / parce qu'il y a de très bons professeurs dans les écoles** / |-mm-| / en en / à Montréal / |-à Montréal hein-| / **parce que quand j'étais en High School / tous les professeurs qui ét qui étaient avec moi** / |-mm-| / **c'était des gens qui venaient d'Afrique du nord en majorité** / |-mm-| / **des Marocains ou des Algériens** / |-mm-| / **qui parlaient très bien français** / |-oui d'accord-| / donc / **il y avait pas d'excuses / de mal parler**
- 4 L0 d'accord et et / euh: / ici à Toronto les francophones que vous connaissez / les Canadiens français enfin vous voyez les /
- 5 L oui / oh c: c'est mieux que / qu'à Montréal
- 6 L0 ah oui / mm |-mm-| / vous pensez que / ils font plus attention parce qu'ils sont plus baignés dans un milieu anglophone ?
- 7 L oui / je je pense je pense ça oui
- 8 L0 oui oui / vous trouvez que la qualité de la langue au Québec est est relâchée un petit peu / il y a un certain relâchement dans cette langue
- 9 L absolument / absolument (*ton bas sur ces 2 adverbes*) / parce que quand / **quand vous regardez** une: / une **quelque chose de la télévision de de Montréal** / je dois vous dire franchement que la **la majorité des mots je comprends rien** / |-mm mm-| / **donc quand on me disait à Montréal / « tu parles français toué ? »** // |-oui-| / je dis « oui je pense » [Yvonne : 702-727]

L'interprétation de ces propos n'est pas à chercher dans la qualité de la langue elle-même, mais dans un parcours migratoire qui n'a réussi à prendre la forme d'une reconstruction identitaire positive que lors de la re-migration d'Yvonne de Montréal vers Toronto. On se rappelle sa difficulté à se faire embaucher au Québec précisément parce que – selon ses dires – son français ne correspondait pas à la norme du français populaire québécois. Ce parler, elle le stigmatise d'ailleurs en l'imitant grossièrement (« tu parles français toué », tour de parole 9) et en en caricaturant les formes bilingues : « elle veut un check-up des tires et des et des brakes », cite-t-elle dans le tour de parole 1.

En faisant cela et en se posant la question de la réalité du statut de Montréal « ville française », elle simplifie la complexité linguistique du Québec et trace un trait sur la légitimité du français québécois. D'ailleurs, ses propos invalident bel et bien cette légitimité et même jusqu'à la simple existence d'une variété endogène québécoise, par sa référence – tour de parole 3 – à la possibilité qu'ont (ou qu'avaient) les Québécois d'apprendre un « bon français » auprès de professeurs venus d'Europe ou d'Afrique francophone, comme si ces Québécois ne possédaient qu'une variante seconde et déficiente du français.

<sup>394</sup> Prononciation très proche du français, sans les /s/ final de « tires » et « brakes », sans la diphtongue de /ei/ du lexème « brakes », mais avec la diphtongue /ai/ sur le mot « tires ».

On garde aussi l'ostracisme vécu par Denis lors de son séjour à Montréal dans les années soixante-dix. Si son expérience professionnelle ressemble dans ses débuts à celle d'Yvonne, Denis opte pour une stratégie qui n'est ni celle du conflit ni celle de la fuite que représente chez certains une re-migration vers l'Ontario, mais plutôt celle de la reconnaissance de la légitimité des revendications identitaires – et linguistiques – québécoises (*cf.* extraits 38 et 80). De même, on peut se reporter au cas d'Isabelle (l. 277-280, l. 296-313 et l. 376-382 de son interview) qui, rejetée par le milieu francophone canadien de Kingston (Ontario), s'était retrouvée en situation de forte « aliénation » (*cf.* ex. 95a, 95b et 122) par son manque de motivation à se rattacher à une anglophonie ambiante et par l'inaccessibilité de la francophonie minoritaire.

#### 6-4.1.2. Un discours sur la langue ou un discours sur les locuteurs ?

Le sentiment d'un échec de la migration au Québec, ou une expérience de socialisation négative en milieu franco-canadien, peut contribuer à produire les discours évaluatifs sur la qualité de la langue, discours qui ont parallèlement une visée perlocutoire – donc parfois implicite (Austin, 1970 ; Ducrot, 1995) – classificatrice des locuteurs de cette langue. En d'autres mots, le discours sur la langue qui circule chez de nombreux Français immigrés en Ontario n'évalue pas seulement (ou vraiment) la langue, mais aussi les locuteurs et leur culture populaire. Les deux témoignages suivants sont assez significatifs à cet égard :

##### Exemple 157 : Nathalie

- 1 L0 d'accord oui // et le français parlé ici là au Canada / qu'est-ce que vous en pensez  
 2 L le français parlé ici  
 3 L0 par les Québécois ou les Franco-Ontariens  
 4 L **c'est la HONTE**  
 5 L0 ah bon  
 6 L **mais c'est la HONTE des Français ça** |-ah oui-| / **ça on c'est aFFREUX vous plaisantez**  
 7 L0 c'est affreux / qu'est-ce que vous n'aimez pas alors / là-dedans  
 8 L MAIS ils utilisent des mots là et de toute façon **la plupart du temps je comprends pas parce qu'ils ont un accent / effroyable pis / c'est c'est affreux** / |-oui-| / euh:: // et puis ils utilisent de / de ces m // je trouvais ça dans les livres de Molière / |-ah oui oui-| / voyez ce que je veux dire ?  
 9 L0 ben ça pourrait être beau pourtant // (*un chien entre et se met à aboyer, rire léger de L0*)  
 10 L ça pourrait être beau si vous l'utilisez bien / |-oui oui-| // mais **si vous l'utilisez dans une conversation comme ça avec une bière dans la main** euh / |-ah oui oui oui-| / vous voyez ce que je veux dire [Nathalie : 591-603]

##### Exemple 158 : Donatien

si vous parlez français que vous êtes à Montréal et en 69 / vous commencez à faire des comparaisons / **ils parlent français mais ils parlent pas bien le français / ils parlent français ils ont un accent à la con** / euh / ici les choses sont comme ça mais c'est pas comme en France |-oui-| / et je veux dire alors / **vous êtes pris euh:: // entre deux chaises d'une certaine manière** |-oui-| /

mais quand vous venez directement en en Ontario ben en Ontario ben c'est plus la France ils parlent pas français / les choses sont faites différemment [Donatien : 279-284]

La « honte des Français », comme le dit de façon virulente Nathalie au tour de parole 6 de l'extrait 157, c'est essentiellement d'être associé à des francophones dans lesquels on ne retrouve pas des repères culturels semblables aux siens. Stigmatiser la langue québécoise sert surtout ici à se positionner en contraste avec ses locuteurs, leurs us et coutumes et leurs références que l'on ne saisit pas nécessairement. D'ailleurs, Nathalie le fait de plusieurs façons : la première distanciation est temporelle. Le français canadien est perçu comme archaïque et anachronique (« je trouvais ça *dans les livres de Molière* », tour de parole 8). D'autre part et sans doute en relation avec ce qui précède, la distanciation est phonétique et lexicale (« de toute façon la plupart du temps je comprends pas », tour de parole 8) et elle est pour finir essentiellement culturelle.

En jouant à mon tour le jeu de l'évaluateur de la qualité de la langue, je reviens sur la comparaison de Nathalie en lui indiquant qu'une langue qui serait comme celle de Molière pourrait être belle. Quand elle se rend compte que cette association avec « les livres de Molière » ne contribue guère à dévaloriser la langue québécoise et que je ne lui offre pas la validation de cette comparaison qu'elle souhaitait, elle déplace le débat du terrain de la langue en elle-même vers celle de la contextualisation de ses usages, reprenant la situation des interactions sociales « bouteilles de bière à la main » qu'elle évoque au début de l'interview et qui lui semble si « vulgaire » (c'est le mot qu'elle a utilisé auparavant pour qualifier cette pratique, l. 265). Ainsi, l'association des références à Molière et aux bouteilles de bière est perçue comme tellement anachronique et inopportune qu'elle semble atteindre son objectif de stigmatisation.

Ce qui ressort donc de ces discours, c'est que pour la plupart de ces acteurs sociaux migrants d'origine hexagonale, la langue est aussi le reflet d'une culture. Dévaloriser la première signifie donc aussi dévaloriser la seconde. Ainsi, boire de la bière à la bouteille, en tant qu'acte souvent accompli en situation d'interaction sociale festive en Amérique du Nord, est considéré comme une pratique sociolangagière, ce qui signifie aussi que beaucoup de discours trahissent une imbrication réelle des notions de pratiques langagières et de conduites culturelles.

### 6-4.1.3. Qualité de la langue et insécurité : inversion d'une dynamique ?

En approfondissant, il semble y avoir dans ces discours fortement péjoratifs l'affirmation d'une identité et d'une légitimité linguistique mise à mal par la présence d'autres registres linguistiques que celui du français hexagonal. En effet, la mise à l'index de la langue orale canadienne<sup>395</sup> participe aussi de la prise de conscience que d'autres normes que la norme standard française existent et sont en partie légitimées sur le « marché » linguistique canadien. Ainsi, on se souvient du témoignage de Denis sur son séjour au Québec, témoignage dans lequel il montrait que sa langue française de France, quoique valorisée sur un plan international, ne correspondait pas symboliquement à la lutte québécoise pour l'émancipation politique et linguistique : « dès qu'on me reconnaissait comme français / euh les portes se fermaient automatiquement », disait Denis aux lignes 30-31 de l'entretien (cf. ex. 38 et 80). Cette situation a créé un phénomène de distanciation mutuelle dans lequel finalement les deux parties se retrouvent en état d'insécurité linguistique.

À partir d'une conscience linguistique assez forte et d'une éducation poussée dans le respect de la norme hexagonale (Achard, 1987 ; Francard, 1997b : 173), certains immigrants français, « peut-être anesthésié[s] par un monolinguisme mal compris » (Balibar, 1987 : 10), ont sans doute mis leurs interlocuteurs dans une situation d'insécurité linguistique qui a eu pour effet de mettre à distance ces acteurs sociaux avec lesquels ils étaient désormais amenés à interagir<sup>396</sup>. Ce faisant, l'insécurité des uns (les Canadiens), transmise dans leur discours de sens commun, finit par produire des situations de défiance vis-à-vis des autres (les Français immigrés), situations qui créent à leur tour, souvent par la reproduction de discours qui sont autant d'actes identitaires, des processus d'insécurisation pour les migrants français. « Avec les Canadiens français, il faut marcher sur des œufs », disait un des enseignants de l'Institut Molière au détour d'une conversation.

Tout ceci pose la question fondamentale du rapport entre langue majoritaire, langue minoritaire et légitimation. On a vu dans les chapitres précédents que certains locuteurs ont capitalisé une langue valorisée et légitimée sur un marché linguistique torontois anglophone (et allophone). Mais qu'en est-il du milieu francophone ? Les Français de Toronto ont ceci de particulier d'être les dépositaires – à leurs yeux comme à ceux des Anglo-Torontois – d'une

<sup>395</sup> J'utilise par commodité cette généralisation pour faire référence aux formes canadiennes du français.

<sup>396</sup> Les interviewés ne sont pas les seuls à souligner la tendance généralement observable des Français à dévaloriser le français parlé au Canada à leur arrivée, qu'ils soient touristes ou immigrants récents. Ainsi, l'accent québécois – ou français canadien – est brocardé, les corrections, implicites ou explicites, sont nombreuses et les imitations des tournures et expressions québécoises sont monnaie courante. Sur le mode de l'humour et de la tendresse, la chanteuse Lynda Lemay a consacré une chanson à ces réflexes des Français lorsqu'ils voyagent au Québec : « *Et quand ils arrivent chez nous / Y s'prennent une tuque et un Kanuk / Se mettent à chercher des igloos / Finissent dans une cabane à sucre / Y tombent en amour sur le coup / Avec nos forêts et nos lacs / Et y s'mettent à parler comme nous / Apprennent à dire "TABARNAK" »* (L. Lemay, *Les maudits Français*, 2000).

variété de langue dite standard, mais qui s'inscrit aussi dans les pratiques d'une minorité, les francophones, dont la langue officiellement reconnue est désormais un français sans attache géographique particulière, du fait même de la composition pluri-ethnique et multiculturelle de cette minorité (Chambon *et al.*, 2001 ; Labrie *et al.*, 2001 ; Farmer *et al.*, 2003). En d'autres termes, la voie est donc libre pour la plupart des francophones qui parlent une langue à faible charge dialectale, intelligible par l'ensemble des interlocuteurs et reconnue comme du français, quelle qu'en soit son origine.

Or, les sources du conflit se situent dans la tension entre reconnaissance de légitimité par la langue et reconnaissance de légitimité par l'histoire. Cela signifie qu'au sein de la « communauté » francophone, le parler des Français n'a pas davantage de valeur que celui des Canadiens qui sont pour leur part les dépositaires de l'histoire ethnoculturelle française de la province. La position minoritaire au sein de la minorité a pour effet principal de diminuer la confiance des Français vis-à-vis de la supériorité supposée de leur variété de langue<sup>397</sup> et même, comme je le développerai au chapitre suivant, vis-à-vis de leur propre parler marqué par la migration et les traces du biculturalité. L'insécurité transcende donc la « simple » question linguistique, car elle s'inscrit dans la construction identitaire même en migration.

Au-delà du sentiment d'être « pris entre deux chaises » (Donatien, ex. 158) que quelques interviewés et certaines personnes observées soulignent, on met ici aussi le doigt sur le conflit potentiel, ou en tous cas les tensions intracommunautaires, que génère le fait de posséder la forme légitimée aux yeux de la plupart des anglophones, comme on l'entend dans les discours rapportés d'Anglo-Canadiens associant le français hexagonal au « vrai français »<sup>398</sup>. Pour expliquer que la question du positionnement identitaire dépasse le niveau linguistique, écoutons les propos de Lionel et, en écho, ceux de son épouse (identifiée ici par L2 et les énoncés en italiques) :

**Exemple 159 : Lionel (et son épouse L2)**

- |   |    |  |
|---|----|--|
| 1 | L0 | voilà / est-ce que vous vous considérez canadien-français ( <i>rires de L et de L0</i> )   |
| 2 | L  | voilà on va demander à ma femme de partir ( <i>rires de L</i> )  |
| 3 | L2 | <i>on pourrait plus dire / un Français au Canada</i>   |
| 4 | L  | euh / canadien-français // non // non / parce que je je / peut-être si j'étais arrivé à Montréal ç ç'aurait été différent / mais en étant venu ici à Toronto /  -mm-  / euh: en vivant dans un milieu anglo / enfin en travaillant dans un milieu français mais en vivant dans un milieu anglophone /  - |

<sup>397</sup> Cela se fait en vertu d'un principe d'auto-représentation diglossique de la division des variétés de langues : une situation de diglossie à emboîtement (« double-nested diglossia », Hamers et Blanc, 2003 : 294-296) à l'intérieur du français minoritaire ferait du français de France la variété haute du français et des variétés canadiennes les variétés basses (Ferguson, 1959 ; Fishman, 1971 ; Fasold, 1984 : 34-60).

<sup>398</sup> Ces énoncés sont rapportés par Céline : « les Canadiens anglais / dès qu'ils savent que je suis française / |-mm-| / ils me disent "oh // you speak the REAL French" » (Céline, l. 623-624). On peut aussi citer Yvonne : « du fait de mon accent français les gens disaient "oh / you are French" / |-mm-| / je dis "oui" / "oh bonjour" / |-mm-| / "we like France" et cetera et cetera / alors qu'à / qu'à Montréal j'ai jamais eu ça » (Yvonne, l. 434-436).



- mm-| / je me dirais que // je me sens presque plus canadien anglophone que francophone à ce niveau-là / parce que / |-XX-| parce que / parce que / ce serait peut-être différent si je faisais presque toutes mes activités en français mais je fais beaucoup de choses en anglais donc euh / |-oui-| / la langue pour c'est pas / c'est pas une barrière
- 5 L2 *mais en même temps ça a comme pas de sens // euh moi je me s je me considère pas canadienne-française / |-<L0> oui oui-| je me considère québécoise / |-<L0> oui / alors-| ça a plus le même sens que ça pouvait avoir avant*
- 6 L0 oui alors à ce moment-là si vous vous considérez comme québécoise / est-ce que vous vous considérez comme franco-ontarien
- 7 L non
- 8 L2 *du tout / non* [Lionel : 337-354]

Ce témoignage fait appel à quatre catégories ethnoculturelles : les Français, les Canadiens français, les Québécois et les Franco-Ontariens. Comme en écho à la question que posait Danièle Juteau<sup>399</sup> dans le titre d'un de ses articles, je leur demande ce qu'ils pensent être, ou être devenus. La première réponse, quoique de nature humoristique, est bel et bien évocatrice de la difficulté à se dire. On remarque ainsi les rires et la demande indirecte, sous forme de boutade, à l'épouse québécoise de quitter les lieux de l'interview (tour de parole 2). Ensuite, il y a l'affirmation des deux côtés que si l'on est francophone, on est différent : Lionel est « un Français *au* Canada », dit L2 (tour de parole 3), alors que tous deux rejettent une affiliation aux Franco-Ontariens (tour de parole 7 et 8). De la même façon, L2 rejette l'acception traditionaliste de l'existence de « Canadiens français » pour privilégier une définition plus modernisante (Heller, 2002 ; Heller et Labrie, 2003a) de la « québécoisité » : « je me considère québécoise », dit-elle au tour de parole 5.

#### **6-4.2. Insécurisation, stigmatisation et tendance « territoriolectale »**

Ainsi, l'on voit que si la langue peut fédérer par le simple fait qu'il y a intercompréhension, un certain discours vise à marquer son territoire et à légitimer sa langue. À partir de mes observations à l'Établissement Hexagone, j'ai déjà dit que tous les acteurs francophones, administrateurs, enseignants, élèves et parents reconnaissaient une certaine légitimité au français hexagonal comme langue normée de ce territoire scolaire, mais que le plus important à leurs yeux était la construction d'un espace d'homoglossie, c'est-à-dire d'un lieu d'apprentissage en français qui serait la reproduction d'un lieu de vie francophone pouvant servir de lien entre sphère privée en français (la famille) et sphère publique (l'école, la vie sociale, les activités associatives...) dans la même langue.

<sup>399</sup> « Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens français, Franco-Ontariens, Ontariens : qui sommes-nous ? » (Juteau-Lee, 1980 ; repris dans Juteau, 1999).

Les tensions qui ont suivi la fondation de l'Établissement Hexagone provenaient des divergences de vue sur l'identification identitaire de cet espace « homoglossique » à la France, au Canada de langue française ou à un multiculturalisme francophone. D'autre part, des luttes intestines liées à l'obtention de fonctions et de pouvoirs sont apparues rapidement. J'ai eu l'occasion de fréquenter d'autres lieux où l'observation des pratiques langagières s'est révélée riche d'enseignement et où la question du lien entre norme linguistique et ancrage territorial est apparue comme cruciale au développement de tendances identitaires collectives et donc à la fragmentation des espaces communautaires. Il s'agissait, comme je le présente brièvement dans le chapitre consacré à la méthodologie, de l'Institut Molière et d'un bureau de traduction.

#### **6-4.2.1. L'Institut Molière<sup>400</sup>**

La situation du français à l'Institut Molière n'était pas tout à fait la même qu'à l'Établissement Hexagone. L'Institut Molière était une école privée de langue et de culture françaises dont la fonction essentielle était d'enseigner le français aux adultes, bien que certains cours fussent adressés aux enfants, notamment le samedi matin. Le fait que la plupart des étudiants de l'Institut Molière étaient anglophones avait contribué naturellement à élaborer une sorte de règle « territoriolectale » faisant de ce lieu un espace où la norme linguistique était non seulement le français, mais le français de France.

Cette règle implicite était véhiculée et soutenue par un affichage exclusivement en français, par une décoration murale rappelant explicitement l'Hexagone (affiches du TGV, cartes de vignobles, images aériennes de Paris, reproduction de peintures impressionnistes, etc.) et par des activités culturelles très souvent rattachées à la vie culturelle française. On se rappellera ici le témoignage de Catherine, qui avait trouvé dans l'Institut Molière le moyen de réduire de choc émotionnel et culturel de sa migration d'après-guerre (*cf. ex. 73*, dans la section 4-4.3.2). Ceci montre aussi que cette règle « territoriolectale » a été construite par des années de pratique et par une légitimation accordée par le public qui fréquente l'Institut Molière depuis des années.

Aussi, il n'était pas surprenant que l'un des critères de recrutement de l'Institut Molière fût essentiellement la variété linguistique parlée par les candidats aux postes d'enseignants. Bien sûr, aucun texte ne préconisait cette forme de recrutement discriminatoire, mais à l'époque de mon travail de terrain, aucun des professeurs – à ma connaissance – n'était d'origine canadienne francophone. À vrai dire, l'absence de personnel de cette origine m'avait

---

<sup>400</sup> Par prudence, la narration de ce récit se fait souvent au passé afin de le situer temporellement dans le cadre du travail ethnographique (1993-1997). Je tiens ainsi à éviter la généralisation et la banalisation de phénomènes n'ayant peut-être plus lieu. Il est toutefois possible que cette analyse soit encore valable de nos jours.

toujours intrigué, car je me demandais ce qui pouvait justifier le recrutement de Bulgares ou de Roumains, certes très compétents en français, plutôt que de Québécois, dont le français était pourtant la langue première.

Plusieurs raisons expliquant ce recrutement peuvent être avancées : d'abord, les immigrants des pays de l'Est ou d'Afrique du Nord parlaient un français standard ressemblant au français parisien, ce qui contribuait à renforcer le principe « territoriolectal » que j'explique plus haut. D'autre part, ces enseignants faisaient montre d'une admiration pour la culture et la civilisation françaises – y ayant souvent été positivement exposés durant leurs années d'enfance – et d'une motivation à la transmettre. En troisième lieu, comme les étudiants dans leur grande majorité semblaient s'être appropriés le principe implicite que seule la langue de France était légitime à l'Institut Molière, les instances et le personnel de l'Institut Molière, par leurs propres pratiques, contribuaient à reproduire ces pratiques langagières.

Le plus surprenant était sans doute que les potentiels candidats canadiens francophones semblaient s'exclure eux-mêmes de la possibilité de postuler à l'Institut Molière. À plusieurs reprises, des Québécois, rencontrés dans d'autres circonstances, m'avaient questionné pour savoir ce que l'on « faisait » à l'Institut Molière, laissant entendre que cela sortait de leurs compétences langagières. Un jour, une Québécoise m'a expliqué pourquoi elle n'envisageait même pas de postuler à l'Institut Molière, tenant ces propos laconiques : « L'Institut Molière ? Ils payent pas assez et de toutes façons, ils prennent que des Français ». Clairement, la seconde raison ressort comme essentielle, rendant même caduque la première. L'Institut Molière était donc clairement identifié comme lieu de reproduction d'une variété de langue dont s'excluaient les Canadiens francophones et la non compréhension de ce principe pouvait créer un double sentiment d'insécurité, comme le montre l'incident suivant, issu de mes observations.

Lors d'une de mes nombreuses journées passées à l'Institut, un professeur avait eu quelques difficultés à faire entendre cette « règle territoriolectale » implicite. Par exemple, un étudiant au niveau avancé, qui avait des ancêtres canadiens français, s'offusquait de ce que le professeur n'accepte pas la prononciation [tut] de l'adverbe « tout » dans un énoncé comme « c'est *tout* mélangé » et la réalisation dialectale [isit] pour l'adverbe « ici », affirmant – à juste titre – que ces deux réalisations étaient courantes au Québec et généralement ailleurs dans les communautés canadiennes francophones<sup>401</sup>. Le malaise était non seulement

---

<sup>401</sup> On recense de nombreux cas de ces réalisations. Voici quelques exemples pour le cas de [isit] : « deux semaines là-bas ça coûtait pas plus cher qu'un cottage une semaine icitte » (énoncé attesté et répertorié dans Mougéon *et al.*, 1985 : 36). La transcription graphique en est d'ailleurs souvent « icitte », comme dans le roman *la Sagouine*, d'Antonine Maillet, où la narratrice acadienne n'emploie que cette forme : « Les Américains, ils travaillent dans des shops aux États, pis ils s'en venont se promener par icitte sur nos côtes, l'été » (édition de

perceptible chez le professeur, mais aussi parmi les autres étudiants, qui essayaient sans succès d'indiquer au « rebelle » que le cours visait à faire l'apprentissage d'un français dit « international ». Pour cet étudiant, ce français international n'était rien d'autre que du français de France et le cours, tout autant que l'Institut dans son ensemble, manifestait un trop grand mépris à l'égard des variantes canadiennes du français. Face à cette quête quasi-identitaire non satisfaite, l'étudiant faisait peser son insécurité linguistique sur l'enseignant qui entraînait lui-même ainsi dans un processus d'insécurisation.

Une certaine réticence mutuelle à se parler, par peur de se positionner ethniquement<sup>402</sup>, mène certains immigrants français à l'ignorance des autres francophones et parfois, comme dans certains cas déjà décrits aux chapitres précédents (Sabine, Donatien, Mathieu, Yvonne...) , à la préférence pour des interactions avec les Canadiens de langue anglaise ainsi qu'une propension à l'investissement dans l'anglais et l'anglophonie. En effet, j'ai rappelé que pour certains migrants, la quête de l'altérité pré-migratoire a parfois la conséquence paradoxale de se transformer en quête d'identification au lieu d'accueil.

#### **6-4.2.2. Cholet Traductions, espace de légitimation du français canadien ?**

À bien des égards, les deux bureaux de traduction dans lesquels j'ai travaillé étaient, comme je les présente dans le chapitre 2, fort différents. En effet, Cholet Traductions était une entreprise assez importante, avec plusieurs départements eux-mêmes gérés par un chef de bureau. Chez Dupré Traductions, la partie traduction avait été réduite – aux dires d'une des employées – pour donner du volume à la partie « Typesetting » de la fille de M. Dupré. Je me concentrerai donc ici sur Cholet Traductions, où une véritable politique linguistique semblait avoir été mise en place (Gémar, 1996).

Je travaillais au bureau du contrôle de la qualité, c'est-à-dire dans le service chargé de relire et de corriger les documents traduits en français par les traducteurs – à plein temps ou pigistes – de l'entreprise. La plupart des documents relevaient des domaines de l'industrie automobile, de l'électroménager ou de la publicité. Il s'agissait pour les traducteurs de produire une version française de brochures publicitaires, de guides d'utilisation de voitures neuves et de notices d'instructions de réfrigérateurs, congélateurs, humidificateurs d'air, lave-linge, etc. Il est important de mentionner tout de suite que tout ce matériel de consommation était destiné à être livré sur le marché canadien francophone (donc essentiellement québécois)

---

1998, p. 153).

<sup>402</sup> Je renvoie ici aux témoignages de Denis (« dès qu'on me reconnaissait comme français / euh les portes se fermaient automatiquement », l. 30-31) et d'Yvonne (l. 435-436) sur la difficulté de parler au Québec par peur de se faire immédiatement identifier comme Français.

et par conséquent que cette littérature électroménagère avait vocation à être traduite dans une variété canadienne du français.

M. Cholet était souvent dans l'entreprise, mais ses rencontres avec le personnel de traduction et de révision se limitaient souvent – durant ma période d'observation du moins – à de simples et courtoises interactions de politesse : « bonjour », « bonsoir », « ça va ? », « bonne fin de semaine », etc. En bon chef d'entreprise, il avait su déléguer des missions de gestion et de surveillance à certains membres du personnel par le jeu des promotions au sein de l'entreprise. Dans le service où je travaillais, la responsable était québécoise. Après m'avoir « interviewé » au téléphone, elle m'avait convié à passer un examen écrit qui consistait à corriger plusieurs documents et à traduire quelques phrases techniques simples de l'anglais au français. Ayant la confirmation que j'étais francophone, elle n'avait pas hésité à me recruter, me faisant néanmoins remarquer quelques erreurs typographiques que j'avais laissé passer dans l'examen écrit, me priant d'y faire dorénavant attention. Je me retrouvais donc pigiste, à raison de deux ou trois demi-journées par semaine, chez Cholet Traductions, chargé de correction au département du contrôle de la qualité, c'est-à-dire de la révision. Nous étions cinq : la responsable québécoise, un correcteur québécois et trois correcteurs français (dont je faisais partie).

Une des questions qui m'intéressent ici est celle du rapport entre productions de variantes linguistiques données et possession légitimée du pouvoir dans ce milieu professionnel. La politique linguistique dont je parle plus haut était en fait liée au souci, évidemment commercial, que M. Cholet avait de satisfaire ses clients québécois. Aussi avait-il naturellement passé la consigne d'adapter le lexique technique au marché francophone québécois. Les traducteurs avaient par conséquent souvent recours à des dictionnaires techniques et des logiciels édités par des commissions de terminologie québécoises *ad hoc*<sup>403</sup>.

Néanmoins, la diffusion et l'utilisation terminologiques canadiennes ne se limitaient pas à la simple satisfaction des acteurs du marché auxquels les produits de Cholet étaient destinés. En effet, abstraction faite des termes techniques spécifiquement canadiens<sup>404</sup>, il y avait au service du contrôle de la qualité une divergence de vue sur l'utilisation ou non de formes correspondant strictement à la norme endogène québécoise<sup>405</sup>. En tentant de garder une neutralité qui me permettait de combiner mon emploi de réviseur et de réfléchir à mon travail ethnographique de chercheur, j'avais souvent l'occasion d'observer le désaccord entre les

---

<sup>403</sup> Il s'agissait, pour prendre quelques exemples, de glossaires terminologiques dans les domaines de l'industrie automobile, de l'environnement, de l'électro-ménager ou de la construction et des travaux publics.

<sup>404</sup> Ceux du domaine juridique, par exemple.

<sup>405</sup> Chez Cholet Traductions, la variété endogène québécoise bénéficiait de la légitimité (et du prestige ?) que lui conférait l'objectif principal du travail de traduction : vendre sur le marché québécois.

correcteurs français et les correcteurs québécois sur la légitimité de certaines formes et de constater que des arguments voilés, sortant du domaine linguistique, étaient perceptibles des deux côtés.

Pour les deux Québécois, les seules formes acceptables étaient les formes canadiennes, à condition toutefois qu'elles soient conformes à la norme et à l'usage québécois. Il fallait par exemple qu'elles soient répertoriées dans les glossaires terminologiques canadiens ou dans les dictionnaires du français édités en Amérique du Nord<sup>406</sup>. Pour les deux autres Français (je tentais, avec certes quelque difficulté, de garder une posture neutre), les formes devaient être standard et reconnues internationalement, en vertu du raisonnement suivant : d'abord, le travail effectué était de nature internationale, puisque l'entreprise traduisait des documents venus des États-Unis et parfois – dans le cas de l'espagnol – destinés au marché mexicain<sup>407</sup> ; ensuite, le français ne devait pas se réduire à un « dialecte local » (c'est le mot d'un des correcteurs français), mais être envisagé dans sa dimension internationale, au même titre que l'espagnol et l'anglais, les deux autres langues en présence. Bien sûr, cette idée de développer la portée internationale de la langue française n'était pas contestée par les deux Québécois, mais les deux perceptions étaient différentes : pour les Québécois, le raisonnement était basé sur des questions de *protection* de la langue française au Québec, alors que pour les deux Français, le principe était celui de la *diffusion* de cette langue.

Même si les débats restaient dans un cadre très cordial, voire amical, des questions de nature politique en ressortaient. Les Français reprochaient aux Québécois un certain repli identitaire (*cf.* leur principe de protection), alors que ces derniers interprétaient le principe de diffusion que les Français avaient adopté comme une manière dissimulée de dicter aux Québécois – et aux Canadiens de langue française en général – leur façon de parler et d'écrire. Il faut dire que pendant le temps de travail, ces débats politico-terminologiques ne duraient jamais longtemps, productivité oblige, mais qu'ils rejaillissaient parfois dans les diverses étapes<sup>408</sup> de la production d'un document.

À l'occasion de mon séjour sur place, j'ai été témoin de plusieurs événements. Un traducteur avait produit sur cassette une version française d'un texte anglais, qu'une secrétaire avait ensuite dactylographiée. Le document était donc arrivé au service du contrôle de la qualité. Quelques corrections dactylographiques – mineures dans ce débat – avaient été

---

<sup>406</sup> *Cf.* la section 7-3.1.2 pour des références de ces dictionnaires.

<sup>407</sup> Dans le cas de l'Accord de libre échange nord-américain (l'ALENA, connu aussi sous son sigle américain NAFTA) regroupant le Canada, les États-Unis et le Mexique.

<sup>408</sup> Je rappelle que ces étapes étaient les suivantes : 1) La traduction ; 2) la mise en forme dactylographique ; 3) la première correction/révision ; 4) la seconde mise en forme dactylographique ; 5) la seconde correction/révision ; 6) la mise en forme dactylographique et typographique finale avant la diffusion. Notre bureau était concerné par les étapes 3 et 5.

effectuées, mais le correcteur français avait remplacé l'adverbe « présentement » du texte traduit par l'adverbe « actuellement ». De retour d'une deuxième frappe, la responsable du service s'était aperçue de la substitution et avait interpellé le correcteur pour lui demander ce qu'il avait à reprocher à l'adverbe « présentement ». Un débat s'était ensuivi sur la fréquence des adverbes, la Québécoise avançant que « présentement » était très courant au Québec et le Français arguant qu'il ne s'agissait que d'un calque de l'adverbe anglais « presently ». Pour finir, l'aval de la correction devant être donné par la responsable, la version « québécoise » du texte avait été rétablie.

De même, j'ai été témoin d'un débat sur le statut de l'adverbe « définitivement », qui a un fonctionnement sémantique souvent différent en français de France et en français canadien (Forlot, 1999b : 119-122). Chez les francophones du Canada, ainsi que dans le parler de mes propres interviewés<sup>409</sup>, l'adverbe « définitivement » endosse souvent une palette sémantique se rapprochant de celle de l'adverbe anglais « definitely », signifiant de ce fait « vraiment, de façon certaine, de manière ferme et catégorique »<sup>410</sup>. La responsable du département du contrôle de la qualité, consciente de cette influence de l'anglais et le faisant savoir en mettant en valeur son diplôme en lexicologie de l'Université Laval (Québec), avait toutefois, contre l'avis du correcteur français, opté pour le maintien de ce lexème dans une brochure publicitaire, avançant que ce produit était destiné à une consommation populaire au Québec. Deux autres discussions, que je ne décrirai pas ici en détails, eurent lieu sur l'expression québécoise « en autant que »<sup>411</sup> et au sujet d'un réfrigérateur et de son « egg compartment ». Les Québécois, vérifiant leur base de données lexicographique, avaient résolu d'accepter le mot « œufrier », que les Français ne trouvaient pas dans le dictionnaire. Ces derniers finirent néanmoins par admettre ce lexème comme traduction légitime, sans doute parce que c'était finalement la leur, « compartiment à œufs », qui semblait s'inspirer de l'anglais.

Ces observations, qui paraissent se baser sur de futiles anecdotes, sont en réalité représentatives de ce qui rapproche et divise les Québécois et les Français à Toronto : leur langue. Ces divisions sont à la fois liées à des divergences anodines sur les formes linguistiques, mais sûrement plus profondément à des questions de contrôle du marché

---

<sup>409</sup> Cf. Ségolène à la ligne 152 et Céline à cinq reprises, aux lignes 233, 494, 572, 588 et 636 de son interview.

<sup>410</sup> Haugen (1972 : 91) analysait ce phénomène en termes de « confusions sémantiques », mais cette terminologie me semble porter une légère coloration normative. À partir d'exemples attestés de mes corpus, j'ai proposé ailleurs d'analyser les lexèmes tels que « définitivement », « dramatiquement », « éventuellement », « confidence », « location », « commande », etc. comme une réorganisation du sémème (l'ensemble des sèmes, selon Pottier, 1992) de chaque terme. Voir Forlot, 1995 et 1999b pour une analyse détaillée.

<sup>411</sup> Très rare en français hexagonal, au point de ne pas figurer dans les dictionnaires, cette locution conjonctive (signifiant « pourvu que, à condition que ») est fréquente en français canadien et se retrouve aussi dans le parler de certains de mes interviewés qui se sont adaptés à cette variété de français : voir Céline (l. 330) et Aurélie (l. 502).

linguistique qu'offre la capitale ontarienne. De surcroît, les débats dont j'ai fait part, tant à l'Institut Molière que chez Cholet Traductions, laisse entendre la résistance de certains francophones du Canada pour le contrôle du champ symbolique que représente le français à Toronto (Bourdieu, 1982). Pour les deux réviseurs québécois, le français devait avant tout resté attaché à une canadienité, voire une québécoité, alors que les prises de position des Français immigrés de l'entreprise étaient au fond assez complexes. Face au principe énoncé par leurs collègues canadiens que le français du Canada devait se faire l'écho de l'histoire de ce pays, les employés français objectaient souvent que le principe de légitimation historique avait alors pour obligation d'associer la France et sa langue à cette construction linguistique. Deuxièmement, une légitimation « territoriolectale » ne pouvait guère se justifier, car une entreprise pluri-ethnique dans une ville multiculturelle comme Toronto, même si elle fournissait au marché québécois des biens linguistiques, à savoir des traductions, se devait d'adopter une langue que les Français désignaient commodément comme « internationale ».

J'ai aussi montré plus haut, en décrivant les pratiques langagières à l'Institut Molière et en parlant au chapitre précédent des conflits internes de l'Établissement Hexagone, que la légitimation de la variété linguistique pouvait dépendre d'une certaine territorialisation identitaire. Chez Cholet, si les possesseurs du pouvoir financier étaient des Français immigrés, ils déléguaient aux responsables de chaque service le soin de rendre le travail efficace. Pour les Canadiens du service de contrôle de la qualité, l'efficacité du travail résidait dans l'affirmation que le Canada français avait ses formes linguistiques et qu'elles devaient être respectées. Dans les représentations de beaucoup de Français de Toronto, dont les deux correcteurs et quelques traducteurs de l'entreprise Cholet, la langue française était perçue – c'était aussi le cas à l'Institut Molière – comme « standard » et « internationale », donc garantissant une certaine rectitude formelle. Cette rectitude était souvent contestée par les Québécois qui travaillaient chez Cholet<sup>412</sup>.

On aura compris à la lecture de cette description des interactions métalinguistiques dans cette entreprise de traduction que les pratiques langagières véhiculent des discours représentationnels idéologiques dans lesquels les acteurs sociaux construisent leur contrôle du champ symbolique de la langue et de son territoire. Or, il y avait dans les arguments des uns et des autres des paradoxes qui, lorsqu'ils étaient mis au jour, invalidaient en grande partie ces arguments. Pour les Québécois de chez Cholet, la langue française devait se conformer aux formes québécoises du français parce que l'on était au Canada, alors même que la construction

---

<sup>412</sup> Voir la discussion sur l'expression « week-end » dans la section 7-3.1.2 du chapitre suivant, à partir du témoignage de Nadine (l. 547-551 de son interview, ou ex. 177).



de leur argumentation reposait sur la prémisse que le Québec devait se protéger du Canada par le développement et la standardisation de sa langue.

Les Français, quant à eux, avançaient que le français devait suivre une norme internationale pour être intelligible par tous les membres de la francophonie canadienne, alors qu'ils savaient pertinemment que les documents qu'ils révisaient étaient destinés au bricoleur ou à la ménagère du Québec. Leur argument était aussi que le français qu'ils appelaient « international » pouvait servir de terrain neutre entre le français du Québec et celui de la France, mais les employés québécois leur faisaient remarquer – à juste titre – que ce français international qu'ils prônaient n'était de toute façon que la reproduction de leur propre parler, ce « "bon" français souvent assimilé au "français de Paris" » (Francard, 1997b : 173).

Finalement et logiquement dans ce milieu commercial, les débats entre réviseurs (et parfois avec les traducteurs) aboutissaient souvent à la légitimation d'une forme compréhensible par les usagers des documents qu'ils produisaient. Les règles de base de la communication reprenaient le dessus : il fallait s'assurer de la lisibilité d'un texte pour en faciliter la compréhension par le client. Mais à ce stade, d'autres débats – que je ne présenterai pas ici – sur l'intelligibilité supposée du lexique commençaient.

#### ***6-4.3. La qualité de la langue française au Canada : prudence et hésitations discursives***

Dans les discours sollicités par les entretiens ou recueillis dans les observations, il ne faudrait pas croire que les propos explicitement péjoratifs sur la qualité de la langue au Canada soient majoritaires. Certains informateurs font preuve d'une grande prudence, ou hésitent sur le discours à tenir face à la question de la langue française au Canada. Ils démontrent ainsi une certaine prise de conscience de la teneur polémique de la question de la qualité de la langue. Ces hésitations sont souvent le signe de positionnements identitaires pour lesquels ils ont opté dans le passé et des modes de leur intégration progressive à la francophonie torontoise.

##### **6-4.3.1. Le discours prudent, reflet d'une trajectoire d'adaptation**

La gêne à parler de ce sujet est perceptible chez certains, à la fois parce qu'ils ont le souci de ne pas colporter le discours catastrophiste que l'on entend parfois et parce qu'ils ont investi leurs efforts dans un marché linguistique sensible à cette question. Pour ces locuteurs, la situation ne peut se réduire de façon caricaturale à un bon français de France et à un mauvais français du Canada, d'autant qu'ils ont souvent eux-mêmes opté pour des pratiques

langagières – personnelles ou professionnelles – pluriculturelles et « intégratives », c'est-à-dire peu marquées ethniquement.

**Exemple 160 : Charlotte**

- 1 L0 oui / et euh parle moi un petit peu de la qualité de la langue française ici / au Canada /// enfin si tu as des commentaires à faire là-dessus
- 2 L **sur la qualité de la langue ?**
- 3 L0 la qualité de la langue oui c'est-à-dire euh la variante euh la variante
- 4 L **la variante québécoise et cetera ?**
- 5 L oui
- 6 L0 // **ben j'ai pas eu beaucoup de rapports avec les gens / mais euh:: bon par exemple euh // pfff bon c'est peut-être un préjugé mais** dans le monde de l'édition il me semble que / euh on publie beaucoup de choses qui sont euh / plus de choses qui sont très mauvaises euh ici // en langue française qu'en France
- 7 L0 mm / alors dans le monde de l'édition tu parles de l'édition de / en littérature ?
- 8 L oui |-mm-| / euh et je pense que c'est en partie parce que euh il faut valoriser euh la langue et que /// peut-être que // on publie plus de plus de choses **je sais pas / |-oui-| euh / pfff alors du coup j'ai l'impression que la langue française elle est associée à / à moins de qualité: moins enfin y a moins de / de /// cette exigence de qualité euh**
- 9 L0 d'accord // donc en fait c'est euh / ça c'est la langue euh formelle en fait / tu parles de la langue formelle là ou |-oui-| de la langue comme elle est parlée par les gens
- 10 L ben / oui **je parle de la langue formelle enfin que que je me permets de de juger** d'une certaine manière puisque la langue informelle / évidemment euh:: y a des expressions enfin quand j'entends parler un / un Québécois enfin / parfois euh // euh:: // **y a des tournures euh qui qui sont pas acceptables en France et cetera et du coup // bon qu'est-ce qu'il faut se dire est-ce qu'il faut se dire bon ben quoi c'est une variante et puis c'est acceptable ici** puis de toute façon euh / **j'ai pas à juger ou alors est-ce qu'on dit ah le français est moins bon // non d'un point de vue oral j'ai plus de mal à juger** [Charlotte : 511-532]

Dans le discours de Charlotte, comme dans celui de plusieurs autres locuteurs, on remarque les hésitations à prendre une position qui se rallierait à un discours de sens commun voulant que le français québécois soit inférieur au français hexagonal. Cela se ressent dans les longues pauses, les soupirs et les souffles (tours de parole 6, 8 et 10) ainsi que dans les gloses laborieuses du tour de parole 8. On se rappelle que Firmin disait, au sujet de la langue française en général, qu'il lui paraissait « difficile de hiérarchiser les langues » (l. 602 ; cf. ex. 142, section 6-3.4.1). La difficulté de Charlotte à exprimer une opinion réside précisément dans le fait qu'elle risque d'entraîner cette hiérarchisation des parlers. Ceci est d'autant plus perceptible chez les professionnels de la langue que sont les enseignants et les traducteurs. On perçoit bien ici la volonté prudente (reformulation et demande de renseignements complémentaires, tours de parole 2 et 4), puis une certaine hésitation à prendre position qui se traduit par des marques discursives identifiables (pauses, soupirs) et passe aussi, dans tout l'extrait, par l'aveu d'une difficulté à dire, de « mal à juger » (tour de parole 10), sentiments liés à une difficulté avouée d'objectiver (« c'est peut-être un préjugé », tour de parole 6). Ces

difficultés proviennent elles-mêmes d'une contextualisation difficile à effectuer (« // ben j'ai pas eu beaucoup de rapports avec les gens / mais euh:: bon par exemple euh // pfff bon », tour de parole 6).

#### 6-4.3.2. Quand ne pas dire, c'est faire

L'évaluation, souvent perçue comme subjective, fait l'objet d'un double mouvement de balisage de la prudence et d'émission du jugement, comme dans l'extrait ci-dessus du témoignage de Charlotte. On affirme son incompetence à produire un discours sur la question, à juger ou on souligne la subjectivité intrinsèque à l'évaluation de la qualité de la langue. Puis, peut-être par obligation vis-à-vis de l'intervieweur ou par souci de dire ce que l'on pense profondément<sup>413</sup>, on énonce des jugements qui sont parfois limités au linguistique ou parfois peuvent s'interpréter comme la production d'un discours identitaire sur ce que l'on est et ce que sont les autres. Marc, dans l'exemple qui suit, démontre bien cette dialectique qui lie de façon interactive le refus de juger et l'acte de juger :

##### Exemple 161 : Marc

- 1 L0 oui / bien / est-ce que / parlez-moi un petit peu de la qualité de la langue française au Canada / le français parlé au Canada / qu'est ce que vous avez à en dire
- 2 L **ah moi je veux pas faire de jugement** / |-oui-| / de:: euh la les langues étant euh pff / vivantes / |-oui-| / elles elles évoluent selon // selon le pays hein / |-oui oui oui-| / euh **si le québécois // parle comme il le parle euh // les Français en ont une grande responsabilité / pendant des siècles on a pas communiqué avec eux** // euh c'est peut-être assez gros comme / jugement mais / pff euh / les gens qui jugent le l'accent ou ou les différences linguistiques // |-mm-| // **y en a il faut dire y a des accents et des différences linguistiques euh / en France hein // essayez de parler à un Cauchois / vous verrez** / |-oui à un Cauchois oui-| / oui (*rires de L*) [Marc : 661-668]

On voit ici que le locuteur, tout en se refusant à tout jugement, tient parallèlement des propos évaluatifs dissimulés dans un déplacement du point de vue. Du parler des Québécois, on passe à la « responsabilité » des Français dans les formes de ce parler, ce qui suppose ici un jugement négatif puisque « pendant des siècles on a pas communiqué avec eux ». On retrouve un schéma discursif similaire dans les paroles de Madeleine, qui exprime d'abord sa difficulté à dire (voir les longues pauses du tour de parole 2 ainsi que l'énoncé « euh // c'est compliqué »), puis son jugement sur la prétendue basse qualité du français (« ça tire plutôt vers le bas », tour de parole 4). Elle apporte ensuite à ce jugement une modération qui sert

<sup>413</sup> À entendre ces gens parler, on en vient effectivement à se dire que l'étude des attitudes ne se circonscrit pas exclusivement à une analyse scientifique et objectivante. En effet, quelques mystères demeurent quant à l'émergence de certains discours (les propos sur la honte que le parler québécois inspire à Nathalie, par exemple). De plus, on peut supposer que la position européenne de l'intervieweur, sur les plans identitaire et linguistique, joue forcément un rôle dans la production des discours évaluatifs.

aussi à le justifier et, par un artifice « scientifisant » dont je développe le fonctionnement dans la section suivante, à le légitimer :

**Exemple 162 : Madeleine**

- 1 L0 et la qualité de la langue euh / au Canada français // qu'est-ce que vous en pensez
- 2 L **euh // c'est compliqué** /// vous voulez dire au Québec / ou euh
- 3 L0 au Québec euh: chez les Franco-Ontariens euh: / chez les Français qui habitent ici
- 4 L ben / **c'est sûr que / ça // ça tire plutôt vers le bas** / si vous voulez / c'est-à-dire que ça dépend parce que moi en plus je connais bien la littérature québécoise et tout / euh // **ça peut être très bien comme ça peut être euh quand même la majorité c'est assez bâclé quoi** |-mm-| mais je le vois je connais beaucoup de Québécois donc euh / comme ils écrivent ils font plus de fautes que les Français pas exemple // **en même temps ils ont des archaïsmes euh donc certaines choses qui restent très très pures** [Madeleine : 621-628]

Les discours qui consistent à ne pas avaliser les jugements sur la langue sont souvent eux-mêmes producteurs d'évaluation, même lorsque celle-ci est dissimulée dans des considérations d'ordre dialectal, géographique ou sociologique. En conséquence, une troisième dimension s'adjoint souvent à la dialectique *refus de juger/jugement*, qui est celle de l'interprétation des phénomènes produisant le jugement.

Pour résumer et illustrer ce triple mouvement, reprenons l'extrait précédent de Marc (ex. 161), où l'essentiel se trouve au tour de parole 2 : a) refus d'émettre une opinion (« ah moi je veux pas faire de jugement ») ; b) énoncé évaluatif (« si le québécois // parle comme il le parle euh // les Français en ont une grande responsabilité / pendant des siècles on a pas communiqué avec eux ») ; c) considération « scientifiante » justificatrice (« y a des accents et des différences linguistiques euh / en France hein // essayez de parler à un Cauchois / vous verrez »)<sup>414</sup>. Ce dernier point se retrouve souvent dans le discours des interviewés sur le parler québécois, où toutes sortes de justifications pseudo-scientifiques sont données à la différence entre le parler standard – perçu par les Français de Toronto – et le parler québécois.

---

<sup>414</sup> Les Cauchois sont les habitants de la région de Caux, en Haute-Normandie.

#### 6-4.4. Du français canadien : discours métalinguistique et rationalisation

Nombre d'interviews et de situations observées montrent que les locuteurs, tout en analysant le français du Canada comme dérogeant aux règles syntaxiques et lexicales d'un français standard, tiennent des propos visant à excuser les formes du français canadien de différentes façons. D'abord, pour certains, l'histoire est l'attribut différenciateur fondamental.

##### 6-4.4.1. 200 ans de solitude<sup>415</sup>

Les propos de Marc, ci-dessus dans l'exemple 161, illustrent très bien le phénomène de justification par l'histoire. Les Français portent en quelque sorte la responsabilité de ce que Marc ne dit pas clairement sur le français : s'agit-il du déclin ? Est-ce l'étiollement des formes standard (Valdman, 1979 ; 1997) ? Ou encore l'accent « rural » ? Quoi qu'il en soit et pour ne pas tirer des interprétations hâtives des propos de Marc, le rôle de l'évolution historique est souvent avancé pour expliquer les différences « dialectales », comme dans les paroles de Madeleine que je cite à nouveau en partie ici, ou encore celles de Jacqueline, Pascal et Patrice dans la section suivante (6-4.4.2) :

##### Exemple 163 : Madeleine

je le vois je connais beaucoup de Québécois donc euh / comme ils écrivent ils font plus de fautes que les Français pas exemple // **en même temps ils ont des archaïsmes euh donc certaines choses qui restent très très pures / alors que nous on va directement dans l'anglicisme et tout ça** enfin bref (...) / bon c'est vrai que y a certaines différences et tout / mais sinon non / on peut pas dire / que le français euh le français supérieur que c'est plus français non / parce que si on veut dire ça / **le français québécois c'est plus français français parce que c'est resté / comme on parlait euh y a deux cents ans quoi** |-oui-| **alors que le français de France a évolué** donc euh |-okay-| mais je dois dire que / le niveau général // de langue / que ce soit mais les Québécois les francophones les Français Franco-Ontariens et tout ça / c'est comme si ça s'usait un petit peu [Madeleine : 624-640]

##### Exemple 164 : Pascal

- 1 L0 d'accord oui / parlez moi un petit peu de la façon dont vous percevez la langue française au Canada euh sa qualité par exemple qu'est-ce que vous avez à dire là-dessus / si y a quelque chose
- 2 L // (rires de L) // euh:: /// il y a beaucoup de gens qui se battent au Canada pour faire vivre la langue française et **je trouve ça qui: est une chose extraordinaire** / |-mm-| / **après euh plus de deux cents ans d'histoire euh // que que le français soit toujours parlé ici tient à peu près euh probablement du miracle** / |-mm-|-mm-| (rire léger de L) |-ah oui ah oui-| / **si c'était pas pour l'obstination** des des / des **de l'Église / au Québec** euh |-mm-| / (rires de L) **je crois que le français aurait probablement disparu** / |-mm-| / donc euh bon ça c'est bien finalement c'est merveilleux |-oui-| / euh: / et je crois que des gens comme les Québécois qui se battent euh: pour que le français non seulement existe mais mais progresse et / et soit une langue: /// utile |-oui-| / euh: // est parfaitement louable |-oui oui-| hein / hein / et je crois euh:: à ce niveau là je crois qu'ils font beaucoup plus que les Français d'ailleurs [Pascal : 481-491]

<sup>415</sup> Ce titre s'inspire à la fois des discours enregistrés et du roman de Gabriel García Márquez *Cien años de soledad* [*Cent ans de solitude*] (1967). Plus précisément, 239 ans séparent l'époque des interviews de 2002 et la capitulation de la France qui, par le Traité de Paris, cède la Nouvelle-France à l'Angleterre en 1763.

En guise d'écho à ce que disait Marc sur la responsabilité des Français dans les différences entre français hexagonal et français canadien, Madeleine et Pascal inscrivent la légitimité des parlers français du Canada dans la longue histoire de préservation de cette langue sur le continent nord-américain. Bien sûr, les deux locuteurs n'ont pas une vision similaire de l'avenir : pour Madeleine, il y a érosion progressive, alors que pour Pascal, il y a espoir de survie par la lutte. Toutefois, ils situent leur jugement en rapport avec l'évolution de la langue en France. On lit dans ces propos que globalement, les Français recourent aux anglicismes et ne se battent pas vraiment efficacement pour la préservation de leur langue.

#### 6-4.4.2. Le français au Canada : origines, traditions et hyper-modernité

Au-delà de cette justification des différences par l'histoire, la séparation temporelle et cette admiration de certains pour le combat en faveur de la langue des « Canadiens français », les Français ont souvent gardé une vision traditionnelle de la pratique du français au Canada. Cette vision traditionnelle se retrouve dans les références à ses origines rurales et dialectales du français canadien (voir les témoignages de Jacqueline et de Patrice dans les extraits 165 et 166 ci-dessous) et au rapport que les francophones canadiens ont longtemps entretenu avec l'église, ainsi qu'au rôle de cette dernière dans la préservation de l'identité et de la langue françaises en Amérique du Nord (Heller, 2002). Cela renvoie d'ailleurs à ce que disait Pascal dans l'extrait 164 ci-dessus et Jacqueline au tour de parole 3 de l'exemple suivant (« les personnes qui ont eu une bonne éducation |-oui-| / ils ont été élevés par les Jésuites ») :

##### Exemple 165 : Jacqueline

- 1 L ah / oui **ça c'est terrible / bon mais c'est le vieux euh / le vieux français du de Vendée / de Bretagne** et / moi je me rappelle j'ai une amie qui me disait elle me téléphonait euh de Montréal / « je suis dans mon vivoir » / |-oui-| / et quand je disais ça à ma mère elle me disait « mais on euh c'est du vieux français / on le disait avant » / |-oui-| / c'était « mon vivoir » et « je magasinai » et des choses comme ça / et « je prends mon char » / c'est pas très / mais ce qui m'a étonnée / c'est / quand je recevais des lettres / euh souvent je les comprenais pas ces lettres / euh de du Québec / |-oui-| / euh je crois qu'ils ont // **bien sûr à Montréal c'est différent / mais à la campagne je crois qu'il y a beaucoup de personnes / qui sont illettrées** / |-ah oui / oui oui-| / parce que c'était terrible / |-oui-| / mais terrible / mais des fautes / horribles hein / que j'ai jamais vu ça en France ou en / jamais reçu des lettres comme ça / bien sûr c'était des lettres de de consommateurs bon y a différents niveaux de / de consommé enfin leur niveau social étaient vraiment différents mais quand même / c'était terrible
- 2 L0 donc c'est un petit peu ce que / comme ça que vous voyez la / langue française parlée ici
- 3 L oui **mais euh je veux dire que / les les les / les personnes qui ont eu une bonne éducation** |-oui-| / **ils ont été élevés par les Jésuites** et tout / en au Québ au Québec ils ont eu des très bonnes éducations / une bonne éducation [Jacqueline : 767-786]

##### Exemple 166 : Patrice

**comme en France où on a / euh les Marseillais puis on a les gens de Lille** que d'où vous venez ou bien les ainsi de suite et qui / et qui ne présentent pas de: / alors je pense que y a une

amélioration très nette / de ce point de vue là / d'un autre côté **les Acadiens ont / y a deux langues aussi en Acadie / vous avez la langue typiquement acadienne / qui est très belle d'ailleurs** |-mm-| qui est / **qui a du vieux français et ainsi de suite et puis des expressions et ainsi de suite** / que je trouve parce que / dans la langue acadienne vous avez des expressions / euh qui sont d'origine anglaise mais **vous avez beaucoup d'expressions qui sont du vieux français** |-mm-| **du vieux français et beaucoup d'expressions / qui viennent de la mer / en particulier de la Bretagne de la Vendée dont tous ces Acadiens sont partis** / et c'est une langue tout à fait euh savoureuse / alors / y en a qui parlent ces deux / ces deux langues si je puis dire / mais d'une manière générale je pense qu'y a une amélioration euh [Patrice : 459-473]

**Exemple 167 : Firmin**

la langue française / est-ce qu'elle est / ben c'est un petit peu différent c'est assez c'est assez amusant // euh y a certains mots qui / oui y a certains certains mots qui semblent / vraiment venir directement de l'anglais / ça c'est toujours assez / c'est toujours assez / assez plaisant à voir / mais enfin ils sont francisés / parce / ça doit être le terme oui / |-mm-| / justement le fait de dire « bienvenue » plutôt que « il y a pas de quoi » et il y a certains mots comme ça qui arrivent / on a vraiment l'impression que c'est une traduction immédiate de l'anglais / |-ah oui oui oui-| / et en même temps je pense / enfin ici / **les francophones ou des anglophones disent toujours que / euh la langue qui est parlée ici est beaucoup plus proche de de l'ancien français que / que / que le / que le français** / |-alors-| **ne l'est actuellement en fait** [Firmin : 612-619]

En inscrivant la langue française canadienne dans une tradition (« l'église », disait Pascal (ex. 164), « les Jésuites », ajoutait Jacqueline dans l'extrait 165), dans une ruralité (la Bretagne, la Vendée) et une histoire construite de façon mythique (des « expressions qui viennent de la mer », le « vieux français », selon Patrice, ou l'« ancien français », pour Firmin dans l'extrait 167), il est indéniable que certains locuteurs font montrent d'une certaine admiration pour le combat et la préservation d'une culture, particulièrement dans le brassage que produit cette époque de modernité avancée (Giddens, 1994 ; Appadurai, 1996 ; Hannerz, 1996 ; Labrie et Heller, 2003).

Néanmoins, ils se positionnent en même temps de façon ambiguë dans le débat linguistique canadien, preuve s'il en est de leur posture parfois inconfortable vis-à-vis de la francophonie canadienne, cette impression d'être « pris (...) entre deux chaises » que soulevait Donatien dans l'exemple 158. À la fois admiratifs du maintien et souvent solidaires de ce combat linguistique, ils situent leur jugement dans l'émotif, le passionnel, qu'ils adorent les variantes canadiennes du français – Céline, Aurélie, Amandine – ou qu'ils ne les apprécient guère, comme Nathalie, Yvonne, Donatien ou Jacqueline ; simultanément, ces mêmes personnes mettent en valeur la langue anglaise pour son adaptabilité, son efficacité et son pragmatisme sur un marché des langues qui lui est somme toute naturel, puisque nous sommes en Amérique du Nord.

Aussi, la valeur pittoresque et anecdotique que certains allouent au français parlé au Québec et dans les communautés franco-canadiennes semble être en décalage avec les besoins

d'une province dynamique et hypermoderne comme l'Ontario<sup>416</sup>. Ceci tendrait donc à justifier la pratique d'un français standard moderne, non d'un « vieux français », et expliquerait l'autre tendance qu'ont les Français à légitimer l'usage de l'anglais dans la vie courante torontoise. Aussi paradoxal que cela puisse donc paraître, les discours positifs sur la langue française au Canada servent en même temps de légitimation à l'usage de la langue anglaise et donc à la nécessité du bilinguisme.

#### **6-4.5. Le discours métalinguistique : un acte générateur de distinction identitaire**

Les discours représentationnels sur la langue ont une fonction différenciatrice essentielle par laquelle les acteurs sociaux attribuent aux locuteurs de l'une ou l'autre des variétés linguistiques des appartenances identitaires qui sont les miroirs de ces variétés linguistiques. Tel Oscar Wilde qui ironisait sur la différence culturelle entre Américains et Anglais en soulignant la différence culturelle créée par les deux variétés linguistiques<sup>417</sup>, certains interviewés entendent démontrer que le français québécois est une langue et en argumentant sur cette légitimité, ils produisent un effet de distance culturelle entre les Français et les Canadiens de langue française. Lionel illustre ici cette distinction entre deux langues, la sienne et la québécoise, en montrant que cette dernière est, à l'instar de toute autre, soumise à différents niveaux de pratiques (« c'est vrai qu'y a / différents niveaux aussi euh / de langue au Québec entre le joual entre le français enfin le le québécois euh presque international »), ce qui tendrait à en démontrer la vitalité :

#### **Exemple 168 : Lionel**

oui / oui oui parce que moi je / oui bon je connais plus le / français au Québec / que par exemple qu'en On qu'en Franco qu'en Ontario / |-mm-| / euh // **moi je prends ça comme euh une richesse / le québécois euh / comme une langue / colorée euh / je suis pas là du tout à / critiquer soit les structures soit les anglicismes soit euh / tout autre chose que / qu'on pourrait / critiquer si on est / effectivement si on s'attache euh si on est très pointilleux au niveau de la langue française / moi je prends ça comme une langue euh / euh / comme une langue de région une langue de province euh / et // c'est une langue que j'aime beaucoup / |-mm-| je veux dire euh / bon maintenant c'est vrai qu'y a / différents niveaux aussi euh / de langue au Québec entre le joual entre le français enfin le le québécois euh presque international et |-mm-| qu'on entend euh aux informations et autres / donc mais euh / l'humour le: / tout tout /// la lecture tout tout ce qui est / la langue québécoise je trouve que c'est une belle langue [Lionel : 491-500]**

On remarquera au passage ce que je montrais plus haut (section 6-4.3.2.) à propos du fonctionnement du discours représentationnel : la relation dialectique qu'entretiennent le refus

<sup>416</sup> « C'est une langue qui est plus faite pour l'intellect que pour la: l'économie », disait Isabelle (l. 727-728).

<sup>417</sup> Voir aussi Francard (1993c), qui parodie ce bon mot de Wilde en évoquant la proximité linguistique et culturelle de la Belgique francophone et de la France (1993c : 68).



déclaré de juger et l'évaluation elle-même : en refusant de critiquer, Lionel esquisse les aspects critiquables de la langue française au Canada<sup>418</sup>. Mais, comme dans d'autres discours, ce qui ressort essentiellement ici est une forme de respect du parler québécois et une légitimation de sa pratique au Québec. On y décèle aussi la reconnaissance d'une spécificité linguistique bien spécifique à cette province, une conscientisation de la différence entre le français qu'il parle et celui que les Québécois emploient. Catherine tient un discours de la même teneur :

**Exemple 169 : Catherine**

eh bien écoutez / la ils ont / comment dirais-je **ils ont un une langue un petit peu à eux / quand même c'est pas tout à fait le le français** mais / ils parlent très bien / ils parlent très bien / sauf **leur** quand ils ont quand y en a qui ont l'accent / alors l'accent il faut / moi j'y suis / ça ne me dérange pas et j'ai j'ai l'habitude / mais / mais **quand on a pas l'habitude euh ça fait un peu rire quoi les Français je crois que / ils ont l'air toujours de se moquer un petit peu de l'accent québécois (rires de L)** / mais mais ils parlent très bien les femmes qui sont / qui sont éduquées / ont une une un langage très / excellent / d'ailleurs leur é leurs écrivains / y en a qui écrivent TRÈS très bien hein en français / |-oui-| / ah oui / ah oui alors / ça euh / attendez parce que justement à ce book club / on vient de faire lundi on avait on avait une réunion / et alors on a crit / on a fait la critique d'un film d'un / d'un livre / qui a été écrit par une Chinoise / mais de Montréal / e:t qui: avait dû être éduquée là // c'était merveilleux / |-ah oui-| / ah de un excellent livre / excellent livre / avec BIEN écrit / un peu poétique et oh c'était vraiment très beau // alors vous voyez / **leur** langue / les les écrivains euh c'est parfait hein / c'est très beau / oh oui / à moins qu'ils / justement exprès / qu'ils mettent un petit peu de / euh / d'expressions québécoises / |-oui-| / ou des gros mots / alors **leurs leurs jurons** c'est effrayant (rires de L) |-ah-| / ça c'est / ça il y en a toute une / un chapelet / alors quand ils / ils commencent à mettre ça sur leur / dans **leurs** livres / c'est euh c'est amusant / mais enfin en général les livres sont excellents au Québec [Catherine : 731-745]

Tout comme Lionel qui parlait de « langue québécoise » (fin de l'ex. 168), ces propos de Catherine mettent bien en valeur cette spécificité du français québécois, qui, dit-elle, n'est « pas tout à fait le le français ». En disant cela, ils identifient de façon implicite deux langues. Par exemple, il y a pour Catherine, d'un côté, un français qui serait comme le sien ou celui de ses compatriotes, qu'elle nomme de façon générique « **le** français » ; d'un autre côté, on trouve une langue qui serait celle des Québécois, langue dont elle admet la richesse et la beauté, mais aussi la stigmatisation dont elle est victime de la part des possesseurs de ce qu'elle appelle *le* français (« ça fait un peu rire quoi les Français je crois que / ils ont l'air toujours de se moquer un petit peu de l'accent québécois »).

Cet extrait donne aussi à réfléchir sur l'effet différenciateur produit par le discours métalinguistique : en soulignant avec insistance l'appartenance du français québécois aux Québécois (« une langue un peu à eux » ; « **leur** langue » ; « **leurs** jurons ; « **leurs** livres »), Catherine fait partie, avec Lionel, de ceux qui mettent en relief la différence culturelle qui

<sup>418</sup> On le remarque dans ce fragment de l'exemple 168 : « **je suis pas là du tout à / critiquer** soit les structures soit les anglicismes soit euh / **tout autre chose que / qu'on pourrait / critiquer si on est / effectivement si on s'attache euh si on est très pointilleux** au niveau de la langue française ».

sépare les pratiques des deux peuples et peut-être l'artificialité de ce qu'on appelle de façon générique la francophonie. Certains interviewés offrent même une interprétation de l'histoire des communautés francophones du Canada depuis les années soixante au travers de la langue. La langue québécoise a pour eux une caractéristique particulière, qui a été celle de la réappropriation de sa propre langue. Aussi, la nation québécoise a réussi à se construire par l'adoption d'une politique de développement de la langue française qui en faisait sa langue légitime<sup>419</sup> (Martel et Cajolet-Laganière, 1996 ; Woehrling, 1996 ; Labrie, 1996), et non celle d'une francophonie internationale.

Pour finir, les discours soulignent aussi que la langue, par sa capacité à produire de la différence et de construire des identités culturelles spécifiques, a des vertus d'ouverture à l'altérité et au mélange. Ainsi, le discours suivant de Céline montre bien cette réappropriation du français par les Canadiens<sup>420</sup> et la production d'une identité qui leur est particulière. À la question de savoir quelles valeurs ou caractéristiques Céline attribue à la langue française, elle fournit la réponse suivante, reliant le linguistique au culturel et offrant une explication métalinguistique de la genèse du français canadien :

#### Exemple 170 : Céline

pour moi ça représente la culture // définitivement / |-mm-| ça représente la culture / |-oui-| la langue française c'est une euh je dis pas qu'il existe pas une culture anglaise mais euh pour moi c'est la culture / euh pis c'est c'est s:avez-vous puis ce que j'ai trouvé aussi extraordinai:re / pis je le dis je l'ai dit combien de fois à des Québécois qui maintenant euh mais en soixante-douze on le disait pas tellement mais aujourd'hui c'est normal // ce que je trouve chez les: les Canadiens franç les Québécois ou les Franco-Ontariens je dis « vous avez une chance extraordinai:re c'est que vous avez // **vous prenez la culture euro française européenne / pis vous prenez la culture nord-américaine anglaise pis à partir de là vous en faites votre produit** » // |-mm mm-| / que ce soit dans la peinture que ce soit dans l'écriture que ce soit / c'est extr pis ils ont un esprit / que je n'ai pas et que je n'aurai jamais / |-mm-| / ils ont euh:: **ils ont quelque chose // que personne d'autre n'a en Amérique du nord** [Céline : 588-597]

Prendre ici et là et en faire son produit. Voici résumé schématiquement ce que certaines Français émigrés considèrent être la francité canadienne, voire le Canada lui-même. Cette vision n'a pas nécessairement de connotation négative, d'ailleurs. Beaucoup, de façon plus ou moins nuancée, estiment que le métissage et le multiculturalisme sont à même d'apporter paix

<sup>419</sup> Ces prises de position d'interviewés immigrés, souvent parce qu'ils ont eux-mêmes fait l'expérience de ces changements lors de leur(s) séjour(s) au Québec, corroborent les résultats de la recherche sur la construction linguistique des communautés francophones du Canada (Cajolet-Laganière et Martel, 1995 : 61 et sv., entre autres). On peut considérer qu'elles participent de la circulation de ces discours métalinguistiques et plus globalement identitaires sur le français au Canada.

<sup>420</sup> Je rappelle ici que lorsque les interviewés parlent de la langue française au Canada, ils emploient souvent le mot « c/Canadien » comme synonyme de « q/Québécois ».

et harmonie et s'empresment de montrer que Toronto, à l'image du Canada, n'est pas rongé par la délinquance et les tensions ethniques comme le sont les villes du sud de la frontière<sup>421</sup>.

Bien que beaucoup de discours soient ancrés dans un principe substantialiste de l'identité (Martiniello, 1995 ; Poutignat et Streiff-Fenard, 1995), ils reflètent très souvent des parcours migratoires dans lesquels ces gens transplantés ont, bon an mal an, ajusté leurs conduites sociales, leurs pratiques langagières. En ce sens, les migrants sont devenus, eux aussi, les « produits » de leurs mélanges, comme le dit Céline, c'est-à-dire des acteurs sociaux de la vie torontoise, ni complètement anglo-saxons, ni canadiens-français et plus tout à fait hexagonaux.

## 6-5. SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS

J'ai voulu dans ce chapitre examiner le discours des représentations dans sa dynamique créatrice de distinction identitaire. Il s'agissait essentiellement de partir d'une perspective représentationnelle s'inscrivant dans une méthodologie ethnographique liant à la fois le discours sollicité en situation d'interview ainsi que le discours et les conduites langagières relevés en situation d'observation. Dans ces espaces, la vigilance des acteurs sociaux se trouve réduite, mais ne disparaît pas pour autant, car les questions de langue demeurent ici souvent la pierre d'achoppement des rapports intra-communautaires.

L'une des informations essentielles qui ressort de ce chapitre est la duplicité du rôle de la langue française chez les francophones de Toronto. En effet, par-delà les distinctions culturelles entre les différentes composantes de la francophonie torontoise, la langue est l'outil de communication qui sert à rassembler ces locuteurs et à ébaucher les contours d'une communauté, selon la définition que j'ai donnée à ce mot (un espace, réel ou virtuel, où des acteurs sociaux se retrouvent autour d'intérêts communs). Cependant qu'elle rassemble, la langue sert aussi à distinguer, si bien que les locuteurs observés et interviewés identifient en même temps qu'ils différencient les membres de cette « communauté ». En d'autres termes, ce qui unit les francophones de Toronto, c'est leur langue, mais parallèlement, ce qui contribue à fragmenter cette communauté en sous-groupes, c'est aussi la langue française.

---

<sup>421</sup> La circulation de cette vision est entretenue à la fois par un sentiment de paix sociale partagée par les classes moyennes et supérieures torontoises, par les chiffres officiels de la criminalité sensiblement plus bas qu'aux États-Unis et par la presse anglo-saxonne qui soulignent combien il fait bon vivre à Toronto (cf. les différents dossiers de l'hebdomadaire britannique *The Economist* à ce sujet, par exemple). On signalera aussi le portrait – par moment un peu caricatural – que le cinéaste documentariste américain Michael Moore, dans sa démonstration de l'origine de la délinquance aux États-Unis, fait de la faible criminalité au Canada, plus spécifiquement dans la ville de Windsor en Ontario (Michael Moore, *Bowling for Columbine*, 2001).

J'ai indiqué que la migration créait des effets de fossilisation et de miroir déformant de la réalité pré-migratoire. Parmi les Français de Toronto, le miroir – souvent embellissant – et la fossilisation de la mémoire sélective de l'« ancien temps », c'est-à-dire de la période pré-migratoire, font tenir des propos souvent négatifs sur la qualité de la langue des Franco-Torontois, d'où qu'ils soient. À cela s'ajoutent une éducation linguistique fort prescriptive et peu tolérante de la diversité reçues par la plupart des Français. Cela aboutit inévitablement à des discours et des positionnements de sens commun sur la langue française en général : les interviewés sollicités citent sa beauté et son capital de séduction, sa complexité et sa rigueur, mais aussi son manque de pragmatisme, son inadéquation avec le monde de l'économie, etc.

Bien sûr, ces discours sur ce pan culturel de qui l'on est, la langue dans laquelle on a été éduqué, sont tout à fait « polyphoniques » (au sens de Bakhtine), car ils transportent aussi les propos et les opinions des autres et reflètent des mythes construits dans la jeunesse et l'éducation. Mais on a vu aussi qu'il fallait se garder de généraliser à tout va : certains informateurs (Charlotte, Marc, Madeleine, Pascal, Lionel, notamment) démontrent une hésitation ou une difficulté à mettre en mots ce qu'ils pensent vraiment de la langue française de leurs interlocuteurs canadiens. Dans un souci de ne pas stigmatiser ce parler de locuteurs qu'ils perçoivent désormais comme leurs compatriotes, mais aussi comme les dépositaires légitimes du français sur le continent nord-américain, ils tiennent des discours prudents qui produisent plusieurs effets simultanés. D'abord, ces discours rendent hommage au combat de ces Canadiens français pour la survie de leur langue ; mais en même temps, les propos modérés, voire sympathiques de ces Français émigrés relèguent souvent cette langue à l'histoire, à ses racines provinciales et rurales françaises. Pour finir, ces discours positifs ont souvent pour effet d'étiqueter le parler canadien comme une langue et ce faisant, de maintenir ce parler en dehors de la langue française.

Ce discours, aussi positif soit-il, est donc lui aussi fortement générateur de distinction ethno-identitaire, potentiellement tout autant que le discours catastrophiste que tiennent certains Français immigrés (Nathalie, Donatien, Yvonne, Jacqueline) au sujet du français canadien. J'ai donc dans ce chapitre mis au jour deux extrêmes discursives qui produisent en fait presque les mêmes effets : distinguer entre eux et nous. De même, les deux discours sont construits dans l'expérience migratoire et dans les rapports qu'elle a générés avec les Canadiens de langue française, notamment les Québécois. Comme le montrent quelques témoignages, une trajectoire échouée au Québec donne par exemple souvent lieu à un rejet de la langue française du Canada.

Ce qui ressort aussi de ce chapitre, c'est que ce parler canadien, on peut parfaitement l'ignorer et s'en passer si l'on opte pour des schémas d'intégration à la vie sociale et professionnelle anglo-torontoise. Mais à vrai dire, rares sont ceux qui l'ignorent complètement. Comme les chapitres précédents l'ont montré, à un moment ou à un autre de leur migration, les Français doivent – ou désirent – souvent mettre à profit leur capital linguistique (à savoir la langue française, le bilinguisme), soit parce qu'il représente un atout économique, soit parce qu'il fait office de minimisateur de risques d'échecs de la migration. Cette implication dans des activités sociales et surtout professionnelles liées à la langue française (milieu éducatif et enseignant, traduction, édition...) signifie que les variantes du français se trouvent en compétition et, *ipso facto*, donnent lieu à des actes et des discours de légitimation des formes linguistiques, ainsi que je l'ai étudié à l'Institut Molière et dans l'entreprise Cholet Traductions.

Dans ces deux espaces, le contrôle se fait essentiellement par la langue, qu'elle soit orale ou écrite. À l'Institut Molière, il s'agissait surtout d'imposer une norme à l'établissement, en légitimant ainsi cette enclave de langue hexagonale et donc de recrutement de francophones européens. Chez Cholet Traductions, les réviseurs avaient pour objectif d'imposer une norme linguistique canadienne en vertu d'un principe de territorialité qui donnait la préférence au français québécois en terre canadienne. En réalité, l'objectif sous-jacent était sans doute aussi de pérenniser l'emploi de francophones canadiens dans cet espace de plus en plus multiculturel et plurilectal qu'est la francophonie torontoise.

Pour finir, on peut dire que les pratiques langagières qui consistent à évaluer les langues et leurs différentes variétés sont autant d'actes identitaires qui re-présentent et produisent les réalités dont les locuteurs parlent. Il y a d'ailleurs une relation forte entre attitudes métalinguistiques envers le français canadien et les comportements vis-à-vis des Canadiens de langue française. Reste à savoir comment les formes de la langue des migrants et les évaluations dont elles sont l'objet contribuent à illustrer et à façonner les parcours migratoires. C'est l'objectif que se donne le chapitre qui suit.

# CHAPITRE 7

## LES TRACES LINGUISTIQUES DE LA MIGRATION

### 7.1. INTRODUCTION

Ce travail de recherche a pour objectif essentiel de construire un pont entre les deux domaines objectivés par les sciences sociales<sup>422</sup> que sont l'étude des parcours migratoires et l'examen des pratiques langagières. Mon argument, je le rappelle, est que les deux se construisent parallèlement dans un processus où ils exercent une influence mutuelle les uns sur les autres. Les liens entre ces deux activités dynamiques ancrées dans la réalité sociale ont jusqu'ici été tissés par le biais de l'examen des discours, sollicités lors d'interviews ou capturés dans des situations d'observation, que chacun fait circuler sur sa ou ses « communautés » d'appartenance, sur la société d'accueil, sur le pays d'origine, sur sa propre intégration, sur les conduites de l'Autre à son égard, sur la langue d'autrui, etc.

À vrai dire, il y a longtemps que la recherche s'intéresse au pont entre pratiques sociales et pratiques langagières. Les études initiales des ethnographes de la communication, notamment celles de J. J. Gumperz et de D. Hymes<sup>423</sup>, ont eu pour premier objectif de théoriser la communication en tant que système culturel (Bachman *et al.*, 1991 : 53). Aussi, dans l'histoire de la linguistique, ces travaux ont permis de changer le point de vue de façon significative, puisque le chercheur ne se focalisait plus tant sur le code linguistique que sur le fonctionnement de l'activité de langage.

Dans cette thèse, j'ai souhaité, à l'instar d'autres chercheurs intéressés par les phénomènes langagiers en migration (Dabène *et al.*, 1983 ; Vermès et Boutet, 1987b ; Lüdi, 1987 ; 1990 ; Lüdi et Py, 1986 ; 1995 ; Grosjean et Py, 1991, notamment), opérer un glissement théorique et terminologique du linguistique au langagier, d'une sociolinguistique de la migration vers une sociologie du langage étudiant la dynamique migratoire, ou mieux, une sociologie de la construction migratoire dans des espaces discursifs. Ce point d'entrée dans l'étude de la migration souligne l'importance des langues et des discours dans les relations entre le migrant et sa « société » d'accueil, entre le migrant et son groupe d'origine, ainsi que celles que la personne transplantée entretient avec son propre parcours migratoire. Si l'on peut bien sûr arguer du fait que les questions linguistiques ne constituent pas forcément le

<sup>422</sup> Dans lesquelles j'insère par commodité, mais aussi par conviction, les sciences du langage.

<sup>423</sup> Gumperz et Hymes, 1964 ; 1972 ; Hymes, 1974 ; Gumperz, 1989, entre autres publications des fondateurs de la sociolinguistique interactionnelle ethnographique et interprétative.

souci principal de certaines communautés immigrées ou réfugiées, j'ai voulu montrer, dans cette thèse consacrée à l'immigration française à Toronto, l'importance fondamentale de ces questions de langues et de pratiques langagières dans le déroulement des parcours de migration, ce dans le contexte de minoration un peu particulier qu'offre Toronto.

Dans cette perspective, on ne peut se contenter d'aborder la langue comme simple objet d'étude ou d'illustration du parcours, mais on doit aussi ouvrir la recherche au langage en tant qu'activité descriptive *en même temps que* constructrice d'un parcours social. La langue est ici non seulement véhicule d'un discours sur l'identité, ce par le biais des instruments de recueil de données utilisés, mais elle est elle-même constitutive de cette identité. Le locuteur endosse donc des attitudes, des conduites et des activités langagières identitaires en permanence, qui se traduisent par des discours représentationnels – que j'ai étudiés dans le chapitre précédent – et par la production de formes linguistiques des plus « fidèles aux origines » aux plus reconstruites. La caractéristique première du déplacé, du transplanté (Varro, 1984), est de devoir s'ajuster à une pratique linguistique ou dialectale nouvelle, qu'il adoptera lui-même avec plus ou moins de facilité et de perfection. C'est ce que recoupe le bilinguisme individuel, ou la bilingualité selon les termes de J. Hamers et M. Blanc (2003 : 6-8).

## **7-2. Les pratiques bilingues : approche dynamique et multiplexe**

En tant que phénomène universel, le bilinguisme a donné lieu à d'innombrables études et débats, ainsi qu'à des conceptualisations et des descriptions multiples (voir, entre autres, Grosjean, 1982 ; Baetens-Beardsmore, 1982 ; Romaine, 1995 ; Hamers et Blanc, 1983 ; 2003) aux finalités plus ou moins pédagogiques, sociales ou idéologiques<sup>424</sup>. Lüdi et Py rappellent la théorie déterministe qui a longtemps fait autorité et qui prétendait « que la relation entre la langue maternelle et la pensée était si profonde et si unilatérale que le bilinguisme apparaissait comme une sorte de maladie » (Lüdi et Py, 1986 : 49). La recherche ayant évolué sur ce point, l'interdisciplinarité entre linguistes, psychologues, pédagogues et sociologues aidant, on s'est vite rendu compte que le bilinguisme était en fait un système d'interaction élargie et une représentation de la réalité qui combine de façon interdépendante ses éléments. À partir de ce moment, on a considéré l'acquisition et la possession de deux langues et de deux cultures, c'est-à-dire le bilinguisme et le biculturalisme, comme des compétences, que le locuteur peut –

---

<sup>424</sup> Le concept de semi-linguisme, par exemple, que je n'aurai toutefois pas l'occasion d'aborder dans ce travail.

ou ne peut pas, ou encore peut ne pas – transformer en atouts, en fonction de son acceptation de cet état de fait et du jugement porté par l'autre sur cette double compétence.

Bien sûr, cette thèse n'est pas le lieu approprié à une ontogénèse des concepts et théories sur le bilinguisme, ni celui d'une taxinomie *in vitro* des situations de bilinguisme et de bilingualité. Je me contenterai de recourir à des concepts qui, me semble-t-il, ont fait leurs preuves dans la communauté scientifique. Cependant, une mise au point sur les fondements scientifiques qui ont inspiré mon travail semble nécessaire à la bonne compréhension de mon étude.

### ***7-2.1. Langues, bilinguisme et bilingualité : pour une approche dynamique***

Depuis longtemps, les linguistes, comme Bloomfield dans son célèbre ouvrage *Language* (1935), se posent la question de la définition du bilinguisme. L'avènement d'une Amérique du Nord façonnée et enrichie de communautés immigrantes non anglophones a donné lieu, dans les années d'après-guerre, à de multiples définitions et considérations sur ce qu'était une compétence bilingue (Haugen, 1953 ; Weinreich, 1953 ; Mackey, 1956, etc.). Longtemps axées sur une optique de la pratique bilingue au niveau du locuteur, ces études étaient celles de linguistes, intéressés à ce titre par les pratiques et les formes linguistiques. Les conflits entre groupes ethnolinguistiques différents et la décolonisation ont mis au grand jour la question des pratiques bilingues à un niveau sociétal, par exemple en Belgique, au Canada, ou en Inde et en Afrique décolonisées, ce qui a eu pour effet de souligner l'imbrication entre les niveaux sociaux et individuels du bilinguisme (Ferguson, 1959 ; Fishman, 1980).

À ce stade, il convient de faire un point de terminologie : l'adjectif « bilingue » est un passe-partout fort utile, car il permet de recouvrir des concepts assez complexes de multilinguisme, de plurilinguisme, de bilinguisme et de bilingualité. Si l'on suit la définition fonctionnelle de Hamers et Blanc (2003 : 6), bilinguisme et bilingualité se distinguent dans une relation entre le collectif et l'individuel : le bilinguisme renvoie au fait que dans une communauté donnée, deux langues sont pratiquées, peuvent donc entrer en contact et créer ainsi des situations où certains locuteurs de langues différentes doivent interagir et donc être bilingues pour ce faire. D'un autre côté, la bilingualité est l'état psychologique permettant à un locuteur d'avoir recours à deux langues pour mener à bien des communications sociales.

Parce que cette étude n'est pas à proprement parler une étude du bilinguisme des locuteurs, mais plutôt des effets de la migration sur leur langue et leur identité d'origine, je n'utiliserai pas de façon très rigoureuse la nuance suffixale -isme/-ité, car sa pertinence me



paraît ici limitée par un contexte qui rend les références souvent limpides. Aussi, lorsque le texte est suffisamment clair pour lever toute ambiguïté, j'opte pour le suffixe «-isme».

### ***7-2.2. À la découverte de ce que dit l'autre : la dimension linguistique***

Dans sa trajectoire de migrant, un acteur social est toujours confronté à une forme ou une autre de parler différent. Les différences s'échelonnent sur un continuum entre deux pôles de découverte linguistique allant de la nouveauté absolue à la plus grande familiarité. D'un côté, le migrant peut être soumis à la découverte d'une langue totalement différente de la sienne au sens typologique (par exemple un Anglais émigrant au Japon, ou un Allemand prenant résidence en Pologne) et d'un autre côté, il peut s'installer dans un pays où la population a recours à un vernaculaire très proche du sien. Pour ne prendre que de simples exemples, un Irlandais déménageant à Chicago, un Argentin élisant domicile à Madrid, ou un Suisse romand décidant de s'installer à Bordeaux seraient dans ce cas.

#### **7-2.2.1. Les ajustements langagiers**

De cette présentation, nécessairement simplifiée ici, ressortent deux aspects principaux : le migrant est confronté à de nouvelles pratiques langagières, c'est-à-dire à de nouvelles formes linguistiques, pragmatiques et culturelles et il est donc amené à procéder à des ajustements pour entrer en contact avec son nouveau voisin. L'Anglais de l'exemple ci-dessus devra manier quelques mots de japonais pour évoluer dans son pays d'adoption et notre Argentin devra ajuster son oreille au parler castillan de ses nouveaux interlocuteurs madrilènes. D'autre part, l'adaptation d'un migrant à un groupe donné se fera aussi à la mesure de ses capacités langagières, autrement dit, les différentes formes de son bilinguisme auront pour effet de configurer son adaptation aux nouveaux « groupes » avec lesquels il pourra avoir des contacts.

La migration constitue en effet un aspect fondamental dans la construction du comportement social et linguistique des locuteurs qui m'intéressent ici. Il s'agit de francophones ayant vécu une expérience de migration internationale (de la France vers Toronto, directement ou *via* d'autres villes ou d'autres pays). Si s'expatrier ne signifie pas toujours changer de langue, cela induit certainement des transformations dans les habitudes et les pratiques langagières, puisque les interactions se feront très vraisemblablement avec les membres d'un autre peuple, d'une autre culture, ou encore, dans le cas de Toronto, avec une population multiethnique. En d'autres termes, même si la migration n'implique pas

nécessairement de changer *de* langue, elle implique de changer *sa* langue, qu'on en soit conscient ou non. Un Français qui déménage au Québec devra non seulement habituer son oreille aux nouveaux sons et au lexique différent qu'il entendra, mais devra aussi négocier ses interactions différemment, tout simplement parce qu'un Québécois, si proche puisse-t-il paraître en regard de certains traits communs linguistiques et historiques partagés, n'est pas un Français.

Si cela est vrai avec des peuples qui *a priori* peuvent paraître proches (les Australiens et les Néo-Zélandais, les Canadiens et les Américains, les Belges et les Français<sup>425</sup>, etc.), il est permis de postuler que le phénomène se trouve amplifié considérablement en situation de migration exolingue, c'est-à-dire lorsque la langue du pays vers lequel on émigre est différente. Les personnes que j'ai interrogées et observées, toutes originaires de France (métropolitaine), se trouvent être dans ces situations où elle doivent, où elles peuvent<sup>426</sup>, cumuler deux cultures, ou plus encore, comme dans les cas d'identités multiples et souvent mouvante, se situer entre l'attachement au pays d'origine (la France) et au pays d'accueil (le Canada) ainsi qu'à sa francophonie, comme je l'ai dit précédemment.

Il faut insister, comme le fait une certaine recherche linguistique moderne, sur l'importance des facteurs interactionnels dans la construction d'une identité bilingue : il n'y a de bilinguisme que parce qu'il y a une situation d'interaction qui y pousse. Sans une telle situation, le locuteur deviendra dominant dans une des deux langues et Grosjean (1982 : 177-179) a même montré, à travers quelques exemples, comment un enfant de migrant pouvait perdre une de ses langues si rien ne l'encourageait à l'utiliser. La recherche tend à montrer qu'il semble peu probable qu'un adulte puisse subir le même phénomène (Hamers et Blanc, 2003 : 77-78), car les langues qu'il a acquises et conservées jusqu'à l'âge adulte sont fixées dans le cerveau, bien qu'elles puissent subir des phénomènes d'étiollement (Valdman, 1979 ; 1997. Cf. plus bas, section 7-2.2.3). Même si les notions d'étiollement, de mélanges de langues et d'alternances de codes s'appliquent toutes à plus ou moins grande échelle aux cas des migrants, il ne sont pas similaires dans leurs fonctionnements et ne relèvent pas forcément des mêmes stratégies.

---

<sup>425</sup> C'est en tout cas l'opinion de mon interlocutrice Maya et de son mari (L2) aux lignes 176-181 de l'interview. Maya explique qu'ils ont accepté tout le monde mais que les gens, particulièrement les anglophones, ne leur ont pas rendu cette amitié. Sur ce, L2 demande : « vous êtes français ? » et Maya lui répond « belge ». L2 enchaîne : « oui je crois que c'est la même chose », signifiant que Français et Belges, parce qu'ils sont proches, réagiraient de la même façon face à ces rapports sociaux qu'ils estiment inexistantes. Cf. aussi Francard (1993c), qui souligne que Français et Belges francophones sont « trop proches pour ne pas être différents » (Francard, 1993c : 61).

<sup>426</sup> La nuance entre les modalités « devoir » et « pouvoir » n'est pas question de style ici : chaque locuteur réagit différemment à son expérience migratoire, ce qui a une influence sur les choix sociaux et les pratiques langagières.

### 7-2.2.2. Le parler bilingue

Les modifications des langues parlées par un locuteur migrant prennent la forme d'une double interférence due au contact entre la langue maternelle et la langue d'accueil, respectivement ici le français et l'anglais. Du fait de sa biculturalité, le locuteur peut avoir des difficultés à séparer, à cloisonner ses compétences linguistiques, ou ne le fait pas parce qu'il n'en ressent pas le besoin, ou encore recourt à des stratégies visant à utiliser les deux codes à son avantage. En d'autres termes, ses deux langues, le français et l'anglais, ne sont pas complètement imperméables l'une à l'autre. C'est ce que Lüdi (1987a ; 1987b) et quelques chercheurs suisses ont appelé le « *parler bilingue* ». Lüdi (1987a) proposait d'orienter la recherche vers l'analyse des manifestations linguistiques de la compétence bilingue. On a suggéré dès lors « de parler à ce propos de marques transcodiques, c'est-à-dire de marques, dans le discours, qui renvoient d'une manière ou d'une autre à la rencontre de deux ou plusieurs systèmes linguistiques » (Lüdi, 1987b : 2).

Le parler bilingue pourrait donc se définir comme le pan linguistique de l'expérience et de la compétence bilingues. Pour Lüdi (1987b : 5-8), les marques transcodiques forment un ensemble qui réunit trois dimensions : une dimension *systemique* regroupant des observables tels les aspects phoniques, morphologiques, syntaxiques, lexicaux, sémantiques ainsi que l'alternance des codes ; une dimension *énonciative*, qu'il ne faut en aucun cas laisser de côté car elle regroupe les « traces d'appropriation de la compétence langagière polylectale par les locuteurs/auditeurs individuels dans des situations de communication concrètes » (1987b : 8) ; enfin, il y a une dimension *interactionnelle* qui, par l'intermédiaire de la conversation, crée, détruit ou recrée les normes et définit le sort réel des marques transcodiques à l'intérieur de telle ou telle conversation (1987b : 14).

Cette notion de parler bilingue a, semble-t-il, apporté un renouveau à l'étude des aspects linguistiques de l'alternance de code (appelé aussi communément le « code switching ») et du mélange de code (« code mixing »)<sup>427</sup>. Après une longue période durant laquelle les phénomènes de contact de langues tangibles dans la conversation étaient ni plus ni moins synonymes d'incompétence et de limitations linguistiques, comme le rappellent Hamers et Blanc (2003 : 258) au sujet des premiers travaux de Haugen (1953) et de Weinreich (1953), certaines études ont démontré que ces phénomènes avaient une logique sociale (Blom et

---

<sup>427</sup> Ces deux catégories du parler bilingue relèvent souvent de stratégies et renvoient à l'utilisation alternée de deux langues dans un même énoncé ou une même conversation. Plus spécifiquement, dans le mélange de code, le locuteur d'une langue A transfère dans cette langue des éléments ou des règles d'une autre langue, sans toutefois qu'ils ne soient intégrés à la structure de la langue A.

Gumperz, 1972) et un fonctionnement linguistique interne qui ne pouvaient se satisfaire d'un commentaire prescriptif et d'un regard monolingue.

Les années 1980 ont vu la parution d'une abondante littérature linguistique sur les aspects du parler bilingue. Souvent articulée autour de l'analyse structurelle du fonctionnement de l'alternance, depuis Poplack (1980) et Sankoff et Poplack (1981), cette recherche s'est aussi penchée sur l'analyse du fonctionnement conversationnel (Blom et Gumperz, 1972 ; Gumperz, 1989) ainsi que, plus récemment, sur les aspects psycholinguistiques et cognitifs de l'alternance de code (Grosjean, 1995) et sur les stratégies mises en place par les locuteurs y ayant recours (Scotton, 1976 ; 1988 ; Gal, 1988 ; Heller, 1988a ; 1988b ; 1992 ; 1995 ; Auer, 1995 ; 1998).

Bien que cette thèse n'examine pas en profondeur le discours bilingue des Français de Toronto, en partie parce que les conditions d'émergence du discours ne s'y prêtent guère<sup>428</sup>, la langue comme instance de changement fait souvent l'objet d'une prise de conscience et donne lieu à des discours sur les phénomènes d'« hybridité » et d'acculturation dus à la trajectoire migratoire. En 1995, j'avais identifié quelques exemples de stratégies bilingues qui, aussi intéressantes soient-elles, doivent être replacées dans un contexte d'interview ou parfois d'énoncés pris à la volée, lors de conversations (*cf.* les prises de notes ethnographiques sur le cahier de bord).

J'aurai toutefois l'occasion de montrer que ces instances de discours bilingues comportent différents niveaux de réalisation et que dans une situation d'interview, ces phénomènes peuvent être contrôlés par l'énonciateur pour illustrer à la fois une maîtrise de la langue d'origine et une connaissance de la langue d'accueil. Le contenu et la forme des discours s'en trouvent donc intrinsèquement reliés, en ce que le second peut illustrer, volontairement ou involontairement, le premier. Par exemple, les très nombreux marqueurs phatiques « you know » et « so » utilisés involontairement par Dimitri dans l'interview sont à l'image de son assimilation progressive à l'anglophonie torontoise<sup>429</sup>. On peut dès lors se poser la question du rapport entre adaptation sociale et perte progressive de la langue d'origine. C'est souvent la question qui a sous-tendu les études sur l'étiollement linguistique.

---

<sup>428</sup> Une vigilance métalinguistique, comme je l'ai rappelé dans la partie méthodologique, a certainement présidé à l'élaboration des énoncés dans les interviews, menées dans la L1 des interviewés, le français. Néanmoins, comme je l'ai développé dans la section 2.3.1, il faut considérer une interview comme un espace d'interaction linguistique comme un autre.

<sup>429</sup> Dans son interview de 62 minutes, Dimitri dit « you know » 88 fois et « so » 13 fois.

### 7-2.2.3. L'étiollement linguistique

Ce phénomène peut être défini globalement comme une régression définitive du processus linguistique, régression qui s'échelonne de simples problèmes d'accès aux règles structurelles de la langue (la recherche du lexique, par exemple) à une perte totale de la langue<sup>430</sup>, qui peut être la L1 ou une autre langue (Hamers et Blanc, 2003 : 76). En réalité, l'un des précurseurs du domaine semble être Roman Jakobson (1968 [1941]) qui, à partir d'une étude sur la progression phonologique chez le jeune enfant et de la régression phonologique chez les aphasiques, a avancé que la paire régression/progression participaient d'un schéma universel régulier du système phonologique. Cette idée de concept à double face a été rejetée ultérieurement parce que l'hypothèse semblait réduire la complexité du phénomène à une dynamique faisant de la régression un miroir de la progression (Hyltenstam et Viberg, 1993 : 6).

Toutefois, la conception de Jakobson, pour réductrice qu'elle fût, était intéressante à plus d'un titre : d'abord, elle soulignait que l'acquisition linguistique subissait l'effet des vases communicants. Ensuite, Jakobson prédisait qu'un locuteur pouvait être en état permanent de progression et de régression, transformant la vision statique de la langue en vision dynamique et « processuelle ». Pour finir, il avançait que si la régression semblait être le phénomène inverse de la progression, ces deux étapes procédaient d'une démarche complémentaire. Les migrants, dont les parlars ont été étudiés sous toutes leurs coutures, ont fait l'objet de nombreuses recherches cherchant à mettre en évidence l'étiollement ou la régression de leur L1. On trouve toutefois dans l'expression « parler bilingue » une bonne illustration de cette corrélation entre régression et progression, entre étiollement d'une langue (ou de registres de cette langue) et acquisition d'une autre langue (ou de registres).

Si l'on s'attache plus particulièrement aux phénomènes qui concerne la L1, la définition de l'étiollement linguistique donnée plus haut contribue à souligner – ne serait-ce que par le recours au mot « problème » – l'aspect handicapant de l'étiollement linguistique. Celui-ci peut être dû à des dysfonctionnements d'ordre pathologique ou à la vieillesse (Hyltenstam et Viberg, 1993 ; Gleason, 1993)<sup>431</sup>. Toutefois, dans un contexte bilingue ou multilingue, un étiollement environnemental peut aussi survenir, situation dans laquelle la langue qui s'en va progressivement est celle qui est la moins utilisée. Dans cette optique, il convient de souligner la distinction fondamentale entre les phénomènes de parler bilingue

<sup>430</sup> Le transfert et, à terme, la mort de la langue, pour ainsi dire. Pour des analyses de ce phénomène selon des perspectives différentes, voir Gal, 1979 ; Dorian, 1981 ; 1989 ; Fishman, 1991 ; Landry *et al.*, 1996.

<sup>431</sup> En anglais, le lexème « attrition » est d'ailleurs souvent compris dans son sens médical de perte, de dégénérescence, d'usure. C'est Valdman qui a proposé la traduction de « language attrition » par le français « étiollement linguistique » (Valdman, 1979).

décrits en 7-2.2.2 – qui relèvent la plupart du temps de stratégies<sup>432</sup> – et la question de l'étiollement linguistique, souvent posée en termes de perte involontaire et essentiellement due à une fréquence réduite de production linguistique (Hamers et Blanc, 2003 : 77). De nombreuses études se sont penchées sur l'étiollement linguistique et toutes ne s'accordent pas sur les causes de ce phénomène. L'attribut le plus évident a longtemps été celui de la durée de contact entre les deux langues, avec comme terrain d'étude possible la migration. Bien sûr, ces études ont montré de façon évidente, mais parfois contradictoire, que l'étiollement intervenait après une certaine période d'exposition à la L2.

Bon nombre de travaux ont été menés dans des pays d'immigration comme le Canada, l'Australie ou les Pays-Bas parmi les populations immigrantes. Ces études ont abouti à des conclusions différentes selon la méthodologie utilisée (Waas, 1996 : 34-35). Les études quantitatives, s'appuyant essentiellement sur des batteries de tests linguistiques inspirés de la psychologie sociale et de la psycholinguistique, ont montré qu'il n'y avait pas nécessairement de corrélation entre non utilisation de la langue 1 et son étiollement (Weltens *et al.*, 1986 ; De Bot et Clyne, 1989 ; De Bot *et al.*, 1991). De leur côté, les tenants de l'approche qualitative ont tiré leurs conclusions des discours métalinguistiques d'interviewés migrants sur la perte de leur langue maternelle et avancé une forte érosion après plusieurs décennies (Hiller-Foti, 1985 ; Daswani, 1985 ; Lindenfeld, 2002).

Dans leur perspective linguistique, ces études n'ont fait qu'avancer des causes supposées et des hypothèses d'émergence de l'étiollement. La cause principale a souvent été la durée d'exposition à la L2. Pour certains, la période charnière se trouve entre les deux premières décennies de migration (Clyne, 1977 ; Major, 1993), tandis que pour d'autres, les signes d'étiollement apparaissent rapidement, dès la première décennie, mais de façon non systématique (Forlot, 1995 ; Waas, 1996). Cependant, des hypothèses davantage sociolinguistiques et sociologiques doivent être trouvées pour expliquer l'étiollement et surtout, comme le dit Grimshaw, pour que « s'interpénètrent et s'influencent mutuellement les données, les méthodes et les théories de la linguistique et de la sociologie » (Grimshaw, 1987 : 13)<sup>433</sup>.

Sur un plan sociolinguistique, même si je ne vérifierai pas ici l'hypothèse, je ne peux qu'approuver l'idée de Waas que l'exposition prolongée à une L2 ne mène pas nécessairement à l'étiollement et que celui-ci subit l'effet de multiples variables de nature socio-

---

<sup>432</sup> On ne peut toutefois omettre de préciser que le mélange de codes et l'étiollement linguistique sont reliés, pour peu que le premier phénomène ne relève pas de stratégies, mais d'une diminution de compétences dans la langue première. Hamers et Blanc (2003 : 77) considèrent d'ailleurs que le mélange de code peut être le précurseur de l'étiollement linguistique.

<sup>433</sup> Ma traduction de Grimshaw (1987 : 13).

démographiques, telles la citoyenneté et l'affiliation – ou la non affiliation – ethnique (Waas, 1996 : 53). Par ailleurs, Seliger et Vago (1991) rappellent que l'intrusion d'éléments d'une L2 dans une L1 ne dénote pas nécessairement l'apparition d'un étiolement, mais parfois seulement de stratégies de mélanges ou d'alternances pour faciliter la communication. La véritable nuance réside dans le degré de contrôle effectué par le locuteur : le mélange de code peut donc, selon eux, « rester une stratégie ou une technique communicationnelle supplémentaire pour le bilingue lorsqu'il est en compagnie d'autres bilingues possédant les mêmes répertoires linguistiques » (Seliger et Vago, 1991 : 6), ou prendre la forme d'un « stade initial d'étiolement ou de perte progressive cependant que le bilingue perd au fur et à mesure le contrôle des conditions qui contraignent le mélange de code » (*ibid.*)<sup>434</sup>.

Bien que l'on puisse constater que certaines transformations linguistiques ont bel et bien lieu dans le parler des immigrants<sup>435</sup>, deux réalités émergent de ces considérations théoriques. D'abord, il n'est pas (et jamais ?) certain que les phénomènes identifiés relèvent d'un étiolement linguistique tel qu'il a été défini plus haut comme régression *définitive*. En effet, si l'on considère cet étiolement en le restreignant au parler de la première génération d'immigrants<sup>436</sup>, un travail longitudinal paraît indispensable pour démontrer qu'une régression est définitive. De Bot et Clyne (1992) ont d'ailleurs montré que seize ans après une première enquête de Clyne sur des immigrants néerlandais installés en Australie depuis plus de quinze ans, peu de différences étaient perceptibles en termes d'étiolement linguistique.

D'autre part, l'aspect définitif reste à démontrer : la migration est une trajectoire et elle est faite d'aléas familiaux (naissances d'enfants, mariages, divorces, etc.), professionnels (mobilité professionnelle, chômage, retraite et autres) et finalement géographiques (mobilité interne au pays d'accueil, retours temporaires dans le pays d'origine, réinstallation dans le pays d'origine, déménagements dans un pays tiers, etc.) qui produisent des changements de pratiques sociales et langagières. Prenons deux exemples issus de mon corpus : Charlotte ne vit qu'en anglais en famille jusqu'à la naissance de sa fille, moment clé de sa prise de conscience qu'un partage des langues est nécessaire au foyer pour assurer la transmission de la langue à son enfant. De son côté, le parcours de Félicien est fait de nombreux changements : jeunesse dans les « colonies » asiatiques de la France, première migration au Québec, retour en France, seconde migration en Ontario. Pour Félicien, cette dernière étape marque la fin (peut-

---

<sup>434</sup> Mes traductions de Seliger et Vago (1991 : 6).

<sup>435</sup> Les enregistrements en attestent et en fournissent de nombreux exemples. Mes travaux antérieurs s'attachaient à les analyser (Forlot, 1995 ; 1996 ; 1999a ; 1999b).

<sup>436</sup> Ceci n'est pas anodin : il convient de distinguer le concept de changement linguistique, qui prend son sens au niveau intergénérationnel, de celui d'étiolement linguistique, essentiellement intragénérationnel.

être provisoire) d'un processus de mobilité géographique qui se traduit aussi par le début d'une pratique exclusive de l'anglais et par le début d'un étiolement linguistique.

C'est dire qu'une sociologie des pratiques langagières en tant que processus constitutif des parcours d'acteurs sociaux se prête mal à une conclusion sur l'aspect définitif des formes linguistiques ou des usages langagiers et doit prendre en compte la dynamique complexe du rapport entre le parcours social et la ou les langues qui l'accompagne. Si l'étiolement linguistique m'intéresse malgré tout ici, c'est parce qu'il est l'objet d'un discours métalinguistiques de la part des migrants. En effet, dans les propos des interviewés<sup>437</sup>, il y a une tension évaluative entre étiolement et acquisition qui place le premier comme une tare et le second comme un avantage procuré par la migration.

Le discours des migrants sur leurs propres pratiques linguistiques est aussi un reflet de leur adaptation sociale globale, de leurs attitudes et représentations sociolangagières et identitaires, ainsi que de leurs positions de pouvoir dans la société d'accueil. Il montre en quoi l'étiolement de la langue est toujours considéré comme négatif, mais qu'il est souvent consciemment – c'est-à-dire formulé comme tel par les immigrants eux-mêmes – compensé par une vision positive qui consiste à imputer l'étiolement de la langue à une bonne intégration à cette société dans laquelle on s'est installé.

### ***7-2.3. Mise au point méthodologique: émergence des discours et production de l'énonciation***

Pour l'essentiel, la méthodologie de ma recherche permet de travailler sur deux sortes d'événements communicationnels et leurs liens avec les formes linguistiques. Selon C. Canut (1998 ; 2002), on trouve d'un côté les productions « épilinguistiques » produites et repérables au cours de l'énonciation, tels les lapsus, les reprises, ou autres gloses. D'un autre côté, les locuteurs produisent des discours métalinguistiques qui traitent directement du dire et des variantes lectales (Canut, 2002 : 105-106).

Dans mon étude, on retrouve à peu de choses près ces deux types de productions langagières. Tout d'abord, l'interview, en tant qu'outil méthodologique intrinsèquement générateur de discours, vise essentiellement à faire émerger le rôle des représentations et des conduites dans les parcours migratoires, puis de lier les pratiques langagières quotidiennes, représentationnelles et/ou réelles, à la construction de ce parcours. Cela signifie corollairement que le parler bilingue – souvent modéré – que mon corpus révèle provient de plusieurs facteurs. Attendu que je passais aux yeux de mes interviewés pour un Européen, chercheur

---

<sup>437</sup> Et parfois aussi dans celui des définitions utilisées dans les études linguistiques et sociolinguistiques (Waas, 1996 : 31).



universitaire de surcroît, on peut miser sur une assez forte vigilance métalinguistique de leur part et un souci de s'accommoder (Giles *et al.*, 1973 ; Coupland et Giles, 1988) aux normes auxquelles ils m'associaient dans leur imaginaire linguistique (Houdebine, 1982 ; 1993).

Le second type de productions linguistiques provient de mes observations *in situ*, que je reportais régulièrement sur mon journal de bord ethnographique (*cf.* section 2-3.2.). Là, ce n'est ni mon statut ni la relation interlocutive, mais la situation d'observation qui semble avoir été intrinsèquement productrice de vigilance métalinguistique : j'évoluais dans une école de langue et de pédagogie françaises, un institut d'enseignement du français (de France) et deux bureaux de traduction anglais-français. Il était donc difficile de trouver des lieux plus normatifs que ceux-là. En même temps, j'avais postulé que c'était dans ces lieux que les Français désireux de capitaliser leur langue – et leur variante linguistique – sur un marché linguistique potentiellement demandeur étaient à même de se côtoyer et parfois d'entrer en contact avec d'autres acteurs de la vie torontoise, anglophones, francophones canadiens ou immigrants comme eux.

Cette vigilance métalinguistique de deux sortes laisse par conséquent planer le doute sur l'existence d'une différence fondamentale entre discours sollicité et discours capturé à la volée (Moreau 1996 ; Tirvassen, 2002 ; Tupin, 2002 ; Ledegen, 2002). Comme je le laissais entendre dans les chapitres 2 et 5, il n'y a aucune certitude quant à l'absence totale de vigilance métalinguistique dans les situations que l'on dit « naturelles » : toute interaction produit une pression sociale sur les interactants, qui se positionnent dans et surtout par un discours auquel ils donnent des formes visant à accomplir des objectifs et produire des effets. Aussi, lorsque l'on recherche par exemple les marques d'un parler bilingue, il est fort probable que celui-ci n'émerge que dans les situations, dans les lieux et à des moments où il a des raisons de prendre forme, avec bien sûr des interlocuteurs à même de légitimer ce parler bilingue. En d'autres termes, il y a peu de chances qu'un parler bilingue systématique soit utilisé à dessein avec sa famille restée au pays, avec les représentants de la France à Toronto (diplomates, gens d'affaires, enseignants...), avec des Québécois, ou avec des inconnus. Ce parler bilingue est lié à la confiance que le locuteur met dans son co-énonciateur, car il est souvent dévalorisé en tant que signe d'hybridation et de perte identitaire. La question de la co-construction du discours par l'intervieweur est donc ici fondamentale (Mondada, 1998 ; Franceschini, 1998).

Dans les interviews de 1995, j'avais créé les conditions de la production d'un discours en contexte plus relâché, au sens où l'interview était moins formel, moins long et avait lieu dans des espaces davantage multilingues : galeries marchandes, cafés, restaurants, trottoirs, par

exemple. Cela signifie que le lieu de l'interview était souvent moins associé au monde privé ou au monde professionnel des interviewés et permettait sans doute la production d'un discours plus relâché<sup>438</sup>. C'est la raison pour laquelle les productions linguistiques de ce corpus-là se prêtaient davantage à des analyses formelles.

On peut postuler que le recours par des locuteurs à des formes non identifiées comme « françaises » ou à des formes de parler bilingue dans des interactions aussi génératrices de vigilance métalinguistique que les interviews est significatif soit d'un balisage volontaire des formes pour produire des effets (à mon sens de nature identitaire), soit d'un relâchement de la maîtrise des normes d'origine et d'une substitution à de nouvelles normes. Si la situation sociolinguistique française se caractérise effectivement par « une pression normative élevée, l'existence et le poids d'une institution scolaire et d'autres instances de contrôle linguistique [et] des activités grammaticales et normalisatrices importantes » (Boutet, 1994 : 22), on peut partir du postulat que dans une situation de migration comme celle que vivent les Français de Toronto, où co-existent une pluralité de variantes – des plus « pures » aux plus bilingues –, le recours d'un locuteur à un « micro-système » (Deulofeu, 1981 ; Canut, 2002 ; Blanche-Benveniste, 1991 ; 1997) marqué par la variation autour d'un français oral « ordinaire » (Gadet, 1989) autre que celui du français hexagonal<sup>439</sup> est un des indicateurs d'un processus de (re-)positionnements langagiers et donc identitaires. On se rend compte que c'est lorsque les interlocuteurs deviennent incapables de maîtriser la duplicité du parler naturel (parler « intact » / parler bilingue) que cela trahit une certaine transformation vers des formes qu'ils dévalorisent eux-mêmes assez fortement dans leur discours métalinguistique auto-évaluatif.

---

<sup>438</sup> Par exemple, mon travail de terrain pour le DEA, pourtant associé à une université française, m'a semblé moins générateur de discours surveillé, sans doute parce que l'entretien était moins « préparé » et moins formel. Dans la plupart des cas, j'arrivais dans un restaurant ou un magasin et je demandais à mon interlocuteur s'il pouvait m'accorder une trentaine de minutes d'interview enregistrée pour un travail universitaire sur les Français de Toronto. Pour la thèse, le nombre de rencontres (trente-cinq), leur durée (généralement une heure ou plus) et leur situation géographique (partout dans le Grand Toronto, donc dans un rayon de plus de cinquante kilomètres) nous imposait, à eux comme à moi, une plus grande organisation : appel téléphonique, explication du travail, choix d'un lieu, puis d'une date et d'une heure de rendez-vous. Les entretiens se sont pour la plupart déroulés chez les informateurs, dans des conditions de concentration plus grande que celles du DEA. Trois d'entre eux ont eu lieu à l'Institut d'Études Pédagogiques de l'Ontario (OISE, Université de Toronto), lieu universitaire générateur de formalisme par excellence.

<sup>439</sup> Il s'agira, dans le cadre de ce travail, essentiellement du français canadien, c'est-à-dire à des formes linguistiques proches du français que parlent les Québécois.

### 7-3. LE DISCOURS MÉTALINGUISTIQUE AUTO-ÉVALUATIF

Cette recherche s'est intéressée aux discours consistant à évaluer son propre parler. Pour ce faire, je gardais systématiquement pour la fin de l'interview les questions de nature métalinguistique, particulièrement le domaine auto-évaluatif. Conscient des démonstrations de Labov (1966; 1972 ; 1976) au sujet de la forte vigilance métalinguistique générées par la méthode de l'interview, j'avais toutefois postulé que cette méthode pouvait à la fois me faire comprendre les parcours migratoires, les positionnements et constructions identitaires, les discours représentationnels, notamment métalinguistiques, mais aussi me permettre d'écouter « parler la langue ». Pour commencer, la question du regard sur cette dernière me paraît essentiel.

#### 7-3.1. *La question du point de vue : qui regarde ?*

##### 7-3.1.1. Développement d'une conscience métalinguistique

Mes informateurs, de culture française, donc souvent soumis à la norme par une conscience linguistique forte construite dans une éducation pré-migratoire souvent monolingue (Canut, 2002 : 111-113 ; Boyer, 2000 ; 2003), se construisent trois points de vue évaluateurs vis-à-vis de leur propre langue : d'abord, ils ont le leur, au travers duquel ils peuvent évaluer leur acculturation ; en second lieu, il y a le point de vue d'autrui, qui se décline d'un côté par celui de leur entourage « ici » et d'un autre côté par celui de leur famille « là-bas » (Boutet et Deprez, 2002 : 37-41), cette dernière leur signalant l'éloignement progressif de leurs productions linguistiques par rapport à une norme standard d'origine<sup>440</sup> et donc implicitement la distance parfois grande qu'ils ont prise avec le lieu d'origine.

Dans le cas des interviews, mon point de vue d'observateur n'était pas à négliger et avait une importance qui était fonction de la perception des enquêtés de mon statut et de mon origine. Pour certains, j'étais enseignant et français, donc détenteur d'une norme que leur histoire et leur éducation leur avaient transmise de façon prescriptive et parfois coercitive (Lafont, 1971). En tentant de réduire cette affiliation fortement connotée, j'avais réussi à me faire passer auprès d'autres interlocuteurs pour quelqu'un d'extérieur, ni vraiment un compatriote, ni vraiment un Canadien, ni enseignant. Pour ceux-ci, la vigilance métalinguistique semblait évidemment moins perceptible et les discours sans doute plus « riches » en termes quantitatifs de structures linguistiques.

---

<sup>440</sup> Je renvoie aux extraits que je cite ci-dessous, particulièrement celui de Nathalie, à qui on demande ce qu'elle a « fait de son accent » (ex. 195).

Dans les discours, l'on retrouve à plusieurs reprises des références à la conscientisation d'un changement linguistique (Jucquois, 1986 : 170-175), qui fait souvent écho à la reconfiguration identitaire dont ils sont les sujets en même temps que les observateurs (Schnapper, 1991 ; Jucquois, 1995 : 148-154). Souvent, mes interlocuteurs déclarent être – le cas échéant – conscient de leur évolution linguistique et se placent ainsi comme juges de leurs propres productions lectales. Si l'on nuance un peu les discours auto-évaluatifs, on se rend compte que certains d'entre eux peuvent fonctionner dans un « vase clos », c'est-à-dire émerger de perceptions intuitives, d'impressions (le mot revient souvent) que l'on a par rapport à ses performances linguistiques, sans que cela n'ait nécessairement de rapport avec la réalité de la performance (d'où l'importance du concept de représentation) et surtout sans que l'on soit toujours capable de l'analyser, comme dans les témoignages suivants de Marcel et de Paul :

**Exemple 171 : Marcel**

- 1 L0 est-ce que vous pourriez m'évaluer la qualité de votre langue française vous m'en avez parlé un tout petit peu tout à l'heure / comment est-ce  
 2 L pas très bonne |-pas très bonne-| **pour moi** elle se détériore euh / de plus en plus  
 3 L0 c'est vous qui la jugez comme ça ou c'est vos proches  
 4 L j'ai pas eu de commentaires / trop mai:s / **c'est moi-même oui / qui le juge** [Marcel : 630-634]

**Exemple 172 : Paul**

je me retrouve dans une: situation / où / je suis en train ou j'ai la j'ai la trouille / **j'ai l'impression que** mon français stagne / c'est-à-dire que je continue à lire énormément |-mm-| / je continue à lire essentiellement en français il est extrêmement rare que je lise quelque chose en anglais / euh je continue à lire en français toujours des classiques parce que bon c'est toujours quelque chose avec lesquels j'ai eu un rapport affectif mais euh / **je suis en train de me rendre compte que** euh je / que mon bagage est clairement défini / |-mm-| / et que je n'ai plus la possibilité de euh ben d'améliorer mon français c'est-à-dire que / ouais d'une certaine manière euh je suis parti / ce que j'ai ce que j'ai je l'ai depuis sept ans / |-mm-| / et: **j'ai pas trouvé que euh: j'ai pas trouvé que** mon français se soit amélioré [Paul : 857-864]

**Exemple 173 : Élise**

euh c'est la richesse du vocabulaire parce que **j'ai l'impression qu'on** utilise toujours plus ou moins le même vocabulaire / et qu'on a tendance à oublier certains mots peut-être moins euh moins / euh / moins usités moins courants moins / euh // et on a tendance à se replier sur des mots plus /// plus courants quoi |-plus courants mm-| / et euh / c'est souvent euh // **dans mon travail que / je me dis je sais y a un mot y a un mot qui est vraiment plus approprié y a un mot qui veut vraiment** |-mm-| / mais bon // |-oui oui-| il ne vient plus il ne vient pas celui-là (*rire léger de L*) [Elise : 562-567]

Dans les trois extraits ci-dessus, le jugement appréciatif est du domaine de l'intuition et il est construit autour de la comparaison entre deux pratiques, l'une pré-migratoire et l'autre récente. Il n'en reste pas moins que de l'aveu même des migrants, l'évaluation demeure mal définie par les locuteurs, particulièrement en termes de qualité de la langue. Ce qui me semble

plus significatif, c'est le positionnement identitaire que ces estimations dénotent parfois. En effet, si l'on retrace le parcours migratoire des deux hommes cités (Paul et Marcel), on y retrouve l'idée d'une quête de réussite et de prospérité sur un marché économique (et économico-linguistique pour le cas de Paul), où Toronto est donc clairement associée à la réussite professionnelle et non à l'enrichissement culturel. Aussi, ce genre de trajectoire catégorise lieu d'origine et lieu actuel de vie : Toronto et tous ses attributs culturels – langue comprise – sont situés dans une position d'infériorité par rapport à la France et, dans cette situation de migration, le fait d'avoir quitté l'Hexagone est pressenti comme une sorte de séparation avec sa civilisation et sa langue. Cette séparation se traduit, aux yeux de certains migrants, par le sentiment (*cf.* les énoncés en gras) de faire l'expérience d'une incontournable baisse de compétence linguistique et culturelle en migration.

Si cette prise de conscience se fait jour indépendamment et dans la dynamique interne à la migration de chacun (c'est en tous cas ce qu'en disent Marcel et Paul, ex. 171 et 172), elle émerge aussi bien souvent par une confrontation de l'évaluation de ses propres formes linguistiques et de celles des autres, en d'autres termes par une comparaison avec autrui visant à se situer soi-même. Ainsi, on remarque ce mouvement de conscientisation dans le témoignage suivant de Lionel, à qui je demande comment il perçoit la façon dont il parle désormais français :

**Exemple 174 : Lionel**

différemment peut-être que // je sais pas peut-être du fait que je vive moins en français mais / ou: // je dirai:s peut-être que / au niveau du vocabulaire peut-être que qu'il s: qu'il s'est pas trop enrichi en étant à l'étranger / |-mm-| / comme il pourrait l'être en en France / |-mm-| / euh / au niveau des structures de phrases je pense aussi que y a toujours le problème de l'anglais / à un moment donné qui vient se greffer là-dessus / |-mm-| / **et je m'en rends compte même en écoutant certains de mes collègues parfois où je me dis « oh là là / ça c'est vraiment de l'anglais »** quand on / |-mm-| / quelqu'un va me dire euh / « oh cet enfant est il est sur l'équipe » parce que ça vient de l'anglais « on your team » euh |-mm-| au lieu de dire « fait partie de ton équipe » ou du ce genre de choses donc ça ç / on a tendance à: / (*inspiration*) quand on va trop vite ou à ne pas y réfléchir et puis ben voilà le niveau le niveau de la langue baisse à ce moment-là je pense [Lionel : 546-554]

Comme dans beaucoup d'autres exemples, Lionel se livre à une auto-évaluation de son parler au travers de ce qu'il entend dans les énoncés de ses proches, en tentant d'y apporter une analyse. Ici, la prégnance de l'anglais et le débit « naturel » à la communication sont montrés du doigt. Un peu plus loin (non cité ici), c'est la durée du séjour qui est rendu responsable de ce que Lionel identifie comme une baisse de niveau : « c'est sûr qu'en restant juste à Toronto / pendant quinze ans je pense que le niveau // baisserait encore un petit peu » (l. 565-566). La fréquentation du terrain m'a permis de constater d'autres exemples de discours métalinguistiques rapportés par les migrants eux-mêmes et démontrant la prise de

conscience d'une dégradation supposée de la qualité du français qu'ils parlent. Ces discours aboutissent à un jugement auto-évaluatif – et très souvent dépréciatif – de leur parler, la plupart du temps renforcé par le regard et le jugement des autres.

### 7-3.1.2. Le regard des autres, ou « le rappel à la norme »

Ces éléments de discours constituent parfois des extraits de conversation rapportés authentiquement, ou du moins approximativement, par les interviewés à partir de conversation qu'ils ont eues, avec leurs proches, en France ou ailleurs. Même lorsque ce discours rapporté ne reproduit pas de façon fidèle les mots exacts qui ont été prononcés, il n'en pas moins générateur d'insécurité linguistique parce que son contenu provient de locuteurs censés détenir la norme légitime. En effet, le migrant associe souvent ceux qui sont restés au pays à des modèles de maintien d'une norme endogène immaculée. Pour ceux qui réussissent malgré tout à percevoir que la langue change aussi dans la société d'origine, l'argument demeure que ces changements sont de toute façon préférables à la situation d'interférence que vivent les migrants, à cet « abâtardissement » que certains perçoivent dans leur langue ou dans celle de leur compatriotes émigrés comme eux.

#### *Perception et insécurité par rapport aux détenteurs de la norme*

Pour les émigrants français, la norme légitime à laquelle il n'est pas socialement recommandable de déroger semble détenue aussi bien par des enseignants français à Toronto que par les personnes restées au pays, car ces dernières ne sont pas identifiées par les expatriés comme des personnes « à risque » d'étiollement linguistique. Comme on peut le voir dans les exemples qui suivent, la construction d'une conscience métalinguistique apte à produire une auto-évaluation du niveau en français est en partie co-produite par des discours d'autres personnes interprétés comme stigmatisants.

#### Exemple 175 : Catherine

- 1 L de temps en temps **il m'arrive quand même de faire des anglicismes** / premièrement / e:t **alors mon mon mari n'est jamais content il me dit « allez allez faut pas »** (*rire léger de L*)
- 2 L0 et pourtant votre mari il est anglais
- 3 L il parle naturellement il parle anglais puisqu'il est anglais mais **il parle français de / parfaitement puisqu'il est professeur** de il était / il a pris sa retraite maintenant / **il était professeur de français / et alors il parle le français presque mieux que moi** (*rires de L*)
- 4 L0 alors il vous reproche
- 5 L alors justement oui / ça je peux dire que quelquefois / je fais des fautes / |-oui-| / en / en parlant / en parlant français / euh soit des anglicismes / |-oui-| / ou alors euh / **je sens quand je que je / quand je vais en France que / la langue française / a aussi évolué / hein et les jeunes surtout ils parlent quand même ils ont toutes sortes de mots euh / différents et / et alors moi j'ai pas l'habitude et alors / je me sens en effet / un peu décalée** [Catherine : 783-795]

Comme on le remarque dans cet exemple, la légitimité linguistique est à la fois activée par une fonction de nature prescriptive (le mari de Catherine est enseignant de français) et par une évaluation de la part de la locutrice de ses propres formes linguistiques par rapport à celles qu'elle s'imagine être utilisées dans son pays d'origine. Ainsi, Catherine souligne l'évolution historique de la langue française à laquelle son propre parler n'a pas été associé, parce que fossilisé en migration. Ici, on note un double mouvement s'éloignant de la norme : Catherine dit que son français n'a pas évolué parallèlement à celui de son lieu d'origine (tour de parole 5), mais elle dit aussi qu'il a évolué en adoptant des formes locales de parler bilingue ou de ce qu'elle identifie comme des « anglicismes » (tours de parole 1 et 5).

Tous ces types d'évolution font l'objet d'une conscientisation linguistique que les gens restés au pays, détenteurs de la norme pressentie comme légitime aux yeux de certains Français transplantés, contribuent bien souvent à renforcer, comme l'illustre le témoignage de Mélodie<sup>441</sup> :

**Exemple 176 : Mélodie**

donc euh oui **notre français moi je trouve s'est dégradé / je le vois** / quand j'arrive en France / |-oui-| **j'entends des expressions que j'ai plus l'habitude d'employer** / du vocabulaire et puis des fois / et: **des fois mes frères et sœurs me disent « oh non mon Dieu qu'est-ce que tu dis comment tu qu'est-ce que »** |-ah oui-| c'est euh **je les fais sourire** [Mélodie : 628-631]

Mélodie montre ici que la conscience linguistique se construit aussi avec l'image que renvoient ceux qui sont restés dans ce qu'on croit être la norme d'origine. À vrai dire, il y a ici trois instances évaluatrices : son mari et elle se contrôlent mutuellement dans leurs productions linguistiques, ce qui explique le recours au possessif « *notre français* ». À côté de cela, Mélodie, en tant que professionnelle de la langue, mais aussi – ou surtout, serais-je tenté de dire ici – migrante désireuse de repartir dans son pays, confronte la langue aux réflexes interactionnels quotidiens en France pour constater qu'elle a perdu certains d'entre eux. Cette auto-évaluation dépréciative est appuyée – et certainement co-construite – par la mise à l'index de son parler par ses proches. Si celle-ci peut être conçue comme amicale, les termes choisis par Mélodie pour en rapporter le contenu sont assez forts : exclamation catastrophiste (« oh non mon Dieu ! »), signes multiples d'incompréhension (« qu'est-ce que tu dis comment tu qu'est-ce que... »), sourires moqueurs...

Cet énoncé, loin d'être le seul de cette nature dans le corpus, illustre que cette l'image renvoyée par « les gens de là-bas » véhicule une prescription linguistique assez forte et démontre au migrant la distance qui sépare son parler de celui de ses compatriotes restés au

<sup>441</sup> Par économie de place, je ne citerai ici que Mélodie, mais on retrouve des témoignages similaires dans les interviews de Pascal (l. 587-588) et de Nathalie (cf. ex. 195).

pays et censés parler de façon normée (Boutet et Deprez, 2002). Cette distance explique aussi le décalage parfois identitaire qu'évoquent les immigrants, ce sentiment de ne plus être chez soi dans son pays d'origine (cf. Catherine, dans l'exemple 175, au tour de parole 5 : « je me sens en effet / un peu décalée ») : si les référents culturels ont changé, la langue elle aussi s'est transformée et dans bien des cas, on vous le fait remarquer.

Comme les débats chez Cholet Traductions entre réviseurs français et québécois le laissaient entendre dans la partie 6-4.2.2, cela fait aussi réfléchir à la nature exacte de ce que les immigrants considèrent comme un parler légitime : est-ce une question de géographie, dans laquelle le « bon » français se trouverait en France, alors qu'eux ont choisi de vivre outre-atlantique ? Ou bien serait-ce plutôt une question de diachronie, d'évolution de la langue dans laquelle le « bon » français serait celui qu'ils estiment avoir appris dans leur jeunesse, mais qu'ils ont tendance à oublier et qui est parfois « malmené » par les nouvelles générations ?

Il convient sans doute d'ajouter que cette insécurité linguistique est en grande partie due à des hiérarchisations culturelles construites en migration. Les témoignages de Mélodie et de son mari Marcel montrent encore une fois que pour ce couple, la France est un pays de culture, tandis que le Canada anglais a été pour eux – en tous cas pour Marcel – un lieu d'opportunité économique et professionnelle. Cette forte conscientisation linguistique suscitée par le bilinguisme peut donner lieu à des situations d'hypercorrection vis-à-vis de ce qui paraît être du parler bilingue, mais n'en est pas.

#### *La tendance à l'hypercorrection*

L'hypercorrection est un phénomène langagier qui consiste, pour des locuteurs d'un groupe social donné, à « dépasse[r] la "norme" représentée pour chaque style par les réalisations du groupe le plus élevé » (Marcellesi et Gardin, 1987 : 126), c'est-à-dire à produire des formes que l'on imagine légitimées, mais qui dans la réalité s'écartent de cette norme légitime (Francard, 1997a : 158). Ici, la présence de deux formes linguistiques que deux communautés tentent de légitimer rend la dynamique interactionnelle inter-communautaire complexe par rapport à la question de l'hypercorrection. Ainsi, dans leurs interactions avec des francophones canadiens, les Français immigrés sont souvent hésitants quant à l'utilisation de mots anglais passés dans le répertoire de la langue française hexagonale. Ainsi, dans mes observations du parler des Français au Canada, j'ai pu remarquer que l'expression « faire du shopping » est souvent glosée par « faire des courses », « faire des achats » ou encore par le québécoisisme « magasiner ». Nadine le confirme ici, en donnant un autre exemple bien connu :



### Exemple 177 : Nadine

- 1 L on va faire du shopping / mais alors ici par exemple / qu'est-ce que tu / si on dit qu'est-ce que tu fais ou on p ou **on dit aussi bien nous « qu'est-ce que tu fais cette fin de semaine ou ce week-end » / en France on dit toujours « je pars pour le week-end »**
- 2 L0 ah oui oui / « pour le week-end » oui / oui oui / donc finalement ça c'est un c'est un trait euh du français canadien ça / |-oui-| / qui fait ce cette euh: |-oui / « fin de semaine » oui-| plutôt que « ce week-end »
- 3 L oui parce que on s'est on on / dit ce / ou **on s'est fait dire enfin / je me suis fait dire en France je me suis fait plusieurs fois / « tu sais qu'en français on dit pas "fin de semaine" »** et puis j'ai / je connais d'ailleurs une // une Canadienne Française qui est très très gentille // et **j'ai et je lui dis « non tu sais week-end si tu regardes dans dans le Larousse » il dit / le week-end c'est la fin de semaine en français** oui d'accord [Nadine : 542-550]

On remarque bien ici la tension normative entre deux formes légitimes de français. Au Canada, le français canadien est mis en valeur par ceux qui le parlent, d'où le soulignement négatif de « week-end » par l'amie canadienne de Nadine, comme on le devine dans le début du tour de parole 3 de cet extrait. Finalement, l'usage hexagonal d'anglicismes acceptés comme « shopping » et « week-end » finit par reculer au profit de formes françaises que le migrant perçoit comme légitimes des deux côtés de l'Atlantique: ici et là-bas<sup>442</sup>. De plus, cela fait partie du souci normatif de ne pas mélanger les codes.

Cependant que ces pratiques sont construites pour séparer ces codes et travailler au maintien d'un français dit correct, elles sont paradoxalement souvent perçues comme hypercorrectes dans les interactions de ces immigrants lorsqu'ils retournent en France. Ceci explique l'énoncé que rapporte Nadine : « tu sais qu'en français on dit pas "fin de semaine" » (ex. 177, tour de parole 3), alors que son amie francophone lui faisait remarquer l'anglicisme « week-end ». Dans cet exemple, le seul arbitre à même de rétablir une forme de sécurité linguistique est le dictionnaire, autre véhicule d'une norme prétendument neutre<sup>443</sup>.

<sup>442</sup> J'utilise ces adverbies de lieu par commodité stylistique, mais la dichotomie entre un « ici » et un « là-bas » réduit la complexité des phénomènes identitaires liés à la migration. Il convient de revisiter ces concepts, car ils rendent compte de façon incomplète, voire erronée, de la nature du dynamisme des échanges qui animent les populations migrantes et créent un courant à double sens entre la société dites d'origine et celle dite d'accueil, comme l'ont bien montré Villanova (1987) et Boutet et Deprez (2002). D'autre part, la dichotomie est peu fonctionnelle car elle fige, sépare et « localise » ce que l'on croit être la culture d'origine et la culture d'accueil, alors que dans des sociétés mondialisées et de haute modernité comme les nôtres, les populations – d'origine, mais surtout migrantes – s'approprient des traits culturels qui reflètent leur construction de terrains transnationaux. Ces populations dépassent ainsi les frontières géographiques ou politiques (Portes, 1997 ; Kennedy et Roudometof, 2001) et sont marquées du sceau de l'interconnection culturelle globale (Hannerz, 1992 : 217-267).

<sup>443</sup> Prétendument, parce que mes observations me portent en fait à croire que dans certains milieux, les francophones canadiens travaillent à une légitimation plus ou moins souple – au Canada – de la langue par l'entremise de la confection de dictionnaires prescriptifs, souvent d'inspiration française, mais adaptés à la situation du Québec. On trouve par exemple le *Dictionnaire du français québécois* (C. Poirier, 1985, inspiré du *Petit Robert*), le *Dictionnaire général de la langue française au Canada* (L.-A. Bélisle, 1954, inspiré du *Littré*), ou le *Multidictionnaire des difficultés de la langue française* (M.-É. de Villers, 1988, selon la nomenclature du *Petit Robert* et de l'Office de la langue française). Deux dictionnaires descriptifs importants et récents sont à signaler ici : le *Dictionnaire du français plus* (C. Poirier et al., 1988, inspiré du *Dictionnaire Hachette*) et le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (J.-C. Boulanger, 1992, version québécoise du *DicoRobert*). Voir Martel et

D'autres réalisations paraissent étranges aux oreilles des Français : c'est le cas – attesté dans mes rencontres et dans ma propre expérience – du lexème composé « sweat-shirt », dont les Français monolingues réalisent le premier élément [swit] alors que les immigrés compétents en anglais le prononcent [swEt]. En effet, à partir de l'association courante en anglais du graphème <ea> et du phonème /i:/ (que les « Hexagonaux » réduisent naturellement à /i/), les Français monolingues infèrent une règle stable de correspondance graphie-phonie. Ainsi, la réalisation [swEt] s'en trouve non seulement stigmatisée (moquerie), mais elle est, aux yeux des monolingues, ou en tout cas de ceux restés au pays, signe d'incompétence linguistique en anglais !

*Mise en perspective de la parole normative hexagonale*

Les considérations métalinguistiques qui créent de l'insécurité linguistique semblent liées à la perception que chaque migrant a d'une part de sa propre acculturation et d'autre part de la légitimité qu'il accorde aux propos de ceux qui sont restés en France. Les hiérarchisations culturelles dévalorisant le Canada ne sont pas avalisées par tous et certains donnent d'ailleurs peu de crédit aux propos métalinguistiques que tiennent les gens restés en France. C'est ce que laissent entendre les doutes de Pascal et, encore plus clairement, l'ironie de Sabine dans les extraits ci-dessous :

**Exemple 178 : Pascal**

- 1 L0 quand vous rentrez en France est-ce que les gens vou:s font des: remarques sur votre français ?
- 2 L certains m'ont dit que j'avais parfois un acc un petit accent anglais /|-mm-| **curieusement** parce que je dois prononcer certaines consonnes de manière un peu plus euh sèche ou **quelque chose dans ce genre-là** [Pascal : 579-588]

**Exemple 179 : Sabine**

c'est sûr le français quand je revenais en France au début où j'étais là **on me disait que / je parlais comme les Québécois ça c'est un des trucs qu'on m'avait dits au début alors ce qui me faisait bien rire / parce que à cette époque-là je fréquentais pas de Québécois** |-mm-| alors / ça je disais vraiment **les Français faut toujours qu'ils disent quelque chose** (*rires de L*) / |-oui oui-| c'est toujours ce que j'avais pensé / euh **ce qui me faisait rire quand je rentrais en France aussi ils connaissaient mieux le Canada que moi ça c'était l'attitude française** okay bon je laissais tomber aussi |-oui oui-| [Sabine : 714-719]

Pascal a des difficultés à circonscrire les formes exactes de l'interférence que ses interlocuteurs français semblent repérer. Si ces réflexions « curieuses » ne semblent pas réellement le convaincre, elles l'interpellent tout de même et il ébauche une vague analyse

---

Cajolet-Laganière (1996 : 38-47) et Paquot (1997 : 86-89). Les dictionnaires comme les grammaires classiques (Larousse, Robert, Littré, Grévisse, etc.) font encore autorité sur les marchés linguistiques torontois et canadien en général.

métalinguistique de son parler (« quelque chose dans ce genre-là », tour de parole 2, ex. 178). Sabine, qui employait plus tôt dans l'interview la métaphore du cercle français de Toronto dont elle s'est sentie exclue (ex. 64, section 4-4.2.3), explique que sa vie torontoise est tout à fait satisfaisante et que la France ne lui manque pas. Aussi, les propos que tiennent les gens restés au pays sur sa langue ne font que refléter une tendance prescriptive française (« ça c'était l'attitude française », ex. 179), comportement qu'elle identifie comme caricatural et peu digne de confiance (« ça me faisait bien rire » ; « ce qui me faisait rire »). En disant cela, elle ne valide pas ce regard extérieur, assumant ses transformations identitaires sans pour autant nier que son français a changé. Juste après cet extrait – je développe ce point plus loin, section 7-3.2.1 –, Sabine donne néanmoins à ce changement une tout autre explication que celle de la fréquentation de locuteurs francophones canadiens ou québécois : le contact pédagogique avec les enfants.

#### *L'interview comme « espace témoin »*

Dans le regard des autres et le rappel normatif qu'il suscite, je ne peux passer sous silence mon rôle en tant qu'intervieweur et créateur d'une situation d'interlocution particulière. Comme je l'ai rappelé au chapitre 2, l'entretien, en tant qu'outil méthodologique du chercheur, est lui aussi un objet d'analyse, si l'on part d'une conception praxéologique et interactionnelle de cet outil (Mondada, 2000 : 90-95). L'interview devient dans cette conception une activité langagière tout autant – ou davantage, selon les ethnométhodologues – qu'il livre des contenus sur des pratiques langagières (*ibid.*). Objet d'analyse pour le chercheur lui-même, il est aussi quelquefois, de façon surprenante, un objet d'observation pour l'interviewé lui-même.

Francophone, d'origine plus ou moins bien définie par les informateurs<sup>444</sup>, je deviens par moments à leurs yeux le témoin de leur acculturation, de leur parler bilingue ou de leur conservatisme linguistique. Ainsi, Félicien et Pascal prennent l'interview en guise d'illustration de leur compétence linguistique qu'ils considèrent en régression :

---

<sup>444</sup> Comme je l'ai déjà dit, il n'est pas aisé de neutraliser l'identité du chercheur de terrain. Le contenu et les formes de l'interview sont co-produits par sa présence et si certains ne s'intéressent pas à mon origine ni à mes fonctions, beaucoup y sont au contraire attentifs. Ainsi, du fait de mon affiliation universitaire, Maya, son mari et Luc me demandent si je suis Belge. Nadine, quant à elle, me parle à plusieurs reprises et avec insistance de ses amis belges, m'associant sans doute à ceux-ci. À l'autre extrême, Denis et Sabine font « leur enquête » sur moi avant de me rencontrer : Denis me pose de nombreuses questions au téléphone lors de la prise de contact initiale ; Sabine, quant à elle, sait – une autre interviewée le lui a dit au téléphone – que nous sommes tous les deux originaires de la même ville de l'ouest de la France.

### Exemple 180 : Félicien

- 1 L0 c'est-à-dire est-ce que vous pensez avoir perdu un peu votre français  
2 L ah oui c'est sûr / euh non mais ça c'est plutôt / c'est plutôt un truc euh de / d'esprit comme je vous dis comm comm comme je vous disais euh / quand je retourne en France ça me prend peut-être deux trois jours / |-mm-| / à me remettre dans l'ambiance |-mm-| / pour rechercher mes mots parce que ça me vient en anglais tout na: euh tout naturellement / |-oui-| / euh: //  
3 L0 donc les difficultés que vous avez  
4 L **comme maintenant je vous parle je vous parle à vous donc j'ai j'ai j'ai des difficultés et des fois |-oui-| à pa à trouver mes mots en français // mais euh / mais j'essaie pas de faire une trans une de traduire / |-mm-| mentalement non** [Félicien : 891-899]

### Exemple 181 : Pascal

- 1 L0 après ces 25 ans ici / est-ce que vous pouvez faire la même chose avec le français est-ce que vous pensez que votre français a changé  
2 L /// oui / parce qu'il est plus aussi / **comment dirais-je // euh quel est mot / (rire léger de L0) voilà (rires de L et de L0) on a répondu à la question / on a répondu à la question / oui euh j'ai plus les les la facilité / |-mm-| que j'avais euh bien sûr en France |-mm-| / euh: bien que bon ben je peux toujours m'exprimer quand même mais bon / euh: // mais bon de de par le fait que que je la parle pas assez que je n'aie pas assez de de de de contacts avec avec des gens qui utilisent différents niveaux de vocabulaire et cetera et cetera |-mm-| / (forte inspiration) ben on finit par avoir un niveau qui qui descend et qui plafonne quoi hein / hein** [Pascal : 579-585]

Si l'on retrouve effectivement les signes « palpables » d'un parler bilingue chez Félicien, comme en témoigne, dans ses considérations métalinguistiques, la forme anglaise « trans- » qui est l'amorce de l'anglais « *translation* » (ex. 180, tour de parole 4), l'interview a pour effet d'imposer une réflexion métalinguistique qui met parfois les interviewés dans une insécurité linguistique vis-à-vis des formes qu'ils utilisent. Ainsi, le silence et la difficulté à conceptualiser son acculturation sont souvent interprétés par Pascal comme une difficulté à parler plutôt qu'à dire : « quel est le mot (...) voilà on a répondu à la question » (ex. 181, tour de parole 2).

Dans le même ordre d'idée, si pour certains l'entretien est perçu comme un outil servant à déceler les phénomènes de l'acculturation, il sert aussi à évaluer la portée de celle-ci. Ainsi, l'énoncé suivant de Mélodie semble rechercher la confirmation que son français ne s'est pas trop éloigné de la norme :

### Exemple 182 : Mélodie

- 1 L0 donc les gens que vous côtoyez en France ont l'impression que votre français euh:  
2 L un petit peu oh ben quand même euh vous m'avez comprise  
3 L0 oui oui (rires de L) [Mélodie : 632-634]

À dire vrai, il semble que cette quête de confirmation ne soit que « rhétorique », dans la mesure où son origine française, ses fonctions de professeur de français et son insistance – avec son mari, militant encore plus scrupuleux qu'elle ne l'est – à maintenir un niveau de langue équivalent à celui de leurs compatriotes restés en France, ne sèment le doute dans

l'esprit de personne. Cependant, les moqueries occasionnelles dont le français de Mélodie est l'objet lorsqu'elle rentre dans sa région d'origine (cf. l'extrait n° 176, ci-dessus) laissent entendre une certaine insécurité linguistique, en tous cas à mon égard. De nombreux professeurs de français à Toronto, donc majoritairement des femmes, perçoivent l'appauvrissement linguistique comme étant précisément – et paradoxalement – lié à cette pratique professionnelle du français, comme je le montre dans la partie 7-3.2.1.

### ***7-3.2. Migration, rôle de la L2 et évolution linguistique de la langue maternelle***

On aura compris que l'objectif premier de cette thèse n'est pas de trouver les causes du changement linguistique ni de décrire en détails les formes du parler des Français immigrés à Toronto. Du reste, certains facteurs causaux des évolutions linguistiques peuvent paraître évidents, comme le contact avec l'anglais<sup>445</sup>, ou pour certains le contact avec d'autres variétés de français, en particulier le français canadien. L'argument principal a consisté jusqu'ici à élucider le lien mutuellement constructeur qui relie les parcours migratoires et les pratiques langagières, en particulier à dévoiler les pratiques consistant à mettre à profit, à mettre en valeur, ou à mettre de côté une ou plusieurs langues et cultures (pour l'essentiel, le français L1 ou l'anglais L2, ou le bilinguisme).

Il est désormais intéressant de montrer que la mise à profit, que j'ai aussi appelée la capitalisation, de sa langue maternelle sur le marché torontois n'est pas toujours un gage de fiabilité et donc de sécurité (linguistique) vis-à-vis des questions de qualité de la langue, ce qui a pour effet de produire des discours mitigés – ou hésitants, voire paradoxaux – sur le maintien d'une identité semblable à celle de la période pré-migratoire. La contradiction réside ici dans un processus de maintien identitaire qui produit intrinsèquement le changement culturel, si l'on admet que le linguistique et le culturel sont deux volets essentiels de l'identité. Pour donner un exemple que je m'appête à développer, la fréquentation, notamment par le travail, d'espaces où évoluent des compatriotes peut d'évidence apparaître comme génératrice de soutien identitaire, donc permettre de lutter contre une isolation sociale en milieu complètement étranger, comme le disait Charlotte dans l'exemple 145 (tour de parole 4) : « le fait d'enseigner le français dans un établissement français avec des gens français autour et tout ça / je suis bien consciente que ça aide beaucoup à supporter le / |-mm-| / euh l'isolement enfin d'une certaine manière ça ça / on vit beaucoup mieux euh / l'expatriation euh de ce point de

---

<sup>445</sup> Cela concerne les cas où il y a un contact intense entre deux langues (Mougeon, 1993 : 65-72). Dans le cas du français québécois et de l'espagnol en Californie, certains travaux montrent que les facteurs expliquant les changements par l'interférence de l'anglais ont été exagérés. Voir Mougeon et Beniak (1991 : 181-185) sur le français au Canada et Silva-Corvalán (1986) sur l'espagnol aux États-Unis.

vue là (...) le fait d'être expatriée / |-oui-| on le vit beaucoup mieux quand on peut exercer / euh enfin on a son quota de / de de de enfin de tout ce qui est euh son origine » (Charlotte, ex. 145 ou l. 504-510).

Néanmoins, si le travail en français apparaît comme un moyen de préserver une identité linguistique, il implique très souvent de constantes renégociations, mais aussi – dans le cas torontois que j'étudie – un contact culturel avec un Autre (anglophones, francophones, allophones du Canada ou d'ailleurs) qui génère l'obligation de procéder à des réglages dans ses pratiques sociales et langagières et ainsi d'effectuer un travail sur l'image que l'on projette. Pour toutes ces raisons, ceux que j'étudie ne sont ni seulement des Canadiens, ni seulement des Français, mais ce sont des immigrants, ni complètement d'« ici » ni de « là-bas » (Portes, 1997 : 3 ; Boutet et Deprez, 2002 : 38-41 ; Raj, 2003), inscrits dans un changement culturel.

### **7-3.2.1. Le français et le travail éducatif, ou l'émergence d'un paradoxe**

La situation des enseignants en français et souvent de français peut paraître contradictoire : ils travaillent et enseignent cette langue dans une école française tout en subissant de plein fouet<sup>446</sup> l'effet des restructurations linguistiques qu'ils ont précisément, dans leur mission éducative, la charge d'endiguer. Comme je l'ai dit dans les chapitres précédents, la langue est beaucoup plus qu'une richesse renvoyant à la culture d'origine, à la France que l'on a quittée pour s'installer dans une métropole nord-américaine majoritairement anglophone.

L'existence d'un marché des langues (Delamotte, 1999), dans lequel la langue française a un rôle à la fois économique et idéologique (le bilinguisme officiel canadien, la défense des minorités hors Québec), transforme cette langue en outil économique et professionnel incontournable et de nombreux Français ont recours à ce bien qu'ils cultivent sur place, à dessein et en fonction d'objectifs de survie économique<sup>447</sup> puis de réussite sociale à mesure que leur trajectoire migratoire prend forme. Comme dans beaucoup de pays occidentaux, le monde de l'éducation est majoritairement féminisé (voir tableaux 21 et 27, situés respectivement dans les sections 1-6.2.3 et 4-4.4.2) et offre une palette de professions (enseignants de FLE, tuteurs de langue française, professeurs en immersion...) dans lesquelles s'engagent les Français de Toronto, parfois de façon transitoire, mais aussi à plus long terme lorsqu'ils – ou plus souvent elles – deviennent personnels de l'éducation et de l'enseignement.

---

<sup>446</sup> Cette expression à connotation péjorative me sert à paraphraser le discours des interviewés, sans nécessairement refléter une prise de position identique de ma part.

<sup>447</sup> Voir Varro (1984) pour des analyses similaires sur les femmes américaines en France ; Varro (1995a ; 1995c) et Gebauer et Varro (1995) pour les femmes françaises en Allemagne.

### *Le volume de la production langagière*

Aussi, un raisonnement intuitif serait de considérer que la carrière éducative et enseignante dans la langue maternelle – le français – offre l’occasion unique à ces Français d’avoir des pratiques quotidiennes dans leur langue qui contribuent non seulement au maintien de réflexes linguistiques, mais aussi à la lutte contre l’étéiolement progressif – particulièrement lexical, comme le révèlent les discours des interviewés – que paraît générer l’évolution du parcours migratoire.

Néanmoins, dès les débuts de ma recherche de DEA, en 1995, mes premiers contacts avec des enseignants avec qui je travaillais<sup>448</sup> m’avaient incité à émettre une hypothèse inverse à ce présupposé intuitif. Il s’avérait en outre que certaines études posaient comme principe du maintien des formes linguistiques « en l’état » le volume important de la pratique linguistique (Chaudenson *et al.*, 1993). Pour ces chercheurs, la production langagière, en termes de volume, représentait l’un des facteurs extra-linguistiques importants pour l’explication de l’adaptation linguistique et des phénomènes de modifications dus au bilinguisme (*ibid.* : 21). À partir du modèle développé par Chaudenson (1991 : 235-238), le modèle suivant a été proposé et comporte quatre cas de figure qu’il est possible de résumer ainsi :

**Tableau 32: Modèle descriptif du volume de la production linguistique en situation de bilinguisme**

PL1	Signifie que la totalité de la production langagière est en français
PL1>PL2	Signifie que l’essentiel de la production langagière est en français
PL1=PL2	Signifie que la production langagière est partagée de façon égale avec une/plusieurs autres langues
PL1<PL2	Signifie que l’essentiel de la production langagière est dans une autre langue que le français
PL2	Signifie que la totalité de la production langagière est dans une L2

D’après Chaudenson *et al.*, (1993 : 21), pour les quatre premières lignes.

Le modèle de Chaudenson *et al.* (1993) semble *a priori* omettre un dernier cas de figure, symbolisé par PL2, dans lequel un locuteur migrant effectuerait la totalité de sa production langagière dans une autre langue que sa L1, comme c’est le cas de Gérard (1994), de Donatien ou de Félicien. Ce modèle met l’accent sur l’analyse sur le volume de la production langagière, « la fréquence et l’importance d’utilisation du français » (Chaudenson *et al.*, 1993 : 21), alors que ce qui semble fondamental ici, ce n’est pas tant la production en termes de volume ou de quantité, mais plutôt le *domaine d’utilisation*, les *contextes de l’interaction* dans lesquels cette production a lieu et l’évolution que subissent les pratiques langagière en fonction des trajectoires migratoires (enfants, remariages, retours ou congés

<sup>448</sup> Et que je n’avais pas interviewés, ce qui rendait les interactions moins vigilantes et plus à mêmes de produire des discours bilingues, comme des emprunts lexicaux, des reconstructions morphosyntaxiques ou des alternances de codes.

sabbatiques en France, promotions, déménagements, etc.). Il faut certes préciser que ce modèle de Chaudenson, Mougeon et Beniak n'était pas spécifiquement destiné à l'analyse des phénomènes linguistiques liés à la migration, mais aux populations « immobiles ». On soulignera donc que ce qui importe n'est pas le volume en lui-même, mais son rapport à tous les autres facteurs identifiables, ce qui crée finalement une conjonction de facteurs.

#### *Activité éducative en français et interactions*

Pour illustrer le problème que pose l'analyse en termes volumiques, j'avais relevé en 1993-1995 des témoignages, dont le plus parlant était celui de Béatrice, l'une de mes collègues d'origine parisienne. Professeur de français à l'Institut Molière-ouest, dans la banlieue torontoise, à quarante kilomètres du centre-ville, elle utilisait donc le français durant une partie de la journée, de cinq à sept heures lors des jours ouvrables, sans compter les préparations et les corrections qui se faisaient en français. Or, si l'on se limite à des constats linguistiques, son parler d'origine avait subi d'importantes modifications morphosyntaxiques et lexicales et révélait une forme de parler bilingue assez avancée après seulement cinq ans de résidence à Toronto.

Le constat évident auquel j'étais arrivé en examinant la trajectoire de Béatrice et en la comparant à celles d'autres Français immigrés, comme Alain, arrivé à Toronto en 1957, était que depuis le début de sa période migratoire, le volume de la production langagière de Béatrice s'appliquait essentiellement à une situation d'interaction exolingue (Porquier, 1984 ; De Pietro, 1988 ; Py, 1997). La fonction de cette production langagière était surtout celle du contrôle de la production de l'apprenant, ce qui faisait porter l'attention de façon intensive sur la forme du message lui-même.

Les pratiques langagières quotidiennes et fréquentes de Béatrice dans sa langue maternelle se résumaient donc pour ainsi dire à ce seul type d'interaction à sa disposition et sa vigilance métalinguistique ne semblait activée qu'en situation de travail. Il semblait parallèlement que dans ses interactions avec ses collègues français (ou francophones), Béatrice reproduisait les schémas syntaxiques – souvent simplifiés – utilisés en classe sans s'en rendre compte, car sa concentration ne se portait plus sur la forme du message, la conversation étant devenue endolingue. Béatrice finissait donc par reproduire, de façon intense en termes volumiques, les modèles interactionnels de son dialogue exolingue sur ses interactions endolingues (Forlot, 1999a : 208-210).

Ces constats, issus d'observations de 1993 à 1995, trouvent leur écho au sein des témoignages relevés dans le travail ethnographique ultérieur, notamment celui des interviews



et des observations effectués en vue du travail de thèse. Il est symptomatique que presque tous les acteurs impliqués dans l'éducation de langue française en milieu minoritaire francophone, parfois franco-ontarien<sup>449</sup>, fassent référence de façon explicite aux interactions construites sur des schémas structurels simplifiés – voire exolingues – et à leur rôle dans l'évolution de la langue française de ceux qui y sont soumis quotidiennement :

**Exemple 183 : Mélodie**

- 1 L0 vous manquez de réflexes plutôt ou je sais pas ?  
 2 L euh // y a / je vous disais des expressions qu'on n'utilise plus / |-oui-| et puis euh **quelquefois on a des tournures un peu lourdes / surtout moi je suis en immersion hein et puis toute la journée j'entends que de: |-ah oui-| / alors des fois / je sais qu'à la fin de la journée je dis des trucs et puis / je me dis « comment et qu'est-ce que je dis aux gamins pourquoi je le dis pas de façon simple » / |-mm-| / alors euh ça déteint à force [Mélodie : 634-639]**

**Exemple 184 : Odette**

- 1 L0 est-ce que vous pensez qu'en / depuis que vous êtes arrivée / euh votre langue française a changé  
 2 L oui / **elle a changé aussi parce que j'emploie une langue dans un milieu éducatif / et que je parle beaucoup à / à des enfants / en français donc / mon français est devenu un français très euh / épuré euh / il est beaucoup moins coloré / euh parce que bon les enfants ne comprennent pas toujours / |-mm-| c'est c'est une langue simplifiée je dirais / |-mm-| et que bon euh // il m'arrive rarement de devoir écrire des / de belles phrases / |-mm / mm-| // ou de dire des belles phrases / parce que quand je les dis de toute façon je ne suis pas comprise / ou je suis comprise / ou je suis comprise par une très petite minorité je veux dire ça vaut / le jeu n'en vaut pas la chandelle alors des fois on le fait / parce que j'avais un principal qui était très porté sur la chose c'était amusant / |-mm-| / mais euh à part ça euh / pff non [Odette : 648-657]**

Pour ces deux enseignantes, la première en immersion, la seconde dans une école privée francophone, la question de l'usage de structures et d'un lexique compréhensibles semble être à la source des changements linguistiques dans le parler quotidien. En réalité, elles expliquent que le rôle de leur production langagière principale, quel qu'en soit son volume, est de demeurer dans un certain registre, surtout pour établir un lien communicationnel entre l'énonciateur (l'enseignant) et ses co-énonciateurs (les élèves).

Un principe dialogique est à l'œuvre ici : l'énonciateur n'existe que si son allocutaire lui accorde, par la compréhension et la validation de ses énoncés, le droit d'exister. Aussi, c'est clairement ce qu'indique Odette quand elle dit que si sa parole n'était pas « épurée », « simplifiée » (tour de parole 2, ex. 184), elle ne serait pas : « de toute façon je ne suis pas comprise », dit-elle. Pour exister en tant que professeur de français, les compétences linguistiques dans la langue qui ont justement permis à ces femmes d'accéder à ce métier doivent paradoxalement se trouver réduites pour l'exercer. Voici deux exemples à l'appui de ce phénomène :

<sup>449</sup> Il s'agit ici à la fois d'éducateurs de jeunes enfants (Sabine, Régine) ou de professeurs en écoles franco-ontariennes ou en écoles d'immersion (Mélodie, Odette)

**Exemple 185 : Béatrice (à un étudiant anglophone)**

Ah / votre voiture // elle veut pas // elle veut pas / **commencer** [Béatrice : 12/1993, Inst. Molière-ouest]

**Exemple 186 : Paul (à un comptable anglophone)**

euh / j'ai **délit**é deux documents de Works au lieu de **déliter** ceux que vous m'aviez dit [Paul : 05/1996, Établ. Hexagone]

Entre deux cours, Béatrice discute avec ses collègues et en présence d'étudiants anglophones adultes. L'un d'entre ces derniers intervient et lui explique, avec quelque difficulté, la raison de son retard en début de cours : sa voiture était en panne. Béatrice, sortie momentanément de sa fonction d'enseignante, à la fois parce que le cours est terminé et parce que le lieu (l'entrée de l'institut) et le café qu'elle tient à la main rendent l'interaction informelle, a recours à une forme lexicale qui sert à la fois à valider les explications de son interlocuteur par des « signes-réponses »<sup>450</sup> positifs et à permettre à celui-ci de « sauver la face » (au sens de Goffman, 1973 ; 1974 ; Winkin, 1996 : 109-125).

Ce travail de simplification de l'interprétation par adaptation sémantico-lexicale<sup>451</sup> (Forlot, 1999a : 117-122) sert à Béatrice à clôturer l'interaction de façon simple, comme si une règle implicite préconisait qu'à un énoncé à charge sémantique simple correspondait un lexique simple. La simplicité interactionnelle consiste ici à recourir à un énoncé calqué sur la langue première de l'étudiant, en ayant recours à une traduction du verbe anglais « *start* » (l'énoncé anglais serait « *your car won't start* ») accessible au répertoire lexical en construction de l'étudiant (Dittmar, 1988). D'où le verbe « commencer » qu'il connaît déjà.

Dans l'exemple n° 186, Paul a recours à la même stratégie. Outre le fait que le clavier nord-américain sur lequel il travaille contient la touche DEL (« *delete* ») et non SUPP (« supprimer »), son interaction avec le comptable de l'Établissement Hexagone, qui tient à parler français sans en avoir une bonne maîtrise du lexique pousse sans doute Paul à créer ce néologisme pour avancer dans une conversation technique sur la tenue informatique des cahiers de comptes de l'école. Dans un contexte similaire de recherche de fluidité conversationnelle, j'ai entendu un locuteur construire le verbe « évicter » au lieu du verbe normé « évincer », lexème qui présentait pour l'énonciateur l'avantage non négligeable d'une proximité formelle et étymologique entre les deux langues. Ainsi, le locuteur ne donne pas donner l'impression d'enfreindre de façon trop brutale le code d'origine. On peut aussi

---

<sup>450</sup> Ce sont les termes que Lapaire et Rotgé (1998 : 38) utilisent pour appliquer à la linguistique énonciative le principe de « feed-back ».

<sup>451</sup> Adaptation par laquelle les sèmes contenus dans le lexème « *start* » sont appliqués au lexème français « commencer ». Pour des détails, cf. Forlot, 1999a.

renvoyer à l'extrait 188 ci-dessous où Régine explique avoir adopté, puis gardé « des tournures anglaises (...) pour qu[e les enfants la] comprennent » (tour de parole 8).

Il resterait à savoir dans quelle mesure ces réflexes qui tiennent du conversationnel « déteignent » – c'est le verbe employé par Mélodie dans l'exemple 183 – sur les pratiques quotidiennes. Comme cette thèse n'a pas pour objectif de remonter aux sources du changement linguistique, je me contenterai ici de souligner que les informateurs eux-mêmes prennent des positions métalinguistiques qui soulignent que les pratiques professionnelles quotidiennes leur semblent génératrices de confusions lexicales et d'incertitudes syntaxiques. Les témoignages suivants de deux femmes éducatrices de jeunes enfants dans des organismes francophones l'illustrent bien :

**Exemple 187 : Sabine**

mais c'est vrai que mon niveau de français a changé / faut le dire hein: / **en plus travailler avec des enfants** // alors **point de vue grammatical euh gramm / la grammaire ils se trompent / au bout d'un moment ils se trompent tellement que tu sais plus quel** (*rire léger de L*) / **le juste ou pas juste** ça c'est sûr aussi / mais le point de vue niveau euh de langue je suis sûre que / oui [Sabine : 719-722]

**Exemple 188 : Régine**

- 1 L0 mm // et puis / donc tu penses ne pas avoir de difficultés en rentrant en France par exemple / à te faire passer pour une Française
- 2 L ah non / pas du tout
- 3 L0 non hein / pas du tout // euh donc quand tu me dis tu penses qu'il y a des tournures et cetera ça serait dû à quoi ?
- 4 L **à travailler avec les enfants**
- 5 L0 travailler avec les enfants
- 6 L oui / avec les enfants
- 7 L0 les enfants à toi ?
- 8 L non / non **travailler avec les enfants en garderie** / |-oui-| / **qui ont des euh mots euh: / anglais / ou des tournures anglaises / que j'ai employés pour qu'i comp / pour qu'ils me comprennent / et que j'ai gardés**
- 9 L0 quand est-ce que tu as travaillé en garderie / ça fait longtemps que tu travailles plus
- 10 L ben j'ai non mais euh ça // j'ai travaillé à mi-temps et je étais à en on on m'appelait quand il y avait besoin de quelqu'un pendant des ann pour / des années pendant que mes enfants étaient en étaient petits / |-oui-| / puis après j'ai travaillé deux ans seulement / |-oui-| / mais **pendant deux ans je pense que / ça a: ça a fait ça marqué un coup sur mo:n ma manière de parler** / |-ah d'accord oui-| / **parce qu'il fallait vraiment que je parle comme eux** / |-ah oui-| / **parce qu'un enfant de trois ans à qui tu / tu parles français de France / et qui est habitué à entendre / du du français d'ici** / il te regarderait l'air de dire « qu'est-ce qu'elle raconte celle-là » / alors **il faut vraiment que tu tu te tu te mettes à son niveau** [Régine : 659-680]

Le choix de travailler dans le milieu éducatif en français, que la motivation originelle en soit identitaire ou instrumentale, ou encore les deux, a un effet sur les formes linguistiques et crée une certaine insécurité vis-à-vis des formes normées, comme l'expriment les

témoignages suivants relevés dans des situations d'observation où je suis souvent pris à témoin d'une insécurité à la fois réelle et « dite » (Moreau, 1996 ; Tirvassen, 2002 ; Ledegen, 2002) :

**Exemple 189 : Béatrice**

(Contexte : entre deux cours, Béatrice converse avec l'un de ses étudiants, en ma présence)

Il y a combien de temps que vous étiez au Canada // que vous avez été // (*se tournant vers moi*) **non / je sais pas / j'ai du mal avec ça** [Béatrice : 02/1994, Inst. Molière-ouest]

**Exemple 190 : Béatrice**

(Contexte : entre deux cours, un étudiant interroge Béatrice, en ma présence)

- 1 Étudiant : Comment vous dites « fluently » en français?
- 2 Béatrice : oui euh parler facilement / avec facilité / parler fluement // (*se retourne vers ses collègues enseignants*) **on dit « fluement » ?** [Béatrice : 03/1994, Inst. Molière-ouest]

**Exemple 191 : Béatrice**

(contexte : Béatrice recherche du lexique pour la préparation des exercices de son prochain cours)

- 1 Béatrice : (*se retourne vers moi*) **qu'est-ce que c'est ?** un éditorialiste ? **on dit** « éditorialiste » ? // **ça s'écrit comment ?** « éditeurialiste » ou « éditorialiste » ?
- 2 Moi : éditorialiste
- 3 Béatrice : **avec un « o » ?** / oh c'est anglais ça [Béatrice : 11/1994, Inst. Molière-ouest]

**Exemple 192 : Béatrice**

(Contexte : identique à celui de l'exemple 222)

Béatrice : **on dit** « abonnement » ou « souscription » ? [Béatrice : 11/1994, Inst. Molière-ouest]

**Exemple 193 : Liliane**

(Contexte : dans la salle des professeurs de l'Institut Molière-centre, Liliane parle avec une collègue de son fils qui est en troisième année d'université ; je suis présent mais ne participe pas à la conversation)

Il a des examens finaux / finaux / des examens finaux / **on dit ça ?** des examens finaux ? // (*se tournant vers moi*) **toi qui es prof à l'Établissement Hexagone tu parles bien dis-nous ce qu'il faut dire** (*rires des trois personnes*) [Liliane : 03/1996, Inst. Molière-centre]

Les cinq exemples cités ci-dessus trahissent souvent les doutes sur les formes légitimes à employer en présence de personnes censées posséder une variété normée de la langue. Aussi, j'ai fréquemment observé la tendance à dévaloriser son propre parler, dans les interviews comme dans les situations « naturelles » auxquelles je participais<sup>452</sup>. En la présence d'un collègue, la pression normative et la vigilance métalinguistique se font grandes et le locuteur a souvent l'impression qu'il est le seul à avoir des doutes sur les formes normées à employer. Ceci est clairement perceptible dans l'extrait 193, où les deux femmes se tournent vers quelqu'un qu'elles associent à la norme légitime et soi-disant immuable de la langue française.

De ce fait, on voit clairement aussi que les situations d'insécurité linguistique sont liées à des positionnements identitaires qui catégorisent à la fois ceux qui les émettent, mais aussi ceux avec qui ils entrent en interaction. Liliane et sa collègue savent que je travaille à l'Établissement Hexagone et qu'elles voient en moi le garant de la reproduction d'une langue prétendument immaculée par l'anglais (ou le français canadien). Sur leur lieu de travail, elles

<sup>452</sup> Cela renvoie au principe d'auto-dépréciation typique des situations d'insécurité linguistique (Francard, 1993a : 15 ; 1993c : 64-65 ; Klinkenberg, 1993 : 14).

situent virtuellement les acteurs sociaux dans un continuum linguistique, ne connaissant *a priori* que cette facette de leurs interlocuteurs. Du fait de mon origine extérieure à cet institut (je travaillais surtout à l'Institut Molière-ouest, à cette époque), elles me placent sur un pôle « locuteur français de la langue correcte et standard » tout en se situant elles-mêmes à l'autre extrémité, sur le pôle « locutrices immigrées, mariées à des anglophones et dont le français a évolué ». Or, ce continuum qu'elles construisent est caduc, puisqu'il se base sur des représentations incomplètes du parcours de chacun.

D'ailleurs, mes propres analyses des pratiques langagières de Béatrice ne peuvent, elles aussi, être qu'incomplètes. Bien que mes interactions avec elle aient été fréquentes et nombreuses entre 1993 et 1995, j'ai quelque difficulté à cerner l'insécurité réelle de cette locutrice. Elle agit comme si le questionnement métalinguistique lui paraissait participer de sa fonction d'enseignante et je n'ai jamais détecté chez elle de positionnement identitaire explicite, autrement dit de prise de conscience verbalisée du rapport entre ses productions linguistiques et ses reconstructions identitaires. Mariée à un anglophone, résidant dans la banlieue ouest, mère de deux enfants auxquels elle n'a pas appris le français, elle semble vivre sa langue comme un métier, comme une technique que l'on entretient de son mieux. Pourtant, son analyse de l'orthographe du lexème « éditorialiste » comme étant d'origine anglaise est plutôt déroutante (« oh c'est anglais ça », ex. 191), alors que simultanément les énoncés qu'elle produit dans les situations informelles de communication sont très fortement marquées par le parler bilingue et par l'influence de sa L2, l'anglais. J'opterais ici pour une interprétation de ses pratiques comme étant exclusivement réduites aux interactions pédagogiques dont j'ai montré plus haut l'influence possible sur les parlars dits « naturels ». D'autres locuteurs se trouvent en revanche dans une situation délicate au moment où survient dans l'interview la question de l'évolution et de la perte de la langue maternelle.

### 7-3.2.2. Le changement linguistique et son difficile aveu

Pour beaucoup, l'évolution linguistique est le sujet à ne pas développer, car il rappelle que la migration s'accompagne d'une acculturation dont la langue maternelle est l'un des premiers témoins. C'est donc la « question piège », dit Nathalie, entre deux rires gênés :

#### Exemple 194 : Nathalie

- |   |    |   |
|---|----|---|
| 1 | L0 | est-ce que vous trouvez que depuis que vous êtes là est-ce que vous trouvez que votre français a changé |
| 2 | L  | // (rires de L) <b>le piège</b> (rires de L)  |
| 3 | L0 | c'est la dernière question (rire léger de L0)   |
| 4 | L  | <b>mortel</b> (rires de L)  |
| 5 | L0 | ah oui ?  |

- 6 L ouais //
- 7 L0 comment / à quel niveau // qu'est-ce qui a changé
- 8 L **dingue** des fois je dis des trucs au FÉminin au lieu de les dire au masculin ou j'ai du mal à prononcer ou à // ou euh / |-mm-| // je suis là comme // je cherche le mot // comme je cherche le mot // c'est ça me vient plus en anglais / qu'en français [Nathalie : 644-654]

Pour Nathalie, qui m'a pendant de longues minutes fait part de son incompréhension des référents culturels anglo-canadiens (lignes 263-268 et exemple 157, tour de parole 10), de son irritation devant le parler bilingue des enfants francophones dont elle est la nourrice (ex. 115) et de la « honte » que lui inspire le français parlé au Canada (ex. 157), s'exprimer sur l'évolution de sa propre langue n'est pas aisé, car c'est faire le constat que le parcours migratoire a eu un impact sur les formes mêmes de ce qui représente sa culture d'origine, le français provençal. Sans se livrer à une analyse psychanalytique qui sortirait du champ – et des compétences – de ce travail, le recours à l'adjectif « mortel », utilisé ici comme une sorte d'interjection, n'est pas qu'un simple effet de mode linguistique à la française : partir « pour de bon », ce qui est le but avoué de Nathalie, induit de laisser derrière soi et de perdre « pour de bon » une partie d'un patrimoine linguistique et de le faire mourir, en quelque sorte. D'où la suite de son témoignage (ex. 195, *infra*, tour de parole 2), où ses proches en Provence lui demandent ce qu'elle a « fait de [s]on accent », où on lui fait remarquer avec consternation, sous une forme rhétoriquement interrogative, qu'elle parle une autre langue.

#### Exemple 195 : Nathalie

- 1 L0 qu'est-ce qu'ils vous disent « mais tu parles bizarrement tu as un drôle d'accent » ?
- 2 L non mais ils me disent « mais putain mais / **qu'est-ce t'as fait de ton accent mais** » / |-mm-| / parce que ma mère quand elle parle elle parle comme ça (*dernière phrase prononcée avec accent provençal marqué*) / |-ah oui-| du sud hein / |-ah oui-| **quand je parle comme ça** / « **oh ma fille ben c'est quoi cette langue** » (*ton bas, indiquant la consternation*) / |-ah oui X-| / oui oui
- 3 L0 donc vous avez un peu l'impression d'avoir perdu votre français là non
- 4 L // ben un petit peu [Nathalie : 662-668]

Lorsque l'on interroge les interviewés sur leurs pratiques langagières bilingues, certains tiennent des propos qui laissent entrevoir, par les hésitations, les revirements ou les paradoxes produits dans les énoncés, un certain malaise à admettre que le parcours migratoire a eu un effet sur les pratiques linguistiques et sur les formes mêmes du parler. L'extrait suivant de Donatien, par exemple, est remarquable non seulement par le revirement qu'il met en scène, mais aussi par les formes linguistiques et les marques de l'insécurité linguistique qu'il illustre.

#### Exemple 196 : Donatien

- 1 L0 est-ce que vous pensez maintenant que votre langue française a évolué / dans ces trente années ici

- 2 L **non**
- 3 L0 non / c'est-à-dire que vous n'avez pas particulièrement vu de vu de changements ou on vous a pas / signalé de changements les gens que vous connaissez |-non-| en France ou
- 4 L non / euh euh le truc c'est que / je vais en France **y a c y a certainement une évolution du: une évo Évolution éva // évolution / |-évolution-| évolution**
- 5 L0 oui / évolution oui / parce que je vous ai demandé / une évaluation de l'évolution oui (*rire de L*)
- 6 L y a une: / une évolution du vocabulaire |-oui-| / **euh // au au niveau // colloquial comment on dit ça en an en français ?**
- 7 L0 au niveau familial ?
- 8 L au niveau familial / |-mm-| / euh je voyais ma belle-sœur en France / alors elle utilisait des mots que je connais / je com je comprenais la signification mais / ce n'est pas les mots que j'aurais utilisés / |-oui-| / donc **il y a une une / une: / une certaine euh / je sais pas comment utili quel mot utiliser euh // euh ///** les les gens vont se comprendre sur un certain niveau de langage / |-oui-| / alors / je trouvais ça marrant |-mm-| / XX des mots que je que je repouvais utiliser par la suite je me rappelle plus ce qu'elle me disait mais ce qu'elle disait mais / c'était des petites phrases / |-oui-| / dans le midi de la France où vous utilisez certaines une certaine manière de faire des choses / de dire des choses / et ça me paraissait euh / sympathique mais / c'était pas des choses que à l'époque moi j'aurais utilisées comme eux
- 9 L0 voilà c'est-à-dire que vous vous avez évidemment pas gagné les choses / pas gagné les expressions / euh: qu'ils utilisent en France parce que vous étiez pas en France / mais est-ce que vous pensez en avoir perdu / avoir perdu un petit peu de ces expressions / ou:
- 10 L euh / proba probablement euh pas pas vraiment le le mon mon mon problème c'est quand je je retourne en France / euh / le fait de m'exprimer toujours en anglais **je vais chercher certains mots / |-mm-| ou je vais utiliser des mots anglais / quand je parle français**
- 11 L0 oui / |-et euh-| oui quand vous parlez avec un francoph ben par exemple avec euh: \*\*\* (*nom d'un autre interviewé*) euh ou un francophone ici qui parle bien français / et qui parle aussi bien en anglais / est-ce que vous:
- 12 L oh ça marche dans les deux sens // par exemple avec des amis mon amie \*\*\* (*prénom*) ici on parle soit anglais soit en français
- 13 L0 et est-ce que vous mélangez les deux langues
- 14 L **oh oui / tout le temps** [Donatien : 800-831]

Cet extrait est intéressant à trois titres. D'abord, il est significatif que le réflexe de Donatien soit d'affirmer en tout premier lieu que son français n'a pas changé (tour de parole 2). Émigrer est une chose, voire sa langue s'étioler en est une autre. La pression normative subie par la plupart des Français (Gueunier *et al.*, 1978), malgré la diversité sociale inhérente à toute langue, est inscrite dans l'histoire personnelle et éducative de chacun d'entre eux. Une certaine honte peut naître de la prise de conscience que l'on perd sa langue, comme dans le témoignage de Nathalie (extraits 194 et 195 ci-dessus). En fait, la réponse négative initiale est en premier lieu justifiée par une prétendue évolution de la langue en France, comme si c'étaient en fait les gens restés au pays qui subissaient des changements linguistiques. Notons que cela est conforme au principe représentationnel de la fossilisation dont j'ai parlé plus haut (*cf.* partie 6-3.2), phénomène que certains immigrants détectent eux-mêmes : si elle n'évolue pas vers la L2 ou une autre variété de français, la langue première des émigrés semble se

fossiliser, alors que celle des gens restés au pays semble avoir évolué, double dynamique à laquelle les Français transplantés attribuent les phénomènes de déphasage culturel dont ils font l'expérience quand ils sont en visite en France.

À y regarder de plus près, le discours métalinguistique de Donatien est aussi révélateur pour ses marques que pour son contenu ; en effet, sa difficulté à mobiliser certains lexèmes est nette, d'autant que le lexique mobilisable ici n'est pas associé directement avec les domaines abordés par les interactions de la vie quotidienne (vie familiale, domaine professionnel, etc.). Les tours de parole 4, 6 et 8 de l'extrait 196 sont fort illustratifs de sa difficulté à dire dans et sur sa propre langue, comme en témoigne sa difficile réalisation du mot « évolution » (tour de parole 4). Plus tôt dans l'interview, il recourt sans hésitation à l'alternance de code, à des emprunts directs à l'anglais ou à des calques inspirés de cette langue<sup>453</sup>, mais ici, le contenu de la conversation pousse à une certaine vigilance métalinguistique qui imposerait l'usage d'un répertoire unilingue. Ainsi, il bute sur des mots qui soudain ne lui viennent plus (tour de parole 8), qu'il écorche (« évolution », tour de parole 4) ou dont il ne connaît pas (ou plus) la forme française (« colloquial », tour de parole 6) et il sollicite souvent mon assistance en ce domaine.

Le troisième intérêt de cet extrait réside dans ce qui constitue la pratique quotidienne d'immigrants comme Donatien : l'alternance et le mélange de codes, comme il admet y avoir recours fréquemment (tour de parole 14). Pour lui comme pour bon nombre de Français rencontrés, le parcours migratoire qui les a poussés – ou attirés – à Toronto a bien sûr eu un effet sur les pratiques sociales et culturelles qu'engendre toute vie à l'étranger, mais aussi sur un certain nombre de pratiques linguistiques. D'abord, la nécessité d'apprendre l'anglais, ou en tout cas d'adapter son anglais à la variante canadienne, a pour tous été un passage obligé. D'autre part, l'adoption d'attributs culturels propres à la vie torontoise – ou anglo-canadienne – a fait surgir l'anglais dans la langue maternelle pour exprimer des réalités inexistantes<sup>454</sup>, oubliées ou encore insoupçonnées<sup>455</sup>, et a eu tendance à favoriser, même chez les plus vigilants

---

<sup>453</sup> Cf. par exemple les lignes 88 à 103 de son interview : « il m'avait donné des recommandations avec / des / des **graphic designer** / |-mm-| / de Toronto / donc je suis venu à Toronto avec plusieurs noms et je suis allé les voir et euh / y avait même un **graphic designer** qui habitait juste dans le coin ici |-mm-| qui m'a hébergé pendant plusieurs jours (...) quinze jours trois semaines après l'arrivée à Toronto euh / j'avais un boulot à temps plein / |-oui-| / et euh / c'est d'ailleurs marrant parce que ils ont / ils avaient ce qu'ils appellent vous savez des euh **job / job descriptions** / |-oui-| / et il n'y avait il n'y pas de // il n'y avait pas de **job description** / pour / comme assistant // du directeur artistique |-non ?-| / comme lay-out artist / |-mm-| / alors comme ils avaient une **position ouvert** comme euh / **assistant éditeur** / ils m'ont ils m'ont bazzardé **assistant éditeur** / |-mm-| alors que je parlais pas un mot d'anglais »

<sup>454</sup> Les précurseurs de l'étude du contact linguistique et toutes les descriptions des parlars bilingues l'ont bien montré : Weinreich (1953), Haugen (1953), pour ne remonter qu'aux premiers d'entre eux.

<sup>455</sup> Si la langue du pays d'origine évolue, comme le signalent de nombreux immigrants à juste titre, c'est que la société d'origine change et s'acculture au contact des autres. On citera ici la stupéfaction amusée de Denis (1.635-641) devant le fait que verbe « composter » a remplacé le verbe « poinçonner » dans les transports publics en France. Pour lui, l'image poétique du poinçonner des Lilas chantée par Serge Gainsbourg est remplacée par l'action de « composter » associée à l'idée de fumier ! Dans le même ordre d'idée, Isabelle (1. 804-805) se gaussa



et chez les militants du purisme linguistique, une convergence vers des choix lexicaux proches de l'anglais, particulièrement dans le cas de l'existence de doublets<sup>456</sup> (Silva-Corvalán, 1986 ; Beniak et Mougeon, 1989 ; Mougeon et Beniak, 1991 ; Forlot, 1995).

Dans le discours issus des entretiens, comme dans le tour de parole 6 de l'extrait 196 où Donatien s'enquiert de la traduction française d'un élément lexical anglais, des balisages discursifs évidents identifient les segments d'énoncés empruntés à la L2 : cette technique de mise en évidence d'une alternance ou d'un emprunt (Poplack, 1988) permet aux locuteurs une prise de distance métalinguistique, qui dans certains sert à masquer les oublis lexicaux et l'incapacité momentanée à mobiliser le lexique adéquat pour mener une interaction monolingue.

#### Exemple 197 : Gérard

je n'ai aucune critique à faire / bien le pays si v vous pouvez faire deux colonnes une colonne qui dise qu'est-ce que j'adore :re qu'est-ce que je n'adore pas mais d'une manière générale c'est un c'est un / **qu'est qu'on a dit en anglais un *PAckage* / un *package*** qui euh: / qui est très positif dans l'ensemble [Gérard, 1994]

#### Exemple 198 : Jean

maintenant si vous êtes euh:: un homme / et blanc / et vous cherchez du boulot // aucune chance // parce qu'i faut être euh::: une minorité viSible / et ou il faut être une femme + |-mm-| / et ça commence à aller un peu loin // j'en ai marre des: **j'en ai marre de leur euh: // comment i disent euh /// *political correctness* |-mm-| euh j'en ai marre de tout ce ces ces: conneries** c'est des c'est des yuppies qui ils n'ont rien d'autre à faire que de penser à des: / à changer la langue: c'est ridicule [Jean, 1994]

Ici, la fonction principale du balisage est de diminuer les effets du parler bilingue, qui est perçu, par les locuteurs en situation – provisoire ou permanente – d'insécurité linguistique, comme portant la marque d'une acculturation. Pour ceux-là, il est préférable de ne pas montrer cette acculturation (voir les témoignages dans la section 7-3.1.2), même si elle est bien vécue par les intéressés eux-mêmes.

On notera pour finir que dans le seul type d'acculturation qui ne semble pas donner de sentiment de perte identitaire, les locuteurs évoquent leur rapprochement avec les formes canadiennes du français. Ici, le changement linguistique peut s'affirmer plus facilement parce que le français canadien, bien qu'il soit, comme on l'a vu, l'objet d'un discours représentationnel critique ou moqueur, est souvent légitimé par son appartenance historique et

---

gentiment des propos de sa fille, qui lors d'un séjour en France, « s'est éclatée » avec ses copines...

<sup>456</sup> La convergence, selon une définition proposée par Silva-Corvalán (1983) et utilisée par Mougeon et Beniak (1989 : 88-92) est la sur-utilisation d'éléments d'une langue en contact qui sont pourvus d'homologues interlinguistiques. Cette sur-utilisation peut avoir pour effet la régression des éléments de la langue qui n'ont pas d'homologues interlinguistiques dans l'autre langue. On remarque effectivement dans mon corpus la tendance de certains locuteurs, lorsqu'ils disposent de deux termes à peu près synonymiques, à préférer le terme dont la forme est similaire à celle de l'anglais : **flexibilité/souplesse**, **excepté/sauf**, **district/quartier**, **programme/émission**...

territoriale canadienne. En d'autres termes, si le recours à des répertoires bilingues français-anglais est, dans de nombreux discours, dévalorisé parce qu'associé à une perte et une dégradation, l'utilisation d'un lexique ou d'un accent français canadien – on entend souvent « québécois » – est en revanche non seulement acceptable, mais symbolise pour certains la mise en langue d'une identité canadienne française qu'ils ont recherchée et construite dans leur trajectoire migratoire.

### ***7-3.3. La transformation de la langue au sein de la francophonie torontoise***

En partant sur le terrain de ma recherche, je souhaitais rencontrer des gens de tous les âges, de toutes les origines et appartenances sociales et de tous les horizons géographiques. Le questionnaire avait servi à contacter un grand nombre de personnes et son dépouillement m'avait permis de sélectionner une quarantaine d'entre elles qui pouvaient faire l'objet d'une interview. Pour avoir travaillé sur le sujet de l'adaptation et la restructuration linguistique de 1994 à 1995, je savais que certains d'entre ces locuteurs parleraient en utilisant des structures linguistiques marquées par une certaine influence de l'anglais, malgré une vigilance due à mon statut et en dépit de la situation particulière créée par l'interview et une certaine peur du microphone (Labov, 1966).

Toutefois, j'avais eu en 1995 un bref échange avec une orthophoniste d'origine française à Toronto qui m'avait signalé l'existence de Français qui s'étaient intensément investis dans la « communauté » franco-torontoise et dont les formes linguistiques s'étaient peut-être adaptées à ce nouveau contexte. C'est ainsi que pour ne pas me livrer à une étude incomplète de la migration française à Toronto, j'avais choisi d'interviewer Amandine, Aurélie, Céline, Ségolène et Régine.

Il est facile de montrer que la langue de ces femmes<sup>457</sup>, à l'exception sans doute de celle de Régine, avait progressivement convergé vers des formes canadiennes de la langue française. Cela touchait aussi bien le lexique que la morphosyntaxe, les réalisations phonétiques que la prosodie de la phrase<sup>458</sup>. Mais il fallait aller plus loin et montrer la relation

---

<sup>457</sup> Il n'y a en effet dans mon corpus que des femmes qui répondent à ce profil. Une recherche plus approfondie de cette question pourrait mettre à jour des tendances plus nettes chez les femmes à s'investir dans cette francophonie ontarienne. Une des hypothèses pourrait être que l'investissement dans cette communauté passe en premier lieu par l'école et les lieux culturels, deux domaines où l'on trouve une forte représentation féminine.

<sup>458</sup> Voici quelques illustrations de ces caractéristiques relevées dans le corpus :

- Ouverture et allongement des voyelles /o/ et /ɛ/ dans les finales /or/ et /ɛr/ (dans « encore » et « extraordinaire »)
- Diphtongaison légère de certaines voyelles (particulièrement /ɛ/ ⇒ /ɛʲ/)
- Réduction ou suppression du pronom personnel « elle » devant un verbe commençant par une voyelle (réduction dans « elle a » ⇒ [ea], suppression dans « elle est » ⇒ [ɛ])

qu'entretenaient ces changements linguistiques et des trajectoires migratoires qui, c'était mon hypothèse, les avaient non seulement générés, mais en avaient aussi tiré profit pour évoluer et prendre des directions souhaitées. Je devais aussi partir du principe, déjà énoncé dans cette thèse, que la langue est un reflet de l'identité, ou plus exactement qu'elle est un marqueur de choix d'affiliation identitaire, une identification orale, pour ainsi dire.

Les lignes qui suivent traitent essentiellement de la trajectoire migratoire et non du parcours dans son ensemble tel que je l'ai défini dans le chapitre 3 (section 3-2.1.2.). En effet, la francophonie torontoise est, pour la grande majorité de mes interviewés, découverte en arrivant à Toronto, ce qui contribue pour quelques uns d'entre eux à façonner un parcours de façon significativement différente de celui qu'ils avaient envisagé dans le projet initial (*cf.* Aurélie et Ségolène, entre autres). Ceci prend forme selon quatre configurations différentes, mais non mutuellement exclusives, synchroniquement ou diachroniquement. En outre, cette partie doit se lire en écho à la partie 4-4.5 où j'examine les rapports entre la migration française et la francophonie torontoise dans la dimension sociale que constitue l'implication communautaire.

On sait que le premier cas de figure est une indifférence vis-à-vis des francophones – d'où qu'ils soient – parce que l'installation à Toronto (parfois initialement conçue comme provisoire) a pour but essentiel l'apprentissage ou le perfectionnement de la langue dominante, l'anglais. Le second cas de figure est une prise de distance volontaire à l'égard de francophones que l'on associe, à tort ou à raison, à ceux que l'on a rencontrés dans une première phase migratoire québécoise qui s'est soldée par un échec, ou bien une envie de « changer d'air », comme le dit Félicien, ou encore dans une histoire pré-migratoire difficile (le discours d'Yvonne révèle ce double échec, français et québécois). En troisième lieu, les immigrants français peuvent saisir l'opportunité de cette découverte de la francophonie pour s'investir dans la réussite des parcours migratoires des Français de Toronto, en mettant en place ou en promouvant des associations ou des projets « communautaires » français. Par exemple, Nadine et Marc parlent tous les deux de l'Association France-Canada dont ils sont ou ont été membres très actifs, Catherine parle de l'Institut Molière, Mathieu, Daniel et Charlotte s'investissent – pour diverses raisons – dans l'Établissement Hexagone.

---

- Recours à des lexèmes courants en français canadien (un « met » au lieu d'un « plat ») ou de tournures formelles canadiennes (« en autant que », par exemple, qui se substitue à la tournure « à condition que » ou « pourvu que »). D'autre part, de l'aveu même des locuteurs, comme Nadine, certains anglicismes de France sont remplacés par des québécismes (le week-end et le shopping deviennent « la fin de semaine » et « le magasinage ») et des mots français du Canada sont préférés à leur équivalents hexagonaux (une « brocheuse » plutôt qu'une « agrafeuse », par exemple) pour des raisons interactionnelles qui tiennent davantage à des processus d'accommodation au parler canadien que de véritable compréhension.

Au contraire, le quatrième cas de figure voit d'autres migrants « s'engouffrer » dans la brèche que fournit le marché de la francophonie torontoise, soit pour y développer des intérêts personnels plutôt désethnicisés (Marcel, par exemple) ou pour assumer la gestion de biens communautaires et donc acquérir des pouvoirs que ni la France pré-migratoire ni l'Ontario anglais n'auraient permis d'acquérir. On se rappelle ce que disaient à ce sujet Denis (ex. 89), Madeleine (ex. 90) et Paul (ex. 107) sur les occasions offertes par le statut de minoritaire prestigieux, notamment dans le milieu de l'enseignement. Aussi, les questions de pratiques linguistiques et les discours circulant à leur sujet sont fortement tributaires de ces trajectoires, notamment pour ce qui est de la légitimation des changements linguistiques que le parler peut connaître.

### **7-3.3.1. Légitimation / délégitimation des formes linguistiques**

Il est important de rappeler ici que dans le discours représentationnel des Français immigrés, les transformations linguistiques perçues comme émanant du français canadien (standard) ne sont pas l'objet d'une dévalorisation aussi nette que peuvent l'être les marques transcodiques dues au contact avec l'anglais, comme on l'a vu dans la section précédente où les balisages ponctuant l'énonciation fonctionnaient comme des tentatives de légitimation des formes bilingues.

Si l'on admet qu'une partie des formes linguistiques du français canadien à Toronto sont structurellement liées à celles de l'anglais<sup>459</sup>, il est intéressant de constater que le processus de stigmatisation et de dévalorisation, donc souvent d'autocorrection, n'intervient que lorsque le locuteur a repéré l'origine anglaise de telle ou telle forme, alors que les formes canadiennes françaises sont, pour des locutrices telles Amandine, Aurélie, Céline ou Ségolène, légitimées par le droit intrinsèque à faire usage non seulement du français, mais des formes canadiennes du français en Ontario.

Quelques exemples expliquent et illustrent cette tension entre légitimité et illégitimité des choix lexicaux. Pour Nadine, que j'ai déjà citée plus haut, le mot « week-end » n'est pas illégitime, puisque le Larousse, par l'entrée qu'il lui accorde, lui garantit une accréditation officielle, quasi académique (*cf.* ex. 177). Parallèlement, le syntagme « fin de semaine » se trouve aussi légitimé en vertu de son affiliation « génétique » à l'histoire de la langue française<sup>460</sup>. Aussi, les mots québécois, même inconnus ou inutilisés connus en France,

<sup>459</sup> Qu'elles en soient issues est un autre problème. Il s'agit, comme je l'ai laissé entendre, d'un long débat dans lequel ce travail n'a pas l'objectif d'entrer (voir Mougeon et Beniak, 1989 : 88-100).

<sup>460</sup> Quoique, à en constater l'usage en France, la « fin de semaine » ne renvoie pas forcément à la même réalité que le « week-end » : le premier fait référence à la seconde partie de la semaine (disons, du jeudi au dimanche), alors que « week-end » est restreint, en français comme en anglais, au samedi et au dimanche. Mais les gens

disposent-ils toujours d'une reconnaissance qu'un principe de territorialité linguistique – nous sommes au Canada, pas en France – entérine aux yeux des Français immigrés.

Prenons un deuxième exemple : j'ai pu observer à de multiples reprises que l'expression canadienne « tomber en amour » faisait l'objet de discours divergents et parfois contraires de la part des Français au Canada, en Ontario comme au Québec. Pour certains, la tournure est acceptée parce qu'elle signale la différence linguistique qui caractérisent les pays francophones. Dans d'autres discours, elle est même valorisée pour la métaphore poétique qu'elle évoque (le mouvement de chute dans l'amour) ; pour ces locuteurs, l'expression est le reflet d'une langue « savoureuse » : elle est imagée, poétique, elle fait rêver<sup>461</sup>. À l'opposé, les puristes voient dans cette expression le simple claque de la structure anglaise « *(to) fall in love* » et l'expression est donc stigmatisée, à l'instar de la variété linguistique canadienne dans son ensemble.

Aussi, le talon d'Achille du bilingue reste incontestablement le lexique. L'emprunt et l'alternance sont stigmatisés et dévalorisés par la plupart des Français, qu'ils soient immigrants ou restés en France. Charlotte, qui possède une compétence élevée dans les deux langues, tient à rappeler aux lignes 615-617 de son interview que faire des anglicismes, quand on est Français à Toronto, « c'est presque une fatalité » et qu'« il faut vraiment qu'[elle] surveille pour éviter ce genre de choses ». Pour la plupart des interviewés, les transformations linguistiques vers l'anglais relèvent donc d'une « hybridité » (Jucquois, 2003b) de mauvais aloi, même si beaucoup conviennent, dans un paradoxe maintes fois rencontré, qu'eux-mêmes se sont acculturés et vivent favorablement cette adaptation à une nouvelle culture, à cet enrichissement que constitue pour eux cette acculturation.

La migration entraîne pour ces gens, comme on l'a vu, une forme de conscientisation de phénomènes linguistiques. Chaque acteur social, à condition qu'il ait développé cette conscientisation, peut mettre à profit ce contrôle réflexif par l'acquisition d'une adaptabilité à des situations données où la négociation avec les interlocuteurs implique une gestion judicieuse des répertoires linguistiques. En d'autres termes, si interagir avec des décideurs anglophones impliquent nécessairement une maîtrise minimale de l'anglais, entrer en contact avec des Canadiens de langue française nécessite souvent l'utilisation de répertoires linguistiques permettant aux deux parties de s'y retrouver. Ce principe rappelle à la fois la

---

qui parlent ici vivent bel et bien au Canada, et non plus en France...

<sup>461</sup> À la question de la qualité de la langue française au Canada, voici les réponses d'Aurélie et de Céline : « e-est merveilleuse (*pronom réduit*) / (*rire léger de L*) / e-est elle est e-même très drôle ils ont des expressions qui sont extra / ordinaires » (Aurélie, l. 451-452) ; « savez-vous je la trouve très belle aussi // euh moi j'ai appris à l'aimer j'ai appris à la lire à la ben je lis beaucoup d'ailleurs les les les auteurs québécois franco-ontarien:s euh (...) ça m'a pris un petit peu de temps à m'y habituer mais c'est une ça là aussi c'est u ils ont une une euh : / un don de la // un don de l'écriture qui est très très spécial » (Céline, l. 610-613).

théorie de l'accommodation des psychosociologues du langage (Coupland et Giles, 1988) et le « face-work » de Goffman (1973 ; 1974), à savoir la négociation interactionnelle de tous les instants consistant à ne pas faire perdre la face à son interlocuteur ni à la perdre soi-même. Ce qui n'échappe pas à certains migrants, c'est que ce travail communicationnel se situe non seulement dans la pragmatique de l'interaction<sup>462</sup>, mais aussi dans les formes de celles-ci. Certains immigrants deviennent donc, dans la francophonie torontoise, des « caméléons » culturels et linguistiques.

### **7-3.3.2. Être acteur dans la francophonie**

*Segmenter pour se protéger : être français d'un côté, canadien de l'autre*

Conformément à ce que la section 4-4.5 (*cf.* aussi la synthèse en 4-5) a montré des différents types d'implication dans la francophonie torontoise, on constate ici aussi que les conduites vis-à-vis de ses propres pratiques linguistiques trahissent des schémas sociaux reflétant le parcours migratoire et les choix qu'on y a effectué. Aussi, pour plusieurs migrants, l'essentiel est de garder des formes fidèles à la langue d'origine, quand bien même ils seraient devenus très actifs dans la francophonie torontoise. Résister au changement, se réfugier derrière des formes et des structures d'origine, telle la tortue sous sa carapace, n'est ni synonyme de fermeture culturelle ni le signe d'une protection impénétrable contre l'influence d'une autre langue dans son parler. Par exemple, malgré ses propos sur les changements linguistiques que son français est censé avoir « subi » sous l'influence québécoise, l'interview de Denis et quelques interactions antérieures (en situation naturelle) que j'ai eues avec lui ne montrent aucune trace de ce parler canadien. C'est aussi le cas de Catherine, de Jean et d'Alain, respectivement à Toronto depuis 1945, 1956 et 1957. Leur parcours torontois, ainsi que celui de Marcel, sont à ce sujet fort éclairants : aucun n'est devenu – ou ne prétend être devenu – franco-ontarien, ou même, de façon plus vague, canadien-français. Ils se définissent comme des Français d'un côté et des Canadiens de l'autre<sup>463</sup>, agissent activement à la fois pour faire vivre la francophonie torontoise et maintenir leur identité française.

Cependant, il me semble difficile d'adhérer complètement à l'idée que ceux qui se sentent tantôt davantage Français, tantôt davantage Canadiens puissent relever d'une identification ethnique « coordonnée », comme l'avance Lindenfeld dans son étude sur les Français aux États-Unis (2002 : 148). Inversement, selon elle, ceux qui sont restés proches de leur identité d'origine illustreraient ce qu'elle appelle une identification ethnique

---

<sup>462</sup> Voir ce que j'ai dit plus haut (section 5-3.2.4) sur la violence quasi-systématique faites à ces rituels d'interaction par certains acteurs du Comité administrateur de l'Établissement Hexagone.

<sup>463</sup> Voir Anglo-Canadien, pour le cas de Jean.

« composée » (*ibid.*). Empruntant cette conceptualisation et cette terminologie à la sociolinguistique du bilinguisme (Ervin et Osgood, 1954, cité dans Hamers et Blanc, 2003 : 27-29), Lindenfeld offre une vision plutôt réductrice du travail d'identification. En vertu du principe processuel, diachronique, complexe et souvent stratégique de l'identification, il paraît difficile de calquer le fonctionnement de celle-ci sur un processus d'apprentissage linguistique précoce lui aussi théorisé de façon quelque peu mécanique et dichotomique, à moins peut-être d'y voir – et par conséquent de voir dans la dichotomie composé/coordonné appliquée au bilinguisme – « deux extrêmes d'un continuum, le long duquel de nombreux cas de figure existent » (Beheydt et Demeulenaere, 2003 : 43).

Il n'en reste pas moins que certains informateurs, interviewés ou observés, vivent une segmentation de leur forte activité en deux « mondes » : l'Ontario français (Denis et Marcel font tous deux partie de divers comités de défense du français au niveau gouvernemental) et la France à Toronto (Denis a des activités politiques et entretient de fréquents contacts avec le Sénat français ; Marcel a été actif dans la mise en place de l'Établissement Hexagone). On trouve d'autres exemples significatifs de la résistance consciente aux changements, illustrant l'image de la carapace construite soit par souci de préservation de son identité par la langue française (Catherine, Alain, Marcel), soit par dévalorisation forte du parler des Canadiens francophones, comme dans le cas d'Yvonne. Aucune concession n'est faite au français du Canada, considérée par cette dernière comme « une catastrophe » (l. 689 de son interview, que je cite dans l'extrait n° 156).

*Manipuler les formes linguistiques à son avantage, ou l'art de devenir franco-ontarien*

À côté de ces puristes de la langue de France, quelques locuteurs ont appris à manier les variétés à leur profit, de façon à construire des ponts entre les diverses formes du français, mais aussi à capitaliser une sorte de « bilinguisme » franco-torontoise, comme l'expriment surtout Élise dans le cadre de son métier de traductrice (ex. 200) et Clément (ex. 199) au sujet de son français et de celui qu'apprennent ses enfants :

**Exemple 199 : Clément**

comme je vous disais tout à l'heure je disais vite fait là que la langue évolue ben **la langue évolue avec les outils que j'ai ici moi** / c'est certain que quand vous vous trouvez à Paris que ça rejoint un petit peu euh / le français que les enfants vont acquérir ici / n'est pas le français du petit Français qui sort de l'école euh / euh je sais pas moi à Avignon ou à Lille chez vous ou |-oui-| / euh c'est pas le même français parce qu'on n'est pas exposé à tout ce qui alors bon / **c'est le français d'ici / euh mélangé au français québécois et puis ontarien et puis euh / et / au fait qu'on est en Amérique du Nord** et que si euh: ça se passe en anglais ben ça se passera en anglais mais / c'est un enrichissement [Clément : 868-875]

**Exemple 200 : Élise**

- 1 L0 essayez d'évaluer la: comment dans quelle mesure votre langue française a évolué / pendant ces 20 ans quasiment / ici
- 2 L euh // elle a évolué euh // en ce sens que /// j'utilise peut-être tout **du moins quand je suis ici** en euh à / au Canada / **j'utilise des termes / euh que je sais être mieux compris ici** / mais qui ne le seraient pas nécessairement / aussi bien en France / euh **ce qui oblige à faire une petite gymnastique d'esprit quand on est en France** et se dire bon / ici on dirait ça plutôt que ce qu'on dirait au Canada / euh surtout que dans le / **dans mon métier je fais de la traduction pour le / le marché québécois** / |-mm-| / donc euh // **j'avoue que je j'ai évolué en ce sens qu'au départ j'étais assez euh / stricte** / et puis j'utilisais la terminologie française de France / puis **je me suis rendu compte en parlant avec les les Québécois avec qui je travail:lle avec les gens du Québec pour lesquels je travaille / euh qu'en fait ils ont leur propre terminologie ils utilisent leurs propres mots / et / souvent si j'emploie un mot bien français bon / ils ne / réagissent pas de la même façon ils ne comprennent pas de la même façon** / et je me dis dans le fond ça sert à quoi / |-mm-| / parce que ce que j'écris ce n'est pas une thèse de doctorat / |-mm-| / c'est de la documentation qui est destinée justement aux gens qui travaillent / sur le marché québécois / qui utilisent leur propre terminologie alors / **pourquoi ne pas aller avec LEUR terminologie et / parlons un langage que nous comprenons / mutuellement** / donc euh dans ce sens-là oui euh j'ai effectivement euh / modifié mon français [Élise : 528-543]

Ces paroles illustrent plusieurs phénomènes. D'abord, il y a le souci chez eux d'une tolérance au parler de l'Autre, qui finalement se trouve être l'interlocuteur quotidien dans cet endroit où l'on a « (re)fait » sa vie. D'autre part, on décèle des formes d'accommodation et une volonté de légitimation, particulièrement dans le discours d'Élise. Pour des raisons de compréhension mutuelle (elle emploie l'adverbe « mutuellement ») et du fait d'un risque de ne pas comprendre « de la même façon », la locutrice effectue un travail sur sa langue en l'adaptant à la variante lectale de l'autre. Ceci est fait d'abord pour répondre à des besoins économiques et professionnels et ne pas s'aliéner ses interlocuteurs acteurs du marché : elle parle de « métier », de « gens du Québec pour lesquels [elle] travaille », de « marché



québécois ». Elle explique d'ailleurs avoir fait preuve, au début de sa carrière, d'un respect rigide et d'une utilisation trop « stricte » de la « terminologie française » (ce sont ses propres mots, ex. 200, tour de parole 2).

Cette adaptation se trouve aussi légitimée dans le domaine professionnel par la référence à une terminologie, autrement dit par une norme ayant agi explicitement sur un corpus et donc entériné ses formes propres (Martel et Cajolet-Laganière, 1996). Ici, la terminologie a le même rôle de légitimation que le dictionnaire auquel Nadine renvoyait au sujet de l'utilisation du syntagme « week-end » en français (ex. 177). Malgré tout, comme on le voit aussi dans l'exemple d'Amandine ci-dessous, les pratiques professionnelles ont un impact sur les pratiques linguistiques, par ce qu'Élise appelle la « petite gymnastique d'esprit » (ex. 230) qu'imposent le retour aux formes d'origine quand on a pas de raisons d'employer celles de la variété canadienne. Amandine met elle aussi en mots la tendance – c'est du moins la représentation qu'ont la plupart des locuteurs dans ce cas – à généraliser l'usage de l'élément lexical exogène dans leur parler quotidien, même avec des Français :

**Exemple 201 : Amandine**

- 1 L0 et votre niveau en français après 34 ans si je comprends bien ça fait 34 ans que vous êtes là / est-ce que vous pensez / euh que votre français a changé
- 2 L // moi non / mais je sais que **mon mari de temps en temps me dit que je j'utilise des expressions canadiennes**
- 3 L0 oui / et vous vous lui dites la même chose
- 4 L non je l'entends pas le faire
- 5 L0 non vous entendez pas / alors vous pensez vous ne pensez pas avoir euh que votre français ait changé mais on vous a fait quelques réflexions quand vous rentrez en France
- 6 L ben on **on nous dit toujours qu'on a un accent**
- 7 L0 mm / un accent de quelle nature
- 8 L ben **un accent canadien** // alors entre vous et moi je ne le je ne l'entends pas tellement euh / mais euh / peut-être que vous vous trouvez que j'ai un accent aussi euh (*rire léger de L*)
- 9 L0 ben je vous le dirai après (*rire léger de L0*) / euh est-ce que
- 10 L mais tout le monde / tout le monde euh du côté français ou du côté / anglais tout le monde voit bien que je suis française / donc / **j'ai sans doutes quelques petites** / |-mm-| **euh choses que j'ai été prendre** euh / euh **pour des raisons de de de facilité** bon par exemple euh / est-ce que je vais utiliser euh ça **quand je vais être avec une Canadienne française je vais parler d'une brocheuse** / |-ah oui oui-| / **quand je suis euh / euh en normal c'est une agrafeuse** / mais la raison pour laquelle je suis obligée de le faire c'est que / **je suis obligée aussi de m'adapter avec les gens qui sont avec moi** / |-oui oui oui oui-| / donc ça va m'arriver / d'utiliser le mot brocheuse / euh peut-être à un moment où je vais parler en français euh / avec des Franç des Français de France [Amandine : 797-817]

Ce témoignage montre bien que certains migrants exercent un contrôle réflexif sur leur parler, contrôle qui prend la forme de deux modes communicationnels : pour Amandine, il y a un mode canadien français (« quand je vais être avec une Canadienne française », tour de parole 10) qui se traduit pas les recours à des formes linguistiques se conformant à ce mode

(une « brocheuse »). Il y a aussi un mode « normal », celui de son origine (« quand je suis euh / euh en normal », tour de parole 10) qui s'accompagne d'une fidélité aux formes linguistiques d'origine (une « agrafeuse »).

Il convient d'ajouter un élément non négligeable qui montre que l'application de la métaphore du caméléon à ces acteurs sociaux a ses limites. En effet, le contrôle réflexif subit des dérapages et le migrant peut avoir des difficultés à gérer deux codes lexicaux dans des situations différentes. Il ne s'agit pas ici seulement du problème de proximité linguistique, mais aussi de la tendance à la généralisation d'éléments linguistiques qui s'inscrivent dans des domaines d'utilisation précis : Donatien démontre sa difficulté à parler de mise en page et d'impression en français<sup>464</sup> et n'hésite pas à avoir recours à de nombreuses alternances codiques. De même, Dimitri a besoin de son répertoire anglais pour parler de maçonnerie et de construction. Pour un Français installé au Canada et censé interagir avec des francophones, il est envisageable que l'utilisation du lexème « brocheuse » au travail sera aussi transférée à la maison. C'est en tout cas ce que semble expliquer Amandine, quand elle dit au tour de parole 10 de l'ex. 201 que des deux modes (le canadien et le « normal »), l'un finit par prendre le pas sur l'autre et cela se remarque (« mon mari de temps en temps me dit que je j'utilise des expressions canadiennes », tour de parole 2). Pour elle et de façon encore plus claire pour Aurélie et Céline, parler comme les Canadiens de langue française, c'est illustrer que même dans le respect d'une identité d'origine, elles ont atteint un degré d'acculturation qui permet désormais de les associer à ces mêmes Canadiens de langue française.

#### *7-3.4. Quand parler, c'est devenir*

S'inspirer, comme le laisse entendre le titre de cette section, des travaux du philosophe anglais J. L. Austin (1970) permet de rappeler que la nature même de la communication a une responsabilité dans la production d'actes de langage qui ont un effet sur la situation et sur les interlocuteurs. Cependant, c'est aussi soulever le problème de l'aspect constitutif (Searle, 1969) ou non des actes de parole associés à une variété linguistique particulière – ici le français canadien – dans la production d'une identité donnée. En d'autres termes, émettre des énoncés dans une variété particulière de langue constitue-t-il un acte illocutoire permettant de

---

<sup>464</sup> Donatien, l. 684-689 de son interview : « y a tout un tas de petites choses qui sont faites en français qui ne sont pas faites en anglais et **vice versa** |-oui oui oui / d'accord oui-| et si vous les savez vous êtes pas obligé de comprendre le français pour les faire vous vous rendez compte que / il faut un espace après **a semi colon** / |-oui oui-| / en français et pas en anglais / |-ah oui oui oui-| / euh le: neuvième est un petit « e » qui est euh / **superscript** / en français // ils savent que / automatiquement ils le savent ». Tous les items transcrits en gras sont réalisés phonémiquement en anglais, y compris « *vice versa* » : /vaisi'v3:rs&/.

s'attribuer et de se voir attribué par autrui des traits identitaires que l'on perdrait si on n'émettait plus ces énoncés dans la même variété ?

Ces réflexions pragmatiques issues des travaux philosophiques de l'école d'Oxford (et leurs successeurs, comme le philosophe américain J. Searle) ne cherchent pas à dissimuler, comme Bourdieu en a fait la critique à Austin et à Searle, leur ancrage intrinsèque au langage plutôt qu'aux acteurs sociaux qui le produisent. Ducrot (1995) offre une relecture de la théorie des actes de langage en avançant qu'un acte de parole est illocutoire lorsqu'il a « pour fonction *première et immédiate* de prétendre modifier la situation des interlocuteurs » (*ibid.* : 784).

Toutefois, dans le domaine de l'adaptation sociale des immigrants, on peut postuler qu'il y a aussi des actes perlocutoires (Austin, 1970), à savoir des actes dont l'objectif recherché se situe à plus long terme et peut resté dissimulé tant aux yeux de l'auteur de l'acte que de ceux qui en sont les témoins. Aussi le mouvement qui consiste à se rapprocher de la communauté francophone locale (les Franco-Ontariens, par exemple) voire à s'y investir intensément ne sert-il pas forcément des intérêts immédiats, comme on a pu le voir ci-dessus en 7-3.3.2 ou plus haut dans la section 4-4.5.2. Ainsi, les adaptations linguistiques au français « local » ne sont pas toujours des calculs illocutoires.

#### 7-3.4.1. Un aspect linguistique du changement identitaire : le français canadien

Céline et Amandine semblent indifférentes, parfois réticentes, face aux questions concernant les changements linguistiques dans leur français, changements dont je suis le témoin lors de l'interview. Très fortement attachées à la transmission d'une langue française correcte, ces deux femmes admettent toutes deux que leur langue a été l'objet de réflexions de la part de leurs proches. On le constate dans ce que rapporte Amandine dans l'extrait 201 (tours de parole 2, 6 et 8), ou ce qu'en dit Céline ci-après :

##### Exemple 202 : Céline

- 1 L0 est-ce que vous pensez que votre français a changé / et a évolué / et dans quel  
2 L **c'est ce que dit ma famille** / |-d'accord XX-| **moi je me suis pas je ne m'en aperçois pas**  
3 L0 non / ils vous disent quoi exactement ?  
4 L **que j'ai un accent canadien que j'ai des expressions** oh ben de temps en temps même d'ailleurs euh / je parle et pis tout à coup on me reprend / c'est euh / le le Français c'est ça et je le faisais moi quand je suis arrivée / |-oui-| / c'est c'est pas c'est pas du tout pour // ce n'est pas du tout pour critiquer la façon dont vous parlez mais c'est comme se dire « bon ben / tu entends ça tu le ret / transcrit en / en en en le faisant euh en le disant à la façon dont on le dit en France » / e:t **je vois mes frères et sœurs à un moment donné j'ai j'ai dit des expressions ou j'en sais rien pis il me dit / « oh // ah oui / c'est ça » // i ils / automatiquement il / ils le remettaient dans la langue euh française** |-ah oui-| / et ça je faisais ça au début quand j'étais au Canada / tout le temps / tout le temps tout le temps / au début  
5 L0 alors quand ils vous disent quand ils vous disent que vous avez l'accent canadien est-ce qu'ils font allusion à l'accent canadien / français ? ou à l'accent anglais

- 6 L oh **pour eux c'est canadien / non pas anglais** / |-ah canadien l'accent canadien-| / **non non non canadien ils disent canadien** / c'est c'est
- 7 L0 c'est une sorte de / pour eux c'est l'accent québécois disons
- 8 L **c'est québécois peut-être**
- 9 L0 c'est ce qu'ils entendent |-oui oui oui-| à la télé maintenant parce que c'est assez en vogue
- 10 L surtout quand j'ai un cousin du sud avec l'accent du sud qui me dit ça et il me dit « ah t'as l'accent canadien » je dis « ah oui et toi t'as pas d'accent ? » / il me dit « ah non j'en ai pas »<sup>465</sup>  
[Céline : 661-681]

Pour Céline et Amandine, la langue n'est en fait que l'envers du décor. La détermination des deux femmes était avant toute chose de se faire accepter en arrivant et la trajectoire migratoire ne peut prendre la forme voulue que si l'on adapte ses pratiques sociales et langagières, de façon sans doute inconsciente, ici. Ce qui a motivé les deux femmes, comme tous les immigrants, c'est de transformer le projet migratoire en trajectoire à succès et leur apprentissage de la langue anglaise s'avérant de leur propre aveu difficile, la découverte des ressources – encore à construire à l'époque de leur arrivée – offertes par la francophonie torontoise ouvraient les portes d'une trajectoire menant non seulement à un succès, mais à des postes à responsabilité.

À l'arrivée au Canada, le migrant français pourrait croire que l'obstacle de la langue est levé, du fait de l'existence de communautés francophones avec lesquelles il pourra entrer en communication. Cependant, tout n'est pas si facile : les variétés lectales des francophones du Canada présentent des caractéristiques non seulement différentes, mais génératrices d'insécurité linguistique chez ceux qui les pratiquent, notamment par rapport à des locuteurs qui leur semblent posséder une langue normée et renvoyant à un modèle d'origine<sup>466</sup>. En tous cas, le discours des Français interviewés révèle que l'obstacle linguistique n'apparaît levé que du côté de ceux qui recherchent l'adhésion à un groupe. Encore fallait-il prendre conscience que ce groupe minoritaire était entré dans un processus où il entendait prendre ses destinés en main, malgré l'éclatement du Canada français qui a fait suite à la Révolution tranquille du Québec (Juteau-Lee, 1980 ; Martel, 1993 ; 1997 ; Heller, 2002). Amandine explique bien, dans l'extrait qui suit, le processus différent d'acceptation qui caractérise – ou caractérisait lors de l'immigration de sa famille – les Franco-Ontariens et les Anglo-Ontariens :

<sup>465</sup> Cet extrait de dialogue imite légèrement l'accent méridional français, notamment les mot « canadien » et « accent », réalisés tous deux avec un /N/ final.

<sup>466</sup> Cela fonctionne en définitive comme si cette langue appartenait aux Français en vertu non seulement de son histoire, mais aussi de son nom. Il faudrait sans doute approfondir les réflexions sur l'acte de nommer la langue et à ses conséquences (Siblot, 1991 ; Marconot, 1991 ; Lafont, 1991). Il serait intéressant d'analyser les effets produits par le fait, pour des francophones non français, de comparer leur *français* à celui des *Français*, dépositaires représentés comme héritiers génétiques de cette langue.

### Exemple 203 : Amandine

- 1 L0 quand je vous demande si vous vous êtes sentie acceptée alors euh de façon évidente vous me dites plus vite / **pour des raisons** / |-de langue-| **d'absence de barrière de langue** / euh: par les franco: disons les francophones de Toronto / euh: mais y a / euh: vous vous êtes sentie donc acceptée tout de suite en tant que Française ou est-ce que y a eu quelques tensions
- 2 L oh ben bien sûr / euh: je pense qu'on a été des fois la plaisanterie énorme de certains euh Canadiens français puis faut le / faut l'accepter euh / euh quand vous dites euh / « j'embrasse mes enfants tous les soirs » ben vous faites rire les Canadiens français / |-mm-| parce que pour eux euh / euh on n'embrasse pas ses euh / euh // on n'embrasse pas ses ses / ses gosses tous les soirs euh: / je pense que vous voyez ce que je veux dire |-oui oui-| (*rire léger de L0*) alors euh bon // vous / vous faites rire de vous et puis très bien / |-mm-| euh: / **on était appelés les Français / euh moi je sais que j'étais appelée la grande Française** |-oui oui-| euh bon ben / puis après / |-oui / X-| et euh / **ben / vous êtes différent** / |-oui-| **vous avez pas le même accent** / |-oui-| **vous avez pas la même façon de réagir** / mais ça ne m'a pas empêchée d'être intégrée à l'intérieur / et de faire partie de toutes leurs associations / et d'avoir des responsabilités à un moment ou un autre / **moi j'appelle ça de l'intégration et d'être acceptée / par contre les anglophones c'est qu'ils me disaient di euh directement c'est / « on veut pas savoir ce que vous faites pour le moment** / |-mm-| / **on veut savoir ce que VOUS voulez faire** » / |-oui-| / donc euh vous aviez euh un un respect du fait que vous étiez arrivée un petit peu au bas de l'échelle pour le moment et puis que / dans dix ans qu'est-ce que vous vouliez faire / |-ah oui oui-| donc on vous laissait la on vous laissait entrevoir la possibilité d'augmenter directement / et dans dix ans d'avoir rattrapé et dépassé / le le le niveau où vous étiez en France [Amandine : 430-448]

Selon les propos d'Amandine, la dynamique de l'hétéro-acceptation est réellement conceptualisée de façon différente en fonction de la communauté à laquelle on cherche à adhérer. Cette dynamique tourne essentiellement, pour les immigrants, autour de l'identité *affichée* chez les francophones – savoir qui l'on est – et de l'identité *recherchée* chez les anglophones – savoir qui l'on cherche à être, puisqu'on a immigré dans un pays où on a l'intention d'y faire quelque chose (« on veut savoir ce que vous voulez faire », tour de parole 2 de l'ex. 203). Dans ce Canada, on va donc se re-construire dans un « futur », comme le dit Amandine à la ligne 454 de son interview.

Bien sûr, l'identité affichée l'est en grande partie par la langue, le français de France, et toutes les maladresses que l'on peut commettre avec celle-ci dans les premiers temps<sup>467</sup>. La tâche du migrant français est donc parfois de se départir d'un accent ou d'un lexique « étranger » qui l'identifie de façon trop marquée à un groupe d'origine qui peut inspirer la méfiance. Comme le dit Amandine, il a fallu accepter les sarcasmes (sympathiques, d'après elle) et la stigmatisation érigés en rite d'initiation et surtout d'acceptation au sein du groupe.

Céline raconte une histoire à peu près similaire. Pour elle, participer à la francophonie torontoise au début des années soixante-dix, c'est accepter de participer au développement d'une communauté qu'elle décrit déjà comme légèrement divisée (tour de parole 10, exemple

<sup>467</sup> D'où la référence, bien connue des Français du Canada, au lexème « gosses » du tour de parole 2 de l'exemple 233. En français canadien, ce mot familier dénote les testicules.

204 ci-dessous) et victime d'une insécurité identitaire sans doute liée à son pendant linguistique :

**Exemple 204 : Céline**

- 1 L0 vous vous êtes sentie tout de suite acceptée par les autres particulièrement et / alors par qui en particulier / par les francophones ou:: les Canadiens français ?
- 2 L oui / oui oui oui oui
- 3 L0 surtout c'est surtout euh |-oui-| dans leur milieu que vous avez évolué
- 4 L c'est surtout dans leur milieu où j'ai euh **dans le dans le milieu dans ce milieu-là que j'ai évolué et j'ai eu la chance d'avoir été euh / adoptée et acceptée par euh par tout le monde** je n je n'ai jamais // comment dirais-je je n'ai jamais senti: /// même si très souvent j'étais la seule Française dans des réunions de cent ou deux cents personnes / |-mm-| // euh // **je n / je me suis jamais sentie étrangère** // |-mm / d'accord oui-| / **alors je pense que toute personne qui est ici / est acceptée en autant qu'elle s'adapte / qu'elle :: // s'intègre /**
- 5 L0 qu'elle veuille s'intégrer
- 6 L **qu'elle VEUILle s'intégrer**
- 7 L0 vous pen |-j'ai-| vous pensez que VOUS vous avez fait cet effort-là mais est-ce que les autres vous avez vous n'avez jamais senti de de de // de rejet |-non-| ou d'hésitation de la part des
- 8 L non (...)
- 9 L0 les Québécois et les est-ce que vous perc percevez ou est-ce que vous perceviez une différence entre les euh les Québécois et les Franco-Ontariens à Toronto
- 10 L bien savez-vous ce que je trouve très intéressant c'est que à un moment donné les Québécois disaient « ah oui euh les les Français euh: / euh:: nous prennent encore pour une coloni::e ou et cetera puis euh » // j'ai entendu des réflexions de Franco-Ontariens qui nous ont dit « ah oui les Québécois là ils se sentent euh:: bien supérieurs à nous |-ah oui-| pis et cetera: » / et alors / donc y a euh // y a cette euh / certainement ces différences
- 11 L0 oui oui / est-ce que euh:: / est-ce que vous vous sentez canadienne?
- 12 L oui / oui je me sens canadienne
- 13 L0 (...) est-ce que vous vous sentez plus particulièrement / canadienne française / c'est-à-dire euh / franco-canadienne vous voyez ce que je veux ce que je veux dire euh (*rire léger de L*)
- 14 L //
- 15 L0 franco-ont
- 16 L de par mon expérience de travail / euh:: ben les les les / **les Franco-Ontariens dire que je suis d'ailleurs j'ai une lettre de la Commissaire aux langues officielles Dyane Adam qui m'a dit « toi tu es une vraie Franco-Ontarienne »** |-oui-| alors / je ça m'a beaucoup touchée / ça m'a beau ça m'a beaucoup touchée pis qui me remerciait pour tout ce que j'avais apporté / euh ça ça m'a touchée le le conseil d'administration qui est qui est qui est multilingue finalement euh ben enfin / y avait des y a des Québécois y a des Français y a des euh: / y a des Mauriciens: y a des euh:: / y a des Franco-Ontariens bien sûr majoritairement / euh:: / m'ont dit à peu près la même chose [Céline : 321-362]

Pour Céline, vouloir s'intégrer, c'était dépasser les tiraillements intra-communautaires liés à une prétendue supériorité culturelle et linguistique d'un groupe sur l'autre. Elle explique d'ailleurs, dans des mots canadiens (« en autant que », dont j'ai parlé dans la section 6-4.2.2), que l'identité se construit par une acceptation mutuelle de la différence, d'où son émotion à me faire part de ce qu'officiellement (*cf.* l'évocation de la lettre que lui a envoyée la Commissaire aux langues officielles, tour de parole 16) et officieusement (« y a des Franco-

Ontariens bien sûr majoritairement », tour de parole 16), on l'associe désormais à une Franco-Ontarienne.

Il n'est donc guère surprenant que cette trajectoire, construite autour d'un investissement dans la francophonie ontarienne<sup>468</sup>, se soit concrétisée sur le plan culturel par l'adoption de pratiques sociales et culturelles proches de celles des Franco-Ontariens (elle mentionne la littérature, le théâtre en tant qu'arts populaires) et sur le plan langagier par l'adoption de pratiques interactionnelles (les règles de la conversation, par exemple) et linguistiques (les formes du parler) facilement identifiables comme canadiennes. Ces formes sont assumées comme telles et ne font pas l'objet d'un discours métalinguistique dévalorisant, ni pour son propre parler ni pour celui des francophones du Canada. Au contraire, c'est la différence qu'elle met en valeur comme source d'enrichissement, en reproduisant, au tour de parole 10 de l'ex. 202, l'accent provençal de son cousin, non pas pour le stigmatiser, mais pour mettre à l'index le comportement qui refuse d'admettre que les accents – et la variété des formes linguistiques en général – permettent un travail d'acceptation de l'altérité (Jucquois, 1995 ; Rey, 2003).

Pour de nombreux immigrants, on a vu que le fait de parler français (plus ou moins) comme un Franco-Ontarien produit des formes qui projette une image accommodante<sup>469</sup> pour les co-énonciateurs. Ces discours accomplissent donc des actes illocutoires visant en premier lieu à réduire la distance créatrice d'insécurité linguistique chez les interlocuteurs et donc forcément chez les énonciateurs eux-mêmes, puisque ces derniers peuvent se trouver en situation de faiblesse vis-à-vis du nombre ou du statut dans le groupe<sup>470</sup>.

#### **7-3.4.2. Langue et migration, ou la construction consciente d'un sens**

Comme je l'ai dit plus haut, la détermination de certains immigrants à s'adapter et à se faire accepter s'incarne parfois, de façon explicite et consciente, dans une adaptation linguistique et langagière à leurs interlocuteurs par la production d'énoncés dont non seulement les contenus discursifs, mais aussi les colorations formelles ont une visée illocutoire. Cela signifie que pour bon nombre d'entre eux, l'adaptation au parler local n'est pas passivement subie, mais activement construite pour arriver à des fins. Si la langue des Canadiens « habite » Aurélie (c'est le mot qu'elle emploie au tour de parole 2 de l'extrait

---

<sup>468</sup> Aux lignes 238-239 de son interview, elle dit s'être « accrochée un petit peu à ce milieu francophone instinctivement ».

<sup>469</sup> Au sens que donnent à ce mot les psychologues sociaux du langage (*cf.* entre autres, Coupland et Giles, 1988)

<sup>470</sup> J'ai déjà cité le cas d'Élise qui relâche ses habitudes linguistiques strictes pour accomplir des actes qui lui permettent de se rapprocher de ses clients québécois et, partant, de les satisfaire (*cf.* ex. 200). J'ai aussi évoqué mes observations chez Cholet Traductions, où les pratiques langagières légitimantes de la gérante québécoise du service de révision avait pour effet d'accroître les tensions au sein de ce bureau (*cf.* section 6-4.2.2).

205), ce n'est pas du fait d'un simple attachement à la culture canadienne française, mais plutôt à un parcours migratoire dont les effets ont contribué à redéfinir ce qu'est cette langue pour elle en Ontario<sup>471</sup>. En ce sens, Aurélie inscrit véritablement sa migration dans autre chose que le discours traditionnel (ou traditionaliste, au sens de Heller, 2002 : 38-42) du lien entre la langue et l'appartenance ethnique :

**Exemple 205 : Aurélie**

- 1 L0 dans quelle mesure votre langue française a changé / comparée à la langue française que vous aviez en arrivant
- 2 L **oui / e-a changé / |-mm-| / parce que j'ai des expressions québécoises euh / euh pas québécoises mais canadiennes-françaises / je le sais / je m'en rends compte moi-même à chaque jour** (*rire léger de L*) / mais // euh:: en autant que je l'écrive bien / |-mm-| c'est c / c'est ça qui est important hein / euh **pis ces expressions-là sont sont / sont agréables euh / je les aime bien donc euh** / |-est-ce que-| **elles m'habitent** (...)
- 3 L0 et les gens que vous côtoyez en France dans votre famille par exemple est-ce qu'ils vous ont fait des / oh pas forcément des reproches mais des réflexions sur la question
- 4 L oh ça les amuse / |-mm-| / **ça les amuse euh oui ça m'a été euh:: // ça ça m'a mes mes sœurs me l'ont fait remarquer**
- 5 L0 mm ils vous l'ont fait remarqué
- 6 L **et puis euh / moi je ris / je dis « okay »** (*rires de L*)
- 7 L0 et et vous avez quand même l'impression d'avoir euh / euh perdu votre français ou plutôt de l'avoir enrichi ou plutôt comment ça
- 8 L moi je pense pas que je l'ai perdu au contraire / **j'y ai donné un sens plus profond à mon français** |-mm-| parce que / je viens d'origine d'une: de je suis quand même / mes parents maman avait un an quand e-est venue en France bon elle a toujours parlé français / mon père était plus âgé parce que mon père bon ben il a étudié en Espagne il a il a eu une il avait une carrière en Espagne / donc euh:: / malgré tout chez nous on a toujours parlé français // mais // **bon je vivais en France** |-mm-| // euh **ça faisait partie de notre vie de notre quotidien euh / le français était là c'était tout / mais / aujourd'hui: / le fait de de de // d'avoir quitté mon pays pour venir dans un autre pays // puis / maintenir cette richesse culturelle qui est une autre langue parce que je suis une personne ouverte vraiment vers le monde** / je trouve ça fascinant de pouvoir euh / voir toutes ces nationalités puis euh / partager des: / différentes coutumes puis des des en tout cas moi je trouve ça fascinant / donc pour moi ça a été je crois que ça a été quelque chose de très important / |-mm-| un plus
- 9 L0 un plus un enrichissement
- 10 L **de de pas éteindre un peuple** / |-mm-| // euh **ce peuple est là il est vivant puis il a des choses à dire / faut le laisser parler / je crois que ça c'est très important pour moi**
- 11 L0 et quand vous dites euh ce peuple: / vous vous / **vous considérez que vous en faites partie maintenant**
- 12 L ou ou **oui et par ricochet** finalement hein parce que / moi évidemment c'était important pour mes enfants de maintenir le français pour maintenir le contact avec ma famille / euh / aussi euh / parce que la France est un pays qui est qui m'est cher / et euh / je je trouve que c'est une langue: / internationale c'est une belle langue et puis euh / j'ai toujours été en en en en faveur / euh pour mes enfants de maintenir plusieurs langues / donc je mes trois / comprennent l'espagnol ont trois langues [Aurélie : 497-536]

<sup>471</sup> On se remémore ici le témoignage de Charlotte qui, inscrite dans une dynamique différente, puisqu'elle n'est pas impliquée dans le milieu franco-ontarien et vit essentiellement en anglais, indique que la transplantation lui a permis de prendre du recul par rapport à sa langue maternelle : « c'est finalement c'est une langue que j'ai appris à aimer mieux en en étant ici » (l. 503 de l'interview ; voir extrait 145, tour de parole 4).



Pour Aurélie, comme pour les deux femmes (Céline et Amandine) citées plus haut, la forte implication a façonné une nouvelle façon de parler<sup>472</sup> et d'interagir avec les Canadiens francophones. Elle admet d'ailleurs, comme Élise le fait au sujet de la traduction dans l'ex. 200 (section 7-3.3.2), avoir été trop rigide au début, c'est-à-dire avoir mis du temps à adopter des pratiques langagières plus acceptables aux yeux de ses interlocuteurs anglo-canadiens<sup>473</sup>. La langue n'est donc pas qu'un instrument de communication, mais l'incarnation de la logique de la construction de son parcours migratoire.

Ce parcours, qui l'a menée de son histoire familiale pré-migratoire – son père espagnol, son mari anglo-canadien à Paris – à sa situation actuelle à Toronto, mère d'enfants francophones et plurilingues, a donné un sens à sa langue. Le français cesse d'être la propriété de son pays d'origine pour devenir à la fois le biais d'une intégration au milieu franco-ontarien et un instrument de lutte pour la préservation d'une culture menacée et pour le développement d'une francophonie internationale, donc pluriethnique à Toronto.

Aurélie montre aussi comment la langue a pu participer de cette construction du sens de sa migration. Dévouée au multiculturalisme et à la diversité, elle considère que le français, son héritage à elle, mais aussi celui de ses contemporains en situation de minorité, est au cœur d'une vie quotidienne axée sur le développement de ressources pour la minorité et de lutte contre l'exclusion. Souvenons-nous de son refus, déjà à l'époque pré-migratoire, d'accepter son statut de mère reléguée à la cuisine et incapable de comprendre les conversations en anglais entre son mari et sa belle-famille.

Si sa trajectoire migratoire a été essentiellement produite par ses rapports à la minoration et à la domination linguistiques, Aurélie admet volontiers (ex. 205, tour de parole 8) que corollairement, son parcours torontois a influé sur sa langue française, pas seulement sur le plan structurel, mais dans l'image qu'elle projette. Les formes mêmes de ce français, qu'elles trahissent ou non un parler bilingue, sont localisées à Toronto et en deviennent l'incarnation linguistique francophone. Sortie de son attachement au pays d'origine et extirpée

---

<sup>472</sup> Cette façon de parler et ce recours à de nouvelles formes sont perceptibles tout au long de l'interview d'Aurélie, comme le montre cet extrait : « ce que j'aime pas à Toronto c'est le **trafic** / devenu épouvantable / ce que j'aime à Toronto c'est cette diversité culturelle / |-mm-| / c'est-à-dire que / il y a de tout / |-mm-| vous pouvez aller manger un **mets** indien un **mets** chinois euh un **mets** italien c'est absolument fantastique / euh j'aime cette diversité j'aime aussi quand même ce respect des cultures / |-mm-| / euh: / même à un point que je me dis / **c-t-extraordinaire** » (l. 333-337).

<sup>473</sup> Elle l'exprime ainsi, aux lignes 159-165 de l'interview : « j'ai été un peu trop loin dans le sens que un peu trop radicale et je faisais un peu peur aux gens / |-mm-| / euh parce que j'étais j'y croyais y'avait les convictions et les convictions étaient plus fortes que (rire léger de L) / maîtriser mon comportement pis j'ai réalisé qu'avec des anglophones c'est pas comme ça qu'on travaille / les anglophones il faut être très modéré puis euh / euh: il faut pas vivre:: / comme des Latins |-ah oui d'accord-| il faut voyez il faut être très réservé il faut / alors j'ai appris pis quand j'ai appris ça ben les choses allaient mieux parce que là ben je comprenais que / |-mm-| si je voulais gagner ça il fallait que moi je lâche un peu ».

de ses liens à l'ethnie, la langue française est désormais le symbole d'une transnationalité qui reflète bien le nouveau visage de Toronto et de sa francité ré-imaginée (Labrie et Heller, 2003). Aurélie, Amandine et Céline, même si ces trois femmes ne se reconnaissent pas toujours dans une identité franco-ontarienne (ou canadienne-française, selon Céline) au sens traditionaliste et ethnoculturel du terme, sont devenues de véritables franco-torontoises, mettant leur langue au service tantôt de leurs intérêts personnels, tantôt à celui du développement et de la construction d'espaces d'utilisation de cette langue.

Je conclurai ici en disant que ces Françaises, devenues Franco-Torontoises, illustrent parfaitement dans quelle mesure les pratiques langagières et les parcours migratoires s'influencent mutuellement. Ces migrantes ont vu leur trajectoire torontoise se construire au travers de leurs choix de faire vivre la langue française à Toronto et en Ontario, c'est-à-dire par l'adoption de certains types de pratiques langagières.

De façon corollaire, les pratiques en construction de ces acteurs sociaux, notamment dans leur rapport à la langue anglaise et à son apprentissage, tout comme les formes de leur parler d'origine, ont subi des avatars produits par les choix effectués et les contraintes imposées par les parcours migratoires. Si ces avatars prennent souvent la forme, comme je l'ai dit, de productions linguistiques plus ou moins bilingues, elles signifient aussi pour certains – ou certaines, comme Céline, Amandine et Aurélie – un apprentissage imparfait de la langue anglaise. Pourtant venue à Toronto avec le projet prioritaire d'apprendre l'anglais, Aurélie fait au sujet de son anglais le constat suivant, qui clôturera ce chapitre et illustrera encore une fois le rapport réciproque entre pratiques langagières et parcours migratoire :

**Exemple 206 : Amandine**

je peux pas dire qu'elle est parfaite / |-mm-| / je peux pas dire que j'ai j'ai été euh / jusqu'au bout de ce que j'aurais voulu // faire / |-mm-| / euh: et je crois pour la bonne raison que je me suis embarquée dans toutes sortes d'affaires en français et puis euh / euh:: / j'ai travaillé en français tout le temps [Aurélie : 456-458]

#### **7. 4. SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS**

Le présent chapitre a cherché à élucider la question complexe des traces que laisse la migration sur la langue de ceux qui ont choisi ou ont été contraints d'élire domicile dans cette grande métropole anglophone qu'est Toronto. Plutôt que de consacrer ce chapitre à un examen détaillé de l'influence des langues en présence les unes sur les autres et de céder à un classicisme sociolinguistique certes instructif, mais devenu quelque peu dépassé, j'ai préféré voir en quoi le linguistique, en tant que composante de l'activité langagière, contribue aussi à

construire dans l'espace discursif le parcours migratoire qui en porte les traces. Après avoir passé en revue diverses théories consacrées aux phénomènes d'ajustements langagiers, de parler bilingue et d'étiollement linguistique, j'ai proposé d'abandonner les formes elles-mêmes pour me consacrer à l'examen du rapport qu'entretiennent les locuteurs-acteurs sociaux à ces formes linguistiques, intactes, transformées, empruntées à l'autre langue ou encore bilingues, qu'ils produisent et estiment produire.

Dans la suite directe du chapitre 6, il a donc encore été question de discours métalinguistique, à cette différence près que les acteurs en question ont été soumis à l'examen de leurs propres productions linguistiques changeantes et de l'effet qu'elles créent sur eux-mêmes, sur leurs proches, ici et là-bas, ainsi que sur leur compatriotes expatriés comme eux. On a par exemple vu que la migration en terre anglophone a comme conséquence un développement plus ou moins fort d'une conscience métalinguistique, conscience qui résonne comme un écho à l'histoire sociolinguistique de la France assez normative et prescriptive. Cette histoire, les hommes et les femmes que j'ai rencontrés la partagent tous un tant soit peu, car elle fait aussi partie de leur passé pré-migratoire. J'ai aussi montré que malgré le détachement spatial que la migration crée par rapport à la famille d'origine, le développement d'un parler bilingue est rarement perçu positivement par les migrants, du fait du rappel à la norme que battent les autres, parents restés au pays ou autres locuteurs perçus comme les détenteurs d'une norme standard virtuellement immuable.

Le paradoxe est que quand bien même l'évolution linguistique serait considérée par les migrants comme naturelle en situation de migration, qu'elle serait la preuve d'une bonne intégration à la société torontoise et qu'elle révélerait une compétence linguistique en anglais acquise dans l'expatriation, les acteurs sociaux concernés par cette étude jugent presque tous négativement les phénomènes d'emprunts et d'interférences linguistiques entre L1 et L2. Ceux-ci sont synonymes d'abâtardissement linguistique et de flou identitaire. D'ailleurs, on constate avec quelque surprise que même les plus « tolérants » de mes informateurs vis-à-vis de la diversité, de l'altérité, de la mixité sociale et humaine (François, Lionel, Charlotte, etc.) tiennent un discours assez ferme sur la nécessité de maintenir une pureté linguistique : « oh là là ça c'est vraiment de l'anglais », s'inquiétait Lionel (ex. 174), alors que Charlotte indiquait surveiller avec attention son français « pour éviter ce genre de choses [les anglicismes] » (l. 617). L'énonciation marquée de ces phénomènes linguistiques, qu'elle soit bien réelle ou qu'elle fasse partie de l'imaginaire linguistique reconstruit en migration, crée des situations d'insécurité linguistique chez ces Français émigrés. On en perçoit bien les formes durant l'interview : questionnements à l'intervieweur sur les formes de la langue mise en œuvre dans

l'entretien, balisage des énoncés bilingues, mais aussi délégitimation de la parole normative de ceux qui, restés au pays, sont susceptibles de les juger. Ces techniques cherchent à dissimuler cette partie inavouable de la migration que constituent les transformations de la langue du migrant et éventuellement son étiolement.

Sans chercher de façon approfondie les origines de ces transformations, j'ai pu mettre au jour un autre phénomène paradoxal par lequel la recherche de capitalisation des biens linguistiques que le migrant a en sa possession en arrivant à Toronto (*cf.* chapitres 2 et 3) est aussi à la source du changement linguistique et culturel. Pour beaucoup de Français, la réussite sur le marché du travail torontois se décline par la mise à profit de ses compétences en langue française. De ce fait, un certain nombre d'entre eux, surtout des femmes, deviennent enseignantes, éducatrices, ou nourrices d'enfants. Aussi, j'ai montré dans ce chapitre que la maîtrise avancée de la langue française qui a précisément permis à ces femmes migrantes d'accéder à ces professions, voire d'y prospérer, s'est trouvée réduite pour l'exercer, car en effet, l'intercompréhension nécessaire à la réussite dans le métier a nécessité le recours à une langue simplifiée, un français épuré (les mots sont d'Odette, l. 651 et 653, *cf.* ex. 184).

Dans la situation torontoise, ce travail aurait été incomplet s'il s'était contenté de réfléchir au rôle et aux représentations du rapport entre L1 (le français) et L2 (l'anglais). En effet, j'ai rappelé l'importance de la francophonie torontoise, non pas dans sa dimension démographique, mais du fait de sa position politico-historique en Ontario et dans le pays. Les chapitres 4 et 6 ont montré que les Français de Toronto entretenaient des relations plus ou moins faciles avec les autres locuteurs de langue française, que cela soit au niveau personnel ou sur un plan professionnel. Les entretiens et les observations ont mis en valeur un rapport au changement linguistique davantage nuancé que les lignes précédentes concernant l'influence de l'anglais ne le laissent entendre.

Si effectivement, le parler bilingue et les emprunts à l'anglais sont le plus souvent dévalorisés, le recours à la langue française dans sa variété canadienne, voire sa transformation progressive dans cette variété (cas d'Aurélie, de Céline et dans une moindre mesure d'Amandine), peuvent se trouver valorisés, même parfois légitimés pour différentes raisons. D'abord, l'adoption de ces formes respecte ce que l'on s'imagine être du français. Ainsi, le redoutable phénomène d'« abâtardissement » dont je parlais plus haut ne se fait pas sentir. D'autre part, le recours au français canadien est souvent perçu comme étant à la fois une volonté de converger vers ceux avec qui vous devez interagir, en milieu professionnel (Amandine, Élise, Clément, par exemple) ou familial (Lionel) et donc de respecter le groupe minoritaire qui vous a accepté et qui a créé les conditions de votre réussite migratoire.

Pour finir, on peut dire que la convergence vers le français canadien est aussi un acte d'identification plus ou moins calculé : qu'il soit représenté comme stratégique chez Amandine ou « naturel » chez Céline et Aurélie, le fait de parler comme les francophones du Canada est aussi une façon, pour ces gens, de devenir franco-torontois. La question est de savoir quelle interprétation on donne à cette francité néo-canadienne, ou torontoise. Des immigrantes comme Amandine et Céline ont une vision assez traditionaliste de la francophonie ontarienne, la situant pour l'essentiel dans le rapport de la langue à l'histoire du Canada français. Mais des gens comme Sabine, Aurélie, Marcel, Mélodie ou François, bien que leurs parcours migratoires respectifs se ressemblent peu, ont un rapport au fait français à Toronto qui n'a plus grand chose de traditionaliste : de modernisante à mondialisante (Heller, 2002), leur francité prend en compte la réalité nouvelle d'un monde en mutation (moyens de communication, migrations et mobilités, culture globale) dans lequel le maintien et la reproduction de la langue française ont une grande importance. On comprend donc que certains voient d'un bon œil l'ouverture que procure l'utilisation de variantes canadiennes du français, alors qu'ils considèrent que le contact avec l'anglais représente un glissement dangereux vers la perte de l'identité.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de ce travail, il convient de revenir aux différentes questions que je posais autour de la thèse centrale de cette recherche. Pour des détails précis des résultats obtenus, on pourra se reporter aux synthèses et conclusions intermédiaires qu'offre chaque chapitre avant de se refermer. La première étape de ce travail a tout d'abord cherché à situer ce que l'on peut, non sans hésitation, appeler la « communauté » française de Toronto au sein de cette mégalopole moderne et multiculturelle canadienne. Dispersés et peu nombreux en regard de la population totale de la capitale ontarienne et de beaucoup de ses autres groupes d'immigrants, ces Français ont ceci d'original qu'en s'expatriant, ils passent d'un statut majoritaire sur les plans culturel et linguistique à une position minoritaire non seulement au sein de la société ontarienne, mais aussi à l'intérieur même d'une francophonie déjà existante à Toronto.

Pour plonger dans ce monde de migrants, mon ouverture initiale aura été ma propre expérience et ma connaissance du terrain de cette migration. Si, par prudence, j'ai laissé de côté certaines formes d'introspection, le contact avec le terrain que m'ont offert ces quelques années de ma vie à Toronto a tout de même permis de sélectionner ou d'éliminer certaines hypothèses en vue de construire ma thèse centrale sur la construction parallèle du parcours migratoire et des pratiques langagières dans un processus dynamique à effet réciproque. Optant pour une approche ethnographique constructiviste, j'ai résolu de faire parler ces hommes et ces femmes de leurs parcours et tenter de croiser les discours issus d'entretiens avec des conduites sociales et sociolangagières relevées durant quelques années d'observation dans plusieurs lieux, notamment professionnels.

Dans ces espaces et au cours des échanges, formels ou informels, que j'ai eus avec ces Français, j'ai pris conscience que cette migration était autre chose qu'une simple transplantation d'une terre à une autre. En cela, elle présente un visage d'une grande originalité par rapport à la mobilité de nature économique, ou par rapport aux déplacements de la misère ou de la guerre à laquelle on associe – parfois trop souvent<sup>474</sup> – la migration. Parmi ces « Hexagonaux », j'ai même constaté que la mobilité géographique allait au-delà du trajet d'un point de départ à un point d'arrivée et que pour certains, elle constituait une véritable culture, acquise bien avant le voyage lui-même. Construite à la fois sur un héritage constitué de contacts avec l'altérité, la diversité et une certaine forme de métissage, ainsi que sur une quête, parfois illusoire, de la nouveauté et de la réussite dans le Nouveau Monde, cette migration est plus profonde qu'il n'y paraît. En d'autres termes, les coups de tête censés

<sup>474</sup> Cf. Portes et Böröcz, 1989 ; Portes, 1997.

déclencher les départs sont en grande partie des mythes, car le rapport entre risques et bénéfices de la migration est très souvent calculé.

On a pu voir notamment que la langue jouait un rôle très important dans ce calcul, car au-delà d'un outil pouvant – ou non – servir au migrant à son arrivée à Toronto, elle est souvent perçue comme un moyen de minimiser les risques de cette migration. Partir servira au moins à apprendre l'anglais, se disent nombre de candidats au départ. Puis, la langue devient un instrument servant à maximiser le rendement de la mobilité, puisque la maîtrise conjointe de la langue majoritaire et de la langue minoritaire officielle ouvre un champ nouveau au migrant, tant sur le plan social<sup>475</sup> que sur le plan professionnel. Aussi, nombreux sont les immigrants français qui, à un moment ou à un autre, désirent ou doivent capitaliser leur bilinguisme à Toronto, c'est-à-dire ramasser les fruits de ce que leur origine et leur transplantation leur offrent sur le plan langagier.

Bien sûr, à Toronto, comme sans doute dans toute société d'immigration, les différents types d'affiliation – réelle ou symbolique – révèlent toute la complexité des phénomènes migratoires. Je posais, à la section 2-2.2, les questions de la construction, petit à petit, d'une francophonie nouvelle à Toronto et celle de la définition, en son sein, d'une communauté française aux rapports complexes et à la composition fragmentée. On constatera, en comparant ce travail à celui de la recherche sur le multiculturalisme francophone torontois (Quell, 2000, entre autres), que cette francité française a tout autant de mal à se redéfinir en migration que les autres composantes de la francophonie torontoise. Elle est, à de multiples égards, à l'image de cette dernière : elle oscille, à divers degrés et à différents moments de l'expérience migratoire, entre ceux qui s'investissent dans les cercles exclusivement anglophones et s'y fondent progressivement, et ceux qui, à l'autre extrême, s'imposent comme les fers de lance de la lutte pour la reproduction d'une identité franco-ontarienne prise dans son acception la plus traditionaliste (Heller, 2002 ; Heller et Labrie, 2003a). Aussi, dans cette transplantation d'un groupe de Français vers une ville anglophone où le français joue un rôle non négligeable, cette étude a voulu mettre en relief le rôle que jouent les langues et plus généralement les pratiques langagières dans les processus d'adaptation de chaque migrant à son nouveau milieu.

Ce travail a aussi montré la prégnance des tensions entre ce que j'ai appelé la vision ethnicisante et communautaire et le développement d'une expérience migratoire complètement désethnicisée, voire transnationale. Dans cette tension, les pratiques langagières, notamment en famille où se reproduit – ou non – la langue du ou des ascendants immigrants, constituent l'indicateur d'une trajectoire migratoire en train de se dérouler. Dans ce contexte, j'ai décidé

<sup>475</sup> Par la fréquentation de son propre cercle ethnoculturel et linguistique, par l'investissement dans la communauté franco-ontarienne ou encore par l'implication sociale avec les Anglo-Ontariens.

d'observer les langues non dans leurs formes – c'était finalement secondaire –, mais ce que l'on en faisait et ce que l'on en disait. Les actes, les discours et les représentations trahissent la place qu'a pris le migrant dans sa « nouvelle » société et ses positionnements par rapport aux questions d'identité ethnique (ou d'identité désethnicisée) et sociale, par rapport aux dissensions intra-communautaires et inter-communautaires et, pour finir, par rapport aux questions de pouvoir et de domination. Cette place, elle est co-produite : le migrant se l'est construite et l'Autre la lui a accordée tout au long du contact qu'a engendré la migration.

Ces questions de rapprochements ou de distanciations communautaires rappellent aussi le paradoxe que représente, pour des acteurs sociaux comme ceux sur lesquels j'ai enquêté, l'espace urbain de Toronto. Haut lieu de multiculturalisme et de regroupements ethno-communautaires, la ville permet aussi bien d'être visible que d'être invisible. Investi dans sa communauté « ethnique » ou linguistique, on peut devenir quelqu'un dans ce lieu en continuelle constitution ; on peut se battre par exemple pour construire une école, qu'elle qu'en soit son affiliation culturelle. On a pu observer que des Français immigrés comme Amandine, Céline, Aurélie et Marcel se sont battus aux côtés des Franco-Ontariens pour des intérêts parfois liés à la survie de la communauté, parfois motivés par la transmission du français en famille. Ce combat, à la fois linguistique et culturel, influe souvent sur le statut au sein de la communauté, ce qui souligne de nouveau l'impact de ces pratiques sociolangagières sur la construction du parcours migratoire. Réciproquement, ce type d'investissement produit sur la langue les transformations et adaptations progressives nécessaires à l'interaction dans la nouvelle communauté.

À côté des citoyens « visibles » qui ont souvent accru leurs pouvoirs dans les cercles de langue française, on peut choisir, dans cette ville pluri-ethnique sans véritable quartier francophone, de disparaître pour devenir comme les autres, comme son voisin, peut-être lui aussi immigrant devenu anglo-torontois. Souvent doublement motivés par un souci d'accroître des compétences dans la langue majoritaire (l'anglais) et par la quête d'une réussite professionnelle que l'on croit – à tort ou à raison – plus facilement réalisable au Canada qu'en France, les migrants comme Ségolène, Mathieu, Donatien, Félicien ou Sabine ont opté, comme beaucoup d'autres, pour des conduites d'adoption des us et coutumes – dont les conduites sociales et certaines formes linguistiques font partie – de la majorité anglophone. Devenus ainsi invisibles, rien ne les empêche cependant de ressurgir à la surface de cet océan d'anglophonie...

En effet, quand on n'a pas de lieu communautaire, tout est à construire. C'était le cas des Français de Toronto. J'ai montré que les trajectoires de certains, inscrites dans



l'anglophonie ou dans la francophonie canadienne, leur étaient soudain apparues comme insatisfaisantes, essentiellement parce que les enfants grandissaient en anglais et réduisaient donc le potentiel, quelquefois limité à l'imaginaire et à un vain espoir, de réversibilité de leur parcours, c'est-à-dire de retour au pays. D'où, dans les années 1990, la fondation d'une école française qui a aussi constitué l'ébauche d'une territorialisation de la communauté française de Toronto. Mais tout ceci ne marquait finalement que le déplacement spatial de ce que j'expliquais plus haut au sujet des motivations qu'ont certains pour des intérêts personnels liés à la famille et à la prise de pouvoir. La différence, c'est que les Français y étaient majoritaires et légitimés par l'association de cette école au système éducatif français.

Cette question de la légitimité, on la retrouve de façon souvent criante dans les rapports entre Français et Québécois à Toronto, deux affiliations minoritaires dans la capitale ontarienne. Contrairement à l'image d'Épinal qu'ont les touristes hexagonaux de ceux qu'ils appellent leurs « cousins » canadiens, les questions de langue sont au centre de rapports parfois conflictuels entre migrants du Québec et de la France. Tirillés entre la légitimité historique territoriale acquise par l'histoire du Canada français et la légitimité historique internationale prêtée au parler de France, les acteurs de la francophonie torontoise se divisent sur le contrôle de la ressource économique que représente le marché des langues à Toronto, bien davantage que sur des divergences linguistiques formelles. Il va sans dire que ce contrôle passe aussi par celui du champ symbolique lié à chaque communauté et à chaque langue. Comme une sociolinguistique nouvelle l'a montré (Cameron, 2000a ; Heller, 2002), on assiste à une « marchandification »<sup>476</sup> des ressources linguistiques dans laquelle la langue participe de la construction des trajectoires migratoires, mais aussi des positionnements des acteurs de ce marché par rapport aux diverses composantes de cette francophonie fragmentée. Là aussi, les pratiques langagières de chacun, particulièrement celles des Français observés et écoutés, transportent des discours idéologiques : nombreuses sont les représentations verbalisées sur les Québécois, leur culture et leur parler, qui reflètent clairement les positionnements de ces migrants français vis-à-vis du concept de minorité, concept acquis pour tous ces gens en migration et peu connu en période pré-migratoire. De surcroît, ce discours trahit des positionnements ambivalents envers ces gens si proches, mais si différents...

Finalement, tous les discours « méta » identifiés dans cette recherche (particulièrement dans les chapitres 6 et 7) ne produisent-ils pas ce qu'ils sont censés décrire, comme je le supposais dans la partie 6-2 ? En effet, que la langue française des Canadiens, ou des Québécois, soit admirée ou considérée comme imagée, savoureuse ou truculente, ou bien

---

<sup>476</sup> Ce mot me sert à traduire le terme anglais « *commodification* » (Cameron 2000; Heller, 2002).

qu'elle soit mise à l'index comme véritablement « catastrophique », les discours des immigrés français sur la langue d'origine et sur la langue des Canadiens francophones visent bel et bien à laisser entendre que les deux cultures – leur culture d'origine et celle des Canadiens – ne sont pas les mêmes et que la francophonie torontoise se caractérise par une variété, mais aussi une séparation des langues et des cultures rendant difficile toute identification à une francophonie commune.

Il ressort de ce travail ethnographique qu'une vision primordialiste et substantialiste de l'identité en tant qu'appartenance liée à l'origine est partagée par de nombreux Français expatriés : les Français et les Québécois, « ils ont ça dans le sang », disait Dimitri. Cependant, l'expérience migratoire participe aussi de la déformation des idées préconçues. Les immigrants français expriment souvent que leur France est restée là-bas, mais qu'eux ne sont ni comme les gens d'« ici », anglophones ou francophones, ni comme ceux demeurés « là-bas ». D'autre part et dans un mouvement quasiment inverse, la pression mondialisatrice des échanges modernes permet de développer des discours dans lesquels on décèle une vision moins ethnicisante, détachée de l'appartenance à la terre, à la patrie. Il s'agirait en quelque sorte d'une vision plus transnationale, moins liée à une nostalgie de la culture (Raj, 2003), qui donnerait lieu, dans certains cas, à une « francité ré-imaginée » (Labrie et Heller, 2003). Toutefois, dans une vision substantialiste attachée à la terre ou dans une optique transnationale, ces deux formes de discours identitaire contribuent à éloigner ces Français immigrés de la création d'une francophonie torontoise unie autour de projets communs.

En conséquence, il n'est pas surprenant que seuls quatre ou cinq des nombreux Français que j'ai rencontrés durant ces années se soient réellement fortement investis dans une identité franco-ontarienne. D'ailleurs, j'ai été intrigué par la relative absence, *a priori* étrange, de la référence aux Franco-Ontariens dans les observations et les témoignages. En réalité, dans l'imaginaire français transplanté au Canada, la vivacité de la francophonie québécoise est tellement forte que les « Hexagonaux » émettent rarement des jugements différenciateurs entre Québécois et Franco-Ontariens, si ce n'est pour parler de l'effacement des seconds au profit des premiers. Souvent, ils disent ne pas connaître ou mal connaître les Franco-Ontariens, ou alors affirment que la francophonie ontarienne a bénéficié de la Révolution tranquille du Québec (Patrice, Élise), liant ainsi son sort de la francophonie ontarienne (et canadienne hors Québec) à celui de la « Belle Province ».

Avant de refermer ce « parcours » de recherche, je ne doute pas que les questions, les extraits et les analyses qui l'ont jalonné auront certainement paru captivantes par moments, redondantes à d'autres moments. En outre, ce travail aura sans doute semblé à la fois

encyclopédique et labyrinthique. Il faut dire, non pour excuser les redites et les méandres du texte, mais pour conclure sur la démarche philosophique qui aura présidé à son élaboration, que j'ai opté dès le début pour l'abandon de la plupart des approches modélisatrices qui catégorisent et réifient parfois leur objet de recherche. En ce sens, on décèlera peut-être une faiblesse dans le fait que cette thèse aborde et analyse les phénomènes sociaux avec d'autres outils que les outils traditionnels de la sociologie et les phénomènes sociolinguistiques par une approche du discours quelque peu intuitive. Comme je l'ai déjà dit dans le texte, notamment à la section 2-3.1.4, et sans rejeter les méthodologies d'analyse des entretiens biographiques, dont certaines sont d'ailleurs brillantes et convaincantes, mon approche de ce discours et des conduites aura aussi la métaphore de la façon dont j'ai abordé cette communauté : le regard d'un initié de l'extérieur... Aussi, je n'ai pas adhéré au principe – à l'illusion ? – positiviste qui met en exergue la nécessité de modéliser pour prouver, par une supposée méthode universelle et scientifique, les phénomènes que l'on entend montrer.

En tous cas, ce que je crois être la force de ce travail est son interdisciplinarité revendiquée. S'il apparaît insuffisamment linguistique à certains, c'est qu'ils n'ont pas franchi le pas du « changement de paradigme » que quelques sociolinguistes appellent désormais de leurs vœux (Rampton, 2000). Certes, je cède encore à quelques analyses plus classiques, comme celles que l'on trouve dans la troisième partie (les langues parlées en famille, les discours métalinguistiques, etc.), ce parce que je les trouve très pertinentes dans la mise au point des portraits de ces migrants. Mais dans l'ensemble, j'ai voulu montrer que les questions langagières ont partie liée avec le parcours d'un expatrié et qu'en retour, cette question sociale de prime importance de nos jours qu'est le déroulement de la migration a un impact sur les pratiques langagières des gens impliqués.

Pour finir, cette étude pluridisciplinaire – mais somme toute sociolinguistique – s'inscrit, autant que faire se peut, dans un mouvement ethno-sociologique qui gagnerait à se construire : celui d'une anthropologie générale – qui inclurait les questions langagières – des migrations et des relations « nord-nord », c'est-à-dire de la mobilité entre les pays industrialisés et de niveaux de vie similaires. Avec la modestie de mon corpus et de mes méthodologies, j'espère avoir apporté ma pierre à cet édifice, ainsi qu'à une meilleure compréhension des communautés minoritaires française et francophones de Toronto.

## BIBLIOGRAPHIE

Les références indiquées ci-dessous ne sont pas toutes citées dans le texte de la thèse. Cependant, elles ont toutes directement contribué à la construction de cette étude et ont donc leur place dans cette bibliographie.

Les références détaillées des statistiques ne se trouvent pas dans cette bibliographie, car elles sont citées au complet dans le texte. De nombreuses données des recensements concernant les compositions linguistique, ethnique et sociale des populations canadienne, ontarienne et torontoise se trouvent dans les sites suivants:

- Statistique Canada: <http://www.statscan.ca/>
- Ministère canadien de la citoyenneté et de l'immigration: <http://www.cic.gc.ca/>
- Office des affaires francophones: <http://www.ofa.gov.on.ca/>  
(Gouvernement de L'Ontario)



Achard, Pierre. 1984. "Francophone, francophonies. Note lexicographique sur quelques chimères". *Mots* 8: 196-198.

Achard, Pierre. 1987. "Un idéal monolingue". In *France pays multilingue* (tome 1), sous la dir. de G. Vermès et J. Boutet. Paris: L'Harmattan. p.38-57

Ager, Dennis. 1996. *'Francophonie' in the 1990s*. Clevedon: Multilingual Matters.

Airault, Régis. 2000. *Fous de l'Inde*. Paris: Payot.

Akinci, Mehmet-Ali, Jan Jaap De Ruiter et Floréal Sanagustin. 2004. *Le plurilinguisme à Lyon. Le statut des langues à la maison et à l'école*. Paris: L'Harmattan

Alladina Safder et Viv Edwards (dir.). 1991. *Multilingualism in the British Isles*. London-New York: Longman.

Allaire, Gratien. 1999. *La francophonie canadienne. Portraits*. Québec/Sudbury: AFI-CIDEF/Prise de parole.

Almeida, Onésimo Teotonio. 2000. "Value Conflict and Cultural Adjustment in North America". In *The Portuguese in Canada. From the Sea to the City*, sous la dir. de C. Teixeira & V.M.P. Da Rosa. Toronto: University of Toronto Press. p.112-123.

Alvarez-Pereyre, Frank. 1991. "La conscience linguistique : pourquoi, comment?". In *Les Français et leurs langues*, sous la dir. de J.-C. Bouvier. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence-Aix-Marseille I. p.291-302.

Anderson, Benedict R. 1983. *Imagined Communities: Reflections on the Origins and the Spread of Nationalism*. London: Verso

- Appadurai, Arjun. 1996. *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Aracil, Lluís. V. 1982. *Papers de Sociolingüística*. Barcelona: Edicions de la Magrana.
- Araujo-Forlot, Anelise. 1995. The Impact of Migration & Immigration Policies on the Adaptation of Latinas under the Live-In Caregivers Programme. M.A., Université York, Toronto.
- Arborio, Anne-Marie et Pierre Fournier. 1999. *L'enquête et ses méthodes: l'observation directe*. Paris: Nathan Université.
- Assogba, Yao et Lucie Fréchette. 1997. "Le concept d'aspiration et la démarche migratoire des jeunes". In *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, sous la dir. de Madeleine Gauthier. Sainte-Foy: IQRC/Les Presses de l'Université Laval. p.227-241.
- Auer, Peter et Aldo di Luzio (dir.). 1984. *Interpretative Sociolinguistics. Migrants - Children - Migrant Children*. Tübingen: Günter Narr Verlag.
- Auer, Peter. 1991. "Italian in Toronto: A preliminary comparative study on language use et language maintenance". *Multilingua* 10/4: 403-440.
- Auer, Peter. 1995. "The pragmatics of code switching: a sequential approach". In *One Speaker, Two Languages (Cross-disciplinary perspectives on code-switching)*, sous la dir. de Muysken Pieter Milroy Leslie. Cambridge: CUP. p.365.
- Auer, Peter. 1998. *Code-switching in conversation : language, interaction et identity*. London ; New York: Routledge.
- Austin, J. L. 1970 [1962]. *Quand dire, c'est faire*. Paris: Seuil.
- Azzimani, Nadia. 2004. "La société canadienne et les enjeux de l'immigration". *Études Canadiennes / Canadian Studies* 56: 111-126.
- Bachman, Christian. 1984. "John J. Gumperz ou le langage dans la diversité ethnique". *Mots* 8: 199-201.
- Bachmann, Christian, Jacqueline Lindenfeld et Jacky Simonin. 1991. *Langage et communications sociales*. Paris: Didier.
- Baggioni, Daniel. 1980. "La langue nationale, problèmes linguistiques et politiques". *La Pensée* 209: 36-49.
- Baggioni, Daniel. 1997a. "Langue nationale". In *Sociolinguistique. Les concepts de base*, sous la direction de M.-L. Moreau. Sprimont: Mardaga. p.189-192.
- Baggioni, Daniel. 1997b. *Langues et nations en Europe*. Paris: Payot.
- Baggioni, Daniel et Didier de Robillard. 1992. "Le français régional mauricien: une variété de langue en contact et en évolution dans un milieu à forte mobilité linguistique". In *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, sous la dir. de D. Baggioni, R. Chaudenson et L.-J. Calvet (et al.). Paris: Didier-Érudition.
- Baggioni, Daniel et Jean-Michel Kasbarian. 1996. "La production de l'identité dans les situations de francophonie en contact". In *Le français dans l'espace francophone* (vol. 2), sous la dir. D. De Robillard et M. Beniamino. Paris: Honoré Champion.
- Baggioni, Daniel, Marie-Louise Moreau et Didier de Robillard. 1997. "Communauté linguistique". In *Sociolinguistique. Les concepts de base*, sous la dir. de M.-L. Moreau. Sprimont: Mardaga.

p.88-93.

Bakhtine, Mikhaïl. 1977. *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris: Minuit.

Bakhtine, Mikhaïl. 1978. *Esthétique et théorie du roman*. Paris: Gallimard.

Balibar, Renée. 1987. "La langue de France exercée au pluriel". In *France pays multilingue* (tome 1), sous la dir. de G. Vermès et J. Boutet. Paris: L'Harmattan. p.9-20.

Balibar, Renée. 1993. *Le colinguisme*. Paris: PUF.

Barbaud, Philippe. 1997. "La diglossie québécoise". In *Canada et bilinguisme*, sous la dir. de M. Dvorak. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. p.65-82.

Barth, Fredrick (dir.). 1969. *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*. Bergen/Oslo/Londres: Universitetsforlaget/Allen and Unwin.

Barth, Fredrick. 1969. "Introduction". In *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, sous la dir. de F. Barth. Bergen/Oslo/Londres: Universitetsforlaget/Allen and Unwin. p.9-38.

Barth, Fredrick. 1999 [1995]. "Les groupes ethniques et leurs frontières". In *Théories de l'ethnicité*, sous la dir. de P. Poutignat et J. Streiff-Fenard. Paris: PUF. p.203-249.

Barus-Michel, Jacqueline, Eugène Enriquez et André Lévy (dir.). 2002. *Vocabulaire de psychosociologie. Références et positions*. Ramonville Saint-Agne: Eres.

Basch, Linda G., Nina Glick-Schiller et Cristina Szanton Blanc. 1994. *Nations Unbound: Transnational Projects, Postcolonial Predicaments, and Decolonized Nation-State*. London: Routledge.

Bauer, Laurie et Peter Trudgill (dir.). 1998. *Language Myths*. London/New York: Penguin Books.

Bautier, Elisabeth. 1995. *Pratiques langagières, pratiques sociales. De la sociolinguistique à la sociologie du langage*. Paris: L'Harmattan.

Bautier, Elisabeth. 1997. "Les pratiques socio-langagières dans la classe de français? Quels enjeux? Quelles démarches?". *Repères* 17: 11-25.

Bautier, Elisabeth. 1998. "Des genres du discours aux pratiques langagières ou des difficultés à penser le sujet social et ses pratiques". In *Pratiques langagières et didactiques de l'écrit*, sous la dir. de F. Grossmann. Grenoble: IVEL-LIDILEM. p.145-156.

Bautier, Elisabeth et Sonia Branca-Rosoff. 2002. "Pratiques linguistiques des élèves en échec scolaire et enseignement". *Ville-École-Intégration Enjeux* 130: 196-213.

Bautier-Castaing, Elisabeth. 1981. "La notion de pratiques langagières. Un outil heuristique pour une linguistique des dialectes sociaux". *Langage et société* 15: 3-35.

Bavoux, Claudine. "Lecte". In *Sociolinguistique. Les concepts de base*, sous la dir. de M.-L. Moreau. Sprimont: Mardaga. p.200.

Beheydt, Ludovic et Isabelle Demeulenaere. 2003. "Bilinguisme". In *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, sous la dir. de G. Ferréol et G. Jucquois. Paris: Armand Colin. p.41-44.

Beniak, Édouard, Raymond Mougeon et Daniel Valois. 1985. *Contact des langues et changement linguistique: étude sociolinguistique du français parlé à Welland (Ontario)*. Québec: Centre

international de recherche sur le bilinguisme.

Beniak, Édouard et Raymond Mougeon. 1989. "Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien". In *Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*, sous la dir. de R. Mougeon et É. Beniak. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval. p.69-104.

Benoist, Jean-Marie. 2000 [1977]. "Facette de l'identité". In *L'identité. Séminaire interdisciplinaire dirigé par Claude Lévi-Strauss, professeur au Collège de France, 1974-1975*, sous la dir. de C. Lévi-Strauss. Paris: Quadrige/PUF. p.13-23.

Benveniste, Émile. 1974. *Problèmes de linguistique générale* (tome 2). Paris: Gallimard.

Berdal-Masuy, Françoise. 1997. Pratiques et représentations linguistiques des Sénégalais francophones. Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain.

Berdal-Masuy, Françoise. 1998. "L'analyse des discours épilinguistiques: une approche interdisciplinaire". *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 24, 1-2: 109-126.

Berger, Laurent. 2004. *Les nouvelles ethnologies. Enjeux et perspectives*. Paris: Nathan Université.

Berger, Peter et Thomas Luckmann. 1986 [1966]. *La construction sociale du sens*. Paris: Méridiens-Klincksieck.

Bernard, Roger. 1990. *Le choc des nombres*. Ottawa: Fédération des jeunes Canadiens français.

Bernard, Roger. 1996 [1988]. *De Québécois à Ontariens*. Hearst: Le Nordir.

Bernstein, Basil. 1971. *Class, codes and control* (vol. 1). London: Routledge & Kegan Paul. (Trad. fr.: 1975. *Langage et classes sociales. Codes sociolinguistiques et contrôle social*. Paris : Éditions de Minuit)

Berry, John W., Rudolf Kalin et Donald M. Taylor. 1977. *Multiculturalism and Ethnic Attitudes in Canada*. Ottawa: Ministry of of Supply and Services.

Berry, John W. et Jean A. Laponce (dir.). 1994. *Ethnicity and Culture in Canada. the Research Landscape*. Toronto: University of Toronto Press.

Berry, John W. 1983. "Acculturation: A Comparative Analysis of Alternative Forms". In *Perspectives in Immigrant et Minority Education*, sous la dir. de R. J. Samuda & S. L. Woods. New York-London: University Press of America. p.65-78.

Beynet, Michel. 1983. "Un exemple d'acculturation : l'émigration italienne aux États-Unis". In *Le facteur ethnique aux États-Unis et au Canada*, sous la dir. de M. Lecomte et C. Thomas. Lille: Université de Lille III - Travaux et Recherches. p.99-112.

Billiez, Jacqueline. 1990. "Le double apprentissage français-arabe au Cours Préparatoire". *LIDIL* 2: 17-50.

Billiez, Jacqueline. 1992. "Le parler véhiculaire interethnique des groupes d'adolescents en milieu urbain". In *ACCT, Des Langues et des villes*. Paris: Didier Érudition.

Billiez, Jacqueline (dir), avec la collaboration de M. Rispaill. 2003. *Contact de langues. Modèles, typologies, interventions*. Paris: L'Harmattan.

Billiez, Jacqueline, S. Costa-Galligani, V. Lucci, M. Masperi et C. Trimaille. 2002. "Représentations sociales, pratiques langagières et questions identitaires chez des sujets plurilingues". *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 28 (3-4): 59-78.

- Bissoondath, Neil. 1994. *Selling illusions : the cult of multiculturalism in Canada*. Toronto: Penguin.
- Blanche-Benveniste, Claire. 1991. *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris: Editions du CNRS.
- Blanche-Benveniste, Claire. 1997. "La notion de variation syntaxique dans la langue parlée". In *Langue française* 115: 19-29.
- Blanchet, Alain et Anne Gotman. 1992. *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*. Paris: Nathan Université.
- Blanchet, Philippe. 2000. *La linguistique de terrain. Méthodes et théories. Une approche ethno-sociolinguistique*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Blanchet, Philippe et Michel Francard. 2003a. "Appartenance (sentiment d'-)". In *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, sous la dir. de G. Ferréol et G. Jucquois. Paris: Armand Colin. p.18-25.
- Blanchet, Philippe et Michel Francard. 2003b. "Identités culturelles". In *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, sous la dir. de G. Ferréol et G. Jucquois. Paris: Armand Colin. p.155-160.
- Blom, Jan-Petter et John J. Gumperz. 1972. "Social Meaning in Linguistic Structures: Code-Switching in Norway". In *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, sous la dir. de D. H. Hymes et J. J. Gumperz. Oxford/ Blackwell. p. 407-434.
- Blommaert, Jan (dir.). 1999. *Language and Ideological Debates*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Blommaert, Jan. 1999. "The debate is open". In *Language and Ideological Debates*, sous la dir. de J. Blommaert. Berlin/New York: Mouton de Gruyter. p.1-38.
- Bloomfield, Leonard. 1933. *Language*. New York: Holt.
- Boberg, Charles. 2004. "Ethnic patterns in the phonetics of Montreal English". *Journal of Sociolinguistics* 8/4: 538-568.
- Body-Gendrot, Sophie. 1991. *Les États-Unis et leurs immigrants*. Paris: La Documentation française.
- Boudon, Raymond. 1995 [1969]. *Les méthodes en sociologie*. Paris: PUF.
- Boudreau, Annette et Lise Dubois. 1993. "'J'parle pas comme les Français de France, ben c'est du français pareil; j'ai ma own p'tite langue'". In *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques (vol. I)*, sous la dir. de M. Francard. Louvain-la-Neuve: Cahiers de L'Institut de Linguistique de Louvain 19 (3-4). p.147-168.
- Bourdieu, Pierre. 1977. "L'économie des échanges linguistiques". *Langue Française* 34: 17-34.
- Bourdieu, Pierre. 1979. *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris: Éditions de Minuit.
- Bourdieu, Pierre. 1980. "L'identité et la représentation. Eléments pour une réflexion critique sur l'idée de région". *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 35: 63-72.
- Bourdieu, Pierre. 1982. *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.



- Bourdieu, Pierre. 1984. *Questions de sociologie*. Paris: Les Editions de Minuit.
- Bourdieu, Pierre (dir.). 1993. *La misère du monde*. Paris: Seuil.
- Bourhis, Richard Y. 1982. "Language policies and language attitudes : *le monde de la francophonie*". In *Attitudes towards Language Variation*, sous la dir. de E. B. Ryan et H. Giles. London: Edward Arnold. p.34-62.
- Bouscaren, Janine et Jean Chuquet (avec la collab. de L. Danon-Boileau). 1987. *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*. Paris: Ophrys.
- Boutet, Josiane. 1987. "La diversité sociale du français". In *France, pays multilingue. Tome 2: Pratiques des langues en France*, sous la dir. de G. Vermès et J. Boutet. Paris: L'Harmattan. p.9-28.
- Boutet, Josiane. 1994. *Construire le sens*. Berne: Peter Lang.
- Boutet, Josiane. 1995. "Travail sémiotique dans le dialogue". In *Des savoir-faire communicationnels*, sous la dir. de D. Véronique et R. Vion. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence. p.237-252.
- Boutet, Josiane (dir.). 1995a. *Paroles au travail*. Paris: L'Harmattan.
- Boutet, Josiane. 1995b. "Le travail et son dire". In *Paroles au travail*, sous la dir. de J. Boutet. Paris: L'Harmattan. p.247-267.
- Boutet, Josiane. 1997. *Langage et société*. Paris: Seuil.
- Boutet, Josiane. 2002. "'I parlent pas comme nous'. Pratiques langagières des élèves et pratiques langagières scolaires". *Ville-École-Intégration Enjeux* 130: 163-177.
- Boutet, Josiane et Christine Deprez. 2002. "Ici et là-bas, public et privé : des catégories à interroger". *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 28 (3-4): 37-46.
- Boutet, Josiane, Pierre Fiala et Jenny Simonin-Grumbach. 1976. "Sociolinguistique ou sociologie du langage". *Critique* 344: 68-85.
- Bouvier, Jean-Claude (dir.). 1991. *Les Français et leurs langues*. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence-Aix-Marseille I.
- Bouziri, Raja. 2002. "Les deux langues maternelles des jeunes Français d'origine maghrébine". *Ville-École-Intégration Enjeux* 130: 104-116.
- Boyd, Monica. 1989. "Family and Personal Networks in International Migration : Recent Developments and New Agendas". *International Migration Review* XXIII - 3: 638-662.
- Boyer, Henri. 1991. *Éléments de sociolinguistique. Langue, communication et société*. Paris: Dunod.
- Boyer, Henri. 1995. "De la compétence ethno-socioculturelle". *Le français dans le monde* 272.
- Boyer, Henri (dir.). 1996. *Sociolinguistique. Territoire et objets*. Neuchâtel/Paris: Delachaux et Niestlé.
- Boyer, Henri. 2000. "Ni concurrence, ni déviance: l'unilinguisme français dans ses oeuvres". *Lengas* 48: 89-101.

Boyer, Henri. 2002. "Sociolinguistique: faire corpus de toute(s) voix?". *Mots. Les langages du politique* 69: 97-101.

Boyer, Henri. 2003. *De l'autre côté du discours. Recherches sur les représentations communautaires*. Paris: L'Harmattan.

Brès, Jacques et Françoise Gardes-Madray. 1991. "La difficile nomination d'une langue minoritaire en situation d'interaction verbale". In *Les Français et leurs langues*, sous la dir. de J.-C. Bouvier. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence-Aix-Marseille I. p.411-426.

Bretegnier, Aude. 1996. "L'insécurité linguistique: objet insécurisé? Essai de synthèse et perspectives". In *Le français dans l'espace francophone (tome 2)*, sous la dir. de D. de Robillard et M. Beniamino. Paris: Honoré Champion. p.903-923.

Bretegnier, Aude et Gudrun Ledegen (dir.). 2002. *Sécurité / insécurité linguistique. Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*. Paris: L'Harmattan.

Bretegnier, Aude. 2002. "Vers la construction d'une modelisation de la sécurité/insécurité linguistique". In *Sécurité / insécurité linguistique. Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*, sous la dir. d'A. Bretegnier et G. Ledegen. Paris: L'Harmattan. p.123-151.

Bretegnier, Aude. 2002. "Regards sur l'insécurité linguistique". In *Sécurité / insécurité linguistique. Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*, sous la dir. d'A. Bretegnier et G. Ledegen. Paris: L'Harmattan. p.7-33.

Breton, Roland, Wsevolod W. Isajiw, Warren E. Kalbach et Jeffrey G. Reitz. 1990. *Ethnic Identity and Equality (Varieties of Experience in a Canadian City)*. Toronto: University of Toronto Press.

Brettell, Caroline. 2003. *Anthropology and Migration: Essays on Transnationalism, Ethnicity, and Identity*. Walnut Creek: Altamira Press.

Briggs, Charles L. 1986. *Learning how to ask : a sociolinguistic appraisal of the role of the interview in social science research*. Studies in the social et cultural foundations of language. 1. Cambridge: Cambridge University Press.

Brown, Penelope et Stephen Levinson. 1979. "Social structure, groups and interaction". In *Social Markers in Speech*, sous la dir. de Klaus R. Scherer et Howard Giles. Cambridge/Paris: Cambridge University Press/Maison des Sciences de l'Homme. p.291-341.

Buijs, Gina. 1993. "Introduction". In *Migrant Women : Crossing Boundaries and Changing Identities*, sous la dir. de G. Buijs. Oxford: Berg. p.1-19.

Bulot, Thierry (dir.). 1999. *Langue urbaine et identité*. Paris: L'Harmattan.

Bulot, Thierry et Leila Messaoudi (dir.). 2003. *Sociolinguistique urbaine: frontières et territoires*. Cortil-Wodon: Éditions Modulaires Européennes.

Cajolet-Laganière, Hélène et Pierre Martel. 1993. "Entre le complexe d'infériorité linguistique et le désir d'affirmation des Québécois et Québécoises". In *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques (vol. I)*, sous la dir. de M. Francard. Louvain-la-Neuve: Cahiers de L'Institut de Linguistique de Louvain 19: 3-4. p.169-185.

Cajolet-Laganière, Hélène et Pierre Martel. 1995. *La qualité de la langue au Québec*. Québec: IQRC.

- Calvet, Louis-Jean. 1994. *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris: Payot.
- Calvet, Louis-Jean. 1997. "Vernacularisation". In *Sociolinguistique. Les concepts de base*, sous la dir. de M.-L. Moreau. Sprimont: Mardaga. p.292-294.
- Calvet, Louis-Jean et Pierre Dumont (dir.). 1999. *L'enquête sociolinguistique*. Paris: L'harmattan.
- Cameron, Deborah, E. Fraser, P. Harvey, B. Rampton et K. Richardson. 1992. *Researching Language : Issues of Power and Method*. London: Routledge.
- Cameron, Deborah. 1995. *Verbal Hygiene*. London: Routledge.
- Cameron, Deborah. 1998. "Problems of empowerment in linguistic research". *Cahiers de l'ILSL* 10: 23-38.
- Cameron, Deborah. 2000. *Good to Talk?* London: Sage.
- Camilleri, Carmel et M. Cohen-Emerique. 1989. *Chocs des cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*. Paris: L'Harmattan.
- Camilleri, Carmel (dir.). 1999 [1990]. *Stratégies identitaires*. Paris: PUF.
- Canut, Cécile. 1998. "Pour une analyse des productions épilinguistiques". *Cahiers de praxématique* 31: 69-90.
- Canut, Cécile. 2002. "Activité épilinguistique, insécurité et changement linguistique". In *Sécurité / insécurité linguistique. Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*, sous la dir. d'A. Bretegnier et G. Ledegen. Paris: L'Harmattan. p.105-122.
- Cardinal, Linda (dir.). 1993. *Une langue qui pense. La recherche en milieu minoritaire francophone au Canada*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.
- Castells, Manuel. 2000. *The Information Age: Economy, Society and Culture* (3 vol.). Oxford: Blackwell.
- Castles, Stephen et Mark J. Miller. 2003. *The Age of Migration. International Population Movements in the Modern World*. [3e éd.]. New York: Guilford Press.
- Castonguay, Charles. 1996. "L'intérêt particulier de la démographie pour le fait français au Canada". In *De La polyphonie à la symphonie: méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur la français au Canada*, sous la dir. de J. Erfurt. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag. p.3-17.
- Castonguay, Charles. 1997. "Renverser l'anglicisation au Canada français : un échec". In *Etudes récentes en linguistique de contact*, sous la dir. de N. Labrie. Bonn: Dümmler. p.35-43.
- Castonguay, Charles. 1999. "Evolution démographique des Franco-Ontariens entre 1971 et 1991, suivi d'un aperçu du recensement de 1996". In *L'Enjeu de la langue en Ontario français*, sous la dir. de N. Labrie et G. Forlot. Sudbury: Prise de parole. p.15-32.
- Cerquiglini, Bernard. 1999. "Les langues de la France". Rapport. Paris : Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie & Ministère de la Culture et de la Communication.
- Chambers, Jack. K. 1975. *Canadian English: Origins and Structures*. Toronto: Methuen.
- Chambers, Jack. K. 1991. "Canada". In *English around the world: sociolinguistic perspectives*,

sous la dir. de J. Cheshire. Cambridge: Cambridge University Press. p.89-107.

Chambers, Jack K. 2003 [1995]. *Sociolinguistic Theory: Linguistic Variation and its Social Significance*. Oxford/Malden, MA: Blackwell.

Chambon, Adrienne, Monica Heller, Fasal Kanouté, Normand Labrie, Amal Maddibo, John Maury et Mueni Malubungi. 2001. "L'immigration et la communauté franco-torontoise". Rapport final. Toronto: CREFO, OISE/University of Toronto.

Charaudeau, Patrick. 1983. *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)*. Paris: Hachette.

Charnet, Chantal. 1995. "Quand l'autre est étranger...". In *Des savoir-faire communicationnels*, sous la dir. de Daniel Véronique et Robert Vion. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence. p.105-117.

Chaudenson, Robert. 1989. *1989. Vers une révolution francophone?* Paris: L'Harmattan.

Chaudenson, Robert. 1991. *La francophonie: représentations, réalités, perspectives*. Paris: Didier Érudition.

Chaudenson, Robert, Raymond Mugeon et Édouard Beniak. 1993. *Vers une approche panlectale de la variation du français*. Paris: Didier Érudition.

Chaudenson, Robert. 1993. "Francophonie, 'français zéro' et français régional". In *Le français dans l'espace francophone (tome 1)*, sous la dir. de D. de Robillard et M. Beniamino. Paris: Honoré Champion. p.385-405.

Cheater, A. P. 1987. "The anthropologist as citizen : the diffracted self?". In *Anthropology at Home*, sous la dir. de Anthony Jackson. Londres/New York: Tavistock. p.165-179.

Cheshire, Jenny (dir.). 1991. *English around the world: Sociolinguistic perspectives*. Cambridge: Cambridge University Press.

Chevillet, François. 1991-1993. "La communauté linguistique existe-t-elle ?". *Orbis XXXVI*: 5-19.

Clyne, Michael. 1977. "Bilingualism in the elderly". *Talanya* 4: 45-65.

Clyne, Michael. 1972. *Perspectives on language contact: based on a study of German in Australia*. Melbourne: Hawthorne Press.

Clyne, Michael. 1981. "Introduction". *The International Journal of the the Sociology of Language* 28: 5-7.

Clyne, Michael. 1982. *Multilingual Australia*. Melbourne: River Seine Publications.

Cohen, Abner (dir.). 1974. *Urban Ethnicity*. London: Tavistock.

Cohen, Abner. 1974. "The Lesson of Ethnicity". In *Urban Ethnicity*, sous la dir. de Abner Cohen. London: Tavistock. p.ix-xxiv.

Constant, Fred. 2000. *Le multiculturalisme*. Paris: Flammarion.

Consulat général de France. 2002. L'Ontario (Édition de 2002). Toronto: Service de Presse du Consulat général de France à Toronto. [www.consulfrance-toronto.org](http://www.consulfrance-toronto.org)

Corbett, Noël (dir.). 1990. *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*.

Québec: Les Presses de l'Université Laval.

Costantakos, Chrysie M. et John N. Spiridakis. 2002 [1997]. "Greek in New York". In *The Multilingual Apple: Languages in New York City*, sous la dir. de O. García et J. A. Fishman. Berlin/New York: Mouton de Gruyter. p.143-166.

Coulmas, Florian. 1997. *The handbook of sociolinguistics*. Oxford: Blackwell.

Coulon, Alain. 1992. *L'École de Chicago*. Paris: PUF.

Coulon, Alain. 1993 (1987). *L'ethnométhodologie*. Paris: PUF.

Coupland, Nicolas et Howard Giles. 1988. "Communicative accommodation: recent development". *Language and Communication* 8: 175-227.

Creagh, Ronald. 1988. *Nos cousins d'Amérique*. Paris: Payot.

Crystal, David. 1997. *English as a Global Language*. Cambridge: Cambridge University Press.

Cuche, Denis. 2004. *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris: La Découverte.

Culioli, Antoine. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation*. Paris: Ophrys.

Cummins, Jim. 1981. *Bilingualism and Minority-Language Children*. Toronto: OISE Press.

Cummins, Jim et Merrill Swain. 1986. *Bilingualism in Education*. London: Longman.

Dabène, Louise (dir.). 1981a. *Langues et Migrations*, Grenoble: Publications de l'Université des Lettres et Langues.

Dabène, Louise. 1981b, "L'espace migratoire: un champ d'analyse". In *Langues et Migrations*, sous la dir. de L. Dabène. Grenoble: Publications de l'Université des Lettres et Langues.

Dabène, Louise. 1994. *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues : les situations plurilingues*. Paris: Hachette.

Dabène, Louise et Jacqueline Billiez. 1987. "Le parler des jeunes issus de l'immigration". In *France pays multilingue* (tome 2), sous la dir. de G. Vermès et J. Boutet. Paris: L'Harmattan. p.62-77.

Dabène, Louise, M. Flasaquier et John Lyons (dir.). 1983. *Status of migrants' mother tongues/Le statut des langues d'origine des migrants*. Strasbourg: European Science Foundation.

Dabène, Louise et Danièle Moore. 1995. "Bilingual Speech of Migrant People", sous la dir. de Lesley Milroy & Pieter Muysken. p.17-44.

Dabène, Michel et Gilbert Ducancel. 1997. "Du linguistique au langagier, du dedans au dehors de l'école". *Repères* 17: 3-10.

Dalley, Phyllis et Mark Campbell. 2003. "Être gai, lesbienne ou bisexuel(le) à l'école". In *L'Éducation de langue française en Ontario : enjeux et processus sociaux*, sous la dir. de N. Labrie et S. A. Lamoureux. Sudbury: Prise de parole. p.203-222.

Danesi, Marcel. 1986. *Teaching a Heritage language to Dialect-Speaking Students*. Toronto: OISE Press.

Danesi, Marcel. 1993. "Literacy and bilingual education programs in elementary schools: assessing the research". *Mosaic* 1: 6-12.

- Darbelnet, Jean. 1990 [1974]. "Aperçu du lexique franco-canadien". In *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, sous la dir. de N. Corbett. Québec: Les Presses de l'Université Laval. p.303-316.
- Daswani, Chander J. 1985. "Language Attrition: The Case of Indian Sindhi". In *For Gordon Fairbanks*, sous la dir. de V. Z. Acson et R. L. Leed. Honolulu: University of Hawai'i. p.191-198.
- De Bot, Kees et Michael G. Clyne. 1989. "Language Reversion Revisited". *SSLA* 11/2: 167-177.
- De Bot, Kees et Michael G. Clyne. 1992. "A 16-year longitudinal study of language attrition in Dutch immigrants in Australia". 2<sup>nd</sup> International Conference on maintenance and Loss of Minority Languages (Sept. 1992), Noordwijkerhout.
- De Bot, Kees, Paul Gommans et Carolina Rossing. 1991. "L1 loss in a L2 environment: Dutch immigrants in France". In *First Language Attrition*, sous la dir. de H. W. Seliger et R. M. Vago. Cambridge: Cambridge University Press. p.87-98
- Decrosse, Anne. 1987. "Un mythe historique: la langue maternelle". In *France pays multilingue* (tome 1), sous la dir. de G. Vermès et J. Boutet. Paris: L'Harmattan. p.29-37.
- De Heredia, Christine. 1987. "Du bilinguisme au parler bilingue". In *France pays multilingue* (Tome 2), sous la dir. de G. Vermès et J. Boutet. Paris: L'Harmattan. p.91-127.
- Delamotte, Eric. 1999. *Le commerce des langues*. Paris: Didier.
- Demazière, Didier et Claude Dubar. 1997. *Analyser les entretiens biographiques*. Paris: Nathan.
- De Pietro, Jean-François. 1988. "Vers une typologie des situations de contacts linguistiques". *Langage et société* 43: 65-89
- Deprez, Christine. 1994. *Les enfants bilingues: langues et familles*. Paris: Didier.
- Deshaies, Denise. 1981. *Le français dans la ville de Québec. Une étude sociolinguistique*. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- Desmarais, Danielle et Bernard Fournier. 1997. "La pluralité des pratiques migratoires des jeunes adultes". In *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, sous la dir. de Madeleine Gauthier. Sainte-Foy: IQRC/Les Presses de l'Université Laval. p.303-312.
- Deulofeu, José. 1981. "Perspective linguistique et sociolinguistique dans l'étude des relatives en français". *Recherches sur le français parlé* 3: 135-194.
- De Vries, John. 1984. "Factors affecting the survival of minorities: a preliminary comparative analysis of data for Western Europe". *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 5: 207-216.
- Dias-Tatilon, Manuela. 2000. "Influences on Portuguese Spoken in Montreal". In *The Portuguese in Canada. From the Sea to the City*, sous la dir. de Carlos Teixeira & Victor M.P. Da Rosa. Toronto: University of Toronto Press. p.145-157.
- Dittmar, Norbert. 1989-1990. "La sémantique en construction". *Langage et société* 50-51: 39-66.
- Doise, Willem. 1986. "Les représentations sociales : définition d'un concept". In *L'étude des représentations sociales*, sous la dir. de W. Doise et A. Palmonari. Neuchâtel/Paris: Delachaux et Niestlé. p.81-94.
- Domenach, Hervé et Michel Picouet. 1995. *Les migrations*. Paris: PUF.

- Dorais, Louis-Jacques. 1990 (1983). "Qu'est-ce que l'Amérique française ?". In *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, sous la dir. de N. Corbett. Québec: Les Presses de l'Université Laval. p.129-137.
- Dorian, Nancy C. 1981. *Language Death: The Life Cycle of a Scottish Gaelic*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Dorian, Nancy C. (dir.) 1989. *Investigating obsolescence. Studies in language contraction and death*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Douglas, W. A. et S. M. Lyman. 1976. "L'ethnie: structure, processus et saillance". *Cahiers internationaux de sociologie* 61: 197-220
- Dow, James R. (dir.). 1991. *Language and Ethnicity (vol. II)*. Amsterdam/Philadelphie: John Benjamins.
- Downes, William. 1998 [1984]. *Language and Society*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Dubet, François et Michel Wieviorka. 1997. *Une société fragmentée? Le multiculturalisme en débat*. Paris: Editions La Découverte/Poche.
- Dubois, Jean, Mathée Giacomo, Louis Guespin, Christiane Marcellesi, Jean-Baptiste Marcellesi et Jean-Pierre Mével (dir.). 1973. *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse.
- Dubost, Jean. 2002. "Communauté". In *Vocabulaire de psychosociologie. Références et positions*, sous la dir. de J. Barus-Michel, E. Enriquez et A. Lévy. Ramonville Saint-Agne: Eres. p.73-82.
- Ducrot, Oswald. 1995. "Langage et Action". In *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, sous la dir. d'O. Ducrot et J.-M. Schaeffer. Paris: Seuil. p. 776-787.
- Ducrot, Oswald et Jean-Marie Schaeffer (dir.). 1995. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris: Seuil.
- Duff, Patricia et Normand Labrie (dir.). 2000. *Canadian Modern Language Review / La Revue canadienne des langues vivantes* 57/1.
- Dulong, Gaston. 1990 [1973]. "Histoire du français en Amérique du Nord". In *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, sous la dir. de N. Corbett. Québec: Les Presses de l'Université Laval. p.201-217.
- Dumont, Pierre. 1990. "Francophonie, francophonies". *Langue Française* 85: 35-47.
- Durkheim, Émile. 1990 [1895]. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris: PUF.
- Durkheim, Émile. 1951. *Sociologie et philosophie*. Paris: PUF.
- Dvorak, Marta (dir.). 1997. *Canada et bilinguisme*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Edge, Julian et Keith Richards. 1998. "May I See Your Warrant? Justifying Outcomes in Qualitative Research". *Applied Linguistics* 19/3: 334-356.
- Edwards, John (dir.). 1984. *Linguistic Minorities, Policies and Pluralism*. London: Academic Press.
- Edwards, John. 1997. *Is Past a Prologue : Language and Identity at Century's End* (Lectures and papers in ethnicity, 21). Toronto: University of Toronto.
- Ellison, Ralph. 1952. *Invisible man*. New York: Random House.

- Erfurt, Jürgen (dir.). 1996. *De La polyphonie à la symphonie: méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur la français au Canada*. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag.
- Erickson, Frederick. 1986. "Qualitative methods in research on teaching". In *Handbook of Research on Teaching*, sous la dir. de M. C. Wittrock. New York: Macmillan. p.119-161.
- Erikson, Erik H. 1976 [1950]. *Enfance et société*. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé
- Extra, Guus et Ludo Verhoeven (dir.). 1993. *Community languages in the Netherlands*. Amsterdam: Swets & Zeitlinger.
- Extra, Guus et Ludo Verhoeven (dir.). 1998. *Bilingualism and Migration*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Fahmy, Jean M. 1997. "L'aménagement linguistique au Canada : un compromis heureux". In *Canada et bilinguisme*, sous la dir. de M. Dvorak. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. p.33-37.
- Farmer, Diane, Yvonne Kabeya, Normand Labrie et Denise Wilson. 2003. "La relation école-familles francophones d'origine immigrante à Toronto". Rapport de recherche. Toronto: CREFO, OISE/University of Toronto et Regroupement des Femmes Immigrantes Francophones.
- Farr, Robert M. 2003 [1984]. "Les représentations sociales". In *Psychologie sociale*, sous la dir. de S. Moscovici. Paris: PUF. p.385-395.
- Fasold, Ralph W. 1984. *The Sociolinguistics of Society*. Oxford/New York: Blackwell.
- Fasold, Ralph W. 1990. *Sociolinguistics of Language*. Oxford/New York: Blackwell.
- Ferguson, Charles A. 1959. "Diglossia". *Word* 15: 125-140.
- Ferguson, Charles A. 1981. "'Foreigner Talk' as the Name of a Simplified Register". *The International Journal of the the Sociology of Language* 28: 9-18.
- Ferréol, Gilles et Guy Jucquois (dir.). 2003. *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*. Paris: Armand Colin.
- Ferréol, Gilles. 2003. "Acculturation". In *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, sous la dir. de G. Ferréol et G. Jucquois. Paris: Armand Colin. p.1.
- Ferréol, Gilles. 2003. "Communauté". In *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, sous la dir. de G. Ferréol et G. Jucquois. Paris: Armand Colin. p.63-64.
- Fischer, Peter A., Reiner Martin et Thomas Straubhaar. 1997. "Should I Stay or Should I Go ?". In *International Migration, Immobility and Development (Multidisciplinary Perspectives)*, sous la dir. de T. Hammar, G. Brochmann, K. Tamas et T. Faist. Oxford/New York: Berg. p.49-90.
- Fishman, Joshua A. 1965. "Who speaks what language to whom and when ?". *La Linguistique* 2: 67-88.
- Fishman, Joshua A. (dir.) 1971. *Advances in the Sociology of Language* (vol. 1). The Hague: Mouton.
- Fishman, Joshua A. (dir.) 1972. *Advances in the Sociology of Language* (vol. 2). The Hague: Mouton.
- Fishman, Joshua A. 1977. "Language and Ethnicity". In *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, sous la dir. de H. Giles. London: Academic Press. p.15-57.



- Fishman, Joshua A. 1980. "Bilingualism and biculturalism as individual and societal phenomena". *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 1: 1-13.
- Fishman, Joshua A. (dir.). 1991. *Reversing Language Shift: Empirical Foundations*. Clevedon: Multilingual Matters.
- Fishman, Joshua A. (dir.). 1999. *Handbook of Language and Ethnic Identity*. New York: Oxford University Press.
- Foblets, Marie-Claire et Ching Lin Pang (dir.). 1999. *Cultuur, etniciteit en migratie / Culture, ethnicity and migration*. Leuven: Acco.
- Fohlen, Claude. 2004. "Canadiens, Américains: deux peuples?". *Études Canadiennes / Canadian Studies* 56: 9-16.
- Forlot, Gilles. 1995. *Pratiques langagières d'expatriés : Typologie et analyse de l'adaptation linguistique d'un groupe de Français installés à Toronto (Canada)*. DEA, Université de Rouen.
- Forlot, Gilles. 1996. "Analyse morphosyntaxique du parler d'un groupe d'immigrants français à Toronto". *Revue du Nouvel Ontario* 20: 77-112.
- Forlot, Gilles et Normand Labrie. 1999. "Présentation". In *L'Enjeu de la langue en Ontario français*, sous la dir. de N. Labrie et G. Forlot. Sudbury: Prise de parole. p.1-14.
- Forlot, Gilles. 1999a. "Portrait sociolinguistique de migrants français à Toronto". In *L'Enjeu de la langue en Ontario français*, sous la dir. de N. Labrie et G. Forlot. Sudbury: Prise de parole. p.197-238.
- Forlot, Gilles. 1999b. "Variation lexicale et reconstruction sémantique en migration : le cas de Français expatriés en milieu anglo-canadien". *La Linguistique* 35/2: 113-126.
- Fortin, Andrée (dir.). 2000. *Produire la culture, produire l'identité*. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- Fourier, Martine et Geneviève Vermès. 1994. *Ethnicisation des rapports sociaux. Racismes, nationalismes, ethnicismes et culturalismes*. Paris: L'Harmattan.
- Francard, Michel. 1989. "Insécurité linguistique en situation de diglossie. Le cas de l'Ardenne belge". *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 8/2: 133-163.
- Francard, Michel (dir.) (avec la collab. de J. Lambert & F. Masuy). 1993a. *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*. Bruxelles: Ministère de la culture, Service de la langue française.
- Francard, Michel (dir.) (avec la collab. de G. Géron & R. Wilmet). 1993b. *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques (vol. I)*. Louvain-la-Neuve: Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain 19 (3-4).
- Francard, Michel. 1993c. "Trop proches pour ne pas être différents. Profils de l'insécurité linguistique dans la Communauté française de Belgique". In *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques (vol. I)*, sous la dir. de Michel Francard. Louvain-la-Neuve: Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain 19 (3-4). p.61-70.
- Francard, Michel (dir.) (avec la collab. de G. Géron et R. Wilmet). 1994. *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques (vol.II)*. Louvain-la-Neuve: Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain 20 (1-2).

- Francard, Michel. 1997a. "Hypercorrection". In *Sociolinguistique. Les concepts de base*, sous la dir. de M.-L. Moreau. Sprimont: Mardaga. p.158-160.
- Francard, Michel. 1997b. "Insécurité linguistique". In *Sociolinguistique. Les concepts de base*, sous la dir. de M.-L. Moreau. Sprimont: Mardaga. p.170-176.
- Francard, Michel. 1997c. "Légitimité linguistique". In *Sociolinguistique. Les concepts de base*, sous la dir. de M.-L. Moreau. Sprimont: Mardaga. p.201-202.
- Francard, Michel (dir) (avec la collab. de G. Géron et R. Wilmet). 2000a. *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*. Louvain-la-Neuve: Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain 26 (1-4).
- Francard, Michel. 2000b. "Quand le français tire sa référence...". In *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, sous la dir. de Michel Francard. Louvain-la-Neuve: Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain 26 (1-4). p.7-10.
- Francescini, Rita, Cecilia Oesch-Serra et Bernard Py. 1989/1990. "Contacts de langues en Suisse: ruptures et reconstructions discursives du sens en situation de migration". *Langage et société* 50-51: 117-131.
- Franceschini, Rita. 1998. "L'observateur et le système de la recherche linguistique: réflexions de méthodologie à la lumière du changement épistémologique". *Cahiers de l'ILSL* 10: 69-89.
- Frazier, E. Franklin. 1932. *The Negro Family in Chicago*. Chicago: University of Chicago Press.
- Frazier, E. Franklin. 1939. *The Negro Family in the United States*. New York: Macmillan.
- Freed, Barbara F. 1981. "Foreigner Talk, Baby Talk, Native Talk". *The International Journal of the Sociology of Language* 28: 19-39.
- Freeman, Rebecca D. 1998. *Bilingual Education and Social Change*. Clevedon: Multilingual Matters.
- Gadet, Françoise. 1989. *Le français ordinaire*. Paris: Armand Colin.
- Gadet, Françoise. 2004. "Mais que font les sociolinguistes?". *Langage et société* 107: 85-94.
- Gal, Susan. 1979. *Language Shift: Social Determinants of Linguistic Change in Bilingual Austria*. New York: Academic Press.
- Gal, Susan. 1988. "The political economy of code choice". In *Codeswitching: Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, sous la dir. M. Heller. Berlin: Mouton de Gruyter. p.245-264.
- Gallissot, René. 1987. "Sous l'identité, le procès d'identification". *L'Homme et la Société* 83: 12-27.
- Gardin, Bernard. 1988. "Le dire difficile et le devoir dire". *DRLAV* 39: 1-20.
- Gardin, Bernard. 1995. "Le sens comme production sociale". In *Paroles au travail*, sous la dir. de J. Boutet. Paris: L'Harmattan. p.151-163.
- Gardin, Bernard, Daniel Baggioni et Louis Guespin. 1980. *Pratiques linguistiques, pratiques sociales*. Publications de l'Université de Rouen. Paris: PUF.
- Gardy, Philippe. 1991. "Simple réflexions d'ordre sociolinguistiques sur la nomination refusée de l'occitan dans le discours des militants 'linguistiques'". In *Les Français et leurs langues*, sous la dir. de J.-C. Bouvier. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence-Aix-Marseille I.

p.449-460.

Gasquet-Cyrus, Médéric. 2002. "Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique? Regards critiques et historiques sur la sociolinguistique". *Marges Linguistiques* 3. <http://www.marges-linguistiques.com>

Gauthier, Madeleine. 1997a. *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Sainte-Foy: IQRC/Les Presses de l'Université Laval.

Gauthier, Madeleine. 1997b. "Pourquoi partir?". In *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, sous la dir. de M. Gauthier. Sainte-Foy: IQRC/Les Presses de l'Université Laval. p.13-20.

Gebauer, Günter et Gabrielle Varro (dir.). 1995. *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*. Paris: Armand Colin.

Gémar, Jean-Claude. 1996. "Traduire ou s'exprimer ? Traduction et langue française au Canada: enjeux et nuances". In *De La polyphonie à la symphonie: méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur la français au Canada*, sous la dir. de J. Erfurt. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag. p.315-332.

Gendron, Jean-Denis. 1990. "La conscience linguistique des franco-Québécois depuis la Révolution tranquille". In *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, sous la dir. de N. Corbett. Québec: Les Presses de l'Université Laval. p.53-62.

Ghiglione, Rodolphe et Benjamin Matalon. 1978. *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques*. Paris : Armand Colin.

Ghiglione, Rodolphe et Alain Blanchet. 1991. *Analyse de contenu et contenus d'analyses*. Paris : Dunot

Giacomi, Alain et Christine de Heredia. 1986. "Réussites et échecs dans la communication linguistique entre locuteurs francophones et locuteurs immigrés". *Langages* 84: 9-24.

Giddens, Anthony. 1984. *The Constitution of Society*. Cambridge: Polity Press & Oxford: Basil Blackwell. (Trad. fr. 1987. *La constitution de la société*. Paris: PUF).

Giddens, Anthony. 1994. *Les conséquences de la modernité*. Paris: L'Harmattan.

Giles, Howard (dir.). 1977. *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*. London: Academic Press.

Giles, Howard. 1979. "Ethnicity markers in speech". In *Social Markers in Speech*, sous la dir. de K. R. Scherer et H. Giles. Cambridge/Paris: Cambridge University Press/Maison des Sciences de l'Homme. p.251-289.

Giles, Howard, Donald M. Taylor et Richard Y. Bourhis. 1973. "Towards a theory of interpersonal accommodation through speech: some Canadian data". *Language in Society* 2: 177-192.

Giles, Howard, Richard Y. Bourhis et Donald M. Taylor. 1977. "Towards a Theory of Language in Ethnic group Relations". In *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, sous la dir. de H. Giles. London: Academic Press. p.307-348.

Giles, Howard et Klaus R. Scherer. 1979. "Speech markers in social interaction". In *Social Markers in Speech*, sous la dir. de K. R. Scherer et H. Giles. Cambridge/Paris: Cambridge University Press/Maison des Sciences de l'Homme. p.343-381.

- Giles, Howard et P. M. Smith. 1979. "Accommodation theory: optimal levels of convergence". In *Language and Social Psychology*, sous la dir. de H. Giles et R. N. St Clair. Oxford: Blackwell. p.45-46.
- Giles, Howard et Nancy Niedzielski. 1998. "Italian is Beautiful, German is Ugly". In *Language Myths*, sous la dir. de L. Bauer et P. Trudgill. London: Penguin. p.85-93
- Girard, Camil. 1997. "Le choc des cultures dans le phénomène migratoire : une étude de cas". In *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, sous la dir. de M. Gauthier. Sainte-Foy: IQRC/Les Presses de l'Université Laval. p.257-274.
- Giraud, Marcel. 1981 [1946]. *Histoire du Canada*. Paris: PUF.
- Giraud, Michel. 1987. "Mythes et stratégies de la 'double identité'". *L'Homme et la Société* 83: 59-67.
- Giust-Desprairies, Florence. 2002. "Représentation et imaginaire". In *Vocabulaire de psychosociologie. Références et positions*, sous la dir. de J. Barus-Michel, E. Enriquez et A. Lévy. Ramonville Saint-Agne: Eres. p.231-250.
- Gans, Herbert J. 1979. "Symbolic Ethnicity: the Future of Ethnic Groups and Cultures in America". *Ethnic and Racial Studies* 2/1: 1-20.
- Glazer, Nathan et Daniel P. Moynihan. 1963. *Beyond the Melting-Pot*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press & MIT Press.
- Gleason, Jean Berko. 1993. "Neurolinguistic aspects of first language acquisition and loss". In *Progression and regression in language. Sociocultural, neuropsychological and linguistic perspectives*, sous la dir. de K. Hyltenstam et Å. Viberg. Cambridge: Cambridge University Press. p.147-177.
- Gleason, Philip. 1984. "Pluralism and assimilation : a conceptual history". In *Linguistic Minorities, Policies and Pluralism*, sous la dir. de J. Edwards. London: Academic Press. p.221-256.
- Goffman, Erving. 1967. *Interaction Ritual. Essays on Face-to-Face Behavior*. Garden City, N.Y. : Doubleday. (Trad. fr. 1974. *Les rites d'interaction*. Paris: Éditions de Minuit).
- Goffman, Erving. 1970. *Strategic interaction*. Oxford: B. Blackwell.
- Goffman, Erving. 1973 [1959]. *The presentation of self in everyday life*. Woodstock, New York: Overlook Press.
- Goffman, Erving. 1981. *Forms of talk*. Philadelphie: University of Pennsylvania Press. (Trad. fr. 1987. *Façons de parler*. Paris: Éditions de Minuit).
- Gordon, Milton. 1964. *Assimilation in American Life*. New York: Oxford University Press.
- Gotman, Alain Blanchet & Anne. 1992. *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*. 128. Paris: Nathan Université.
- Graddol, David, Dick Leith et Joan Swann (dir.). 1996. *English: history, diversity and change*. London: Routledge/The Open University
- Grafmeyer, Yves. 2000 (1995). *Sociologie urbaine*. Sociologie 128. Paris: Nathan Université.
- Grafmeyer, Yves et Isaac Joseph (dir.). 2004 [1979]. *L'École de Chicago: naissance de l'écologie urbaine*. Paris: Flammarion.

Grosjean, François. 1982. *Life with two languages : An introduction to bilingualism*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.

Grosjean, François et Bernard Py. 1991. "La restructuration d'une première langue : l'intégration de variantes de contact dans la compétence de migrants bilingues". *La Linguistique* 27-2: 35-60.

Grosjean, François. 1995. "A psychological approach to code-switching: the recognition of guest words by bilinguals". In *One speaker, two languages. Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, sous la dir. de L. Milroy et P. Muysken. Cambridge: CUP. p.259-275.

Grosner, Lucia. 1995. *A Canadian Profile : Toronto's Portuguese and Brazilian Communities. Information and Resource Guide*. Toronto: Portuguese Interagency Network.

Grossen, Michèle et Bernard Py (dir.). 1997. *Pratiques sociales et médiations symboliques*. Bern/New York: Peter Lang.

Grossmann, Francis (dir.). 1998. *Pratiques langagières et didactiques de l'écrit*. Grenoble: IVEL-LIDILEM.

Geertz, Clifford (dir.). 1963. *Old Societies, New States*. New York: The Free Press.

Guespin, Louis. 1985. "Introduction. Matériaux pour une glottopolitique". In *Problèmes de glottopolitique*, sous la dir. d'A. Winther. Mont-Saint-Aignan: Publications de l'Université de Rouen. p.13-32.

Guespin, Louis et Jean-Baptiste Marcellesi. 1986. "Pour la glottopolitique". *Langage* 83: 5-34.

Gueunier, Nicole. 1994. "L'insécurité linguistique. Méthodologie et construction du concept". In *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques (vol. II)*, sous la dir. de M. Francard. Louvain-la-Neuve: *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 20 (1-2). p.133-140.

Gueunier, Nicole. 1997. "Représentations linguistiques". In *Sociolinguistique. Les concepts de base*, sous la dir. de M.-L. Moreau. Sprimont: Mardaga. p.: 246-252.

Gueunier, Nicole. 2002. "L'insécurité linguistique : objet divers, approches multiples". In *Sécurité/insécurité linguistique. Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*, sous la dir. d'A. Bretegnier et G. Ledegen. Paris: L'Harmattan. p.35-50.

Gueunier, Nicole, Émile Genouvrier et Abdelhamid Khomsi. 1978. *Les Français devant la norme*. Paris: Honoré Champion.

Gumperz, John J. 1971. *Language in Social Groups*. Stanford: Stanford University Press.

Gumperz, John J. 1962. "Types of Linguistic Community". *Anthropological Linguistics* 4: 28-40.

Gumperz, John J. 1968. "The Speech Community". In *International Encyclopedia of the Social Sciences*. London: Macmillan. p.381-186.

Gumperz, John J. 1982. *Language et Social Identity*. Cambridge/New York: Cambridge University Press.

Gumperz, John J. 1989. *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*. Saint-Denis/Paris: Université de la Réunion-URA 1041 du CNRS/L'Harmattan.

Gumperz, John J. et Dell H. Hymes. 1972. *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*. New York: Holt Rinehart et Winston.

- Hadj-Moussa, Ratiba. 2000. "Indétermination, appartenance et identification : penser l'identité". In *Produire la culture, produire l'identité*, sous la dir. d'A. Fortin. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval. p.219-243.
- Hagège, Claude. 1987. *Le français et les siècles*. Paris: Odile Jacob.
- Hagège, Claude. 1996. *Le français: histoire d'un combat*. Paris: Éd. Michel Hagège/Le Livre de Poche.
- Hall, Edward T. 1959. *The Silent Language*. Garden City, New York: Anchor Press/Doubleday. (Trad. fr. 1984. *Le langage silencieux*. Paris: Seuil).
- Hamers, Josiane F. et Michel H. A. Blanc. 1983. *Bilinguisme et bilinguisme*. Liège: Mardaga.
- Hamers, Josiane F. et Michel H. A. Blanc. 2003 [1989]. *Bilinguality and Bilingualism*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hammar, Tomas et Kristof Tamas. 1997. "Why Do People Go or Stay?". In *International Migration, Immobility and Development (Multidisciplinary Perspectives)*, sous la dir. de T. Hammar, G. Brochmann, K. Tamas et T. Faist. Oxford/New York: Berg. p.1-19.
- Hammar, Tomas, Grete Brochmann, Kristof Tamas et Thomas Faist (dir.). 1997. *International Migration, Immobility and Development (Multidisciplinary Perspectives)*. Oxford/New York: Berg.
- Hannerz, Ulf. 1974. "Ethnicity and Opportunity in Urban America". In *Urban Ethnicity*, sous la dir. d'A. Cohen. London: Tavistock. p.37-76.
- Hannerz, Ulf. 1992. *Cultural Complexity. Studies in the Social Organization of Meaning*. New York: Columbia University Press.
- Hannerz, Ulf. 1996. *Transnational Connections: Studies in the Social Organization Meaning*. London: Routledge.
- Hannerz, Ulf. 1997. "Fluxos, fronteiras, híbridos: palavras-chave da antropologia transnacional". *Mana. Estudos em antropologia social* 3 (1): 7-39.
- Hannerz, Ulf. 2000. "Flows, boundaries and hybrids: keywords in transnational anthropology". WPTC-K-02. [http://www.transcomm.ox.ac.uk/working\\_papers.htm](http://www.transcomm.ox.ac.uk/working_papers.htm)
- Harney Robert F. 1981. *Toronto: Canada's new cosmopolite*. Toronto: Multicultural Society of Ontario.
- Haugen, Einar. 1953. *The Norwegian Language in America: A Study of Bilingual Behavior* (2 vol.). Bloomington: Indiana University Press, Bloomington.
- Haugen, Einar. 1978, "Bilingualism, Language Contact and Immigrant Languages in the United States". In *Advances in the study of societal multilingualism*, sous la dir. de J. Fishman. New York-The Hague: Mouton. p.1-111.
- Heller, Monica (dir.). 1988a. *Codeswitching: Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Heller, Monica. 1988b. "Strategic ambiguity: code-switching in the management of conflict". In *Codeswitching: Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, sous la dir. M. Heller. Berlin: Mouton de Gruyter. p.77-96.
- Heller, Monica. 1994. *Crosswords. Language, Education and Ethnicity in French Ontario*.

Berlin/New York: Mouton de Gruyter.

Heller, Monica. 1992. "The politics of code-switching and language choice". *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 13/1-2: 123-142.

Heller, Monica. 1995. "Code-switching and the politics of language". In *One speaker, two languages. Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, sous la dir. de L. Milroy et P. Muysken. Cambridge, Cambridge University Press. p.158-174.

Heller, Monica. 1996. "Langue et identité: l'analyse anthropologique du français canadien". In *De La polyphonie à la symphonie: méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur la français au Canada*, sous la dir. de J. Erfurt. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag. p.19-36.

Heller, Monica (avec la collab. de M. Campbell, P. Dalley et D. Patrick). 1999a. *Linguistic Minorities and Modernity: A Sociolinguistic Ethnography*. Londres/New York: Longman.

Heller, Monica. 1999b. "Quel(s) français et pour qui? Discours et pratiques identitaires en milieu scolaire franco-ontarien". In *L'Enjeu de la langue en Ontario français*, sous la dir. de N. Labrie et G. Forlot. Sudbury: Prise de parole. p.129-165.

Heller, Monica. 1999c. "Heated language in a cold climate". In *Language and Ideological Debates*, sous la dir. de J. Blommaert. Berlin/New York: Mouton de Gruyter. p.143-170.

Heller, Monica. 2002. *Éléments d'une sociolinguistique critique*. Paris: Didier.

Heller, Monica et Laurette Lévy. 1993. "Des femmes franco-ontariennes en situation de mariage mixte: vivre sur une frontière linguistique". In *Une langue qui pense. La recherche en milieu minoritaire francophone au Canada*, sous la dir. de L. Cardinal. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa. p.11-27.

Heller, Monica et Laurette Lévy. 1994. "Les contradictions des mariages linguistiquement mixtes : stratégies de femmes franco-ontariennes". *Langage et société* 67: 53-88.

Heller, Monica, Normand Labrie, Sylvie Roy et Denise Wilson. 2003. "Les conseils d'école : vers plus de démocratie ?" In *L'Éducation de langue française en Ontario : enjeux et processus sociaux*, sous la dir. de N. Labrie et S. A. Lamoureux. Sudbury: Prise de parole. p.57-84.

Heller, Monica et Normand Labrie (dir.). 2003a. *Discours et identité. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*. Cortil-Wodon: Editions Modulaires Européennes.

Heller, Monica et Normand Labrie. 2003b. "Langue, pouvoir et identité : une étude de cas, une approche théorique, une méthodologie". In *Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*, sous la dir. de M. Heller et N. Labrie. Cortil-Wodon: Editions Modulaires Européennes. p.9-39.

Helms-Park, Rena. 2000. "Two Decades of Heritage Language Education". In *The Portuguese in Canada. From the Sea to the City*, sous la dir. de C. Teixeira & V.M.P. Da Rosa. Toronto: University of Toronto Press. p.127-144.

Herskovits, Melville. 1965 [1952]. *Les bases de l'anthropologie culturelle*. Paris: Payot.

Hiller-Foti, Ingrid. 1985. "Erhebung über den Verlust der Muttersprache deutscher Immigranten in Sizilien". *Rassegna Italiana di Linguistica Applicata* 17/1: 107-110.

Hillstrom, Laurie. 1995. "French Americans". In *Gale Encyclopedia of Multicultural America* (vol. 1). New York: Gale Research Inc.

- Hoggart, Richard. 1970. *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- Houdebine, Anne-Marie. 1982. "Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain". *Le Français Moderne* 1: 42-51.
- Houdebine, Anne-Marie. 1993. "De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique. Aspects théoriques et méthodologiques". In *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques (vol. I)*, sous la dir. de M. Francard. Louvain-la-Neuve: *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* 19 (3-4). p.31-40.
- Houdebine, Anne-Marie. 1997. "Imaginaire linguistique (théorie de l)". In *Sociolinguistique. Les concepts de base*, sous la dir. de M.-L. Moreau. Sprimont: Mardaga. p.165-167.
- Hughes, David Rees. 1974. *The Anatomy of Racism: Canadian Dimensions*. Montréal: Harvest House.
- Hull, Alexander. "Des origines du français dans le Nouveau Monde". In *Les origines du français québécois*, sous la dir. de R. Mougeon et É. Beniak. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval. p.183-198.
- Hyltenstam Kenneth et Åke Viberg. 1993. "Linguistic progression and regression: an introduction". In *Progression and regression in language. Sociocultural, neuropsychological and linguistic perspectives*, sous la dir. de K. Hyltenstam et Å. Viberg. Cambridge: Cambridge University Press. p.3-36.
- Hymes, Dell. 1972. "Models of the Interaction of Language and Social Life". In *Directions in Sociolinguistics. The Ethnography of Communication*, sous la dir. de J. J. Gumperz et D. H. Hymes. New York: Holt Rinehart et Winston. p.35-71
- Hymes, Dell. 1974. *Foundations in Sociolinguistics: An Ethnographic Approach*. Philadelphie: University of Philadelphia Press.
- Hymes, Dell. 1984. *Vers la compétence de communication*. Paris: CREDIF/Hatier
- Jackson, Anthony. 1987. "Reflections on ethnography at home and the ASA". In *Anthropology at Home*, sous la dir. d'A. Jackson. Londres/New York: Tavistock. p.1-15.
- Jackson, Anthony (dir.). 1987. *Anthropology at Home*. Londres/New York: Tavistock.
- Jakobson, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale*. Paris: Éditions de Minuit.
- Jakobson, Roman. 1968 [1941]. *Child Language, aphasia and phonological universals*. The Hague: Mouton.
- Januário, Ilda et Manuela Marujo. 2000. "Voices of Portuguese Women". In *The Portuguese in Canada. From the Sea to the City*, sous la dir. de C. Teixeira et V.M.P. Da Rosa. Toronto: University of Toronto Press. p.97-111.
- Jedwab, Jack. 2002. *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada: politiques, démographie et identité*. Ottawa: Commissariat aux langues officielles.
- Jodelet, Denise (dir.). 1989. *Les représentations sociales*. Paris: PUF.
- Jodelet, Denise. 2003 [1984]. "Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie". In *Psychologie sociale*, sous la dir. de S. Moscovici. Paris: PUF. p.363-384.
- Joyeux, Ludovic (dir.) (et collab.) 2002. *Quand l'altérité se fait en-jeux*. Paris: L'Harmattan.



- Joyeux, Ludovic. 2002. "Introduction générale". In *Quand l'altérité se fait en-jeux*, sous la dir. de L. Joyeux. Paris: L'Harmattan. p.15-21.
- Jucquois, Guy. 1986. *Analyse du langage et perception culturelle du changement*. Cabay/Louvain-la-Neuve: Bibliothèque des *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 32.
- Jucquois, Guy. 1995. "Les incidences de la diversité sur la description linguistique". *Cahiers de l'ILSL* 6: 147-167.
- Jucquois, Guy. 2003a. "Diversité". In *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, sous la dir. de G. Ferréol et G. Jucquois. Paris: Armand Colin. p.97-102.
- Jucquois, Guy. 2003b. "Hybridité". In *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, sous la dir. de G. Ferréol et G. Jucquois. Paris: Armand Colin. p.147-153.
- Julliard, Caroline. 1997. "Convergence". In *Sociolinguistique. Les concepts de bases*, sous la dir. M.-L. Moreau. Sprimont: Mardaga. p.101-102.
- Juteau, Danielle. 1999. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Juteau-Lee, Danielle. 1980. "Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens français, Franco-Ontariens, Ontariens : qui sommes-nous ?". *Pluriel* 24: 21-42.
- Juteau-Lee, Danielle. 1983. "La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal". *Sociologie et sociétés* 15/2: 39-54.
- Kaufmann, Jean-Claude. 1996. *L'entretien compréhensif*. Paris: Nathan Université.
- Keim, Inken. 1984. "Talking about Foreigners - Some Ethnographic Remarks". In *Interpretative Sociolinguistics. Migrants - Children - Migrant Children*, sous la dir. de P. Auer et A. di Luzio. Tübingen: Günter Narr Verlag. p.259-283.
- Kellerman, Eric et Michael Sharwood Smith. 1986. *Crosslinguistic influence in second language acquisition*. New York: Pergamon Institute of English.
- Kelley, Ninette et Michael Trebilcock. 1998. *The Making of the Mosaic: A History of Canadian Immigration Policy*. Toronto: University of Toronto Press.
- Kennedy, Paul et Victor Roudometof. 2001. "Communities Across Borders under Globalising Conditions: New Immigrants and Transnational Cultures". WPTC-01-17. [http://www.transcomm.ox.ac.uk/working\\_papers.htm](http://www.transcomm.ox.ac.uk/working_papers.htm)
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1990. *Les interactions verbales* (tome 1). Paris: Armand Colin.
- Kimlicka, Will. 1995. *Multicultural Citizenship*. Oxford: Oxford University Press.
- Klinkenberg, Jean-Marie. 1993. "Terres d'insécurité". In *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques (vol. I)*, sous la dir. de M. Francard. Louvain-la-Neuve: *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 19 (3-4). p.13-15.
- Labat, Claudine et Geneviève Vermès. 1994. *Cultures ouvertes, sociétés interculturelles. Du contact à l'interaction*. Paris: L'Harmattan.
- Labov, William. 1966. *The Social Stratification of English in New York City*. Washington, DC: Center for Applied Linguistics.

- Labov, William. 1978. *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des États-Unis*. Paris: Éditions de Minuit.
- Labov, William. 1982. "Objectivity and commitment in linguistic science: the case of the Black English trail in Ann Arbor". *Language in Society* 11: 165-201.
- Labov, William. 1972. *Sociolinguistic patterns*. Philadelphia,: University of Pennsylvania Press. (Trad. fr. 1976. *Sociolinguistique*. Paris: Éditions de Minuit).
- Labov, William. 1994. *Principles of Linguistic Change. Vol.1: Internal Factors*. Oxford / Cambridge, Mass: Blackwell.
- Labov, William. 2001. *Principles of Linguistic Change. Vol.2: Social Factors*. Oxford / Cambridge, Mass: Blackwell.
- Labrie, Normand. 1991. *Choix linguistiques, changements et alternances de langue : les comportements multilingues des italophones de Montréal*. Québec: Centre international de recherche en aménagement linguistique.
- Labrie, Normand. 1995. *Grenzgänge : Beiträge zu einer modernen Romanistik*. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag.
- Labrie, Normand. 1996. "le français au cœur de la politique linguistique". In *De La polyphonie à la symphonie: méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur la français au Canada*, sous la dir. de J. Erfurt. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag. p.233-252.
- Labrie, Normand. 1997. *Etudes récentes en linguistique de contact*. Bonn.
- Labrie, Normand et Gilles Forlot (dir.). 1999. *L'enjeu de la langue en Ontario français*. Sudbury: Prise de parole.
- Labrie, Normand, Nathalie Bélanger, Roger Lozon et Sylvie Roy. 2000. "Mondialisation et exploitation des ressources linguistiques : les défis des communautés francophones de l'Ontario". *The Canadian Modern Language Review / La Revue canadienne des langues vivantes* 57-1: 88-115.
- Labrie, Normand, Chambon Adrienne, Monica Heller, Fasal Kanouté, Amal Maddibo et John Maury. 2001. "Minoration et santé : les formations discursives des communautés et institutions francophones à Toronto". *Bulletin suisse de linguistique appliquée* 74: 209-235.
- Labrie, Normand et Marcel Grimard. 2002. "La migration de gais et lesbiennes francophones à Toronto : violence symbolique et mobilité sociale". *Marges linguistiques* 3: 118-136. <http://www.marges-linguistiques.com>
- Labrie, Normand et Monica Heller. 2003. "La francité ré-imaginée". In *Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*, sous la dir. de M. Heller et N. Labrie. Cortil-Wodon: Editions Modulaires Européennes. p.403-419.
- Labrie, Normand et Sylvie A. Lamoureux (dir.). 2003a. *L'Education de langue française en Ontario : enjeux et processus sociaux*. Sudbury: Prise de parole.
- Labrie, Normand et Sylvie A. Lamoureux. 2003b. "À la recherche de... l'éducation en langue française en Ontario". In *L'Education de langue française en Ontario : enjeux et processus sociaux*, sous la dir. de N. Labrie et S. A. Lamoureux. Sudbury: Prise de parole. p.11-30.

- Labrie, Normand, Denise Wilson et Brigitte Roberge. 2003. "'Wô minute, c'est pas TON école... c'est NOTRE école' : tensions autour de la participation des parents". In *L'Éducation de langue française en Ontario : enjeux et processus sociaux*, sous la dir. de N. Labrie et S. A. Lamoureux. Sudbury: Prise de parole. p.85-108.
- Ladmiral, Jean-René. 1995. "Communication interculturelle et interaction plurilingue". In *Des savoir-faire communicationnels*, sous la dir. de D. Véronique et R. Vion. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence. p.195-211.
- Laferrière, Michel. 1983. "Les idéologies ethniques de la société canadienne : du conformisme colonial au multiculturalisme". In *Le facteur ethnique aux États-Unis et au Canada*, sous la dir. de M. Lecomte et C. Thomas. Lille: Université de Lille III-Travaux et Recherches. p.203-212.
- Lafont, Robert. 1971. "Un problème de culpabilité sociologique : la diglossie franco-occitane". *Langue française* 9: 93-99.
- Lafont, Robert. 1991. "Parler français". In *Les Français et leurs langues*, sous la dir. de J.-C. Bouvier. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence-Aix-Marseille I. p.461-470.
- Lafont, Robert. 1997. *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*. Paris: L'Harmattan.
- Lafontaine, Dominique. 1986. *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*. Bruxelles: Mardaga.
- Lafontaine, Dominique. 1997. "Attitudes linguistiques". In *Sociolinguistique. Les concepts de base*, sous la dir. de M.-L. Moreau. Sprimont: Mardaga. p.56-60.
- Lahire, Bernard. 2001 [1998]. *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris: Nathan/VUEF.
- Lallement, Michel. 2000 [1993]. *Histoire des idées sociologiques de Parsons aux contemporains*. Paris: Nathan.
- Landry, Rodrigue, Réal Allard et J. Henry. 1996. "French in South Louisiana: toward language loss". *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 17: 442-468.
- Landry, Rodrigue. 1997. "Éducation bilingue en situation minoritaire : pour une identité culturelle". In *Canada et bilinguisme*, sous la dir. de M. Dvorak. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. p.151-166.
- Lapaire, Jean-Rémi et Wilfrid Rotgé. 1998 [1991]. *Linguistique et grammaire de l'anglais*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail.
- Laplantine, François. 1995 [1987]. *L'anthropologie*. Paris: Payot.
- Laplantine, François. 2002 [1996]. *La description ethnographique*. Paris: Nathan Université.
- Laplantine, François et Alexis Nouss. 1997. *Le métissage*. Paris: Flammarion.
- Laroussi, Foued. 1996. "Des enquêtes sociolinguistiques à micro caché". In *Le questionnement social*, sous la dir. de J. Richard-Zappella. Mont-Saint-Aignan: IRED/Université de Rouen. p.71-77.
- Laur, Elke. 2002. "Espaces linguistiques à Montréal". *Marges Linguistiques* 3. <http://www.marges-linguistiques.com>
- Laur, Elke. 2003. "Lecture sociale des ségrégations à Montréal". In *Sociolinguistique urbaine: frontières et territoires*, sous la dir. de T. Bulot et L. Messaoudi. Cortil-Wodon: Éditions Modulaires Européennes. p.265-302.

- Laurendeau, Paul. 1990. "La langue québécoise : un vernaculaire du français". In *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, sous la dir. de N. Corbett. Québec: Les Presses de l'Université Laval. p.219-227.
- Lazar, Judith. 2003. "Marginalité/marginalisation". In *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, sous la dir. de G. Ferréol et G. Jucquois. Paris: Armand Colin. p.203-205.
- Lecomte, Monique et Claudine Thomas (dir.). 1983. *Le facteur ethnique aux États-Unis et au Canada*. Lille: Université de Lille III-Travaux et Recherches.
- Leconte, Fabienne. 1997. *La famille et les langues: une étude sociolinguistique de la deuxième génération de l'immigration africaine dans l'agglomération rouennaise*. Paris: L'harmattan.
- Ledegen, Gudrun. 2002. "Les variables linguistiques de l'insécurité linguistique relèvent-elles des domaines "marginiaux" et "profonds"?" In *Sécurité / insécurité linguistique. Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*, sous la dir. d'A. Bretegnier et G. Ledegen. Paris: L'Harmattan. p.51-76.
- Léon, Pierre R. et Wladyslaw Cichocki. 1989. "Bilan et problématique des études sociophonétiques franco-ontariennes". In *Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*, sous la dir. de R. Mougeon et É. Beniak. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval. p.37-51.
- Le Page R. B. et Andrée Tabouret-Keller. 1985. *Acts of identity: Creole-based approaches to language and ethnicity*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Le Page, R. B. 1997. "The Evolution of a Sociolinguistic Theory of Language". In *The Handbook of Sociolinguistics*, sous la dir. de F. Coulmas. Oxford: Blackwell. p.15-32.
- Lessart-Hébert, Michelle, Gabriel Goyette et Gérald Boutin. 1997. *La recherche qualitative. Fondements et pratiques*. Bruxelles: De Boeck Université.
- Leyens, Jacques-Philippe et Vincent Yzerbyt. 1997. *Psychologie sociale*. Liège: Mardaga.
- Lévi-Strauss, Claude. 2000a [1977]. *L'identité. Séminaire interdisciplinaire dirigé par Claude Lévi-Strauss, professeur au Collège de France, 1974-1975*. Paris: Quadrige/PUF.
- Lévi-Strauss, Claude. 2000b [1977]. "Avant-propos". In *L'identité. Séminaire interdisciplinaire dirigé par Claude Lévi-Strauss, professeur au Collège de France, 1974-1975*, sous la dir. de C. Lévi-Strauss. Paris: Quadrige/PUF. p.9-11.
- Lévi-Strauss, Claude et Jean-Marie Benoist. 2000 [1977]. "Conclusions". In *L'identité. Séminaire interdisciplinaire dirigé par Claude Lévi-Strauss, professeur au Collège de France, 1974-1975*, sous la dir. de C. Lévi-Strauss. Paris: Quadrige/PUF. p.317-332.
- Lewis, Oscar. 1969. *La Vida. Une famille portoricaine dans une culture de pauvreté*. Paris Gallimard.
- Lindenfeld, Jacqueline. 2000. *The French in the United States : an ethnographic study*. Westport, CT: Bergin & Garvey.
- Lindenfeld, Jacqueline. 2002. *Les Français aux États-Unis. Étude ethnographique*. Paris: L'Harmattan.
- Linteau, Paul-André. 1997. *Histoire du Canada*. Paris: PUF.
- Lougheed, W. C. 1985. *In Search of the Standard in Canadian English*. Kingston, Ont.: Queen's

University (Strathy Language Unit Occasional Papers n° 1).

Lozon, Roger. 2004. Représentations et sentiments linguistiques dans le sud-ouest ontarien. Thèse de doctorat. OISE/University of Toronto.

Lucchini, Silvia. 2000. "Le semi-linguisme: discussion d'un concept et perspectives". In *Passions italiennes. Pour André Sempoux*, sous la dir. de A. Sterck-Spinette, M.-F. Renard, B. Barbalato, S. Vansolvem et S. Lucchini. Bruxelles: Émile Van Balberghe Libraire. p.79-104.

Lucchini, Silvia. (À paraître, 2005). "Semilingualism: A Concept to be Revived for a New Linguistic Policy?"

Luciani, Gérard. 1983. "Les immigrants d'origine italienne au Canada anglophone (Toronto) : situation linguistique, problèmes et essais de solutions". In *Le facteur ethnique aux États-Unis et au Canada*, sous la dir. de M. Lecomte et C. Thomas. Lille: Université de Lille III. p.213-224.

Lüdi, Georges, Oesch-Serra Cecilia et Bernard Py. 1984. "Proposals for a heuristic model of bilingualism for various groups of migrants". In *Interpretative Sociolinguistics. Migrants - Children - Migrant Children*, sous la dir. de P. Auer et A. di Luzio. Tübingen: Günter Narr Verlag. p.13-27.

Lüdi, Georges et Bernard Py. 1986. *Être bilingue*. Berne/New York: P. Lang.

Lüdi, Georges. 1987a. *Devenir bilingue-parler bilingue*. Tübingen, Niemeyer.

Lüdi, Georges. 1987b, "Les marques transcodiques : regards nouveaux sur le bilinguisme". In *Devenir bilingue-parler bilingue*, sous la dir. de G. Lüdi. Tübingen, Niemeyer. p.1-19.

Lüdi, Georges. 1990. "Les migrants comme minorité linguistique en Europe". *Sociolinguistica* 4: 113-135.

Lüdi, Georges. 1995. "L'identité linguistique des migrants en question: perdre, maintenir, changer". In *Changement de langage et langage du changement : aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, sous la dir. de G. Lüdi et B. Py. Lausanne : L'Âge d'Homme. p.203-292.

Lüdi, Georges, Bernard Py (dir.). 1995. *Changement de langage et langage du changement : aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*. Lausanne : L'Âge d'Homme.

Ma Mung, Emmanuel. 2002. "Préface". In *Quand l'altérité se fait en-jeu*, sous la dir. de L. Joyeux (et collab.) Paris: L'Harmattan. p.11-14.

MacDonald, Maryon. 1987. "The politics of fieldwork in Brittany". In *Anthropology at Home*, sous la dir. d'A. Jackson. Londres/New York: Tavistock. p.120-138.

Mackey, William F. 1956. "Toward a Redefinition of Bilingualism". *Journal of the Canadian Linguistics Association* 2.

Mackey, William F. 1976. *Bilinguisme et contact des langues*. Paris: Klincksieck.

Mackey, William F. 1997a. "Les dimensions du bilinguisme canadien". In *Canada et bilinguisme*, sous la dir. de M. Dvorak. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. p.19-31.

Mackey, William F. 1997b. "Langue maternelle, langue première, langue seconde, langue étrangère". In *Sociolinguistique. Les concepts de base*, sous la dir. de M.-L. Moreau. Sprimont: Mardaga. p.183-185

Mahmoudian, Mortéza. 1998. "Problèmes théoriques du travail de terrain". *Cahiers de l'ILSL* 10:

7-22.

- Mahmoudian, Mortéza et Lorenza Mondada. 1998. Présentation. *Cahiers de l'ILSL* 10: 1-5.
- Maillet, Antonine. 1990 [1971]. *La Sagouine*. Montréal: Bibliothèque québécoise.
- Maingueneau, Dominique. 1996. *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris: Seuil.
- Maingueneau, Dominique. 1999 [1994]. *L'Énonciation en linguistique française*. Paris: Hachette.
- Major, Roy C. 1993. "Sociolinguistic factors in loss and acquisition of phonology". In *Progression and regression in language. Sociocultural, neuropsychological and linguistic perspectives*, sous la dir. de K. Hyltenstam et Å. Viberg. Cambridge: Cambridge University Press. p.463-478.
- Malinowski, Bronislaw. 1989 [1922]. *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris: Gallimard.
- Manessy, Gabriel. 1993. "Vernacularité, vernacularisation". In *Le français dans l'espace francophone (tome 1)*, sous la dir. de D. de Robillard et M. Beniamino. Paris: Honoré Champion. p.407-417.
- Mann, Brenda J. et James P. Spradley. 1979. *Les bars, les femmes, la culture*. Paris: PUF.
- Marcellesi, Jean-Baptiste. 1971. "Linguistique et groupes sociaux". *Langue Française* 9: 119-124.
- Marcellesi, Jean Baptiste et Bernard Gardin. 1987 [1974]. *Introduction à la sociolinguistique : la linguistique sociale*. Langue et langage. Paris: Larousse.
- Marconot, Jean-Marie. 1990. "Le français parlé dans un quartier HLM". *Langue Française* 85: 68-81.
- Marconot, Jean-Marie. 1991. "La nomination de la langue et la perception de l'autre". In *Les Français et leurs langues*, sous la dir. de J.-C. Bouvier. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence-Aix-Marseille I. p.471-479.
- Margolis, Maxine L. 1994. *Little Brazil : an ethnography of Brazilian immigrants in New York City*. Princeton: Princeton University Press.
- Margolis, Maxine L. 1998. *An invisible minority : Brazilians in New York City*. Boston, Mass.: Allyn et Bacon.
- Martel, Marcel. 1993. "De la certitude au doute : l'identité canadienne-française de l'Ontario de 1937 à 1967". In *Une langue qui pense. La recherche en milieu minoritaire francophone au Canada*, sous la dir. de L. Cardinal. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa. p.65-76.
- Martel, Marcel. 1997. *Le deuil d'un pays imaginé: rêves, luttres et déroutte du Canada français*. Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Martel, Pierre et Hélène Cajolet-Laganière. 1996. *Le français québécois. Usages, standard et aménagement*. Québec: IQRC et Les Presses de l'Université Laval.
- Martiniello, Marco. 1995. *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*. Paris: PUF.
- Masson, Philippe. 1994. "Négociations et conflits dans le processus d'orientation des élèves de l'enseignement secondaire". *Sociétés contemporaines* 18/19: 165-186.
- Masson, Philippe. 1997. "Élèves, parents d'élèves et agents scolaires dans le processus d'orientation". *Revue française de sociologie* 1: 119-142.
- Mathieu, Jacques. 1991. *Le Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>*

*siècle*. Paris/Sainte-Foy: Belin/Les Presses de l'Université Laval.

Maurais, Jacques. 1997. "Assimilation linguistique". In *Sociolinguistique. Concepts de base*, sous la dir. de M.-L. Moreau. Sprimont: Mardaga. p.51-56.

Maxwell, Thomas R. 1977. *The Invisible French: The French in Metropolitan Toronto*. Waterloo (Ont.): Wilfrid Laurier University.

McArthur, Tom. 1998. *The English Languages*. Cambridge: Cambridge University Press.

Merton, Robert. K. 1965 [1953]. *Éléments de théorie et de méthode sociologique*. Paris: Plon.

Meune, Manuel. 2003. *Les Allemands du Québec. Parcours et discours d'une communauté méconnue*. Montréal: Méridien.

Meune, Manuel. 2004. "Les Allemands au Canada : aspects d'un discours historiographique, entre 'germanité' et multiculturalisme". *Études Canadiennes / Canadian Studies* 56: 127-140.

Micone, Marco. 1992. *Le figuier enchanté*. Montréal: Boréal.

Miller, Jennifer M. 2000. "Language Use, Identity, and Social Interaction: Migrant Students in Australia". *Research on Language and Social Interaction* 33, no. 1: 69-100.

Milroy, James et Lesley Milroy. 1985. *Authority in language : investigating language prescription et standardisation*. London ; Boston: Routledge & K. Paul.

Milroy, Lesley. 1987. *Language and Social Networks*. Oxford/New York: Blackwell.

Milroy, Lesley et Pieter Muysken (dir.). 1995. *One speaker, two languages : cross-disciplinary perspectives on code-switching*. Cambridge: Cambridge University Press.

Moeschler, Jacques et Antoine Auchlin. 1997. *Introduction à la linguistique contemporaine*. Paris: Armand Colin.

Moïse, Claudine. 1995. Mise en discours d'identités minoritaires: la communauté franco-ontarienne de Sudbury. Thèse de doctorat. Université Paul Valéry, Montpellier.

Moïse, Claudine. 1999. "Lien de transmission et lien d'origine dans la construction identitaire". In *L'Enjeu de la langue en Ontario français*, sous la dir. de N. Labrie et G. Forlot. Sudbury: Prise de parole. p.167-195.

Moïse, Claudine. 2003. "Le nouvel Ontario : nordicité et identité". In *Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*, sous la dir. de M. Heller et N. Labrie. Cortil-Wodon: Editions Modulaires Européennes. p.43-88.

Mondada, Lorenza. 1995. "Introduction : Pour une approche des formes linguistiques dans les dynamiques interactionnelles". *Cahiers de l'ILSL* 7: 1-18.

Mondada, Lorenza. 1996. "L'entretien comme lieu de négociation d'objets de discours". In *Le questionnement social*, sous la dir. de J. Richard-Zappella. Mont-Saint-Aignan: IRED/Université de Rouen. p.219-224.

Mondada, Lorenza. 1998a. "Technologies et interactions dans la fabrication du terrain du linguiste". *Cahiers de l'ILSL* 10: 39-68.

Mondada, Lorenza. 1998b. "De l'analyse des représentations à l'analyse des activités en contexte". *Cahiers de praxématique* 31: 127-148.

- Mondada, Lorenza. 2000. *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et le texte*. Paris: Anthropos.
- Mondada, Lorenza. 2002. "La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes : processus de catégorisation et espace urbain". *Marges Linguistiques* 3: 72-90. <http://www.marges-linguistiques.com>
- Moquay, Patrick. 1997. "Le sentiment d'appartenance territoriale". In *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, sous la dir. de M. Gauthier. Sainte-Foy: IQRC/Les Presses de l'Université Laval. p.243-256.
- Moreau, Marie-Louise. 1996. "Insécurité linguistique: pourrions-nous être plus ambitieux?". In *Français régionaux et insécurité linguistique*, sous la dir. de C. Bavoux. Paris: L'Harmattan. p.103-115.
- Moreau, Marie-Louise (dir.). 1997. *Sociolinguistique. Les concepts de base*. Sprimont: Mardaga.
- Morin, Edgar. 2001. *La méthode 5. L'humanité de l'humanité*. Paris: Seuil.
- Morokvasic, Mirjana. 1983. "Women in migration : beyond the reductionist outlook". In *One Way Ticket. Migration and Female Labour*, sous la dir. d'A. Phizacklea. Boston: Routledge & Kegan Paul. p.13-31.
- Moscovici, Serge. 1986. "L'ère des représentations sociales". In *L'étude des représentations sociales*, sous la dir. de W. Doise et A. Palmonari. Neuchâtel/Paris: Delachaux et Niestlé. p.34-80.
- Moscovici, Serge (dir.). 2003a [1984]. *Psychologie sociale*. Paris: PUF.
- Moscovici, Serge. 2003b [1984]. "Introduction. Le domaine de la psychologie sociale". In *Psychologie sociale*, sous la dir. de S. Moscovici. Paris: PUF. p.5-22.
- Mougeon, Raymond. 1993. "Le français en Ontario : bilinguisme, transfert à l'anglais et variabilité linguistique". In *Le français dans l'espace francophone (tome 1)*, sous la dir. de D. de Robillard et M. Beniamino. Paris: Honoré Champion. p.53-77.
- Mougeon, Raymond. 1994. "Interventions gouvernementales en faveur du français au Québec et en Ontario". *Langage et société* 67: 37-52.
- Mougeon, Raymond. 1999. "Recherches sur les dimensions sociales et situationnelles de la variation du français ontarien". In *L'Enjeu de la langue en Ontario français*, sous la dir. de N. Labrie et G. Forlot. Sudbury: Prise de parole. p.33-57.
- Mougeon, Raymond et Michael Canale. 1978. "Maintenance of French in Ontario: is education in French enough?". *Interchange* 9: 30-39.
- Mougeon, Raymond, Édouard Beniak et Daniel Valois. 1985. *Répertoire classifié des emprunts lexicaux à l'anglais dans le français parlé de Welland (Ontario)*. Toronto: CREFO, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario.
- Mougeon, Raymond et Édouard Beniak (dir.). 1989. *Le français parlé hors Québec*. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- Mougeon, Raymond et Édouard Beniak. 1991. *Linguistic Consequences of Language Contact and Restriction: The Case of French in Ontario, Canada*. Oxford: Oxford University Press.
- Mougeon, Raymond et Édouard Beniak (dir.). 1994. *Les origines du français québécois*. Sainte-Foy: Les presses de l'Université Laval.



- Mougeon, Raymond, Katherine Rehner et Terry Nadasdi. 2004. "The learning of spoken French variation by immersion students from Toronto, Canada". *Journal of Sociolinguistics* 8/3: 408-432.
- Mucchielli, Alex. 1994 [1991]. *Les méthodes qualitatives*. Paris: PUF.
- Mucchielli, Alex. 2002 [1986]. *L'identité*. Paris: PUF.
- Musterd, Sako, Matthijs Breebaart et Wim Ostendorf. 1998. *Multi-Ethnic Metropolis : Patterns and Policies*. Dordrecht/Boston: Kluwer Academic Publishers.
- Nelde, Peter H., Normand Labrie et Colin H. Williams. 1992. "The principles of territoriality and personality in the solution of linguistic conflicts". *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 13/5: 387-406.
- Neveu, Catherine. 1993. *Communauté, nationalité et citoyenneté*. Paris: Karthala.
- Noël, Danièle. 1980. *Le français parlé: analyse des attitudes des adolescents de la ville de Québec selon les classes sociales*. Québec: centre international de recherche sur le bilinguisme.
- Ng, Roxana. 1990. "Managing Female Immigration. A case of Institutional Sexism and Racism". *Canadian Woman Studies* XII - 3: 20-23.
- Noguez, Dominique. 1998 [1991]. *La colonisation douce*. Paris: Arléa.
- Noivo, Edite. 2000. "Diasporic Identities at Century's End". In *The Portuguese in Canada. From the Sea to the City*, sous la dir. de Carlos Teixeira et Victor M.P. Da Rosa. Toronto: University of Toronto Press. p.158-171.
- Norrie, Kenneth et Douglas Owram. 1991. *A History of the Canadian Economy*. Toronto: Harcourt Brace Jovanovich.
- Oesh Serra, Cecilia, Bernard Py et Peter Auer. 1996. *Le bilinguisme*. Paris: Association ENCRRAGES.
- Oliveira, Manuel Armando. 2000. "Immigrants Forever? The Migratory Saga of Azoreans in Canada". In *The Portuguese in Canada. From the Sea to the City*, sous la dir. de C. Teixeira & V.M.P. Da Rosa. Toronto: University of Toronto Press. p.83-96.
- Palmonari, Augusto et Willem Doise. 1986. "Caractéristiques des représentations sociales". In *L'étude des représentations sociales*, sous la dir. de Willem Doise & Augusto Palmonari. Neuchâtel/Paris: Delachaux et Niestlé. p.12-33.
- Paquot, Annette. 1997. "Anglicismes, identité nationale et dictionnaires au Québec". In *Canada et bilinguisme*, sous la dir. de M. Dvorak. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. p.83-90.
- Park, Robert E. et Ernest W. Burgess. 1921. *Introduction to the Science of Sociology*. Chicago: University of Chicago Press.
- Pedraza, Silvia. 1991. "Women and Migration : The Social Consequences of Gender". *Annual Review of Sociology* 17: 303-325.
- Peneff, Jean. 1992. *L'Hôpital en urgence. Étude par observation participante*. Paris: Métailié.
- Pessar, Patricia R. et Sarah J. Mahler. 2001. "Gender and Transnational Migration". Communication à la 'Conference on Transnational Migration: Comparative Perspectives', Princeton University. WPTC-01-20. [http://www.transcomm.ox.ac.uk/working\\_papers.htm](http://www.transcomm.ox.ac.uk/working_papers.htm)
- Peytard, Jean. 1990. "Evaluation sociale dans les thèses de Mikhaïl Bakhtine et représentations de

la langue". *Langue Française* 85: 6-21.

Phizacklea, Annie (dir.). 1983. *One Way Ticket. Migration and Female Labour*. Boston: Routledge and Kegan Paul.

Picoche, Jacqueline et Christiane Marchello-Nizia. 1994. *Histoire de la langue française*. Paris: Nathan.

Poirier, Claude (dir.). 1985. *Trésor de la langue française au Québec. Dictionnaire du français québécois*. Québec: Les Presses de l'Université laval.

Poirier, Claude (dir.) 1988. *Dictionnaire du français plus*. Montréal: CEC.

Poirier, Claude (dir.) 1994a. *Langue, espace et société: les variétés du français en Amérique du Nord*. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.

Poirier, Claude. 1994b. "La langue parlée en Nouvelle-France: vers une convergence des explications". In *Les origines du français québécois*, sous la dir. de R. Mougeon et É. Beniak. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval. p.237-273.

Poplack, Shana. 1980. "Sometimes I'll start a sentence in English y termino en español: toward a typology of code-switching". *Linguistics* 18: 581-618.

Poplack, Shana. 1988. "Contrasting patterns of code-switching in two communities". In *Codeswitching: Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, sous la dir. M. Heller. Berlin: Mouton de Gruyter. p.215-244.

Porquier, Rémi. "Communication exolingue et contexte d'appropriation: le continuum acquisition / apprentissage". *Bulletin suisse de linguistique appliquée* 59: 159-169.

Portes, Alejandro et Jozsef Böröcz. 1989. "Contemporary Immigration : Theoretical Perspectives On Its Determinants And Modes of Incorporation". *International Migration Review* XXIII - 3: 606-630.

Portes, Alejandro. 1997. "Globalization fom Below: the Rise of Transnational Communities". WPTC-98-01. [http://www.transcomm.ox.ac.uk/working\\_papers.htm](http://www.transcomm.ox.ac.uk/working_papers.htm)

Pottier, Bernard. 1992 [1987]. *Théorie et analyse en linguistique*. Paris: Hachette.

Poutignat, Philippe et Jocelyne Streiff-Fenard. 1999 [1995]. *Théories de l'ethnicité*. Paris: PUF.

Prujiner, Alain, Denise Deshaies, Josiane F. Hamers, Michel Blanc, Richard Clément et Rodrigue Landry. 1984. *Variation du comportement langagier lorsque deux langues sont en contact*. Sainte-Foy: CIRB.

Py, Bernard et René Jeanneret (dir.). 1989. *Minorisation linguistique et interaction*. Droz: Genève.

Py, Bernard. 1991. "Bilinguisme, exolinguisme et acquisition: rôle de la L1 dans l'acquisition de la L2". *Travaux neuchâtelois de linguistique* 17: 147-161.

Py, Bernard. 1995. "Migration, apprentissage et réorganisation des compétences linguistiques". In *Changement de langage et langage du changement : aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, sous la dir. de G. Lüdi et B. Py. Lausanne : L'Âge d'Homme. p.117-146.

Py, Bernard. 1997. "La conversation exolingue et la construction de la langue". In *Pratiques sociales et médiations symboliques*, sous la dir. de M. Grossen et B. Py. Bern/New York: Peter Lang. p. 203-219.

- Py, Bernard et Michèle Grossen. 1997. "Introduction générale. Interactions, médiations et pratiques sociales". In *Pratiques sociales et médiations symboliques*, sous la dir. de M. Grossen et B. Py. Bern/New York: Peter Lang. p.1-21.
- Py, Bernard (dir.). 2000. *Analyse conversationnelle et représentation sociale*. Neuchâtel: Institut de Linguistique de l'Université de Neuchâtel.
- Quell, Carsten. 2000. Speaking the languages of citizenship. Thèse de doctorat. OISE/University of Toronto.
- Quell, Carsten. 2002. "Toronto: une francophonie plurielle". Rapport de recherche (inédit). Toronto: Médiatique Inc.
- Raj, Dhooleka S. 2003. *Where Are You From? Middle-Class Migrants in the Modern World*. Berkeley/Los Angeles/London: University of California Press.
- Rampton, Ben. 2000. "Speech community". *Working Papers in Urban Language and Literacies*, paper 15. London: King's College. <http://www.kcl.ac.uk/depsta/education/ull/wpull.html>
- Raymond, Henri. 1968. *Une méthode de dépouillement et d'analyse de contenus appliquée aux entretiens non directs*. Paris : Institut de sociologie urbaine.
- Ralston, Helen. 1991. "Race, Class, Gender and Work Experience of South Asian Immigrant Women in Atlantic Canada". *Canadian Ethnic Studies* XXXIII - 2: 129-139.
- Rea, Andrea et Maryse Tripiet. 2003. *Sociologie de l'immigration*. Paris: Editions La Découverte.
- Reitz, Jeffrey G. 1990. "Ethnic concentration in labour markets and their implications for ethnic inequality". In *Ethnic Identity and Equality (Varieties of Experience in a Canadian City)*, sous la dir. de R. Breton, W. Isajiw, W. Kalbach et J. Reitz. Toronto: University of Toronto Press.
- Rey, Jean-François. 2003. "Altérité". In *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, sous la dir. de G. Ferréol et G. Jucquois. Paris: Armand Colin. p.4-7.
- Richard-Zappella, Jeannine. 1996. *Le questionnement social*. Mont-Saint-Aignan: IRED/Université de Rouen.
- Ricœur, Paul. 1993. "Le 'Soi' digne d'estime et de respect". *Autrement* 10: 89-99.
- Riutort, Philippe. 2004. *Précis de sociologie*. Paris: PUF.
- Robillard, Didier de, Michel Beniamino et Claudine Bavoux. 1993. "Le français dans l'espace francophone: problématique". In *Le français dans l'espace francophone (tome I)*, sous la dir. de D. de Robillard et M. Beniamino. Paris: Honoré Champion. p.17-48.
- Robitaille, Louis-Bernard. 1995. *Et Dieu créa les Français*. Montréal/Toronto/Paris: Robert Davies.
- Romaine, Suzanne. 1995 [1982]. *Bilingualism*. Oxford: Blackwell.
- Rosen, Évelyne. 2001. Apprendre une langue en communiquant... Interlangue et communication exolingue/endolingue en contexte. Thèse de doctorat. Université de Paris X-Nanterre.
- Rouquette, M.-L. et P. Rateau. 1998. *Introduction à l'étude des représentations sociales*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Roy, Donald. 1954. "Efficiency and 'the Fix': Informal Intergroup Relations in a Piecework Machine Shop". *American Journal of Sociology*: 255-266.

- Roy, Sylvie. 2001. Valeurs du bilinguisme et pratiques langagières dans la nouvelle économie: une étude de cas. Thèse de doctorat. OISE/University of Toronto.
- Roy, Sylvie. 2003. "La mondialisation et la nouvelle économie : un centre d'appels dans le sud de l'Ontario". In *Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*, sous la dir. de M. Heller et N. Labrie. Cortil-Wodon: Éditions Modulaires Européennes. p.365-399.
- Sankoff, David et Shana Poplack. 1981. "A formal grammar for code-switching". *Papers in Linguistics: International Journal of Human Communication* 14/1: 3-46.
- Saville-Troike, Muriel. 2003 [1982]. *The Ethnography of Communication: An Introduction*. London: Blackwell.
- Sayad, Abdelmalek. 1977. "Les trois 'âges' de l'émigration algérienne en France". *Actes de la recherche en sciences sociales* 15: 59-81.
- Sayad, Abdelmalek. 1991. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Bruxelles: De Boeck-Wesmael.
- Sayad, Abdelmalek. 1993. "La malédiction". In *La misère du monde*, sous la dir. de P. Bourdieu. Paris: Seuil. p.1267-1300.
- Sayad, Abdelmalek. 1999. *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris: Seuil.
- Schegloff, Emanuel. 1992. "In another context". In *Rethinking Context: Language as an Interactive Phenomenon*, sous la dir. de A. Duranti et C. Goodwin. Cambridge: Cambridge University Press. p.191-228.
- Schnapper, Dominique. 1991. *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*. Paris: Gallimard.
- Scherer, Klaus R. et Howard Giles (dir.). 1979. *Social Markers in Speech*. Cambridge/Paris: Cambridge University Press/Maison des Sciences de l'Homme.
- Scotton, Carol Myers. 1976. "Strategies of neutrality: language choice in uncertain situations". *Language* 52/4: 919-941.
- Scotton, Carol Myers. 1988. "Code switching as indexical of social negotiations". In *Codeswitching: Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, sous la dir. M. Heller. Berlin: Mouton de Gruyter. p.151-185.
- Searle, John R. 1969. *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Segalen, Martine et Françoise Zonabend. 1987. "Social anthropology and the ethnology of France : the field of kinship and the family". In *Anthropology at Home*, sous la dir. d'A. Jackson. Londres/New York: Tavistock. p.109-119.
- Seliger, Herbert W. et Robert M. Vago (dir.). 1991. *First Language Attrition*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Shils, Edward. 1957. "Primordial, personal, sacred and civil ties". *British Journal of Sociology* 8: 130-147.
- Siblot, Paul. 1991. "Représentations de la langue et production d'ethnotype". In *Les Français et leurs langues*, sous la dir. de J.-C. Bouvier. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de

Provence-Aix-Marseille I. p.371-399.

Silva-Corvalán, Carmen. 1986. "Bilingualism and Language Change: The extension of *estar* in Los Angeles Spanish". *Language* 62/3: 587-608.

Simoni-Aurembou, Marie-Rose. 1991. "'les noms de l'enfant prodigue' - Langue, dialectes, patois au début du XIXe siècle". In *Les Français et leurs langues*, sous la dir. de J.-C. Bouvier. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence-Aix-Marseille I. p.503-531.

Singly, François de. 1992. *L'enquête et ses méthodes: le questionnaire*. Paris: Nathan Université.

Skutnabb-Kangas, Tove et Robert Phillipson (dir.). 1995. *Linguistic Human Rights. Overcoming Linguistic Discrimination*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.

Sproull, Natalie L. 1988. *Handbook of research methods : a guide for practitioners et students in the social sciences*. Metuchen, N.J.: Scarecrow Press.

Stalker, Peter. 1994. *The Work of Strangers : A Survey of International Labour Migration*. Genève: International Labour Office.

Strathern, Marilyn. 1987. "The limits of auto-anthropology". In *Anthropology at Home*, sous la dir. de A. Jackson. Londres/New York: Tavistock. p.16-37.

Swain, Merrill et Sharon Lapkin. 1982. *Evaluating Bilingual Education: A Canadian Case Study*. Clevedon: Multilingual Matters.

Swiggers, Pierre. 1993. "L'insécurité linguistique: du complexe (problématique) à la complexité du problème". In *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques (vol. I)*, sous la dir. de M. Francard. Louvain-la-Neuve: Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain 19 (3-4). p.19-29.

Swiggers, Pierre. 2000. "Le français de référence : contours méthodologiques et historiques d'un concept". In *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, sous la dir. de M. Francard. Louvain-la-Neuve: Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain 26 (1-4). p.13-42.

Tabouret-Keller, Andrée. 1988. "Deux modèles du XIX<sup>e</sup> siècle et leurs rejets d'aujourd'hui". *Langage et société* 43: 9-22.

Tabouret-Keller, Andrée. 1994. "De la culture idéale aux cultures de contact". In *Cultures ouvertes, sociétés interculturelles. Du contact à l'interaction*, sous la dir. de C. Labat et G. Vermès. Paris: L'Harmattan. p.15-41.

Taylor, Charles. 1994. *Multiculturalisme. Différence et démocratie*. Paris: Flammarion.

Teixeira, Carlos. 2000. "On the Move : Portuguese in Toronto". In *The Portuguese in Canada. From the Sea to the City*, sous la dir. de C. Teixeira et V.M.P. Da Rosa. Toronto: University of Toronto Press. p.207-220.

Teixeira, Carlos et Victor M.P. Da Rosa (dir.). 2000. *The Portuguese in Canada. From the Sea to the City*. Toronto: University of Toronto Press.

Théoret, Michel. 1993. "L'emprunt en France et au Québec: à causes différentes, effets différents. Le cas particuliers des verbes". In *Français du Canada - Français de France*, sous la dir. de H.-J. Niederehe et L. Wolf. Tübingen: Niemeyer. p.217-227.

Thomas, Alain. 1989. "Le franco-ontarien: portrait linguistique". In *Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*, sous la dir. de R. Mougeon et É. Beniak. Sainte-Foy: Les

Presses de l'Université Laval. p.19-35.

Thomas, William I. et Florian Znaniecki. 1927. *The Polish Peasant in Europe and America [1918-1920]* (5 vol.). New York: A. Knopf. (Trad. fr.: 1998. *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*. Paris: Nathan).

Tirvassen, Rada. 2002. "Insécurité linguistique "naturelle" et insécurité linguistique sollicitée : ce que révèlent les enquêtes de terrain". In *Sécurité / insécurité linguistique. Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*, sous la dir. de A. Bretegnier et G. Ledegen. Paris: L'Harmattan. p.259-270.

Todd, Emmanuel. 1994. *Le destin des immigrants*. Paris: Seuil.

Todorov, Tzvetan. 1989. *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*. Paris: Seuil.

Tupin, Frédéric. 2002. "De quelques sources potentielles de l'instabilité du "concept" d'insécurité linguistique : notion précaire ou méthodologies fragiles?". In *Sécurité / insécurité linguistique. Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*, sous la dir. de A. Bretegnier et G. Ledegen. Paris: L'Harmattan. p.77-104.

Valdman, Albert (dir.). 1979. *Le français hors de France*. Paris: Honoré Champion.

Valdman, Albert. 1981. "Sociolinguistic Aspects of Foreigner Talk". *The International Journal of the Sociology of Language* 28: 41-52.

Valdman, Albert. 1997. "Étiolement linguistique". In *Sociolinguistique. Les concepts de base*, sous la dir. de M.-L. Moreau. Sprimont: Mardaga. p.144-151.

Van Den Avenne, Cécile. 2002. "Un récit de ruse. Observations à propos de la question de l'insécurité linguistique". *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 28, no. 3-4: 105-113.

Van der Maren, Jean-Marie. 1995. *Méthodes de recherches pour l'éducation*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Van Els, Theo. 1986. "An Overview of European Research on Language Attrition". In *Language Attrition in Progress*, sous la dir. de B. Weltens, K. de Bot et T. van Els. Dordrecht/Providence: Foris. p.3-17.

Van Londen, Selma et Arie de Ruiter. 1999. "Ethnicity and identity". In *Cultuur, etniciteit en migratie / Culture, ethnicity and migration*, sous la dir. de M.-C. Foblets & Ching Lin Pang. Leuven: Acco. p.69-79.

Varro, Gabrielle. 1984. *La femme transplantée : une étude du mariage franco-américain en France et le bilinguisme des enfants*. Lille: Presses Universitaires de Lille.

Veltman, Calvin. 1991. "Theory and Method in the Study of Language Shift (vol. II)". In *Language and Ethnicity*, sous la dir. de J. R. Dow. Amsterdam/Philadelphie: John Benjamins. p.145-167.

Vermès Geneviève et Josiane Boutet. 1987a. *France, pays multilingue. Tome 1: Les langues en France, un enjeu historique et social*. Paris: L'Harmattan.

Vermès Geneviève et Josiane Boutet. 1987b. *France, pays multilingue. Tome 2: Pratiques des langues en France*. Paris: L'Harmattan.

Vermès, Geneviève (dir.). 1988. *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France* (2 vol.).

Paris: L'Harmattan.

Vertovec, Steven. 2001. "Transnational Challenges to the 'New' Multiculturalism". Communication à la 'ASA Conference', University of Sussex, 30/03-02/04/2001. WPTC-01-06. [http://www.transcomm.ox.ac.uk/working\\_papers.htm](http://www.transcomm.ox.ac.uk/working_papers.htm)

- Véronique, Daniel et Robert Vion (dir.). 1995. *Des savoir-faire communicationnels*. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence.
- Véronique, Daniel. 1997. "Dialogue et interaction communicative : linguistique et sociologie compréhensive". In *Pratiques sociales et médiations symboliques*, sous la dir. de M. Grossen et B. Py. Bern/New York: Peter Lang. p.79-95.
- Villanova, Roseline de. 1987. "La circulation des langues dans les familles portugaises". In *France, pays multilingue* (Tome 2), sous la dir. de G. Vermès et J. Boutet. Paris: L'Harmattan. p.128-140.
- Vivien, Alain et Mireille Raunet. 1998. *Les Français de l'étranger*. Paris: PUF.
- Voloshinov, V. N. et M. M. Bakhtin. 1977. *Le Marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. Paris: Éditions de Minuit.
- Waas, Margit. 1996. *Language attrition downunder : German speakers in Australia*. Francfort / New York: Peter Lang.
- Walzer, Michael. 1996. *What it Means to Be an American: Essays on the American Experience*. New York: Marsilio.
- Weber, Max. 1995 [1971]. *Economie et société (tome 2)*. Paris: Plon.
- Weil, Shalva. 1987. "Anthropology becomes home; home becomes anthropology". In *Anthropology at Home*, sous la dir. d'A. Jackson. Londres/New York: Tavistock. p.196-212.
- Weinreich, Uriel. 1953. *Languages in Contact. The Hague*: Mouton.
- Weltens, Bert, Kees de Bot et Theo van Els (dir.). 1986. *Language Attrition in Progress*. Dordrecht/Providence: Foris.
- Wieviorka, Michel et Jocelyne Ohana. 2001. *La différence culturelle : une reformulation des débats*. Voix et regards. Paris: Balland.
- Williams, Glyn. 1992. *Sociolinguistics. A Sociological Critique*. London/New York: Routledge.
- Winkin, Yves. 2001. *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*. Paris/Bruxelles: De Boeck Université/Éditions du Seuil.
- Winther, André (dir.). 1985. *Problèmes de glottopolitique*. Mont-Saint-Aignan: Publications de l'Université de Rouen.
- Wirth, Louis. 1928. *The Ghetto*. Chicago: University of Chicago Press. (Trad. fr.: 1980. *Le Ghetto*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Woehrling, José. 1996. "Le droit et la législation comme moyens d'intervention sur le français: les politiques linguistiques du Québec, des autorités fédérales et des provinces anglophones". In *De La polyphonie à la symphonie: méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur la français au Canada*, sous la dir. de J. Erfurt. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag. p.209-232.
- Woehrling, José. 1997. "Choc des langues et politiques linguistiques au Canada et au Québec". In *Canada et bilinguisme*, sous la dir. de M. Dvorak. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. p.39-51.
- Wolfson, Nessa. 1986. "Research Methodology and the Question of Validity". *TESOL Quarterly* 20-4: 689-699.



Yaguello, Marina. 1988. *Catalogue des idées reçues sur la langue*. Paris: Seuil.

Zlotnik, Hania. 1990. "International Migration Policies and the Status of Female Migrants". *International Migration Review* XXIV - 2: 372-381.

#### AJOUTS ET ERRATA BIBLIOGRAPHIQUES

• **Au lieu de :** Gebauer, Günter et Gabrielle Varro (dir.). 1995. *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*. Paris: Armand Colin.

**Lire :** Varro, Gabrielle (dir.). 1995d. *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*. Paris: Armand Colin.

• **Au lieu de :** "Varro (1984 ; 1995)", p. 201

**Lire :** "Varro (1984 ; 1995d)"

• **Au lieu de :** "Varro (1996)", p. 325

**Lire :** "Varro (1995d)"

• **Au lieu de :** "Boutet et Deprez (2003)", p. 330

**Lire :** "Boutet et Deprez (2002)"

• **Au lieu de :** Lucchini, Silvia. (À paraître, 2005). "Semilingualism: A Concept to be Revived for a New Linguistic Policy?"

**Lire :** Lucchini, Silvia (à paraître). "Semilingualism: A concept to be Revived for a New Linguistic Policy ?". In *Linguistic identities, language shift and language policy in Europe*, sous la dir. de B. Cornillie, J. Lambert et P. Swiggers. Leuven/Paris: Peeters.

• **Ajouter:**

Barb ris, Jeanne-Marie. 1999. "Analyser les discours. Le cas de l'interview". In *L'enqu te sociolinguistique*, sous la dir. de L.-J. Calvet et P. Dumont. Paris: L'Harmattan. p.125-148.

Br s, Jacques. 1999. "L'entretien et ses techniques". In *L'enqu te sociolinguistique*, sous la dir. de L.-J. Calvet et P. Dumont. Paris: L'Harmattan. p.61-76.

Lesbet, Djaffar et Gabrielle Varro. 1995. "Discours d'adolescents". In *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*, sous la dir. de G. Varro. Paris: Armand Colin. p.155-182.

Gebauer, H l ne et Gabrielle Varro. 1995. "Femmes transplant es". In *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*, sous la dir. de G. Varro. Paris: Armand Colin. p.75-88.

Varro, Gabrielle. 1995a. "L'enfant biculturel". In *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*, sous la dir. de G. Varro. Paris: Armand Colin. p.143-154.

Varro, Gabrielle. 1995b. "Conclusions". In *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*, sous la dir. de G. Varro. Paris: Armand Colin. p.201-224.

Varro, Gabrielle. 1995c. "Langues et identit s". In *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*, sous la dir. de G. Varro. Paris: Armand Colin. p.183-200.